This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

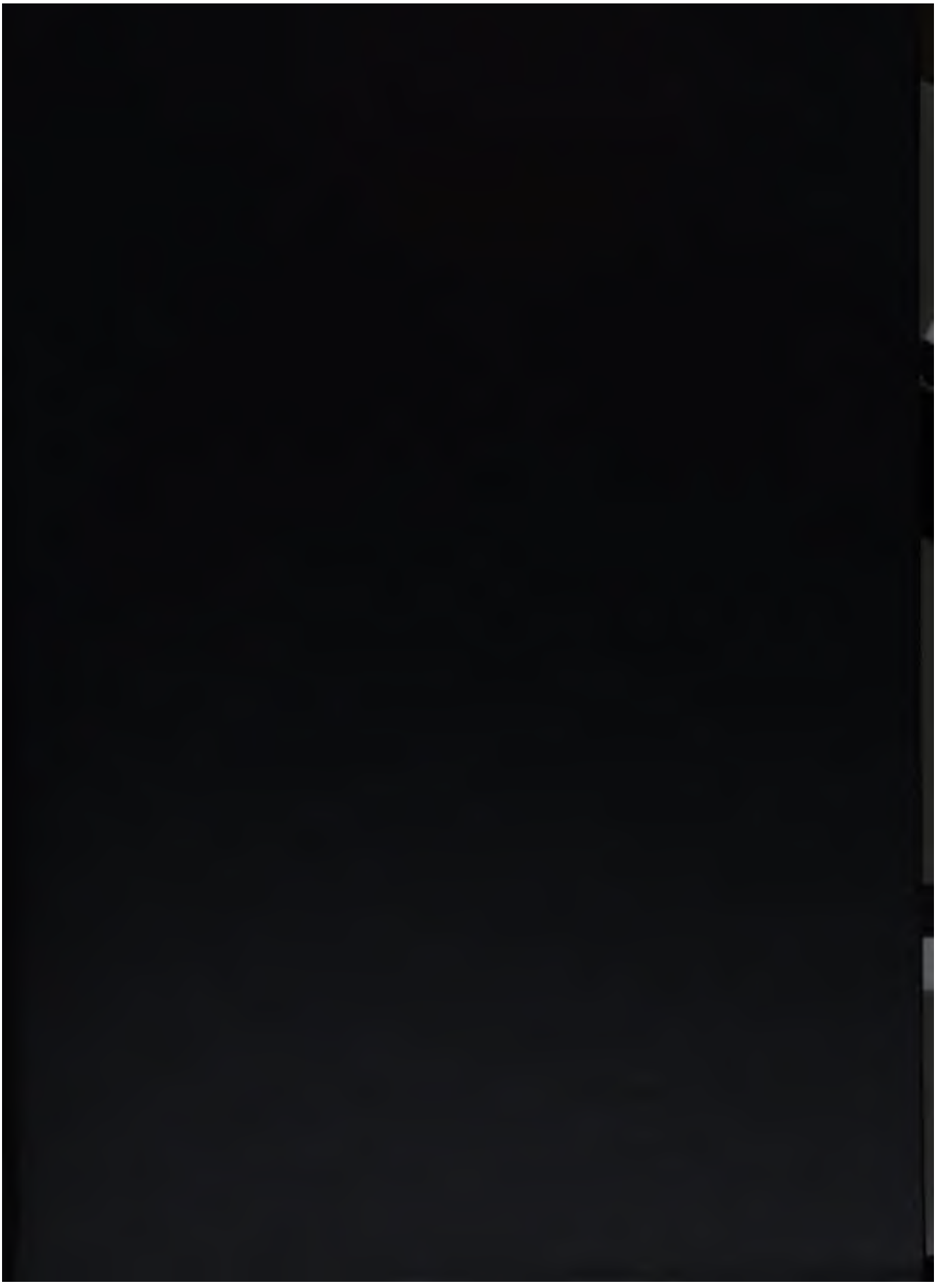

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

VILLARS

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE ET DES DOCUMENTS INÉDITS

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1888.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Heinz Dujardin

VILLARS ET LE PRINCE EUGENE

VILLARS

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE ET DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

LE Mis DE VOGÜÉ
DE L'INSTITUT

AVEC PORTRAITS, GRAVURES ET CARTES

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1888

Tous droits réservés

Fr 1322.22.6 (2)

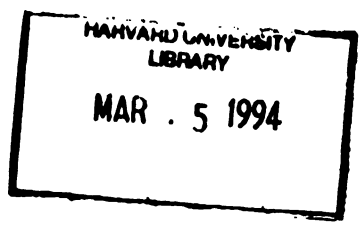

VILLARS

CHAPITRE VII

VILLARS ET LE PRINCE EUGÈNE.

Gravité de la situation au commencement de l'année 1712. — Adieux de Villars à Louis XIV. — Eugène commande seul les forces alliées. — Coup d'œil sur les relations du prince avec Villars. — Négociations avec les Anglais. — Siége et prise du Quesnoy. — Hésitations de Villars. — Le duc d'Ormond se retire avec le contingent anglais. — Eugène met le siége devant Landrecies. — Villars feint de vouloir débloquer la place et se porte sur Denain. — Combat de Denain (24 juillet). — Prise de Marchiennes, de Douai, du Quesnoy, de Bouchain. — Eugène évacue le territoire français. — Paix d'Utrecht.

L'année 1712, qui vit la fin des longs revers de la France, débuta sous les plus fâcheux auspices. Menacé dans sa capitale, réduit aux expédients financiers, exposé aux humiliantes propositions de l'ennemi, Louis XIV se vit encore frappé dans ses plus chères affections, dans l'espoir de sa race et de sa dynastie. Il semble que la Providence ait voulu l'atteindre dans toutes les grandeurs dont il avait tiré vanité, dans toutes les faveurs dont il avait abusé, et qu'avant de récompenser sa résignation et sa fermeté, elle ait voulu les soumettre à une dernière et cruelle épreuve. On sait avec quelle grandeur d'âme il la supporta. On n'a pas oublié la mémorable scène de ses adieux à Villars : le vieux roi accablé, non abattu; le chrétien humiliant son

orgueil, repentant et courbant sa tête sous le châtiment d'en haut; le souverain redressant la sienne sous l'insulte faite à sa couronne et roidissant toutes ses énergies dans un suprême et patriotique effort. « Dieu me punit, dit-il à Villars, je l'ai bien mérité, mais suspendons nos douleurs sur les malheurs domestiques et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux de l'État. » Il remet alors à Villars le commandement suprême et les destinées de la France, lui exprime toute sa confiance en sa valeur, mais éclairé par les dures leçons de l'expérience, il prévoit l'éventualité d'une défaite; il demande à Villars ce qu'il lui conseillerait de faire de sa personne, si sa dernière armée était battue et la route de Paris ouverte à l'ennemi. Le maréchal, dominé par l'émotion, par l'embarras, gardait le silence... « En attendant que vous me disiez votre pensée, reprend le Roi, je vous apprendrai la mienne... je connais la Somme, elle est difficile à passer; il y a des places : je compterais me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État, car je ne consentirais jamais à laisser l'ennemi approcher de ma capitale. » — « Les partis les plus glorieux sont souvent les plus sages, répond Villars, je n'en vois pas de plus noble que celui auquel Votre Majesté est disposée, mais j'espère que Dieu nous fera la grâce de n'avoir pas à craindre de telles extrémités. » Quelques jours après, encore sous l'émotion de cette scène et des responsabilités qu'elle lui révélait, il se rendait à l'armée : il en reprit le commandement à Cambrai le 20 avril.

La situation politique s'était profondément modifiée depuis le mois d'octobre. En Angleterre, le parti tory s'était affermi au pouvoir sous l'habile direction de Saint-John, le futur vicomte Bolingbroke, et de Harley, le futur comte d'Oxford. La disgrâce de Marlborough était complète; privé de son commandement, il était obligé de défendre son administration contre les accusations les plus graves. Les idées pacifiques avaient pris le dessus. L'opinion trouvait les sacrifices imposés par la guerre hors de proportion avec les résultats obtenus; elle n'avait d'ailleurs pas tardé à s'apercevoir que la mort de Joseph Ier et l'avénement de Charles VI à l'Empire, en renversant les rôles, avaient déplacé l'intérêt de l'Angleterre. Ce n'était plus la France qui menaçait l'indépendance de l'Europe et le commerce britannique, c'était la maison d'Autriche. Avoir pris les armes pour empêcher la maison de Bourbon de régner à la fois sur la France et les États espagnols, et aboutir au rétablissement de l'empire de Charles-Quint au profit de l'archiduc, c'eût été le comble de l'illogique et de l'aveuglement. Saint-John, devançant le sentiment public, s'était secrètement abouché avec Torcy : de ces négociations, très-habilement conduites de part et d'autre, étaient sorties la signature secrète des préliminaires de paix entre l'Angleterre et la France, et la réunion à Utrecht d'un congrès qui discutait les conditions de la paix générale. La Cour de Vienne, comprenant le danger, avait tout mis en œuvre pour arrêter le mouvement pacifique; elle avait expédié à Londres le prince Eugène, comptant sur sa haute influence et sa grande habileté pour ébranler la Reine,

séduire la presse, grouper les ennemis du ministère, les pousser à l'assaut du pouvoir et ramener par eux l'Angleterre au combat. Eugène avait complétement échoué dans sa mission; il était revenu, ne comptant plus que sur son épée pour ruiner les combinaisons de Saint-John et achever l'œuvre de la coalition. Presque au même moment où Villars arrivait à Cambrai, il rentrait à Bruxelles et s'y fixait pour activer la reprise des hostilités.

La retraite de Marlborough et le revirement de la politique anglaise mettaient Villars directement aux prises avec Eugène. Entre ces deux hommes va se jouer la dernière partie du long conflit qui depuis dix ans ensanglantait l'Europe. Souvent déjà ils s'étaient rencontrés, dans la paix et dans la guerre : ils avaient appris à se connaître, à s'estimer mutuellement à leur juste valeur. Leurs premières relations dataient de 1687, de la campagne de Hongrie; ils avaient combattu le Turc côte à côte, fourni ensemble la brillante charge de Mohacz : Eugène avait alors vingt-quatre ans; mais l'œil compétent de Villars avait deviné en lui le capitaine [1].

Les guerres qui suivirent ne les avaient pas mis en face l'un de l'autre, et lorsqu'ils se retrouvèrent à Vienne en 1698, ils se retrouvèrent avec plaisir; une sorte d'intimité s'établit entre eux, sans doute par l'affinité des contraires : ils n'avaient rien de commun, si ce n'est l'amour de la guerre et les audaces du champ de bataille. Eugène,

[1] « Il a beaucoup de courage, écrivait-il alors, plus de bon sens que d'esprit, assez d'étude, cherchant fort à se rendre bon officier et très-capable de le devenir un jour. Il a de la gloire, de l'ambition et tous les sentiments d'un homme de dévotion. » *Mémoires de Villars*, t. I, p. 410.

aux brillantes qualités militaires qu'il tenait de la maison de Savoie, ajoutait une distinction de manières, puisée dans les élégances de l'hôtel de Soissons, une finesse réservée et non sans calcul, qui semblait provenir des origines italiennes de sa famille maternelle. Son regard pénétrant avait discerné les défauts de Villars ; en attendant l'occasion de les mettre à profit, il s'en amusait : il goûtait cette nature vive, personnelle, transparente, cette gaieté communicative, ces saillies originales; il recherchait volontiers la compagnie du ministre de France, alors que la Cour l'évitait, jouait gros jeu avec lui. Villars, très-sensible aux attentions d'un prince d'aussi bonne maison et qui perdait si galamment son argent, ne douta jamais des sentiments qu'il avait cru lui inspirer : il aimait sincèrement Eugène et se croyait payé de retour; il se plaisait à assimiler leurs deux carrières[1] : « Vos ennemis sont à Vienne, les miens à Versailles », lui dit-il en le quittant en 1701; « je suis persuadé que vous me souhaitez toutes sortes de bonheurs, comme de mon côté je vous désire toutes les prospérités qui ne seraient pas contraires aux intérêts du Roi. » La guerre n'avait pas altéré ces sentiments[2]; elle n'avait pas fait à la vanité du capitaine de

[1] « J'ai entendu dire à ceux qui l'ont connu, écrit le prince de Ligne, qu'il (Villars) citait toujours le prince Eugène. »

[2] Ils s'écrivaient de temps en temps, pour des échanges de prisonniers ou sous divers prétextes, avec les formes les plus courtoises. Voici un des billets de Villars, conservé aux archives de Vienne :

« Du camp de Haucourt, le 2 juillet 1710.

« Monsieur,

« Je vous avoüe que j'ay passé deux ou trois fois à vos gardes parceque l'on m'avoit dit que vous vous y promeniez et que j'aurois en vérité esté

ces blessures qui ne guérissent pas; Villars n'était ni à Blindheim, ni à Turin, ni à Ramillies : à Malplaquet l'honneur avait été également partagé entre les deux adversaires; Villars était convaincu que, sans la blessure qui l'avait éloigné du champ de bataille, il aurait fini par remporter la victoire, et Eugène avait la bonne grâce de ne pas le contredire. La campagne qui allait s'ouvrir, en renversant les rôles, ne devait pas brouiller les acteurs, et après dix-huit mois d'une lutte où l'un n'eut que des succès, où l'autre n'éprouva pas d'humiliation directe, ils purent se retrouver à la table du même congrès, discuter et signer ensemble l'instrument diplomatique qui rendait la paix à l'Europe, qui réconciliait leurs souverains et scellait leur mutuelle amitié.

Au mois de mai 1712, tous deux, en abordant le terrain, avaient le sentiment du dénoûment prochain. Ils comprenaient que le premier choc fixerait l'issue définitive de cette longue guerre. Le moment décisif était arrivé. De part et d'autre il fallait une bataille gagnée : à l'Autriche, pour retenir ses alliés et frapper le coup qui aurait couronné toutes ses victoires; à la France, pour triompher des dernières hésitations de l'Angleterre et faire aboutir les négociations d'Utrecht. Pour l'Autriche, les instants étaient précieux, et Eugène était décidé à brusquer les opérations.

ravy d'avoir l'honneur de vous voir. Je songe toujours que vous ne me regardiez pas à Vienne avec aversion. Je vous reprochois un peu de dureté de cœur et je ne vous crois gueres plus tendre depuis ce temps-là : celuy qui court n'inspire pas beaucoup de tendresse. Je n'oserois me servir d'un terme aussy libre avec vous, mais j'auray l'honneur de vous assurer que je suis, avec beaucoup d'attachement et de vénération, votre très-humble serviteur. »

Louis XIV, au contraire, qui négociait secrètement la neutralité de l'armée anglaise, avait intérêt à temporiser, et Villars devait éviter le combat jusqu'à nouvel ordre.

Rappelons brièvement la situation des belligérants.

Des trois lignes de forteresses qui défendaient la frontière française, les alliés occupaient les deux premières, celle de Lille-Tournai-Mons et celle de Aire-Béthune-Douai-Bouchain. Valenciennes, Maubeuge et Namur, il est vrai, avaient encore des garnisons françaises, mais ces garnisons, isolées, relativement faibles, ne pouvaient en rien gêner les opérations de l'ennemi. Le quartier général du prince Eugène était à Tournai.

L'armée française était cantonnée sur la ligne Arras-Cambrai-Landrecies, le gros autour de Cambrai, où se trouvait le quartier général de Villars. Cette ligne était tout artificielle; aucun cours d'eau, aucune suite de hauteurs n'en assurait la solidité. Dans toute la région nord-est de la France, on ne le sait que trop, les rivières ont une direction perpendiculaire à la frontière et offrent à l'invasion des routes toutes tracées. Parmi ces chemins naturels, les vallées de l'Escaut et de la Sambre se font remarquer par des facilités particulières; elles aboutissent toutes deux au même plateau, d'où la vallée de l'Oise descend à son tour et conduit directement à Paris une armée victorieuse. Cette route est celle que choisit Eugène et qu'il résolut de s'ouvrir jusqu'à la capitale de la France [1]. Mais,

[1] La pensée d'Eugène ressort bien clairement de sa correspondance, conservée aux archives de Vienne : il insiste pour une action prompte et vigoureuse, de nature à déjouer les projets des Anglais : il se croit sûr de battre Villars : après la prise du Quesnoy et de Landrecies, « rien n'empêchera

suivant la tactique du temps, il ne voulut s'avancer qu'à pas comptés, en déblayant la route des forteresses qui l'obstruaient encore, en assurant par de solides ouvrages ses communications et ses approvisionnements. Il résolut donc d'assiéger le Quesnoy, puis Landrecies. Valenciennes empêchant ses convois de remonter jusqu'à Bouchain le cours de l'Escaut, il tourna et masqua cette place par tout un système de communications fortifiées. Marchiennes, sur la Scarpe, fut choisi comme dépôt général; des *balandres*, grandes embarcations de mer, parties d'Anvers, y conduisaient sans obstacles les grains, les munitions, les grosses pièces de siége, tout le matériel nécessaire. L'ancien camp que Villars avait fait à Denain fut agrandi, complété, puis relié à Marchiennes par deux lignes d'épaulements entre lesquelles les convois purent circuler sans avoir rien à craindre ni de la garnison de Valenciennes, ni des coureurs français. A Denain, sous la protection du camp retranché, deux ponts traversaient les eaux profondes et les bords marécageux de l'Escaut : sur la rive droite du fleuve une nouvelle ligne allait rejoindre et suivre la petite rivière de l'Écaillon, dont la vallée menait directement au Quesnoy et à Landrecies.

Parallèlement à l'Écaillon une autre petite rivière, la

plus de pénétrer au cœur du royaume » (*in das Herz dieses Königreiches einzudringen*. Eugène à Sinzendorf, 2 juillet 1712). Quelques jours après, il envoie un projet en français où se lisent les lignes suivantes : « Si on a, comme il n'en faut pas douter, le bonheur de bien battre les Français, on peut, pendant quelque temps, détruire la plus grande partie de la France, marchant jusques à Paris, et hiverner ensuite sans aucun risque derrière la Sambre, entre Maubeuge et Landrecies. » On voit à quel danger la France a échappé par la victoire de Denain.

Selle, se jetant dans l'Escaut presque en face de Denain, offrait une seconde ligne de protection : ces deux cours d'eau n'ont que quelques mètres de largeur, mais leurs eaux sont profondes, encaissées, et ne peuvent être traversées que sur des ponts. Leurs vallées, comme celles de l'Escaut, sont d'ailleurs peu profondes et ne creusent dans la grande plaine de Flandre que des dépressions insignifiantes : partout le pays est ouvert, uniforme, les reliefs arrondis, les pentes adoucies; la vue s'étend au loin; nul terrain n'est plus propre aux évolutions des armées, mais nul aussi ne se prête moins aux surprises ni aux mouvements dissimulés. Vers Landrecies seulement le terrain se relève, les reliefs s'accentuent un peu, et une grande forêt, la forêt de Mormal, couvre la place en venant du Quesnoy.

Eugène employa le mois de mai à faire tous ces préparatifs.

Villars, de son côté, ne restait pas inactif; avec sa vivacité ordinaire, il visitait tous les postes, étudiait les positions, tenait tout le monde en éveil; son activité épistolaire n'était pas moins grande, et elle n'était pas sans inconvénients : chaque jour, il écrivait au Roi, à Voysin[1], des

[1] Il écrivait aussi à madame de Maintenon et recevait de ses lettres. Voici le texte de la seule lettre que nous ayons retrouvée :

« 28 avril 1712.

« Je n'avois pas besoin, Madame, d'être honoré de vos ordres pour avoir une attention particulière aux intérêts de M. d'Avrincourt. Je sais que vous l'honorez de vos bontés, il n'en faudroit pas davantage pour me mettre en sauvegarde moi-même dans ses terres. Je suis surpris, Madame, de trouver dans la lettre dont vous m'honorez que le cœur vous bat quand vous voyez M. Voysin; je ne vois pas une lettre de la Haye, d'Utrecht, ni de toutes les places des ennemis qui n'assurent la paix au moins réglée avec l'Angleterre. Pour moi, je sais bien que ces bruits-là ne me feront rien omettre de tout

dépêches interminables où toutes les éventualités, tous les plans, tous les systèmes étaient prévus, analysés, discutés, avec la minutie d'une discussion géométrique. Dans son désir de ne rien laisser au hasard, de pousser la prévoyance et l'attention à ses dernières limites, il dépassait la mesure; manquant de méthode dans l'exposition, entremêlant ses descriptions techniques de boutades et de saillies, il soumettait à de fatigantes épreuves l'attention et la patience de ses correspondants; la vue claire des choses se perdait un peu dans ce dédale d'arguments contradictoires, et la faculté d'action s'émoussait au contact prolongé des objections accumulées. Voysin, qui avait la direction plus nette et la plume plus vive que Chamillart, laissait quelquefois percer son impatience. Un jour que Villars, prenant trop à la lettre les instructions prudentes du Roi, proposait de prendre sur la Sensée, et autour d'Arras, une position défensive, Voysin lui écrivit le 17 mai [1], non sans malice, que dans cette situation excentrique, « la sûreté serait plus grande d'éviter tout combat, n'étant pas possible aux ennemis de venir l'y chercher » ; et il ajoutait : « Quoique la conjoncture présente ne demande pas qu'on cherche à

ce que je crois nécessaire pour la sécurité de la frontière. Je pourrois les perdre par l'état où l'on me laisse sur l'artillerie, laquelle est dans un entier désordre. Je suis bien persuadé que ce n'est pas la faute de M. le duc du Maine, dont l'application est extrême; mais s'il nous arrivoit une action, comme cela est possible d'un moment à l'autre, cette situation nous seroit très-dangereuse. Pour moi, Madame, je mande instamment à M. Voysin que, dans cette incertitude, il faut, autant qu'il est possible, disposer d'avance tout ce que l'on voudroit avoir fait dans le moment que la nouvelle arrive.

« Après tout cela, Madame, j'ai bonne espérance, mais je ne veux rien avoir à me reprocher, vu ce qui me manque et les situations où je suis forcé par les subsistances. »

[1] PELET, *Mémoires militaires*, etc., t. XI, p. 447.

engager de grandes actions, il ne faut pas néanmoins les éviter au point d'en donner des marques publiques et de laisser faire aux ennemis tout ce qu'ils voudraient... S'ils vous fournissent une belle occasion de prendre vos avantages sur eux, vous savez que le Roi vous a laissé toute liberté d'en profiter. »

J'ai cherché ces occasions-là dans l'Empire, écrivait Villars de son côté[1], quand j'y ai été; très-aise quand je les ai trouvées, très-fâché quand je les ai manquées, et j'aimerois mieux, pour le service du Roi, donner une bataille entre Mons et Bruxelles, qu'entre Bapaume et Péronne. Je vous dirai sur cela, Monsieur, qu'il y a des gens dans les armées qui écrivent volontiers qu'il n'y a rien à craindre, que l'on donne des desseins chimériques aux ennemis. Il arrive quelquefois à ces mêmes gens, si libres dans leur taille, quand ils ne répondent de rien, que dès que l'affaire roule sur eux et que l'ennemi paroît, la tête leur tourne et qu'ils disent pour tous ordres à ceux qui sont aux leurs : « Faites, vous autres, comme vous voudrez. » Il y en a d'autres qui, pour tout prévoir, ne diminuent point le mal, veulent être préparés sur tout, au hasard de donner quelque inquiétude à leur maître, et fatiguent le ministre de quelques réflexions importantes : leur vivacité sur ce qui leur manque pourroit porter à croire en eux trop de circonspection, mais l'on a vu toujours ces mêmes gens, fermes et tranquilles dans les plus grandes actions, y donnant les ordres très-nettement, rassurant tout le monde par un air gai et serein, former et exécuter heureusement les projets les plus hardis et les plus difficiles... Voilà, Monsieur, des portraits assez fidèles.

Ces extraits peuvent donner une idée du caractère de la correspondance qui s'échangeait entre Villars et la Cour,

[1] Pelet, *Mémoires militaires*, etc., t. XI, p. 445.

et des digressions qui en entravaient la clarté. Pourtant, la lumière se fit peu à peu dans les esprits et l'accord dans les volontés; on finit par reconnaître que, selon toutes les probabilités, Eugène remonterait la rive droite de l'Escaut pour marcher à l'Oise : il fut convenu que Villars le suivrait par la rive gauche, prêt à le combattre aussitôt que les circonstances tactiques et politiques le permettraient.

Le 26 mai, Eugène passa l'Escaut sur huit ponts, et laissant, dans le camp de Denain, treize bataillons hollandais et trente escadrons, sous les ordres du comte d'Albermarle[1], vint se mettre en bataille sur la Selle, la droite à Neuville-sur-l'Escaut, la gauche à Villers. Il entraînait avec lui l'armée anglaise : le duc d'Ormond, qui la commandait depuis la disgrâce de Marlborough, se trouvait dans un cruel embarras; tenu par Saint-John au courant de ses secrètes négociations avec Torcy, il ne voulait ni les dévoiler en refusant de marcher, ni les compromettre en prenant part à une attaque contre l'armée française; honnête homme et plus soldat que diplomate, il dissimulait mal ses scrupules sous des prétextes insuffisants. Eugène eut bientôt deviné le secret de son hésitation : il n'en devint que plus pressant, plus désireux d'engager, malgré lui et par la force d'un fait accompli, son allié suspect. Ormond avait subi l'ascendant de cette volonté supérieure : il avait marché le 26 à son rang dans l'ordre de bataille. Le 27, il participa par quelques escadrons aux reconnaissances de cavalerie; mais le 28 il ne

[1] C'était aussi un Hollandais, du nom de Van Keppel, qui avait suivi Guillaume d'Orange en Angleterre et y avait reçu un titre anglais.

put éviter un éclat. Eugène, continuant son mouvement en avant, se trouvait à la hauteur de Cambrai et de Solesmes. Villars, de son côté, s'était déployé le long de l'Escaut, entre Cambrai et le Catelet; ses positions n'étaient pas naturellement très-bonnes, et il n'avait pas cru devoir les fortifier. Eugène jugea l'occasion favorable à une attaque : il vint trouver Ormond avec les députés hollandais et lui proposa de se porter rapidement sur la gauche de Villars et de la tourner en passant entre les sources de l'Escaut et de la Somme; attaqué en flanc et à revers par des forces supérieures, n'ayant pas, croyait-il, le temps de faire un changement de front, Villars serait certainement battu; il fallait marcher sans délai. Mis au pied du mur, Ormond se troubla, laissa échapper une partie de la vérité et pria les chefs alliés de suspendre toute opération offensive jusqu'à ce qu'il eût reçu de Londres des lettres qu'il attendait de jour en jour. A cette demande, Eugène et le député Vegelin ne purent retenir leur indignation; une scène assez vive s'ensuivit; Eugène alla jusqu'à accuser Ormond de connivence avec l'ennemi. « Un chef aussi vigilant que Villars », dit-il, « n'aurait pas laissé son armée sans protection, dans d'aussi mauvaises positions, s'il n'avait su qu'il ne serait pas attaqué[1]. » Ormond ne savait que répondre, il affirma pourtant qu'aucun engagement ne liait son gouvernement au roi de France, et pour preuve à l'appui il se déclara prêt à soutenir l'armée alliée, si elle était attaquée. Dès le lendemain, il appuya son dire en envoyant

[1] *Ormond à Saint-John*, 29 mai 1712. P. O.

au-devant d'une reconnaissance française un détachement qui ramenait quatre-vingts prisonniers.

Ormond ne pouvait pas avouer qu'une correspondance s'était établie entre Villars et lui; elle avait pour prétexte un échange de prisonniers, mais dans le fond elle répondait aux négociations pendantes. Dès le 25 mai Villars écrivait[1] : « Je ne pouvais recevoir de plus agréable nouvelle que celle qui m'apprend que nous ne sommes plus ennemis », et Ormond lui répondait le lendemain au moment de passer l'Escaut : « Vous n'avez rien à appréhender de notre marche, au moins je puis répondre pour l'armée de la Reine que j'ai l'honneur de commander. »

Villars pouvait donc se croire à l'abri d'une attaque et négliger ses précautions habituelles. Mais il n'était pas libre lui-même d'attaquer : les instructions du Roi, aussi bien que les avis secrets d'Ormond, lui interdisaient toute offensive[2]. Cette situation bizarre était toute à l'avantage des alliés; elle les obligeait à renoncer à une bataille dont le résultat, à tout prendre, était fort douteux et leur assurait, pour le siége des places qu'ils convoitaient, une sécurité absolue. Eugène se hâta de profiter de ces circonstances favorables. Abandonnant toute idée de combat, il se porta vers le Quesnoy, qui fut investi sans obstacle le 8 juin. Ormond ne fournit à l'armée d'investissement

[1] Cette lettre, ainsi que la suivante, se trouve dans les papiers d'Ormond.

[2] Saint-John écrivait le 28 mai à Torcy : « En cas que le prince Eugène et les députés des États, ce qui n'est pas fort vraisemblable, s'opiniâtreraient à vouloir assiéger quelque place, quoique l'armée de la Reine n'y concourrait pas, le duc d'Ormond doit alors prier M. le maréchal de Villars de ne rien entreprendre contre eux, et de ne pas l'obliger par là à entrer en action. » P. O.

aucun contingent de troupes à la solde de l'Angleterre[1], mais il s'établit, avec tout son corps, à Cateau-Cambrésis, entre Villars et les assiégeants, couvrant entièrement leurs opérations. Mis ainsi à l'abri de tout danger, Eugène poussa activement ses approches ; en même temps, il ne négligea rien pour ruiner les ressources matérielles et morales de son adversaire : des partis de cavalerie menés avec une extrême vigueur parcouraient la Picardie, la Champagne, brûlant les récoltes, rançonnant les habitants, interceptant les convois, semant la terreur jusqu'aux portes de Paris.

L'inaction de Villars, en face de cette activité menaçante, était faite pour étonner ceux qui en ignoraient les motifs. A la Cour, à l'armée, des propos désobligeants circulèrent : Saint-Simon les recueillait avec un malveillant empressement. Villars commençait à souffrir lui-même de l'attitude qui lui était imposée; il chercha à en sortir et sonda Ormond sur ses intentions; il lui écrivit le 10 juin qu' « ayant des mesures à prendre pour faire agir l'armée du Roi », il le priait de lui faire connaître « ses positions » et de lui « expliquer à quoi il pouvait s'en tenir ». La réponse d'Ormond fut ambiguë. Villars insista :

Je suis très-aise d'apprendre, écrivait-il le 11 juin, que vous n'avez pas donné un seul homme des troupes qui sont à la solde de la Reine, tous les avis nous confirmant que l'investiture du Quesnoy étoit composée de troupes également prises sur les deux

[1] Il ne put pourtant pas refuser la coopération de sept bataillons et de neuf escadrons qui, quoique placés sous son commandement, étaient à la solde de la Hollande. *Ormond à Saint-John*, 8 juin 1712. P. O.

armées ; mais, Monsieur, je dois vous demander encore un éclaircissement : si toutes les troupes qui sont à vos ordres ne s'opposeront pas aux entreprises que l'armée du Roy tentera certainement sur celle du prince Eugène, si elle veut continuer le siége du Quesnoy ; je n'attends que la réponse que je vous supplie de vouloir bien me donner positive sur cela, pour me mettre en mouvement. Vous comprendrez aisément, Monsieur, que le Roy voyant l'armée du prince Eugène entreprendre un siége et sachant que celle qui est à vos ordres ne doit agir directement ni indirectement contre celle que j'ai l'honneur de commander, me sauroit très-mauvais gré de demeurer dans l'inaction. Je vous supplie, Monsieur, que la réponse dont vous voudrez bien m'honorer sur cela, ne me laisse aucun doute.

Ormond répondit le lendemain de manière à dissiper tous les doutes.

...J'ose bien espérer, Monsieur, que vous continuerez, dans les mêmes conditions, d'en attendre le résultat (des négociations), et que, nonobstant la mine qu'on fasse de vouloir pousser le siége du Quesnoy, vous éviterez, de votre côté, toute occasion de m'obliger d'user de la force, soit pour me défendre, soit pour assister M. le prince Eugène, *ce que je ne saurais m'empêcher de faire en cas qu'il fût attaqué.*

La réponse était aussi claire que possible et ne permettait pas à Villars d'agir : il renonça à toute attaque, avec l'assentiment de la Cour. « Le Roy, lui écrivit Voysin le 13, approuve fort que vous preniez le parti de ne point faire marcher son armée, jusqu'à ce qu'on soit mieux éclairé de ce qui s'est fait en Angleterre. »

De ce côté aussi la lumière ne tarda pas à se faire ; les négociations menées par Torcy avec une grande activité,

avec une remarquable intelligence de l'intérêt présent de la France et de la situation des partis en Angleterre, aboutirent bientôt à une entente. Moyennant la promesse d'une renonciation formelle de Philippe V à la couronne de France, et la remise temporaire de Dunkerque entre les mains des Anglais, une suspension d'armes de deux mois était stipulée. L'armistice devait être employé à négocier la paix générale, sur des bases déjà presque convenues, et devait être prolongé au delà de deux mois, si cela était nécessaire. Cet arrangement[1], signé le 17 juin par Saint-John à Whitehall, par Torcy le 22, à Marly, fut adressé le jour même à Villars afin qu'il en réglât avec Ormond l'exécution immédiate. Ormond se rendit le 25 au matin au quartier général des alliés et s'efforça d'amener Eugène, ainsi que les députés hollandais, à lever le siége du Quesnoy, les menaçant, en cas de refus, de se retirer avec toute l'armée qu'il commandait[2]. Il fut assez mal reçu et assez surpris du peu d'effet de sa menace ; il eut l'explication de cet échec, lorsque, de retour à Cateau-Cambrésis, ayant communiqué à ses chefs de corps auxiliaires les ordres de la Reine, il les trouva très-peu disposés à lui obéir. Eugène avait agi sur eux, sur leurs gouvernements ; il avait parlé à leurs passions, à leurs intérêts, à leur honneur militaire. Ormond comprit qu'il serait abandonné par eux et ne réussirait à détacher de l'armée alliée que le corps anglais proprement dit, c'est-à-dire à peine douze mille hommes : il eut la loyauté d'en prévenir immédiatement Villars, tout en lui

[1] Voyez le texte dans PELET, t. XI, p. 469.
[2] *Ormond à Villars*, 25 juin 1712. P. O.

demandant de lui remettre Dunkerque [1]. Villars, qui trouvait que douze mille hommes de moins à combattre ne valaient pas l'abandon d'une place aussi importante, éluda habilement la question et s'empressa de prévenir la Cour. Voysin approuva fort sa réserve ; il trouvait, lui aussi, que le marché était tout à l'avantage d'Eugène et se hâta de retirer l'ordre qu'il avait donné de livrer Dunkerque [2]. Tout sembla remis en question. Torcy écrivit à Saint-John que Dunkerque avait été cédé comme gage d'une suspension d'armes générale, que le Roi, par amour pour la paix, voulait bien restreindre l'armistice à l'armée anglaise, mais qu'il s'attendait à ce que toute l'armée aux ordres du duc d'Ormond se retirât de la lutte. Saint-John, qui lui aussi tenait essentiellement à la paix, fit la seule chose qui fût en son pouvoir, il promit de faire auprès des alliés une démarche impérative, et, s'ils refusaient, de se séparer publiquement d'eux, de leur supprimer tous les subsides de l'Angleterre et de faire une paix séparée avec la France.

La Reine, écrivait-il à Torcy le 30 juin, qui jusques icy a gardé des mesures avec ses alliés, poussés par eux à des extrémités comme celle-ci, se croira justifiée devant Dieu et les hommes en continuant les négociations ou à Utrecht ou ailleurs, sans se soucier s'ils y concourent ou non. Ainsi, Monsieur, vous devez compter, et j'ai ordre de vous promettre, au nom de Sa Majesté, que si le Roi Très-Chrétien mette la ville, citadelle et forts de Dunkerque entre les mains de la Reine, quoique toutes les troupes étrangères ou une partie de ces troupes refusent d'obéir aux

[1] Cette lettre et la réponse de Villars ont été publiées par Pelet, t. XI, p. 476.

[2] *Voysin à Villars*, 27 juin 1712. Pelet, t. XI, p. 478.

ordres du duc d'Ormonde et de se retirer avec lui, Sa Majesté ne balancera plus à conclure la paix particulière, laissant aux autres puissances un terme dans lequel elles pourront se soumettre aux conditions du plan dont la Reine conviendra avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Voici, Monsieur, la paix entre les mains du Roi [1].

Louis XIV avait trop de sens politique pour hésiter; à ses yeux la question était plus diplomatique que tactique : rompre la grande alliance, briser cette chaine de fer qui depuis dix ans étreignait la France, semér la division dans l'armée ennemie et jeter le désarroi dans l'Europe entière, c'étaient des résultats qu'il ne croyait pas acheter trop cher par le sacrifice momentané d'une place isolée. Torcy adressa le 5 juillet à Londres le consentement absolu du Roi; en même temps il invita Villars à remettre Dunkerque à Ormond, contre la déclaration de l'armistice et le retrait des troupes anglaises. Quand cet ordre atteignit le maréchal à Noyelles [2], le Quesnoy venait de capituler. On s'attendait à une plus longue résistance. M. de Labadie, qui commandait la place, était un officier de mérite que secondaient deux brigadiers de valeur, MM. de Damas et de Jarnac. Mais pouvait-on lui demander une bien grande persévérance à se défendre, lorsqu'on apportait si peu d'empressement à le soutenir? En voyant l'inaction, inexplicable pour lui, de l'armée de secours, il put croire que la Cour était résignée ou indifférente à la chute du

[1] La copie de cette lettre et de toute la correspondance se trouve dans les papiers d'Ormond.

[2] Petit village sur l'Escaut, à une lieue au-dessus de Cambrai : Villars y avait son quartier général.

Quesnoy. Pour le détromper, on le mit à la Bastille.

La déclaration de l'armistice était subordonnée à l'occupation de Dunkerque. Ormond, prenant ses instructions à la lettre, refusa de proclamer la suspension d'armes avant que la ville fût remise aux autorités anglaises : Villars, de son côté, ne voulait livrer la place qu'à bon escient : pour concilier ces responsabilités, échanger les correspondances et accomplir les formalités nécessaires, il fallut encore une dizaine de jours ; dix jours d'une cruelle inaction pour Villars, d'une fébrile activité pour Eugène. Le prince eut le temps de concentrer ses moyens d'action pour le siége de Landrecies, tout en continuant son habile propagande auprès des troupes allemandes auxiliaires et de leurs gouvernements : aux menaces anglaises il répondait par des promesses, s'engageant au nom de l'Empereur à payer la solde refusée par l'Angleterre, faisant luire aux yeux de tous l'espérance de succès que la chute rapide du Quesnoy et la mollesse apparente de Villars semblaient promettre faciles. Enfin, le 15 juillet au soir, il donna l'ordre de marche pour le lendemain, et le fit publier dans tous les campements : le 16, à quatre heures du matin, il était à la droite de l'armée attendant l'effet de ses démarches ; il eut la satisfaction de voir toutes les troupes auxiliaires venir se ranger à leur place de bataille : Prussiens, Hanovriens, Saxons, Danois, enlevés par le prince d'Anhalt et le duc de Wurtemberg, abandonnèrent successivement Ormond et se mirent sous son commandement ; tout s'ébranla dans la direction de Landrecies. Le général anglais ne put retenir auprès de lui, outre ses troupes

nationales, qu'un bataillon et quatre escadrons de Holstein, et le petit régiment liégeois de Walef-dragons. Un peu mortifié de cet abandon, il se porta le lendemain à Avesnes-le-Sec, où il publia la suspension d'armes, et prit tristement le chemin du Nord : les portes de toutes les villes gardées par les Hollandais se fermèrent devant lui; il ne put s'arrêter qu'à Gand, où se trouvait une garnison anglaise. En même temps le général Hill, venu directement d'Angleterre avec un petit corps de troupes, débarquait à Dunkerque et s'y établissait.

Villars retrouva enfin sa liberté d'action ; le terrain était déblayé devant lui de tous les obstacles que la politique et la diplomatie y avaient accumulés : il n'avait plus à résoudre qu'une question militaire, il n'avait plus qu'un seul objectif, joindre l'ennemi et le combattre. Depuis quinze jours, dans l'inaction forcée des camps, toutes les solutions de ce problème avaient été longuement discutées entre l'armée et la Cour : trop longuement même, car l'abondance des avis avait fini par produire la confusion, et la multiplicité des objections, l'hésitation; seul le Roi avait conservé une remarquable netteté de vues, une décision qui éclate dans ses dépêches, dans celles de son actif interprète Voysin : il avait deviné les projets d'Eugène sur Landrecies, et, dès le lendemain de la chute du Quesnoy, il ordonnait à Villars de défendre à tout prix la dernière place qui séparât encore l'ennemi de la vallée de l'Oise. De tous les systèmes discutés par Villars, il n'en avait retenu qu'un, celui que le maréchal avait d'ailleurs proposé en première ligne, et qui consistait à marcher sur la Selle et à offrir la bataille à

l'ennemi : il l'approuvait « comme étant la démarche la plus honorable et la plus hardie ». Mais, écrivait Voysin de sa part, le 6 juillet, « il ne suffit pas de faire une démonstration qui marque l'envie de combattre », il faut combattre et plutôt « risquer l'événement d'un combat que de souffrir que l'ennemi se rende maître de Landrecies ». Villars avait donc l'ordre, au premier mouvement d'Eugène vers Landrecies, de ne pas se contenter de se mettre dans la plaine, derrière la Selle, où il était douteux qu'Eugène vînt le chercher, mais de passer cette rivière près de sa source, et d'aborder résolûment l'ennemi pendant sa marche : le terrain serait plus coupé, plus couvert, moins propre aux manœuvres de la cavalerie, mais cela même était un avantage, la cavalerie alliée étant notoirement supérieure à la cavalerie française, tandis que l'infanterie d'Eugène était diminuée de tous les bataillons occupés à garder les longues lignes qui protégeaient ses communications du Quesnoy à Marchiennes.

L'éloignement de Marchiennes était le côté défectueux des combinaisons d'Eugène ; la grande distance qui séparait l'armée de siége de son dépôt était un embarras et un danger : ce point faible n'avait point échappé à la perspicacité de l'état-major français : couper cette ligne, isoler l'ennemi de ses ressources, c'était le moyen le plus sûr d'arrêter sa marche ; Voysin aurait voulu qu'on tentât cette opération avec un détachement ; dès le 1er juillet il la recommandait à l'étude de Villars. Mais tant que l'armée alliée était massée entre le Quesnoy et Valenciennes, l'attaque des lignes était absolument impossible : posté sur

les hauteurs de Quérénaing, à 5 kilomètres à peine de Denain, en un point d'où il découvrait tout le pays, Eugène pouvait suivre le mouvement de l'armée française et porter dans ses retranchements des forces assez nombreuses pour y défier tous ses assauts. L'opération était impraticable. Villars la jugea telle; un conseil de guerre, réuni le 3 juillet, la repoussa à l'unanimité; Voysin se résigna, et l'attaque par la haute Selle fut décidée. Sur ce point les ordres du Roi étaient formels : il les confirma le 10 juillet; la suspension d'armes avec les Anglais n'était pas encore officiellement déclarée, mais cette considération n'arrêtait pas le Roi. Au premier mouvement d'Eugène sur Landrecies, Villars avait ordre d'inviter Ormond à s'écarter de sa route; si le général anglais refusait de s'éloigner, Villars devait passer outre, et engager le combat « au hasard que les Anglais y fussent mêlés », plutôt que de laisser échapper une occasion que le Roi considérait comme suprême et décisive [1].

Il semble donc que le 16 juillet dans la journée, en apprenant d'Ormond qu'Eugène marchait sur Landrecies et que lui-même s'éloignerait le lendemain, Villars n'eût qu'une seule chose à faire, exécuter les ordres du Roi et aborder l'ennemi pendant sa marche de flanc. Il hésita pourtant. Fut-ce irrésolution, effet d'une perplexité à tout prendre assez naturelle? Fut-ce intuition soudaine d'un meilleur parti à prendre et qui fut pris quelques jours plus tard? La lumière ne se fera jamais complétement sur les

[1] *Le Roi à Villars.* Marly, 10 juillet 1712. Pelet, t. XI, p 491.

sentiments qui agitèrent l'esprit mobile du maréchal, au moment de jouer sur une dernière carte les destinées de son pays qu'il aimait, et sa réputation de capitaine, à laquelle il tenait démesurément. Saint-Simon a cru à un moment de défaillance et l'a qualifié avec sa sévérité habituelle. Pour nous, qui savons faire la part des faiblesses humaines et qui n'ignorons pas de quel poids, dans les guerres malheureuses, pèse sur les caractères les mieux trempés la responsabilité du commandement suprême, nous suspendrons notre jugement; nous laisserons parler les faits eux-mêmes, et nous ne croirons pas avoir diminué les droits de Villars à la reconnaissance de l'histoire, s'il résulte de notre exposé sincère que pour sauver la France, il dut non-seulement triompher de difficultés exceptionnelles, battre un ennemi redoutable, mais commencer par se vaincre lui-même.

Le 18 donc, au lieu de se porter résolûment en avant, comme le lui commandaient les ordres du Roi et la raison stratégique, Villars convoqua un conseil de guerre. Montesquiou, Puységur, Albergotti, Geoffreville et d'autres officiers généraux[1] y assistaient; il essaya de faire approuver par eux son projet de marche sur la basse Selle; il avait l'espoir d'y attirer l'ennemi à un « combat de plaine où », disait-il, « la valeur de la nation peut avoir la première part ». Le conseil fut unanime à repousser ce projet; tous les officiers présents offrirent de signer de

[1] Parmi eux se trouvait le marquis de Silly, le correspondant secret de Voysin, qui envoya au ministre un compte rendu de la séance, lequel se trouve au Dépôt de la Guerre, vol. 2380, n° 15. Nous l'avons imprimé à la suite du tome III des *Mémoires de Villars*.

leur nom leur opinion. Ils furent également tous d'avis qu'il fallait secourir Landrecies au plus tôt, et pour cela se porter sans tarder sur la Sambre, en tournant la Selle par sa source. C'était aussi, nous le savons, le plan recommandé par le Roi : Villars ne pouvait faire autrement que de se soumettre, il le fit de bonne grâce. Il fut convenu qu'on marcherait le lendemain. En rendant compte au ministre de cette séance, Villars disait qu'il avait eu le regret de constater dans l'armée certains symptômes de faiblesse; mais, se hâtait-il d'ajouter, « au premier coup de canon tiré, tout le monde retrouvera son ancienne valeur ».

Le lendemain 19, tout s'ébranla, l'Escaut fut passé entre Crèvecœur et le Catelet; mais on fit très-peu de chemin, il semblait que Villars s'avançât avec répugnance dans une direction qu'il n'avait pas choisie. Le 20, l'étape fut plus sérieuse; les troupes marchaient avec entrain, elles sortaient avec joie de leur longue inaction, et l'ardeur renaissait avec le mouvement. Villars s'arrêta à Cateau-Cambrésis et déploya son armée le long de la Selle, avec l'espoir qu'Eugène viendrait l'y attaquer; il attendit toute la journée du 21, se contentant d'envoyer dans toutes les directions de nombreux partis de cavalerie; lui-même alla de sa personne reconnaître les positions de l'ennemi. Il constata que son adversaire avait activement employé les inexplicables délais qu'il lui avait laissés. Eugène avait partagé son armée en deux corps : l'un tenait Landrecies investi et s'entourait d'une ligne de circonvallation déjà presque achevée; l'autre, placé sous son commandement immédiat, couvrait les opérations du siége dans des positions très-

bien choisies; elle avait sa droite à Bermerain, son centre à Poix, sa gauche à la Sambre, la forêt de Mormal derrière; son front était protégé par un affluent de l'Écaillon et un petit bois en avant de Landrecies : une trouée existait entre ce bois et la Sambre, mais on travaillait activement à la fermer par un retranchement garni d'artillerie [1]. Il était évident qu'Eugène était décidé à attendre l'attaque des Français et à ne pas se laisser distraire de son objectif : la prise de Landrecies. Villars comprit qu'il arrivait trop tard, et qu'il ne pouvait, sans de grandes difficultés, enlever les positions retranchées de l'ennemi; il prévint la cour des obstacles qu'il rencontrait, et demanda de nouveaux ordres.

En attendant le retour de son courrier, il chercha, dit-il [2], « à défaut d'une bataille dans un pays ouvert, une occasion qui fût aussi nuisible aux ennemis qu'une bataille ». Sa pensée fut ainsi ramenée aux lignes de Marchiennes, que son instinct militaire lui désignait comme le véritable point d'attaque. Tant que l'ennemi surveillait ces lignes avec toute son armée, on ne pouvait sérieusement songer à les forcer; mais maintenant qu'en se rapprochant de la Sambre il s'était éloigné de Denain, n'était-ce pas là qu'il fallait frapper le coup décisif? Villars se le demandait avec une intensité d'attention croissante. La veille même il avait reçu du Roi une lettre qui indiquait les mêmes préoccupations : « Ma première pensée, écrivait Louis XIV [3], avait

[1] Voyez la carte placée en regard de la page 42.
[2] *Villars au duc d'Ormond*, 25 juillet 1712. P. O.
[3] *Le Roi à Villars*. Fontainebleau, 17 juillet. D. G., 2580, n° 5.

été, dans l'éloignement où se trouve Landrecies de toutes les autres places d'où les ennemis peuvent tirer leurs munitions et convois, *d'interrompre leur communication en faisant attaquer les lignes de Marchiennes,* ce qui les mettrait dans l'impossibilité de continuer le siége. Mais comme il m'a paru que vous ne jugiez pas cette entreprise sur les lignes de Marchiennes praticable, je m'en remets à votre sentiment et je ne puis que vous confirmer mes précédents ordres que je vous ai donnés pour empêcher le siége de cette place. » Le même jour Voysin écrivait au comte de Broglie : « S'il était possible dans ce grand éloignement (de Landrecies à Marchiennes) d'attaquer les lignes de Denain pour couper la communication, ce moyen paraîtrait le plus assuré et le moins hasardeux, pour les obliger à lever le siége, et vous feriez bien d'en écrire vous-même à M. le maréchal de Villars. » Ainsi la véritable pensée du Roi était l'attaque de Denain, et en insistant sur la marche vers Landrecies, il croyait se conformer au sentiment de Villars; celui-ci de son côté n'exécutait que par obéissance une opération qu'il jugeait très-dangereuse; curieux exemple des malentendus qui peuvent se produire par l'abus de la correspondance et l'interversion des rôles. Le rôle du ministre est de préparer l'instrument de guerre, non de le manier : sa fonction est de bien choisir les chefs, non de les diriger; le devoir des chefs est de commander effectivement et de savoir prendre la responsabilité de leurs mouvements. Villars, en sollicitant chaque jour des ordres, en affectant, dans sa fatigante correspondance, une excessive défiance de lui-même, avait obligé le ministre à sortir

de sa réserve, à dicter les opérations de détail; on en voit les inconvénients. Heureusement, sous la pression de circonstances impérieuses, la lumière se fit dans l'esprit de Villars, son instinct d'homme de guerre se réveilla et lui inspira les habiles manœuvres qui devaient assurer le succès. Le Roi d'ailleurs n'entendait pas entraver son initiative; tout en insistant avec énergie pour une action vigoureuse et prompte, il lui écrivait[1] : « C'est à vous à déterminer et le temps et le lieu de l'action, et à prendre tous les meilleurs arrangements pour y réussir. » Le 21, autorisé par ces paroles et par les regrets mêmes du Roi, Villars se décida à faire attaquer Denain par un détachement de son armée; l'opération fut fixée au 22; MM. de Broglie et de Vieux-Pont furent chargés de la diriger. Le prince de Tingry, qui commandait dans Valenciennes, eut l'ordre de sortir avec la garnison de la place et d'aborder à revers les lignes ennemies, tandis que les deux généraux les attaqueraient de front.

J'ai été voir, écrit Villars le 21 au soir, comment nous pourrions attaquer le camp de Denain, à quoi l'on n'a pu songer que dans le temps que nous éloignons l'armée ennemie de l'Escaut, car, lorsqu'elle y avoit sa droite, on ne pouvoit le tenter avec aucune apparence de succès. Je compte donc faire demain toutes les démarches qui pourront persuader l'ennemi que je veux passer la Sambre, et je tâcherai d'exécuter le projet de Denain, qui seroit d'une grande utilité. S'il ne réussit pas, nous irons par la gauche; je suis assez bon serviteur du Roi, pour garder la bataille pour le dernier. Elles sont, comme vous le savez, dans la main

[1] *Le Roi à Villars.* Fontainebleau, 21 juillet 1712. D. G.

de Dieu, et de celle-ci dépend le salut ou la perte de l'État; je serois un mauvais Français et un mauvais serviteur, si je ne faisois pas les réflexions convenables.

Cependant l'inaction de Villars avait éveillé l'attention vigilante du prince Eugène; il était informé, en outre, que la garnison de Valenciennes avait pris les armes; il conçut quelque soupçon, et, pour parer aux éventualités, il fit rapidement reprendre à la droite de son armée ses anciennes positions de Quérenaing. Le 22, au matin, une partie de ces troupes, jointe à des détachements du camp de Denain, se porta sous les murs mêmes de Valenciennes et fit un grand fourrage. Devant ce déploiement de forces, Tingry ne crut pas pouvoir sortir de la place, Broglie, averti à temps, renonça à l'attaque. « Ces deux messieurs ont jugé l'entreprise impossible, écrivit le soir même Villars à Voysin : j'en suis très-fâché; mais quand ceux-là refusent, je n'irai pas offrir la commission à d'autres. Cette affaire ne pouvant s'exécuter, j'ai marché à la Sambre. »

On peut aisément se figurer les impressions de la Cour en recevant coup sur coup ces dépêches contradictoires : le 20, hésitation à attaquer sur la Sambre et demande de nouveaux ordres; le 21, annonce du projet sur Denain; le 22, abandon de ce projet et reprise des vues sur la Sambre. A la première de ces lettres, le Roi répondit par un blâme contenu et attristé : « Les ennemis ne manqueront pas de profiter du temps que vous leur donnez, la chose demande une détermination plus prompte, vous pourriez prendre votre parti sur mes précédentes lettres, sans demander de nouveaux ordres... Je ne crois pas pou-

voir mieux m'expliquer que j'ai fait par mes lettres précédentes. Mon intention n'est pas de vous engager à faire ce qui est impossible, mais tout ce qu'il est possible d'entreprendre pour secourir Landrecies et empêcher que les ennemis se rendent maîtres de cette place, *vous devez le faire*[1].» La réponse à la seconde dépêche de Villars indique un mécontentement croissant et blâme formellement la reprise du projet sur Denain. C'est Voysin qui fut chargé d'exprimer le sentiment du Roi sous une forme confidentielle et amicale[2]; il représenta au maréchal la grave responsabilité qu'il assumait en différant l'attaque et exposant Landrecies à être pris faute de secours : « Je souhaite fort que votre dessein sur le camp de Denain réussisse promptement; mais si cela manquait, vous auriez peut-être grand regret dans la suite... et si, après toutes les réflexions que vous faites, Landrecies se trouvait pris, il semble que vous en prenez sur vous l'événement et les suites. » Cette fois, le reproche tombait à faux; quand il arriva à destination, Villars était maître de Denain. Sortant enfin d'une attitude qui avait trop duré, il avait su « prendre sur lui l'événement », et la victoire avait justifié son initiative.

Comment ce revirement subit s'opéra-t-il? comment ce projet sur Denain, rejeté d'abord par Villars, adopté ensuite et abandonné par lui le même jour, fut-il repris de nouveau et victorieusement exécuté? Les ennemis de Villars, en tête desquels on ne s'étonnera pas de trouver Saint-Simon[3],

[1] *Le Roi à Villars.* Fontainebleau, 21 juillet 1712. Pelet, t. XI, p. 71.

[2] Voy. le texte complet de la lettre dans Pelet, t. IX, p. 74.

[3] On connaît le procédé invariable de Saint-Simon, qui consiste à dire que toutes les batailles gagnées par Villars auraient été évitées ou perdues

attribuèrent ce changement à l'intervention du maréchal de Montesquiou, qui aurait triomphé des hésitations de

sans l'intervention d'un de ses subordonnés. A Friedlingen, Magnac; à Hochstædt, Dusson; à Denain, Montesquiou. Ce dernier, voyant les hésitations de Villars, aurait écrit à la Cour pour proposer l'attaque de Denain, et aurait reçu du Roi l'approbation de son projet et l'ordre secret de l'exécuter, même malgré Villars : ainsi aurait-il fait, entraînant son chef inerte, qui, suivant la queue de la colonne, ne serait arrivé à Denain que longtemps après la victoire gagnée. Tout ce roman s'évanouit devant les pièces officielles. La correspondance de Montesquiou avec Voysin est au Dépôt de la Guerre; on n'y découvre pas trace de la mission qui lui aurait été donnée; bien plus, il résulte des documents analysés ci-dessus que Montesquiou, au conseil du 3 juillet, se prononça contre l'expédition de Denain; à celui du 18, insista pour la marche sur Landrecies, et que le 21, la Cour, loin de donner l'ordre de marcher sur Denain, blâma formellement Villars d'avoir repris un projet qu'elle avait conseillé, il est vrai, mais qu'elle avait positivement abandonné. Il n'y a au Dépôt de la Guerre qu'une lettre du Roi à Montesquiou, du 27 juillet, le félicitant simplement de la part qu'il avait eue « dans le projet et dans l'exécution », et remarquant qu'il ne lui a « rien dit du détail de l'action »; une lettre de Voysin du même jour, félicitant Montesquiou « du concert avec lequel il a agi avec le maréchal de Villars », et enfin une réponse très-courte de Montesquiou, du 29, dans laquelle il mentionne la peine qu'il a eue à faire exécuter une marche « qui n'était du goût de personne dans l'armée ». (Voy. ces pièces dans PELET, t. XI, p. 503 et suiv.) Ce n'est que douze ans après, à l'occasion de sa nomination comme chevalier de l'Ordre, que Montesquiou rédigea, avec ses souvenirs, une relation de la bataille assez malveillante pour Villars. (PELET, t. XI, p. 539.) Il y reconnaît néanmoins qu'il passa l'Escaut avec lui et l'attendit pour attaquer le retranchement du camp. Il prétend qu'entre le passage de l'Escaut et l'assaut, Villars pensa à se retrancher, idée tellement absurde qu'elle n'est pas admissible; il prétend enfin que l'armée étant encore près de Cambrai, c'est-à-dire vraisemblablement dans les premiers jours de juillet, il proposa à Villars d'aller attaquer Denain en passant la Sensée au bac d'Aubencheul par une *marche secrète*, et que Villars ne goûta pas cet avis. Si ce projet fut proposé, ce qui est fort douteux (puisque le 3 juillet Montesquiou se prononçait publiquement contre une opération analogue), Villars eut bien raison de le rejeter : il était impraticable; la marche d'une armée entre Bouchain et Douai, occupés par l'ennemi, ne pouvait pas être *secrète* pour les garnisons de ces villes; elle ne pouvait davantage être dérobée à Eugène, campé entre Valenciennes et le Quesnoy avec toute son armée. Le corps français engagé dans le quadrilatère Bouchain, Douai, Marchiennes, Denain, avec l'ennemi maître des ponts de l'Escaut sur son flanc, était exposé, en cas d'échec, à un désastre irréparable. N'oublions pas enfin que Saint-Simon lui-même a infirmé le témoignage de Montesquiou en nous disant (t. VII, p. 110) qu'il avait le goût de l'intrigue, des voies détournées et des instruments subalternes.

Villars et l'aurait décidé à attaquer les lignes. Le lieutenant général de Vault, le grave et consciencieux auteur du grand travail historique publié par Pelet, incline vers la même opinion; il base surtout son sentiment sur le silence gardé par Villars après l'action et l'absence au Dépôt de la Guerre de tout rapport adressé par lui sur la bataille du 24; cet argument s'écroule devant ce fait que nous avons retrouvé en Angleterre, dans les papiers d'Ormond, la relation même du maréchal; écrite quelques heures après la victoire, elle a tous les caractères de la sincérité [1]. Il en ressort que Villars, n'ayant pas réussi le 18 et le 19 à amener l'ennemi à un combat dans les plaines de la basse Selle, ne se soucia jamais de l'aborder dans ses positions retranchées devant Landrecies, et que toutes les démonstrations qu'il fit du côté de cette place n'eurent d'autre but que d'y attirer l'ennemi et de l'amener à dégarnir le point qu'il avait résolu d'attaquer. Nous retrouvons dans cette conception stratégique la manœuvre favorite de Villars et la marque de son empreinte : c'est la manœuvre de Friedlingen et de Stolhofen, celle qui avait assuré la prise de Kehl et devait assurer celle de Landau : à savoir une série de mouvements trompant l'ennemi, puis, au moment favorable, une contre-marche rapide portant toutes les forces concentrées sur le point secrètement choisi, enfin une attaque si brusquement et si vigoureusement menée, que la position était enlevée avant que l'ennemi, revenu de son erreur, ait eu le temps

[1] Nous l'avons imprimée à la suite du tome III des *Mémoires de Villars*.

de la réparer. Le plan est bien de Villars : qu'il ait hésité, mis longtemps à le discerner, à l'adopter, paru faiblir avant de l'exécuter, soit ! Tout homme a ses imperfections, et nous n'avons jamais dissimulé celles de Villars : que dans ces heures d'angoisse solitaire et d'intimes perplexités, il ait été bien conseillé et utilement soutenu par Montesquiou, nous l'admettons sans peine. Montesquiou avait de réelles qualités militaires; dégagé des responsabilités du commandement en chef, il avait l'esprit plus libre et la décision plus facile. Villars le consultait dans toutes les circonstances importantes, tous ses mouvements étaient concertés avec lui; il reconnut loyalement [1] la part qui lui revenait dans la conception et l'exécution de l'opération sur Denain; mais, de même que, vaincu, il eût seul porté la responsabilité de la défaite, vainqueur, il a droit à la meilleure part de gloire.

Le 22 juillet, nous l'avons déjà dit, Villars était au Cateau-Cambrésis. C'est là que vers midi, il reçut les rapports de Broglie, lui annonçant qu'il renonçait à attaquer Denain. Il lui fut alors démontré que l'opération sur ce camp, telle qu'elle était comprise dans le cabinet du Roi, c'est-à-dire une diversion exécutée par un détachement, était impossible. Pour prendre Denain, il fallait en écarter l'ennemi et y employer toute l'armée. Qu'on donnât suite au projet ainsi modifié, ou que l'on se décidât à essayer de débloquer directement Landrecies, il fallait se porter sur la Sambre. C'est ce que fit Villars; dans l'après-midi il passa la Selle, et lais-

[1] *Villars au Roi*, 24 juillet. *Villars à Voysin*, 29 juillet. (PELET, t. XI, p. 496, 506.)

sant sa gauche au Cateau, il s'établit avec sa droite au petit village de Mazinghien, sur la Sambre. Informé de ce mouvement, Eugène, sans quitter son quartier général de Bermerain, rapprocha aussi sa gauche de la Sambre et garnit de troupes et d'artillerie le retranchement à peine achevé qui joignait cette rivière aux bois. L'attaquer dans ces positions était fort difficile : le seul moyen d'aborder l'ennemi avec quelques chances de succès était de passer la Sambre, de tâcher d'empêcher Eugène de la passer à son tour, et d'attaquer la circonvallation de la rive droite. Albergotti et Geoffreville, qui avaient été reconnaître le terrain, déclaraient l'opération praticable; Villars l'adopta en apparence. Dès le 23 au matin, les colonnes se massèrent sur les bords de la rivière; des détachements passèrent sur la rive droite; on commença ostensiblement des ponts au Catillon et près de l'abbaye de Fémy; le bruit se répandit dans le camp que la bataille était proche et y excita tous les esprits. Cependant la pensée de Villars était ailleurs, et son parti était pris.

Une fois bien décidé, il n'hésite plus : l'homme d'action se réveille, il se retrouve avec ses qualités d'activité, de décision, de prévoyance. Enfermé avec Montesquiou et ses cinq officiers d'état-major [1], Contades, Puységur, Beaujeu, Monteviel et Bongars, il combine avec eux tous les détails de la journée du lendemain. L'opération est des plus délicates qui se puissent tenter. Il faut faire devant l'ennemi, et à son insu, une marche de flanc de huit à

[1] On les appelait alors *officiers du détail*.

neuf lieues, passer une rivière et enlever des retranchements bien défendus, avant que l'ennemi ait eu le temps de venir prendre l'assaillant en queue. La première condition du succès est le secret le plus absolu; pour tromper l'ennemi, il convient d'abord de tromper les siens : « Toutes les ruses petites ou grandes [1] » sont bonnes et ne sont pas négligées. Aucun des chefs de corps n'est prévenu; tous croient à une attaque sur Landrecies et s'y préparent : Albergotti vient même la discuter avec Villars; il la trouve très-hasardée, il croit de son devoir d'en signaler à son chef les dangers : « Allez vous reposer quelques heures, monsieur d'Albergotti, se contente de lui dire Villars; à trois heures du matin vous saurez si les retranchements de l'ennemi sont aussi bons que vous le croyez. »

On travaille bruyamment aux ponts sur la Sambre, des escouades ouvrent des passages pour l'artillerie dans les bois de Fémy, sur la rive droite, d'autres coupent des fascines pour combler le fossé de la circonvallation : tous les travaux s'exécutent avec entrain et ardeur. Poussant la prévoyance plus loin, Villars n'envoie pas de courrier à Versailles : il a mandé la veille au Roi qu'il renonçait provisoirement à l'entreprise sur Denain, il le laisse dans l'inquiétude [2] que lui cause cette nouvelle évolution ; s'il

[1] *Mémoires de Villars*, t. III.

[2] Le Roi attend votre courrier : ce ne sera pas sans quelque espèce d'inquiétude. *Voysin à Villars*, 23 juillet. D. G. — Madame de Maintenon écrivait à l'une des dames de Saint-Cyr le 24 : « Il se doit passer quelque chose en Flandre dont il ne faut rien dire, mais je vous prie de mettre demain tout le monde en prières et de ne rien oublier vous-même, ma chère

écrit, ce sont des billets destinés à tromper l'ennemi [1]. Vers midi, il envoie tous ses hussards battre la plaine entre l'Escaut et la Selle jusqu'à la hauteur de Bouchain, afin qu'aucun coureur ennemi ne puisse passer d'une rivière à l'autre et surprendre le mouvement qui se prépare.

Eugène avait été informé des dispositions prises sur la Sambre : tout semblait lui démontrer que l'intention de son adversaire était de débloquer Landrecies ; mais la longue inaction de Villars lui faisait douter de son audace ; il ne quitta pas son quartier général de Bermerain ; néanmoins il prit, à tout événement, ses dispositions de combat, serrant sa gauche sur la place, rappelant à lui le corps de droite, sauf six bataillons qui furent laissés dans les lignes de Thiant, sur la rive droite de l'Escaut.

Cependant le jour tombait : le moment d'agir était venu. Les officiers de détail vont porter les ordres de marche à tous les chefs de corps : ceux-ci croient à une erreur et protestent, mais les ordres étaient formels, on obéit ; les soldats, voyant qu'on leur fait tourner le dos à l'ennemi, croient à une nouvelle défaillance ; des murmures se font entendre. Montesquiou, qui préside lui-même à l'exécution des détails, est obligé d'insister. A l'entrée de la nuit, tout s'ébranle selon l'ordre convenu. En tête, marchent

fille, pour obtenir de Dieu une fin heureuse de cette triste campagne. » Geffroy, *Madame de Maintenon*, t. II, p. 311.

[1] De ce nombre est un billet écrit à M. de Saint-Frémont et dont on trouvera le texte à l'appendice du tome III des *Mémoires*. Saint-Frémont commandait la place de Maubeuge et n'était pas sous les ordres directs de Villars : Villars lui annonce qu'il va passer la Sambre : s'il avait réellement eu cette intention, il eût commis une grave imprudence en la consignant sans motif dans une lettre insignifiante, qui avait toutes les chances d'être interceptée par les coureurs ennemis.

Vieux-Pont avec trente bataillons, une brigade d'artillerie et les équipages de pont. Broglie le suit avec sa cavalerie : il a pour mission de surveiller la colonne et d'empêcher qu'aucun homme ne s'en détache. Albergotti vient ensuite avec vingt bataillons et quarante escadrons. Coigny effectue avec sa cavalerie une démonstration sur la rive droite de la Sambre, en face de Landrecies ; puis, aussitôt la nuit close, il repasse sans bruit la rivière et fait l'arrière-garde de l'armée. On marche toute la nuit sans obstacle, parallèlement à l'Escaut et à la Selle, dans la plaine qui sépare ces deux cours d'eau. Au point du jour, c'est-à-dire vers quatre heures du matin, les têtes de colonnes atteignent l'Escaut, près du moulin de Neuville : les soldats sont fatigués de cette longue marche dans les ténèbres ; les chevaux qui traînaient les lourds équipages de pont, exténués et de qualité médiocre, n'ont pu suivre ; il se produit un temps d'arrêt qui amène un moment d'hésitation : on parle de camper sur place et de se retrancher : Montesquiou combat cette idée absurde ; Villars, accouru dans sa chaise de poste, occupe gaiement le temps en faisant manger aux troupes une bouchée. Cependant les pontons ont rejoint ; on procède fiévreusement à la construction de trois ponts. Il est sept heures du matin : les éclaireurs ennemis commencent à paraître de l'autre côté de l'Escaut. Il n'y a pas un instant à perdre, il y va du salut de l'armée et de la France.

Vers le même moment, Eugène, prévenu du mouvement de Villars, s'est rapidement porté à cheval, avec quelques officiers, sur une hauteur d'où il put découvrir l'armée

française. Parmi les aides de camp qui l'accompagnent se trouve le jeune Maurice de Saxe, le futur vainqueur de Fontenoy, alors âgé de dix-sept ans, volontaire au service de l'Empereur; il nous a laissé un récit de cette chevauchée matinale[1]. Eugène voit des régiments français massés dans le coude de l'Escaut : il ne leur suppose pas l'intention de passer la rivière, ni la hardiesse d'attaquer ses retranchements; Villars n'a plus de ces audaces. « Allons dîner », dit-il à son escorte. S'il avait compris ou mieux jugé son adversaire, il pouvait lui créer les plus sérieuses difficultés; il avait le temps de ramasser une force suffisante et d'atteindre l'armée française à cheval sur l'Escaut, c'est-à-dire dans la position la plus dangereuse de toutes. « Elle était perdue », écrit le maréchal de Saxe. La confiance injurieuse d'Eugène la sauva : il devait payer cher ce mouvement de dédain. A peine était-il à table qu'un courrier d'Albermarle vint lui annoncer que les Français avaient passé l'Escaut et faisaient mine de l'attaquer. Il était dix ou onze heures : Eugène saute à cheval et court à bride abattue vers Denain en donnant à ses troupes l'ordre de se former et de le suivre. Mais il était trop tard : l'occasion était perdue.

Villars, aussitôt ses trois ponts achevés, avait fait passer Broglie et sa cavalerie. Celui-ci ramenait sans peine quelques patrouilles ennemies, se portait au galop à Escaudain, à travers la plaine unie, y abordait la double ligne qui menait de Marchiennes à Denain, ce chemin fortifié

[1] *Rêveries du maréchal de Saxe*, liv. II, ch. v.

que l'ennemi, dans sa confiance dédaigneuse, appelait déjà « le grand chemin de Paris » ; il franchissait avec ses chevaux l'épaulement dégarni de troupes, trouvait un convoi de pain qui cheminait vers Denain sous la protection de deux bataillons, tombait sur l'escorte, la dispersait, s'emparait des voitures, et s'établissant solidement en travers de la route, coupait la communication avec Marchiennes.

Pendant ce temps, le corps de Vieux-Pont a passé l'Escaut à son tour. Villars a défilé en tête de la brigade de Navarre; il est à cheval; il a mis son buffle des jours de bataille, celui « qui lui porte bonheur ». Son entrain se communique aux soldats qui traversent gaiement, dans la boue jusqu'aux genoux, les marais qui bordent le fleuve. Les colonnes se forment dans la plaine, la traversent sans obstacle, pénètrent à la suite de Broglie, près d'Escaudain, entre les lignes fortifiées. Laissant Montesquiou les disposer pour l'attaque à mesure qu'elles arriveront, Villars retourne aux ponts; le défilé des troupes est trop lent à son gré. Il s'attend à voir paraître Eugène par la Selle et tomber sur son arrière-garde; crainte de surprise, il la fait mettre en bataille, appuyée aux lignes que l'ennemi a faites l'année précédente autour de Bouchain. Les troupes attendent ainsi leur tour de passer l'Escaut.

Ces précautions étaient inutiles. Eugène n'a pas pris au sérieux l'opération de Villars et n'a pas fait le mouvement qui aurait pu si gravement la compromettre. Arrivé seul de sa personne à Denain, vers midi, il a vu les têtes de colonnes françaises en marche et compris sa faute. Il s'est hâté de faire sortir du camp la cavalerie, désormais inutile,

ainsi que les bagages en danger, et d'y faire entrer les six bataillons qui gardaient les lignes de Thiant; puis recommandant à Albermarle de tenir jusqu'à la dernière extrémité, il est retourné au galop au-devant de ses troupes presser leur marche.

Tout l'avenir de la journée dépend de la célérité : la victoire sera au premier qui atteindra les ponts qui joignent le camp de Denain à la rive droite de l'Escaut. Bientôt les colonnes autrichiennes apparaissent sur les hauteurs de Quérénaing : il leur faut moins de deux heures pour arriver. Montesquiou les voit; il n'a encore disposé pour l'attaque que trente-trois bataillons, il veut les lancer en avant sans attendre Villars et le reste de l'armée. Contades, le fidèle major général de Villars, le supplie de ne pas faire à son chef l'injure et le chagrin d'attaquer sans lui; Montesquiou attend; Villars, prévenu, accourt avec Albergotti; on décide l'assaut immédiat; Albergotti demande à faire des fascines pour combler le fossé du camp : « Croyez-vous, lui répond Villars en montrant l'armée d'Eugène, que ces messieurs nous en donnent le temps? Les fascines seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé. » Et il donne l'ordre de marche.

Les trente-trois bataillons sont disposés en onze colonnes; chaque colonne de trois bataillons déployés, précédés des grenadiers et piquets qui forment comme une quatrième ligne; dans l'intervalle des colonnes sont les petites pièces de campagne qui tirent tout en marchant. A la droite des lignes sont les deux maréchaux de France; à la gauche, Albergotti. Les officiers généraux sont distribués

dans les colonnes, les colonels marchent en tête de leurs régiments. Ce sont, outre ceux que nous avons déjà nommés, le prince d'Isenghien, le prince Charles de Lorraine, le marquis de Monchy, le duc de Mortemart, MM. de Dreux, de Nangis, de Tourville qui fut tué, de Meuse qui fut blessé, Brendlé, Rosel, Lavallière et tant d'autres, l'élite de l'armée et de la noblesse françaises. Ainsi que l'a prédit Villars, le premier coup de canon a dissipé toutes les hésitations des derniers jours. L'infanterie, vigoureusement menée, voyant clairement le but et sentant la gravité des circonstances, a retrouvé ses incomparables qualités offensives. Elle marche en ordre admirable, comme à la parade, l'arme au bras, sans tirer un coup de fusil : son canon seul envoie de temps à autre d'inoffensives volées. L'artillerie du camp répond au contraire par de meurtrières décharges : les boulets, puis la mitraille, font dans les rangs de sanglantes trouées. Arrivées à portée de mousquet, les colonnes sont accueillies par le feu le plus vif : elles continuent, sans broncher, leur marche ferme et silencieuse; à vingt pas, le feu redouble; plus de quinze cents hommes déjà jonchent la terre. Deux bataillons seulement hésitent et « font un coude »; les trente autres, poussés en avant par l'ivresse communicative de la charge, descendent dans le fossé, toujours l'arme au bras, et escaladent le retranchement palissadé : les Hollandais, stupéfaits, dominés par l'ascendant moral de cette fière attitude, n'attendent pas le choc; ils reculent. Le torrent humain bondit par-dessus l'épaulement et déborde de toutes parts; fusillés à bout portant, poursuivis la baïonnette dans les reins, les Hollandais

tourbillonnent; ils courent à l'Escaut; le pont de Denain s'écroule sous la masse accumulée des premiers fuyards; il n'y a plus d'issue; tout est tué ou pris. Le comte d'Albermarle a essayé en vain de tenir dans les cours de l'abbaye avec un petit groupe d'hommes déterminés : il est cerné et obligé de se rendre; il remet son épée à Villars lui-même, ainsi que le prince d'Holstein, le prince d'Anhalt et plusieurs officiers généraux.

Eugène, arrivé sur la rive droite de l'Escaut avec ses premières colonnes, ne peut qu'assister impuissant au désastre. Le pont de Prouvy n'a pas été coupé : il y court; mais Tingry, sorti de Valenciennes avec sa garnison, l'occupe en force. Eugène engage à travers le fleuve une fusillade sans effet; l'infanterie française, à l'abri derrière les retranchements conquis, y répond victorieusement; après avoir inutilement fait tuer sept ou huit cents hommes, Eugène renonce à passer le fleuve, et mordant ses gants de dépit, donne l'ordre de la retraite.

Tel fut le combat de Denain : combat justement célèbre, parce que ses conséquences dépassèrent de beaucoup les résultats immédiats de la journée; un camp retranché enlevé d'assaut, dix-sept bataillons ennemis détruits, beaucoup de canons pris, des trophées militaires, c'étaient certainement des avantages sérieux et glorieusement acquis, mais ils laissaient intacte l'armée d'Eugène, dont la masse principale n'avait été entamée ni dans son organisation, ni dans son prestige, et restait redoutable. A ne juger que les apparences extérieures des choses, il semblait que le coup ne fût pas décisif et qu'Eugène pût, par un effort éner-

gique, en réparer les effets. Mais on sait le rôle des causes morales dans les péripéties de la guerre; la confiance en soi et dans les instruments dont on dispose, cet élément primordial du succès, a changé de camp : dans l'armée française, si prompte à renaître, elle réveille toutes les qualités de la nation; Villars lui-même, qui a toutes les aptitudes, bonnes ou mauvaises, de la race, retrouve l'activité, la décision, les inspirations qui paraissaient sommeiller; les coups se succèdent, rapides, pressés, frappés au bon endroit : dès le soir même de la bataille, Broglie a couru avec sa cavalerie investir Marchiennes; mais la place est forte, entourée de marais, il faut un siége en règle : Villars, voulant reconnaître la part qui revient à Montesquiou dans le grand succès de la veille, le charge de le conduire; en six jours de tranchée la place est forcée, sa garnison prisonnière de guerre, cent quarante balandres chargés de vivres et de munitions, soixante pièces de canon, le matériel de siége, toutes les ressources accumulées à grands frais par l'ennemi, sont pris ou noyés dans la Scarpe. Eugène lève le siége de Landrecies, et, abandonnant sa grosse artillerie, remonte du côté de Mons; Saint-Amand, Douai, le Quesnoy, Bouchain [1], sont

[1] Au siége de Bouchain, Villars s'exposa, comme dans sa jeunesse, de la manière la plus brillante. Nous trouvons dans une lettre de Dumontet, un de ses secrétaires, au président de Cholier, à Lyon, le passage suivant :

« Les boulets traversant le parapet de la tranchée coupèrent en deux des soldats, dont la moitié du corps tomba presque sur celuy de notre grand général, que Dieu conserve à vue d'œil dans le péril où il s'expose. Le Roy vient de lui donner six pièces de canon, de celles prises à Marchiennes, pour mettre à Villars, accompagnées d'un brevet de don magnifique par ses termes et très-juste dans ce qu'il contient.

» Hapres, 15 octobre 1712. »

(*Archives du comte de Cibeins.*)

repris coup sur coup, sous ses yeux, sans qu'il tente aucun mouvement pour sauver ces conquêtes chèrement achetées; c'est à son tour d'hésiter et de regarder faire : paralysé par les Hollandais découragés, sans argent pour maintenir la fidélité des troupes auxiliaires, il abandonne la campagne; à Utrecht, les plénipotentiaires français ont relevé la tête, la paix se signe avec la Hollande et la Savoie : la France a retrouvé sa frontière du nord. L'Autriche n'accepte pas l'échec, elle n'a pas renoncé à entamer la frontière du Rhin et à garder celle des Pyrénées; elle veut continuer la guerre, mais l'impulsion partie de Denain se continuera aussi; Villars, l'année suivante, dans une dernière et brillante campagne, prendra Landau et Fribourg devant Eugène paralysé et impuissant, il assurera à la France ses frontières nécessaires et effacera la trace de neuf années de revers.

Une seule journée a amené ces grands résultats : c'est son titre à l'attention de l'histoire, la juste cause de la notoriété et de la gloire qu'elle a attachées au nom de Villars; mais ce serait n'envisager les choses que d'un seul côté et manquer à la justice, que de ne pas associer à cette gloire tous les éléments qui ont concouru au succès; mis à la tête de troupes vaincues et dénuées de tout, en face de deux adversaires redoutables, Villars a su, en trois années d'efforts, luttant contre des difficultés inouïes, triomphant de ses propres défauts, résister d'abord avec honneur, puis vaincre avec gloire; mais cette armée, dont il a su mettre en œuvre les qualités assoupies, quelle n'était pas sa valeur! Cette cavalerie, qui disputait si bril-

lamment l'effroyable champ de bataille de Malplaquet; cette infanterie, qui le quittait en si bon ordre, et qui, trois ans plus tard, enlevait, l'arme au bras, les retranchements de Denain, c'étaient les régiments que le patient génie de Louvois avait créés, où le sentiment militaire, l'esprit de sacrifice, la fierté du métier, la cohésion des soldats et des officiers, étaient poussés à un point qui ne fut jamais dépassé; et au sommet de cette forte organisation, comme le cœur faisant vibrer tous ces cœurs, inspirant et résumant toutes les énergies de la patrie, Louis XIV; fort de son pouvoir incontesté, appuyé sur un peuple fidèle, plus grand dans l'adversité que dans la prospérité, espérant contre toute espérance, il soutient les courages, dirige la résistance, veille à tout; quand le chef d'armée, devenu modeste, hésite, discute, il presse, réfute les objections, montre l'occasion favorable, désigne le point à frapper, exige le combat et impose la victoire. Si la France envahie, menacée dans son existence, a retrouvé ses frontières et son honneur, sachons le reconnaître, c'est qu'elle avait une armée, un capitaine et un roi.

CHAPITRE VIII

VILLARS ET LE PRINCE EUGÈNE.

Villars reçoit le commandement de l'armée d'Allemagne, investit Landau, reçoit des ouvertures de paix de l'Électeur palatin. — Prise de Landau. — Louis XIV donne à Villars ses pleins pouvoirs. — Siége et prise de Fribourg. — Entrevue de Villars et de Hundheim. — Le prince Eugène reçoit les pleins pouvoirs de l'Empereur. — Villars et Eugène se rencontrent à Rastadt. — Lenteur des négociations. — Ténacité de Charles VI et modération de Louis XIV. — Rupture apparente. — Mission de Contades. — La paix est signée le 6 mars 1714. — Villars reçoit à la cour un brillant accueil. — Congrès de Bade. — Villars et Eugène signent ensemble la paix générale, le 10 septembre. — Les relations de Villars et d'Eugène se continuent par correspondance.

Après le succès de la dernière campagne, Villars avait cru la guerre terminée et la paix faite avec l'Empire : il avait défait ses équipages et était venu à Paris jouir tranquillement du fruit de ses victoires. Voysin partageait la même illusion : il avait néanmoins maintenu sur pied l'armée d'Allemagne et avait laissé à sa tête le maréchal d'Harcourt. La Cour comptait sans la ténacité de l'empereur Charles VI et sans l'ardeur du prince Eugène. Quand il fut évident que la guerre continuerait sur le Rhin, Villars devenait le chef nécessaire. Il jouait un soir de mai chez la duchesse de Bouillon, quand un courrier de cabinet lui apporta un pli officiel; il affecta de ne pas l'ouvrir et continua sa partie : il lui convenait de se faire prier; le lendemain pourtant il se rendait à Marly, où il recevait

le commandement en chef, conjointement avec le maréchal de Bezons, et cent mille livres pour remonter ses équipages de guerre. Le 24 mai il était à Metz, le 26 à Strasbourg, hâtant l'entrée en campagne. Eugène, de son côté, déployait une grande activité, appelant à lui les contingents allemands, réveillant leur ardeur refroidie, gourmandant les récalcitrants : il concentrait ses forces à Ettlingen, où il se couvrait de lignes fortifiées.

Villars s'était donné pour objectif le siége de Landau : il le préparait en secret avec autant d'habileté que de prévoyance : le 4 juin tout était prêt; il faisait sur la rive droite du Rhin une grande démonstration, poussant Asfeldt jusqu'en vue de Rastadt, traversant ostensiblement de sa personne le fleuve au Fort-Louis, avec l'intention apparente d'aborder les lignes d'Ettlingen; puis il repassait sans bruit le Rhin, et jetait toutes ses forces de l'autre côté de la Lauter, marchant toute la nuit, faisant faire à son infanterie vingt lieues en seize heures, lançant en avant la cavalerie de Broglie jusqu'en face de Philippsbourg; Eugène, qui s'attendait à être attaqué dans ses positions, apprenait le 6 que Landau était investi, et que tous les passages du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Spire étaient gardés par des postes solidement établis; force lui fut de renoncer à secourir la place et d'assister de loin à l'issue prévue d'une opération conduite avec autant de vigueur que de succès.

C'est pendant le siége de Landau que les premières ouvertures de paix furent faites à Villars. Laissant le maréchal de Bezons pousser les travaux d'attaque, il tenait la campagne, surveillant le cours du Rhin jusqu'en face de

Mannheim, pressant la rentrée des contributions qui faisaient vivre l'armée. Villars avait la main lourde et la dent dure; l'Électeur palatin, dont les États supportaient presque exclusivement cette charge pesante, commençait à trouver qu'il payait un peu cher la satisfaction platonique d'aider la maison d'Autriche à recouvrer la couronne d'Espagne. Il chercha à s'aboucher avec Villars; les occasions étaient nombreuses; le service des contributions mettait journellement en rapport l'intendance française et les agents de sa propre administration. L'un d'eux, un certain Beckers, fut chargé de sonder l'intendant Le Pelletier de La Houssaye et d'arriver par lui au maréchal. Villars encouragea ces premières ouvertures; des historiens allemands disent même qu'il les provoqua; les documents que nous possédons ne justifient pas cette assertion; fût-elle fondée, qu'elle serait toute à l'honneur de Villars et de sa clairvoyance. Quoiqu'il envisageât sans inquiétude la continuation de la guerre, il ne pouvait se faire illusion sur l'étendue des avantages qu'elle pourrait procurer à la France. Quels que fussent ses succès, la base du futur traité ne serait pas sensiblement modifiée; ce serait toujours la base du traité de Ryswick offerte par Louis XIV à Utrecht. La guerre n'avait véritablement plus d'objet; l'obstination et l'amour-propre de l'empereur Charles VI pouvaient seuls la prolonger; leur ouvrir une porte de sortie honorable était rendre service à la France. Quoi qu'il en soit, l'impulsion, d'où qu'elle vînt, était donnée, et le mouvement ne s'arrêta plus. Beckers correspondait avec le baron de Hundheim, premier ministre de l'Électeur palatin, Villars avec Torcy;

des notes s'échangeaient par ces voies détournées, les questions se précisaient, Villars prenait peu à peu le rôle de négociateur; il le prenait même avec une ardeur que Torcy était obligé de modérer : il se voyait déjà donnant la paix à l'Europe, couronnant sa carrière militaire par un grand succès diplomatique, et cette perspective troublait son jugement. Tout en calmant les impatiences de Villars, Louis XIV donna à ses espérances une consécration officielle : il lui envoya des pleins pouvoirs, à la condition pourtant qu'il les tiendrait secrets et ne traiterait plus désormais qu'avec un agent autorisé de l'Empereur.

C'est le 24 août, le lendemain du jour où il apprit la capitulation de Landau, que Louis XIV signa ses pouvoirs et ses instructions; il y fit joindre par Torcy un mémoire qui résumait les conditions auxquelles il était prêt à traiter; c'étaient les conditions offertes à Utrecht, plus Landau, qu'il entendait bien conserver; c'est-à-dire, en substance : le retour aux frontières de Ryswick, la cession à l'Autriche des Pays-Bas, du Milanais et de Naples, le rétablissement des électeurs de Bavière et de Cologne, l'attribution de la Sardaigne à l'Électeur palatin avec reversibilité à la Bavière, la reconnaissance des nouveaux titres créés en Allemagne, la confirmation des traités signés à Utrecht, la renonciation de Philippe V et de Charles VI à leurs prétentions réciproques, le rétablissement des princes italiens dépossédés, l'amnistie pour Rakoczy et ses partisans, le mariage d'une archiduchesse avec le fils aîné de Max-Emmanuel; enfin, une petite souveraineté pour la princesse des Ursins. Le mémoire se terminait par l'instruction

renouvelée de ne faire connaître ces propositions qu'à un agent muni des pleins pouvoirs de l'Empereur, — ou, comme Louis XIV persistait à le nommer, — « de l'*archiduc,* puisque le Roy donnait les siens au général de son armée, à l'homme de son royaume à qui Sa Majesté témoigne le plus d'estime et la confiance la plus parfaite[1] ».

Cette mission et les termes dans lesquels elle était donnée comblaient Villars de satisfaction; il brûlait du désir de se mettre à l'œuvre. Mais l'Empereur se refusait à nommer un plénipotentiaire; la chute de Landau avait exalté son courage : il croyait son honneur de souverain, sa conscience de Habsbourg engagés à ne pas laisser un Bourbon sur le trône d'Espagne, à ne pas abandonner les Catalans qui s'étaient compromis pour lui; il voulait encore tenter le sort des armes. Eugène était retranché à Ettlingen avec toute son armée : Vaubonne gardait, derrière de solides retranchements, les défilés de la forêt Noire : Fribourg avait une grosse garnison commandée par un homme de cœur : qu'avait-il à craindre? Force fut donc à Villars, bon gré, mal gré, de laisser la plume et de reprendre l'épée. Les derniers coups qu'il porta semblent se ressentir de son impatience et de son dépit; ils furent

[1] Les sources que nous avons utilisées pour le présent chapitre sont les archives du ministère des Affaires étrangères, celles de la cour de Vienne et les papiers de Villars. Les principales pièces ont été récemment publiées par M. le marquis de Courcy dans un excellent travail (*la Coalition de* 1701. Plon, 1886). Les chapitres que M. d'Arneth a consacrés aux négociations de Rastadt (*Prinz Eugen*, t. II, p. 307-343) ont la valeur qui s'attache à tout ce qui sort de la plume de cet historien, mais on s'aperçoit qu'ils ont été uniquement faits avec les sources autrichiennes, les seules alors ouvertes à l'étude.

assénés avec une rare vigueur et une science consommée de la guerre. Reprenant sa manœuvre favorite, il avait fait mine d'attaquer Eugène dans ses lignes; mais pendant que le maréchal de Bezons les menaçait sur la rive gauche du Rhin, que le général d'Alègre, passant le fleuve au Fort-Louis, semblait devoir les aborder par la rive droite, il avait lui-même traversé le Rhin à Kehl et s'était rapidement porté sur Fribourg, investissant la ville par le nord, pendant qu'Asfeldt, sorti de Brisach, l'investissait par le sud. Le jour même où les deux corps se rejoignaient sous la place, il les jetait sur les lignes de Vaubonne et les emportait d'assaut, gravissant lui-même à pied, malgré sa blessure, les pentes escarpées du Rosskopf, comme avait fait Condé soixante-neuf ans auparavant. Presque au même lieu, à ses côtés, le petit-neveu du grand capitaine, le jeune prince de Conti, continuait les traditions de bravoure de son illustre maison. Déconcerté par cette brusque attaque, maintenu par des corps habilement échelonnés, paralysé par la mauvaise volonté des contingents de l'Empire, Eugène demeura spectateur immobile et impuissant des mouvements de Villars. Menées avec une grande activité, malgré l'énergique défense du baron de Harsch, conduites avec une rigueur que les historiens allemands ont taxée de barbare [1], mais que les approches de l'hiver imposaient à l'humanité naturelle de Villars, les opérations du siége marchaient vers un dénoûment rapide. La cour de Vienne, rendue plus traitable par ces succès, se décida à écouter

[1] Voyez, à la suite du tome III des *Mémoires de Villars*, la correspondance échangée entre Villars et le baron de Harsch.

les propositions de l'Électeur palatin et à prendre en main elle-même la négociation. Elle confia à Eugène le soin de s'aboucher avec Villars, en lui recommandant de bien établir qu'elle ne demandait pas la paix, mais ne se refusait pas à examiner les offres qui lui étaient faites par la France.

Hundheim, autorisé par Eugène, demanda une entrevue à Villars, qui s'empressa de lui envoyer des passe-ports. Le 25 octobre, le maréchal, approuvé par le Roi, muni par lui des instructions les plus détaillées, se rendit près de Brisach, dans une obscure maison du village de Büsingen. Hundheim y arrivait de son côté, conduit par Beckers et par le subdélégué de l'intendant à Strasbourg et à Haguenau, un certain Hatzel, Alsacien « passionné pour les Français[1] ». L'entretien dura quatre heures. Nous avons les rapports adressés par les deux interlocuteurs à leurs gouvernements respectifs; celui de Villars est un peu incohérent, mais, comme il écrivait lui-même à Torcy en l'envoyant : « Il ne faut pas demander de l'éloquence à un général qui est à la veille de donner un grand assaut. » Celui de Hundheim est au contraire méthodique, prodigue de détails. Par la comparaison de ces deux documents, il est très-facile de reconstituer la scène. Villars demande à Hundheim ses pleins pouvoirs; Hundheim répond qu'il n'en a pas et ne saurait en avoir, la cour impériale étant absolument étrangère à tous les pourparlers engagés avec l'Électeur palatin : il n'a d'autre mission que d'écouter

[1] Rapport d'Hundheim. A. V.

les propositions françaises. Villars refuse d'aller plus loin et s'étend en un long discours sur les succès qu'il a obtenus, ceux que la guerre lui réserve encore, le grand besoin qu'a l'Empire de la paix, la lassitude des princes, qu'il faut « traîner au combat par les cheveux ». Comme il est « bon orateur, dit Hundheim, et très-prolixe en ses discours », qu'Hundheim lui-même ne ménage ni les reparties, ni les digressions, l'entretien se prolonge inutilement pendant deux heures; enfin, l'envoyé palatin propose au maréchal de dépouiller le caractère officiel et de s'entretenir officieusement de la grande œuvre qu'il s'agit de mener à bien : « Chacun sait que sa gloire et sa réputation ont été par l'épée portées à un si haut point qu'il ne lui manque rien au monde, pour les rendre immortelles, que de procurer la paix » ; il ne refusera pas de lui faire connaître son sentiment personnel et de lui dire s'il croit que le Roi se contentera des conditions offertes à Utrecht. Villars ne peut résister à cette attaque directe, et, tout en se défendant, accepte une conversation que son habile interlocuteur sait faire toucher à tous les points importants. Hundheim croit pouvoir déduire, des réponses qu'il provoque, que Louis XIV ne rendra pas Landau, que peut-être demanderait-il un équivalent pour Fribourg, — si Villars prend cette place, — que pour les deux électeurs il ne demandera pas moins que leur rétablissement intégral, — qu'il se contentera, en Italie, de la restitution des États occupés à leurs possesseurs légitimes, — et insistera pour le mariage d'une archiduchesse avec le prince de Bavière. Hundheim insinue que son maître pourrait échanger avec

Max-Emmanuel le haut Palatinat contre une partie de la Flandre : Villars ne rejette pas complétement cette idée; enfin, Hundheim lui demande s'il croit suffisant que le prince Eugène soit muni du pouvoir de traiter avec lui, sans le pouvoir de signer, ce pouvoir ne devant être donné qu'après l'adhésion de l'Empire aux stipulations *préparées* en commun; Villars ne repousse pas cette procédure. Ainsi renseigné, Hundheim quitte Büsingen à la nuit, et Villars retourne à son quartier général. Cinq jours après cette entrevue, la ville de Fribourg capitulait, et le baron de Harsch se retirait dans les forts avec la garnison. Il n'y tenait que trois semaines, et le 16 novembre Villars prenait définitivement possession de la place.

La chute imminente de Fribourg avait dissipé les dernières hésitations de la cour de Vienne; dès le 11 novembre, elle autorisait le prince Eugène à entrer directement en pourparlers avec Villars. Les instructions que l'Empereur lui adressa confidentiellement n'indiquaient pas un grand désir de faire la paix : Eugène devait plus écouter que parler, tâcher de découvrir le dernier mot du Roi, sans livrer celui de l'Empereur; il ne devait accepter la discussion que si les conditions offertes étaient meilleures que celles refusées à Utrecht. Le programme officieusement exposé par Hundheim n'était pas agréé; néanmoins ses bases n'étaient pas formellement rejetées : c'était à l'habileté du négociateur à réduire le plus possible la somme des sacrifices nécessaires. Eugène, qui croyait la paix indispensable, même à des conditions moins favorables, ne perdit pas une heure; il écrivit à Villars pour lui demander une

entrevue dans l'une des trois villes de Spire, Bâle ou Rastadt. Villars était depuis deux jours dans Fribourg quand il reçut ce message. Il y répondit par le billet suivant :

Fribourg, 19 novembre 1713.

MONSIEUR,

Je reçus hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16, par laquelle j'apprends que vous avez reçu les pleins pouvoirs tels qu'ils sont nécessaires, et que le Roi m'a fait l'honneur de me les donner. Je ne différerai pas une conférence, que bien des raisons me font souhaiter, et surtout celle d'avoir l'honneur de vous renouveler moi-même les assurances de mon ancien attachement. J'aurai donc l'honneur de vous dire, Monsieur, que je pars demain pour me rendre à Strasbourg, où je vous supplie de me faire l'honneur de me mander le jour que vous désirez que je me rende à Rastadt, lieu véritablement plus commode que tout autre pour le rendez-vous nécessaire. Je vous supplie aussi de me faire savoir si vous ne trouvez pas convenable d'y passer quelques jours. Il me semble que le palais et la ville sont séparés de manière à pouvoir loger commodément votre cour et les gens qui pourront me suivre; le nombre en seroit grand si je le permettois à tous ceux qui ont une juste curiosité de voir un aussi grand capitaine; mais je le modérerai à quatre ou cinq officiers généraux. Je vous supplie aussi, Monsieur, de vouloir m'éclaircir sur les escortes et gardes que vous aurez pour agréable de mener; il me semble que, par égard pour madame la princesse de Bade, le moins sera le mieux; mais il seroit aussi difficile de se dispenser d'avoir quelque peu d'infanterie et de cavalerie. Sur tout cela, je me réglerai conformément à ce que vous me ferez l'honneur de me mander.

Un nouvel échange de lettres fixa le rendez-vous au 26 novembre et régla les détails demandés par Villars. La

princesse ou margravine de Bade consentait à prêter son château de Rastadt, qu'elle habitait peu depuis la mort de son mari [1]. Cette belle demeure semblait préparée d'avance à sa nouvelle destination. Tout y était symétrique et disposé pour une installation double et une œuvre commune. Au fond d'une vaste cour, un monumental corps de logis à deux étages, séparé en deux parties égales par une grande salle centrale; des deux côtés, de longues ailes plus basses, divisées en nombreux appartements; des terrasses, des rampes se prêtant au déploiement des cortéges; toute une mise en scène inspirée de Versailles, mais où les élégances du style français se mêlaient à l'exubérance un peu grossière et à la régularité un peu formaliste du tempérament germanique. La demeure semblait emprunter quelque chose au caractère des deux nations dont les destinées allaient se décider dans ses murs.

Au jour dit, les deux plénipotentiaires se rendirent à Rastadt; ils étaient chacun escortés d'une compagnie d'infanterie et d'un escadron de cavalerie; une grande suite les accompagnait. Il avait fallu, comme le prévoyait Villars, limiter les empressements et les curiosités. Le maréchal avait avec lui son dévoué secrétaire d'Hauteval, son fidèle chef d'état-major Contades, ses anciens auxiliaires Saint-Frémont et Du Bourg; trois officiers plus jeunes : Rohan, Châtillon, Belle-Isle. Le prince Eugène

[1] Le margrave Louis de Bade, le vainqueur des Turcs et l'adversaire de Villars, était mort en 1707. Il avait rebâti le château de Rastadt. Sa veuve, Sibylle-Auguste de Lauenburg, ne se plaisait pas dans cette grande demeure et lui préféra l'intéressant pavillon de la Favorite, où elle menait une vie singulièrement mêlée de plaisirs mondains et d'austérités ascétiques.

était accompagné du prince de Durlach, du duc d'Arenberg, des généraux Falkenstein et Königseck; il s'était en outre fait envoyer de Vienne le secrétaire d'ambassade Penterriedter, un diplomate de carrière qui avait été à Utrecht et qui était rompu à tous les usages, à toutes les traditions de la chancellerie impériale.

Arrivé le premier au château de la margravine, Villars attendit Eugène en haut du perron, s'excusant de ne pouvoir descendre à cause de sa blessure; Eugène franchit lestement les degrés et se jeta dans les bras du maréchal. Toute la journée se passa à échanger des compliments et des politesses, à régler l'ordre des travaux. L'ambassade impériale s'établit dans l'aile droite du château, du côté de l'Allemagne; l'ambassade française dans l'aile gauche, du côté de la France. Chacun eut ainsi la liberté de ses communications avec le dehors. Il fut convenu que les deux plénipotentiaires dîneraient alternativement l'un chez l'autre. Après souper, on se retrouvait chez Villars, dont l'appartement était plus grand et plus commode; on y jouait toute la soirée. Villars, dont le bonheur ne se démentait pas, commença par gagner au piquet des sommes assez rondes; il comprit assez vite l'inconvénient de ces parties et leur substitua peu à peu un brelan plus inoffensif. De part et d'autre, on faisait assaut de courtoisie et de politesse; les bons rapports établis dès le premier jour résistèrent à trois mois de discussions.

Les démonstrations courtoises, affectueuses même, rentraient dans le plan d'Eugène. Il connaissait Villars : deux années d'une intimité relative, en Hongrie et à Vienne, lui

avaient permis de l'étudier. Il avait pénétré à fond cette nature transparente, en avait deviné les ambitions multiples, les petitesses bourgeoises; nul n'était mieux préparé à lui tenir tête, soit par l'étude qu'il avait faite de son caractère, soit par les dons de sa propre nature. Issu de la forte maison de Savoie et de la souple famille de Mazarin, préparé pour l'Église, élevé à l'hôtel de Soissons, formé par les responsabilités des grands commandements, Eugène devait à ses origines, à son éducation, les aptitudes les plus variées : il y avait en lui du soldat de grande race, du prêtre aux mœurs austères, du gentilhomme français aux manières élégantes et chevaleresques, du diplomate italien aux finesses cauteleuses et calculées. Nulle passion visible, si ce n'est la gloire de la maison d'Autriche, qui l'avait accueilli, et l'abaissement de la maison de France, qui l'avait repoussé; des goûts relevés et intelligents, toutes les apparences du désintéressement, assez de ressources dans l'esprit et de puissance dans la volonté pour composer un rôle et le tenir jusqu'au bout. Villars aussi savait composer un personnage, mais à la façon des acteurs populaires, qui, ne s'adressant qu'à la foule, n'en imposent qu'à elle. C'est ainsi que, devant ses soldats affamés et découragés, il avait joué la comédie de l'abondance et de la sécurité, se faisant « blanc de ses farines et de son épée », dissimulant ses angoisses sous des rodomontades dont il nous est défendu de sourire, car elles ont abouti aux héroïsmes de Malplaquet et aux audaces de Denain. Mais autour du tapis vert, ces facultés étaient d'une médiocre ressource. A sa mise en scène gasconne,

à sa prolixité débordante, Eugène opposait une froideur hautaine, une indignation contenue; excitant sa verve, stimulant ses indiscrétions, captant sa vanité confiante par les effusions plus ou moins sincères de l'admiration et de l'amitié. Le contraste était frappant; il éclatait jusque dans la tournure extérieure des deux personnages : l'un, petit, maigre, d'une laideur qui n'était pas sans noblesse, sachant voiler le feu de son regard et cacher une âme d'acier sous une enveloppe chétive; l'autre, corps de fer, épaissi, sinon alourdi par les années, beauté vulgaire, physionomie gaillarde qu'éclairait le feu intérieur, l'œil à fleur de tête dissimulant mal les impressions mobiles d'une volonté intermittente et d'une vanité inquiète.

Chacun d'eux se peint tout entier dans les premières dépêches qu'il adressa à sa cour. Celles de Villars s'étendent avec une complaisance satisfaite sur les politesses sans nombre dont il est l'objet, sur la vive amitié que le prince lui témoigne, sur son sincère désir de faire la paix; certainement « sa hauteur est au plus au point », et il met volontiers le marché à la main, menaçant de se retirer et de rompre à chaque résistance sérieuse; mais il est lié par des instructions qu'il n'approuve pas toujours, et « certainement il n'y a aucune finesse dans ses procédés ». Ne lui a-t-il pas dit un jour : « Vous voulez bien, monsieur le maréchal, que je juge de vous par moi, et je vous supplie de juger de moi par vous-même... Nous traitons en gens d'honneur, d'une manière bien éloignée de toutes les finesses que plusieurs estiment nécessaires. Pour moi, j'ai toujours pensé, et je sais que vous pensez de même, qu'il

n'y a pas de meilleure finesse que de n'en pas avoir. » Il dira une autre fois : « Gens comme nous ne sont pas faits pour plaider » ; et l'honnête Villars d'enregistrer avec sa candeur de parvenu des assimilations aussi flatteuses et d'une sincérité si manifeste, s'efforçant de justifier, en traitant à cœur ouvert, l'estime d'un prince qui jugeait si bien son monde et était de si grande maison.

Au même moment, voici le portrait que le prince traçait à l'Empereur de son confiant interlocuteur : « Le maréchal est diffus, confus et embarrassé,... se contredisant à tel point qu'il est difficile de savoir quand il dit la vérité... Il est craintif, très-peu informé des négociations précédentes, ne peut rien prendre sur lui ;... se croit obligé d'envoyer des courriers et de demander des ordres pour le plus petit détail. » En trois jours de conversations conduites avec un art consommé, Eugène a percé à jour les espérances, les inquiétudes, les secrets mobiles de Villars, pesé sa force de résistance, mesuré les limites dans lesquelles il peut se mouvoir. Il croit pouvoir affirmer à l'Empereur que le maréchal ne veut plus faire la guerre ; elle lui a donné tous les avantages et toute la gloire qu'il en pouvait espérer : il lui faut maintenant la gloire de faire la paix, l'honneur d'être le pacificateur de l'Europe. Mais il craint les courtisans de Versailles, qui ne l'aiment point, se défie de Torcy, qui aurait désiré un autre ambassadeur, ne redoute rien tant qu'une rupture, qui l'exposerait à être rappelé et remplacé par un autre. « S'il dépendait de lui, écrivait en même temps Eugène à Sinzendorf, il sacrifieroit tout ailleurs pourvu qu'il obtînt quelque chose par ici pour

pouvoir se faire un mérite auprès de sa cour. » En menaçant de se retirer, Eugène se croyait sûr de vaincre toutes les résistances sur les points où la liberté de son interlocuteur n'était pas enchaînée par des instructions positives.

Villars débuta pourtant par un succès. Quand les pleins pouvoirs des deux ambassadeurs furent comparés, il se trouva qu'ils n'étaient pas identiques : Louis XIV voulait une paix complète, et son représentant avait la faculté de signer un instrument définitif. La cour de Vienne n'entendait ouvrir que des négociations préliminaires, et se réservait de traiter ensuite au nom de l'Empire sur les bases qui eussent été convenues. Eugène n'avait pas le pouvoir de signer [1]. Villars refusa catégoriquement de passer outre; Eugène dut se munir de pouvoirs plus étendus, et, en attendant qu'il les ait reçus, donner une déclaration écrite qui en tenait lieu.

Cette première difficulté avait pris deux jours, et c'est le 29 novembre seulement qu'on put aborder sérieusement les conditions de la paix. Nous ne saurions suivre pas à pas et jour par jour, pendant les trois mois qu'il dura, le duel diplomatique qui s'engagea entre les deux hommes de guerre ; nous ne saurions davantage analyser les nombreuses pièces qui remplissent plusieurs gros volumes des archives de Paris et de Vienne [2]. Nous nous bornerons à exposer dans leur ensemble les phases successives de la

[1] C'est le système qu'Hundheim avait développé à Villars, le 24 octobre, et que celui-ci n'avait pas assez catégoriquement repoussé; mais le Roi avait donné à cet égard des instructions formelles.

[2] On trouvera le texte des pièces principales et l'analyse des autres dans l'ouvrage déjà cité de M. de Courcy.

négociation, en nous attachant particulièrement au rôle de chacun et aux incidents qui faillirent plusieurs fois faire échouer la paix.

Comme il arrive souvent dans les affaires de ce monde, les plus grosses difficultés ne surgirent pas à propos des points les plus importants, mais à l'occasion des questions secondaires. Quel était l'intérêt primordial à régler? La frontière commune de la France et de l'Empire. La frontière du nord avait été réglée à Utrecht; le maintien de Philippe V sur le trône d'Espagne n'était plus contesté par l'Autriche. D'autre part, les conquêtes de l'Autriche en Flandre et en Italie n'étaient pas contestées par Louis XIV. Faire enregistrer ces avantages respectifs dans un acte public ne paraissait pas une tâche difficile. La question de la frontière commune n'offrait pas au fond de difficultés plus sérieuses : la frontière de Ryswick était tacitement acceptée de part et d'autre. Restaient, il est vrai, les conquêtes de Villars, Landau et Fribourg; mais on devait savoir à Vienne que Louis XIV ne rendrait pas Landau, et l'on devait s'y résigner; et quant à Fribourg, Louis XIV ne se souciait pas de le garder, non plus qu'aucune des places de la rive droite du Rhin : il lui suffisait de recevoir une compensation équitable. Ainsi, la compensation de Fribourg à débattre, c'était au fond à quoi se réduisait le règlement des intérêts directs de la France et de l'Autriche. Il suffisait de quelques jours pour le terminer.

Mais, de part et d'autre, il y avait des conditions accessoires d'un règlement plus difficile; des intérêts secondaires, des questions d'amour-propre, de clientèle, érigées

en questions de principe, de conscience et d'honneur. Il y avait la situation des princes ou des peuples, qui avaient pris parti dans un camp ou dans l'autre, que leur fidélité avait compromis. Pour Louis XIV, en première ligne, il s'agissait des électeurs de Bavière et de Cologne, qui, mis au ban de l'Empire, chassés de leurs États, déchus de leurs dignités, réclamaient avec une insistance assez naturelle le prix de leurs services et l'exécution des promesses qu'ils avaient reçues. Louis XIV se considérait comme engagé d'honneur à obtenir non-seulement leur rétablissement intégral, mais des avantages nouveaux en « dédommagement » des pertes subies. Il n'avait d'ailleurs pas renoncé à ses vues sur la maison de Bavière; songeant à l'avenir, voyant Charles VI sans enfants, il voulait créer au fils aîné de Max-Emmanuel un titre à la succession impériale en le mariant avec la fille aînée de feu l'empereur Joseph. Louis XIV se croyait en outre obligé de défendre les intérêts des princes italiens dépossédés, ceux de Rakoczy et des insurgés hongrois; enfin, il n'avait pas renoncé à la singulière prétention de la princesse des Ursins.

L'Empereur, de son côté, mettait son amour-propre et son honneur à ne pas couper définitivement le lien qui unissait sa maison à l'Espagne, et à ne pas abandonner les Catalans qui combattaient encore pour sa cause. Il voulait, au moins dans les protocoles, conserver le titre de roi d'Espagne, qu'il avait un jour porté jusque dans Madrid ; il voulait obtenir au moins pour ses fidèles Catalans la conservation des priviléges provinciaux qui les soustrayait à l'administration détestée des Castillans.

Aux germes de conflits que renfermaient ces prétentions contraires s'ajoutait encore l'éternel chapitre des questions personnelles.

Eugène avait certainement la confiance absolue de son souverain, et jouissait à la cour impériale d'un crédit incontesté; il avait néanmoins à compter avec l'obstination de Charles VI, ainsi qu'avec les illusions qu'entretenaient dans son esprit les obsessions intéressées des émigrés espagnols.

Villars était moins assuré qu'Eugène de se faire écouter de sa cour; il était peu populaire à Versailles; Torcy, sur lequel roulait tout le détail de la négociation, ne l'aimait pas; il avait peu de confiance dans ses aptitudes diplomatiques : il s'en rapportait moins aux informations fournies par lui qu'aux inductions théoriques de son propre esprit. L'Autriche avait eu le dessous dans deux campagnes; il était naturel qu'elle acceptât des conditions moins favorables que celles qu'elle avait refusées à Utrecht. C'était au vainqueur à faire la loi, non à la subir; à Villars, non à Eugène, à parler en maître. Torcy ne savait pas faire la part du caractère des deux négociateurs. Voysin, qui par métier pouvait mieux que Torcy apprécier les chances aléatoires de la guerre, était plus disposé à la conciliation; il était en meilleurs termes avec Villars; comme lui, il appartenait à la clientèle de madame de Maintenon. Villars avait continué à lui écrire, bien que les opérations de guerre fussent suspendues : il persistait à faire passer ses courriers par son département, à le charger de ses communications confidentielles pour madame de Maintenon. Cette

dualité ne plaisait pas à Torcy, et la mauvaise humeur qu'il en ressentait s'ajoutait encore aux autres inconvénients de la situation.

Ce concours de circonstances, ce conflit d'intérêts, de caractères, d'amours-propres, devaient faire durer trois mois une négociation qui aurait pu être terminée en quelques semaines.

La première semaine d'escarmouches avait pourtant assez éclairci les situations pour que les deux négociateurs aient pu se rendre un compte à peu près exact des conditions auxquelles l'accord se ferait. Eugène n'avait pas tardé à comprendre que les seuls points sur lesquels les instructions de Villars ne lui permettaient aucune concession étaient la conservation de Landau fortifié, une compensation pour Fribourg et le rétablissement des électeurs. Aussi, tout en disputant ces trois points avec une grande âpreté, tout en menaçant de rompre à leur sujet, évitait-il avec soin d'en faire l'occasion d'une rupture. Sur les autres conditions, au contraire, il l'avait pris de si haut, et avec des expressions telles, que toute discussion était devenue difficile. Il avait déclaré que l'électeur de Bavière, traître à sa patrie, mis au ban de l'Empire, n'avait droit à aucun égard de la part de l'Empereur; lui rendre ceux de ses États qui n'avaient pas été aliénés était déjà excessif, mais demander pour lui « un dédommagement », exiger que l'Empereur récompensât sa félonie par une augmentation de territoire et le titre de roi, c'était vouloir la guerre. Les armées françaises seraient à Lintz que l'Autriche ne se soumettrait pas à une pareille humiliation. Quant au

mariage de l'archiduchesse, c'était une affaire de famille qui ne regardait pas le roi de France ; avant d'aspirer à sa main, le prince de Bavière devrait savoir la mériter par sa fidélité et sa soumission aux lois de l'Empire. La demande d'une souveraineté pour la princesse des Ursins était « honteuse » ; Eugène ne se chargeait pas de la transmettre à l'Empereur et refusait même de l'inscrire au protocole des conférences, et ainsi de suite. Enfin, pour accentuer encore l'attitude qu'il avait prise, et sans doute aussi pour se couvrir vis-à-vis de l'Empire, Eugène avait remis à Villars un mémoire écrit dans lequel il indiquait les conditions auxquelles l'Empereur, qui ne demandait pas la paix, consentirait à l'accorder. C'étaient, en substance, la restitution par la France de Landau, Fribourg, Kehl et Brisach ; la démolition par elle du Fort-Louis et de toute fortification élevée dans les îles du Rhin ; la cession à l'Autriche de toutes les possessions espagnoles en Italie, même des villes encore occupées par des garnisons espagnoles, même de la Sicile, attribuée au duc de Savoie par le traité d'Utrecht. Les réclamations des princes italiens seraient soumises aux décisions de leurs juges naturels, c'est-à-dire des chambres impériales. Le Roi reconnaîtrait les changements effectués en Allemagne, rendrait aux princes de l'Empire tout ce qu'il leur avait pris depuis la paix de Ryswick, garantirait les priviléges des Catalans. Le ci-devant électeur de Cologne serait rétabli dans ses États, droits et dignités ; mais le ci-devant électeur de Bavière ne recevrait que la portion de ses anciens États qui n'avait pas été aliénée en faveur de l'Électeur palatin. Toutefois,

un neuvième électorat serait créé en faveur de sa maison, à condition qu'il renonçât pour lui et ses successeurs à toute réclamation, satisfaction ou dédommagement. Enfin, aucune renonciation quelconque ne serait demandée à l'Empereur et aucune mention ne serait faite, dans le nouveau traité, des traités conclus à Utrecht. Les conditions excessives de ce mémoire étaient encore aggravées par la sécheresse des termes. Eugène avait été jusqu'à qualifier de « contraventions » commises par la France les changements qui avaient été apportés par la guerre au traité de Ryswick.

Ce document, rédigé sans doute dans l'intention d'agir sur l'esprit de Villars, était loin de renfermer la véritable pensée d'Eugène. Celle-ci était bien différente; nous la trouvons dans le rapport confidentiel qu'il adressait le même jour à l'Empereur, et dont le ton modéré et prudent contraste singulièrement avec l'allure hautaine du mémoire. Eugène y décrit les dangers d'une nouvelle guerre entreprise sans alliés, contre le gré des princes de l'Empire, sous la menace de graves complications du côté du Nord et de la Turquie, et engage fortement son souverain à faire la paix aux conditions « passables » qu'il croit pouvoir obtenir[1], à savoir : l'abandon de Landau, le maintien des

[1] So unterfange Ich mich... mit der E. K. M. schuldigsten Treue und Pflicht dahin zu eröfnen, dass wann Ich die gegenwärtige Leufte innerliche Beschaffenheit des Reichs, das grosse übergewicht der feindlichen Macht, den schlechten Eifer bei denen mächtigeren Reichsstanden... bètrachte, Ich, meines schwachen Erachtens darfür halte, dass, wann mit einigermassen leidentlichen Bedingnüssen... aus dem Kriege zu kommen sein solte, es vielleicht rathsamer, als sich dem weiteren ungewissen Ausschlag zu unterwerfen... sein dürfte. (*Eugène à l'Empereur*, 6 décembre 1713. A. V.)

fortifications du Fort-Louis en compensation de Fribourg (c'est la moindre, pense-t-il, que la France doive accepter), et le rétablissement complet des électeurs, sans dédommagement. A ces conseils prudents, Eugène ajoute celui de rompre immédiatement si l'Empereur ne croit pas devoir accepter cette base, ou s'il craint de ne pouvoir faire prévaloir ses autres demandes. Il importe, en effet, beaucoup à la conduite de la future guerre que la rupture ait été amenée en discutant les intérêts de l'Empire, plutôt qu'en discutant les intérêts particuliers de la maison d'Autriche.

Villars, c'est une justice à lui rendre, avait su démêler, à travers les violentes affirmations d'Eugène, les points sur lesquels il céderait, et le même jour où le prince les indiquait à son souverain, il écrivait à Louis XIV : « Je crois la paix faite si Votre Majesté se contente de Landau fortifié, la barrière du traité de Ryswick, en y comprenant les fortifications du Fort-Louis, qui sera, je crois, le seul dédommagement pour Fribourg... le rétablissement complet et sans nulle restriction des deux électeurs. »

L'accord était donc fait, au fond, entre les deux ambassadeurs, le 5 décembre, et il semblait qu'il pût se faire sans difficulté entre leurs deux gouvernements. Louis XIV acceptait, le 7 décembre, la base qui paraissait tacitement convenue entre eux; le 7 décembre, adressant à Villars ses instructions modifiées, il réduisait à ces mêmes trois points les demandes dont il ne se départirait pas. L'arrivée du courrier du 5 décembre et du mémoire d'Eugène arrêta court ces dispositions conciliantes. Le ton du mémoire

irrita le Roi et lui fit croire que l'Autriche ne voulait pas traiter; les expressions de la dépêche de Villars lui donnèrent de l'humeur. Villars, toujours impatient de se faire valoir, avait eu l'idée malheureuse de faire suivre la phrase citée ci-dessus de la réflexion suivante : « Je prendrai la liberté de dire à Votre Majesté que, dans le commencement de la campagne, on ne s'attendoit pas à une paix aussi avantageuse, laquelle, laissant une bonne frontière à Votre Majesté, porte sa gloire, celle de son gouvernement et de la nation au plus haut point. » Le Roi trouva que le bouillant maréchal était bien pressé de lui mesurer sa part de gloire, et que le mémoire d'Eugène ne justifiait pas un optimisme aussi retentissant; on n'y voyait pas trace des concessions annoncées, mais, en revanche, on y trouvait « une hauteur et une fierté qui auroient été à peine de mise, écrivit-il à Villars[1], si les avantages de la guerre avoient été du côté de l'archiduc. La paix ne peut me paraître honorable pour moi, et, par conséquent, je ne la trouverois pas avantageuse, si j'étois obligé de la faire sans accomplir ce que j'ai promis à mes alliés... Si le prince Eugène rompt les conférences, vous me rendrez un plus grand service, et je vous saurai plus de gré de la fermeté que vous aurez témoignée en exécutant mes ordres que si vous aviez fait une paix qui ne conviendroit ni à ma gloire, ni à l'état présent de mes affaires. »

Alors, révoquant ses instructions conciliantes du 7, le Roi enjoignait à Villars de demander pour l'électeur de Bavière, outre le rétablissement complet, un dédommage-

[1] *Le Roi à Villars*, 11 décembre 1713. Original P. V.

ment qu'il estimait devoir être la Sardaigne et le titre de roi, mais qui pouvait être réduit, soit aux Pays-Bas, soit tout au moins au marquisat de Burgau et au duché de Luxembourg. Il lui prescrivait, en outre, de déclarer qu'il trouvait que Fort-Louis était une compensation insuffisante pour Fribourg, qu'il n'avait pas à s'interposer entre le roi d'Espagne et les Catalans rebelles, qu'il repoussait absolument la compétence des chambres impériales dans les affaires d'Italie, n'ôterait pas la Sicile au duc de Savoie, et maintenait sa demande en faveur de la princesse des Ursins. Torcy ajoutait dans une lettre particulière : « Si vous ne persuadez pas le prince Eugène à Rastadt, Monsieur, il deviendra peut-être plus docile à la campagne prochaine; l'archiduc fera bien de s'en éviter l'embarras et aux princes de l'Empire la dépense et la ruine[1]. »

L'arrivée de ce message causa à Villars la plus amère des déceptions : au lieu des éloges qu'il se flattait de recevoir, de la paix qu'il s'attendait à signer, c'était un désaveu, l'obligation de se préparer à la guerre, de risquer à nouveau sa réputation militaire, et pour qui? Pour l'électeur de Bavière, pour ce prince malavisé et malheureux qu'il retrouvait toujours sur le chemin de sa fortune et de sa gloire, pour l'allié suspect de 1702, l'auxiliaire encombrant de 1703, le stratégiste maladroit qui avait fait échouer ses combinaisons militaires, lui avait valu à lui une année de disgrâce, et à la France les humiliations de Blindheim et de Ramillies! A l'irritation de Villars s'ajoutait, en outre, le sentiment d'un cruel embarras : se fiant

[1] *Torcy à Villars*, 9 décembre 1713. Original P. V.

aux premières dépêches du Roi, il avait eu l'imprudence de laisser entendre à Eugène que la paix se ferait sur la base des trois points. Comment lui annoncer maintenant les réelles intentions du Roi et sa propre déconvenue? Il ne put se décider à faire lui-même cette pénible communication, et en chargea l'officieux Hundheim, tandis que, sous prétexte d'une visite à rendre à la princesse de Bade, il courait cacher à Baden son dépit et sa colère.

Il ne put pourtant, le lendemain, éviter une entrevue avec Eugène : elle fut pénible. Le prince, hautain, incisif, jouant l'indignation, déclara qu'il croyait inutile de continuer des négociations que le Roi était décidé à faire échouer par des prétentions croissantes; répéta que l'électeur de Bavière, indigne des bontés de l'Empereur, n'obtiendrait pas de lui « un village », les armées françaises fussent-elles au cœur de l'Autriche, ce qu'il saurait bien empêcher; plaignit Villars d'avoir à défendre une pareille politique. Villars, qui au fond ne la trouvait pas meilleure, la défendait faiblement. Bientôt, aiguillonné par les habiles excitations d'Eugène, mis en verve par ses allusions personnelles, il se mit à abonder dans son sens; et peu à peu, emporté par sa nature et ses ressentiments, il se répandit en amères récriminations contre Max-Emmanuel, s'oublia jusqu'à dire que l'Électeur ne se souciait pas de ses États et s'inquiétait peu de déchaîner sur l'Europe les maux de la guerre, pourvu qu'il vécût à Compiègne des libéralités du Roi, avec ses parasites et ses maîtresses. Il se plaignit, avec non moins de véhémence et d'à-propos, de la malveillance de Torcy, des manœuvres de ses ennemis, du peu

de crédit qu'il avait dans une cour jalouse et envieuse de ses succès. Plus il s'enferrait, plus Eugène lui tendait le fer; et quand son impitoyable adversaire l'eut ainsi amené à briser l'un après l'autre tous ses moyens de défense, il se leva et lui déclara froidement qu'il partait pour Vienne. Villars, qui n'avait plus d'arguments à son service, fut réduit à faire un pressant appel aux sentiments personnels d'Eugène; il le pria, au nom de leur commune amitié, d'attendre au moins le retour du courrier qu'il allait expédier à Versailles avec ses protestations et ses conseils. Eugène affecta d'être inflexible, et quitta le maréchal en lui disant que Vienne n'était pas si loin de Paris qu'une lettre ne pût le rejoindre, si la cour de France se décidait à accepter son ultimatum.

Villars ne dormit pas de la nuit; agité, inquiet, mécontent, il fit venir de grand matin l'officieux Hundheim, lui répéta toutes les imprudentes récriminations de la veille, lui lut les véhémentes dépêches qu'il préparait pour Torcy, et le pria de joindre ses efforts aux siens pour retenir le prince de Savoie. Eugène se laissa d'autant plus facilement convaincre qu'il ne se souciait nullement de partir; il lui suffisait d'avoir bien établi la supériorité de sa situation et l'ascendant de son caractère. Il fit dire à Villars qu'il consentait, « par pure considération pour sa personne », à différer de huit jours son départ [1].

Le courrier qui partit pour Versailles emporta un volume de lettres, datées des 14, 16, 18 décembre, et qui peignent l'état d'esprit dans lequel cette scène laissa Villars. Avec

[1] *Extractus Protocolli*, 13 et 14 décembre. A. V.

le Roi, le respect et la crainte contenaient sa verve; il constata tristement que « Sa Majesté rétractait entièrement la liberté qu'elle lui avait donnée » ; reconnut « qu'il s'était trompé lui-même en croyant la gloire de Sa Majesté pleinement satisfaite en forçant l'Empire à un entier rétablissement de l'électeur de Bavière » ; s'efforça de démontrer que la paix était certaine aux trois conditions qu'il avait déjà énumérées, la guerre inévitable si le Roi insistait sur le moindre dédommagement en faveur de Max-Emmanuel. Eugène s'était trop engagé en paroles pour pouvoir reculer : n'avait-il pas déclaré qu'un dédommagement même d'un village serait une « honte », un « opprobre » pour l'Empire? Il ne reviendrait pas sur de pareilles affirmations; mais « il n'avait pas fait difficulté de promettre l'entier rétablissement des deux électeurs ». Et « quant à Landau, aux fortifications du Fort-Louis, enfin la paix de Ryswick en entier, il ne pouvait encore les promettre », à cause des ménagements à garder envers l'Empire; « mais on pouvait compter la paix sur ce pied-là ». Eugène venait de lui répéter que les sept jours expirés, « il verrait qu'il n'y avait aucune mauvaise finesse de sa part, et que si le retour de ce courrier n'apportait pas un ordre positif du Roi de traiter sur ce pied, et abstraction faite de tout dédommagement, il partirait dans le moment ».

Avec Torcy et surtout avec Voysin, Villars donna libre carrière à sa mauvaise humeur : « Je vois, écrivit-il au premier, que je suis un parfait ignorant en matière d'État, et je ne vous désavouerai pas que je croyois la paix très-bonne;... je la croyois glorieuse et utile. » Il avait sur le

cœur l'allusion qu'Eugène avait faite à ses rapports avec lui et ne put s'empêcher de le lui montrer :

Le prince Eugène m'a demandé si j'étois bien avec vous, et dit qu'il y avoit lieu de croire que vous ne vouliez pas que la paix se fît par moi. Je lui ai répondu que depuis plus de trente ans nous avions toujours été bien ensemble; qu'il pouvoit y avoir des gens que vous aviez cherché à servir avec plus d'attention, mais que je n'avois jamais eu lieu que de me louer de vous... Lui et le baron de Hundheim sont très-étonnés que nous ne voulions pas d'une paix qu'ils avoient compté ne pouvoir être refusée. Enfin, voilà qui est fini; je souhaite passionnément que vous la fassiez mieux ailleurs. Le prince Eugène déclare que vous pouvez compter qu'il ne s'en fera que l'un ou l'autre parti ne soit abattu.

Mais permettez-moi de vous demander, Monsieur, comment je puis accorder des ordres si différents et si contraires donnés en vingt-quatre heures. Je croyois la paix faite, et sans le contre-ordre que j'ai reçu douze heures après, peut-être auroit-elle pu être signée... Je crois pouvoir vous dire que vous n'en aurez aucune autre présentement, et l'on est bien à plaindre quand on a compté d'avoir obtenu plus que vous n'aviez tous espéré, de trouver encore que l'on n'est pas content.

Avec Voysin, Villars était très à son aise; aussi lui écrivit-il sans mesure. Sa lettre est particulièrement vive; on en jugera par les extraits suivants :

J'ai l'honneur de rendre compte au Roi de la conversation que je viens d'avoir avec le prince Eugène. En vérité, j'étois tenté d'écrire à madame de Maintenon. Est-il possible que le Roi trouve son honneur engagé si l'Électeur ne demeure pas avec ses Flamandes, parce qu'il ne veut jamais revoir son pays ni sa femme? Je vous demande pardon, mais je suis en colère. Vous me dites vous-même qu'à cela près, la paix est glorieuse et avantageuse.

C'est moi qui ai le bonheur de la proposer après une campagne qui peut-être y a obligé nos ennemis ; je pourrois m'en flatter sur ce que le baron de Hundheim me disoit encore aujourd'hui que c'étoit moi qui étois cause que la paix ne se faisoit pas, parce que notre cour n'auroit pas été si difficile sans nos derniers succès... Par ma foi, Monsieur, je suis en colère... L'on me mande que hors vous, tous les ministres sont fâchés que je sois chargé de traiter la paix; et moi aussi, je vous assure! et même que je ne l'ai jamais désiré! Je vous supplie de m'en délivrer incessamment ; je crois assez que ce sera bientôt, et si la dépêche que le Roi me fait l'honneur de me mander devoir être plus précise, confirme ses derniers ordres, vous pouvez vous attendre à une prompte séparation.

Le courrier qui emportait cette véhémente correspondance était à peine parti, que l'officieux Hundheim venait trouver mystérieusement Villars, et lui dire que son maître, l'Électeur palatin, voyant les conférences prêtes à se rompre et voulant faire un dernier effort en faveur de la paix, offrait au Roi son bailliage de Germersheim, comme compensation de Fribourg; il mettait seulement pour condition à cet abandon que nulle mention ne serait faite de ses offres, et que l'initiative de l'échange paraîtrait venir du Roi; il se réservait d'obtenir ultérieurement de l'Empire un dédommagement pour le sacrifice qu'il faisait au bien général. Cette acquisition du bailliage de Germersheim eût été très-avantageuse pour la France; elle complétait la cession de Landau et poussait jusqu'à la Queich les frontières de l'Alsace ; de plus, le domaine utile de ce district valait plus de 50,000 écus de rente. Villars ne douta pas que la proposition n'eût été concertée entre l'Électeur palatin

et Eugène : comprenant de quel poids elle pouvait peser sur les décisions du Roi, il n'hésita pas à dépêcher un second courrier à Versailles, avec un paquet de lettres aussi volumineux que le premier. Il insista de nouveau, et avec plus d'assurance que la première fois, sur la nécessité de faire la paix et de ne pas sacrifier aux médiocres intérêts de l'électeur de Bavière les chances favorables de la transaction proposée. Il écrivit au Roi, à Torcy, à Voysin avec un redoublement de verve.

...J'ordonne à ce courrier, Sire, de faire toute la diligence possible, et je prie Votre Majesté de pardonner à mon zèle la liberté de lui dire que si Elle veut la paix, celle de Ryswick en entier avec cette augmentation que je n'aurois pas espérée, et le rétablissement total des deux électeurs, c'est imposer la loi à ses ennemis et faire une paix parfaitement glorieuse. Autrement, je ne balancerai pas à Lui dire qu'Elle peut compter sur la continuation de la guerre. Je ne sais si l'on donne M. le prince Eugène pour un comédien, mais quand gens comme nous affirment une chose sur leur honneur, on doit les croire. Pour moi, Sire, je n'imagine pas que le métier de négociateur exige tant de finesse; on peut ne pas tout dire, mais on ne se dédit pas de certaines choses avancées avec serment; j'ose donc Lui répondre qu'Elle peut compter les conférences rompues dans l'instant que le dernier courrier n'apportera pas un ordre de se désister du dédommagement. Je tâcherai de faire attendre le retour de celui-ci, mais je n'en réponds pas du tout.

Il écrivit en même temps à Torcy :

La paix ou la guerre sera bientôt décidée; je ne crois pas M. le prince Eugène menteur ni si timide qu'on a voulu vous le

persuader; je sais qu'en matière de négociation, on ne doit pas tout dire; mais quand j'aurai assuré que mon maître regarde une proposition comme une opprobre, celui qui voudra penser que je m'en désisterai m'offensera assurément. Je crois, Monsieur, que le Roi trouvera considérables les avantages que la crainte de la guerre force l'Électeur palatin à offrir. J'espère que tout ceci finira dans quelques jours et que j'aurai l'honneur de vous voir au moins dans quinze : je souhaite que ce soit après la paix signée, quoiqu'il me paraisse que vous ne la désirez pas bien fortement.

Et à Voysin :

Vous verrez, Monsieur, le terrain que j'ai gagné depuis deux jours; mais, au nom de Dieu, comptez que c'est le dernier, et que je doute fort que le prince Eugène attende le retour du courrier, si le précédent n'apporte pas un désistement de ce maudit dédommagement qui empêche la paix; mais encore faut-il que je traite cet article avec vous. Si, depuis que l'électeur de Bavière est hors de ses États, il avait passé ce temps dans une île déserte, à vivre de croûtes, il seroit juste que le Roi ou lui tînt compte de ses revenus ou le fît dédommager par ses ennemis; mais depuis ce temps-là, le Roi lui a donné tous les ans le tiers au moins plus qu'il n'a jamais touché de ses États, et cela pour entretenir douze escadrons et deux ou trois bataillons, et chez lui, il en auroit payé le double : donc il a quatre fois plus d'argent à mettre en demoiselles ou à perdre contre les fripons de sa cour que s'il était à Munich... En vérité, il n'y a qu'heur et malheur! Je vois que l'on aigrit le Roi contre l'Électeur palatin, et que l'on porte Sa Majesté à trouver toutes les prétentions de l'électeur de Bavière légitimes. Pour moi, je crois que l'un fait tout ce qu'il peut pour procurer la paix, l'autre pour la traverser... Si sa dernière proposition ne détermine pas le Roi, attendez-vous sérieusement à la guerre. Mais sur cette proposition et sur cette augmentation

de frontière au Roi, j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'à la paix de Münster, le Roi donna à M. le cardinal Mazarin, à des généraux, et même à M. Bernard, tous les fiefs d'Alsace. En voilà pour plus de 50,000 écus de rente que je pourrai bien dire faire venir au Roi de toutes façons presque à la pointe de l'épée, et par les armes, et par la négociation. Vous, Monsieur, qui, par les bons ordres de Sa Majesté, m'avez fourni les armes, et moi, qui, par ses ordres aussi, les ai assez heureusement menées, ne pourrions-nous pas prendre la liberté de demander ces fiefs à Sa Majesté?... Quelle paix! et quelle différence de situation! Que le Roi veuille bien se souvenir que j'ai eu le bonheur de changer trois fois celle de l'Alsace : la première fois à Friedlingue; Sa Majesté me fit l'honneur de me dire que, lorsqu'elle voyait ses armées ramenées de Nimègue à Namur, elle avait été pendant deux mois avec un petillement dans le sang qui lui donnait quasi des moments de fièvre. Où nous en sommes! quelle paix! quelle gloire! quels avantages! Non! quand le Roi en devrait attendre de dix fois plus grands par la guerre, il est de sa sagesse de finir présentement et tout court. Dieu le veuille!

Ces messages enfiévrés et si peu diplomatiques furent mieux acueillis à Versailles que l'on ne pouvait s'y attendre. Le Roi avait réfléchi : il n'avait pas tardé à reconnaître que le « dédommagement » de l'électeur de Bavière ne valait pas les sacrifices d'une nouvelle guerre; il était revenu sur le mouvement un peu prompt du 11 décembre et s'était décidé à suivre le conseil de Villars sans s'arrêter à la forme insolite qu'il lui avait donnée : la perspective d'acquérir le bailliage de Germersheim le confirma dans ses dispositions conciliantes, et il écrivit à Villars la dépêche suivante :

Versailles, le 22 décembre 1713.

Mon cousin, j'ai reçu par différents courriers vos lettres du 9, du 14 et du 16 de ce mois, et toutes, principalement la dernière, m'ont informé de l'inutilité des efforts que vous avez faits pour obtenir les conditions que je demandois en faveur de l'électeur de Bavière. Suivant le compte que vous me rendez, la négociation est présentement au point que vous pouvez signer la paix à condition que cet électeur et celui de Cologne seront généralement rétablis dans tous leurs États et dignités sans aucune exception et sans qu'il soit question d'observer de formalités injurieuses à l'un ou à l'autre, comme j'avois lieu de le croire par les termes du mémoire que vous m'aviez envoyé.

Je vois que Landau me sera cédé par le traité de paix; que les fortifications du Fort-Louis subsisteront; enfin que le traité de Ryswick sera rappelé et suivi dans tous ses points, mais aussi qu'il est impossible d'obtenir davantage, et qu'il faut ou signer à ces conditions, ou continuer la guerre, sans que personne en puisse prévoir la fin, non plus que les événements.

Vous avez assez vu par mes dépêches précédentes, par les mémoires que je vous ai envoyés, et surtout par la révocation du pouvoir que je vous avois laissé de vous relâcher sur l'article de l'électeur de Bavière, combien j'avois à cœur de procurer à ce prince l'agrandissement et le dédommagement que j'avois toujours demandés pour lui. Il faut encore, pour m'obliger à m'en désister, une considération aussi forte que celle du bien de mon royaume et du repos général de l'Europe. Mais enfin j'aime mieux céder à des motifs aussi pressants que de retarder davantage le rétablissement de la tranquillité publique.

J'ai longtemps combattu, et j'ai donné le loisir à l'électeur de Bavière de me représenter lui-même toutes ses raisons : son état et la situation où il se trouvera après la paix m'ont vraiment touché, mais je dois être encore plus sensible à l'état de mes

sujets ; ainsi je vous renvoie votre courrier que j'ai retenu plusieurs jours, et, après avoir mûrement délibéré sur une affaire aussi importante, je veux que vous signiez la paix aux conditions dont vous m'assurez que le prince Eugène conviendra, c'est-à-dire que les deux électeurs de Cologne et de Bavière seront généralement rétablis en vertu du traité dans tous leurs États, biens et dignités comme ils les possédoient avant la guerre ; que le traité de paix conclu à Ryswick sera rétabli ; qu'ainsi je demeurerai en possession de Landau, et que les fortifications du Fort-Louis subsisteront.

Quant aux autres articles, mes intentions vous ont été suffisammemt expliquées par le mémoire que je vous envoyai le 7e de ce mois, et vous devez le suivre aussi bien que le sixième article de ce même mémoire que j'avais rétracté par ma lettre du 9e de ce mois.

Je compte que les ordres que je vous donne par cette dépêche vous mettront en état de finir, et vous ne devez pas douter de la satisfaction que j'ai de la bonne conduite que vous avez tenue dans cette négociation.

P. S. — Je reçois encore par un courrier votre lettre datée du 18e de ce mois ; elle confirme ce que vous avez écrit par les précédentes de l'état de votre négociation et de la nécessité de finir, soit en acceptant les propositions du prince Eugène, soit en rompant les conférences. J'ai fait avertir l'électeur de Bavière de l'état où je me trouvois et de la résolution que j'avois prise de finir en acceptant son rétablissement pur et simple sans aucun dédommagement.

Il déclare qu'il n'acceptera jamais ces conditions, que plutôt que d'y souscrire, il cédera ses États à son fils, et qu'il se réduira lui-même à mener une vie privée. Mais je le crois trop raisonnable pour se porter à de pareilles extrémités. Enfin, ses représentations n'apportent aucun changement au parti que j'ai pris [1].

[1] Pour ramener l'Électeur à des idées plus « raisonnables », le Roi sut

Ainsi le seul ordre que j'ajouterai à ceux que je vous ai donnés est de profiter de l'avis secret que vous avez reçu par le baron d'Hundheim, et soit que l'insinuation qu'il vous a faite vienne du pur mouvement de l'Électeur palatin, soit qu'elle soit concertée avec le prince Eugène, comme il y a beaucoup de sujets de le croire, mon intention est que vous demandiez le bailliage de Germersheim jusqu'à la rivière de la Queich, suivant ce mémoire que vous m'envoyez, c'est-à-dire avec tous les droits et prétentions que l'Électeur palatin a en deçà de cette rivière, même sur les bailliages de Gutenberg et de la Petite-Pierre, non-seulement pour la souveraineté, mais encore pour le domaine utile, et en toute propriété.

Quoique je ne doute pas que vous n'obteniez encore cette condition, après l'avis qui vous a été donné, mon intention n'est pas cependant que si elle vous était refusée, cette considération puisse rompre la paix que je compte désormais bien avancée [1].

Louis XIV, on le voit, ne doutait pas qu'une offre aussi sérieuse que celle d'un territoire d'Empire n'eût été concertée avec le prince Eugène. Torcy et Voysin étaient du même avis. « Cette proposition est très-avantageuse, écrit ce dernier à Villars ; j'ai peine à croire que M. de Hundheim la donne sans la participation du prince Eugène. » Et il termine une lettre de compliments par cette phrase élogieuse : « Achevez votre ouvrage, Monsieur, cela ne

prendre le bon moyen. M. de Courcy a retrouvé aux archives des Affaires étrangères et publié (*Coalition de* 1701, ch. II, p. 161) une correspondance entre Torcy et Monasterol, de laquelle il résulte que Louis XIV fit offrir à Max-Emmanuel deux millions une fois payés, en dehors de ses subsides réguliers, et fit retirer les pierreries et vaisselles d'or qu'il avait mises en gage en Hollande. L'Électeur accepta ce « dédommagement » et ne fit plus d'opposition au traité.

[1] L'original de cette lettre et celui de la suivante se trouvent dans les *Papiers de Villars*.

diminuera pas l'envie qu'on vous porte, mais vous reviendrez chargé d'honneur, avec toute la confiance du maître, qui sera engagé à chercher les moyens de répandre sur vous des grâces, quand même vous ne les demanderiez pas. » Torcy ne voulut pas rester en arrière et adressa officiellement à Villars de banales assurances, mais en même temps il voulut répondre à l'attaque personnelle du maréchal, et il lui écrivit, tout de sa main, un billet que nous croyons devoir citer en entier ; on trouvera difficilement une leçon donnée avec plus de goût et de courtoisie :

Vous savez, Monsieur, que le Roi connaît assez l'état de ses affaires pour se déterminer par lui-même, prendre et changer ses résolutions, comme il le croit le plus convenable à sa gloire et au bien de son service, et que l'honneur de faire savoir ses volontés est notre seul partage. Vous savez aussi et vous m'avez fait jusqu'à présent la justice de croire que je n'oublierai rien pour mériter que vous me conserviez l'honneur de votre amitié, dont l'ancienneté, loin de m'effrayer, me fait autant de plaisir que d'honneur. Mais quand même ces vérités ne vous parleroient pas en ma faveur, je vous avoue, Monsieur, que je me flatte que vous auriez assez bonne opinion de moi pour me croire incapable de ruiner par caprice et sans aucun intérêt une affaire aussi essentielle au royaume et aussi importante à toute l'Europe que la négociation de la paix. Je ne suis pas étonné des avis qu'on vous a donnés. La Cour et Paris foisonnent d'écrivains, et il faut bien qu'ils remplissent leurs lettres. Je ne suis pas surpris non plus de la question que M. le prince Eugène vous a faite. Si j'eusse été en sa place, j'en aurois peut-être usé de même. Mais je suis persuadé, connaissant son bon esprit, qu'il ne croit pas que je doive craindre ni éloigner la conclusion de la paix.

Je ne chercherai point d'autre témoin que vous-même, Mon-

sieur, pour vous persuader que je souhaite qu'elle nous vienne par votre moyen plutôt que par quelque autre voie que ce soit, et vous avez pu voir si je vous ai laissé rien ignorer, et de l'état où les négociations précédentes étoient demeurées et des intentions du Roi. Si je vous ai expliqué vivement la peine de Sa Majesté lorsqu'Elle s'est vue obligée de se désister d'une partie de ce qu'Elle vouloit faire pour un allié fidèle, j'ai suivi ses intentions le plus précisément qu'il m'a été possible, et l'expression aura peut-être été d'autant plus forte que j'avoue que je ressentois ces mêmes peines. Je ne crois pas que ce soit un démérite auprès de vous, Monsieur, étant aussi touché que vous l'êtes de la gloire du Roi, que vous venez d'augmenter encore par votre dernière campagne, et que vous couronnerez par la paix.

Comme je suis persuadé que sa conclusion n'altérera pas l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, j'ose avec la même confiance vous en demander de nouvelles marques en vous envoyant un mémoire du duc de Saint-Pierre, qui attend tout de vous, dans une affaire où il s'agit de tout pour lui. Ajoutez-y, je vous supplie, la justice que je vous demande de croire que je suis plus que personne et en vérité très-parfaitement, malgré même vos injustices, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE TORCY.

Le 22 décembre 1713.

Villars prit très-bien la leçon; elle était d'ailleurs accompagnée d'un message qui comblait tous ses vœux. Il courut communiquer à Eugène la bonne nouvelle, lui faire admirer l'esprit de conciliation du Roi, se réjouir avec lui de l'entente prochaine. L'accueil qu'il reçut lui prouva qu'il n'était pas au bout de ses peines. Le désistement du Roi faisait disparaître le principal obstacle qui, du côté de la

France, s'opposait à la solution de la paix, mais il laissait subsister en son entier l'obstacle venant de l'Autriche, à savoir la prétention émise par Charles VI de faire garantir par Louis XIV le maintien des priviléges des Catalans. Si l'Empereur avait imité la modération du Roi, l'accord eût été vite fait ; mais loin de s'inspirer de son exemple, il apporta dans la défense d'un intérêt tout théorique une obstination qui devait encore plusieurs fois mettre la paix en péril. Les discussions reprirent entre Villars et Eugène, aussi prolongées, aussi vives qu'au début, tout en restant aussi courtoises ; elles se compliquèrent encore par la malencontreuse introduction de la question de Germersheim. Contrairement à l'opinion de Torcy et à toutes les vraisemblances, Hundheim, avant de suggérer cette idée, ne s'était pas mis d'accord avec le gouvernement impérial. Villars, lié par la parole donnée, ne pouvait en révéler l'origine. Eugène pouvait donc légitimement croire qu'il se trouvait en présence d'une exigence nouvelle de la cour de Versailles, d'une question suscitée pour reculer encore l'œuvre de la paix; il prit très-mal la proposition, à la grande stupéfaction de Villars, qui croyait la demande accordée d'avance, et se vit encore menacé d'une rupture immédiate. Eugène y mit d'autant plus de hauteur qu'il préférait de beaucoup rompre sur une question touchant aux intérêts généraux de l'Empire que sur l'affaire des Catalans, qui ne concernait que les intérêts particuliers de la maison d'Autriche. Si la guerre devait s'ensuivre, il ne voulait pas que l'Empire en connût la véritable cause et fût informé d'une obstination que, dans son for intérieur, il

ne pouvait s'empêcher de trouver déraisonnable. Obliger Louis XIV à garantir les actes de son petit-fils, c'était, selon les expressions de Villars, vouloir exiger de lui des engagements ou qu'il ne pourrait pas tenir [1], ou dont il devrait imposer l'exécution par les armes à son propre petit-fils.

Eugène ne pouvait s'empêcher de reconnaître la justesse de cette argumentation; mais, lié par ses instructions [2], il la combattait de son mieux, soutenant que l'autorité du Roi était bien connue, que Philippe V n'oserait s'y soustraire et obéirait aux volontés de son aïeul, s'il voulait fermement les exprimer. Villars répondait que les circonstances étaient bien changées, que Louis XIV n'était plus écouté, que le roi d'Espagne, identifié avec sa nouvelle patrie, revendiquait l'indépendance de sa couronne et de ses actes ; avec une clairvoyance vraiment prophétique, il annonçait les difficultés de l'avenir, s'estimant heureux si trois années s'écoulaient sans que la guerre éclatât entre l'Espagne et la France [3]. Eugène transmettait fidèlement ces arguments à Vienne, les appuyait discrète-

[1] « Je vois que bien que je me sois désisté des demandes que j'avois faites en faveur de l'électeur de Bavière, le prince Eugène, après avoir obtenu ce consentement de ma part, fait dépendre aujourd'hui la paix d'un article qu'il n'est pas en mon pouvoir d'accorder. » (*Le Roi à Villars*, 3 janvier 1714. P. V.)

[2] « Que dire à qui vous répond : Quand même vous m'auriez persuadé, je ne suis pas le maître, et sans cet article je ne puis rien conclure. » (*Villars au Roi*, 29 décembre 1713. P. V.)

[3] « Der marechal fürchtet dass der duc d'Anjou sich zu nichts bequemen... wollen... wobey er marechal mir nicht genugsam beschreiben kann, wie wunderlich es an selbiger Hoff zugehe, also zwar, dass sie in Frankreich selbsten nicht sicher waren, ob nicht vielleicht in weniger als drey Jahren ein Krieg zwischen ihnen entstehen dörffe, absonderlich wann der König einmahl mit Todt abgehen sollte. » (*Eugène à l'Empereur*, 31 décembre 1713. A. V.)

ment; mais Charles VI restait inébranlable : au fond, il ne voulait pas la paix, il ne voulait que gagner du temps. Louis XIV vieillissait, la reine Anne d'Angleterre était très-malade : que ces deux personnages disparussent de la scène du monde, que les divisions des princes du sang et des princes légitimés, contenues par la présence du Roi, vinssent à éclater et à diviser la France, que l'avénement de l'électeur de Hanovre sur le trône d'Angleterre ramenât les whigs au pouvoir, ne pouvait-on reformer les anciennes alliances, reprendre la guerre avec de nouvelles chances de succès, ressaisir enfin la couronne d'Espagne et refaire l'Empire de Charles-Quint ? Pourquoi se presser de désarmer ? Eugène ne décourageait pas assez ces espérances, il cherchait néanmoins, avec une sincérité incontestable, à conclure la paix et à écarter les obstacles qu'elle rencontrait. Il s'efforçait de trouver avec Villars une transaction, un expédient, qui permît de concilier les devoirs que Charles VI croyait avoir envers les Catalans et les légitimes susceptibilités de Louis XIV.

La demande de madame des Ursins aurait pu servir de matière à une honorable transaction, soit que l'Empereur l'eût accueillie en échange d'un engagement que la princesse eût arraché à Philippe V en faveur des Catalans, soit que le désistement de la princesse eût été la condition du désistement de Charles VI. Le Roi avait indiqué cette voie comme la plus sûre. Eugène n'était pas éloigné de la conseiller à son souverain; mais les résistances étaient venues d'Espagne, de la princesse et du Roi, qui ne s'étaient prêtés à aucun accommodement. Enfin, après quinze jours

de discussions et d'efforts, Villars et Eugène crurent avoir trouvé ensemble l'expédient désiré. Louis XIV mettrait Philippe V en demeure de promettre la conservation des priviléges des Catalans ; si le roi d'Espagne refusait de prendre cet engagement, le roi de France retirerait les troupes françaises qui assiégeaient Barcelone. Les deux négociateurs soumirent cet expédient à leurs gouvernements respectifs, mais sans oser en prendre la responsabilité. Eugène écrivit à Vienne qu'il émanait de Villars ; Villars écrivit à Versailles qu'il émanait d'Eugène. En attendant la réponse de leurs souverains, ils convinrent d'examiner les autres points en litige et de rédiger ensemble un projet de traité qui fixerait au moins par écrit les articles sur lesquels l'accord aurait pu s'établir.

Ils arrivèrent ainsi, dans la première quinzaine de janvier, à rédiger un projet dont les vingt-cinq articles, sauf deux, étaient leur œuvre commune.

L'un de ces deux articles réservés était relatif à la cession de Germersheim ; Villars avait tenu à l'insérer, malgré les protestations énergiques d'Eugène ; l'autre était l'article relatif aux Catalans, et auquel chacun avait donné une rédaction différente. Sur tous les autres points, l'accord s'était établi ; mais cet accord n'avait pu être obtenu que grâce aux nombreuses concessions que, sciemment ou non, Villars avait faites. La plus importante avait été de consentir à ce que le traité actuel ne réglât que les questions essentielles, laissant les questions accessoires à l'examen d'un congrès chargé d'*étendre* à l'Empire la paix conclue entre la maison de France et celle d'Autriche.

Louis XIV avait donné son consentement à cette procédure, qui hâtait la fin de l'état de guerre.

Mais d'autres concessions avaient été faites par Villars à l'insu du Roi, à son propre insu même, s'il est permis de parler ainsi. Très-mal préparé à la discussion de ces affaires délicates, Villars en ignorait les détails et n'apercevait pas toujours les piéges cachés sous les habiles rédactions de son adversaire ; de plus, il était très-mal secondé : son unique secrétaire, Hauteval, pour toute éducation diplomatique, avait, douze ans auparavant, copié ses dépêches de Vienne ; depuis cette époque, il n'avait eu d'autre fonction que de l'assister dans sa correspondance militaire. Villars avait, il est vrai, réclamé et obtenu le concours de Le Pelletier de La Houssaye, mais l'expérience administrative de l'habile intendant d'Alsace ne pouvait lui tenir lieu d'expérience diplomatique. Eugène, au contraire, personnellement très au courant des détails, était admirablement secondé par Penterriedter, diplomate instruit et retors qui avait assisté à toutes les conférences d'Utrecht, et y avait acquis une connaissance approfondie de tous les intérêts, de toutes les ambitions, de tous les préjugés de la maison d'Autriche.

La partie n'était pas égale. On s'en aperçut à la rédaction du projet : ainsi le préambule donnait à Charles VI, sans protestation de la part de Villars, tous les titres du roi d'Espagne ; l'article 2 le chargeait de représenter l'Empire au traité d'extension, ce qui excluait du futur congrès tous les plénipotentiaires des princes allemands, parmi lesquels la France comptait des auxiliaires naturels. — La

possession de Landau fortifié et du Fort-Louis était bien assurée à la France, ainsi que le rétablissement complet des deux électeurs, mais la France devait avoir évacué Fribourg, Brisach, Kehl, et procédé à la démolition des forts des îles du Rhin, trente jours après la ratification du traité, tandis que l'Autriche n'était tenue à évacuer les États des électeurs que trente jours après la ratification du traité d'extension, c'est-à-dire à une époque absolument indéterminée qu'elle pouvait reculer à son gré en faisant durer les négociations. — L'article 15 reconnaissait à l'Empereur le droit bizarre d'assiéger Porto Longone sans violer la neutralité. — L'article 19 était encore plus insidieux ; il stipulait le renvoi de toutes les réclamations particulières [1] aux plénipotentiaires chargés du traité d'extension, et disposait que, « pour mieux en faciliter la conclusion, il ne sera parlé, dans l'extension du traité, d'aucune renonciation, traité ou garantie étrangère, Sa Majesté Impériale déclarant ne vouloir être tenue à aucune renonciation ou traité qui pourraient avoir été faits entre Sa Majesté Très-Chrétienne et autres puissances ». Ce qui signi-

[1] Ces réclamations comprenaient, outre les revendications légitimes des princes italiens dépossédés, celle du duc de Saint-Pierre, gentilhomme napolitain, dont les biens avaient été confisqués par l'Empereur; — celle d'un marquis de Sainte-Croix, gentilhomme romain, qui avait été quelque temps directeur des fêtes de l'empereur Joseph à Vienne, et qui prétendait avoir reçu la promesse du fief de Viadana, en Italie; — celle de la duchesse d'Elbeuf, qui réclamait le douaire et l'exécution des conventions matrimoniales de sa fille, décédée duchesse de Mantoue; — celle du duc de Lorraine, qui réclamait des indemnités pour les dommages que la guerre lui avait causés, malgré sa neutralité. Saint-Pierre était soutenu par Torcy, dont il avait épousé la sœur; Sainte-Croix avait aussi à la cour de France des appuis influents; l'Empereur s'intéressait au duc de Lorraine; néanmoins, de part et d'autre, on était au fond décidé à sacrifier ces réclamations particulières au prompt rétablissement de la paix.

fiait que les traités d'Utrecht étaient comme non avenus, et que l'Empereur pourrait maintenir légalement et avec l'assentiment du roi de France ses prétentions sur la couronne d'Espagne et sur la Sicile donnée au duc de Savoie. — Ce même traité d'Utrecht était passé sous silence dans l'article qui réglait la situation des Pays-Bas. — Enfin, par l'article 23, chaque partie contractante s'interdisait de donner aucun secours aux ennemis de l'autre, ce qui impliquait pour Louis XIV l'obligation de retirer ses troupes d'Espagne.

Ce projet fourmillait donc d'imperfections. Néanmoins, l'optimisme tenace de Villars se refusait à les voir et s'obstinait à se complaire dans d'inébranlables illusions. Il croit la paix faite cette fois, et sa joie est sans bornes. Elle déborde dans les lettres enthousiastes qui accompagnent l'envoi de ce document mal bâti, et dont il inonde Versailles. Au Roi, il écrit que la paix « est la plus glorieuse » que l'on puisse désirer; le rétablissement des deux électeurs est un succès inouï. Le Roi peut consulter « tous les historiens anciens ou modernes », se faire relire les traités de Westphalie, il ne trouvera pas d'exemple d'un fait semblable. — « Enfin, voilà l'ouvrage bien avancé », écrit-il à Voysin. — A Torcy il adresse un badinage plaisant qui dissimule mal l'espoir d'une grosse récompense; à madame de Maintenon il avoue sans détour l'objet de ses ambitions : c'est l'épée de connétable, qu'il a déjà demandée après la prise de Fribourg, que le Roi n'a pas cru devoir alors lui donner, mais qu'il ne pourra pas refuser au pacificateur de l'Europe [1].

[1] Nous n'avons pas le texte même de la lettre, mais nous avons retrouvé

Cet imprudent courrier était à peine expédié, le 4 janvier, qu'un premier avertissement arriva de Versailles : c'était la réponse du Roi à l'*expédient* relatif aux Catalans. Elle était ce qu'elle devait être : un refus formel et digne, accompagné d'une leçon discrètement donnée.

Mon cousin... vous étiez informé déjà de mes intentions par ma lettre du 3 de ce mois; j'ai confirmé, par ma dépêche du 8, les ordres précédents que je vous avois donnés. Ma résolution étoit fondée sur des principes qui intéressent tellement mon honneur que je n'admettrai nul expédient qui puisse y donner la moindre atteinte, tel que seroit celui de retirer mes troupes que le prince Eugène continue de vous proposer... Je persiste donc dans la résolution constante de rejeter une pareille proposition... Je ne refuse pas d'interposer encore mes offices auprès du Roi mon petit-fils en faveur des Catalans, quoique leur opiniâtreté dans la révolte ne mérite pas une semblable grâce; mais en m'intéressant pour eux auprès du Roi leur maître, je ne rappellerai point les troupes que je lui ai laissées pour les ramener

la minute d'une lettre que Villars adressa, à quelques jours de là, à madame de Maintenon pour lui souhaiter la bonne année; elle est datée du 31 décembre 1713, et ainsi conçue :

« Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous rassurer, Madame, sur les craintes de la continuation de la guerre; en vérité, ma lettre étoit faite pour que vous reçussiez mon très-respectueux compliment le premier jour de l'an, sur la paix; je me serois flatté que cette étrenne ne vous auroit pas été désagréable; je ne crois point me flatter quand j'ai l'honneur de vous assurer que nous la ferons ici. J'ai lieu de croire que le prince Eugène la désire; je lui montre depuis avant-hier des sentiments bien éloignés de ce désir, qui est cependant bien imprimé dans mon cœur, mais il est bien bon de le cacher.

« Vous me donnez toujours, Madame, des consolations et du courage, et c'en est une grande matière pour moi que la bonté que vous avez de me dire que le Roi approuve mes dépêches. J'ose vous assurer que si je fais quelque faute, le zèle le plus ardent et l'application la plus vive n'y auront point de part, et j'espère que Dieu me fera la grâce de n'en pas commettre d'importantes. » (Min. orig. P. V.)

dans le devoir, et véritablement ce serait une chose singulière que l'archiduc, dans l'état où sont ses affaires, fît voir plus de fermeté à soutenir des rebelles que je n'en témoignerois à soutenir le Roi mon petit-fils, et que, sous le prétexte de satisfaire aux devoirs de son honneur et de sa conscience, il parvint à me faire abandonner ce que l'honneur et la tendresse paternelle semblent exiger de ma part[1].

Villars ne crut mieux faire que de lire au prince Eugène la dépêche même du Roi; elle ne le surprit pas : il s'attendait à son contenu et avait même, avec l'assentiment de l'Empereur, préparé une rédaction atténuée qu'il substitua immédiatement au texte rejeté par Louis XIV. D'après cette rédaction nouvelle, le Roi aurait pu maintenir ses troupes devant Barcelone, mais l'Empereur aurait été libre de secourir la ville assiégée, sans pour cela rompre la paix établie entre le Roi et lui. En recevant cette bizarre proposition, Villars ne dissimula pas à Eugène qu'elle avait peu de chances d'être agréée à Versailles[2]; néanmoins, il ne refusa pas de la transmettre par un courrier spécial, et, qui plus est, il la recommanda chaleureusement à l'acceptation du Roi. Théoriquement, il avait raison; sous sa forme insolite, la rédaction d'Eugène couvrait une retraite entière. Sans marine, privée de l'assistance des puissances maritimes, l'Autriche n'avait aucun moyen de faire entrer un seul homme dans Barcelone bloquée par les flottes espagnole et française, tandis que la France pouvait librement, par terre et par mer, envoyer des ren-

[1] *Le Roi à Villars*, 15 janvier 1714. (Original. P. V.)
[2] *Eugène à l'Empereur*, 19 janvier 1714. A. V.

forts aux assiégeants [1]. Néanmoins, une pareille clause ne pouvait sérieusement être insérée dans un traité solennel; et s'il croyait ne pouvoir refuser de la transmettre, Villars aurait pu tout au moins s'épargner le ridicule de phrases comme celles-ci, adressées à Torcy le 21 janvier :

Je viens, Monsieur, grâces au Seigneur, de gagner une dernière bataille, et, en vérité, un peu contre mes espérances... J'attends mon courrier avec impatience. Si Sa Majesté me permet de signer, *l'article des Catalans me paraissant accordé,* cela sera bientôt consommé; mais s'il y avoit des difficultés que je ne prévois pas, je vous supplie au moins, Monsieur, que le retour de ce dernier courrier les termine, si vous voulez finir. N'aurai-je pas le bonheur de voir dans vos lettres que vous êtes content? Je m'en flatte...

Les illusions de Villars s'étaient encore accrues par cet incident; il aggrava les imprudences de sa précédente expédition par un redoublement d'enthousiasme, et attendit, dans la joie de son âme, avec une impatience surexcitée, le courrier qui devait lui apporter, avec la glorification de ses mérites, les témoignages éclatants de la satisfaction royale.

Le réveil fut cruel! Les dépêches de la Cour, arrivées

[1] Eugène lui-même ne dissimulait pas le véritable caractère de sa proposition. « Il m'expliquait encore dans ce moment, écrit Villars au Roi, le 21 janvier, qu'il n'était pas au pouvoir de l'archiduc de donner la moindre inquiétude à l'Espagne, qu'il ne leur restoit pas grande espérance de l'attaquer jamais par la France, que c'étoit cependant l'unique chemin par lequel ils pouvoient y arriver, celui de la mer ne leur étant pas bien praticable... Il est aisé de voir que ce prince (l'archiduc) ne songe plus qu'à mettre sa conscience et son honneur à couvert du reproche d'avoir abandonné les Catalans, sans pouvoir se flatter que de tels secours puissent les soutenir longtemps... Je crois que Votre Majesté n'en peut désirer davantage. »

le 24 janvier, ne renfermaient que des critiques : le Roi, avec des formes exquises et des ménagements délicats, déclarait le projet de traité dangereux, inacceptable, et le refusait péremptoirement. Torcy gardait encore les formes, mais critiquait le texte sans ménagement. Voysin blâmait sans formes ni ménagement. Madame de Maintenon ne répondait même pas et gardait un silence désapprobateur. Un long mémoire, rédigé par les soins de Torcy, examinait tous les articles du projet l'un après l'autre et les passait au crible d'une analyse impitoyable. Sur les vingt-cinq articles, trois seulement, articles de pure forme, résistaient à cet examen; tous les autres étaient mis de côté. La susceptibilité royale et l'expérience diplomatique y avaient découvert, outre les imperfections signalées ci-dessus, une foule de défauts de détail : ici des expressions blessantes pour le Roi, — là le mot *France* employé au lieu de celui de *Roi*, — là la reconnaissance de l'électeur de Hanovre que Louis XIV ne voulait insérer que dans le traité d'extension et l'omission de la reconnaissance de l'Empereur à laquelle il tenait, — partout un oubli des formes habituelles et des précautions ordinaires de la diplomatie. Le Roi était surtout mécontent de voir que, malgré ses ordres formels, le projet avait la forme d'une *convention préliminaire* et non celle d'un traité définitif. « Ce n'est pas réellement un traité de paix, écrit-il, mais seulement un traité préliminaire, à peu près dans l'idée de celui qui fut proposé en 1709, qu'il semble que le prince Eugène ait voulu prendre pour modèle. » Torcy appuie encore sur ce rapprochement : « Le prince Eugène s'est bien souvenu de

la méthode que les plénipotentiaires de Hollande lui ont donnée de *traités préliminaires.* ». Aussi, pour éviter à l'avenir toutes ces fautes, Louis XIV a-t-il fait rédiger par Torcy, avec toute la compétence qu'on lui connaît, un texte tel qu'il le comprend, et il adresse ce *modèle* à Villars, en lui ordonnant de le présenter à signer au prince Eugène, et, si celui-ci refuse, de revenir.

La leçon était rude, elle était excessive; les critiques adressées au projet étaient certainement méritées, mais le rapprochement avec 1709 était injuste et gratuitement blessant : il n'y avait aucune analogie ni de fond ni de forme entre l'œuvre imparfaite de Villars et l'humiliant ultimatum de la Haye. On aurait dû ne pas oublier à Versailles que si la France n'avait pas subi la dure loi de 1709, c'était grâce à Villars; on n'aurait pas dû rappeler la triste page qu'il avait déchirée de son épée et effacée avec son sang. Aussi était-il dans son droit en écrivant avec humeur à Torcy : « Je n'ai jamais cru que rien de ce qui s'est passé ici pût ressembler aux préliminaires de la Haye ni au traité de Gertruydenberg, ni que la demande de Porto Longone pût avoir un rapport quelconque avec celle de Strasbourg... » Et au Roi, avec plus de respect et d'émotion : « Il me semble que la restitution totale des deux électeurs, la paix de Ryswick en entier, ne ressemblent guère aux propositions de la Haye et de Gertruydenberg, auxquelles aussi Votre Majesté ne devoit guère s'attendre, après des campagnes aussi glorieuses que celles que ses armées viennent de faire, et dont la dernière entreprise, estimée impossible par les officiers géné-

raux, n'a été faite, j'ose le dire, que par mon zèle et mon ardeur pour votre gloire et votre service. » Mais où il dépassa, lui aussi, la mesure, c'est lorsqu'il entreprit de justifier son œuvre et lorsqu'il invoqua le souvenir de Condé et de Turenne pour démontrer qu'il n'y avait pas de paix plus « glorieuse » que celle qu'il avait négociée. Ce qui le mortifiait peut-être plus encore que la blessante assimilation avec 1709, c'était l'accueil fait à sa rédaction et l'envoi d'un texte nouveau pour être substitué au sien. « On m'a traité en écolier ! » écrit-il à Voysin, en accompagnant cette apostrophe des épithètes les moins diplomatiques à l'adresse des « imposteurs » qui ont répandu des calomnies sur son compte et à celle des ministres qui ne savent pas le défendre. Vis-à-vis d'Eugène surtout, cette substitution l'humiliait profondément, car elle prouvait le peu de confiance que sa propre Cour avait dans son habileté.

Villars ne pouvait pourtant se dispenser de communiquer au prince le nouveau projet; il le lui fit parvenir par un sécrétaire. Eugène demanda vingt-quatre heures pour l'étudier à loisir. Il n'était pas moins désappointé que Villars, mais pour des causes plus légitimes. Le texte préparé à Versailles faisait disparaître toutes les rédactions captieuses qu'il avait arrachées à l'inexpérience du maréchal et y substituait des phrases précises, ne laissant aucune prise à l'équivoque; tout avait été remanié ou plutôt refait, depuis le préambule jusqu'à la fin, dans le style solennel et avec le luxe exubérant de précautions qui était de mise alors, et dont les études de notaires ont fidèlement conservé la tradition. Les traités d'Utrecht étaient complète-

ment mis à l'abri d'une abrogation dissimulée, les acquisitions de l'Autriche en Italie étaient nettement limitées aux territoires qu'elle *occupait actuellement,* et enfin, par un expédient assez heureusement trouvé, la question brûlante des Catalans, ainsi que celles de Porto Longone et de l'amnistie des émigrés espagnols, étaient renvoyées au futur traité à conclure entre l'Empereur et Philippe V. Enfin le Roi maintenait, mais pour la forme seulement, la demande du bailliage de Germersheim, celles en faveur de la princesse des Ursins et de Rakoczy.

Malgré ces modifications, l'entente eût été facile si le prince Eugène y avait mis la moindre bonne volonté, car la plus grave cause de conflit venait de disparaître : l'Empereur lui-même s'était rendu; il avait renoncé à la clause relative aux Catalans; il avait été informé que les insurgés de Barcelone ne tenaient pas à ces priviléges, pour la conservation desquels il s'apprêtait à reprendre les armes; c'était l'indépendance absolue qu'ils voulaient, la séparation d'avec l'Espagne, et Charles VI ne pouvait décemment l'exiger du roi de France. L'Empereur avait donc écrit de sa main à Eugène, le 25 janvier, que si sa rédaction primitive ne pouvait être insérée dans le traité, il préférait passer entièrement la question sous silence et se réserver de prendre dans l'avenir toutes les mesures qui lui seraient dictées par ses devoirs envers ses sujets fidèles. La plus grave difficulté était donc écartée; celles qui restaient ne méritaient vraiment pas de risquer une nouvelle guerre, et le prince Eugène aurait pu et dû prendre sur lui de les résoudre. Mais, au contraire, soit qu'il ait

cru voir dans l'expédition du *modèle* de traité la preuve que le Roi ne voulait pas la paix, soit que la nouvelle d'une aggravation dans l'état de la reine d'Angleterre l'ait ramené lui-même à des idées belliqueuses, loin de chercher à aplanir les derniers obstacles, il parut s'étudier à les aggraver. Sans accepter la discussion sur le nouveau projet, il se répandit en reproches très-vifs contre ce qu'il appelait les « scandaleux procédés » du gouvernement français et déclara qu'il partait. Villars, emporté par son dépit, au lieu de soutenir sa Cour, la découvrit de nouveau; il déborda lui-même en récriminations passionnées contre ses ennemis, ses détracteurs, contre les courtisans qui ne voulaient pas de la paix parce qu'elle aurait ajouté à sa gloire. Au milieu de cette explosion maladroite, il eut pourtant un éclair de bon sens. Il ne chercha pas à retenir Eugène; seulement il lui dit qu'au moment de rompre et de reprendre une guerre qui durerait sans doute plusieurs années, il le priait de lui remettre un mémoire écrit qui résumât, comme dans un ultimatum, toutes les demandes suprêmes de l'Empereur, et qui pût leur servir à tous deux de justification en présence des attaques auxquelles leur conduite serait certainement en butte. Il lui demanda en outre d'organiser son voyage de telle façon qu'une réponse du Roi, quelle qu'elle fût, pût le trouver encore à Stuttgart ou à Augsbourg. Eugène, qui ne s'attendait pas à être si vite pris au mot, accepta avec empressement une proposition qui lui permettait, sans se dédire, de laisser encore une porte ouverte à la conciliation [1]; il fut donc convenu que,

[1] Les derniers ordres de l'Empereur lui enjoignaient formellement,

aussitôt la note rédigée et remise à Villars, les deux plénipotentiaires quitteraient Rastadt le même jour, l'un pour Stuttgart, l'autre pour Strasbourg, et qu'ils y attendraient, chacun de son côté, les derniers ordres du Roi. Villars dut donner sa parole d'honneur que cette réponse serait définitive.

Le mémoire ou ultimatum d'Eugène fut remis le 6 février. Il renfermait une série d'observations puériles ou insignifiantes, sur lesquelles nous passons, telles que l'obligation de rédiger le traité en latin, d'appeler les deux électeurs *ci-devant* électeurs de Cologne et de Bavière... Les objections sérieuses n'étaient pas nombreuses; il en était que la discussion eût facilement résolues, si Eugène l'avait acceptée; c'étaient les demandes en faveur de la princesse des Ursins et de Rakoczy, que les premières instructions de Villars l'autorisaient à abandonner; — la cession de Germersheim, objet d'un malentendu qu'il suffisait d'éclaircir pour le faire disparaître; — la question des Catalans : Eugène demandait qu'on la passât sous silence et qu'on se bornât à stipuler une amnistie en faveur des émigrés espagnols, demande agréée d'avance et avec satisfaction par Louis XIV. Les conditions réellement graves contenues dans le mémoire d'Eugène se réduisaient à quatre. Dans le préambule, il demandait que Charles VI figurât avec tous ses titres, c'est-à-dire avec les titres du

« dans le cas où le projet français ne pourrait pas s'accorder avec ses instructions, de ne pas rester à Rastadt, mais *de ne pas rompre complétement la négociation*, de la *suspendre* seulement, afin qu'elle pût être reprise et menée à bonne fin, si la France s'y prêtait ». (*Eugène à l'Empereur*, 2 février 1714. P. V.)

roi d'Espagne; que l'Empire fût nommé conjointement avec l'Empereur, et que l'on supprimât la phrase par laquelle Louis XIV déclarait reconnaître l'archiduc en qualité d'Empereur. L'article 1er, déclaration banale du rétablissement de la paix entre les deux souverains, se terminait par la phrase consacrée : « Nonobstant toutes promesses, traités ou alliances contraires faits ou à faire en quelque sorte que ce soit. » Eugène demandait qu'on y ajoutât : « Lesquels tous sont abolis par le présent traité en tant qu'ils pourraient lui être contraires. » Eugène demandait également que dans l'article 21, relatif à la cession des Pays-Bas, la mention du traité d'Utrecht fût supprimée; il réclamait aussi la suppression de l'article 30, qui stipulait que la paix serait conclue sans retard entre l'Autriche et l'Espagne. Enfin, dans l'article 31, relatif aux acquisitions de l'Autriche en Italie, Eugène demandait que les mots *possédés actuellement* fussent remplacés par une expression qui autorisât l'Empereur « à se mettre en possession de ce qui n'était pas évacué par l'Espagne », et que l'on supprimât la mention du traité conclu en 1709 entre l'empereur Léopold et le duc de Savoie.

L'intention de ces demandes est manifeste; à l'exception de celle relative à la reconnaissance de l'Empereur et à son union avec l'Empire, demande inspirée par une légitime susceptibilité, elles laissent toutes voir la même pensée. Eugène revient à son premier procédé : par des habiletés de rédaction et des omissions calculées, il veut réserver à Charles VI, si les circonstances redevenaient favorables, la faculté de déclarer non avenus pour lui tous

les traités d'Utrecht, de revendiquer la couronne d'Espagne, dont il n'aura cessé de porter légalement le titre dans les protocoles, et en attendant, de poursuivre pacifiquement ses conquêtes en Italie, soit en prenant Porto Longone, soit en enlevant au duc de Savoie la Sicile et les provinces attribuées à ce prince par les traités d'Utrecht et de 1703, soit en restant seul maître des restitutions à opérer au duc de Mantoue et aux autres princes dépossédés. Ainsi, les seuls intérêts visés par ces demandes sont les intérêts particuliers de la maison d'Autriche, et c'est pour leur unique satisfaction qu'Eugène risquait une nouvelle guerre. Il avait accompagné l'envoi de ce mémoire d'une note dans laquelle il disait que si ces conditions suprêmes n'étaient point acceptées, « ce serait une marque que l'on ne veut pas la paix, ajoutant que, dans ce cas, il était persuadé que toute la terre, qui ne manquera pas d'être informée du cours de la négociation, ne pourrait que les trouver justes et équitables ».

Le prince de Savoie se faisait une étrange illusion s'il croyait qu'en cas de rupture, la publication de ce document l'eût justifié aux yeux de « toute la terre ». Les puissances maritimes n'auraient trouvé ni « juste » ni « équitable » la prétention de reconstituer en faveur de Charles VI l'empire de Charles-Quint et de détruire l'équilibre européen si laborieusement rétabli à Utrecht ; et, quant aux princes de l'Empire, ils ne se souciaient guère de reprendre les armes pour constituer, sur des bases élargies, la prépotence de la maison d'Autriche. Eugène ne tarda pas à en faire l'expérience. S'étant rendu de Rastadt à Ettlingen, pour in-

specter ses lignes et prendre des mesures militaires, il constata la vive répugnance de ses auxiliaires à rentrer en campagne ; même les électeurs de Mayence et de Trèves, les fidèles soutiens de la politique autrichienne, le supplièrent à genoux de faire la paix [1]. Il reçut en outre d'Angleterre des nouvelles qui confirmaient le rétablissement de la Reine et le succès croissant de la politique des torys ; il dut, dans son for intérieur, être profondément reconnaissant à Villars d'avoir laissé entr'ouverte la porte qu'il s'était si imprudemment obstiné à fermer.

Quant au maréchal, il n'était pas moins satisfait de son œuvre ; il ne doutait pas que le Roi, lui aussi, ne saisît avec empressement la base de transaction qu'il avait obtenue. Son imperturbable optimisme avait repris le dessus : il avait retrouvé toute sa verve : retiré à Strasbourg, s'y montrant au bal, à la comédie, objet de l'empressement respectueux de tous, il eut vite oublié ses soucis. En adressant à Louis XIV l'ultimatum d'Eugène, il l'avait accompagné d'une longue dépêche dans laquelle il s'efforçait de démontrer que les termes en étaient acceptables. Il avait fait plus, il avait confié son paquet non à un courrier ordinaire, mais à son fidèle Contades, qu'il avait chargé de commenter sa dépêche, de faire comprendre au Roi les difficultés de la situation, l'obstination de l'Autriche, son inclination vers la guerre, la nécessité de mettre un terme à une négociation déjà trop prolongée.

Contades était l'homme des missions délicates ; très-dé-

[1] « Selbst die Kurfürsten von Mainz und Trier baten fast flehentlich um den frieden. » ARNETH, *Prinz Eugen*, ch. II, p. 337.

voué à Villars, fort bien avec la Cour, il avait plusieurs fois servi, entre l'une et l'autre, d'intermédiaire officieux et utile [1]. Sans avoir une grande portée dans l'esprit, il avait du savoir-faire, du tact et de la discrétion ; par-dessus tout, il avait le précieux don de plaire, et avait appris, disait-on, dans les scabreuses négociations de la galanterie mondaine, l'art de persuader, de vaincre et de se taire. Il arriva à Versailles le 10 février et descendit chez Torcy, qui le conduisit immédiatement chez madame de Maintenon, où se trouvait le Roi. Une partie de brelan avait été organisée avec les dames ; Louis XIV congédia les dames, et, pendant une heure, il écouta les explications de Contades : que furent-elles ? nul ne l'a répété ; mais en lisant les résolutions que le Roi prit et consigna trois jours après dans une dépêche solennelle, on peut constater les dispositions conciliantes que cet entretien inspira, et affirmer que la mission de Contades avait pleinement réussi.

Le Roi réduisait strictement ses demandes aux points qu'il ne pouvait absolument abandonner sans manquer à ses devoirs de souverain ; ils étaient au nombre de trois : 1° dans le préambule, Louis XIV persistait à refuser à l'Empereur le titre de roi d'Espagne ; 2° à l'article 1er, il refusait d'insérer la phrase additionnelle suggérée par Eugène, et qui impliquait l'abrogation indirecte des traités d'Utrecht ; 3° à l'article 31, il maintenait sa rédaction primitive, celle qui n'attribuait à l'Autriche en Italie que les territoires qu'elle *possédait actuellement*. Sur ces trois

[1] Notamment en 1711, pour atténuer le mauvais effet de la perte de Bouchain. Voyez ci-dessus, t. I, p. 397.

points, le Roi se montrait inébranlable, et ordonnait à Villars de résister, « quand même un refus romprait la négociation ». Sur tout le reste, il cédait ; il acceptait que les réclamations de ses clients fussent ajournées, même celle de l'auxiliaire énergique et efficace des mauvais jours, la princesse des Ursins ; il acceptait que l'Espagne fût passée sous silence, que la situation de sa couronne restât indéterminée, que l'état de guerre subsistât entre l'archiduc Charles et le duc d'Anjou. Cette concession coûtait à sa dignité de roi et à sa tendresse d'aïeul ; il la consentait pourtant, par raison et par patriotisme, se réservant, par une énergique intervention en Catalogne, d'enlever à Charles VI ses dernières illusions et de lui fermer à tout jamais l'entrée de l'Espagne.

Mais ce n'est pas tout, et, au dernier moment, Louis XIV devait donner une nouvelle preuve de sa modération. Des trois points sur lesquels il ne voulait et ne pouvait céder, il en était deux, le préambule et l'article 31, qui provoqueraient peut-être chez Eugène une résistance non moins obstinée. Louis XIV, prévoyant ce cas, voulut encore ouvrir une porte à la conciliation : il imagina deux expédients dont il autorisa Villars à se servir, si besoin était. Dans le préambule, si Eugène refusait absolument d'omettre le titre de roi d'Espagne, Villars céderait, mais à la condition qu'un article séparé, signé avant le traité, et ayant la même force que s'il y était inséré, stipulerait « que les qualités prises ou omises de part et d'autre ne donneraient nul droit et ne causeraient nul préjudice à l'une ou l'autre des parties contractantes ». A l'article 31, tout

en continuant à exiger que la mention des territoires ou des droits cédés en Italie fût suivie de la formule essentielle : « ainsi que Sa Majesté Impériale les possède *actuellement* », il autorisait Villars à ajouter ces mots : « et qui ont été possédés ci-devant par les rois de la maison d'Autriche ». La phrase pourra bien prêter à l'équivoque ; mais, prise dans son sens naturel, elle ne fait que constater un fait historique : si elle suffit à désarmer l'Autriche, Villars l'insérera au traité.

Tels sont les sacrifices suprêmes que Louis XIV est disposé à faire au maintien de la paix ; mais, tout en les énumérant à Villars, le Roi espère que l'habileté du négociateur en diminuera le nombre ; il lui défend même de les faire connaître à Eugène avant que la question des trois points essentiels ait été réglée. Pour cette partie de la négociation, la plus délicate, la plus scabreuse, il se méfie du tempérament de Villars ; aussi est-ce Contades, dont il vient d'apprécier les formes gracieuses, qui en sera chargé. Il se rendra à Stuttgart et fera connaître successivement à Eugène les conditions du Roi ; s'il accepte la première, il lui exposera la seconde, et ainsi de suite. S'il refuse l'une ou l'autre des conditions, Contades « n'entrera pas plus avant en matière et reviendra. Il ne doit s'ouvrir, dit le Roi, sur aucune des facilités que j'apporterai à l'égard des autres articles, car il est d'une extrême conséquence pour mon service qu'on ne puisse pénétrer la permission que je vous donne, à moins qu'elle ne détermine la paix. » Ces instructions sont développées avec une extrême précision dans deux dépêches différentes ; Louis XIV y joint, par

excès de précaution, un nouveau modèle de traité où toutes ses concessions sont traduites dans le style le plus étudié ; enfin, le 14 au soir, il remet lui-même cet important paquet à Contades, en y ajoutant encore, en présence de Torcy, de longues et minutieuses recommandations verbales.

« Pleinement instruit », Contades partit le lendemain et arriva à Strasbourg le 21. Le message qu'il remit à Villars ne satisfit qu'incomplétement l'irascible maréchal ; il s'attendait à un désistement complet, l'avait presque promis au prince Eugène et s'alarmait des réserves du Roi. La procédure prescrite par Louis XIV le mettait, en outre, dans un cruel embarras : il avait donné à Eugène sa parole d'honneur de lui rendre une réponse définitive ; il savait, d'ailleurs, son adversaire assez avisé pour ne pas se prêter à cette négociation successive et pour refuser de s'engager tant qu'il n'aurait pas été informé, dans leur ensemble, des conditions suprêmes du Roi. Acculé à de redoutables alternatives, Villars montra plus de décision et d'initiative qu'il n'en avait laissé voir jusque-là. Il prit sur lui d'autoriser Contades à transgresser, s'il le fallait, les ordres du Roi et à modifier au besoin la procédure imposée par lui, si par cette modification il pouvait assurer la conclusion de la paix ; pour le reste, il s'en remit à la dextérité de Contades. Nul ne saurait le blâmer : au point où en étaient les choses, les questions de procédure n'avaient plus la moindre importance. Dans les circonstances décisives et suprêmes, c'est aux plénipotentiaires vraiment dignes de ce nom à savoir écarter les difficultés artificielles et, déga-

geant leurs souverains, prendre eux-mêmes les graves responsabilités qui décident du sort des nations.

Contades partit le jour même muni du billet suivant, fort adroitement tourné :

Strasbourg, le 21 février 1714.

MONSIEUR,

M. le marquis de Contades est arrivé, et je croirois pouvoir vous supplier de vous rendre à Rastadt, dans la confiance que j'ai que le peu de changement qu'il apporte aux articles n'empêche pas la signature du traité, si je ne voulois suivre exactement la parole que je vous ai donnée de ne pas vous retenir s'il y avoit quelque changement. Je crois donc, Monsieur, devoir vous envoyer M. de Contades, pour qu'il ait l'honneur de vous l'expliquer lui-même, et je veux espérer que j'apprendrai bientôt par lui que je puis compter d'avoir l'honneur de vous voir et de consommer le grand ouvrage auquel nous avons travaillé avec une aussi parfaite et sincère ardeur de réussir.

J'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que vous pouvez ajouter entièrement foi à ce que M. de Contades vous dira de la part du Roi et de la mienne, étant informé par Sa Majesté même de ses intentions, et vous trouverez qu'elles vont uniquement à rendre solide la paix, le peu de changement qu'il y a dans les articles n'ayant d'autre objet.

Eugène accueillit avec un extrême empressement le message et le messager de Villars. Quinze jours de contact avec l'armée et les fonctionnaires de l'Empire l'avaient confirmé dans ses premières impressions et convaincu de la vive répugnance que chacun éprouvait pour la guerre. La nécessité de la paix lui était apparue plus clairement que jamais, et, écartant toute velléité contraire, il s'efforça

sincèrement de la conclure. Contades, fidèle interprète des volontés royales et des impatiences de Villars, ne la désirait pas plus ardemment; mais tous deux étaient liés par des instructions contradictoires et de plus séparés par des préventions anciennes. Eugène ne croyait pas à la sincérité de Louis XIV, et, à Versailles, on doutait, non sans raison, des intentions pacifiques de l'Empereur. L'effet des premières communications de Contades fut de dissiper les préventions d'Eugène : l'habile récit qu'il lui fit de son voyage à Versailles, de ses entretiens avec le Roi et les ministres, le tableau qu'il lui traça du vieux roi résistant avec fermeté aux partisans de la guerre, faisant tous les sacrifices compatibles avec son honneur, mettant toute sa confiance dans la loyauté et le bon jugement de lui, prince Eugène, qu'il savait animé des mêmes intentions, cet exposé simplement fait, avec la grâce du langage et le ton persuasif d'un homme de bonne foi et de bonne compagnie, firent sur le prince la meilleure impression. Après avoir ainsi préparé le terrain, Contades aborda l'objet même de sa mission, et ne se montra pas moins habile. Au lieu de suivre à la lettre les instructions du Roi et de marchander, pour ainsi dire, chaque détail, au risque de réveiller les méfiances d'Eugène, il alla droit au but : il dit que les changements demandés par le Roi étaient si peu nombreux et si peu importants que Villars ne doutait pas que le prince ne les agréât, mais que le maréchal, par respect pour la parole qu'il lui avait donnée et par considération pour sa personne, ne voulait pas l'exposer à un voyage inutile ; il lui communiquait donc officieusement les derniers

ordres du Roi; si le prince les trouvait incompatibles avec ses instructions, il ne reviendrait pas à Rastadt, et tout serait dit.

Contades remit alors à Eugène, par écrit, le texte des trois points essentiels, avec les expédients, tels qu'ils avaient été rédigés par le Roi lui-même. Eugène les prit et demanda une heure pour les examiner à loisir; mais, avant de congédier Contades, il le somma de lui dire si c'était tout, et s'il pouvait considérer comme acceptées toutes les autres objections qu'il avait présentées au projet français. Mis au pied du mur, Contades n'hésita pas à user de l'autorisation de Villars et à répondre que le maréchal avait encore quelques observations à soumettre, mais qu'elles n'étaient pas de nature à empêcher la signature du traité; enfin, il laissa entendre que Villars ne discuterait que pour la forme les modifications qui seraient incompatibles avec les instructions impériales. Quant aux trois points, il répéta qu'aucune latitude ne lui était permise, que c'était à prendre ou à laisser.

Appelé à prendre la plus grave des déterminations, Eugène fit venir Penterriedter, relut avec lui les dernières instructions de l'Empereur, pesa avec soin les termes des rédactions françaises; il eut bientôt reconnu que les concessions du Roi dépassaient ses propres espérances, et qu'il pouvait prendre sur lui de les accepter : risquer une guerre pour obtenir davantage eût été un acte de folie. Il essaya pourtant encore, lorsque Contades fut rentré dans la salle des conférences, de discuter avec lui l'article 31. Il lui en coûtait d'ôter toute espérance à des convoitises qu'il

savait très-tenaces; Contades fut inébranlable, et déclara au prince qu'il était inutile qu'il se rencontrât de nouveau avec Villars s'il n'acceptait d'avance la rédaction du Roi. Eugène n'insista plus et promit de revenir à Rastadt; il prévint pourtant Contades que son intention était de demander la suppression d'un mot auquel sans doute le Roi ne tenait pas. Dans un passage de cet article 31, le Roi promettait de ne pas troubler la maison d'Autriche dans la possession des territoires cédés en Italie, « ni de s'opposer à la possession dont elle pourrait à l'avenir *acquérir les droits* par voie de négociation légitime ». Eugène trouvait que les mots soulignés infirmaient les droits anciens et naturels de la maison d'Autriche, et demandait qu'on rédigeât ainsi la phrase : « Ni de s'opposer à la possession qu'elle a ou pourra avoir à l'avenir soit par négociation, par traité ou autre voie légitime. » Il remit à Contades un mémoire très-court, où cette demande était formulée en termes très-modérés : « On espère, y était-il dit, que si on laisse le reste de l'article comme il est changé, M. le maréchal ne pourra trouver aucune difficulté aux modifications qu'on lui apporte, d'autant qu'elles ne dérangent en rien l'intention principale pour le repos de l'Italie. » Quant au préambule et à l'article 1er, le mémoire disait que « l'on pourra s'ajuster sur ces articles, qui ne doivent pas retarder le progrès d'un si grand et si important ouvrage ». En même temps que ce mémoire, Eugène remit à Contades le billet suivant, qui constatait l'heureuse issue de la mission confiée à son savoir-faire :

Stuttgard, le 23 février 1714.

MONSIEUR,

Je n'ai pas répondu à votre lettre précédente [1], parce qu'elle me faisait espérer de vos nouvelles plus précises au retour de M. de Contades, que vous attendiez d'un jour à l'autre. J'ai été bien heureux, Monsieur, de recevoir depuis, par lui-même, la seconde dont il vous a plu de m'honorer, et bien plus encore des assurances qu'il m'a apportées de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne et de la vôtre, que je pouvois retourner consommer avec vous le grand ouvrage auquel nous avons travaillé jusqu'ici, sans craindre des changements sur le projet que j'ai eu l'honneur de vous remettre avant mon départ de Rastadt, excepté deux ou trois passages qui regardent le préambule, l'article 1er et le 31e, à l'égard desquels M. de Contades a été chargé de me faire connaître les changements que vous avez ordre d'y faire.

J'espère que la constance avec laquelle, nonobstant la saison déjà si fort avancée, j'ai ici attendu la résolution qu'il plairait au Roi votre maître de vous renvoyer, de même les facilités de modifications avec lesquelles je tâche de m'approcher des changements susdits le plus près qu'il m'est possible, suivant le mémoire que M. de Contades aura l'honneur de vous remettre de ma part, vous persuaderont, Monsieur, bien efficacement, de la droiture et sincérité des intentions de Sa Majesté Impériale pour la paix et du désir ardent que j'ai, en mon particulier, de contribuer à ce qu'elle soit consolidée au plus tôt.

Dans cette confiance et me reposant entièrement que l'on pourra finir sur-le-champ et sans avoir besoin d'attendre de nouveaux courriers, je partirai dimanche d'ici pour me trouver mardi, 27 de ce mois, après midi, au château de Rastadt, où je compte que nous mettrons, en peu de jours, la dernière main à ce grand ouvrage...

[1] Simple billet écrit par Villars de Strasbourg, le 19 février, pour faire

Le prince avait ajouté ce *post-scriptum* autographe :

J'espère de vous embrasser bientôt, Monsieur, et vous saurez, par M. de Contades, que je n'ai pas balancé à aller aussi loin qu'il m'a été possible.

Ce message fut reçu par Villars avec une immense satisfaction : néanmoins, instruit par l'expérience de ses premières déceptions, il s'empressa de transmettre le mémoire d'Eugène au Roi, et de lui demander son adhésion à la suppression demandée; il ne doutait d'ailleurs pas de son consentement. La paix était faite cette fois, il n'y avait plus à en douter. Sa joie était sans bornes; il ne put s'empêcher de l'exprimer au prince Eugène, tout en faisant pour l'acquit de sa conscience quelques réserves de pure forme.

Strasbourg, le 25 février 1714.

Monsieur, vous serez aisément persuadé de la joie très sensible et très parfaite que j'ai de la très juste espérance que je dois concevoir de consommer un ouvrage aussi important et attendu de toute l'Europe avec une extrême impatience. J'en ai une au-dessus de toute expression d'avoir l'honneur de vous voir; elle ne peut cependant m'empêcher d'avoir celui de vous dire que je n'ai nulle liberté sur le changement que vous désirez. Je fais partir dans ce moment un courier pour la Cour, lequel sera de retour au plus tard le sixième jour; peut-être nous faudra-t-il ce temps pour mettre en latin tous ces articles. Je suis obligé à d'autant plus de circonspection que l'on a toujours trouvé que je m'avançois plus que je ne devois, bien que ç'ait été

savoir à Eugène que le retour de Coutades était annoncé pour le lendemain.

plus par mes instances à notre cour que par m'être relâché sur rien.

Pour n'avoir pas le plus petit reproche à me faire, j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que Sa Majesté n'a pu s'engager à ce que vous demandez sur les sujets espagnols et catalans qui sont au service de l'Empereur : aussi ne demande-t-elle rien pour les sujets italiens et flamands qui servent actuellement le roi d'Espagne : le Roy ne s'explique que pour ceux qui, étant actuellement à son service ou à celui de l'Empereur, ont des biens sous la domination de l'un ou de l'autre... Je suis persuadé, Monsieur, que vous ne trouverez aucune difficulté sur cela qui nous arrête... Je compte de partir demain pour être à Rastadt à l'heure qu'il vous plaira me le marquer, après cela, Monsieur, vous avez connu par ce que M. de Contades vous a laissé jusqu'où je puis aller sur le mot de droit que vous voulez changer.

Cette lettre signée[1], Villars ajouta de sa grosse et détestable écriture :

J'ai, en vérité, Monsieur, une extrême envie d'avoir l'honneur de vous revoir.

Ce n'est que le 28 que les deux plénipotentiaires se retrouvèrent à Rastadt. Les conférences reprirent aussitôt. Elles donnèrent bien encore lieu à de vives discussions; Villars eut encore des emportements et des intempérances de langage, Eugène de froides et hautaines reparties; l'un essayant de ne pas aller jusqu'au bout des concessions autorisées par le Roi, l'autre se retranchant derrière les assurances données par Contades à Stuttgart. Néanmoins,

[1] Cette lettre est en original aux Archives I. R. de Vienne, ainsi que les lettres de Villars dont nous allons donner le texte ou des extraits. Les réponses d'Eugène sont en minute dans le même dépôt.

l'œuvre de paix se poursuivit et ne fut plus interrompue. Tout ce que Villars put obtenir, c'est que l'amnistie fût assurée aux Flamands et aux Italiens qui avaient participé à la guerre sans que la même faveur fût accordée aux Catalans; — que les électeurs de Bavière et de Cologne fussent remis en possession des mobiliers, objets d'art, canons qui avaient été distraits de leurs châteaux ou résidences, — et enfin que le traité fût rédigé en français. Sur ce dernier point, Eugène fit peu de résistance : quoiqu'il sût le latin mieux que Villars[1], il préférait de beaucoup l'usage de sa langue maternelle; le formalisme germanique fut sauvé par l'adoption d'un article séparé qui stipulait que cette dérogation aux traditions de l'Empire ne constituerait pas de précédent et ne pourrait être invoquée au préjudice d'aucune des parties.

Un dernier article séparé fut consacré au choix de la ville où se tiendrait le congrès chargé d'étendre à l'Empire les stipulations de Rastadt et de rédiger le traité de paix général. L'Empereur avait indiqué les trois villes suisses de Bade, Schaffhouse et Frauenfeld. Le Roi devait choisir l'une de ces trois localités et faire connaître directement sa décision au prince Eugène.

Enfin, la réponse suprême du Roi arriva le 6 mars au matin : elle était favorable. Louis XIV acceptait, sauf d'insignifiantes modifications de détail, la rédaction pro-

[1] Villars, qui se méfiait de sa latinité, avait fait venir le recteur des Jésuites de Strasbourg pour lui venir en aide; malgré cette assistance, fit-il dire à Eugène par Hundheim, il ne répondait pas que la traduction du traité n'amenât de nouvelles discussions et de longs délais : il le priait de leur épargner les unes et les autres. (*Eugène à l'Empereur*, 5 mars 1713. A. V.)

posée par Eugène; on se mit immédiatement à faire une dernière révision du traité, en présence de Hundheim et de la Houssaye. Le texte qui avait servi de base était celui qui était venu de Versailles, et que les discussions des derniers jours avaient diminué des articles supprimés, mais peu modifié dans son ensemble; on y précisa quelques passages, on y atténua quelques expressions; Villars fit un dernier effort pour y introduire le traité à faire entre l'Autriche et l'Espagne; Eugène opposa un dernier et catégorique refus; la rédaction définitive fut enfin arrêtée. La nuit était venue; on se mit sans désemparer à faire les copies officielles, à les collationner, à les munir de tout l'appareil traditionnel; il était sept heures du matin quand les deux plénipotentiaires, brisés de fatigue, contenant leur émotion, apposèrent enfin leurs deux signatures au bas du traité qui mettait fin à la guerre de la succession d'Espagne.

Contades partit immédiatement pour Versailles avec l'exemplaire destiné au Roi : cet honneur lui était bien dû. Louis XIV fut surpris de son prompt retour; il ne s'attendait pas à un dénoûment aussi rapide et faisait préparer par Torcy de nouvelles recommandations à l'adresse de Villars. Il fut tenté de trouver que le maréchal avait pris trop à la lettre ses instructions conciliantes et n'avait pas tiré un parti suffisant de l'avantage que lui donnaient ses victoires; mais il ne laissa rien voir de ce regret et manifesta publiquement sa satisfaction. Contades eut la grand'croix de Saint-Louis, en attendant un gouvernement. Villars, qui le suivit de près, reçut l'accueil le plus flatteur; pour la première fois peut-être de sa vie, il se mon-

tra modeste et ne demanda rien au Roi. Louis XIV lui accorda spontanément des faveurs signalées. Il s'empressa de les annoncer à Eugène, en lui faisant connaître les résolutions prises par le Roi pour la suite des négociations :

Versailles, ce 16 mars 1714.

J'aurois désiré, Monsieur, pouvoir me donner l'honneur de vous apprendre plus tôt que le Roy a choisi Bade sur les trois villes que l'Empereur a nommées pour les conférences, auxquelles Sa Majesté m'ordonnera de me rendre dès qu'elle sera informée que Sa Majesté Impériale aura résolu que vous y veniez aussi, seulement pour signer le traité général et solennel avec l'Empereur et l'Empire, après que les plénipotentiaires auront tout réglé. Je suis ravi d'espérer l'honneur de vous y revoir et une nouvelle occasion de vous assurer, etc...

Le Roy a nommé M. de La Houssaye, conseiller d'État, et M. le comte du Luc, son ambassadeur en Suisse, pour seconds ambassadeurs plénipotentiaires.

J'ose me flatter, Monsieur, par l'amitié dont vous m'honorez, que vous apprendrez avec quelque joye les grâces que je reçois en ce moment de Sa Majesté : celle des grandes entrées, d'autant plus distinguées que le seul M. le duc de Lauzun, qui en a été honoré il y a quarante-cinq ans, et moy, sommes les seuls qui les ayons actuellement. Le Roy a bien voulu aussi donner la survivance du gouvernement de Provence à mon fils. Je n'oublierai pas, Monsieur, de vous rendre compte que lorsque j'ai eu l'honneur de présenter vos respects à Sa Majesté, elle a parlé de vous avec toute l'estime que vous méritez et pouvez souhaiter.

Eugène répondit :

Vienne, ce 4e avril 1714.

J'ai reçeu la lettre, que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire du 16 du mois passé, j'ay aussitôt donné part à S. M. I. et C.

du choix de la ville de Baade que S. M. T. C^ne^ a faite sur les trois nommées par Sadite M. I. pour les conférences : Elle m'a permis de m'y rendre pour le même effect que vous me marqués, Monsieur, de votre côté. Je suis ravy d'avoir cette occasion de vous embrasser.

S. M. I. et C. a nommée M. le comte Goës, conseiller d'État et M. le comte de Seilern, neveu du chancelier de la Cour, pour seconds ambassadeurs plenipotentiaires.

Eugène dut attendre quelque temps la satisfaction « d'embrasser » son rival : le lent formalisme de la diète germanique ne s'accommodait pas de son ardeur. On discutait longuement à Francfort la question de savoir si l'Empereur serait ou non chargé de représenter l'Empire à Rastadt. Eugène fut obligé de demander un délai :

Vienne, ce 14e avril 1714.

La manière de traiter les affaires à la diète de l'Empire vous est assés connue pour ne pas croire nécessaire de m'étendre beaucoup sur les difficultés qui se rencontrent de se trouver au congrés de Baade pour la fin de ce mois. Les ministres de S. M. I. sont prêts et s'y peuvent rendre sans grande difficulté quoique le voyage soit fort long ; mais les instructions n'étant pas encore arrivées aux ministres des États de l'Empire à la diète, sur la communication qui leur a été faite de la conclusion de la paix de Rastatt, pour scavoir s'ils resoudront de donner un plein pouvoir à S. M. I. et C. ou s'ils envoyeront une deputation de leurs corps, les ministres de S. M. I. ont été par cette raison obligés de suspendre encore leur depart ; on ne manque cependant pas de presser autant qu'il est possible ; mais dans l'incertitude, j'ai crû, Monsieur, devoir vous en avertir par ce courier pour que les ministres de S. M. T. C. audit congrés puissent regler leurs voyages sur cet avis. Je ne manquerai pas de vous avertir, Monsieur, par

un autre courier, quand tout sera prêt à la diète; on est fort faché içy de ce retardement, mais il ne sera pas long et comme j'ai eu l'honneur de vous le dire au commencement de cette lettre, la constitution de l'Empire est telle qu'il est impossible que cela puisse aller plus vîte.

Après six semaines de délibérations, l'Empire se décida enfin à donner à l'Empereur « un plein pouvoir de conclure en son nom la paix générale », et le 20 mai fut désigné pour l'ouverture du Congrès. M. du Luc était déjà en Suisse; M. de Saint-Contest, qui avait été substitué à M. de la Houssaye, alla le rejoindre à Bade : les conférences commencèrent à la date fixée, mais sans la participation directe des deux principaux ambassadeurs. Il avait été convenu qu'Eugène et Villars n'interviendraient que pour la formalité finale.

Lorsque tout eut été décidé entre les plénipotentiaires du Roi et de l'Empereur, en présence des envoyés des princes de l'Empire, lorsque le traité eut été dûment mis en latin diplomatique, les deux ambassadeurs furent invités à venir le signer ensemble. Une difficulté d'étiquette faillit encore tout remettre en question. Villars était arrivé dans la petite ville de Bruck, à trois lieues de Bade, lorsqu'il fut informé que le texte du traité accordait à Eugène, comme prince de maison souveraine, la qualification de *altississimus*, tandis qu'il ne lui donnait, à lui, qu'une épithète moins retentissante. Il déclara tout net qu'un maréchal de France, duc et pair du royaume, valait bien un prince étranger, et que si la moindre différence était établie entre eux, il retournerait immédiatement sur ses pas.

Eugène, prévenu par un courrier spécial, s'empressa de lever la difficulté en acceptant de bonne grâce l'égalité complète. Le 7 septembre, les deux ambassadeurs, réunis dans l'hôtel de ville de Bade, signèrent, en grande cérémonie, le traité définitif.

Villars s'empressa d'annoncer la bonne nouvelle à madame de Maintenon et de lui laisser entendre quelle était la faveur qu'il espérait du Roi, pour prix du grand service qu'il estimait lui avoir rendu :

Baden, le 10 septembre 1714.

Vous aurez trouvé, Madame, que nous n'avons pas laissé languir la signature du traité solennel entre le Roi, l'Empereur et l'Empire, et vous trouverez aussi que je ne vous ai pas flattée, quand j'ai eu l'honneur de vous assurer que les changements arrivés en Angleterre ne troubleroient pas la paix. Il étoit bon cependant qu'elle fût faite, et j'espère, avec l'aide du Seigneur, qu'outre le bonheur de la paix, le Roi aura la gloire de voir son alliance et son amitié véritablement recherchées par la maison d'Autriche. Vous serez satisfaite, Madame, des assurances que je porte à Sa Majesté sur cela.

Nous avons su par les lettres de Genève, qu'il était arrivé un courrier à M. le maréchal de Villeroy, pour lui apprendre les dernières et grandes grâces que le Roy lui fait [1]. Le prince Eugène m'avoit fait des compliments que je n'avois pas reçus, et le nombre de ministres étrangers qui sont ici, et qui trouvent l'Empereur si heureux d'avoir un ministre tel que le prince Eugène, s'imaginoit que celui des généraux du Roi qui a le plus vu de grandes et heureuses guerres finies par la plus importante des négociations auroit infailliblement l'honneur d'entrer dans son conseil. Pour moi, Madame, je me trouve toujours trop heureux,

[1] Il avait été nommé à la présidence du conseil des finances.

quand je songe qu'ayant le bonheur d'approcher le plus grand et le meilleur maître du monde, je ne lui rappelle point de fâcheuses idées; qu'il peut penser : « Celui-là m'a plusieurs fois mis en péril, et cet autre m'en a tiré. » Que me faut-il de plus? Les autres avoient besoin de consolations pour les malheurs qu'ils ont eus, et moi je suis trop bien payé de mes services, et véritablement très content pourvu que vous me permettiez de compter toujours sur vos bontés, et que vous me fassiez l'honneur de me regarder comme l'homme du monde qui est, etc.

On sait que le congrès de Bade n'avait pas tenu tout ce qu'on en attendait. Effrayés de la masse des réclamations produites, du temps qu'il aurait fallu pour les étudier, les discuter, en concilier les effets contradictoires, les plénipotentiaires les avaient toutes ajournées de nouveau, pour s'occuper du seul intérêt pressant, le rétablissement de la paix générale. Ils s'étaient donc contentés de reproduire les stipulations de Rastadt et de les faire sanctionner par l'Empire. On les connaît : c'étaient, pour la France, la frontière du Rhin et Landau, le rétablissement complet des deux électeurs qui s'étaient compromis pour sa cause ; — pour l'Autriche, c'était l'acquisition des possessions espagnoles en Flandre et en Italie. Si l'on compare ces résultats aux douloureux préliminaires de la Haye, aux humiliantes propositions de Gertruydenberg, si l'on se rappelle les poignantes circonstances de 1709 et de 1710, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y eut, dans l'histoire de la France, peu de traités plus importants et plus heureux. Les avantages qu'il lui procura, à elle ou à ses alliés, auraient-ils pu être plus grands? La campagne diploma-

tique avait-elle été aussi heureuse ou aussi habilement conduite que la campagne militaire ? Le lecteur qui aura bien voulu nous suivre jusqu'au bout nous dispensera de répondre. « J'ose espérer, écrivait le prince Eugène à l'Empereur en lui annonçant la signature du traité, que Votre Majesté daignera approuver ma conduite; me conformant à ses ordres, soutenu par son admirable fermeté, j'ai la confiance d'avoir obtenu, malgré la supériorité militaire de l'ennemi et la défection de presque tous nos alliés, des conditions de paix *plus avantageuses et plus glorieuses* que celles que la médiation étrangère eût pu nous procurer à Utrecht. » On ne pensa pas autrement à Vienne, et même, s'il faut en croire quelques esprits chagrins, dans certains cercles de Versailles. Le nom de Villars n'en resta pas moins attaché à l'instrument de paix comme aux victoires qui l'avaient préparé, et lorsque, la vieillesse étant venue, le maréchal, éloigné pour toujours des affaires diplomatiques, comblé d'honneurs, objet de la faveur populaire, reportait un souvenir complaisant sur ses années de glorieuse activité, on l'eût bien étonné si l'on eût paru douter que la paix ne fût son œuvre, si l'on eût paru croire que la reconnaissance de la France s'adressait plus à l'homme de guerre qu'au diplomate.

A son retour de Bade, au mois de septembre 1714, Villars s'attendait à ce que la reconnaissance du Roi se manifestât par une faveur signalée. Maréchal de France, duc et pair, gouverneur de Provence, cordon bleu, chevalier de la Toison d'or, admis aux grandes entrées, il désirait encore quelque chose, il aurait voulu un titre qu'il ne partageât

avec personne, et sollicitait de nouveau l'épée de connétable. Il espérait en outre entrer dans les conseils du Roi : nous venons de voir qu'il avait confié cette ambition politique à madame de Maintenon, comptant sur sa protection pour en obtenir la satisfaction. C'est encore à elle qu'il s'adressa pour arracher au Roi la dignité suprême. A peine arrivé à Paris, le 24 septembre, il lui écrivait une lettre [1] qui était comme le résumé de tous ses services militaires ou diplomatiques, et rappelait « qu'aucun connétable, maréchal de France ou général d'armée, à remonter même dans les siècles les plus reculés, n'avoit été chargé du commandement d'armées si nombreuses pendant tant de temps, ni dans des conjonctures plus dangereuses, et n'en étoit sorti si heureusement que lui ». Elle se terminait par ces mots : « Non, Madame, je ne saurois croire que le Roi, après avoir satisfait à une ancienne amitié pour M. le maréchal de Villeroy, ne veuille pas aussi suivre sa bonté pour moi. Mais peut-être y en auroit-il un peu à me voir, au moins, suivre M. le maréchal de Villeroy dans le conseil et remplir la place de cinquième ministre qui a toujours existé. On ne sera pas surpris, chez les étrangers, que le Roi m'honore de cette marque de confiance, et, en vérité, Madame, dans le royaume, je n'imagine pas qui pourroit y trouver à redire. »

Madame de Maintenon n'encouragea pas les espérances de Villars ; elle se contenta de lui ménager une audience où le Roi le combla d'attentions, de compliments, de marques de confiance, mais ne lui accorda pas ce qu'il dési-

[1] Elle a été intégralement publiée par M. DE COURCY (*ouvr. cit.*, t. II, p. 346), et nous ne croyons pas devoir la reproduire de nouveau.

rait. Louis XIV était décidé à ne pas rétablir une grande charge qu'il considérait comme inutile ou dangereuse, et ne voulait pas introduire dans son conseil un élément de discussions passionnées. Villars ne fut pas connétable et n'entra au conseil qu'après la mort de Louis XIV [1]. Mais si son ambition ne fut pas immédiatement satisfaite, sa vanité obtint toutes les satisfactions qu'elle pouvait désirer : aux honneurs dont nous avons déjà énuméré la liste considérable vinrent s'en joindre d'autres. L'Académie française le reçut dans son sein et mit son portrait dans la salle de ses séances, entre ceux de Racine et de Boileau. On frappa des médailles en son honneur. La plus belle, œuvre de Duvivier, graveur du Roi, célébrait la signature de la paix, et l'attribuait aux victoires de Villars : VICTORIA PACEM FECIT. Le dieu de la guerre et la déesse de la paix lui offrent une couronne : UNI DEBEMVS VTRAMQUE. D'autres médailles associaient Villars et Eugène, ces deux « foudres de guerre », qui, après avoir troublé l'Europe du bruit de leurs combats, avaient eu la gloire de lui rendre le repos : OLIM DUO FULMINA BELLI, NUNC INSTRUMENTA QVIETIS [2].

[1] Villars, n'ayant pu obtenir la connétablie, voulut au moins s'en donner un jour l'illusion : au sacre de Louis XV, il représenta le personnage du connétable de France. Le soir de la cérémonie, à son coucher, le jeune roi lui dit en souriant : « Bonsoir, monsieur le connétable. » Villars put se croire au terme de ses vœux et risqua une allusion, mais Louis XV ne poussa pas plus loin la plaisanterie, et le connétable d'un jour dut se contenter de faire faire son portrait dans le costume quelque peu théâtral qu'il portait pour la circonstance. Le tableau était à Vaux et a disparu. La couronne que Villars portait sur sa tête dans la cathédrale de Reims s'est conservée dans ma famille.

[2] Nous donnons la figure de deux de ces médailles en tête du présent volume.

Une autre médaille, consacrée au souvenir du traité de Rastadt, a été

Les relations de Villars et du prince Eugène ne cessèrent point avec la signature du traité définitif : ils s'étaient quittés à Bade avec toutes les marques publiques de l'estime et de l'amitié, échangeant des présents [1], et jusqu'à un chiffre destiné à leur correspondance ultérieure. Le commerce de lettres fut assez vif pendant les années 1714 et 1715 : il eut même un caractère quasi officiel ; en attendant que des ambassadeurs fussent nommés à Vienne et à Paris, les deux plénipotentaires de Bade furent chargés des communications entre les deux gouvernements. Ils réglèrent ainsi les nombreuses et délicates questions de détail soulevées par l'exécution du traité, et touchèrent en passant à plus d'un point de la politique générale : ils s'efforcèrent d'amener une entente entre les deux couronnes et contribuèrent certainement à l'apaisement qui se produisit, pour une période assez longue, dans la rivalité traditionnelle des deux maisons souveraines.

« J'ai eu l'honneur de rendre compte à Sa Majesté, écrivait Villars le 27 septembre 1714, des conversations que nous avons eues ensemble à Bade ; j'ai commencé par lui présenter vos profonds respects, et je dois vous dire, Monsieur, qu'elle a reçu ces assurances avec toute l'estime que mérite un prince plus illustre encore par ses grandes ac-

publiée par G. Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. V, p. 240. Elle représente Villars et Eugène assis sous des palmiers et se donnant la main, avec la légende : CONVENERE DUCES PRO PALMIS JVNGERE PALMAS. Le revers représente la conjonction du Soleil et de Jupiter dans le signe des Poissons, avec la légende : JUPPITER ET SOL. VI MARTII A. MDCCXIIII.

[1] Selon les usages du temps, Eugène remit 20,000 livres de la part de l'Empereur à M. d'Hauteval, le premier secrétaire de Villars, et celui-ci en fit autant pour Penterriedter, de la part de Louis XIV. Hundheim reçut le portrait du Roi.

tions que par sa naissance. » Dans les « conversations » tenues à Bade, les deux ambassadeurs avaient passé en revue un certain nombre de questions dont la solution aurait pu être poursuivie d'un commun accord par les deux cours réconciliées. Eugène avait appelé l'attention de Villars sur la situation des cantons catholiques de la Suisse et l'oppression dont ils étaient l'objet de la part des cantons protestants : il avait proposé la remise d'une note comminatoire, au nom de la France et de l'Autriche, et au besoin, une pression militaire exercée en commun. De son côté, Villars avait rappelé à Eugène l'intérêt que Louis XIV portait au roi de Suède, indiqué le désir qu'avait le Roi d'être admis aux conférences de Brunswick et d'y travailler, d'accord avec l'Empereur, à sauver Charles XII d'une ruine totale : les affaires d'Espagne avaient aussi été abordées. Dans sa lettre du 27 septembre, Villars revenait sur tous ces sujets, insistait de la part du Roi sur le rétablissement de la paix dans le Nord, sur la prompte conclusion d'un traité entre l'Empereur et Philippe V, et demandait en outre que l'Empereur ne contrariât pas les démarches que le Roi faisait en cour de Rome pour faire donner le chapeau à M. de Bissy, évêque de Meaux. Quant aux affaires suisses, Louis XIV déclinait prudemment toute intervention.

Sa Majesté est très-sensible à l'oppression que les cantons catholiques souffrent de la part des cantons protestants, elle souhaiteroit de les en affranchir,... et ne doute pas qu'agissant de concert avec l'Empereur, il ne fut aisé de réduire promptement les cantons de Zurich et de Berne...; mais comme le Roy

doit porter ses vues au delà de l'intérêt particulier de la Suisse, Sa Majesté juge et elle croit que l'Empereur fera la même réflexion, que son union avec ce prince, en faveur des cantons catholiques, seroit le signal d'une guerre de religion dans toute l'Europe,... qu'il est donc de la prudence de ne pas allumer une grande partie de l'Europe dans l'instant même que l'agitation des guerres précédentes est à peine calmée : que cependant les marques de la protection du Roy et de celle de l'Empereur, sans employer leurs armes, peuvent retenir les protestants dans les bornes prescrites par le dernier traité et faire cesser les vexations dont les catholiques ont tant de raisons de se plaindre.

L'Empereur ne put s'empêcher de reconnaître que les réflexions du Roi étaient « très-prudentes et très-bien fondées ». Eugène fut chargé de laisser entendre que le projet d'intervention armée en Suisse était abandonné : il écrivit à Villars dans ce sens le 31 octobre, et lui annonça en même temps que l'Empereur ne s'opposait pas à la promotion de M. de Bissy. Quant aux affaires d'Espagne, Eugène les passa entièrement sous silence, et quant à celles de Suède, il répondit évasivement; mais il ne ménagea pas les assurances amicales et transmit avec empressement à Villars l'expression de la haute estime de l'Empereur. Il joignit même à ces compliments une pièce de vin de Tokay, qui fut très-bien reçue et motiva le *post-scriptum* suivant à une lettre écrite par Villars le 21 novembre : « Le vin de Tokay est arrivé, et nous en avons bu aujourd'hui à votre santé avec de très-belles dames : je suis très-sensible au vin de Tokay, mais il y a un autre présent que je désire encore plus ardemment et que je placerai en lieu honorable dans une assez belle maison de laquelle M. le duc d'Arenberg a

été content; je la trouverois parfaite si, par un bonheur que j'espère médiocrement, je pouvois vous y recevoir. »

Eugène ne vint pas à Vaux, mais il envoya le portrait qui lui était demandé et qui figura plus tard à l'hôtel de Villars auprès de ceux de l'électeur de Bavière, du margrave de Bade, des principaux hommes de guerre avec lesquels Villars s'était trouvé en contact. En attendant, le maréchal l'exposa dans le nouvel appartement que le Roi lui avait donné à Versailles, et qui était avant lui occupé par le duc de Berry : « Tout le monde vient l'y voir avec un « grand empressement, écrivait-il le 4 janvier 1715, et je « vous assure que c'est une procession. » — « Il se répand des bruits, écrivait-il peu après, que vous pourrez rentrer en guerre avec les Ottomans; je les tiens dépourvus de tout bon conseil, s'ils se commettent avec un aussi redoutable ennemi, servi par un aussi grand général : vous pourrez bien, dans ce cas-là, recevoir quelques lettres de recommandation de moi pour quelques Français qui voudront aller apprendre la guerre à la meilleure école du monde : avec quelques années de moins je leur enverois un pareil voyage. » — « On ne peut pas encore parler positivement d'une guerre, répondit Eugène, Sa Majesté Impériale et Catholique, pour satisfaire à l'alliance entre Elle et la République de Venise, a donné ses ordres à son résident à Constantinople pour détourner la Porte de ses desseins, et si, contre toute attente, cela ne produisait aucun effet, on seroit obligé de prendre d'autres mesures, et je serai ravi, si ce arrivoit, de servir ceux que vous voudriez bien me recommander. »

La correspondance se maintint sur ce ton jusqu'à la fin de juillet 1715; beaucoup de difficultés relatives à l'évacuation des places cédées par les traités, au règlement des affaires des électeurs de Bavière, de Trèves et palatin, furent résolues à la satisfaction commune. Brisach fut remis aux autorités impériales le 25 janvier 1715, Kehl le 6 mars : l'investiture des électeurs se fit un peu attendre; elle n'était pas encore accomplie, quand la nomination du comte du Luc à l'ambassade de Vienne mit fin à la mission officieuse que Villars remplissait depuis un an. « L'arrivée de M. le comte du Luc, écrivait Villars le 1er juillet, me privera de l'honneur de votre commerce sur les affaires, mais je vous supplie que je le continue, au moins dans les commissions dont vous voudrez bien m'honorer, et je vous demande toujours un peu de part dans vos bonnes grâces, je les mérite assurément par la parfaite estime et la vénération avec laquelle je serai toujours votre serviteur. » Eugène accepta ce commerce, et la correspondance amicale se continua, plus ou moins active, entre les deux hommes de guerre, jusqu'au dernier jour. Ce fut Villars qui l'inaugura, par la lettre suivante :

Marly, le 24e juillet 1715.

Monsieur, comme monsieur le comte du Luc est à présent auprès de vous, je m'en remettrai à lui sur la réponse que Sa Majesté a ordonné aux derniers mémoires que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, concernant quelques prétentions de monsieur l'électeur de Tresves.

J'ai eu l'honneur de lire à Sa Majesté la dernière que vous

m'avez fait celui de m'écrire, et je puis vous assurer, Monsieur, de la satisfaction avec laquelle le Roi a vu les bonnes intentions de Sa Majesté Impériale pour établir et augmenter une parfaite intelligence laquelle seule peut affermir le repos de l'Europe, et nostre sainte religion; les sentiments dans lesquels vous estes pour un si grand dessein, sont très-agréables à Sa Majesté, les miens ne sauroient estre bien utiles, mais au moins mes désirs et ma vivacité en tout ce que je pourrai y coöpérer seront toujours conformes à mon devoir. J'ai peine à croire que la Porte, bien informée que l'Empereur ne la laissera pas agir impunément contre les Vénitiens, se détermine à entrer en action; ce seroit une nouvelle occasion de gloire pour vous, et de conquestes bien certaines pour l'Empereur, mais quelque ignorance qui puisse dominer le conseil des Turcs, elle ne peut estre assez outrée, pour qu'ils ne voient pas leur perte certaine dans une guerre contre l'Empereur; ils n'ont ni ministres, ni généraux, vous avez les deux fonctions, le Danube en descendant, point de places bien considerables à attaquer, enfin si les Ottomans vous forcent à la guerre, je vous fais mes compliments d'avance sur vos exploits; je vous supplie de vous asseurer quelque souveraineté; comme vostre serviteur je vous ai souvent dit qu'il falloit avoir une retraitte.

Je suis fasché que vous ne nous promettiés plus si positivement le comte de Königseck pour ambassadeur, je me préparois à lui faire les honneurs de la Cour, et il suffira que tout autre soit honoré du caractère d'ambassadeur de Sa Majesté Impériale, pour que je cherche à lui marquer ma reconnaissance de toutes les politesses et honestetés que j'ai trouvé à Vienne.

Je pars incessamment pour les bains de Barege, où je vas essayer de n'estre plus estropié. De là je passerai en Provence, où je serai quelques mois; en quelque lieu que je sois, je vous supplie de me faire toujours l'honneur de me regarder comme l'homme du monde, etc.

Villars partit pour les eaux de Baréges, avec la maréchale, pour y soigner son genou blessé à Malplaquet : de là il comptait aller visiter, pour la première fois, son gouvernement de Provence. Il s'arrêta à Blois, pour saluer la reine de Pologne, qui y vivait très-retirée. Il fut rejoint par un courrier qui lui annonça en même temps la dernière maladie du Roi et celle du président de Maisons : il se hâta de revenir à Versailles. Son beau-frère avait succombé, mais le Roi vivait encore et se préparait à la mort avec la grandeur et la solennité qui avaient marqué tous les actes de sa vie publique. Villars assista à ses derniers instants : il était présent lors de la scène mémorable du 30 août, quand Louis XIV, tenant le petit Dauphin sur son lit, recommanda à tous les grands de sa Cour le chétif enfant qui représentait seul l'espoir de sa race : il entendit les paroles historiques : « J'ai trop fait la guerre, j'en demande pardon à Dieu. » En consignant cet aveu suprême sur son journal, Villars s'associa-t-il à la contrition de Louis XIV? Il est permis d'en douter : la guerre n'était-elle pas l'instrument de sa prodigieuse fortune? N'est-ce pas à elle qu'il devait le rang qu'il tenait dans l'État, et l'honneur de recevoir les dernières recommandations du grand Roi mourant?

CHAPITRE IX

VILLARS ET LE PRINCE EUGÈNE.

Villars entre au conseil de régence. — Préside le conseil de la guerre. — Se rend dans son gouvernement de Provence. — Reste en correspondance amicale avec le prince Eugène. — Campagnes de 1716 et de 1717 du prince Eugène contre les Turcs. — Victoires de Peterwardein et de Belgrade. — Eugène s'installe magnifiquement à Vienne. — Villars, mécontent de la politique du Régent, s'adonne à la vie mondaine. — Fêtes de Vaux. — Voltaire. — A la mort du Régent, Villars entre dans tous les conseils (1723). — Est consulté sur les éventualités de guerre. — Le traité de Vienne rapproche l'Espagne de l'Autriche. — Les préliminaires de Paris la réconcilient avec la France et l'Angleterre. — Nouvelles fêtes à Vaux. — Le traité de Séville (1729) semble devoir de nouveau brouiller la France et l'Autriche. — Irritation d'Eugène et activité de Villars. — Le second traité de Vienne (1731) écarte encore les chances de conflit. — La succession de Pologne rallume la guerre (1733). — Villars et Eugène reçoivent le commandement des armées. — Leur dernière correspondance. — Campagne de Villars en Italie et d'Eugène sur le Rhin. — Villars meurt à Turin le 17 juin 1734.

Le testament de Louis XIV marquait la place de Villars au conseil de régence. Le duc d'Orléans n'eut garde de modifier une disposition qui rentrait dans son système de gouvernement; il tenait à associer à sa cause et à sa politique, par un partage apparent du pouvoir, le plus grand nombre possible de notabilités militaires et aristocratiques. Quoiqu'il n'eût pas un goût très-vif pour le protégé de madame de Maintenon, il le maintint au poste de confiance que le feu roi lui avait assigné; il fit plus : il le mit à la tête d'un des sept conseils entre lesquels il distribua l'expédition des affaires : il le nomma président du conseil

de la guerre [1]. Mais Villars ne tarda pas à s'apercevoir du peu de place que les conseils tenaient dans l'opinion du Régent, et surtout dans celle de Dubois : toutes les questions sérieuses se décidaient à côté ou au-dessus d'eux. Son assiduité se ralentit peu à peu, et il dépensa dans les plaisirs mondains, dans des voyages d'affaires ou d'agrément, une activité que l'âge n'avait point ralentie. Notre intention n'est pas de suivre Villars pas à pas dans cette période de sa vie. Elle n'offre pas le même intérêt que les années que nous avons essayé de décrire. Aussi bien, le fil conducteur qui nous a guidé jusqu'à présent nous échappe-t-il. Les correspondances auxquelles nous avons demandé la vérité nous font défaut : de 1715 à 1733 elles ont presque complétement disparu : la seule dont nous ayons pu retrouver les éléments essentiels est la correspondance amicale que Villars continua à échanger avec le prince Eugène, après la cessation des rapports officiels [2]. Nous continuerons à prendre ce commerce de lettres comme cadre de notre récit : il nous conduira jus-

[1] Villars annonça immédiatement cette faveur à madame de Maintenon; il lui écrivit de Saint-Cyr, le 29 septembre 1715 : « Je suis bien persuadé, Madame, que tout ce qui se passe hors du lieu que vous habitez ne vous donne pas une grande attention, mais il est de mon devoir, dans l'emploi dont je viens d'être honoré, de vous renouveler les assurances de l'attachement très-respectueux et très-fidèle avec lequel je vous suis dévoué, trop heureux, Madame, s'il me donnoit quelque occasion de vous faire connaître, dans la personne de ceux qui pourroient être honorés de votre protection, le profond respect et la parfaite vénération avec laquelle je serai toujours votre très-humble serviteur. »

[2] Ce qui reste de cette correspondance est conservé dans les archives I. R. de Vienne : les lettres de Villars y sont en originaux, celles d'Eugène en minutes. Nous donnons cette indication une fois pour toutes : elle s'applique à tous les textes que nous allons reproduire. M. le chevalier d'Arneth a utilisé une partie de cette correspondance et en a publié des extraits dans sa *Vie du prince Eugène*.

qu'à la veille de la dernière campagne et de la mort de Villars : il ne sera pas sans intérêt pour nous de suivre ainsi jusqu'au bout les relations de ces deux personnages et de constater que leur amitié ne finit qu'avec la vie : elle avait résisté à l'épreuve de la lutte, mieux que l'amitié de Villars et de Max-Emmanuel n'avait résisté à l'épreuve de la collaboration.

En juin 1716, Villars était à Marseille : il achevait la première inspection de son gouvernement de Provence : tournée vraiment royale, longue ovation au milieu de populations enivrées de bruit, de magnificence et de soleil. Accompagné de sa femme, entouré d'un brillant état-major, escorté de ses gardes, il avait parcouru la province, répondant aux harangues, ouvrant les États, tenant table ouverte, jetant et recevant l'argent à pleines mains, réglant les affaires financières, fondant des prix académiques et traçant le canal qui porte encore son nom. Un vaisseau fut signalé, venant de Constantinople avec un courrier porteur d'un paquet important, destiné au prince Eugène ; Villars s'empressa d'abréger les formalités sanitaires et d'expédier à Vienne le messager longuement attendu : il lui remit en même temps le billet suivant :

Marseille, le 3 juillet 1716.

Monsieur, le courrier qui avoit été dépeché à Constantinople est arrivé ici depuis quatre jours, comme je ne doute pas que vous n'ayez quelque impatience de recevoir les dépêches dont il est chargé, j'ai fait presser avec la plus vive diligence les précautions que l'on prend pour la santé et, au lieu de la quarantaine qui s'observe, on a redoublé les parfums en sorte qu'il n'aura été

arrêté ici que six ou sept jours, ne voulant pas perdre la moindre occasion de marquer mon profond respect pour tout ce qui peut avoir rapport au service de Sa Majesté Imperiale, et mon attention sur les affaires qui vous regardent. Si nous en croyons les discours du courrier, arrivé sur un passe-port de l'ambassadeur de France à la Porte, et les lettres du même ambassadeur, les Turcs se déterminent à la guerre et par conséquent à vous donner une nouvelle matière de triomphe.

Vous n'avez honoré mes deux dernières lettres d'aucune réponse, elles vous exprimoient, Monsieur, mes désirs sur toute la nouvelle gloire que vous allez acquérir, je la souhaite telle que vous la méritez et accompagnée d'une santé parfaite. Je pars demain pour retourner à la Cour, et là comme partout ailleurs, je ne perdrai aucune occasion de vous faire connoître la parfaite veneration avec laquelle, etc.

Les nouvelles répandues à Marseille étaient vraies : la guerre était déclarée entre la Porte et l'Autriche : la lettre de Villars ne trouva plus Eugène à Vienne ; il était à la tête des armées impériales : il répondit de son camp de Futak, en Hongrie, le 21 juillet :

C'était un courrier hollandois dépeché de Constantinople pour les intérêts de ses Maitres, qui a porté l'honneur de la vôtre du 3e de ce mois à Vienne après mon départ pour l'armée ; je ne vous ay cependant pas moins d'obligations de la promptitude avec laquelle vous l'avez bien voulû expedier de Marseille dans la seule vue du bon service de Sa Majesté Impériale que j'auray l'honneur d'informer de cette attention et d'une bonté particuliere à mon égard ; vous m'en avez, Monsieur, donné une nouvelle preuve par la part que vous prenez à ma santé et à ce qui me regarde ; je vous souhaite en eschange à la Cour toute la distinction et agrémens que vous méritez et dans l'espérance que les

deux réponses que j'ay eu l'honneur de vous faire vous seront parvenu, vous me fassiez aussy la justice de croire, que je chercheray et chériray toutes les occasions pour vous faire connoitre, que j'ay celuy d'être très parfaittement, etc.

Le 5 août suivant, le grand vizir étant venu mettre le siége devant Peterwardein, Eugène passait le Danube sous la place, se jetait sur l'armée ottomane, très-supérieure en nombre, et la mettait en pleine déroute. Villars s'empressa de le féliciter de cette brillante victoire.

Paris, 17 août 1716.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire mon compliment très-sincère sur la signalée victoire que vous venés de remporter. Je l'ai prédite à l'arrivée du courrier qui nous a appris que les Turcs avoient passé la Save, et cette conduitte m'a confirmé dans l'opinion que j'ai depuis longtemps que c'est une folle nation, hardie, présomptueuse et très-ignorante qui se met à la portée d'estre attaquée par la plus redoutable armée qu'il y ait présentement en Europe et parfaitement commandée : il me semble que la raison voulût, pendant qu'ils attaquent Corfou, que leur armée fût retranchée derrière Bellegrade et de manière à ne pouvoir estre attaquée; enfin, Monsieur, voilà une grande journée pour Sa Majesté Impériale et pour son grand général, je vous renouvelle touttes mes prédictions et ne borne vos conquêtes qu'à la mer Noire. Portez-vous bien, Monsieur, et rendez-moi la justice de croire, etc.

A peine avait-il écrit cette lettre, qu'il recevait un récit de la bataille que le vainqueur s'était hâté de faire tenir à son ami : ce document s'est malheureusement perdu, nous n'avons que la réponse de Villars ; fidèle à sa nature,

le vieux maréchal ne put s'empêcher de joindre à ses chaleureuses félicitations des conseils militaires sur la conduite des opérations ultérieures :

Paris, 30 aoust 1716.

Monsieur, j'ai déjà eû l'honneur de vous faire mon compliment très sincère sur la grande et très complette victoire que vous avés remporté sur cette si nombreuse et formidable armée d'Ottomans; je vous rens mille grâces de la relation que vous avés eû la bonté de m'envoyer, laqu'elle j'ai eû l'honneur de lire hier a Son Altesse Royale. Je puis vous asseurer, Monsieur, qu'elle s'intéresse à vostre gloire; pour moi, j'ose me flatter que vous rendés justice à mes sentiments.

Je vois que les janissaires ont montré plus de fermetté que jamais, et les spahïs, leur légereté ordinaire, ou, pour mieux dire, celle de leurs chevaux; nous attendons avec impatience les suittes de ce grand évènement; je veux toujours croire, que ce sera la conqueste de Bellegrade, et parceque rien n'est plus grand ni plus important, et parceque c'est un grand secours que celui du Danube, et que les sièges que l'on fait dans les terres sont difficiles lorsque la saison est avancée, par la prodigieuse quantité de chariots, et que l'attirail d'un grand siège est bien difficile et bien pesant; je ne sçais d'ailleurs si Temeswar est une fort bonne place; enfin, Monsieur, on peut comter que vous ferés au delà du possible; je vous souhaitte principalement une bonne santé et suis tranquille sur tous les autres évenements, persuadé que vostre fermetté et vos grands talens applaniront bien des obstacles qui paroissoient insurmontables a d'autres; je suis ravi que la blessure de M. de Bonneval[1] ne soit pas considérable. Toutes les nouvelles disent que vous avés été très exposé;

[1] Claude-Alexandre, comte de Bonneval, qui, après des aventures célèbres, avait pris du service en Autriche, fut pour Eugène, aux Pays-Bas, un auxiliaire compromettant, et finit pacha turc à Constantinople

il est difficile que cela soit autrement au goust que vous y avés et parceque cela est indispensablement nécessaire dans les actions opiniastres et disputées. La Maréchale de Villars veut avoir l'honneur de vous escrire et vous faire ses compliments. Je vous assure que l'on boit souvent chez moi à votre santé et de très bon cœur. Monsieur l'évêque de Fréjus, précepteur du Roy, me prie de vous assurer de ses très humbles respects et se souvient toujours des bontés que vous eûtes pour lui lorsque vous avés passé dans son evêché...

Eugène répondit successivement à ces deux lettres :

Au camp de Temeswar, le 4 septembre 1716.

Je vous remerçie très humblement du nouveau témoignage d'amitié dont vous m'avez honoré par la part que vous voulez bien prendre à la victoire dont le Dieu des armées a beni celle de Sa Majesté Impériale et Catholique contre l'ennemy commun de la chrétienté; il auroit effectivement mieux fait de se tenir en seureté au delà de la Save, dont le passage garni d'une armée telle comme la Turque auroit été, si non impossible, au moins plus que dangereux jusqu'apres la prise de Corfù; mais l'ennemy étant comme vous le connoissez naturellement hardi et presomptueux, et Dieu pour la juste cause de toute la chretienté, il lui est arrivé ce qu'il auroit pu éviter. J'espère et souhaitte, Monsieur, par cette même raison et la seule vuë du bien commun, que son aveuglement continuë et que vous me fassiez la justice de me croire, avec beaucoup de veneration, etc.

Au camp de Temeswar, le 25 septembre 1716.

Je vous suis infiniment obligé pour l'honneur que vous m'avez fait de lire à Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans la relation de la bataille que j'ay eu celuy de vous envoyer. L'amitié qu'elle a toujours eu la bonté de me témoigner me rend assez

persuadé de la part qu'elle y a prise. Je ne doute, Monsieur, aucunement des sentiments de la vôtre et vous prie de vouloir bien assurer Sadite Altesse Royale, de ma plus juste reconnoissance. Vous croyez, Monsieur, en général que vous êtes, que la suite de l'évènement de la bataille devoit être l'entreprise de Belgrade pour les raisons que vous connoissez; mais la difficulté du passage de la Save, le défaut de l'armement naval, qui n'étoit pas encore en état d'agir et dont j'avois cependant indispensablement besoin tant pour couvrir mes ponts du Danube qu'il auroit fallu pour ôter la communication à celuy des ennemis, que d'établir la mienne avec le pays en deça par enfermer la place et profiter de l'avantage du fleuve, avec quelques autres circonstances, m'ont fait résoudre celle de Temeswar malgré la saison avancée, terrain, transport d'artillerie et munition auquel je suis occupé dans l'espérance que Dieu secondra les opérations de sa cause. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien présenter à Madame la maréchale de Villars mes très humbles obéissances et de la remercier de l'honneur de son souvenir : j'ay celuy d'être...

On voit qu'il avait tenu à expliquer pourquoi il n'avait pas suivi le conseil de Villars et préféré le siége de Temesvar à celui de Belgrade. Avant d'entreprendre une opération aussi délicate que celle de l'attaque de la grande forteresse danubienne, il voulait avoir préparé tous ses moyens, s'être assuré la possession du Banat, avoir rétabli ses communications avec la Transylvanie et ouvert la Valachie aux excursions de ses fourrageurs. La prise de Temesvar devait lui procurer tous ces avantages; il la poursuivit avec une grande vigueur : le 1er septembre, la tranchée était ouverte devant la grande Palanka, faubourg fortifié de la ville; un mois après, ce faubourg était emporté d'assaut; le 12 octobre, la place elle-même capitulait. A chacun de ces succès

Villars félicita le vainqueur : nous n'avons que la première de ses lettres :

Paris, 22 octobre 1716.

Monsieur, la nouvelle de La Palanque emportée nous est arrivée en mesme temps que la lettre que vous me faites l'honneur de m'escrire du 25; j'ai celui de vous en faire mon compliment très sincère; cela s'appelle avoir trente sur la partie [1]. Les Turcs nous font voir que l'art tout seul ne rend pas les places excellentes, ni mesme les deffenses, comme nos ingenieurs ont voulû le persuader effectivement; depuis que les gouverneurs ont voulû se croire si habiles, ils se sont beaucoup plus mal deffendus : l'opinion que le chemin couvert estoit la principalle partie de la fortiffication leur a fait oublier qu'un fossé a passer et un rempart a emporter estoient encore un obstacle aux assiégeants et que mesme, dans leurs provisions et par leurs serments, ils sont obligés a soutenir trois assauts au corps de la place; tout cela s'est un peu négligé de nostre costé, a mon très grand regret; les Turcs fort grossiers et ignorants méprisent les chemins couverts et comptent pour quelque chose le fossé et le rempart. J'estois fort en peine pour vous sur les pluyes; je vois que, Dieu mercy, la saison vous favorise et je ne doute pas que, La Palanque emportée, vous ne finissiés bientost le siege d'une place que sa situation et la fermetté de ses deffenseurs pourroit rendre long et difficile.

J'ai lû a Son Altesse Royale la derniere lettre que vous me faittes l'honneur de m'escrire dans laquelle elle a vû les obstacles insurmontables pour le siége de Bellegrade. Je souhaitte passionnement, Monsieur, que vous puissiés bientost finir une campagne aussi glorieuse et que vostre santé ne soit troublée, ni par les perils de la guerre, ni par les maladies; j'ose me flatter que vous rendés a mes sentiments, sur tout ce qui vous regarde, la justice qui leur est dûe et celle de me croire...

[1] Expression empruntée au jeu de paume.

P. S. — Permettés moi, Monsieur, de mettre icy mille compliments pour M^r^ le duc d'Aremberg. Les dames tremblent sur ses perils et craignent fort que la blessure au visage ne dérange ses traits. Je ne vois point M. de Hoëndorff et j'ai l'honneur de vous en faire mes plaintes, je comptois montrer Villars à M. de Penterridter, mais son impatience de retourner a Vienne ne lui a pas permis ce petit voyage, je voulois qu'il put vous en rendre compte.

Eugène répondit à la fois aux deux lettres, le 21 novembre, de Vienne, où il s'était rendu aussitôt après la prise de Temesvar.

Vienne, le 21 novembre 1716.

Monsieur, à mon retour de l'Hongrie j'ai reçu quasi en même temps les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 et 31 du mois passé, et comme la réduction de la ville de Temeswar a de fort près suivi la prise de la Palanque, j'ai par là satisfait à la première, d'autant plus que les Turcs assiégés ont fait voir qu'ils ne se tiennent pas toujours aux obligations de soutenir trois assauts au corps de la place, et qu'ainsi dans le cas ils se sont quasi confirmés à l'opinion de ceux qui croient le chemin couvert une principale partie de la fortification, la Palanque ayant tenu lieu du même; je souhaitte, Monsieur, qu'ils continuent dans ce sentiment chrêtien, si contraire à leur habitude, et que la Providence, qui a retenu les pluies, benisse toujours sa juste cause pour le bien commun de la chrêtienté. Je vous remercie, Monsieur, très humblement, des complimens sincères dont vous m'avez honoré au sujet de l'événement susdit, et de la généreuse part que vous voulez bien prendre à la conservation de ma santé vous souhaittant en eschange, du meilleur de mon ame, une entière satisfaction en tout ce qui vous regarde.

J'ai porté vos complimens à monsieur le duc d'Aremberg qui

vous en rend ses humbles grâces et assure les dames, qui s'intéressent pour lui, que la blessure ne dérangera aucunement les traits de son visage qui est toujours le même; je suis surpris que monsieur d'Hohendorff soit incognito, et espère qu'il sera plus attentif à vous rendre ses devoirs à l'avenir.

Ces brillants succès ne mettaient point fin à la guerre: maîtres de Belgrade, les Turcs ne songeaient pas à la paix et se préparaient à organiser, sous la protection de cette place, une nouvelle et formidable armée. La prise de Belgrade, comme l'avait écrit Villars, s'imposait; Eugène ne l'ignorait pas, mais il estimait que cette opération suffisait aux travaux d'une seule campagne, et il en poussait les préparatifs avec une grande vigueur. A Vienne, où il activait les armements et les levées, il reçut plusieurs lettres de Villars, qui lui recommandait de jeunes Français attirés par le bruit des armes et la réputation du grand capitaine. Ils venaient en volontaires, comme il l'avait fait lui-même en 1687, apprendre la guerre et soutenir la chevaleresque réputation de leur race : c'étaient le comte de Charolais, arrière-petit-fils du grand Condé, le vicomte de Dombes, fils du duc du Maine, le chevalier de Lorraine et son frère le vicomte de Pons, des gentilshommes de moins grande maison, mais d'aussi bonne volonté : Eugène les accueillit avec grand empressement; il écrivait le 3 avril à Villars :

Vienne, 3 avril 1717.

Monsieur, je compatis l'état désavantageux de l'affaire de Monsieur de Girardin, qu'il n'a pu profitter des effets des graces que vous avez fait en sa faveur, je vous en rends tous mes plus justes remercimens. Vous pouvez croire, Monsieur, que je feray hon-

neur à vos lettres de recommandation, autant qu'il peut dependre de moy, et que je m'estimeray bien heureux d'en pouvoir convaincre Messieurs les Volontaires, qui voudront bien s'en charger; je souhaitte que Messieurs le prince de Dombes, de Pons, et chevalier de Lorraine trouvent la satisfaction que je voudrois à l'envie qu'ils témoignent pour la campagne; je me souviens, Monsieur, des avantageux souhaits que vous avez bien voulû me faire par une trop favorable prévention à mon égard, vous scavez que les évenemens des armes sont incertains, l'ennemi redoutable et plusieurs difficultés à vaincre; il faut cependant espérer dans la Providence, pour croire que la justice de sa cause ne sera pas abandonnée; je me borneray, Monsieur, à une partie de vos prédictions pourveu que je pourrois avoir l'honneur de vous embrasser dans la campagne par l'avantage que j'aurois de votre présence et les occurrences qui se présenteront. Continuez toujours, Monsieur, à m'honorer de vos bontés et croyez...

Eugène ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise et en parlait avec la modestie qui s'alliait dans son caractère à une énergique persévérance : tous ses moyens réunis vers la fin de mai, il venait à Futak prendre le commandement des troupes et les portait vigoureusement en avant ; le 27 mai, il était à Peterwardein ; le 15 et le 16 juin, après une série de manœuvres heureusement conduites, il passait le Danube à Pancsova et venait investir Belgrade par le sud, tandis qu'une flottille, armée en guerre, occupait le fleuve, en défendait l'accès à l'ennemi, et protégeait les ponts par lesquels l'armée impériale se ravitaillait. Aux volontaires français s'étaient joints des volontaires de diverse origine, un prince de Portugal, les deux fils aînés de Max-Emmanuel, les jeunes princes Charles-Albert et

Ferdinand de Bavière, qui venaient faire leurs premières armes sous les remparts témoins de l'héroïque valeur de leur père. Villars n'aurait pu, de sa personne, répondre à l'invitation d'Eugène; il lui écrivit au moins une lettre de félicitations et d'encouragements, lui prédisant des succès et lui en désignant le théâtre. Eugène lui répondit :

Au camp sous Belgrade, 9 août 1717.

Monsieur, c'est une continuation de votre obligeante bonté à mon égard que de m'avoir fait un compliment sur l'heureux passage du Danube que j'ay trouvé, par les circonstances de la saison et autres, plus pratiquable que celui de la Save : j'auray l'honneur, Monsieur, de vous en envoyer le détail. Belgrade est effectivement investi, comme vous le scaurez, mais les travaux et retrenchemens qu'on a trouvé bon de faire, pour mieux s'opposer à une formidable armée turque et nombreuse guarnison, en ont differé l'attaque formelle; elle (l'armée turque) est effectivement arrivée le second de ce mois, ainsy à peu près au tems que vous l'avez prédit, et se trouve à un petit coup de canon de notre retrenchement, et la ville de l'autre côté; on nous bombarde et canonne sans faire pourtant le mal proportionné; il faut attendre la suite de cett'entreprise pleine de difficulté a la vue d'une armée ennemie fort supérieure en nombre et confier dans la Providence. Faites-moi la justice, Monsieur, de croire que je suis tousjours avec la meme veneration...

La situation qu'Eugène décrivait en termes d'une si mâle simplicité était fort critique, et il fallait toute la force d'âme du prince de Savoie pour l'envisager avec une aussi clairvoyante résolution : l'armée turque, dont il signalait l'approche, était forte de 200,000 hommes et l'assiégeait à son tour dans les lignes dont il avait entouré Belgrade :

resserré entre ces masses formidables et le canon de la place, il risquait d'être coupé de ses ponts, isolé et écrasé : il se tira de ce pas difficile par un coup d'audace. Le 16 au matin, sortant de ses lignes à la faveur d'un épais brouillard, il aborda l'armée turque avec une telle vigueur qu'il la culbuta et la mit en pleine déroute. Deux jours après, le pacha de Belgrade, découragé, capitulait.

Le succès avait justifié les manœuvres hardies d'Eugène : il ne désarma pas complétement les critiques qu'elles avaient soulevées. Eugène, qui voulait au moins s'assurer l'approbation de Villars, lui adressa un long récit de ses opérations et de la bataille qui les avait couronnées. Ce précieux document s'est malheureusement perdu, mais nous avons la réponse de Villars.

Paris, le 10 octobre 1717.

Monsieur, je reçus seulement hier la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire du 17 septembre du camp de Semlin, ainsi elle a été au moins cinq semaines en chemin. Vous m'offensez, Monsieur, si vous avez pensé qu'elle ait pu me paraitre trop longue : je la regarde comme un effet de l'honneur de votre amitié, à laquelle personne ne sera jamais plus sensible que moi, elle m'explique des faits très-importants, et dont j'avoue que je désirois passionnément d'être éclairé.

J'avois regardé, ainsi que tout le monde, l'entreprise de Bellegrade comme très-difficile, mais tout le monde n'est pas informé de tous les obstacles qui s'y rencontroient, et je vois que vous avez été obligé à ce qui arrive dans les grandes entreprises : on commence, un succès en fait espérer un autre, et l'on avance tant que la mauvaise conduite d'un ennemi et les avantages que

donnent une grande application et une fermeté invincible le peuvent permettre.

Je vois que devant croire l'arrivée des forces ottomanes plus prochaine, et sachant la garnison très-nombreuse, vous n'avez pas voulu estre chargé de défendre en même temps la circonvallation, la contrevallation et les approches d'une trenchée que vous auriez eu peine à soutenir contre une aussi nombreuse garnison : je trouve aussi que votre tranquillité pour les subsistances et l'impossibilité que les Turcs puissent en avoir autant vous a déterminé de bonne heure à les attendre sans inquiétude. Enfin, Monsieur, toutes les raisons, très-bien expliquées dans votre lettre, me font voir que vous ne pouviez faire autrement, et le succès le justifie encore davantage.

L'on répand ici ce que je ne saurois croire, mais je suis trop votre serviteur pour ne pas vous en avertir, que vos ennemis à la Cour n'avoient rien oublié pour vous rendre de mauvois offices, et même avoient été sur cela plus loin que l'on ne peut penser, surtout servant un Empereur aussi pénétrant et aussi juste et auquel vous avez rendu de si grands et de si importants services : mais je connois la Cour et les courtisans et j'ay eu besoin que la bonté du feu Roy leur imposât souvent silence et par des paroles dures; cependant ils gagnoient quelquefois du terrain. Enfin souvenés-vous, Monsieur, de ce que je vous dis en prenant congé de vous à Vienne, lorsque vous partiés pour vostre première campagne d'Italie et que je partois aussy pour aller servir dans l'armée qui vous étoit opposée; vous m'honoriés, en me disant adieu, de beaucoup d'asseurances d'amitié, et j'en étois fort touché : vos courtisans, qui voyoient des sentimens qu'ils ne connoissoient guères, marquoient leur surprise de les trouver dans des gens qui alloient être ennemis : je leur dis : « Vous êtes étonnés, Messieurs, premièrement de l'amitié, et puis, qu'il puisse y en avoir entre des ennemis : je vous diray que comme

je serois très fâché des heureux succès des armes de M. le prince Eugène, quand elles agissent contre mon maître, je lui souhaite tous les autres bonheurs, comme je suis persuadé qu'il apprendroit aussi avec plaisir que le Roy m'honorât de ses grâces : mais voullés-vous que je vous dise où sont les véritables ennemis de M. le prince Eugène? ils sont à Vienne et auprès de l'Empereur, et les miens auprès du Roy à Versailles. » J'ai conté au feu Roy cette conversation et j'ose le dire, gens comme nous n'ont d'ennemis que ceux que l'envie suscite, et comme la gloire en donne encore plus que la fortune, combien en devés-vous avoir plus que les autres hommes! Nos volontaires françois vous rendent bonne justice, et je me fais un grand plaisir de les entendre.

Honorés-moi toujours, Monsieur, de vos bonnes grâces; je les mérite par vous estre dévoué et avec plus d'attachement que personne au monde...

Tout en cédant à son goût pour la mise en scène, Villars ne se trompait pas. Eugène, malgré ses succès militaires et diplomatiques, rencontrait de sourdes contradictions; ses opérations, ses négociations, soulevaient des critiques qui, sans se produire très-ouvertement, gênaient son action : son gouvernement des Pays-Bas, qu'il ne pouvait diriger que par correspondance, se heurtait à de véritables difficultés. Il se hâta de traiter avec les Turcs afin de pouvoir se consacrer tout entier à sa tâche administrative. Elle comportait, entre autres détails délicats, le règlement des dernières conséquences des traités d'Utrecht. L'intervention officieuse de Villars ne pouvait qu'aider à aplanir les difficultés : Eugène n'eut garde de la négliger : quelques jours avant la signature du traité de Passarowitz (25 mai et 21 juillet 1718),

il lui écrivait de Belgrade pour le remercier de son concours :

M. le duc régent vous ayant appuyé, Monsieur, pour le règlement des limites aux Pays-Bas, et les autres prétentions à concerter avec le ministre de l'Empereur M. le comte de Königseck, je suis persuadé qu'on évitera bien des longueurs et détours... Il y a de l'apparence que la guerre de ce pays-ci pourra se terminer par une prochaine paix... J'espère et souhaite que la tranquillité rétablie me fournira l'occasion de venir voir mon gouvernement des Pays-Bas, et qu'étant par là plus à portée, j'aurai l'honneur de vous y servir, selon la parole qu'il vous a plu me donner...

Villars avait promis à Eugène d'aller le voir à Bruxelles : il se flattait de l'enfraîner en France et de l'attirer chez lui; mais le voyage n'eut pas lieu : dégoûté par de mesquines tracasseries, par le mauvais vouloir des Belges et par le peu de concours qu'il trouvait dans ses subordonnés, Eugène resta à Vienne et finit par se démettre de ses fonctions. C'est la période de sa vie pendant laquelle son influence fut la moindre. Il se consola de l'indifférence momentanée de la Cour en se livrant à son goût pour les arts et les choses de l'esprit. En relation avec des artistes et des savants de tous les pays, il collectionnait livres, gravures, statues, tableaux, pour l'ornement de son palais de Vienne et de sa demeure de prédilection, ce château du Belvédère dont on peut admirer encore la situation bien choisie, la belle ordonnance, la décoration somptueuse et non sans élégance ; c'était son œuvre personnelle, créée par lui. Pour l'embellir, le pape Clément XI lui envoya un

bronze célèbre, le cardinal Albani des marbres précieux, le duc d'Elbeuf des antiques, J. B. Rousseau des livres; pour l'orner, il commanda au Français Parrocel des tableaux de bataille, aux Italiens Vandi, del Po, Solimena, des fresques et des plafonds, à l'Allemand Permoser des statues; il correspondait avec Mariette, Basnage, Lenglet du Fresnoy, portant sur tous les sujets l'investigation de son esprit curieux. Il voulut aussi se ménager une retraite plus champêtre et acheta, non loin de Vienne, au confluent de la March et du Danube, un domaine qui, agrandi, embelli par ses soins, devint le château de Schlosshof, où, sans être grand chasseur, il réunissait pour les chasses d'automne une nombreuse et brillante compagnie [1].

La situation de Villars n'était pas sans analogie avec celle d'Eugène. Lui aussi, sans être positivement en disgrâce, ne prenait que peu de part aux affaires. L'opposition qu'il avait faite à la Quadruple Alliance et au « système » n'était pas pour lui concilier la faveur de Dubois. Fidèle à la politique de Louis XIV, il avait blâmé la rupture avec Philippe V; lorsque, après la ridicule aventure de Cellamare, Dubois prit des mesures de rigueur contre les partisans de l'Espagne, il s'attendit à être arrêté. Le Régent avait trop d'esprit pour le traiter en conspirateur, il se contenta de le tenir à l'écart, tout en le comblant de politesses, et eut le bon goût de ne pas lui offrir le commandement de l'armée destinée à combattre le roi qui lui devait sa couronne. Villars se rabattit sur la vie mondaine. Il n'avait plus de logement à Versailles, il s'arrangea, à

[1] Pour plus de détails, voyez ARNETH, *Prinz Eugen*, t. III, ch. III.

Paris et à la campagne, deux demeures en rapport avec ses dignités, sa fortune et ses goûts.

A Paris, il avait acheté de la duchesse d'Elbeuf le bel hôtel de Navailles, situé rue de Grenelle, entre cour et jardin. Bâtie sous Louis XIII [1], cette habitation n'était pas à la mode d'alors : Villars la fit accommoder au goût du jour. Déjà en 1712, après Denain, il avait fait refaire par Boffrand la porte d'entrée et l'avait fait orner des symboles de la victoire; après 1715, il chargea Leroux de renouveler la décoration intérieure. Leroux refit l'appartement du rez-de-chaussée, et lui ajouta une galerie, restée célèbre, dont il avait dessiné tous les détails [2]. Les meilleurs artistes de Paris y travaillèrent : Pineau, l'habile sculpteur des admirables boiseries de Rambouillet, fouilla les cadres et les attributs des panneaux; Garnier ajusta, dans les trumeaux, douze glaces que surmontaient des peintures mythologiques; Turpin dora les reliefs; Le Raistre cisela les belles figures de bronze de la cheminée. Longue de soixante-douze pieds, haute de vingt-quatre, ouverte sur de vastes jardins, cette galerie était merveilleusement disposée pour les réunions d'une société élégante et avide de plaisirs. La fête que Villars y donna en 1721 pour

[1] Pour le président Lecoigneux, mort en 1650. Après la mort du fils de Villars, l'hôtel fut acheté par le duc de Brissac : il passa à sa petite-fille, la maréchale de Forbin-Janson, dont les héritiers le vendirent à la ville de Paris. C'est aujourd'hui la mairie du VIIe arrondissement, et non le ministère de l'Instruction publique, comme je l'ai écrit, à la suite de beaucoup d'autres, à la page 385 du premier volume. L'erreur a été rectifiée à l'aide des documents que m'a fournis M. de Champeaux. L'œuvre de Boffrand et de Leroux a disparu sous les remaniements successifs.

[2] Les dessins de Leroux ont été gravés par Blondel; nous reproduisons ci-contre deux de ses planches.

la guérison de Louis XV fut particulièrement brillante.

L'habitation de campagne du maréchal était Vaux, ce chef-d'œuvre de l'architecture seigneuriale du dix-septième siècle, que nous n'avons pas à décrire : chacun connaît cette demeure, ou peut la connaître, depuis qu'elle a eu le rare bonheur de tomber entre les mains d'un homme de goût et de savoir, qui, faisant d'une grande fortune un noble et intelligent usage, s'est appliqué à faire revivre, dans ses parties essentielles, la merveilleuse création de Fouquet. Elle diffère peu aujourd'hui de ce qu'elle était le 29 août 1705, quand Villars l'acheta de la veuve du célèbre et malheureux surintendant. La confiscation l'avait alors dépouillée des beaux meubles, des objets d'art, des statues, que la fastueuse imprudence de Fouquet avait accumulés dans les salons, les parterres, les cours. Mais elle avait respecté le monument, qui continuait à offrir à l'admiration du visiteur l'harmonieuse pondération de ses lignes symétriques sans monotonie, de sa décoration riche sans emphase, de tout son ensemble à la fois grandiose et mesuré, où les millions se laissaient deviner sous la belle qualité des matériaux et l'ampleur d'un luxe de bon aloi. Les fresques de Lebrun, les cariatides d'Anguier, les tentures de cuir de Cordoue, continuaient à orner les murs et les plafonds; quelques meubles, négligés par le fisc, garnissaient encore les salles intérieures; à l'extérieur, la savante gradation des terrasses, l'abondante distribution des eaux, la magnificence des fontaines jaillissantes, complétant l'œuvre de Levau par celle de Lenôtre, donnaient toujours au monument une base et un cadre dignes de lui.

Sans vouloir établir entre les goûts de Villars et ceux d'Eugène de comparaison malséante, il est permis de penser que Villars avait été moins séduit par les qualités artistiques du lieu que par le merveilleux théâtre qu'il offrait à la mise en scène, et par la modicité relative du prix[1]. « Trop de cascades! » écrivait-il au prince de Conti, quelques jours après le marché conclu, en administrateur prévoyant qu'effrayait d'avance le compte du fontainier. L'administrateur tempéra le magnifique dans les arrangements qu'il fit pour approprier Vaux à sa nouvelle destination. Le mobilier offrait de singuliers contrastes; un seul chapitre avait été doté sans réserve : celui des objets destinés à perpétuer la gloire du châtelain[2].

Dès l'entrée, six canons hollandais[3] pris à Denain, et donnés par le Roi, garnissaient le parapet du fossé, dont le pacifique contour, emprunté au tracé de Vauban, avait un certain air d'enceinte bastionnée : d'autres pièces plus petites aux armes de Villars achevaient de donner à la terrasse une physionomie militaire; la compagnie des gardes du maréchal, logée dans les communs, fournissait des sentinelles qui complétaient l'illusion. A l'intérieur du château, de nombreux tableaux, pendus aux murs sans grand souci de la décoration antérieure, retraçaient les principaux épisodes de la vie du héros. Dans le salon qui

[1] 500,000 francs.

[2] A côté de consoles en marbre, d'une belle pendule de Boulle et de quelques tapisseries de haute lisse, l'inventaire dressé au décès du maréchal signale de modestes siéges et des galons « d'or faux ». Le lit qui garnissait la chambre dite du Roy en souvenir de la visite de Louis XIV, était celui de madame de Varengeville, la belle-mère du maréchal.

[3] Ils portaient les armes de Hollande et la devise VIGILITATE DEO CONFIDENTES.

suivait à gauche le grand salon central, entourant le dais du duc et pair, la bataille de Denain, peinte par Martin père, la bataille de Malplaquet, mise au rang des victoires, le passage des montagnes Noires, et le château de Rastadt, la paix et la guerre : dans le billard, qui venait immédiatement après, dix grandes toiles prenaient Villars au siége de Maëstricht, où il avait vingt ans, et le conduisaient jusqu'à la prise de Douay, en passant par les brillantes étapes de Senef, de Mohacz, de Kochersberg, de Leuze, de Kehl, de Sierck, sans oublier la tenue des États de Languedoc après la pacification des Cévennes. De l'autre côté du grand salon, dans la pièce qu'on appelait l'antichambre de la maréchale, six autres tableaux de bataille [1], Hochstædt sans doute, les prises de Landau, de Fribourg et autres, complétaient le cycle de l'épopée. Les portraits n'étaient pas oubliés ; ils ornaient les appartements particuliers, qui occupaient l'extrémité droite du château : là se trouvait le portrait du maréchal en connétable, là se trouve encore, enchâssée dans la boiserie de l'ancien cabinet de la maréchale, la célèbre allégorie de J. B. Vanloo, *le Triomphe de la beauté sur la force et le courage*. Une figure mythologique, Muse ou déesse, dans tout l'éclat d'une séduisante maturité, joue du théorbe au milieu des fleurs ; devant elle un lion à la crinière puissante, aux griffes redoutables, se couche soumis et charmé, léchant amoureusement les pieds de l'enchanteresse : un adolescent, sorte d'Apollon

[1] L'inventaire ne donne pas leurs sujets et dit seulement « batailles, siéges et actions militaires dans lesquelles commandait en chef le maréchal de Villars ».

aux formes juvéniles, sourit à la scène. La déesse a les traits de la maréchale, l'adolescent ceux de son fils : est-il besoin d'ajouter que sous le symbole du lion enchainé, se laisse modestement deviner la figure du vieux guerrier, inclinant volontairement sa fierté et sa force devant la grâce de la déesse du foyer, expiant à ses pieds ses emportements amoureux, ses inquiétudes injurieuses, et ces voyages aux armées imposés par la jalousie à la belle Angélique?

Villars n'est plus jaloux; le calme lui est venu avec l'âge, avec le sentiment de sa supériorité, avec la confiance que lui inspire enfin une vertu éprouvée : il ne s'inquiète ni de l'admiration soldatesque de Pierre le Grand, ni de la passion discrète de Voltaire. Pour le premier, il organise à Vaux une fête bruyante, parade militaire et mondaine où, au bruit des détonations, à la lueur des fusées, il accompagne sur les timbales les roulements que le Tzar exécute sur le tambour d'un fantassin. Quant au second, il l'attire lui-même, il le laisse organiser, pour l'amusement de la châtelaine et de ses hôtes, des fêtes plus intimes, où les jeux d'esprit se mêlent aux galanteries. On rivalise avec Sceaux, on passe des « nuits blanches » à disserter sur les étoiles, à jouer la comédie, à rimer des madrigaux, à applaudir des morceaux inédits d'*OEdipe* ou de la *Henriade*[1]. La meilleure compagnie se retrouve à ces réunions : elle vient de Paris, de Versailles, de Fontainebleau par pleines carros-

[1] Voir le livre de Ch. Giraud sur la *Maréchale de Villars* (Paris, 1881), qui, avec quelques erreurs, renferme de piquants détails spirituellement racontés.

sées : on s'installe pour plusieurs jours, ou plutôt on campe comme on peut, dans des chambres insuffisantes : princesses du sang, grandes dames, mondaines élégantes, princes étrangers [1], ambassadeurs, ministres, grands seigneurs, poëtes à la mode ; on ne s'effarouchait pas plus alors d'une décente promiscuité que de la crudité du langage : honni soit qui mal y pense! La chronique scandaleuse, trop occupée par le Palais-Royal, ne trouva rien à recueillir à Vaux, ou plutôt à Villars, comme on disait alors, depuis que la duché-pairie du maréchal avait, par lettres patentes du Roi, été assise sur la terre débaptisée. Il ne manquait à l'heureux Villars, pour que son rêve fût réalisé, que des ancêtres : d'habiles généalogistes surent lui en découvrir, et le mariage de son fils avec mademoiselle de Noailles [2] en assurait au moins à sa descendance, en scellant l'accession de sa maison au sommet de la hiérarchie sociale.

Cependant la régence, de triste mémoire, avait pris fin. Dubois était mort ; le Régent l'avait suivi de près dans la tombe ; le duc de Bourbon avait pris le ministère, amenant avec lui Fleury, qui s'apprêtait à le supplanter. Villars rentra dans les conseils du Roi et y fut plus écouté. Il profita de ce retour de crédit pour agir en faveur du prompt mariage du Roi : il contribua au renvoi de l'Infante, malgré son attachement pour Philippe V, et ne fut pas étranger au

[1] Entre autres les quatre fils de l'électeur de Bavière, dont l'un était déjà électeur de Cologne : ils vinrent le 6 septembre 1724.

[2] Le mariage eut lieu en 1721. Hon. Armand de Villars et Amable de Noailles n'eurent qu'une fille, qui, veuve sans enfants du comte d'Egmont, se fit religieuse et mourut avant ses parents.

choix de Marie Leczinska. Le congrès de Cambrai s'était réuni et discutait les questions que les traités d'Utrecht avait laissées en suspens. De ce nombre était la réclamation de la duchesse de Mantoue, laquelle, on s'en souvient, avait été écartée à Rastadt, par Villars et Eugène, d'un commun accord : Villars était devenu moins indifférent à cette réclamation, depuis que son fils avait épousé une des héritières de la duchesse ; il ne réussit pourtant pas à convaincre les membres du congrès et s'en plaignit à Eugène dans la lettre suivante :

Versailles, 24 mai 1724.

La lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 9 février m'a été rendue par M. de Montigny, envoyé de M. le duc de Wurtemberg, auquel je rendrai toujours tous les services que l'intérest du Roy pourra permettre, et parce que je l'honore parfaittement, et par le pouvoir infini qu'a sur moi une recommandation aussy respectable que la vôtre ; je ne me reglerai pas sur le peu d'attention de Messieurs les ambassadeurs de Sa Majesté Impériale au congrès pour la succession de Mantoüe, à laquelle ma belle-fille a quelque part. Quelque jour votre bonne conscience, à l'exemple de celle de Sa Majesté Impériale, vous portera à faire justice à la mémoire d'une belle veuve à laquelle feu M. le duc de Mantoue n'a laissé que quelques incommodités, lesquelles sans doute ont plus avancé ses jours[1] que la perte d'un époux aussy aimable : sa veuve l'étoit fort et n'a pas rapporté une chemise de l'honneur de sa courte souveraineté. Un de ces jours vous me donnerés quelque bon fief en Italie, comme le marquisat de Viadana, que vous me refusâtes cruellement à Rastatt. Je suis

[1] Saint-Simon (t. XIV, p. 11) attribue à la même cause la mort de la duchesse d'Elbeuf, mère de la duchesse de Mantoue : n'y aurait-il pas confusion entre les deux noms?

sans rancune, mais je ne vous pardonnerois pas si vous ne veniés pas faire un tour dans votre gouvernement des Pays-Bas, où j'aurois assurément l'honneur de vous voir, malgré tous les raisonnemens que les politiques pourroient faire sur mon voyage. Ce seroit un plaisir bien sensible pour moi de pouvoir vous assurer de la parfaite vénération avec laquelle, etc.

C'est peu de temps après qu'Eugène donna sa démission de gouverneur des Pays-Bas, et fut nommé vicaire général de l'Empereur en Italie; le voyage de Bruxelles n'eut pas lieu. Les deux amis ne se rencontrèrent pas; mais leur correspondance reprit une certaine activité. Voici quatre lettres de cette époque :

Versailles, le 6 juin 1724.

Monsieur, le Roy a choisi monsieur le duc de Richelieu pour son ambassadeur auprès de Sa Majesté Impériale, son nom est fort connu, sa personne l'est aussy par bien des avantures, il mérite de l'estre par beaucoup d'esprit et de courage, il a fait les dernières campagnes avec moy et regrettoit fort de n'avoir pas eû l'honneur de vous voir à Rastatt; je dois vous assurer, Monsieur, qu'il désire ardemment de vous faire sa cour et de pouvoir s'attirer l'honneur de votre estime et de vos bonnes graces; il m'a prié de vous faire connoître ses sentiments de respect, et j'ose vous supplier qu'il puisse connoître par vos bontez que vous voulez bien avoir quelque égard à ma recommandation; je veux m'en flatter, et que vous serés toûjours bien persuadé de l'attachement et de la vénération, etc.

Vienne, le 1er juillet 1724.

Monsieur, quoique je n'aye pas l'honneur de connoitre jusqu'icy la personne de Monsieur le Duc de Richelieu, j'ay cependant toute la plus avantageuse prévention de Luy, tant par rapport à celle qu'il s'est acquis par ses merites, que par rapport à ce que vous

m'en avés dit, Monsieur, pendant notre sejour à Rastatt, où il devoit venir; je suis bien aise, qu'étant accompagné de si bons témoignages, Sa Majesté le Roy Tres Chretien l'a nommé pour son ambassadeur après de Sa Majesté Imperiale, d'autant plus, que je me flatte qu'il n'oubliera rien de son côté pour continuer et affermir la bonne amitié et harmonie qu'il y a entre les deux cours, ainsy qu'on le souhaite. J'y contribuerai très volontiers ce qui pourra dependre de moy et me ferai beaucoup de plaisir de le servir en particulier dans les occasions qui se presenteront, pour vous aussy convaincre dans celle-cy de la veneration très parfaite avec laquelle, etc.

Vienne, le 24 janvier 1725.

Monsieur, j'ay receu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois avec la reconnoissance que je dois aux sentimens obligeans que vous m'y temoignés par rapport à la grace que Sa Majesté m'a faite en me nommant au vicariat general de ses États en Italie sans aucun de mes merites, et sans que je l'aye demandé; je ne puis regarder la part que vous y prenés, què comme un effet de l'amitié dont vous m'honorés, et je puis vous asseurer, Monsieur, que je sens plus que je ne scaurois le dire l'obligation que je vous en ay. Vous savés depuis longtems combien vôtre amitié m'est precieuse, et que je l'estime autant qu'elle merite de l'etre; je profite de cette occasion pour vous prier de me la continuer, et d'etre persuadé que je n'en negligeray aucune pour vous temoigner la mienne, qui sera toujours inséparable du parfait attachement et de la veneration avec laquelle, etc.

Versailles, le 4 juin 1725.

Monsieur, je ne laisseray point partir Monsieur le duc de Richelieu sans vous assurer par lui de la continuation de mon attachement très fidéle et de sentimens qui ne finiront jamais; je lui envie le plaisir de passer quelque temps auprès de vous, et j'avoüe que j'ai regretté le changement du Gouvernement

général de Flandres par l'espérance que j'avois que vous y viendriés et la ferme resolution d'avoir l'honneur de vous y aller voir.

Vous trouverés dans M. de Richelieu tout ce que j'avois eu l'honneur de vous en dire à Rastatt. Depuis longtemps personne n'a fait plus de fracas en galanterie; son caractere n'a pas été une fidélité bien exacte pour les Dames, mais cela ne lui a fait aucun tort dans le beau sexe; il se fait un grand plaisir de vous faire sa cour, je l'ai prié de vous faire la mienne, et j'espère qu'il n'oubliera rien de tout ce qui pourra vous persuader que vous ne pouvés trouver en personne du monde un attachement plus vif, plus fidéle, ni une si parfaite vénération que celle avec laquelle...

Le duc de Richelieu, nommé ambassadeur de France auprès de l'Empereur, avait été, on s'en souvient, l'aide de camp de Villars à Denain, à Fribourg; envoyé à la Cour pour y porter la nouvelle de la prise de cette dernière place, il y était resté et n'avait pas accompagné son chef à Rastadt. Il eut à Vienne de délicates affaires à traiter. L'Espagne, irritée du renvoi de l'Infante, s'était entendue directement avec l'Autriche: le traité de Vienne (30 avril 1725) avait momentanément rapproché Charles VI et Philippe V, mais les avait brouillés tous deux avec l'Angleterre. Un vent de guerre souffla sur l'Europe et ramena l'attention sur les deux capitaines qui personnifiaient la légende militaire du grand règne. Eugène fut désigné pour commander les armées impériales; le roi d'Angleterre demanda qu'on lui opposât Villars: un grand conseil fut tenu à Versailles pour y discuter les éventualités d'une guerre: le vieux maréchal y raconta ses campagnes et recommanda des me-

sures énergiques. Déjà Philippe V assiégeait Gibraltar, quand l'habileté de Fleury conjura l'orage. Les préliminaires, signés à Paris le 31 mai 1727, arrêtèrent les armées en marche et assurèrent à l'Europe six années de tranquillité. Eugène ne fut pas un des moins satisfaits de cette heureuse solution : il s'empressa de s'en féliciter avec Villars :

Vienne, 11 juin 1727.

Je profite avec un sensible plaisir de l'occasion que me fournit le depart de M. le comte Aloise d'OEtting, porteur de la présente, pour vous renouveller, Monsieur, les assurances de ma parfaite amitié, et combien je désire la continuation de la vôtre, que je tacheray toujours de me conserver par tous les endroits qui dépendront de moy.

Permettés, Monsieur, que je me rejouisse en même temps avec vous de l'heureux changement survenu depuis peu dans la situation des affaires de l'Europe, qui semble nous promettre le maintien de la tranquillité publique, et une liaison plus etroite entre nos maitres, que je souhaite pour le bien de la paix et pour l'avantage qui en reviendroit aux intérêts de Leurs Majestés, toujours pret à y contribuer ce qui dependra de moy, et je suis persuadé, Monsieur, que vous êtes dans les mêmes sentimens à cet égard. Monsieur le comte d'OEtting m'ayant requis au reste de luy procurer l'occasion pour qu'il puisse venir de tems en tems vous faire sa cour, pendant le séjour qu'il fera à Paris, j'espère, Monsieur, que vous ne trouverés pas mauvais si je prends la liberté de vous recommander ce jeune cavalier, et celle de vous asseurer que je vous auray beaucoup des obligations de toutes les bontés que vous voudrés luy temoigner. Je suis, etc.

Le comte d'OEttingen venait en France à cause du congrès de Soissons, qui s'occupait de régler les détails ébau-

chés à Paris. Cette réunion de diplomates fut l'occasion de fêtes nombreuses. Vaux eut sa part dans cette émulation hospitalière : l'automne de 1728 y fut particulièrement brillant ; la Cour était à Fontainebleau, et le voisinage facilitait les relations ; il exposait même les châtelains à des surprises quelque peu embarrassantes : la Reine vint passer la journée du 14 octobre en ne s'annonçant que le matin ; elle amenait quatre princesses du sang, dix-huit dames, toute une suite de gentilshommes, gardes du corps, en carrosse ou à cheval. Il fallut improviser deux tables de vingt couverts, dans le grand salon, des tables secondaires pour la suite, où l'on put. Un autre jour, tout le congrès se transporta à Vaux ; mais il était attendu : nous retrouvons là d'anciennes connaissances : Sinzendorf, devenu un grand personnage, sans avoir regagné la confiance d'Eugène [1] ; Penterriedter, ambassadeur à son tour, mais ayant conservé l'humeur jalouse d'un subalterne [2] ; Goslinga, l'ancien député des États de Hollande à l'armée de Marlborough, qui avait été si brillant à Malplaquet. On peut croire qu'il fut souvent question du passé, et qu'en promenant ses hôtes au milieu des trophées de Vaux, Villars mit en commun avec eux plus d'un souvenir de guerre et de diplomatie. Rentré à Paris, en novembre, à la suite de la Cour revenue à Versailles, Villars s'empressa de décrire à Eugène la brillante saison qui finissait.

[1] Il y eut entre eux de vifs dissentiments : on accusait Sinzendorf de ne pas être insensible aux présents : son penchant pour l'alliance française ne paraissait pas désintéressé. Arneth, *Prinz Eugen*, t. III, p. 287.

[2] Il mourut à Soissons de dépit de n'avoir pas, à la cour de France, la situation de Sinzendorf. Arneth, *id.*, p. 238.

Paris, 22 novembre 1728.

Il y a trop longtemps que je n'ai été honoré des marques de votre souvenir et que je n'ai eu l'honneur de vous en demander. Je me suis bien informé de vos nouvelles à tout ce que nous avons de seigneurs allemands, plusieurs m'ont fait l'honneur de me venir voir à Villars. M. le comte de Sinzendorff a paru très content de la maison et des jardins que je trouve moi d'autant plus beaux que je n'ai pas payé une pistolle d'une dépense de plus de seize millions.

Je demande fort des nouvelles de vos occupations dans les temps où la principalle part au Gouvernement vous permet d'en chercher d'agréables, pour moi je n'en néglige aucunes. Vous m'avés fait l'honneur de me dire que c'est un assés bon métier que le ministère sans être chargé des expéditions. Je m'informe de vos plaisirs : j'ai vû que vous ne méprisiés pas entièrement les spectacles : je les suis très fidélement : j'ay une loge à l'Opéra et l'on me reproche de faire le jeune homme en partant de Versailles l'après-midy pour venir à l'Opéra, et retourner le même jour à Versailles. M. de Sinzendorff a vu assés souvent nos comédies et opéras, je le promène aux Thuilleries, je luy donne à diner aujourd'huy et assurément votre santé sera célébrée très magnifiquement par la boire souvent et de tout mon cœur. Je ne vais guères à la chasse, vous ne l'aimés pas bien vivement aussy. On me parle des augmentations de vos palais, dedans et dehors la ville, et du chateau de Neyhoff[1]. Je m'informe de votre santé plus que toute autre chose, on m'assure qu'elle est excellente : Dieu vous la conserve autant que je le désire.

P. S. — M. de Richelieu m'a dit que vous aviés bien voulu le charger d'une petite caisse du caffé de votre jardin pour me la

[1] Neuhof, *le nouveau palais*, nom sans doute donné au Schlosshof depuis son agrandissement.

remettre : on ne retire rien des mains de cet homme-là et je luy en ay fait des plaintes très sérieuses.

Eugène répondit immédiatement :

Vienne, 11 décembre 1728.

Je reçois toujours avec un sensible plaisir les marques de l'honneur de votre souvenir et celles que vous avez voulu me donner, Monsieur, par votre lettre du 22 du mois passé me sont d'autant plus agréables, voyant par le récit que vous y faites de vos divertissements, que vous jouissiez, Monsieur, d'une parfaite santé, et vous en jouirez une infinité d'années si mes souhaits sont accomplis, personne n'y prenant plus de part que moy qui vous estime et honore autant que vous méritez de l'être, vous asseurant, Monsieur, que mon amitié est toujours la même, et que vous pouvez compter sur mon empressement à vous la témoigner. Je n'ay pas manqué non plus de profiter de toutes les occasions qui se sont presentées pour vous en renouveler les asseurances toutes les fois que me l'ont permis les circonstances où nos Maitres se sont trouvés, ayant chargé de mes complimens pour vous, Monsieur, tous les cavaliers allemands que j'ay sçu aller en France, et je ne doute non plus que Monsieur le duc de Richelieu, Monsieur le comte de Zinzendorf et Monsieur le baron de Pendterrieder ne se soient acquittés de ce que je les ay prié de vous dire de ma part, de sorte que je crois n'avoir pas donné lieu aux reproches obligeants que vous m'en faites, je vous suis bien obligé, Monsieur, des informations que vous avez voulu prendre de mes amusements et de celles que vous me donnés sur les vôtres. Ma curiosité n'a pas été moindre à cet égard. Je sçais qu'aux heures que vos occupations importantes vous permettent de destiner à vos plaisirs, vous les passés en bonne compagnie, que de tems en tems vous fréquentez les spectacles, que vous avez à votre belle terre des jardins et palais également délicieux

et magnifiques, et que vous jouissez des charmes d'un endroit aussi superbe avec l'agrément qu'un autre en a fait la dépense, au lieu que j'ay du fournir à toute celle que me coute mon jardin d'icy et un bâtiment que je viens d'achever à ma terre de Hoff qui n'approchent cependant pas de beaucoup près ni l'un ni l'autre à la beauté et somptuosité des vôtres, n'ayant fait que ma maison de campagne pour y loger quelques amis qui viennent me voir lorsque je m'y trouve; quant aux spectacles, comme nous n'en avions pas de réglés ci-devant, je n'ay pas eu occasion de les frequenter et ce n'est que depuis peu que nous avons une espèce de petit opéra que je n'ay pas encore vu, mais que j'iray voir un jour que je seray deseuvré; les affaires me prennent beaucoup de tems, et c'est un métier assez pénible que le Ministère pour une personne qui n'est pas faite de sa jeunesse à cette sorte de travail. Les soirées je les passe régulièrement à l'assemblée où je fais une partie de piquet. Je n'aurais pas entrepris de vous faire ce détail, si vous ne m'en eussiez pas donné occasion, Monsieur, par votre lettre et j'ay l'honneur d'être avec une parfaite sincerité et veneration...

Schlosshof ne pouvait lutter vec Vaux, ni comme élégance ni comme mérite artistique : mais c'était l'œuvre personnelle d'Eugène; il y prenait d'autant plus d'intérêt qu'il avait tout créé, bâtiments, jardins, chasses : un jour que, monté sur un échafaudage, il suivait de près le travail d'un maçon, il tomba et faillit se casser la jambe. Par une curieuse coïncidence, presque au même moment, Villars était victime d'un accident du même genre : le 22 septembre 1729, en revenant d'une fête de nuit chez la maréchale d'Estrées, il versait et se faisait, à sa jambe blessée, une contusion qui le cloua six semaines sur une chaise longue. Ce double accident fut l'occasion d'un

échange de lettres amicales. Nous n'avons que celle d'Eugène.

Vienne, le 26 novembre 1729.

Monsieur, il n'y a rien de plus obligeant que la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 10 de ce passé, et la part que vous témoignés y prendre à la chûte que j'ai faite, passé quelque tems, sur ma terre. Soyez bien persuadé, Monsieur, que je n'ay pas été moins touché de celle que vous aviés fait, et que je suis infiniment ravi de sçavoir que vous en êtes parfaitement rétabli; la mienne auroit pû etre de consequence par rapport à l'endroit où elle s'est faite, étant tombé d'un échafeaut où j'étois monté pour voir un bâtiment auquel je fais travailler. J'en ay été quitte cependant d'une légère blessure faite à la jambe, qui ne m'a pas empêché de me promener le même jour en carosse avec une partie de la compagnie qui etoit avec moy. Vous avés du reste bien mauvaise grâce, Monsieur, en vous plaignant des effets de la vieillesse, et ce n'en est guère une marque que d'aller au soir à l'opéra et de trotter par après quattre lieues de chemin la nuit; mais vous devriés, Monsieur, au public et à tous ceux qui s'interessent autant que moy à votre conservation, plus de soin et de ménagement pour votre santé.

Le courrier Banniers n'auroit pu nous apporter une nouvelle plus agréable que celle de la naissance du Dauphin[1], et il a été témoin de la joye avec laquelle on a appris icy un évènement si important. Je souhaiterois fort que nous puissions bientôt vous rendre la pareille, par la nouvelle de la naissance d'un archiduc, qui ne sauroit être indifferente à tous ceux qui ont autant à cœur que vous le bien de l'Europe, bien asseuré, Monsieur, que vous êtes du même sentiment avec moy, que son bonheur et tranquillité ne depend de rien plus, que du maintien des deux Maisons

[1] Le Dauphin était né le 4 septembre : ce fut le prince vertueux et méconnu qui mourut prématurément le 20 décembre 1765.

d'Autriche et de Bourbon dans l'état florissant ou Elles sont; en mon particulier, je suis bien plus insensible s'il reste quelque chose de moy, et sans entrer dans un detail de ce que vous en touchés, Monsieur, vous me permettrez de vous asseurer de la parfaite amitié et attachement, que j'aurai toutte ma vie pour vous.

Lorsque Eugène écrivait ces phrases pacifiques et confiantes sur la prospérité et l'union des deux maisons de France et d'Autriche, il faut croire qu'il ignorait encore l'existence du traité signé depuis quinze jours à Séville; œuvre capitale de Fleury, qui réconciliait définitivement la France et l'Espagne et qui, reprenant enfin la politique de Louis XIV, promettait à la branche espagnole de la maison de Bourbon de lui ouvrir l'accès de l'Italie. Quand la nouvelle de ces arrangements parvint à Vienne, Eugène entra dans une vive colère et sut faire partager son indignation à la cour de l'Empereur. Les anciennes passions se rallumèrent : il ne fut plus question que de guerre : Eugène retrouva toute son influence et en profita pour faire activement pousser la préparation des moyens militaires et la recherche des alliances.

En Espagne aussi, l'ardeur guerrière s'était réveillée, sous la vive impulsion d'Élisabeth Farnèse. Fleury, qui ne s'attendait pas à cette explosion et espérait bien l'étouffer, fut néanmoins obligé de suivre le mouvement. Une certaine activité guerrière se manifesta. Villars en était le centre : les conférences militaires se tenaient chez lui : les ambassadeurs d'Espagne, d'Angleterre, de Hollande y discutaient des plans de campagne avec lui et avec Angervilliers, le ministre de

la guerre. Il avait retrouvé son ardeur de jeunesse. Pour compléter l'œuvre de Louis XIV, il conseillait de reprendre la tradition militaire du grand règne au point où il l'avait laissée; de faire une fausse attaque en Italie, puis de porter tout l'effort sur le Rhin, de pénétrer au cœur de l'Empire par les routes qu'il avait si souvent forcées et qu'il avait jalonnées par ses victoires. La reine d'Espagne applaudissait à ces projets; l'envoyé spécial du Roi, Castelar, passait des journées enfermé à Vaux avec le maréchal, à compulser des documents et des cartes; mais toute cette ardeur s'émoussait contre l'inertie de Fleury, qui répugnait à la guerre et s'arrangeait pour traîner les choses en longueur. Il aurait voulu que Villars, dont il connaissait les relations avec Eugène, fît auprès de lui une démarche pacifique. Villars ne s'y étant pas prêté, ce fut Bussy, chargé d'affaires de France à Vienne, qui reçut la mission de s'aboucher officieusement avec le prince de Savoie. Bussy fut poliment éconduit. La diplomatie autrichienne préparait alors dans l'ombre un coup de théâtre. Elle négociait secrètement avec les alliés de la France, l'Angleterre et la Hollande : on sait que cette négociation aboutit au traité de Vienne du 16 mars 1731, traité par lequel Charles VI achetait la reconnaissance de la Pragmatique Sanction, par l'abandon de l'héritage de la Toscane et de Parme au second fils de Philippe V. C'était au fond tout ce que le traité de Séville promettait au roi d'Espagne : il ne pouvait raisonnablement demander davantage. Convaincu que Fleury ne ferait pas la guerre pour lui obtenir de meilleures conditions, Philippe V céda à son tour et accéda au traité. La

succession d'Espagne était définitivement réglée : le dernier épisode de cette question, qui depuis trente ans avait fait couler tant de sang, se terminait pacifiquement. Ce fut une détente générale. Villars écrivit à Eugène pour se réjouir avec lui de cet heureux résultat : Eugène répondit par des effusions amicales, mais sans un mot d'allusion à un traité qu'il désapprouvait.

Vienne, le 18 juillet 1731.

Monsieur, je connois trop le prix de l'honneur de vôtre amitié pour ne pas être infiniment sensible aux asseurances obligeantes que vous avés bien voulu m'en donner, Monsieur, par votre dernière lettre; aussi pouvez-vous être très persuadé, Monsieur, que rien ne sera jamais capable d'altérer les sentimens que vous me connoissez et avec lesquels je vous honore plus que personne; quoique je n'aye pas l'honneur de vous écrire plus souvent, je ne laisse pas de charger de mes complimens pour vous, Monsieur, tous ceux qui vont à Paris; j'en fais de même avec Monsieur le comte de Kinsky dans la pluspart de mes lettres, et je m'informe très assiduement de ceux qui en viennent de l'etat de votre santé, à laquelle je prens toutte la part possible. Permettez, Monsieur, que je me flatte à mon tour que vous en prenés en ce qui me regarde et que je vous asseure de l'attachement très sincère et de la parfaite veneration avec laquelle j'ay l'honneur d'être, etc.

Kinsky était l'ambassadeur envoyé par Charles VI pour développer les conséquences du traité. Il s'y employait avec zèle et était fort bien accueilli. Il était des réunions de Vaux, qui se continuaient aussi brillantes et aussi suivies. Louis XV avait voulu aussi en être : le 29 juillet 1731, il fit à Villars l'honneur de visiter sa demeure : il avait du goût pour le vieux maréchal, acceptait volontiers ses con-

seils, se départissait avec lui de cette froideur silencieuse que Villeroy et Fleury n'avaient pu vaincre : à Vaux, il se montra enjoué et aimable, joua à l'oie, écouta les récits de batailles et s'amusa beaucoup de voir Villars, mécontent de ses artilleurs improvisés, mettre lui-même le feu aux canons de la terrasse qui saluaient la présence du Roi de France chez le vainqueur de Denain.

Il semblait que ces inoffensives canonnades fussent les dernières auxquelles Villars dût assister : le 8 mai 1733, il était entré dans sa quatre-vingtième année : l'heure du repos définitif paraissait sonnée pour lui : il n'en était rien pourtant : les événements devaient encore le ramener sur les champs de bataille, imposer un dernier effort à son patriotisme toujours jeune et à sa persévérante activité. La paix établie par le traité de Vienne était précaire : trop d'éléments de discorde fermentaient encore dans les cours. L'Espagne n'avait pas sincèrement renoncé à Milan et à Naples ; pour se mettre en mesure de les revendiquer, elle négociait des alliances avec la France, la Pologne, la Sardaigne : l'Autriche recevait don Carlos de mauvaise grâce à Parme ; elle se sentait menacée ; Charles VI voulait d'ailleurs assurer l'Empire au gendre qu'il n'avait pas encore choisi : il massait des troupes en Silésie, négociait avec la Prusse, la Russie, le Danemark. Fleury voyait avec anxiété les deux camps se dessiner. Villars lui proposa d'écrire à Eugène afin d'arriver à dissiper les malentendus latents : nous ignorons en quels termes il fit cette démarche : la réponse d'Eugène n'indique pas qu'elle ait été prise très au sérieux :

Vienne, le 24 janvier 1733.

Monsieur, il n'y a rien de plus obligeant que ce que vous m'avés fait l'honneur de me marquer par votre lettre du 24 du mois passé, ni rien de plus parfait que la reconnoissance que je vous en ay ; vous connoissez d'ailleurs trop mes sentimens à votre égard pour ne pas être asseuré que rien ne pourra jamais les altérer, et ce n'est certainement pas un ami tel que vous, Monsieur, que l'on puisse oublier ; aussi tant que je vivrai vous aurés en moy celui qui vous est le plus devoué, et qui rend en même tems le plus de justice à vos eminents qualités et mérites : ce seroit me faire tort que d'en doutter comme ce m'est une satisfaction infinie, si vous en êtes persuadé autant que je le souhaitte.

Comme toutes les choses humaines ont d'ailleurs leurs cours et époque, il est naturel que nous ne devenions pas plus jeunes autant l'un que l'autre ; ce m'est cependant un vray plaisir de vous savoir, Monsieur, encore si robuste, et j'ay soin de m'en informer exactement des personnes qui arrivent de Paris, par la part que j'y prens. Quant à ce que vous touchez, Monsieur, des affaires du monde, il en est comme de tout tems, maintes idées, vastes projets et mille autres manœuvres secrètes qui ne tendent qu'à troubler le repos publique et le bonheur dont l'Europe pourroit jouir, si on ne prenoit plaisir de le troubler. Pour nous, comme nous ne souhaittons que de conserver le nôtre, et que nous sommes bien éloignés de vouloir empiéter sur le bien d'autruy, nous attendons tranquillement le dénouement de la scène, et si on nous en veut, nous tâcherons de nous défendre le moins mal que nous pourrons.

Je suis, à ne cesser jamais de l'etre, avec une veneration et attachement très parfaits, etc.

Eugène restait fidèle à son amitié pour Villars, mais éludait la conversation politique. Cette lettre était à peine

parvenue à son adresse qu'un grave événement venait précipiter les choses. La mort rapide d'Auguste II ouvrait la succession de Pologne; deux candidats étaient en présence, François-Auguste de Saxe, soutenu par l'Autriche, Stanislas, auquel Louis XV ne pouvait refuser son appui : la guerre devenait bientôt inévitable. Un dernier échange de lettres eut lieu entre Villars et Eugène : Eugène recommandait à son ami son bibliothécaire, un Français sans doute, qui avait des affaires à Paris; il ne faisait probablement aucune allusion aux graves éventualités qui se préparaient : en lui répondant, Villars ne peut s'empêcher d'exprimer le regret que leur amitié n'ait pas servi à conserver entre leurs deux pays une meilleure intelligence. Pourquoi sommes-nous obligés de transcrire, à la suite de ce regret patriotique, des gaillardises qui détonnent sous la plume d'un vieillard :

Versailles, le 3 juin 1733.

Le sieur Boyet votre bibliothécaire m'a remis la lettre dont vous m'honorez du 2 may.

Je l'ai assuré qu'il n'auroit pas de solliciteur plus vif que moi, pour toutes les affaires qu'il a en ces pays cy, et il connoitra, par mon attention à lui rendre tous les services qui dépendront de moi, la considération que j'aurai toujours pour tout ce qui sera honoré de votre protection.

J'ai été ravi d'apprendre par lui que votre santé est parfaite, j'ose me flatter que vous estes bien persuadé que personne au monde ne peut s'y intéresser plus vivement.

J'ai toujours quelques regrets de n'avoir pas été honoré de plus de commerce avec vous, depuis plusieurs années; je veux imaginer que certaines bagatelles auroient pu prendre un autre tour.

Je ne puis oublier ce qui s'est passé à Vienne en 1700 et il

me passe par la teste que deux hommes de bien comme vous et un peu comme moi, auroient pu faire des merveilles pour la gloire de Dieu et des hommes; quand de telles idées me font la moindre peine, j'ai une retraite solide qui est ma loge à l'opera; je suis tenté de vous en faire la description; je n'y suis veu qu'autant que je le veux, j'y arrive par le derrière du théâtre; j'y ai mené souvent les nonces du Pape qui vont moins aux spectacles à Paris qu'à Rome; ma loge a deux balcons, l'un sur le spectacle, l'autre sur les coulisses, et quand on sort du premier, le coeur pénétré d'horreur et de pitié par les malheurs d'un prince accablé des cruautés de sa princesse, en regardant sur les coulisses, on trouve dans les yeux de cette princesse autant de douceur qu'il y avoit de fureur le moment d'auparavant, et un petit signe a le même effet que les sonnettes charmantes du chateau de Monsieur le prince de Dourlack.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire que les ministres chargés d'expeditions étaient d'honestes galériens; j'ai l'honneur d'estre ministre et ne suis chargé d'aucune; j'oublie qu'un premier ministre comme vous ne sçauroit estre occupé de bagatelles comme la description d'une loge, mais je vous ay dit que c'estoit ma retraite solide pour dissiper toute idée sérieuse.

Celles qui me font asseurement le plus sensible plaisir sont de pouvoir me flatter d'un peu de part dans l'honneur de votre amitié que personne ne meritera jamais par estre avec un plus vif attachement, ni une plus parfaite veneration, etc.

P. S. — En relisant ma lettre je suis tres tenté de ne pas vous l'envoyer et certainement elle ne partiroit pas sans la reflexion que c'est paroitre compter sur les bontés de ceux qui nous honorent de leur amitié que de ne pas craindre de leur parler de bagatelles, bien persuadé qu'elles ne sont que pour eux seuls.

Villars restait le même jusqu'au bout : trop occupé des princesses de théâtre, mais tout prêt aussi à donner à son

pays les dernières gouttes d'un sang demeuré chaud. Quand la guerre eut été décidée, il n'eut pas à solliciter un commandement, l'opinion publique le désignait : elle était fort surexcitée : l'enthousiasme militaire se réveillait après le long sommeil de la paix et acclamait le vétéran des grandes guerres, prêt à sortir du fourreau son épée victorieuse. Villars aurait voulu commander sur le Rhin, au milieu de ses glorieux souvenirs : ce n'était pas l'avis de Fleury, qui ne voulait pas froisser les États secondaires de l'Empire en les exposant aux entraînements de Villars : le sage Berwick fut mis à la tête de l'armée d'Allemagne, et Villars fut envoyé en Italie [1]. Le départ du maréchal octogénaire fut un véritable triomphe : le Roi lui avait donné le grade exceptionnel de maréchal général, autrefois porté par Turenne ; la Reine avait attaché une cocarde à son chapeau ; les ovations populaires l'accompagnèrent jusqu'à l'armée, qu'il rejoignit le 11 novembre, sous Pizzighetone. L'accueil de l'armée ne fut pas moins empressé : les soldats qui avaient recueilli les récits de leurs aînés sur la bravoure de Villars, les officiers généraux qui avaient presque tous servi sous ses ordres [2], le saluèrent avec enthousiasme. Le roi de Sardaigne s'était porté à cheval à sa rencontre avec toutes les marques d'une affectueuse déférence. Les opérations furent immédiatement poussées avec une grande vi-

[1] La correspondance officielle de Villars pendant les années 1733, 1734, a été publiée par M. le général Pajol dans le premier volume de son important ouvrage *Les guerres de Louis XV*. M. H. de Lacombe a fait de la *Dernière Campagne de Villars* l'objet d'un excellent travail inséré dans le tome II des *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, Orléans, 1872.

[2] C'étaient Asfeldt, Coigny, Broglie, Contades, Pezé, etc.

gueur : Gera d'Adda, Pizzighetone, Crémone, tombèrent successivement ; en moins d'un mois le Milanais était conquis, et la capitulation du château de Milan, survenue le 30 décembre, délivrait la province de toute garnison autrichienne. Villars étonnait tout le monde par son entrain et sa vigueur : à Milan, il avait ouvert le bal en même temps que la tranchée. Mais avec l'année 1734 commencèrent les difficultés et les tiraillements : Villars, selon sa maxime favorite, voulait pousser ses avantages, forcer le Mincio, fermer les Alpes aux renforts autrichiens, passer même le Pô pour aller disperser les rassemblements ennemis. Le roi de Sardaigne, qui n'avait vu dans la guerre que l'annexion du Milanais à ses États, ne voulait pas s'éloigner de cette province : don Carlos, au contraire, qui ne visait que Naples et la Sicile, était impatient de quitter le voisinage de l'armée française ; il partit même un beau matin pour le Sud sans prévenir le maréchal général. Rebuté, Villars demanda au Roi de le relever de son commandement. On s'émut à Versailles de cette brusque susceptibilité ; on s'efforça de la calmer : le Roi, Angervilliers insistèrent auprès du vieux guerrier, flattèrent son amour-propre et ses instincts militaires ; il ne pouvait, écrivaient-ils, se retirer « avec bienséance » au moment où l'arrivée du prince Eugène était annoncée. Villars ne se laissait pas facilement convaincre : il croyait Eugène destiné à commander sur le Rhin, et bientôt les nouvelles venues de Vienne lui donnèrent raison : aussi c'est de ce côté qu'il tournait toujours les yeux, soit qu'il éprouvât un secret désir de se mesurer une dernière fois avec son ancien

adversaire resté son ami, soit qu'il se sentît attiré vers un terrain où il n'aurait à compter ni avec les hauteurs ni avec les visées personnelles d'alliés récalcitrants.

La Cour, tout en blâmant le départ des Espagnols et les résistances des Piémontais, essayait de maintenir Villars en Italie, d'y intéresser son ambition en lui montrant un grand but à atteindre : « Lorsque je vous ai envoyé en Italie, écrivait le Roi le 18 mars, le fort de la guerre paraissait être de ce côté-là, et il y est en effet. J'avais besoin d'un général qui sût soutenir l'honneur de la nation et donner à mes troupes l'audace qu'on craignait qui fût affaiblie par une longue paix : vous avez rempli mon objet; mais rien n'est fait si l'on ne conserve ce qui a été conquis. » Le ministre de la guerre ajoutait : « Son Éminence (Fleury) m'a fait l'honneur de me dire qu'elle écrivait au roi de Sardaigne pour le supplier de vous donner sa confiance entière, surtout pour les opérations militaires, lui déclarant nettement que sans cela le poste ne serait pas tenable pour vous... Je ne puis m'empêcher de croire que vous ne tarderez pas à exécuter de nouveau quelque chose de brillant. » Villars se soumit, mais de mauvaise grâce; Charles-Emmanuel, de son côté, ne se relâcha en rien de ses prétentions. Villars se trouvait, à la fin de sa carrière, dans des embarras analogues à ceux qui avaient paralysé son premier commandement. Sa correspondance reflète le même état d'esprit : nous y retrouvons la même personnalité, les mêmes saillies, le même manque de mesure, mais le même instinct de la guerre et des conditions du commandement :

Le Roi de Sardaigne, écrivait-il au Roi le 26 mars, m'honore de bontés infinies dans ses lettres et dans ses discours; mais je viens d'éprouver que son conseil le portera souvent à la même conduite qu'il a eue depuis quinze jours, en sorte qu'il n'est plus en mon pouvoir de suivre mes idées. Comme ces difficultés pourroient exposer ce qui m'est plus cher que la vie, je supplie Votre Majesté de me pardonner la liberté de lui dire qu'il me seroit impossible de m'y soumettre, et il est certain que l'on me doit compter pour rien dans la guerre, quand je ne suis pas le maître, hors avec mon Roi que j'adore, et auquel je voudrois bien que Dieu me fit la grâce de vivre assez pour lui voir gagner une bataille. Pour une bataille, je pourrois la gagner encore : mais pour une guerre défensive, guerre de pelles et de pioches, comme disent les généraux piémontais, j'y périrois et y servirois bien mal, quand même j'en aurois la force...

Dans le moment que j'écris, il m'arrive un courrier de M. de Broglie, lequel a fait exécuter, en petit, ce que j'avois imaginé en grand : il a forcé un passage du Mincio, enlevé une garde de cuirassiers qui le défendoit, est tombé sur un de leurs quartiers, et, sans un brouillard à ne plus se voir, auroit enlevé quelques quartiers des ennemis... C'est un homme de guerre : il ne m'a pas consulté sur cela, et j'en aurois usé de même à l'égard du Roi de Sardaigne, s'il étoit possible d'ébranler l'armée sans la permission du généralissime.

Deux mois se passèrent en discussions, en mouvements insignifiants sur l'Oglio et le Pô : enfin, le 2 mai, l'ennemi qui avait eu tout le temps de se former derrière le Mincio, passa le Pô en force près de Torricella, et vint prendre position sur la droite de l'armée alliée. Villars n'y tint plus : il passa l'Oglio, entraînant avec lui le roi de Sardaigne, marcha sur Borgoforte et le prit. Il chargea lui-même,

l'épée à la main, un détachement de hussards autrichiens : « Monsieur le maréchal, lui dit Charles-Emmanuel, témoin de la scène, je n'ai pas été surpris de votre valeur, mais de votre vigueur. » — « Sire, ce sont les dernières étincelles de ma vie, répondit Villars, je crois que c'est ici la dernière opération de guerre où je me trouverai. » Le vieux soldat disait vrai : sa pointe en avant n'avait pas intimidé l'ennemi, qui se concentrait autour de Guastalla : il fallut quitter la ligne de l'Oglio et chercher plus en arrière des positions de combat. Villars était outré : Charles-Emmanuel mit le comble à son irritation en demandant la convocation d'un conseil de guerre. Il ne put supporter cette humiliation et demanda formellement son rappel.

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Majesté, écrit-il au Roi le 16 mai, que rien n'étoit au-dessus de mon zèle, mais beaucoup de choses sont au-dessus de mes forces, et je suppliai Votre Majesté de me permettre d'user de la permission qu'Elle a eu la bonté de m'accorder de retourner en France. J'aurai l'honneur de lui dire que, quand ma santé me permettroit de demeurer à la tête de son armée, ce n'est pas à dire que j'en fusse le général, puisque l'on propose quelquefois des conseils de guerre : le roi de Sardaigne me l'a fait connaître : c'est un article du traité que, toutes les fois qu'il y aura diversité d'opinion, le conseil de guerre doit décider. Votre Majesté ne perd donc pas un général en moi, puisqu'il n'y en a jamais eu de moins capable d'amener, par dextérité, les autres à son opinion. Je n'ai jamais tenu de conseils de guerre; ma santé est trop altérée pour y ajouter une pareille gêne.

En attendant la réponse du Roi, Villars suivit silencieusement les mouvements ordonnés par Charles-Emmanuel.

Je ne décide point du tout, écrivait-il, le 24 mai, au Roi ; s'il y a une bataille, je tâcherai de bien placer votre armée et la mènerai gaillardement : mais j'ai eu l'honneur de mander à Votre Majesté qu'elle ne doit pas être surprise que le roi de Sardaigne ne trouve de très-grandes difficultés à la donner : il me disoit encore ce matin qu'il jouoit un trop gros jeu. — « De toutes les guerres voici celle que je connois le moins, écrivait-il en même temps au ministre, et dont la conduite ne dépend pas de moi, et, quand je ne suis pas le maître de suivre mes premières idées, les antagonistes l'emportent. »

Ce dernier effort avait épuisé les forces du vieillard : il était réellement malade quand arriva le congé du Roi : il partit le 27, accompagné par son fils. A Turin, où il arriva le 3 juin, les forces lui manquèrent tout à fait : il dut s'arrêter. Il se coucha pour ne plus se relever.

Pendant que Villars s'éteignait ainsi, sous la double étreinte de l'âge et de la contradiction, son glorieux émule, le prince Eugène, se débattait dans des difficultés analogues, sans avoir la consolation de la victoire. Quoique plus jeune que Villars de dix ans, il n'avait pas sa constitution de fer et était peut-être plus vieilli que lui. L'intelligence était restée intacte, mais la volonté avait perdu de son ressort, la décision de son énergie. L'armée qu'il trouva sur le Rhin, à la fin d'avril 1734, était incomplète et insuffisante : il n'osa la commettre à un combat : il évacua devant Berwick les lignes d'Ettlingen et assista, impuissant, à la chute de Philippsbourg. On sait que le 12 mai, en visitant la tranchée, le vainqueur d'Almanza eut la tête emportée par un boulet. Quand la nouvelle de cette mort glorieuse parvint à Turin, Villars était à l'agonie. La légende lui prête le

mot célèbre : « Cet homme a toujours été heureux. » Nous doutons qu'il ait été dit : non que ce propos de soldat ne soit bien placé dans la bouche de Villars, mais il implique une contradiction qui n'est pas dans son caractère.

L'homme heureux par excellence, celui dont le bonheur ne se démentit jamais, ce fut non Berwick, mais Villars : chez lui le bonheur fut une qualité ; la confiance qu'il avait en son étoile, une force : nous ne croyons pas que, même au lit de mort, il ait admis sur ce point la supériorité d'autrui. Et nous-même, après l'avoir suivi de près pendant sa longue carrière, pouvons-nous douter que le bonheur ne l'ait accompagné jusqu'au bout ? Après avoir eu la plus grande satisfaction que puisse ambitionner un soldat, celle de délivrer le sol de la patrie et de reconquérir ses frontières, il mourait vainqueur, au début d'une campagne qui devait compléter le territoire de la France par l'annexion de la Lorraine. Saint-Simon a appelé ce bonheur insolent, il a dit qu'il le dégoûtait de l'histoire. Nous avons éprouvé un sentiment tout contraire, et nous osons croire qu'il a été partagé par le lecteur : un bonheur aussi soutenu n'est pas l'effet du seul hasard. Nous avons jugé trop sévèrement les défauts de Villars, pour qu'on nous refuse le droit d'affirmer les grandes qualités militaires qui justifient ses succès ; nous souhaitons à notre pays un chef qui ait le même bonheur, eût-il les mêmes défauts, et nous envions le sort de l'historien qui aura à écrire le récit de ses victoires.

Villars mourut à Turin le 17 juin 1734. Eugène lui survécut peu : il s'éteignit à Vienne, moins de deux ans après

son émule et son ami, attristé, inquiet pour l'avenir de la maison à laquelle il avait voué sa vie et qu'il avait servie avec une fidélité peu commune dans sa famille. Lui aussi avait été un capitaine heureux ; mais il avait forcé les faveurs de la fortune, plus qu'il ne les avait reçues ; plus complet que Villars, d'une valeur morale supérieure, doué de dons plus variés, il avait gagné plus de batailles, son nom restera attaché au souvenir de victoires plus retentissantes ; néanmoins il manquera toujours quelque chose à sa gloire, c'est d'avoir, comme Villars, servi son roi et sauvé sa patrie.

FIN.

APPENDICE

I

CORRESPONDANCE DE VILLARS

ET

DE L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE MAX-EMMANUEL

AUGMENTÉE D'EXTRAITS
DE LA CORRESPONDANCE DU COMTE DE MONASTEROL
ET DE QUELQUES AUTRES PIÈCES INÉDITES.

1.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Belgrade, le 12 septembre 1688.

Monsieur, j'ay receu auec beaucoup de joye la lettre par laquelle vous me donnez part de la charge [1] qui vous a esté accordée, vous sçauez que je vous estime assez pour regarder vos avantages aucc autant de partialité que de satisfaction, croyez qu'ils me seront chers en tout temps et que j'auray toujours un vray plaisir de vous en donner des marques. Je veux croire qu'a ma consideration vous ne serez pas fasché d'apprendre la prise de Belgrade et de sçauoir que je l'ay emportée du premier assaut et que j'y suis entré par la bresche.

[1] La charge de commissaire général de la cavalerie.

Le comte de La Tour que j'ay enuoyé en Françe pourra vous entretenir des circonstançes de ce siege, et cependant je prieray Dieu quil vous ayt, Monsieur, en sa S^te^ et digne protection.

M. Emanuel Électeur.

Original P. V.

2.

Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière.

Paris, 10 mai 1702.

(*Extrait.*)

Je ne dois laisser ignorer à Votre Altesse Électorale que le marquis de Villars va dans l'armée d'Allemagne, et je suis persuadé que ce changement de l'armée d'Italie dont il estoit pour l'envoyer à celle du haut Rhyn, ne s'est fait que dans la vüe de lui donner à commander le corps de trouppes qu'on destine pour Votre Altesse Électorale en cas que la ionction se fasse; il a pris grand soin de se cacher à moy de tout ce mystère, mais il n'a pu s'empecher de me dire un iour que Votre Altesse Électorale n'avoit personne pour conduire ses trouppes. Je luy voulüs parler du comte d'Arco, mais il n'en fit que rire, et j'infere de là qu'il doit avoir representé qu'il avoit une connoissance parfaite de la capacité des officiers de Votre Altesse Électorale, et qu'il aura formé des proiects de campagne a sa façon, et qui ne reviendront peut estre pas à ceux que Votre Altesse Électorale a dans l'idée, d'ailleurs il a dit à M. de Torcy qu'à son passage de Munich Votre Altesse Électorale luy avoit confié quelques proiects, et qu'elle s'estoit ouverte sur bien des choses importantes avec luy; c'est M. de Torcy qui me l'a dit dans le temps qu'il me pria d'escrire à Votre Altesse Électorale pour savoir si le marquis de Villars

lui seroit agréable pour commander les trouppes, j'ay cru que Votre Altesse Électorale seroit bien aise d'estre prévenüe sur ce suiet pour tout ce qui peut arriver.

Original A. T.

3.

M. de Ricous à Torcy.

Munich, 22 mai 1702.

(*Extrait.*)

J'oubliois, Monseigneur, à vous dire une chose qui m'a fait de la peine et que je crois ne vous devoir point cacher. M. l'Électeur m'a demandé pourquoy on avoit changé M. de Villars de l'armée d'Italie à celle d'Allemagne. Je ne scavois pas le changement, et j'ay repondu que cela arrivoit souvent par de certaines convenances ou des generaux ou du service du Roy. Il m'a dit : « Et moy je croy que ce seroit plutost pour commander les trouppes de la jonction. » Il a esté quelque temps sans parler et voyant que j'attendois ce qu'il vouloit dire il a poursuivy : « C'est un homme qui se donne tout ce qu'il y a de bien fait. » J'ay alors dit que c'etoit un très brave homme et très bon officier; il en est convenu, mais il en est toujours revenu là, et est tombé sur le sujet de M. de Montrevel qui s'estoit brouillé avec M. l'électeur de Cologne. Vous jugerez, Monseigneur, de tout cela et des conséquences, car quoique M. de Villars soit de mes amys et que je sois seur de vivre parfaitement bien avec luy, j'ay creu devoir vous confier ces dispositions, scachant qu'il a l'honneur d'estre de vos amys, parceque si les choses prenoient un mauvais tour cela pourroit retarder sa fortune, et peut estre mesme le service du Roy en souffriroit. Ce prince cy est extrêmement délicat et jaloux de l'honneur d'une belle action. Vous en userez, Monseigneur, avec la prudence d'un grand ministre comme vous. Je travail-

lerai cependant à dissiper ces impressions qu'on aura pu prendre dans le temps que l'un et l'autre estoient plus jeunes qu'ils ne sont. Il m'a fort questionné sur M. d'Huxelles et m'en a parlé avec beaucoup d'estime.

Original A. E.

4.

M. des Alleurs[1] *à Villars.*

Bonn, 30 juillet 1702.

(*Extrait.*)

Scavés-vous que l'électeur de Bavière se fait tenir à quatre pour ce diable de Vicariat, il semble qu'il veuille tourner casaque sur ce prétexte, que je ne crois pourtant pas le seul, ny le véritable. Nous travaillons à le ramener, je ne say si nous y réussirons; il a commencé par désirer que l'électeur de Cologne ne joignit pas M. le comte de Tallard, on y a consenty icy avec beaucoup de peine; j'attens avec impatience un courrier que j'ay envoyé à Munick qui devroit estre de retour; ce qui fait mon inquiétude est que nous avons arresté un courrier qui portoit l'ordinaire, en représailles d'un que le prince Louis de Bade a fait arrester; depuis ce temps la on en a arresté deux à Son Altesse Électorale, ce qui cause beaucoup de désordre dans le commerce des lettres. Il semble qu'on n'aye voulu se servir cette campagne que du Bouclier, mais je croirois qu'il faudroit se servir la prochaine de l'Épée et de bonne heure : il y a temps ou les Fabius sont de bon usage, et temps ou les Marcellus sont nécessaires.

Copie P. V.

[1] Envoyé de France auprès de l'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière.

5.

Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière.

Paris, 12 août 1702.

(*Extrait.*)

Je dois apprendre à Votre Altesse Électorale que cette cour icy commence à concevoir de grands soupçons des intentions de Votre Altesse Électorale, par les nouvelles difficultés qu'elle a fait d'aquiescer aux satisfactions qui luy ont esté proposées sur l'affaire du Vicariat, apres tous les soins qu'a pris Sa Majesté Très Chrestienne de faire connoitre a Votre Altesse Électorale, qu'elle ne vouloit pas luy laisser sur cela le moindre suiet de plainte.

M. de Torcy que i'ay vû avant hier m'a témoigné la sensibilité du Roy sur le peu de cas qu'il paroit que Votre Altesse Électorale fasse de l'application avec laquelle Sa Majesté est allé au devant, et recherche encore actuellement les moyens de contenter en tout poinct Votre Altesse Électorale au suiet de cette patente, et de l'exactitude qui a jusques icy esté observée de sa part pour tout ce que Sadite Majesté s'estoit engagée par les precedents traittés, comme aussy de la facilité avec laquelle elle s'est tousiours portée aux choses que Votre Altesse Électorale a desirées. Ce ministre m'a dit qu'apres toutes les assurances que M. de Ricousse a donné à Votre Altesse Électorale de la part du Roy, qu'on ne scait plus à quoy l'on doit attribuer le retardement qu'elle a mis de dix iours pour faire reponse aux propositions que Sa Majesté luy a fait offrir, vû que Votre Altesse Électorale ne pouvoit plus prendre pour prétexte de ce délay le titre de Lugar téniente exprimé dans les ordres du Roi d'Espagne pour la reforme ordonnée en dernier lieu pour les Pays Bas, puisque le mesme sieur de Ricousse avoit déià eü l'honneur de dire à Votre

Altesse Électorale que le Roy ne lui vouloit en rien laisser du mécontentement, et que le roy d'Espagne donneroit une déclaration par escrit que pareils inconvenients n'arriveront iamais.

J'ay remarqué par ces sortes de plaintes reïterées que les differents termes de prolongation qu'elle a pris font iuger que Votre Altesse Électorale cherche à éluder l'effectuation des traittés et qu'elle s'appuye sur toutes sortes de raisons pour chercher a couvrir son peu de penchant pour agir, cependant l'on finit par me dire que la droiture de Votre Altesse Électorale rassure extremement contre les apparences du contraire, et que l'on ne scauroit se persuader qu'elle veuille oublier les bons et obligeans procedés qu'a eü le Roy à l'endroit de Votre Altesse Électorale, n'y qu'elle voulust se servir des secours considerables que Sa Majesté luy a donné pour s'en prévaloir contre les propres interets de Sa dite Majesté.

M. de Torcy assure que la patente de Vicaire, laquelle est icy depuis peu de temps entre les mains du Roy, sera renvoyée, qu'on en fera venir une de Generalissime pour Monsieur le duc de Bourgogne, en révoquant tout ce qui peut avoir deplù a Votre Altesse Électorale; a tout cela, Monseigneur, ie ne scay plus que repondre, car, pour des asseurances que Votre Altesse Électorale est véritablement dans l'intention d'observer ses premiers engagements, elle peut bien iuger que ie ne m'advenceray point d'en donner a présent, et que ie ne blesseray pas la probité qui doit accompagner le caractere de ministre, que i'ay l'honneur de representer, par des démarches de certitude sur l'execution d'un traitté que ie vois tomber dans l'inexistence.

Je desire, plus ardemment que ie ne souhaite de vivre, que Votre Altesse Électorale ait lieu de se loüer longtemps des grands services qu'elle va rendre à la maison d'Autriche et qu'elle en soit payée par des avantages et par des marques

solides d'une reconnaissance qui efface dans l'esprit de Votre Altesse Électorale les mauvais traitements et l'ingratitude qu'elle en a essüyée : ie prends la liberté, Monseigneur, de m'expliquer avec hardiesse, mais ie ne crains point qu'elle blasme ma temerité quand ie luy auray representé que Votre Altesse Électorale ne seroit point privée des thrésors immenses qu'elle a prodigués pour relever la maison d'Autriche, qui alloit tomber dans l'abbatement, si celle cy s'estoit piquée de reconnoitre dans les occasions qu'elle est sensible aux bienfaits; elle peut s'estre trouvé autrefois forcé a l'estre, mais ce n'a point esté volontairement, et ce n'est pas a Votre Altesse Électorale a s'en loüer.

Votre Altesse Électorale auroit retiré de grandes sommes des deux couronnes qui auroient produit une abondance d'argent avantageuse à la Bavière; l'attente de ses proiets n'eut peut estre pas esté longue, surtout si Votre Altesse Électorale avoit pris le parti de l'action; il pouvoit encore resulter de cette alliance des conséquences inestimables pour la maison Électorale, si le chef de l'Empire estoit venu à manquer dans le temps que la puissance de Votre Altesse Électorale se seroit accrüe, et qu'elle eût pû trouver et dans ses propres coffres et dans ses États une ressource assurée pour de grandes entreprises.

Elle n'a qu'a considerer que depuis 16 mois seulement elle a touché 970 m. escus de la France, et presque autant des Pays Bas; si l'on me fait voir que Votre Altesse Électorale va dans aussy peu de temps tirer de l'Empereur de pareilles sommes, qu'elle aura pour l'entretien de ses trouppes des subsides aussy considerables, et de plus grands advantages que ceux que luy assurent les traittés faits avec les deux couronnes, et que toutes ces promesses ne seront point en paroles, alors ie loüeray le zèle et les vües des ministres qui ont l'honneur d'agir et de conseiller Votre Altesse Électorale dans cette

affaire ; iusque là, Monseigneur, permettez moy s'il vous plait de suspendre mon iugement et de n'estre pas de leurs advis.

Si ie tirois pension des deux roys ie ne dirois pas mieux que ie fais pour leur cause, mais ie me mets plus en peine des interets de Votre Altesse Électorale que de toutes les iniustices que peuvent m'attirer l'exces de mon zele dans l'esprit de ceux qui connoissent ce commerce; Votre Altesse Électorale trouvera que ie lui en donne icy des marques fort imprudentes, mais i'aime mieux tomber dans ce deffaut et encourir tous les risques de la censure, que de manquer a la sincerité que ie lui dois, comme fidele et bon serviteur.

Original autog. A. T.

6.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

A Munic, ce 21 août 1702.

Cher comte de Monasterol, vous aurez vû la resolution que j'ay prise à l'égard du nouveau traitté par ce courier que je vous depechay avant hier, par celuy cy qui est un gentilhomme du sieur de Ricousse je vous envoye la ratification dudit traitté, dont vous ferez l'echange contre celle de Sa Majesté Tres Chretienne que j'attends par le retour du courier avec les informations et notices que je vous ay demandé. Le memoire cy ioint vous instruira des dispositions faites tant pour l'execution de l'entreprise sur la ville d'Ulm que pour assembler mes trouppes, et faciliter ensuite la ionction avec celles de Sa Majesté Tres Chretienne. Cependant quoy que tout soit disposé et le iour fixé pour l'entreprise en question et le commencement de l'offensive, je ne l'executeray pas sans voir auparavant toutes les suretés requises, tant par la force du détachement qui me doit ioindre que par la situation des armées de Sa Majesté Tres Chretienne.

Comme le temps est fort court encore, j'envoye Docfort que vous connaissez au marechal de Cattinat, pour scavoir de luy même tous les éclaircissemens, et si ayant recû les ordres du Roy de marcher et de me soutenir, il se croit absolument maistre du passage de Hunninguen et me pourra assurer de la ionction sans que je sois obligé de m'esloigner trop de mes États; car si je n'ay pas cette seureté, et que peut être le corps d'armée de France qui doit rester au delà du Rhin n'est pas fort assez pour tenir tête et occuper celle du Roy des Romains particulierement apres le siége de Landau, je ne m'exposeray iamais à commencer un ieu qui est trop dangereux, sans être seur de le pouvoir soûtenir; ce que vous pouvez de même donner à connoitre au marquis de Torcy, à fin qu'on ne croie pas que j'entreray en action autrement que sur le pied de mon proiet que vous luy avez communiqué, ce qui est de même entierement conforme aux clauses de l'article séparé, qui ne m'oblige à aucun acte d'hostilités, que lorsque i'auray une parfaite connoissance de toutes les dispositions que Sa Majesté Tres Chretienne auroit faites pour me soutenir dans l'action et que touttes les difficultés qui se pourroient rencontrer à l'égard de la ionction seroient levées.

Orig. A. T.

7.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Paris, ce 2e de 7bre 1702.

(*Extrait.*)

. . . . .l'intention de Sa Majesté n'estoit point que les trouppes passassent le Rhyn pour se ioindre aux nostres, elle avoit formé le proiet d'occuper les imperiaux en deça de cette riviere pour laisser a Son Altesse Électorale la liberté d'agir avec ses trouppes au delà sans trouver de l'opposition; cepen-

dant comme Son Altesse Électorale assure qu'elle ne scauroit commencer l'action qu'elle ne soit certaine de la ionction des trouppes de France, j'ay demandé qu'on fasse tenir à Son Altesse Électorale le proiet de Sa Majesté tel que M. de Chamillar l'a dressé, affin qu'elle voye s'il luy convient d'agir sur ce pied-là; et en mesme temps le Roy donne plein pouvoir au sieur de Ricousse d'accorder à Son Altesse Électorale un corps de trouppes pour la ioindre en cas qu'elle ne puisse point agir sans cette assurance, et des ordres à M. le maréchal de Catinat de faire passer les trouppes que M. de Ricousse demandera de la part de Son Altesse Électorale. Ce corps n'est point fixé parce qu'on ne scait point ce qui pourroit estre necessaire, mais Son Altesse Électorale peut compter iusques a 40 bataillons et 50 escadrons en cas qu'elle en ait affaire. Le marquis de Villars commendera ce détachement et aura un train d'artillerie de 20 pièces de canon de campagne. Voilà, Monsieur, ce qui est reiglé, mais la difficulté que j'y vois c'est comment ces trouppes passeront le Rhyn n'estant encore les maistres d'aucun passage; le pont d'Huningen n'est point achevé parce que les Imperiaux occupent un poste vis a vis de l'isle ou ce pont doit estre construit, et, a moins que les trouppes de Son Altesse Électorale s'avancent de ce costé là pour pouvoir faire un detachement qui déposte celles de l'Empereur, la ionction sera difficile.

Orig. autog. A. T.

8.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Fontainebleau, ce 29 septembre 1702.

Je vous renvoyay hier nostre courier, et ie partis ensuite pour me rendre icy, en arrivant je fûs voir M. de Torcy, qui m'apprit que tous nos couriers de Son Altesse Électorale depe-

chés a M. de Catinat avoient esté pris par les ennemis, c'est a dire qu'il y en a bien 7 ou 8. Le sieur de Locatelli qui avoit esté l'un de ceux que Son Altesse Électorale avoit chargé d'instruire et de bouche et par escrit le dit marechal, fut arresté aupres de Rhynfeld apres une chûte qui l'obligea a se mettre au lit, quoy qu'il eût trouvé le moyen de dechirer son paquet, il n'a pas laissé que de decouvrir les ordres qu'il avoit eü, et les dispositions qui se devoient faire de part et d'autre pour la ionction, car ayant esté conduit à Rhynfeld chez le gouverneur de la place, il y fut interrogé, mais comme on s'apperceut qu'il en faisoit accroire, et que tout ce qu'il disoit n'estoit point apparent, le gouverneur ayant fait aller le bourreau en sa présence le menaça de la question s'il n'avoüoit les ordres dont il estoit chargé; cette dure extremité luy fit prendre le parti d'avoüer qu'il estoit depeché de Son Altesse Électorale a M. le maréchal de Catinat pour l'advertir qu'il eût a faire advancer le marquis de Villars avec 40 bataillons et 50 escadrons devers Hunninguen pour y passer le Rhyn, tandis que Sa dite Altesse Électorale pour faciliter cette ionction faisoit avancer M. le comte d'Arco avec 14 bataillons et 26 escadrons iusques devers Hunninguen pour attaquer les trouppes qui occupoient ce poste, que c'estoit là tout ce qu'il scavoit, que ces ordres luy avoient esté donnés par Son Altesse Électorale dans son cabinet en presence de l'envoyé de France, et que d'ailleurs il avoit eü des paquets pour le maréchal de Catinat, mais qu'il les avoit dechirés : voilà ce qu'escrit un correspondant qu'a cette cour icy dans Rhynfeld mesme, auquel le sieur de Locatelli a trouvé moyen de parler, et l'a chargé d'escrire a M. de Puysieux en Suisse, comment il avoit esté arresté, ce qu'il avoit confessé, et comme il craignoit d'estre prisonnier pendant le reste de la guerre, qu'on voulust songer a l'echanger avec les premiers officiers que l'on pourroit prendre; au reste l'on a arresté plusieurs autres couriers avec leurs depeches

qui ont esté envoyés au roy des Romains, lesquelles font presque toutes mention de la commission dont le dit sieur de Locatelly estoit chargé, ce qui fait iuger que le pauvre diable sera maltraitté : ces deccouvertes ont fait que le roy des Romains a detaché un corps de trouppes qui a repassé le Rhyn pour aller ioindre le marquis d'Urlac [1] et se mettre a portée d'empecher la ionction; on mande d'ailleurs qu'on avoit outre ce renfort commandé les milices de ce pays là pour occuper les portes et les deffilés, et qu'ainsy on prevoyoit de grandes difficultés pour la ionction. Cependant le chevalier de Santini que Son Altesse Électorale avoit depeché en dernier lieu, apres avoir aussy esté pris avoit trouvé des expedients pour oter tous soupçons et continuer sa route, estoit arrivé auprès de M. de Catinat, mais comme il avoit esté obligé de dechirer aussy ses dépeches, il n'avoit pû rendre compte que de ce qu'il avoit ordre de dire de bouche, et M. de Catinat luy avoit dit en le renvoyant les ordres qu'il avoit receu du roy, sans scavoir precisement les détails dont il estoit necessaire de s'eclaircir de part et d'autre. Voilà, Monsieur, ce que je pus apprendre hier en arrivant icy : mais ce matin j'ay esté voir M. de Chamillart pour scavoir plus positivement ce que luy escrivoit M. de Catinat, il m'a d'abord repeté les circonstances que M. de Torcy m'avoit dites, adioutant que le chevalier de Santini estoit arrivé aupres du mareschal le 21, et que le 22, il estoit encore arrivé un aide de camps de Son Altesse Électorale que M. le comte d'Arco avoit envoyé pour faire scavoir qu'il n'avanceroit point iusques à Stilinguen, parce que Son Altesse Électorale luy ordonnait de demeurer encore deux marches en arriere crainte qu'il ne se trouvast exposé a quelques contingences, si le detachement des imperiaux qui avoit repassé le Rhyn se fust advancé, et que par consequent il ne bougeroit point qu'il

[1] Le margrave de Durlach.

n'eut des nouvelles du marquis de Villars. Le maréchal de Catinat ayant visité la carte avec cet ayde de camps, ils convinrent des marches qu'il falloit faire et des chemins qu'il fallait tenir, et selon ce qui estoit praticable de part et d'autre, il fut trouvé que M. le comte d'Arco, aussy bien que M. de Villars ne pourroient arriver devers Hunninguen que le deux et le trois d'octobre, et M. de Catinat renvoya l'ayde de camp sans toutesfois pouvoir l'asseurer de la ionction vù le gros detachement des ennemis qui pouvoit l'embarasser, cependant il fit son detachement aussy sous les ordres de M. de Villars composé de 30 bataillons et de 40 escadrons avec deux lieutenants generaux, trois marechaux de camps et des brigadiers a proportion, pour s'avancer à Hunninguen et voir sur les lieux ce qui se pourra entreprendre; le marquis de Villars, qui est entreprenant et qui brusle d'impatience de se signaler, a formé un *autre proiect* pour tenter le passage par Rhynaù, iugeant que le détachement des imperiaux qu'il suppute a 15 mille hommes se sera porté avec precipitation du costé d'Hunningen pour en deffendre l'approche aux trouppes de Son Altesse Électorale, et comme il est persuadé qu'ils n'auront rien laissé du costé de Rhynaù, tandis qu'il fait semblant de continuer sa marche a Hunninghen, il veut que le comte de Guiscar iette en une nuit un pont sur le Rhyn au dit lieu, et luy, en derobant dans le mesme temps sa marche, reviendra en arriere passer brusquement son pont à Rhynaù, et tomber sur le detachement des imperiaux qu'il croit inferieur au sien: son proiect envoyé par un courier a esté approuvé du Roy et Sa Majesté a fait sur le champ repartir le courier avec son approbation estant persuadé que personne ne l'executera mieux que luy si la chose est possible. Le courier arrivera demain a l'armée, voilà les dispositions qui se sont faites et dont M. de Chamillart m'a rendu compte, les trouppes qu'on a donné au marquis de Villars sont toutes des meilleurs que le Roy ait: quant au renfort que

Son Altesse Électorale voudroit qu'on envoyasse a M. de Catinat, le Roy ne scauroit rien changer au proiet qu'il a fait, tout ce qui se pratique c'est de dilligenter la marche des trouppes qui doivent le ioindre dans tout le mois d'octobre, et pendant l'hyver le reste destiné pour la campagne prochaine ioindra, en sorte qu'outre l'infanterie qui est destiné pour guarder les places de l'Alsace, il y aura 60 bataillons en campagne, non compris les 30 qui seront avec Son Altesse Électorale : et 70 escadrons non compris les 40 qui seront avec nous. Vous pouvez compter sur ce pied que le Roy aura en campagne en Allemagne 110 escadrons et 90 bataillons sans compter les trouppes de Son Altesse Électorale et tout celà se ioindra à Son Altesse Électorale ou sera separé aïnsy que la necessité l'exigera. M. de Chamillart m'a dit qu'il estoit donc necessaire de n'avoir d'autre vüe, apres la ionction de M. de Villars, que de prendre avantageusement les quartiers d'hyvers, sans se commettre a rien de risqueux, parceque certainement nous aurons la superiorité des trouppes au primtemps prochain de maniere que l'on fera surement des progres : le roy des Romains a dit qu'il plaignoit extrememént Son Altesse Électorale vû que l'on entreroit dans ses Etats par les derrieres qui ne sont point guardés.

Orig. aut. A. T.

9.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp sous Huningue, ce 28 septembre 1702.

Monseigneur, c'est avec la plus sensible joïe, que j'ay receu les ordres de Sa Majesté de faire toute la diligence possible pour me rendre à ceux de Votre Altesse Électorale. Je les attends avec toute l'impatience d'un homme qui a une égalle ardeur pour le service de son maître, et pour celuy d'un prince auquel j'ay l'honneur d'être devoüé depuis si longtemps.

Je mene à Votre Altesse Électorale 30 des meilleurs bataillons de France, 40 tres bons escadrons, avec un équipage d'artillerie de 30 pièces, mille chevaux pour les vivres, et outre cela 40 charettes haut le pied, pour servir aux divers besoins impreveus; j'ay cent mil écus pour les premieres depences, car aprés cela, Monseigneur, en verité j'espere que les troupes de Votre Altesse Électorale aussy bien que celles de Sa Majesté pourront un peu vivre aux dépens de ses ennemis, et que par les divers passages que l'on peut avoir sur le Danube, l'on pourra porter une guerre bien avantageuse de tous côtés.

J'avoüe, Monseigneur, que je meurs d'impatience de me voir sous les ordres d'un tres grand capitaine dont la victoire suivra toujours les étendars, que je souhaitte, Monseigneur, de les voir mélés avec ceux d'une nation qui ne respire que la gloire de se sacrifier pour son maitre, et pour des generaux dont la valeur brillante leur fera trouver tout facile.

Je fais travailler actuellement au pont sur le grand bras du Rhein, le petit se passe a gué, et je suis en état d'aller attaquer les ennemis dès que je verray paroître les troupes de Votre Altesse Électorale; quand meme ils auroient trente mille hommes, ils n'oseroient tenir contre celles du Roy, et il s'en faut bien que nous n'ayons un pareil nombre a craindre.

M. le baron de Simeoni est icy qui sera un fidele témoin à Votre Altesse Électorale de mon ardeur et de mon zele, si ses anciennes bontés pour moy, sans autre secours, ne la portoient pas a rendre justice à mes sentimens, au profond respect et à la parfaitte veneration avec laquelle, etc.

Orig. B. N.

10.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Chartreuse, près Memmingen, 7 octobre 1702.

(*Analyse.*)

Max-Emmanuel exprime la joie que lui a causée la lettre précédente, et « l'impatience » avec laquelle « il attend le moment d'embrasser » Villars. Il annonce qu'il va se mettre en marche vers le Rhin, mais ne dissimule pas les difficultés qu'il prévoit et la crainte qu'il éprouve de ne pouvoir arriver jusqu'à Huningue. Imprimée dans Pelet, *Mém. milit.*, t. II, p. 338.

11.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp sous Huningue, 12 octobre 1702.

(*Analyse.*)

Villars remercie de la précédente et ne doute pas du succès. Imprimée dans Pelet, *Mém. milit.*, t. II, p. 842. (Voir les extraits donnés ci-dessus, t. 1, p. 168.) En même temps il exprime à Ricous (*id.*, *ibid.*) sa surprise, son impatience des incertitudes et hésitations de l'Électeur.

12.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Paris, ce 5e octobre 1702, a dix heures du soir.

J'arrive de Fontainebleau, mon premier soin, Monsieur, est de vous participer une bonne nouvelle que le Roy a receu ce matin par un courier du marquis de Villars, qui mande à Sa

Majesté que le premier de ce mois il avait heureusement fait son pont à Hunningue, que s'estant la veille à la faveur de la nuit rendu maitre de deux petites isles a coté de celle qui sert pour la construction du pont, il y avoit fait passer de l'artillerie aussy bien que dans la grande isle au nombre de 40 pieces de canon, qu'ensuite ayant fait embarquer un corps d'infanterie qui avoit abordé de l'autre costé, l'on s'y estoit posté en attendant qu'il y eut plus de monde passé, ce detachement favorisé par le feu du canon s'avança et attaqua une redoute vis a vis de l'endroit ou le pont se devoit achever, la redoute fut emportée, et M. Desbordes lieutenant general qui commandoit le detachement avec le marquis de Biron mareschal de camps, se saisirent du terrain qui estoit fortifié autrefois à la teste du pont qui a subsisté avant la paix, et comme ils commençoient a s'y fortifier un corps de trouppes ennemies qui estoit posté a quelque distance de là et couvert par un grand rideau s'estant mis en état de combattre les trouppes qui avoient passées s'avancea pour charger, mais le sieur Desbordes ne se voyant pas assez fort pour attendre de pied ferme regagna le bord de la riviere pour couvrir ses batteaux; pendant que ces mouvements se fesoient le feu de l'artillerie des isles ne discontinuoit point aussy bien que celuy de la mousqueterie, les ennemis s'y trouvant trop exposés se retirerent dans leurs premiers postes couverts par un rideau, et laisserent le temps aux François d'achever le pont et de le fortifier de maniere que le marquis de Villars mande qu'il est le maitre du passage et que le poste retranché peut contenir le corps entier des trouppes qu'il a avec luy; il iuge celuy des ennemis qui estoit a l'opposite fort de 7000 hommes et conte qu'ils ont perdu beaucoup de monde du canon et du feu du mousquet, cette action n'a couté aux trouppes du Roy que 30 soldats et 6 officiers. Le marquis de Villars estoit surpris de n'avoir point receu des nouvelles de Son Altesse Électorale, il luy a depeché des couriers pour

prince de Baden decampoit, se saisit de l'occasion, fait passer a ses trouppes le Rhyn à Hunninguen, depeche un courier au comte de Guiscard pour le venir ioindre en dilligence, et s'etend dans la plaine en s'approchant de Fridlinguen; le prince de Baden qui ne s'attendoit point a cette surprise craingnant d'estre attaqué dans le deffilé que ses trouppes avoient déià enfilé, les fit revenir sur leurs pas, l'infanterie occupant la montagne et la cavallerie se formant au pied de cette montagne dans la plaine par laquelle traversoit le marquis de Villars pour s'approcher; la cavallerie du prince de Baden ayant esté mise en bataille et se croyant en estat d'attaquer celle de Frauce, s'ebranla et marcha droit a M. de Villars qui la receut comme il faut et la chargea si vigoureusement, qu'elle fut absolument rompüe et mise en fuite; pendant le combat de la cavallerie l'infanterie francoise s'empara d'une hauteur qui estoit separée de celle qu'ocupoit les ennemis par un bois, ce bois fut disputé quelque temps et les imperiaux en furent a la fin chassé; mais la vivacité de la nation francoise les emportant un peu trop avant, cette infanterie qui avoit déià combattu voulant encore pousser au delà de la forest sans estre soutenüe, rencontra cinq ou six bataillons frais soutenus de quelques escadrons qui la tint en respect et l'empescha de passer au delà, sans quoy le marquis de Villars mande que toute l'armée ennemie estoit absolument taillée en piece, et tout le canon et le bagage pris; il y a un grand nombre d'étandarts, de drapeaux, de timballes et de prisonniers faits, l'action est complette, le prince de Baden s'est retiré au delà de la montagne et le marquis de Villars qui couchoit la nuit du 14 sur le champ, c'est a dire dans le camp des ennemis, comptoit de marcher le lendemain à leur poursuitte, et d'estre le maitre de la ionction, ayant d'abord depeché un officier a Son Altesse Électorale. *Le prince de Baden a fait des fautes qui sont impardonnables à un aussy grand homme que luy;* enfin,

qu'elle m'a fait tenir par du Clo, pour avoir des secours par un autre chemin; vous devinerez aisement ce que ce peut estre quand je vous diray que Son Altesse Électorale a envoyé le lieutenant colonel Mercy en Italie porter le mesme proiect au roy d'Espagne et en son absence a M. de Vandosme; j'eus audiance du Roy qui temoigna un vray deplaisir sur les contretemps survenus au suiet de tous nos couriers arrestés, ce qui avoit decouvert le proiect du pont d'Hunninguen, et parconsequent rompu toutes les mesures prises pour la ionction. Sa Majesté me dit que le marquis de Villars avoit un corps de trouppes de confiance, qu'elle avoit pris soin de le composer se l'ayant elle mesme nommé et choisi tous les regiments, que, nonobstant les mesmes decouvertes, le pont ne laissoit point que d'estre construit à Hunninguen et le retranchement qui le couvre tellement en estat de se maintenir que les ennemis avoient tenté dejà par deux fois de l'attaquer et en avoient esté repoussés, que le passage était donc seur, et qu'il seroit bien facheux que la iontion fut impraticable, qu'il falloit attendre les reponses que Son Altesse Électorale feroit au marquis de Villars qui luy avoit donné part de sa situation par des gens qu'il avoit envoyé par des chemins detournés, et qu'en attendant elle verroit le nouveau proiect que j'avois receu. Sa Majesté m'asseura qu'elle assisteroit Son Altesse Électorale de quelque maniere que ce fust, en premier lieu parce qu'elle l'avoit promis par les traittés auquel elle ne manqueroit point et d'ailleurs parcequc son interest le vouloit ainsy, que tant de raisons aussy fortes qu'essentielles devoient me faire iuger qu'elle apporteroit ses soins pour ne laisser point Son Altesse Électorale dans l'embarras ou elle se croyoit, elle m'asseura de si bonne grace de tout ce qui dependroit d'elle, que j'en sortis charmé. Nous attendons des nouvelles de M. de Villars, scavoir s'il en a receu de Son Altesse Électorale : le prince Louis est a l'opposite d'Hunningen sur le penchant de la mon-

tagne avec un corps de 18 a 20 mille hommes retranché iusques aux dents : mais tout cela ne me fait point voir que la ionction soit impossible; il faut que Son Altesse Électorale s'avance avec toutes ses trouppes et qu'elle attaque les postes retranchés et guardés par les milices et venant a gagner les hauteurs il faut que le prince Louis se déposte, s'il n'a pas deux corps d'armée de 20 mille hommes chacun au delà du Rhyn, les trouppes qu'il a laissé en deçà consistent en 20 mille auxquelles on donnera de la ialousie, pour les empecher de se separer, et pour cet effet il y a un corps detaché du marechal de Catinat, commandé par M. de Lomaria, qui doit avoir hier passé la Sare pour entrer dans les terres du Palatinat, ce mouvement donnera de l'occupation aux autres, et mettra le prince de Baden dans la necessité de rester au delà avec ce qu'il a, pendant que le mareschal de Catinat recoit d'autres trouppes qui le mettront aussy dans peu en estat de se mouvoir de son coté. Je ne puis vous rien dire de plus positif pour cette fois.

Orig. autogr. A. T.

14.

Le même au même.

A Fontainebleau, ce 15e octobre 1702.

J'ay hier eü une longue conversation avec M. de Chamillart; il me dit que le Roy ayant consideré l'importance de la ionction de ses trouppes avec celles de Son Altesse Électorale avoit déià ordonné que les trouppes que le mareschal de Catinat avoit encore avec luy sous le canon de Strasbourg fussent envoyées pour renforcer le marquis de Villars et le mettre en estat de tenir teste luy seul au prince de Baden independemment de Son Altesse Électorale, affin que si le prince de Baden faisoit un detachement pour envoyer au devant de Son Altesse

Électorale, le marquis de Villars se trouvast assez fort pour attaquer ce qui resterait devant luy, nostre entretien fust poussé assez loin et ie sortis fort satisfait de M. de Chamillart. Auiourdhuy a trois heures apres midy il m'a fait chercher pour me donner part des nouvelles qu'il venoit de recevoir, un courier parti le 13 porte que le marquis de Villars avoit receu une lettre de Son Altesse Électorale, que sur les advis de la construction de son pont et du poste dont il s'estoit saisi, Son Altesse Électorale alloit marcher pour tacher de se porter aussy avant qu'elle le pourroit du costé des hauteurs de Lauffenbourg, par ou il y auroit moins de difficulté pour se ioindre, luy envoyant la route qu'elle alloit tenir; mais M. de Ricousse escrit que Son Altesse Électorale a eü de la peine a s'y determiner, et qu'elle ne s'estoit pas mesme engagée de s'avancer iusques a Lauffenbourg, se remettant aux contretemps qui pourroient survenir pendant sa marche dont cependant on donnera advis audit M. de Villars a mesure qu'il s'y en rencontrera : la lettre de Son Altesse Électorale est du 7 et le 13 le marquis de Villars, sur la nouvelle du renfort que luy amenoit le comte de Guiscard de 10 bataillons et de 20 escadrons, a fait surprendre le poste de Neubourg par M. de Laubanie qui s'en est rendu le maitre, et M. de Villars scachant ce poste occupé y envoya le mesme iour encore 1000 hommes d'infanterie avec le marquis de Biron, et fit descendre un second pont qui devoit y estre construit, et sur lequel M. de Villars avoit proietté de passer la nuit du 14 au 15 en cas qu'il n'y trouvast point trop d'obstacles, et si au contraire il y en rencontre, quoy qu'il n'en prévoye aucun, il devoit tousiours passer la mesme nuit le Rhyn a Hunningue, resolu de combattre le prince de Baden si celuy cy veut luy disputer le terrein. Voilà, Monsieur, les nouvelles du iour que M. de Chamillart vient de me communiquer, m'ayant lu toute la lettre du marquis de Villars, qui raisonne fort bien, et qui voit toutes les

difficultés qu'il y a pour la ionction, mais cependant qui ne sont point a ce qu'il croit insurmontables, pourvu que Son Altesse Électorale veuille s'avancer assez pour embarasser le prince de Baden, les vivres seront malaisé a pourvoir dans les grands deffilés de montagnes et ie pense que ce ne sera point là un des moindres obstacles. J'ay fait dans ce voyage icy un peu plus de connoissance que ie n'avois avec M. de Chamillart, et ie m'en trouve fort bien, il est plein de sincerité et de bonnes intentions, et ie crois que sans trop me flater je puis faire fonds sur luy pour tout ce qui dependra du service de Son Altesse Électorale et de ses interets, il ecoute tout ce que l'on a à luy dire et se donne la peine de vous eclaircir les choses que vous voulez scavoir, en un mot j'en suis tres content, ie le trouve honneste, doux et cordial.

Orig. autogr. A. T.

15.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp sous Huningue, ce 13e octobre 1702, à 5 heures après midy.

J'eus l'honneur d'écrire hier[1] à Votre Altesse Électoralle par un exprés pour repondre à la lettre dont Elle a eu la bonté de m'honorer. Ces lignes sont seulement pour avoir l'honneur de l'informer que les troupes du Roy ont emporté cette nuict la ville de Neubourg, et que je me mets en état de soûtenir ce poste important qui m'asseûre vn second passage sur le Rhin audelà duquel je viens de faire marcher icy dans ce moment toute l'armée de Sa Majesté.

Orig. B. N.

[1] La lettre du 12 est celle dont nous avons donné des extraits, t. I, p. 168, et qui a été publiée en entier par Pelet, II, p. 842.

16.

Le même au même.

Le 14e octobre, à 6 heures du soir.

J'auray lhonneur de dire a vostre Altesse Électoralle que larmee du Roy vient de battre celle des ennemis, nous sommes dans le champ de bataille auec quantite de drapeaux estandars et timballe des ennemis qui nen ont pas un seul de nos troupes M. de Schelberg y a fait des merveilles [1].

Orig. autogr. B. N.

17.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Fontainebleau, ce 17e octobre 1702.

Je suis dans la ioye de mon cœur de pouvoir enfin, Monsieur, vous escrire de grandes nouvelles, M. de Villars a battu le prince Louis de Baden le 14e de ce mois. Le comte de Choiseul beau-frère de M. de Villars qui en a porté la nouvelle au Roy est arrivé icy ce matin vers le midy, tout le detail qu'en a eü Sa Majesté, c'est que M. de Baden sur les mouvemens qu'avoit fait faire le marquis de Villars du costé de Neubourg en occupant ce poste, y construisant un pont, et le comte de Guiscard y paroissant avec un gros corps de trouppes, le prince de Baden, dis-ie, voyant tout cet appareil, crût que le marquis de Villars estoit avec toutes les trouppes au dit Neubourg pour y tenter le passage : dans cette opinion le prince de Baden prit le parti de decamper, pour aller, a ce que l'on iuge, disputer cette entreprise et prendre le poste de Neubourg, le marquis de Villars averti a point nommé que le

[1] Voy. le *fac-simile*, t. I, p. 176.

prince de Baden decampoit, se saisit de l'occasion, fait passer a ses trouppes le Rhyn à Hunninguen, depeche un courier au comte de Guiscard pour le venir ioindre en dilligence, et s'etend dans la plaine en s'approchant de Fridlinguen; le prince de Baden qui ne s'attendoit point a cette surprise craingnant d'estre attaqué dans le deffilé que ses trouppes avoient déià enfilé, les fit revenir sur leurs pas, l'infanterie occupant la montagne et la cavallerie se formant au pied de cette montagne dans la plaine par laquelle traversoit le marquis de Villars pour s'approcher; la cavallerie du prince de Baden ayant esté mise en bataille et se croyant en estat d'attaquer celle de Frauce, s'ebranla et marcha droit a M. de Villars qui la receut comme il faut et la chargea si vigoureusement, qu'elle fut absolument rompüe et mise en fuite; pendant le combat de la cavallerie l'infanterie francoise s'empara d'une hauteur qui estoit separée de celle qu'ocupoit les ennemis par un bois, ce bois fut disputé quelque temps et les imperiaux en furent a la fin chassé; mais la vivacité de la nation francoise les emportant un peu trop avant, cette infanterie qui avoit déià combattu voulant encore pousser au delà de la forest sans estre soutenüe, rencontra cinq ou six bataillons frais soutenus de quelques escadrons qui la tint en respect et l'empescha de passer au delà, sans quoy le marquis de Villars mande que toute l'armée ennemie estoit absolument taillée en piece, et tout le canon et le bagage pris; il y a un grand nombre d'étandarts, de drapeaux, de timballes et de prisonniers faits, l'action est complette, le prince de Baden s'est retiré au delà de la montagne et le marquis de Villars qui couchoit la nuit du 14 sur le champ, c'est a dire dans le camp des ennemis, comptoit de marcher le lendemain à leur poursuitte, et d'estre le maître de la ionction, ayant d'abord depeché un officier a Son Altesse Électorale. *Le prince de Baden a fait des fautes qui sont impardonnables à un aussy grand homme que luy;* enfin,

Monsieur, nous voilà en bonne posture, et le marquis de Villars au dessus de tous les generaux de France, ayant eü affaire a un capitaine de reputation qu'il a battu *en ecolier*, car M. de Villars n'avoit avec luy que les premieres trouppes, le comte de Guiscard n'ayant pas ioint pour l'action et le marquis de Biron s'estant trouvé occupé au poste de Neubourg. M. Desbordes lieutenant general a esté tué, aussy bien que le sieur de Chavanes brigadier ; Messieurs de Chamarante, de Polignac et le chevalier de Chamilly sont blessés mais legerement, il y a environ trois cent hommes de tüés des trouppes du Roy, a ce que l'on dit, et le champ de bataille estoit couvert de morts. Le Roy que je viens d'aborder pour luy faire mon compliment s'est rapproché de moy et m'a dit en presence de la cour tout ce qu'il y a de plus gracieux pour Son Altesse Électorale, et pendant son disner il m'a parlé tres souvent et m'a dit tout bas de recommander ses trouppes a Son Altesse Électorale, parce qu'elles pourront manquer de subsistance de l'autre costé du Rhyn, ou l'on n'a point pû prendre les precautions necessaires, i'ay esté embrassé de toute la cour, il n'y a iamais eü tant de ioye et le Roy estoit ce qui s'appelle vrayement transporté. Je n'ay pas le loisir de vous en dire davantage, ie vous enverray le detail que le Roy attend dans un iour ou deux. Je suis, Monsieur, tout a vous.

Il y a aussy du canon et du bagage de pris.

Orig. autogr. A. T.

18.

Le méme au méme.

A Fontainebleau, ce 20e octobre 1702.

Depuis ma derniere lettre, Monsieur, par ou vous aurez vü le succes de l'affaire d'Allemagne, le comte d'Ayen est arrivé qui en a porté le detail que vous trouverez cy-ioint, qui est la

relation que le marquis de Villars a envoyé au Roy; ce matin il est encore venu un vallet de chambre dudit Monsieur de Villars qui circonstantie la perte des ennemis bien plus considerable qu'on ne l'avoit crû. M. de Villars ayant envoyé des trouppes dans tous les environs du poste qu'il ocupe on a trouvé dans les villages plus de 1500 hommes dispersés, morts ou blessés et l'on apprend que la pluspart des officiers generaux ont esté tués ou blessés aussy bien qu'un grand nombre de noblesse qui composoit une partie des officiers de cette armée. Le prince de Baden qui estoit dans le centre de la cavallerie, sa premiere ligne ayant esté renversée, se mit a la teste de la seconde laquelle ne fit pas mieux que l'autre, et fut entrainé dans la fuite des fuyards, en sorte qu'on ne scavoit point encore precisement ce qu'il estoit devenu quoy qu'on ait dabord mandé qu'il se fust retiré a Fribourg; le courier est parti le 18, et le marquis de Villars escrit qu'il n'avoit point encore de nouvelles de Son Altesse Électorale, ces délais me font de la peine, parceque Son Altesse Électorale mandoit du 7 qu'elle se mettroit en marche le 9 et que naturellement en neuf iours M. de Villars devoit avoir appris si Son Altesse Électorale est en chemin pour le ioindre; il escrit aussy au Roy qu'il n'entreprend point d'entrer dans les grands deffilés des montagnes parcequ'il ne scait pas s'il y trouvera de la subsistance et si d'ailleurs Son Altesse Électorale s'avance, ou non, qu'en attendant les nouvelles de Monsieur l'Électeur et les ordres du Roy, il restera dans le pays ou il est, les trouppes pouvant y subsister aux depends des ennemis; là dessus j'ay resolu de faire partir du Clo a qui j'ay fait escrire a Paris de s'en revenir icy, pour le depecher demain. . . . . .

Orig. autogr. A. T.

19.

Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière.

A Fontainebleau, ce 21e octobre 1702.

Depuis la déffaite de Monsieur le prince Louïs de Baden, la scituation de Vostre Altesse Électorale a tellement changé de face, que ie me persuade qu'elle trouvera pour le present moins necessaire de suivre le dernier proiect qu'elle m'a fait l'honneur de m'envoyer par le sieur du Clo, que de s'attacher a celuy de la ionction de ses troupes avec celle du Roy du costé du Rhyn, dont M. le marquis de Villars vient de luy ouvrir les chemins, par une action encore plus utile pour le service de Sa Majesté et le bien des affaires de Votre Altesse Électorale, qu'elle n'est brillante et glorieuse pour luy mesme.

Cependant, Monseigneur, ie ne dois pas ômettre de rendre compte a Votre Altesse Électorale que le sieur du Clo est arrivé icy le 10 et m'a mis en main les ordres de Votre Altesse Électorale en datte du 23 du mois passé; iay d'abord eü l'honneur de les communiquer au Roy en luy remettant la lettre de Votre Altesse Électorale et de luy representer les difficultés de la ionction, provenües par la perte d'un temps considerable que la prise de tous nos couriers a causée, laquelle a donné aux ennemis le loisir de se saisir de tous les deffilés et des postes qu'ils occupent auiourd'huy avec avantage; de maniere que Votre Altesse Électorale ne voyant plus de iour à la ionction pour cette campagne, et craignant avec raison d'estre accablée dans ses Estats pendant l'hyver, avoit conceu l'idée de s'ouvrir un passage pour recevoir des secours de l'Italie. Sa Majesté me temoigna un sensible deplaisir de tous les contretemps survenùs du costé du Rhyn qui rendoient l'aller des trouppes difficile de part et d'autre, mais comme elle ne vouloit point laisser Votre Altesse Électorale dans l'embarras

ou elle paroissoit devoir tomber, Sa Majesté me demanda combien de trouppes Votre Altesse Électorale vouloit avoir de l'armée d'Italie : elle trouva que 20 mille hommes affoibliroit trop ses forces de ce coté là, cependant elle remit à prendre ses resolutions apres qu'elle aurait examiné le proiect de Votre Altesse Électorale, m'assurant qu'elle vouloit la secourir de quelque façon que ce pust estre, et qu'on ne negligeroit rien du costé du Rhyn pour tacher de surmonter les obstacles qui se presentent pour la ionction, adioutant d'ailleurs qu'elle avoit pris un soin tout particulier de composer le corps que commande M. de Villars des meilleures trouppes de son royaume affin qu'il se trouvasse en estat de pouvoir tout entreprendre.

Quelques iours apres cette audiance le Roy eut des nouvelles que M. de Villars s'estoit rendu maitre de Neubourg, qu'il y fesoit construire un pont, et qu'il comptoit seurement de faire passer le Rhyn la nuit du 14 au 15 a ses trouppes auxquelles devoit se ioindre le renfort de 10 bataillons et de 20 escadrons que luy amenoit le comte de Guiscard ; le iour suivant qui fut le 16 du mois le comte de Choiseul arriva icy vers le midy avec la nouvelle du combat ; ie m'aprochay du Roy pour avoir l'honneur de le feliciter sur le gain de la bataille ; Sa Majesté m'*appercevant vint deux pas en avant et me dit : « Voicy, Monsieur, de bonnes nouvelles pour Monsieur l'Électeur et pour moy, j'en ay d'autant plus de ioye que ce succez le met en estat d'agir avec avantage, et luy prouve la droiture de mes intentions et l'envie que j'ay de le seconder dans les proiets de son aggrandissement, j'espere qu'il en sera a present bien persuadé, et que nous aurons doresenavant de frequentes occasions de nous donner des preuves muttuelles d'amitié et de bonne volonté, »* et s'estant mise a table elle ne discontinua de parler de cette action et m'adressa la parole fort souvent. Sa Majesté me repliqua encore en presence de toute la cour qu'elle avoit une vraye ioye de ce que ce succez faisoit voir

quelles avoient esté ses intentions a l'egard de Votre Altesse Électorale apres quoy elle me dit tout bas d'escrire à Votre Altesse Électorale qu'elle voulûst prendre soin des trouppes que luy amenne M. de Villars parce qu'elles pourraient manquer de subsistance n'ayant pas encore de magazins etablis au de là du Rhyn. J'asseuray le Roy que Votre Altesse Électorale y apporterait tous les soins necessaires, et Sa Majesté me repliqua que ce seroit grand domage de laisser perir d'aussy bonnes trouppes que le sont celles qu'elle luy envoie. Voilà, Monseigneur, ce que je puis avoir l'honneur de luy mander de la part du Roy; i'adiouteray seulement que la ioye fut si grande a la cour ce iour là par rapport à la scituation ou cette affaire alloit mettre Votre Altesse Électorale qu'il n'y a personne qui n'aye voulu m'en faire des compliments. M. le prince de Conti particulierement en a temoigné une vraye ioye et m'a dit qu'il escriroit a Votre Altesse Électorale. . . . . .

Le Roy m'a fait l'honneur de me dire que M. de Schelbert qui a servi dans ses trouppes entroit au service de Votre Altesse Électorale, Sa Majesté en a parlé avec estime et m'a dit de faire connoitre a Votre Altesse Électorale que c'estoit un bon suiet pour l'infanterie; c'est un temoignage d'autant plus advantageux pour ledit M. de Schelbert qu'il n'a point esté recherché de Sa Majesté. Je prends la liberté de representer à Votre Altesse Électorale qu'il y a beaucoup de noblesse dans les trouppes que M. de Villars conduit, il y en a dont Votre Altesse Électorale sera bien aise de scavoir les noms pour les traitter avec distinction, le jeune prince Charles fils de M. d'Armagnac de la maison de Lorraine : le prince de Tarente de la maison de la Tremouille, Messieurs de Nangis, de Coatquin, de Seignelay, de Raffetot et de Choiseul sont apparentés à tout ce qui composent la cour. Messieurs de Polignac, de Chamarante, de Biron, parmy les marechaux de camps et les brigadiers sont fort considerés icy, enfin, Monseigneur,

Monsieur de Villars les fera encore mieux connoitre a Votre Altesse Électorale; il ne me reste qu'a luy representer que Madame la duchesse de Noailles suplie Votre Altesse Électorale de vouloir accorder un des regiments vaquants en Flandres au chevalier de Bournonville son neveu, comme il y en a deux, l'un vaquant par la mort du chevalier de Berghes, et l'autre par le choix qu'a fait le roy d'Espagne du duc d'Avré pour le mettre a la teste de son regiment des guardes, cette dame espere que Votre Altesse Électorale voudra bien luy accorder cette faveur, elle est assez bien en cour pour que Votre Altesse Électorale aye cet egard à la consideration. . . . . .

Orig. autogr. A. T.

20.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Fontainebleau, ce 23e octobre 1702.

Je me trouve, Monsieur, bien etonné qu'apres les demarches que Son Altesse Électorale a faites elle prenne le parti qui luy reste le plus mauvais à suivre, les lettres d'hier au soir arrivées par un expres de M. de Villars portent que le sieur de Ricousse apres maintes instances advertit, en datte du 11e de ce mois, que Son Altesse Électorale luy a declaré qu'elle ne pouvoit point faire marcher ses trouppes et abbandonner ainsy la Baviere, et qu'a moins que M. de Villars ne trouvasse moyen de passer les montagnes pour l'aller ioindre dans les postes qu'elle occuppe maintenant, qu'elle ne pouvoit pas avancer pour faciliter la ionction. Je vous avoue, Monsieur, que voilà iustement ce qui s'appelle guaster de tous costés ses affaires et perdre un temps favorable : c'est, ou ie suis bien trompé, le fruit des voyages qu'a fait M. Reichard [1] à Ratisbonne, pour

[1] Voyez ci-dessous la pièce n° 27.

pourvoir aux suretés a venir, ainsy que le porte sa lettre du 2 de ce mois, dont vous m'avez envoyé copie : si, apres la nouvelle que Son Altesse Électorale doit avoir receu de la bataille que les imperiaux ont perdue elle ne se presse point à marcher pour la ionction, ie desespere de tout absolument; il n'y a point de courier de M. de Villars qui n'apporte des particularités qui augmentent la perte des imperiaux, celuy d'hier nous apprend que le prince de Baden a esté blessé legerement au bras, et qu'il fait marcher dilligemment les trouppes qui estoient restées en Alsace, pour les rassembler toutes à Fribourg, en quel cas si Son Altesse Électorale ne ioint pas il est apparent que le marquis de Villars repassera le Rhyn ne pouvant point demeurer longtemps dans un pays ou il n'a point de place et dans lequel il ne sera pas le plus fort sans les trouppes bavaroises, au lieu que la ionction faite a propos nous met tous au dessus des forces de l'Empereur et de ses alliés, et nous etablit dans une scituation la plus avantageuse que Son Altesse Électorale eût iamais pû desirer. Je ne vous dis plus rien sur ce suiet, je vais estre inquiet iusques a l'arivée des nouvelles qui nous eclairciront du parti que Son Altesse Électorale aura pris sur celles de la deffaitte de M. de Baden : le comte d'Ayen est parti ce matin, je luy ay remis une lettre pour Son Altesse Électorale : vous aurez sceü que le Roy a donné au marquis de Villars le baton de marechal de France, avec un applaudissement universel, ce qui est assez rare, mais son action est trop belle et trop importante (en cas que Son Altesse Électorale en veuille profiter) pour ne meriter pas une recompence distinguée. Je finis ma lettre, car ie ne suis pas d'assez belle humeur pour vous escrire quelque chose de guay, et dans cette disposition d'esprit il faut avoir la discretion d'epargner a ses amis l'ennuy des plaintes. . . . . .

Orig. autogr. A. T.

21.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Du camp de Bingen, 21 octobre 1702.

(*Analyse.*)

S'étonne d'être sans nouvelles. Si l'Électeur avait marché le 9, il aurait été bien près le jour où la bataille a été gagnée, et la jonction se trouvait très-facile.

L'original n'est pas dans le recueil de la Bibliothèque nationale, mais le Dépôt de la guerre possède une copie imprimée par PELET, II, p. 259. Il est douteux qu'elle ait été expédiée.

22.

Le même au même.

Au camp de Friedlingue, ce 25e octobre 1702.

Je ne puis m'empêcher d'avoir l'honneur de dire a Votre Altesse Électoralle que la joye dont je suis penetré des graces intimes dont il a plu a Sa Majesté de m'honorer est troublée par n'estre point honoré des ordres de Votre Altesse Électoralle pour une jonction.

J'ay envoyé des corps considerables du costé de Sekingue et dans les vallées voisines de cette frontiere esperant tousjours que nos partis trouveroient ceux des trouppes de Votre Altesse Électorale, quoy que depuis trois ou quatre jours je craigne que les neiges quy commencent a couvrir les montagnes ne soyent un obstacle assés grand pour les arester.

Votre Altesse Électoralle sera bien persuadée que si j'avois seulement esperé de trouver la teste de ses trouppes a vingt lieües d'icy j'aurois hasardé de luy mener celles que je commande sans charois, mais les lettres de M. de Ricous, comme

j'ay desja eu l'honneur de le mander a Votre Altesse Électoralle, ne me faisant espérer aucun pas en avant pour faciliter la jonction, j'ay cru ne pouvoir mieux faire en attendant l'honneur de ses ordres que d'assurer des passages sur le Rhin lesquels rendront tousjours une jonction facile, et j'oze assurer Votre Altesse Électorale que l'on occupera tellement les forces de l'Empereur qu'elle n'en verra qu'une très petitte partie vers la frontière de ses Estats.

La deffaite de l'armée de M. le prince de Bade l'a obligé a quitter tous les postes qu'il avoit en Alsace; apres avoir pris le fort de Friedlingue je l'ay fait raser aussy bien que tous les ouvrages quy environnoient Huningue et enfin, Monseigneur, l'intention de Sa Majesté d'ayder Vostre Altesse Électorale de touttes ses forces quy a sy bien paru dans un temps qu'elle laissoit ses frontieres ouvertes, sera plus heureusement manifestée des le printemps prochain par les augmentations considerables de trouppes nouvelles que le Roy a ordonné et par la superiorité que les anciennes ont toujours eüe sur les ennemis; pour moy, Monseigneur, je seray plus assuré que jamais de la voir augmenter sous les ordres d'un prince dont l'extrême valeur et une parfaite connoissance de la guerre egalent les autres grandes qualités.

Orig. B. N.

23.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Ehingen, 25 octobre 1702.

(*Analyse.*)

Max-Emmanuel propose à Villars d'envoyer 300 dragons occuper le fort de Rothenhausen et concourir à la marche de l'armée française. M. de Luttens est chargé d'expliquer ce plan.

Le texte de cette lettre ne s'est pas retrouvé.

24.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Fridlingue, ce 31 octobre 1702
et 1er novembre à quatre heures du matin.

Monseigneur, je reçois par M. de Luteins accompagné de M. de La Colonie la lettre dont il a pleü a Votre Altesse Électorale de m'honorer du 25. Je suis pénétré de ses bontés, j'y reconnois les mémes qu'elle a toujours bien voulü me montrer, mais comme j'avois l'honneur de mander a Votre Altesse Électorale par mes dernières dépeches, que la joye, que je ressentois de l'heureux succès des armes de Sa Majesté et des grâces infinies dont elle a bien voulü récompenser mon zèle pour son service, estoit troublée par la douleur du peu de concert avec Votre Altesse Électorale dans de si importantes conjonctures, elle me pardonnera de luy montrer encore les mesmes sentimens.

Bien qu'il soit inutile de parler des derniers mouvemens de ses trouppes, il ne m'est pas possible de me taire sur leur marche a Lauinguen. Car enfin, Monseigneur, ie suppose, comme M. des Lutins me le dit de la part de Votre Altesse Électorale, que M. de Ricous ayt engagé sollemnellement la parole de Sa Majesté, que 40 battaillons et 50 escadrons de ses trouppes, avec lequipage dartillerie passeroient le Rhein, et iroient joindre Votre Altesse Électorale sans qu'elle fist aucun pas pour faciliter cette jonction, je puis bien dire avoir veu le contraire dans les premières dépèches de M. de Chamillart a M. de Ricous, qui portoient en termes exprés, comme touttes les apparences le vouloient pour lors, que c'estoit à Votre Altesse Électorale a chasser le petit camp des ennemis de Fridlingue; mais ie veux bien croire que M. de Ricous ayt plus promis qu'il ne devoit, Votre Altesse Électorale sachant l'armée du

Roy a Huningen, que même elle s'estoit assuré le passage du Rhein, devoit au moins, pour mettre M. de Ricous dans son tort, tourner la teste de la sienne de nostre coté. J'aurois seulement desiré, que par la lettre du 7 dont elle m'a honoré, se remettant du reste à M. de Ricous, qui promettoit la marche des trouppes de Votre Altesse Électorale iusques a Sekingue, elle m'eut fait l'honneur de me dire, « Vous devez venir me joindre, et passer les montagnes Noires dans lesquelles je ne veux pas m'engager, puisque l'on m'assure que ie ne saurois les traverser », ces messieurs me disent que tout ce qui environne Votre Altesse Électorale luy en parle ainsy. Nous aurons deub le trouver plus difficile, puisque ces montagnes sont retranchées et fortifiées contre la France et point contre l'Allemagne, mais enfin, que Votre Altesse Électorale m'eut mandé « J'iray seulement iusques vers Stockach, faittes de vostre coté comme vous l'entendrez » ; je suppose que la jonction est indifferente a Votre Altesse Électorale ce que l'on pourroit penser, si elle me permet de le dire, du peu de mouvement quelle a fait pour cela : mais partant du neuf de Memingue, quant ce n'eut esté que pour mettre M. de Ricous dans son tort, et marchant 5 ou 6 jours en avant, la jonction sans autre peine de sa part estoit seure aprés la battaille. Au lieu de cela, Monseigueur, Votre Altesse Électorale comme on l'a appris d'abord par les nouvelles publiques marche de Memingue vers Donauert pour prendre Lauingue; qui a pu luy donner un si pernicieux conseil? je luy demande pardon de la liberté avec laquelle je parle, elle connoit mon zele et ma franchise; quoy! dans le temps que l'armée du Roy fait tous efforts pour s'approcher d'elle, vous vous en esloignez, Monseigneur, de prés de 30 lieües, et que serois je devenù, si, malgré touttes les opinions du conseil de guerre, j'avois entrepris de penetrer les montagnes sans charois, sans canon, et qu'arrivant vers Stilingue au lieu d'y trouver Votre Altesse Électorale, l'on

m'eut appris qu'elle avoit descendu le Danube et marché vers Donauert? Quels vivres aurois-je pu trouver puisque Votre Altesse Électorale m'a fait l'honneur de me mander quelle estoit obligée de tirer les siens d'Ulm? Je perdois larmée du Roy sans ressource. Mais, Monseigneur, vos gens me disent que Votre Altesse Électorale désire la jonction, lat'elle pensé ainsy, quand de Memingue me sachant vers Stielingue, elle marche à Lauinguen? Votre Altesse Électorale me permettra de luy dire, que des lors elle a paru ne la croire pas bien nécessaire, et plut a Dieu avoir sceû cette marche le 15, je suivois la deroute des ennemis, et dispersois entierement leur armée; mais ne devois-je pas m'attendre, Votre Altesse Électorale me faisant lhonneur de me mander quelle marchoit le 9, et M. Ricous m'indiquant la route par Rothaus Obersekingue, et Sekingue, que la teste de ses trouppes seroit environ le 16 vers ces lieux la; la battaille a esté gagnée le 14, le 15 on a pris le fort de Fridlingue, le 16 l'armée entière a marche a Benzeim et 4000 hommes des trouppes du Roy a Schophen, le 17 a Sekingue, et le 20 j'ay appris par une lettre de M. de Ricous du 11 que Votre Altesse Électorale ne vouloit plus s'approcher de nous, et puisque dans le méme tems elle a marché vers Donauert, Elle s'en esloigne bien. Je demande pardon a Votre Altesse Électorale de rappeler ces choses passées, mais je dois pour la gloire du Roy, faire voir que l'on a surmonté tous obstacles de nostre part, quand de celle de Votre Altesse Électorale au lieu de faire un pas en avant on s'esloigne de nous; il faut venir au présent, et ne plus parler de ce qui est sans remede.

J'apprens donc par M. des Luteins que l'armée de Votre Altesse Électorale, qu'il a laissée à Ehingen, doit marcher vers Riedling, qu'elle s'avancera vers Stocach, qu'elle a envoyé un lieutenant colonel avec 300 hommes de pied et 500 chevaux vers Stielingue et que, si je leur mande d'attaquer le poste de

Rottenhausen ils le feront; il y a six jours que les feld mareschaux Styrum et Thinguen avec tous les autres généraux de l'Empereur et de l'Empire ont rassemblé généralement touttes leurs forces vers Fribourg et leur armée est actuellement près de Neubourg sur laquelle j'ay divers partys, j'en attens des nouvelles, et immédiatement apres que je les auray je renvoiray ces deux messieurs; en attendant j'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, que lorsque Votre Altesse Électorale s'est declarée, Huningue estoit investy, j'ay fait raser le fort de Fridlingue et tous les ouvrages qui environnoient cette place, nous avons Neubourg poste tres important, qui nous donne un autre passage sur le Rhein, une battaille gagnée qui intimide nos ennemis et conserve aux trouppes du Roy cette superiorité acquise depuis longtemps sur eux, ainsy, Monseigneur, Votre Altesse Électorale a plus d'occasions que jamais de conter sur les secours de Sa Majesté, que les neiges dans les montagnes et le voisinage d'une armée considérable peut retarder présentement, puisque tant qu'elle sera a 4 petites lieues de moy, la prudence ne veut pas que j'entre dans des deffilez de 20 lieues devant elle, mais si Votre Altesse Électorale, qui a un champ libre depuis la prise d'Ulm, veut pousser des contributions, augmenter ses trouppes, se retrancher derrière le Danube, par où les ennemys peuvent-ils luy nuire? M. des Luetins me parle de quinze mille Cravattes, Votre Altesse Électorale ne sera guère embarassée de pareils ennemis, les seuls paysans de Baviere empecheront d'autres paysans de passer la riviere d'Inn.

J'ay eu quelques anisi que l'armée ennemie songeoit à passer le Rhein vers Rheineau; il seroit dangereux de la laisser penetrer en Alsace; elle peut même passer en Lorraine, mais si l'ennemy s'esloigne assez de moy pour pouvoir entrer dans des pareils deffilés sans faire vne folie outrée, je prens mon party sur le champ, et ne désespère pas de rendre un service

important, pourveü que Votre Altesse Électorale veut bien faire de son coté tout ce qui facilitera la jonction. Mais de s'hazarder quand touttes les forces des ennemys sont sur moy, Votre Altesse Électorale scait trop bien la guerre pour ne pas voir clairement, que d'enfourner les trouppes du Roy dans des défilés de vingt lieues, où il faut mesme attaquer des retranchemens et des forts, quand M. le prince de Bade avec touttes ses forces rassemblées est à cinq lieues de moy, peut me prendre par les flancs, par mon arrière garde, dans un pays où tout le favorise, c'est se jetter dans une perte certaine, et je ne croy pas qu'elle en fut mieux de faire périr une armée du Roy sans la moindre espérance de succès; j'aimerois bien mieux, quelque inégalité de forces qu'il y ait entre nous et les ennemys, les aller attaquer dans leur camp.

S'ils envoyent un corps de douze a quinze mille hommes contre Votre Altesse Électorale, je les attaqueray. Car iusqu'a present, Monseigneur, quelques faux avis qu'on ayt donné a Votre Altesse Électorale, M. le prince de Bade n'a envoyé que des hussars et il n'a pas marché de son côté un seul régiment de cavallerie, d'infanterie ou de dragons.

J'ay l'honneur de connoistre la valeur et lintrepidité de Votre Altesse Électorale mais j'ay souffert souvent du peu de secours qu'elle tire de ceux qui doivent l'informer veritablement de ce qui regarde ses interests; un prince, pour grand qu'il soit ne peut pas tout faire luy même, et je vois bien que les fausses nouvelles ont detourné plus d'une fois les droites et saines veües de Votre Altesse Électorale. J'ay un extreme besoin de ses bontés et de son indulgence dans touttes les libertés que ie prens, mais ma confiance est qu'elle connoist mon zele et le fond de mon cœur.

Dans ce moment il me revient divers partys que j'avois sur les ennemys, qui sont campez a Heitersheim. J'ay rassemblé les officiers generaux de cette armée, et leur ay proposé ce

que Votre Altesse Électorale me fait l'honneur de me mander; nous avons fait entrer messieurs des Lueteins et de la Colonie; tous ces messieurs ont unanimement trouvé que de se jetter dans les montagnes, où les chemins sont si etroits que la marche de 30 bataillons et 40 escadrons tiendroit 4 lieues d'estendue, devant une armée ennemie, estoit une chose impraticable, ayant surtout a attaquer un fort a douze lieues d'icy, dans lequel il y a suivant le récit de M. de Luetins douze à quinze cents hommes la plus part paysans; mais que si Votre Altesse Électorale veut venir attaquer le fort de Rottenhausen, alors estant seur de trouver, à 12e lieues d'icy, une armée qui nous recevra, nous hazarderons, quoyqu'avec un assez grand peril, de marcher jour et nuict avec nos trouppes sans bagages pour la joindre; puisque l'on pourroit se flatter qu'occupant les hauteurs de son côté aprés avoir pris le fort, l'ennemy ne pourroit point prendre nostre teste et nos flancs, et pour l'arriere garde on tacheroit, y mettant nos meilleures trouppes, de la soutenir avec audace. Votre Altesse Électorale scait trop bien la guerre pour ne pas comprendre les perils auxquels s'exposent les trouppes du Roy dans une pareille marche, mais elle seroit folle à me faire mériter punition, si ie l'entreprenois, l'armée des ennemys si pres de moy, sans scavoir celle de Votre Altesse Électorale entière a Rotenhausen et maitresse du fort.

Voilà, Monseigneur, ce que ie puis avoir l'honneur de luy mander présentement : peut estre que les mouvemens des ennemis nous permettront quelque chose de plus. Elle peut juger parce qu'a desja fait l'armée du Roy pour la joindre, ce qu'elle peut entreprendre encore pourveû qu'on ne luy demande pas sa perte certaine, elle tentera tout et moy, Monseigneur, pour mieux marquer à Votre Altesse Électorale l'attachement, le zele et le profond respect avec lequel, etc.

P. S. — J'ay l'honneur d'ecrire a Votre Altesse Électorale a

deux heures aprés minuit, l'armée entiere de M. le prince de Bade a marché des hier fort matin vers Fribourg, plusieurs regiments paroissent suivre le Rhein en descendant.

M. le prince de Bade abandonnant le dessein, que naturellement il devoit avoir d'attaquer Neubourg, n'en peut avoir que deux.

Ou il marche avec touttes ses forces par un concert pris avec le general Top, pour agir puissamment vers la Sarre, l'Alsace et la Lorraine avec quelque jonction des trouppes qui sont actuellement en Flandre ou vers le bas Rhein.

Ou il vient se porter prés de Fribourg envoyant de la un detachement contre Votre Altesse Électorale car jusqu'a present il n'y en a eu que de houssars.

Sil suit la premiere veüe, Votre Altesse Électorale n'a pas un seul ennemy qui l'empeche de venir attaquer Filingue, et de faire tout ce qu'il lui plaira, ou pour une jonction, ou ce qui lui conviendra le mieux.

Si c'est la seconde, ou il n'enverra contre Votre Altesse Électorale qu'un corps mediocre auquel cas elle n'en sera pas embarassée; s'il envoye audela de 18000 hommes je ne balanceray pas a l'aller attaquer dans son camp, et ie marche actuellement pour m'en approcher.

Je supplie Votre Altesse Électorale de faire reflection a tout ce que j'ay l'honneur de luy dire, il me paroist convenable a toutes les raisons de guerre et a ses interests.

Et ie supplieray encore une fois Votre Altesse Électorale de faire reflection, que jusqu'a present aucun drapeau ny estandard n'a marché de son coté.

Orig. B. N.

25.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Paris, ce 31e octobre 1702.

J'ay vü, Monsieur, auiourdhuy à Versailles le marquis de Torcy qui est peu satisfait de vostre silence, en effet c'est quelque chose d'assez surprenant que le 26 Monsieur de Villars n'eut encore receu aucunne nouvelle de Son Altesse Électorale, ce qui l'embarasse a un poinct qu'il est prest a repasser le Rhyn, parceque le prince de Baden qui a rassemblé toute l'armée se trouve trop fort contre luy qui n'a point de place en de là de cette riviere; cependant le 26 il estoit encore a Friedlinguen faisant continuer les ouvrages commencés a Neubourg pour mettre ce poste hors d'insulte; il croit que le prince de Baden veut s'approcher dudit Neubourg pour tacher d'emporter ce fort qui assure un passage en ce lieu là à Monsieur de Villars, en ce cas ie crois que les trouppes de France repasseront a Hunniguen (puisque Son Altesse Électorale n'a point voulu la ionction) pour ne se pas trouver exposés a des contingences; M. de Torcy m'a dit qu'il scait qu'il y a eü a Ratisbone un homme de la part de Son Altesse Électorale et que le comte d'OEtting s'estoit trouvé sur les terres de la Baviere ou il avoit eü des conferences secretes avec quelqu'un que l'on soupçonnoit deputé de Son Altesse Électorale pour l'entendre, ie vous prie de me dire quelle doit estre a present l'opinion que l'on peut raisonnablement avoir de vous en ce pays cy apres les demarches que Son Altesse Électorale a fait faire à la France; ie m'abstiendray de vous marquer mon sentiment car il n'est en verité pas d'une nature qui convienne a la dignité du suiet; il faut encore suspendre tout iugement iusques a ce que nous ayons une decision, en tout cas ie ne puis m'empecher de vous

dire que Son Altesse Électorale avoit beau ieu s'il avoit voulu ioindre, il portoit un coup mortel a l'Empereur, et l'Empire estoit moins en estat de nuire que de se plaindre, mais taisons nous; le maréchal de Villeroy a couché jeudy passé à Milan, on l'attend à la cour vendredy prochain ou samedy pour le plus tard : i'avois mené Monsieur Bombarda pour parler à Monsieur de Chamillart, mais il n'estoit point à Versailles, ainsy nous avons remis a vendredy l'entretien que nous devons avoir sur le deffaut des subsides des Pays-Bas. Je deplore la scituation de l'Électeur de Cologne, si l'affaire d'Allemagne avoit reüssy (comme elle depeudoit de Son Altesse Électorale après le combat) toutes les autres auroient changé de face, adieu Monsieur, je suis tout a vous.

Orig. autogr. A. T.

26.

Le même au même.

A Paris, ce 8 novembre 1702.

Je ne vous ay point escrit, Monsieur, ces iours passés parceque nous n'avions rien de nouveau, mais avant hier, l'on eüt des nouvelles du 25 de Monsieur de Villars lequel en avoit receu de Son Altesse Électorale qui ne satisfont point icy la cour. Sur celà Monsieur de Torcy m'escrivit pour me convier a luy aller parler a Marly, i'y fus et ie vis bien par les relations du marquis de Villars que l'on flaire fort en Baviere; ce ministre me dit que Son Altesse Électorale avoit escrit au roy des Romains pour l'asseurer de la sincerité de ses intentions qui n'estoient point contraires aux interests de l'Empereur, d'ailleurs il m'a dit qu'on l'asseuroit de toutes part que l'on ecoutoit des propositions et que le comte d'Éting en fesoit; là dessus le Roy a pris la resolution de faire proposer a Son Altesse Électorale quelque chose de plus qu'il n'est porté par nostre dernier

traitté, et Sa Majesté a desiré que ie me rende moy mesme aupres de Son Altesse Électorale pour luy en representer les advantages; ie n'ay pû me dispenser d'y acquiescer soit parceque c'est quelque nouvelle proposition que ie vais faire, soit encore pour ne laisser point icy la cour dans la croyance que ie sois persuadé que Son Altesse Électorale ait changé de sentiment pour elle; enfin i'ay pris le parti de m'en aller, et ie parts dans un quart d'heure, laissant icy toutes mes affaires dans l'estat ou elles sont comme d'un homme qui doit revenir. Monsieur de Bombarda demeurera chez moy. . . . . .

Orig. autogr. A. T.

27.

Négociations secrètes de l'Électeur Max-Emmanuel avec l'empereur Léopold par l'intermédiaire du cardinal Lamberg.

Toutes les pièces de ce dossier sont autographes, à l'exception des lettres de l'Empereur, qui sont des minutes écrites de la main d'un secrétaire. Elles sont conservées aux archives I. R. de Vienne.

a. L'Électeur de Bavière au cardinal Lamberg.

De la Chartreuse de Buxheim, 30 sept. 1702.

Pour que Votre Dilection puisse être exactement informée de mes intentions, j'ai cru devoir lui adresser mon chambellan et secrétaire particulier v. Reichart, personne digne de confiance et bien renseignée. Je prie Votre Dilection de lui accorder une bienveillante attention et de croire ce qu'il lui dira, comme si Elle m'entendait moi-même. Je place en Votre Dilection mon entière con-

aus der Kartauss Buxheimb den 30 7ber 1702.

Damitt Ewer Liebden von meinen firnemenden intentionen volkhomen informiert sein mögen, so habe führ dass beste mittl gehalten, deroselben meinen truksessen und geheimben secretarium v. Reichart als eine vertraute und wol underrichte person zu schiken. Ersueche dahero E. L. sie wollen ihme ein guettwilliges gehör verstatten und in seinem anbringen gleich mihr

fiance : je n'ai d'autre but que la prospérité de Sa Majesté l'Empereur et celle de l'Empire, je souhaite également de tout mon cœur ne devoir qu'à Votre Dilection seule d'être remis dans une situation qui me permette de rendre à Sa Majesté de nouveaux et utiles services.

Selbsten vollkhommen glauben beymessen. Ich stelle zu E. L. mein eintziges Vertrauen, und gleichwie ich nichts andersts als Ihr May. dess Kaysers und des gesambten Reiches wolfarth sueche, also wintsche auch von hertzen, dass E. L. ich die obligation allein habe mich in der Standt widerumb zu sehen Ihr K. May. neye und erspriesliche dienst leisten zu khönnen.

b. Le cardinal Lamberg à l'Empereur. — Ratisbonne, 4 oct. 1702. — Il adresse la lettre précédente : a vu Reichardt et croit qu'il sera possible de s'entendre avec l'Électeur à des conditions meilleures que celles transmises par le comte Schlick.

c. Max-Emmanuel au cardinal Lamberg. — Buxheim, 8 oct. 1702. — Lui adresse de nouveau Reichardt chargé de communications verbales.

d. Le cardinal Lamberg à l'Empereur.

(*Extrait.*)

Ratisbonne, 10 oct. 1702.

Reichardt est venu me voir hier soir en secret, par l'ordre de son maître..... [il m'a entretenu?] des conditions auxquelles il traiterait avec Votre Majesté Impériale et après l'acceptation desquelles il fournirait 20,000 hommes à Votre Majesté Impériale, adhérerait aux actes de la Diète en ce qui touche la déclaration de guerre, fournirait son contingent, se mettrait, en définitive, complétement à la disposition de

Regenspurg 10 oct. 1702.

...Reichardt hatt sich gestern abend ganz in der Stille auf befelch Seines Principalen bey mir... einfindig sistiret [*lacune*] die conditiones uber welche sein herr mit E. K. M. sich von neuen verbinden und nach deren acceptirung E. K. M. alsogleich 20,000 Mann überlassen, dem Reichs concluso in puncto declarationis belli mit seinem Contingent beytretten und in Summa sich volkomlich E. K. M. weiters belie-

Votre Majesté Impériale. Il se conformerait également à tout ce que j'ai exposé à Votre Majesté Impériale à la suite des ouvertures dudit Reichart, et aux résolutions qui seraient exprimées dans la réponse de Votre Majesté. L'Électeur demanderait comme preuve de l'acceptation par Votre Majesté Impériale de ces conditions un simple billet écrit de sa main; aussitôt qu'il l'aurait reçu, il s'abstiendrait spontanément, et à temps, de toute conjonction avec Villars; puis aussitôt le traité définitivement conclu, il serait prêt à restituer sans réserve tous les points qu'il a occupés jusqu'ici, à mettre en marche, sur la demande de Votre Majesté Impériale, les 20,000 hommes qu'il a offerts,... et de commencer les hostilités... L'Électeur voudrait que ce nouveau traité fût placé sous la garantie de l'Angleterre et de la Hollande.....

L'Électeur promet en outre... qu'il ne fera plus aucun mouvement, qu'il ne cherchera par aucun moyen d'opérer sa jonction avec Villars; mais il demande de son côté que le roi des Romains invite sans délai le prince Louis (de Bade) à ne pas faire agir contre lui, jusqu'à nouvel ordre, le détachement de troupes des cercles de Souabe et de Franconie qu'il commande; le prince pourrait et devrait, à l'aide de ces

biger disposition überlassen, auch all das jenige vor genehm halten wolle, was über die mier durch besagten v. Reichart eröffnete bedingnussen ich E. K M. vorgetragen und von deroselben hierüber pro ultima resolutione in autwortt erhalten haben würde, und verlangte sodann der Churfürst zu versicherung von E. K. M. beliebter Conditionen bloshin einiges handbriefel zur Nachricht, nach welcher Seine Liebden von der conjunction mit Villars sich in allwege, ja auch noch zur Zeit von selber endthalten, nach würklich geschlossenen tractaten aber alle bisherige occupata ohnverzieglich cum omni causa zu restituiren, die offerirte 20,000 Mann auf E. K. M. allergnädigstes Verlangen abmarchiren zu lassen... und in hostico agiren... bereit seye. Elector begehrte diser newen verbindnuss halber Engeland und Holand vor garants.....

So verspricht auch diser Churfürst... dass er kein mouvement weiters vornehmen viel weniger die Conjunction mit dem Villars suchen wolle: wann nur indessen auch der Römische König ahn Prince Louis unuerzieglich gesinnen möchte, gegen Chur Beyrn bis auf weitere Keyserliche ordre mittelst dem Fränk und Schwäbischen deta-

forces, s'appliquer à empêcher Villars d'effectuer la jonction qu'il poursuit avec l'Électeur, afin de laisser audit Électeur le temps de recevoir communication des décisions définitives prises par Votre Majesté au sujet des nouvelles ouvertures qu'il lui a faites.

chement nicht hostiliter zu agiren; dises aber könte und möchte selbes indessen befliessen sein, des Villars mit dem Churfürsten suchende conjunction zu verhindern, damit unter diser attention und beschäfftigung Elector ultimatam M. V. resolutionem super novis oblatis überkommen könne.

e. L'Empereur au cardinal Lamberg. — Ebersdorf, 12 et 14 octobre 1702. — Il attend la communication des propositions de l'Électeur et l'engage à donner une preuve de sa sincérité en évacuant les territoires qu'il occupe indûment.

f. Le cardinal Lamberg à l'Empereur.

(*Extrait.*)

Ratisbonne, 14 oct. 1702.

Les conditions auxquelles l'Électeur consent à renouer avec Votre Majesté Impériale ses anciennes alliances, sont, à proprement parler, celles que le comte Schlick a déjà proposées, avec cette différence que Son Altesse fournirait immédiatement 20,000 hommes de ses troupes que le prince Eugène prendrait sous ses ordres, avec des détachements de l'armée impériale, et conduirait à la conquête du royaume de Naples : j'aurais aussi pouvoir de négocier pour l'Électeur le commandement des dix autres mille hommes de ses troupes et d'un nombre égal de soldats impériaux, à la tête des-

Regenspurg, 14 oct. 1702.

Die conditionen über welche der Churfürst die vorige tractaten mit E. K. M. zu reassumiren vermainet, bestehen aigendlich in denen albereit von Grafen Schlick proponierten, ausser dass Seine Liebden 10m mann Ihrer Trouppen unter dess Prince Eugene commando umb mit selben und anderen Keyserlichen in dass Königreich Napel einzudringen, zu überlassen, mier den Gewalt zur handlung ertheilen die andere 10m seiner Mannschaft aber neben so viel Kayserlichen selbsten zu commandiren, und damit dass Herzogthumb Mailand zu recuperiren dessen Investitur jedoch ehe

quels il reprendrait le duché de Milan. Mais l'investiture de ce duché ne serait pas exigée par lui de Votre Majesté Impériale avant qu'elle se soit mise effectivement en possession des deux royaumes de Sicile, et qu'elle ait rendu à l'Italie sa situation antérieure, en la délivrant de la présence de toute troupe étrangère.

von I. K. M: nicht bedingen wollen, bis I. K. M. von beiden Königreich Sicilien den possess würklich würden überkomen und ganz Italien in vorigen Stand der befreyung von allen frembden trouppen gesezet haben...

g. Le cardinal Lamberg à Max-Emmanuel. — Ratisbonne, 12 oct. 1702. — Il écrit en termes généraux, sans que la question avance.

h. Max-Emmanuel au cardinal Lamberg. — Bobenhausen, 17 oct. 1702. — Il répond par des protestations générales de dévouement à l'Empire et des allusions à ses griefs. Il aurait désiré « le repos et une innocente neutralité » pour se remettre des dépenses et pertes qu'il a subies pour l'Empire et la maison impériale : il n'a rencontré qu'ingratitude : Dieu, qui connaît ses bonnes « intentions pour la Patrie et la Religion », ne le laissera pas succomber sous la violence et l'injustice.

i. Le cardinal Lamberg à Max-Emmanuel. — Passau, 20 octobre 1702. — Il proteste de son désir de le réconcilier avec l'Empereur, assure que Sa Majesté Impériale est disposée à lui accorder des conditions favorables, mais qu'elle exige préalablement la restitution d'Ulm, Memmingen, Kempten, et des territoires occupés : il rappelle à l'Électeur que la publication des déclarations et « avocatoires » prononcées contre lui par la Diète ne saurait être suspendue.

k. Le cardinal Lamberg à l'Empereur. — Passau, 18-20 octobre 1702. — Il confirme les conditions posées par l'Électeur, envoie copie de sa correspondance avec lui et copie d'une lettre du Roi des Romains qui, informé des désirs de l'Électeur, se félicite de le voir revenu à de meilleurs sentiments, mais regrette de ne pouvoir suspendre les opérations militaires.

l. L'Empereur au cardinal Lamberg. — 19 octobre 1702. — Réponse assez froide. Il est prêt à faire participer l'Électeur aux avan-

tages que la guerre procurera ; mais si, persistant dans son attitude coupable, Max-Emmanuel veut dérober des royaumes et des territoires, l'Empereur, avec l'aide de Dieu, espère le faire repentir de son injustice et méchanceté (Ungerechtigkeit und Bosheit).

m. Le cardinal Lamberg à l'Empereur. — Passau et Ratisbonne, 20-22 octobre 1702. — Il a vu secrètement le baron de Zinth en se rendant de Passau à Ratisbonne. L'Électeur renoncerait à commander lui-même son contingent, se contenterait de l'investiture à vie du Milanais et de 6,300,000 thalers.

n. L'Empereur au cardinal Lamberg. — 25 octobre 1702. — Ne veut pas laisser dire que le comte Schlik ait offert, de sa part, le Milanais à Max-Emmanuel : c'est une erreur. Il qualifie sévèrement et dans un langage très-haut la conduite de l'Électeur. Il est encore temps pour lui de rentrer dans la bonne voie, s'il a souci de son honneur et de sa réputation ; mais l'Empereur ne traitera pas avec lui avant qu'il ait rendu les places occupées. Il faut d'ailleurs se hâter, car le secret des négociations ne tardera pas à être pénétré.

o. L'Électeur de Bavière au cardinal Lamberg.

Quartier général d'Ehingen, le 26 octobre 1702.

Votre Dilection a dû, sans aucun doute, recevoir ma dernière réponse, dans le même temps que le courrier particulier de mon ministre à Ratisbonne m'apportait sa lettre du 20. J'y ai vu qu'à la suite des communications écrites de Votre Dilection la Cour impériale demande de nouveaux éclaircissements, et que vous désirez en conséquence connaître mon dernier mot. Je crois m'être suffisamment expliqué dans mes précédentes correspondances, et dans les communications verbales que Reichart

Haupt quartier zu Ehingen den 26 octobris 1702.

Ewer Liebden wirdt mein lesteres antwortschreiben unfählbarlich wol zu handen khommen sein, da entzwischen ich auch deroselben weiters vom 20ten dises durch aignen courier von meinem gesandten zu Regenspurg empfangen und darauss ersehen habe, wessen sich der kaiserliche hoff auff Ew. Ldn gethane weitere schrifftliche Vorstellung ferner gegen dieselbe vernemmen lassen vnd sie darüber meine nähere sentimenten zu wissen verlangen. Nun vermeine ich mich durch meine vorige vnd

a faites à Votre Dilection. Le respect que je professe pour Sa Majesté Impériale est trop profond, et le temps dont je dispose est trop court, pour que je m'étende plus longuement sur ce sujet. Il résulte de la lettre de Votre Dilection que Sa Majesté Impériale réclame avant toute autre chose, comme marque de ma soumission, la restitution des places occupées par moi, et qu'ensuite le reste me viendra de ses grâces. Aussi bien suis-je tout prêt (quoique, depuis cette demande, la situation se soit singulièrement modifiée en ma faveur) à donner cette satisfaction à Sa Majesté Impériale comme témoignage de ma respectueuse soumission et de mon véritable dévouement. Mais, par la dure manière dont j'ai été traité jusqu'à ce jour, j'ai trop bien appris à connaître mes ennemis et l'influence qu'ils exercent à la Cour impériale, pour ne pas redouter que les intentions favorables dont Sa Majesté Impériale, si j'en crois la lettre de Votre Dilection, daigne être animée à mon égard, ne soient de nouveau altérées par leurs malveillants artifices. On ne saurait donc trouver mauvais que je désire être préalablement et secrètement informé par Votre Dilection des résolutions positives prises par Sa Majesté Impériale à la suite de mes der-

dess von Reicharts Ew. Ldn gethanen mündtlichen vortrag genuegsamblich expliciert zu haben; der respect, welchen ich vor Ihrer Kayserlichen Mayestet trage, ist auch allzugross vnd die zeit lasset es ebenfals nicht zue, sich mit weitschichtigen propositionen auffzuhalten. Indeme ich aber aus Ew. Ldn schreiben so vühl abnemme, dass Ihre Kays. May. vor allem die abtrettung der von mihr occupierten plätzen als ein Zeichen meiner submission verlangen, und dass ich alsdan das vbrige von ihren gnaden erwarten solle, so bin ich zwar auch berait (ohnerachtet sich die sachen seithero zu meinem fortl sehr geändert haben) dise satisfaction Ihro Kays. May. zu weiteren vnderthenigisten ehren vnd bezaigung meiner wahren deuotion zu geben; allein weilen auss dem bisher empfangenen harten tractament ich meine feindt am Kayserlichen hoff vnd deren grosses Vermögen nun gar zu wol khenne vnd daher billich zu aprehendiren habe, es möchte die guette intention, welche Ihre Kays. May., Ewer Liebden erwenen nach, vor mich füeren, durch ihre schlimme artifficia noch weiters immutieret werden; so bin ich ia nicht zu verdenken, dass ich vorhero erwarte durch Ew. Ldn in geheim zu vernemmen, wes-

nières explications; de telle sorte, qu'avant d'exécuter les projets que j'ai très-respectueusement soumis à Sa Majesté Impériale, je puisse lui demander et obtenir d'elle une secrète garantie. Le courrier qui m'a apporté la lettre de Votre Dilection a dû faire un détour pour éviter les partis de hussards qui battent la campagne; il n'est arrivé qu'hier au camp; sur ce, j'ai aussitôt suspendu ma marche : je tâcherai de ne pas m'éloigner de cette région, et je réserverai ma liberté aussi longtemps que je croirai pouvoir recevoir la réponse que j'attends de Sa Majesté Impériale.

sen sich dan Ihre Kays. May. auff meine gethane lestere erklarung positiué entschliessen, damit ich nach gestaltsame dessen alssdan, ehe ich mein vnderthenigstes offertum ins werk setzen thue, eine geheime versicherung von Ihr May. dem Khayser begehren vnd erhalten khönne. Der Courier, welcher mihr Ew. Ldn schreiben vberbracht, hatt wegen der herumbstreiffenden Husaren einen detour machen miessen vnd ist dahero erst gestern in alhiesigem lager angelangt, worauff ich anheint meinen ferneren March eingestelt; werde auch suechen nicht weit von diser gegent mich zu lassen vnd in meiner libertät so lange Zeit zu erhalten, als ich beyleiffig glaube, dass die antwort vom Kayserlichen hoff zuruk khommen khan.

p. Le cardinal Lamberg à l'Empereur.

Ratisbonne, 29 oct. 1702.

Hier, après midi, le ministre de Bavière m'a fait prier, par le prélat chez lequel je loge, de lui accorder une audience secrète, ayant à me parler, de la part de son maître, d'affaires importantes. Je la lui ai fixée à 7 heures du soir. A l'heure dite, et pour assurer le secret de notre conversation, il s'est rendu à un endroit assez éloigné de la demeure

Regenspurg, 29 october 1702.

Nachdeme mich gestern nachmittag der Chur Bayrische gesandte durch den Praelaten, wo Ich logire, umb eine stunde zu geheimer audienz gelangen zu können ersuchen lassen, umb mier aus befehl seines gnädigsten herren importirliche angelegenheiten zu hinderbringen, habe Ich Ihme solche auf gloken 7 uhr abendts assignieret, vnd ist er

du prélat, dans une chambre de couvent, où je l'ai rejoint, seul, par un chemin détourné. Il commença par me remettre la lettre ci-jointe de l'Électeur, arrivée par un exprès; et ensuite, avec une grande abondance de paroles, il m'assura du dévouement respectueux et inébranlable de son maître pour Votre Majesté Impériale, de son désir sincère et de son véritable besoin de se réconcilier avec Elle, et de renouer avec son auguste maison les relations cordiales qui existaient auparavant. Pour mieux prouver la loyauté de ses sentiments, l'Électeur est résolu à ne pas chercher ni essayer d'opérer sa jonction avec l'armée de Villars,, qui, d'après des renseignements sûrs, doit s'élever à 36,000 hommes, et à attendre les résolutions définitives de Votre Majesté Impériale. Il espère que Votre Majesté Impériale, en considération des grands services qu'il a rendus à son auguste personne et à son impériale maison, ne repoussera pas la demande qu'il a faite de l'investiture du duché de Milan pour lui et ses descendants mâles, en compensation des 6,300,000 thalers qui lui restent dus par la monarchie espagnole. Il compte aussi que Votre Majesté Impériale daignera, en attendant, lui abandonner comme hypothèque

zu selber stunde in puncto erschinen, an einem von des praelaten wohnung etwas entfehrnten ort zu mehrerer secretirung diser unterredung abgestigen. Ich aber habe mich xu disem ende gauz alleine durch einen verborgenen gang in einem Closterzimer einfindig gemacht, alwo er dann mier zu vorderist beygelegtes von Seinem Churfürsten per expressum überkomenes behändiget, und einfolglich mit uielfältigem worttgebräng Seines gnädigsten herrn gegen E. K. M. aufrechthögender unterthänigster deuotion und redlichen gemüths, auch wahren verlangens, Sich mit deroselben auszusöhnen, vnd mit dero Erzhaus in voriges guttes Vernehmen zu setzen, contestiret; zu welcher wahrheits mehrerer bestettigung der Churfürst die coniunction mit Villars armée, welche, habender vergwister Kundschafft nach auf 36m mann Sich erstrecken werde, nicht suchen noch vornehmen, sondern von E. K. M. der leztlichen endschliessung abwarten wolle, ob dieselbe dann Ihme Churfürsten in consideration E. K. M. höchste person undero Erzhaus so trew geleister dienste in Seinem gesuech der inuestitur dess herzogthumb Meylandts vor Sich und Seine männliche descendenten in compensatio-

le margraviat de Burgau, le landgraviat de Nellenbourg, et le comté de Hochbourg ou de Neubourg sur l'Inn, et lui en laisser la jouissance jusqu'au jour de l'investiture. En retour, l'Électeur offre de mettre à la disposition de Votre Majesté Impériale 20,000 de troupes, en un ou plusieurs corps, pour lesquels il demande un subside mensuel de 100,000 thalers en espèces, qui, vraisemblablement, lui seront garantis et payés par l'Angleterre et la Hollande. Enfin l'Électeur demande, ainsi qu'on peut le constater dans sa lettre autographe, que Votre Majesté Impériale lui donne, par écrit, l'assurance secrète de son consentement. Quant à l'envoyé, il pensait, pour sa part, que ces conditions ne devraient pas paraître excessives aux ministres de Votre Majesté Impériale, même à ceux qu'il appelle ses ennemis; qu'il fallait prendre en sérieuse considération les immenses avantages qu'on retirerait de l'alliance complète de son maître avec Votre Majesté Impériale et l'empire romain, tous unis contre la France; il se refusait à croire qu'on préférât pousser son maître à des résolutions désespérées, plutôt que de faire quelque cas de sa personne et de son armée. En ce qui concerne la remise des places occupées

nem der an die Cron Spanien liquido zu praetendiren habender Sechs Millionen dreymahl hunderttausend thaler nicht willfahren und bis auf den erfolg diser belehnung die margraffschafft Burgaw, landtgraffschafft Nellenburg vnd graffschafft Hochburg oder Neuburg am Yhn pro Hypothecâ einraumen vnd dauon so lang die nuzniessung zukomen zu lassen belieben wollen? da hingegen Elector von Seinen trouppen E. K. M. fortan 20m mann zu freyer disposition, auch diuisim zu gebrauchen offerire, wouor Selber monathlich 100m species thaler subsidien, welche vermuthlich durch Engelland vnd Holland assecuriret vnd geschossen werden würden, praetendire; vnd über dises alles, wie auss des Churfürsten aigenhändigen zeillen zu ersehen währe, von E. K. M. eine geheime schrifftliche versicherung verlangte; Er gesandter vermainte Seines orts, mann möchte von Seiten E. K. M. Ministerii, ia, wie er redete, dess Churfürsten feinde Selbsten dise conditiones nicht vor unerträglich ansehen, sondern vielmehr in betrachtung nehmen, was vor grosse emolumenta durch den völligen beytritt Seines herrn zu E. K. M. vnd gesambten Römischen Reich erwachsen, wann diser Sich ex

pées, l'Électeur s'est expliqué lui-même dans sa lettre.

A ces exigences j'ai opposé toutes les objections que j'ai pu tirer des lettres que Votre Majesté Impériale a daigné m'adresser; j'ai ajouté une foule d'autres arguments serrés, pour essayer de modérer des prétentions que je trouve excessives, bien que l'envoyé les déclare encore trop modestes, eu égard aux services rendus par son maître. Je lui ai rappelé, pour mettre un terme à ses discours, le pas qu'il avait fait en me parlant d'une simple investiture du duché de Milan à vie; il m'a répondu qu'il n'avait alors exprimé que son sentiment personnel, et ne se souvenait pas exactement de ce qu'il avait dit; le dernier courrier lui avait d'ailleurs apporté l'ordre formel d'insister sur l'investiture pour la decendance mâle de l'Électeur. A mon avis, cependant, on pourrait encore régler cette question en faisant promettre par la monarchie espagnole de donner au second ou au troisième fils de l'Électeur, après la mort de son père, quelque autre territoire ou propriété. Si ce chiffre de 20,000 hommes paraît trop onéreux à Votre Majesté Impériale à cause du montant des subsides, le ministre pensait que son maître pourrait, afin de réduire la dépense, le ramener à douze ou

toto mit Selben wider Franckreich verainiget haben werde. Er gesandter wolle ie nicht glauben, das mann seiner herrn lieber in völlige desperation verfallen zu sehen gleichsamb nöthigen, als dessen person und manns chafft in einige consideration nehmen wollen? Was die abtrettung der occupatorum betreffe, erklehrte sich Elector in suis litteris Selbsten. Auf welche weitlauffige vorstellungen Ich alldass ienige, was zum theil sich in E. K. M. an mich erlassenen verschidenen allergnädigsten handbriefen enthalten, auch viel andere stringirende argumenta dise so hohe forderungen, die Er gesandter en esgard Seines herrn verdienste vor klein baltet, zu moderiren, versezet, auch beim beschlus Seiner reden auf das ienige erinderet, wessen er Sich zu Pfäder wegen der belehnung dess herzogthumb Meylandts blos ad dies vitae Electoris sich geaüsseret hette; Ille, solches währe nur Sein particular sentiment in selbigem discurs gewesen, wüste Sich auch dessen sich so genau nicht mehr zu erindern, und hette mit disem lezteren Currier expressen befehl überkommen, auf dem gesuch der inuestitur ad descendentes Masculos zu bestehen; welches iedoch meinem beduncken nach noch wohl solcher gestalten einzurichten

quinze mille hommes; il tirerait du reste son contingent d'empire, et garderait trois à quatre mille hommes dans ses propres États; ce point serait ultérieurement réglé par Votre Majesté Impériale. Le ministre espérait enfin qu'aussitôt la réconciliation accomplie et la confiance rétablie, l'Électeur, honoré par Votre Majesté Impériale d'un commandement en chef, pourrait, dès la prochaine campagne, rendre encore de grands services. Pour le moment, il insiste respectueusement pour une prompte réponse, et s'en remet à la bonté de Votre Majesté Impériale qui ne voudra pas, il l'espère du moins, en méconnaissant ses mérites, le réduire au désespoir.

sein möchte, das pro secundo uel tertio genito Electoris etwas anderwertig post fata parentis an grund vnd boden aigenthumlich zu geniessen von der Spänischen monarchie versprochen würde. Wann der numerus von 20m mann intuitû der grossen subsidien I. K. M. zu kostbar dunken solten, glaubte Er gesandter, Elector würde dauon auch 12 oder 15m folgen, umb die geldpraestationes zu moderiren, von denen übrigen sein Reichscontingent stellen, auch in aigenen landen 3 à 4m mann behalten, welches alles E. K. M. weiterer regulirung überlassen, vnd nach erfolgter aussöhnung, auch vollig restabilirtem vertrawen mit dem Churfürsten, diser villeicht in künftiger Campagne bey ertheillung eines Comando E. K. M. noch viel erspriesliche dienste leisten würde; inständiges vnd vor allem aber ersuchte Sein herr umb ohnverziegliche Kayserliche allergnädigste resolution über Seine ansuchungen, wessen merita gegen E. K. M. vnd das er durch unerkantnus deren nicht in desperation gestürzet werden möge, zu E. K. M. gültigkeit hoffnung machten.

q. Le cardinal Lamberg à l'Empereur.

(*Extrait.*)

Ratisbonne, 31 oct. 1702.

Je porte respectueusement à la connaissance de Votre Majesté que le secrétaire du ministre bavarois (baron de Zinth) m'a répété verbalement qu'il était absolument sûr que la conjonction de son maître avec Villars ne dépendait que de sa volonté, et qu'il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher, mais que l'Électeur suspendait cette opération dans l'espoir que Votre Majesté accepterait ses conditions et dans l'attente de sa réponse.

Regenspurg, den 31 oct. 1702.

Ich füge gehorsambst zur nachricht wass massen der Chur Beyrischer gesandter (baron v. Zinth) durch seinen secretario mich mündlichen erinderen lassen, gesichert zu sein, dass Seines herrn conjunction mit Villars allein von dessen velle aut nolle dependire, und nunmehr nicht gehinderet werden könne, der Churfürst aber dises unternehmen wegen Verhoffen der E. K. M. beliebung der in vorschlag gebrachter conditionen und erwartender ehister antwortt suspendire.

r. Le cardinal Lamberg au baron de Zinth. — Se plaint de ce que Reichardt lui a donné un faux renseignement sur les offres de Schlick, et de ce que lui-même lui a donné une indication erronée au sujet de l'investiture du Milanais. Ne correspondra plus avec lui que par écrit.

s. L'Empereur à Lamberg. — 2 novembre 1702. — Refuse d'« acheter l'Électeur à un prix aussi élevé, après toutes ses mauvaises actions », et ordonne à Lamberg de mettre fin à des négociations secrètes qui, si elles étaient prolongées, « ne pourraient qu'exciter la défiance contre le cardinal et contre lui-même dans tout l'Empire ».

t. Ratisbonne, 6 novembre 1702. — Le cardinal communique à l'Électeur les ordres de l'Empereur.

u. Ratisbonne, 9 novembre 1702. — Le cardinal envoie copie de la lettre précédente à l'Empereur et clôt la correspondance secrète.

28.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Au camp d'Ehingen, 8 novembre 1702.

Essaye d'expliquer ses retards et annonce une coopération active : se plaint de la méfiance de Villars et lui adresse un plan pour la jonction. Imprimée dans Pelet, *Mémoires militaires*, t. II, p. 864.

Villars reçut une lettre le 19 et prépara un projet de réponse où il refutait assez vertement les explications de l'Électeur : mais avant de l'expédier, il le soumit au Roi : « Je ne crois pas devoir l'envoyer que Votre Majesté ne l'ordonne, écrit-il le 20, puisque je ne sçais s'il convient de convaincre M. l'Électeur de ses fautes. » Le Roi n'approuva sans doute pas, car l'expédition de cette lettre ne se trouve pas dans le recueil si complet de la Bibliothèque nationale, et la copie ne se trouve pas davantage dans les registres de copies faites pour Villars et sous sa direction. La minute originale s'est retrouvée dans les Archives de Vaux, et la copie soumise au Roi est au Dépôt de la Guerre, 1582, n° 183.

29.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

Au camp d'Ehingen, 9 novembre 1702.

Cher comte de Monasterol, j'ay prié le marechal de Villars de vous envoyer avec cette lettre la copie de celle qu'il m'a écrit, et ma reponse, n'ayant pas le temps de la mettre en chiffre pour vous l'envoyer. Par là vous verréz ce qui a empeché la ionction, mais je vous avoue que je suis outré de voir qu'on m'ait soupçonné après ce que j'ay fait. Si c'est Ricous

qui a donné des pareils avis, je puis dire, que c'est pour la troisième fois qu'il perd les interets de son maitre, et qu'il me met au precipice : la premiere pour avoir donné des avis qui ont fait que rien n'etait pret de ce qu'on avait promis quand j'ay commencé l'offensive, la seconde pour la vilainie d'épargner un secretaire et d'avoir par la été obligé d'écrire luy même, apres que le chevalier Defosse a eté parti, duquel il se servoit, ayant écrit cette lettre sans chiffre, qui a eté interceptée, et puis divulguée à Ratisbonne, et fait le fondement du Ban et des avocatoires, qui a gaté tout le concert et mis les choses dans l'état ou elles sont. Ce troisieme coup, si c'est luy qui l'a fait, a fini de tout perdre; le comte de Guiscard a dit à Luttin que les lettres de M. de Ricous étoient d'une maniere, qu'on ne sçavait pas quoy ecrire, ce n'est que par luy pourtant qu'il a fallu ecrire, car je n'avais point de chiffre, et celle dont vous recevéz la copie est la premiere que j'ay ecrite, ayant presentement un chiffre avec le marechal de Villars. Quand Reichart a eu un moment le chiffre de M. de Ricous en main, pour dechiffrer quelques lignes, il a fait tenir trois personnes dans sa chambre de peur qu'il ne copiat le chiffre, quoyque je sçais que Villars luy a mandé de me le donner; tout cela me doit estre suspect avec raison, sans dire d'autres particularités, qui seroient trop longues. Ce dont il s'agit, est, que vous insistiéz que l'on me secoure, de quel coté que ce soit, et que le Roy donne des ordres expres pour cela. Les neiges qui tombent, lesquelles sont d'un pied de haut icy, me font iuger de ce qu'elles seront dans la forêt Noire, et par la les difficultéz que trouvera le M^el^ de Villars d'executer nos desseins et concerts; si i'avais dix mille hommes de plus, j'eviterois ma ruine et soutiendrais iusque à l'entrée de la campagne. Mais par les fatigues que j'ay fait faire à mes trouppes, sur tout à une cavallerie nouvellement montée, elles sont fort diminuées, l'argent ne vient que goutte à goutte, la defense du

pays, les ouvrages qu'on y fait, et les milices tousiours sous les armes, absorbent des sommes immenses, et desja les bancquiers d'Allemagne font entendre qu'ils doubtent s'ils pourront ou oseront payer mes lettres de change, cela etant, vous voyéz bien qu'il n'y a plus de ressource pour moy, ou il faudra perdre mes trouppes, mes Etats, ma liberté, ou ma vie, ou demander quartier à mes ennemis, me soumettant à tout ce qu'ils voudront m'imposer. S'il étoit impossible d'avoir des trouppes, si pendant la rigueur de l'hiver je pouvois avoir asséz d'argent pour remettre et m'augmenter, encore pourrais ie esperer de me soutenir, car j'ay un proiet fait, et ay asséz de monde en Baviere pour avoir 28m hommes effectifs sur pied, sans compter les milices, ny celles qui ont eté dernierement regimentées, et cela seroit asseurement prest au mois de fevrier, mais il faudrait trouver le moyen de me faire tenir une somme considerable tout d'un coup : cela ne se pourrait-il point par la Suisse à Memmingen en espece, car en lettres de change cela ne se pourra pas, faites ce que vous pouvéz la dessus, la gloire et les interets du Roy parlent plus pour moy que tout ce que je sçaurais dire, et je suis tout à vous.

Copie A. M.

30.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Au camp d'Ehingen, 19 novembre 1702.

Ayant, Monsr, cette occasion seure, je vous envoye le projet que j'avois fait pour la jonction : j'ay voulu vous l'envoyer par un party, comme la derniere fois, mais ayant sceu que vous avez repassé le Rhin avec toute votre armée et pris la routte de Strasbourg et par là entierement abandonné le dessein de la jonction, j'ay trouvé inutile de le faire partir, et comme je suis

sans espoir de la jonction, par la marche que vous avez faite, je ne vois plus d'autre party a prendre pour moy que celuy de retirer mes trouppes vers mes Etats et les poster de manière a les pouvoir deffendre le mieux que je pourray. Tout ce que je peux vous demander encore, Monsr, est d'obliger le prince de Bade de tenir cet hyver ses forces le long du Rhin de manière qu'il ne puisse pas faire un détachement pour joindre les trouppes qui se préparent à m'attaquer en Baviere, supposé qu'il n'y a plus moyen au jour de faire passer un corps de trouppes de huit à dix mille hommes, qui seront toujours receu à Ulm de la maniere qu'il est dit dans l'autre lettre. Il est superflu de vous en dire d'avantage vous connaissez vous même combien il est de la gloire et de l'intérest du Roy de me soutenir. Pour moy je seray toujours bien aise de trouver des occasions a vous donner des marques de mon estime.

Orig. autog. D. G. vol. 1582, n° 218.

31.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

Au camp d'Ehingen, 19 novembre 1702.

Cher comte de Monasterol, je vous envoie par cette occasion seure de la marquise de Leede [1] un double de la derniere depeche que j'ay addressé au marechal de Villars pour vous l'envoyer, ne scachant pas si elle vous a eté bien rendue, je joins à ce double la copie d'un proiet que j'ay fait pour la ionction apres le depart de ma dite lettre, mais dans le temps que j'ay voulu l'envoyer au marechal de Villars, j'ay appris par les nouvelles publiques, que sans attendre ma reponse, il a repassé le Rhin avec son armée, et marché vers Strasbourg,

[1] Dame d'honneur de l'Électrice de Bavière.

abandonnant par consequent entierement le dessein de la ionction; ce changement subit m'a d'autant plus surpris, que dans la seule veüe de la ionction si fort desirée, j'ay tenu mes trouppes en campagne iusqu'à cette heure, par ou elles ont fort souffert, et souffriront encore davantage par les longues et penibles marches qu'elles ont à faire en cette saison, avant que de pouvoir entrer au quartier d'hyver; tout cela rend ma situation plus difficile, et ma perte plus evidente. Outre les trouppes que je vous ay marqué être destinées contre la Baviere sous les ordres du comte de Schlick, qui est desia nommé pour cela, et dont voicy encore une fois la liste, il doit venir un detachement de l'armée du prince Louys de Bade pour attaquer le haut Palatinat, huit mille Saxons sont de même actuellement arrivés aux frontières de Silesie, et entierement à la disposition de l'Empereur, soit que la paix avec le Roy de Suede se fasse ou non; si touttes ces forces sont employées contre la Baviere, comme l'Empereur l'a conclu, et dont l'execution est fortement sollicitée et pressée par l'Empire, et particulierement par les deux cercles et les princes protestants, il est aisé de iuger que mes seules trouppes dans l'état ou elles se trouvent auiourdhuy, ne sont pas suffisantes pour y pouvoir resister; et ce qui augmente ma peine est que je me vois en même temps privé de tout secours d'argent, n'ayant non seulement pas recu un sol de la nouvelle augmentation depuis le traitté conclu, mais ayant même au dessus de cela encore un considerable reste à pretendre de ce qui m'est assigné aux Pays-Bas, et dont je devois être payé il y a longtemps; vous scavez aussy que suivant la propre declaration du comte de Bergeik, l'on y pourra compter encore moins pour l'avenir, et bien loin de pouvoir songer à faire des contributions, sur lesquelles j'ay compté, faisant fond sur la ionction, je suis obligé d'employer mes plus clairs revenus aux fortifications, lignes et l'entretien des milices, comme

vous l'avez vù par ma susdite precedente lettre. Cependant comme je ne peux plus esperer d'être soutenu par les trouppes de France cette année icy, et que par consequent l'unique ressource qui me reste est celle de pouvoir promptement recrutter et augmenter mes propres forces, je vous repete encore une fois d'en bien représenter la consequence, et de faire tout vôtre possible, pour que je puisse être incessamment assisté d'une considerable somme d'argent de trois ou quatre cent mille écus, avec le secours desquels j'espere d'augmenter mes trouppes iusqu'au nombre de cinq mille hommes suivant le proiet cy-ioint, et de me soutenir aussi longtemps que je pourray contre les violences et les desseins de mes ennemys; je crois qu'apres cette augmentation l'on ne fera pas difficulté d'augmenter de même les subsides a proportion sur le pied precedent, ce qui ferait treize mille écus par mois de plus, à commencer du premier de janvier qui vient, la somme que je demande peut être descomptée à l'avenir des subsides. Il me doit être bien sensible de me voir tout à la fois declaré ennemy de l'Empire, mon frere chassé de ses États, et moy dans le peril évident de perdre les miens avec la ruine de toutte ma famille. La haine que l'Empereur, l'Empire et tous ses alliéz ont conçû contre moy est d'autant plus grande, qu'ils connaissent le service que j'ay rendu à la France, ayant arrêté le progrés de leurs armes de l'autre coté du Rhin, espargné par là des millions à la France, et sauvé la ruine d'une bonne partie de ses Etats; ils en sont si outréz qu'on n'a pas de retenüe de dire hautement que cela efface entierement tout ce que la maison de Baviere a merité de l'Empire dans les siecles passéz, et que cela exige une demonstration pour servir d'exemple aux autres. Si je dois avoir le sort de mon frere, apres avoir si genereusement agi pour les intérêts des deux roys, aucun prince de l'Empire ne se fiera iamais plus à la France, et la gloire de Sa Majesté Très-Chretienne en recevra une notable

tache, tout le monde croit que, du coté de la France, l'on m'a promis des royaumes pour faire ce que j'ay fait, au lieu de cela, les deux provinces qui doivent faire mon partage sont perdues, les Pays-Bas en risque de courir le même sort, ou d'être du moins entierement ruinés, et moy sans aucune seureté du coté de l'Espagne à l'égard du traitté, et de tout ce qui me doit revenir en vertu d'iceluy : bien au contraire je suis adverty par l'envoyé de Savoye, auquel le comte de Vernon l'a écrit tres positivement, que l'ambassadeur d'Espagne à la Cour de Sa Majesté Très-Chrétienne a fait des fortes protestations et plaintes contre la cession des Pays-Bas en ma faveur, en cas que j'eusse le malheur de perdre mes Etats, disant que c'etoit contre le testament du feu Roy, et contre les interêts de la monarchie, au demembrement de laquelle l'on ne consentirait iamais; je dois presque presumer par la, n'ayant pas encore reçû la confirmation de l'Espagne, ny le billet du Roy Catholique qui me devoit être remis le premier iour de l'action, qu'on pourra un iour se servir de ce pretexte ou echappatoire pour éluder l'execution du traitté. Vous n'epargneréz aucun soin pour vous en éclairer; voyéz en même temps, si vous trouvéz la conioncture propre, puisqu'il faut tout hazarder et qu'il sera difficile de trouver un equivalent pour les deux provinces en question, s'il n'y a pas moyen d'obtenir la cession du Milanois pour ma satisfaction, à la place de la perpetuité du gouvernement et des deux provinces : je crois qu'apres ce que j'ay fait, ma demande n'est point exorbitante ny hors de saison, et que je suis en droit de pretendre une satisfaction plus grande apres le changement arrivé aux Pays-Bas, et qu'on a si mal executé ce qu'on m'avoit promis, aussy pour me donner d'autant plus de raison de supporter le chagrin que j'ay souffert iusqu'icy, et de refuser les offres qu'on prepare à me faire de nouveau avant de m'attaquer, ce qui finira de désoler mes suiets, et les rendre plus portéz à se soumettre à mes enne-

mys, déz qu'ils trouveront iour pour cela. Mandéz moy par le retour de Duclos, ou par les addresses que celuy-cy vous donnera, iusques ou vous croyéz pouvoir porter la chose, et à quoy je me dois attendre touchant le reste. Quand je scauray l'un et l'autre, et que mes ennemys m'auront donné le temps de me renforcer selon le proiet cy-dessus mentionné, je feray un plan pour l'operation de la campagne prochaine, qu'il faudra mieux concerter que le dernier, et que sur tout le sieur de Ricousse ne s'en mesle point, je m'obligeray de l'executer aussy ponctuellement que j'ay fait celuy de cette année icy, pour le commencement de l'offensive; vous pouvéz assurer de ma part, que recevant la somme d'argent que je demande, mes trouppes seront en état sur le pied du proiet au mois de février, j'ay pris des mesure infaillibles pour cela, et vous pouvéz compter la dessus.

Minute A. T.

32.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Saverne, ce 18e novembre 1702.

Il y a, Monsieur, deux iours que je suis icy avec M. le marechal de Villars qui a mis les trouppes en quartier de rafraichissement aux environs de cette ville, M. de Baden en a fait de mesme de l'autre costé du Rhyn y faisant fortifier tous les passages et tirant des lignes depuis Brisac iusques a Fribourg et dans les endroits qui luy paroissent trop ouverts : nous avons icy receu des nouvelles de Son Altesse Electorale du 8 de ce mois, elle escrit une longue lettre au Marechal dans laquelle elle luy marque du ressentiment du soupçon que celluy cy luy avoit marqué sur son peu d'envie de se ioindre aux trouppes du Roy, au contraire Son Altesse Électorale le presse fortement de tenter le passage des montagnes, ou du

moins de le faire tenter a un detachement de 9 à 10 mille hommes, sans quoy elle iuge sa perte certaine dans cet hyver; cependant Son Altesse Electorale pour faciliter ce passage ne veut de son coté rien tenter, alleguant qu'elle ne scaurait s'eloigner d'Ulm pour attaquer quelques uns des postes à l'entrée des montagnes ainsy que le luy demandoit le marechal, Sa dite Altesse Électorale disant qu'elle ne scauroit conduire du gros canon, et de plus elle asseure que sa cavallerie ne scauroit plus subsister aux environs d'Ulm ou elle a deja consomé tout le fourage. Je ne suis pas en mon particulier content de ce que ie vois et du costé de Son Altesse Electorale et de celuy-cy. Je desire seulement de pouvoir passer, peutestre les choses iroient elles moins mal; i'ay escrit a Son Altesse Electorale pour avoir une escorte du costé de Schaffhausen, i'attends une reponce avec toute l'impatience que vous pouvez vous imaginer; ie vous donneray de mes nouvelles quelque chose qui arrive, si vous voulez me donner des vostres vous pouvez les adresser a M. Bombarda qui me les fera venir. Simeoni est a Huningue ou ie l'ay laissé il y a huit iours, il m'attend pour scavoir ce qu'il y a à esperer sur nostre passage en Baviere, si du moins il veut s'en retourner à Paris. La prise de M. de Marlebouroug est quelque chose d'etonant mais l'affaire de Vigo me paroit triste quoy qu'on asseure que l'argent de la flotte estoit en seureté.

Orig. autogr. A. T.

33.

Le comte de Monasterol à Torcy.

A Saverne, ce 20 novembre 1702.

Affin que vous puissiez par vous mesme juger des intentions de Son Altesse Électorale j'ay l'honneur de vous envoyer cy joint une copie de la lettre qu'elle a escrit le 8 de ce mois à

M. le mareschal de Villars; je suis bien persuadé que vous y trouverez comme moy de quoy soulager nos inquiétudes et j'espère que les propositions dont je suis chargé dettermineront Son Altesse Électorale a des mouvements qui dissiperont celles qui vous resteront encore après la lecture de cette lettre. Cependant je dois vous advertir en toute confiance que M. de Villars fait des commentaires et sur la lettre et sur toute la conduite passée de Son Altesse Électorale pour me prouver qu'il ne scauroit faire fonds sur les dispositions qu'elle mande, ni se reigler sur ce plan. D'ailleurs il m'a d'abord dit en arrivant icy que la saison estoit trop avancée et qu'il falloit remettre la partie pour le printemps prochain. J'ay combattu plusieurs fois cette opinion et je suis d'advis qu'il soit en estat de faire passer un corps de trouppes ; des que Son Altesse Électorale le demandera et qu'elle fera dans le mesme temps les mouvements qu'il conviendroit de faire de son costé pour faciliter la jonction; pourvu que Sa dite Altesse Électorale fasse advertir M. le mareschal du temps qu'elle se mettra en marche et du projet qu'elle aura formé; enfin j'ay desiré que M. de Villars m'asseure qu'il marchera et qu'il agira en vue de joindre dès que Son Altesse Électorale l'en requerra : il a eu bien de la peine a me déclarer qu'il le feroit; et a vous parler franchement, Monsieur, je crois que je ne m'éloigne pas de la pensée de M. de Villars : il a le baton de mareschal, le passage de la forest Noire ne scauroit plus luy rien produire de meilleur. Après cela se commettre au risque d'une entreprise qui peut avoir un malheureux succès pour n'aller commander qu'en second, ce n'est plus l'envie de M. le mareschal. Son but est sans doute de rester en chef en Alsace et d'avoir le commandement de tout ce pays cy auquel se joindra encore la Lorraine ; il juge fort bien que s'il passe en Bavière il ne scauroit plus se proposer cette idée; je souhaite de me tromper mais en vérité je crains bien qu'il n'y aura sur cela de trompé que ceux

qui donneront dans son project; quoyqu'il en puisse estre et sans vouloir en la moindre chose nuire à M. de Villars, je croirois en cette occasion manquer essentiellement à ce que je dois si je ne vous parlois sur ce sujet comme il m'a donné lieu de penser; tout ce que je vous demande, Monsieur, c'est de n'en vouloir faire d'autre usage que celuy de prévenir à temps les suites facheuses que pourroient avoir de telles idées par représenter au Roy que j'ay pris la liberté de vous escrire qu'il convient d'assister Son Altesse Électorale d'un corps de trouppe quand elle le demandera sans le différer a une autre saison et que par conséquent M. de Villars doit avoir ses dispositions toutes prestes pour cet effect, car en vérité je n'en vois point jusque icy, soit dit s'il vous plait entre nous, vous scavez encore mieux que moi de quelle conséquence il est de seconder Son Altesse Electorale dans l'instant qu'elle exigera un secours de trouppes. Si vous voulez m'honorer d'un mot de reponse vous pourrez la faire adresser au maitre de poste d'Huningue.

Orig. autogr. A. E.

34.

Villars à l'Électeur de Bavière.

A Strasbourg, ce 12e décembre 1702.

Je reçois par Madame la marquise de Leyde la lettre dont il a pleu à Votre Altesse Electorale de m'honorer du 19e novembre avec un projet de jonction. Dans le temps que je le recois j'apprens par les mémes personnes qui me l'apportent que Votre Altesse Electoralle est vers Ingolstatt. Pour moy, Monseigneur, dans le moment que j'ay l'honneur d'écrire à Votre Altesse Electorale, qui est le 12 decembre, je commence a disposer les quartiers d'hyver, et toutes les troupes qui composoient l'armée sont encore dans l'Alsace ou, contre l'opi-

nion generalle et quasi par miracle, je les fais subsister jusqu'à present : il est vray, Monseigneur, que j'ai poussé la chose a l'extremité pour attendre toujours des nouvelles de Votre Altesse Electoralle; mais a la fin a moins que de vouloir tout faire perir, il faut bien les separer, et je travaille actuellement à cela, ne les éloignant cependant pas plus que l'Alsace, les Eveschés, et la Sarre, je n'en envoye même aucunes ny en Comté ny sur la Meuse, Sa Majesté m'ordonnant toujours d'avoir la premiere attention à tout ce qui regarde les interests de Votre Altesse Electorale : mais, Monseigneur, quant aux marches que vous me faittes l'honneur de m'indiquer, j'ai deja eu l'honneur de vous mander quatre ou cinq fois, et a M. de Ricous, qu'il ny a pas ombre de passages par les endroits que Votre Altesse Electoralle me fait l'honneur de marquer. Entre Fribourg et Huningue il ny en a que deux : ou celui de la vallée de Saint-Pierre, ou celuy de Schophen et Rottenhausen; par ce dernier outre le fort de Rottenhausen il y a encore celui de Hauwestein trois lieües plus loin d'Huningue que le premier, et dont il n'a eté fait aucune mention dans toutes les instructions qui me sont venües de la part de Votre Altesse Electoralle, et ce dernier fort est tres bon et tres bien gardé. Outre ces deux routes il ny a que le chemin nommé le Val d'Enfer.

Heureusement M. de Monasterol a esté dans votre régiment de Dragons de Soyer qui gardoit les montagnes noires, il m'a dit luy même que jamais les plus petits partis d'infanterie ny de leurs gens ny des notres n'avoient pû passer par là pendant la derniere guerre; que luy meme dans tous ces chemins ne les faisoit qu'a pied menant son cheval par la bride, cest a dire en été, car quand les neiges commencent, les oyseaux seuls les traversent : enfin, Monseigneur, cette vallée de Neustatt que Votre Altesse Electoralle m'a proposée par sa derniere lettre, c'est ce chemin que l'on nomme le Val d'Enfer, hé bien, je ne

41.

Villars à l'Électeur de Bavière.

De Pibrac (Biberach), ce 21 feuvrier 1703.

L'armée du Roy a eu le bonheur de dissiper touttes les troupes des ennemis qui estoient entre Brisac, Fribourg, Offembourg et le fort de Kell dont plusieurs bataillons se sont jettés dans ces deux places et les régimens de Bibrach, Fuxs et Salins dans les montagnes pour y pouvoir se raprocher avec plus de seureté de M. le prince de Bade qui, s'estant avancé sur la Kinche deux jours avant que la teste de nos troupes ait peu y paroistre, n'a cependant peû nous en deffendre le passage. Nous avions passé cette riviere malgré tous les ouvrages, retranchemens, redouttes qui la deffendoient, et Kell a esté investy. Les villes imperialles d'Offembourg et de Gegembach ont esté abandonnées, dans la premiere l'on a trouvé vingt-huit pièces de canon et quantité de munitions et d'équipages et beaucoup de farines. J'ay laissé la plus grande partie de l'armée devant Kell, et me suis avancé au dela d'Haslach a l'extremité de la vallée de la Kinche ou l'on ma confirmé ce qui m'avoit deja esté dit des ordres envoyés par M. le prince de Bade aux trouppes qui avoient paru s'approcher des Etats de Votre Altesse Electorale de revenir promptement sur le Rhin. Il est certain que des le 19 le régiment de Stirum a repassé dans le lieu d'ou j'ay l'honneur d'écrire à Votre Altesse Electorale, ce qui m'a fait un extreme peine c'est de ne pouvoir estre honoré de ses ordres n'ayant receu aucune de ses lettres depuis le 6 janvier.

Copies P. V.-D. G.

35.

L'Électeur de Bavière à Villars.

(*Analyse.*)

Munich, 6 janvier 1703.

L'Électeur s'étonne que Villars, dans sa lettre du 12, parle sur ce ton des obstacles qui ont empêché la jonction : « Sans être diable », Villars aurait pu passer les montagnes après la victoire de Friedlingen. Quant à lui, il proteste de ses bonnes intentions, expose les dangers qu'il court, le besoin d'argent où il se trouve, et presse Villars d'exécuter les ordres du Roi. Imprimée dans Pelet, t. III, p. 931.

36.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Du 31 janvier 1703.

J'ay receu hier seullement la lettre dont il a plu a Votre Altesse Electorale de m'honorer du 6 de ce mois, laquelle m'a esté renvoyée de Versailles aussy bien que le duplicata. Je me sers d'une adresse particuliere d'un marchant de Munick indiqué de M. de Ricous, mais il y a eu tant de lettres interceptées, et M. de Puysieulx m'a tellement asseuré que les ennemis comptoient d'avoir dechiffré touttes nos lettres qu'il seroit contre la prudence d'avoir l'honneur d'informer Votre Altesse Electorale des projets que l'on peut avoir. J'ose seullement la supplier d'estre persuadée que dans peu Elle apprendra par les nouvelles publiques les efforts qu'on fait pour son secours. Elle me rendra bien la justice de compter que par bien des raisons personne au monde ne souhaitte si ardemment que moy de les voir reussir.

Minute D. G., 1675, n° 36.

37.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Paris, ce 3e fevrier 1703.

J'ay vû par vos deux lettres du 28 et du 30 l'estat des choses en Baviere suivant les nouvelles que vous en aviez du 17 et du 20. M. Reichard appelle incident un manquement essentiel de precaution, a l'egard de Neubourg qui devoit estre reguardé comme un passage de consequence duquel il falloit se rendre le maitre, dèz lors mesme que Son Altesse Electorale resolut d'oter aux ennemis tous ceux du Danube qui leurs donnoient une entrée dans la Baviere; car il n'est pas possible que Son Altesse Electorale ait eü les yeux fermés sur ce poste d'autant plus important dans ces conionctures qu'il appartient a un prince qu'il doit tousiours reguarder comme un ennemy secret de la branche Electorale de Baviere. Ainsy, Monsieur, pour moy je ne reguarde ce manquement d'attention que comme une faute volontaire trop grossiere pour des gens qui doivent avoir quelque chose de plus qu'une simple teinture de guerre; dites moy s'il vous plait, ou du moins que M. Reichard, qui colore avec tant d'art tout ce qui se pratique de douteux par son scavoir faire, nous apprenne à vous et à moy d'ou vient que Son Altesse Electorale ne s'advise du poste de Neubourg que dans le temps qu'il ne le peut plus occuper, ayant laissé passer six mois de temps pendant lequel espace elle prenoit cependant des mesures pour se mettre a couvert par le Danube d'une invasion subite; si l'on dit qu'elle n'avoit point assez de trouppes pour guarder encore Neubourg, il est aisé de repondre qu'il n'estoit pas question de le guarder et qu'il suffisoit d'en rompre le pont et d'en faire démolir la teste et mesme le moulin s'il pouvoit nuire; mais en voilà deià trop pour une affaire sans remede;

quant a la representation qu'a fait a Ratisbonne M. de Zindt, ie souhaite qu'elle produise un bon effet, mais i'en espere peu pour le present apres les resolutions dont la diette a esté capable et qui conviennent aussy peu a l'estat de l'Empire en general; j'en liray avec plaisir la reponce. Nous attendons icy de moment a autre des nouvelles de MM. de Vendosme et de Villars sur les ordres qu'ils ont receu et M. de Torcy m'a dit mardy que l'armée d'Allemagne alloit se mettre en mouvement pour occuper les ennemys, et empescher a quelque prix que ce soit que M. de Bade ne fasse un detachement contre Son Altesse Electorale; l'on fait une disposition secrete pour faire passer un corps par la forest Noire en cas que les ennemis prenuent le change : ie seray demain a Versailles et parleray a M. de Chamillart pour les subsides des Pays-Bas.

A Versailles, ce 5e.

Comme ma lettre n'estoit pas finie parceque la poste estoit partie, je vous diray d'icy que les trouppes d'Allemagne sous M. de Villars s'assemblent et que tous les officiers generaux et autres ont receu ordre de partir sans delay pour se rendre a leur devoir. Son Altesse Electorale verra qu'on a bonne envie de la secourir; je vous envoie la copie d'une partie de la lettre que i'ay receu hier du mareschal de Villars affin que vous en fassiez part à la dite Altesse Electorale ; si le prince de Bade a fait un detachement contre la Baviere comme on le dit, l'armée du Roy passera le Rhyn et tentera toutes choses, et ie puis vous dire en confience que l'on proiette de jetter des forces considerables de ce costé là sans negliger rien de ce qui se pourra pour l'Italie; si Son Altesse Electorale veut tenir ferme elle sera l'arbitre de la guerre et de la paix; mais ie vous avoüe entre nous que ie ne pense point bien de ses inquiétudes; les manquements de precautions, sur tout ce qui peut donner de l'avantage aux ennemis, ne me paroissent point naturels : il y

a depuis six mois un manege que i'expliquerois mal si ie voulois desmeler le vray d'avec l'aparence : la ionction n'a veritablement dependû que de Son Altesse Electorale, et ie n'ay pû scavoir ce qui l'en a detournée. Quoyqu'il en puisse estre elle est encore a temps de ioüer un beau rôle si elle veut effectivement ce que ie ne scaurois m'empescher de croire qu'elle n'a voulû que bien foiblement iusques icy; enfin vous pouvez mander que si elle est attaquée qu'on marchera bien resolument pour la secourir a force ouverte; i'ay parlé auiourdhuy a M. de Chamillart fort longtemps, l'on a epluché la matiere du iour a fonds, on scait que le prince de Bade ne scauroit faire un detachement de 10m hommes sans encourir des risques evidents, car on n'ésitera point à le chercher, ou a s'ouvrir des passages par le coté du fort Louïs et entrer dans le Virtemberg pour penetrer par ces costés là iusques a Son Altesse Electorale, et M. le prince de Bade n'est point assez hardy pour s'aller mettre entre deux armées toutes deux fortes a pouvoir luy tenir teste separement, ie ne scay s'il est bien necessaire d'entrer dans les details avec Son Altesse Electorales par lettres, par l'inconvenient que vous pouvez instruire les ennemis des proiets que l'on forme et les rendre par là inutiles, ie crois qu'il vaut mieux luy mander que l'on assemble des trouppes suffisemment pour embarrasser le prince Louïs, et qu'elle sera secourüe eertainement : i'ay obtenû que le subside d'Espagne sera reiglé, et payé tous les mois comme celuy de France, le comte de Bergeig en recevrà les ordres vendredy . . . .

Orig. autogr. A. T.

38.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Strasbourg, 4 février 1703.

Imprimée ci-dessus, t. I, p. 195.

39.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp sous Neubourg, 10 février 1703.

Imprimée ci-dessus, t. I, p. 196.

40.

L'Électeur de Bavière à Villars.

De Munic, le 20 fevrier 1703.

Votre lettre, Monsieur, du 4 de ce mois qui m'a eté rendüe aprés mon retour icy m'a fait un tres sensible plaisir, j'attends auec impatience les suittes de votre dessein et ne doutte nullement, de la manière que vous m'en donnez l'idée, qu'il ne soit digne de vous et tel que je le peux souhaitter. Comme je n'en suis pas instruit je seray attentif pour voir de quel coté vous porterez les armes et je feray de mon coté tout ce qui me sera humainement possible. J'ay des magasins considerables sur le Danube et les voitures ne manqueront pas à Ulm quand je sauray où aller. Le comte de Stirum est encore aux environs de Nerlingue avec son détachement et les troupes que le duc de Virtemberg luy a amenées en attendant la jonction de celles du cercle de Franconie. Celles qui me doivent attaquer du coté d'Autriche sont touttes à portée de le faire, six régimens saxons sont en marche pour les joindre et le comte de Schlick qui doit commander ce corps y est arrivé. Comptez, Monsieur, que je feray tout de mon mieux et que je n'ay jamais douté de votre amitié, ny du zèle que vous auéz pour executer les ordres du Roy, je vous prie aussy, Monsieur, d'etre persuadé que je n'oublieray rien pour vous donner des marques de la parfaitte estime et amitié que j'ai pour vous.

Origin. P. V.

41.

Villars à l'Électeur de Bavière.

De Pibrac (Biberach), ce 21 feuvrier 1703.

L'armée du Roy a eu le bonheur de dissiper touttes les troupes des ennemis qui estoient entre Brisac, Fribourg, Offembourg et le fort de Kell dont plusieurs bataillons se sont jettés dans ces deux places et les régimens de Bibrach, Fuxs et Salins dans les montagnes pour y pouvoir se raprocher avec plus de seureté de M. le prince de Bade qui, s'estant avancé sur la Kinche deux jours avant que la teste de nos troupes ait peu y paroistre, n'a cependant peû nous en deffendre le passage. Nous avions passé cette riviere malgré tous les ouvrages, retranchemens, redouttes qui la deffendoient, et Kell a esté investy. Les villes imperialles d'Offembourg et de Gegembach ont esté abandonnées, dans la premiere l'on a trouvé vingt-huit pièces de canon et quantité de munitions et d'équipages et beaucoup de farines. J'ay laissé la plus grande partie de l'armée devant Kell, et me suis avancé au dela d'Haslach a l'extremité de la vallée de la Kinche ou l'on ma confirmé ce qui m'avoit deja esté dit des ordres envoyés par M. le prince de Bade aux trouppes qui avoient paru s'approcher des Etats de Votre Altesse Electorale de revenir promptement sur le Rhin. Il est certain que des le 19 le régiment de Stirum a repassé dans le lieu d'ou j'ay l'honneur d'écrire à Votre Altesse Electorale, ce qui m'a fait un extreme peine c'est de ne pouvoir estre honoré de ses ordres n'ayant receu aucune de ses lettres depuis le 6 janvier.

Copies P. V.-D. G.

42.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Munich, le 25 février 1703.

Imprimée dans Pelet, t. III, p. 939. Voir les extraits que nous en donnons, t. I, p. 199.

43.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Du 26 fevrier 1703.

J'ay eu l'honeur de rendre compte il y a trois jours à Votre Altesse Electorale des mouvemens de l'armée du Roy dont la diligence a tellement surpris les ennemis que, sans qu'il en ait cousté un seul homme, nous avons entierement dissipé ses forces, fait abandonner plus de cinquante forts ou redouttes qui conservoient le Rhin ou la Kinche, les villes d'Offembourg, Gegembach, le château d'Ortemberg et enfin, Monseigneur, formé le siege de Keel, place la plus importante que les ennemis puissent avoir, puisqu'elle nous ouvre un nouveau passage en Allemagne, et séparé leurs places et leurs forces de maniere que la guere qui leur estoit aisée en tenant le Rhin, leur deviendra asseurement bien difficile a soutenir, et les Estats de Suabe doivent craindre presentement de s'attirer un ennemy aussy dangereux que Votre Altesse Electorale quand elle peut les attaquer d'un costé et nous de l'autre. Enfin, Monseigneur, le Roy qui a pour premier objet de soutenir Votre Altesse Electorale m'a ordonné ce siege parce que aucune place n'est plus propre a donner les moyens d'une jonction. Nous pouvons aller à Villingen par la vallée de la Kinche, et quand les affaires de Votre Altesse Electorale luy permettront de

venir à cette petite place, je ne vois rien qui empesche une jonction. Quoyqu'il en soit en attendant nous occupons les ennemis, de maniere qu'elle sera asseurement soulagée des plus dangereux!

Je ne suis honoré d'aucunes de ses lettres depuis le 6 janvier; les publiques m'apprennent qu'elle devient tous les jours plus redoutable a ses ennemis declarés et ceux qui n'oseroient plus se declarer contre elle, et jamais il n'y a eu tant d'esperance de la voir sortir victorieuse et triomphante d'une guerre dont les commencemens paroissoient pouvoir estre dangereux. J'ose me flatter que Votre Altesse Electorale sera contente de ma tres vive attention a tout ce qui regardera l'honneur de son service. Ce sont les premiers ordres dont m'ait honoré Sa Majesté et jamais je n'en recevray d'aussy agreables pour moy que ceux qui me donnent occasion de faire connoistre à Votre Altesse Electorale le profond respect, etc.

44.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Kehl, 12 mars 1703.

Imprimée dans Pelet, t. III, p. 941, et analysée ci-dessus, t. I, p. 200.

45.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Versailles, ce 23e mars 1703.

C'est, Monsieur, avec une extreme ioye que ie vous communique la copie cy iointe de la lettre que M. de Ricousse a escrit a M. le maréchal de Villars, laquelle m'a esté envoyée la nuit passée a Paris par MM. de Chamillart et de Torcy qui

m'en ont tous deux donné part chacun par un mot de lettre, sur le premier advis que i'en ay eü par un courier que m'a envoyé M. de Torcy. Je me suis rendû icy pour scavoir s'il y avoit quelque chose de changé aux mouvements que M. de Villars devoit faire, mais i'ay appris a ma tres-grande satisfaction que l'on a ce matin sur le champ redepeché le courier de ce marechal avec des ordres si positifs que ie le crois maintenant au repentir d'avoir repassé le Rhyn, car les couriers qu'on luy avoit envoyé le 16 et le 19 luy portoient des ordres bien contraires; par celuy du 19 Sa Majesté desapprouve absolument les mouvements qu'il a fait en arriere; ie suppose par là que vous estes deià informé que le marechal de Villars apres l'expedition de Kell n'avoit songé qu'a se venir remettre dans ses quartiers d'hyver en deçà du Rhyn, et avoit par consequent obligé M. de Tallard a se reietter sur la Mosele, comme ce n'estoit nullement l'intention du Roy, ainsy que M. de Villars a son grand regret l'aura appris par les despeches du 16 et du 19. L'on croit qu'il se sera remis en marche pour passer le Rhyn a Kell et pour se preparer a l'entreprise de la ionction; Sa Majesté luy ordonne par le courier qui est parti ce matin de tacher a s'ouvrir un chemin par la vallée de la Kintze, s'il le trouve praticable, ou bien de marcher droit à M. le prince de Bade, qui n'est point en estat de faire teste partout, car s'il veut guarder les gorges, il ne scaurait soutenir les postes de Stolhoffen et Bihel, quoy qu'il ait receu un renfort de dix mille hommes, enfin, Monsieur, le Roy veut a quelque prix que ce soit que l'on ioigne Son Altesse Electorale, ou que l'on oblige les ennemis à rappeller sur le Rhyn le detachement du comte de Stirumb, i'ay vû la lettre que le Roy escrit sur celà au marechal de Villars: M. de Chamillart qui l'a escrite de sa main me l'a lüe ce matin d'un bout a l'autre, elle ne scauroit estre plus forte ny plus positive, et sa conclusion est qu'il faut tout tenter pour secourir un allié qui a exposé ses Estats et sa personne pour sou-

tenir les interets de la monarchie, et que bien que Son Altesse Electorale vienne par sa conduite et sa resolution de faire un coup important a sa seureté et utile a sa gloire, il ne falloit point perdre un moment pour luy envoyer un secours assez considerable pour eloigner les ennemis de la Baviere et l'affranchir absolument de tout danger; ie crois que si nous avions demandé du secours nous n'aurions pas sollicité avec plus de force que le Roy l'ordonne au marechal de Villars; cependant comme les mouvements qu'il avait fait en deça du Rhyn mettent hors de portée de pouvoir executer les ordres dans le temps precis que Sa Majesté le vouloit, il y aura un retardement de quelque iours, et ie crois que l'on ne sera en estat de marcher que le 5 ou le 6 du mois prochain : i'ay pour cette raison remis mon depart a la semaine prochaine. Je ne suis point fasché d'avoir esté icy dans le temps qu'il estoit question de decider sur le parti que l'on devoit prendre apres la prise de Kell, les insinuations du marechal de Villars de laisser reposer les trouppes iusques au mois de may avoient deià fait une impression forte sur les esprits malgré l'opinion du Roy qui alloit tousiours a la ionction, mais grace au ciel M. de Villars en aura le dementi et ie crois que ie n'ay pas peu contribué a faire detterminer cette resolution vigoureuse. Puysegur y a fait des merveilles et m'a adverti en amy de tous les complots qui se fesoient contre ce proiect par ceux qui vouloient ailleurs de grosses armées. Je vous en diray davantage une autre fois, reiouissons-nous du succez glorieux qu'a eü la resolution de Son Altesse Electorale et esperons en des suittes utiles autant qu'avantageuses, adieu, Monsieur.

Le 24 mars.

J'avois envoyé ma lettre icy a Paris par un laquais qui n'estant arrivé qu'apres le depart de la poste n'a pas songé a la faire partir ce matin, mais comme i'ay receu hier au soir

estant a Versaillcs votre lettre du 22 par le courier de M. de Boufflers, et que i'ay appris par les copies de celles que vous avez receu de Scharding en datte du 12 qué vous scaviez le glorieux succes de l'entreprise de Sotre Altesse Electorale, ie n'ay pas à me mettre beaucoup en peine que ma lettre ne soit point partie; ce que i'y puis adiouter c'est qu'hier au soir le Roy m'a fait l'honneur de me parler tout le long de son souper, et m'a dit qu'il n'avoit de longtemps ressenti une ioye aussy parfaite : sur les choses qu'il m'a dites tout bas, il m'a temoigné avoir esté dans une vraye colere du mouvement du marechal de Villars, auquel il avoit donné le mesme iour des ordres pressants pour la ionction; cependant Sa Majesté esperoit qu'il n'y auroit de retardement que quelque iours, et que M. de Villars repasseroit le Rhin pour executer sans delay les proiets concertés.

Orig. autogr. A. T.

46.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

Straubing, ce 24 mars de 1703.

Cher comte de Monasterol, quand le marechal de Villars passoit le Rhin il m'a mandé en ces propres termes qu'il attaqueroit tout ce qu'il trouveroit devant luy et qu'il perceroit si loing que la terre le pourra porter et le pain le pourra suivre me donnant le choix de l'aller ioindre à Rothenbaus ou à Villingen, i'ay choisi le dernier et me suis engagé d'y marcher, quand ie scauray le temps et le iour que ie devray m'y trouver : i'ay trouvé moyen de scavoir promptement et seurement le iour par le nombres de certaines boutteilles qu'il me devoit envoyer par un trompette : le nombre desdites boutteilles signifioit le iour du mois et la couleur du taffetas dont elles estoient couvertes le mois c'est-à-dire le blanc le mois de mars et le

rouge le mois d'avril; hier mon trompete que j'ay envoyé au prince de Bade pour recevoir ces boutteilles est revenu, il m'apporta sept boutteilles couvertes de taffetas verd, ce qui veut dire que ce n'est ny mars ny avril, et dans la reponse du prince de Bade, qui est une lettre de chancellerie, il a mis une postdate de sa propre main qui est ce qui suit mot à mot : « Je suis tousiours aussy passioné serviteur de Votre Altesse Electorale que ie l'ay esté, je la supplie d'en estre persuadé, Villars a pris Keel et retourne dans ses quartiers, *Sic vos non vobis.* » I'ay aussy intercepté plusieurs lettres du camp du prince de Bade qui disent toutes la meme chose, que le marechal de Villars repassera le Rhin et se retirera dans ses vieux quartiers; le prince de Bade a meme sur cela resolu dans un conseil de guerre de faire aussy cantonner son armée, dont j'ay trouvé la repartition dans une de ces lettres interceptées escrite par le directeur du commissariat de l'Empereur, par ou ie vois clairement que le marechal de Villars n'a pas ordre de faire la ionction presentement, laquelle devroit pourtant estre le principal fruit de la prise du fort de Keel. Il m'est donc bien sensible, qu'apres m'estre offert d'executer de mon costé tout ce qu'on m'a demandé pour la ionction nonobstant que pendant cette marche i'aurois laissé mes etats pour ainsy dire à l'abandon, que ie ne vois aucun effet du prompt secours qu'on m'a fait esperer. Du coté d'Italie je ne scais autre chose si non que M. de Barbesieres a esté pris et i'apprends par des nouvelles publiques que la saison empeche le duc de Vendome d'agir, et que rien ne se remue encore de ce coté là; voilà en un mot la cruelle situation ou ie me trouve sans aucune connoissance par qui, comment et quand ie seray secouru, cependant ie suis attaqué par deux corps d'armée tres vivement et si ie n'avois pas eu l'avantage de battre la cavallerie du corps du comte de Schlick, il auroit esté impossible de soutenir si longtemps de deux cotés. Mais ie dis franchement qu'à la longue

il faudra succomber; les ennemys se renforcent tous les iours, et moy ie ne puis que m'affoibir par les grandes et continuelles marches et fatigues que ie dois faire faire à mes trouppes, dans cette saison, d'un bout à l'autre de mes Etats. Le corps du comte de Stirum a esté encore renforcé de l'armée du prince Louis de Bade, malgré la diversion que le marechal de Villars a faite, de deux regiments de cavallerie de l'Empereur scavoir Donerstatt cuirassiers et Castel dragons : ce corps là est de six à sept mille chevaux, ie scais iusques au nombre des compagnies; il est vray qu'ils n'ont pas beaucoup d'infanterie et ie scais de science certaine que dans le temps même que le marechal de Villars attaquait le fort de Keel le prince de Bade a ordonné au comte de Stirumb de ne faire aucune reflexion sur luy et de continuer son operation avec toutte la vigeur possible; dans le temps que i'ay eté avec la pluspart de mes trouppes contre le comte de Schlick, le comte de Stirum est entré dans le Palatinat, a renversé des postes d'infanterie ou j'ay perdu six cents hommes, a attaqué et pris Neumarkt et est actuellement en marche vers Amberg; s'il emporte cette place qui n'est pas en etat de faire une grande defense, je perds un duché et province toute entiere, et quoyque je sois a present en pleine marche pour me ioindre au général Weiquel, je ne suis pas assuré de pouvoir avancer pour secourir Amberg puisqu'il faut tousiours que j'aye attention sur ce que fera le comte de Schlick apres le renfort qui le va encore ioindre des trois mille Hongrois et deux mille cinq cents Danois, n'ayant pû laisser de ce coté là que tres peu de trouppes pour seulement deffendre le passage du Danube, de l'Inn et de la Salza; et si ie vois que le corps de trouppes qui y est resté ne peut plus soutenir, il faudra que i'abandonne entierement le haut Palatinat et que ie me iette dans les batteaux que ie tiens prets pour descendre le Danube et accourir de ce coté là qui est le plus important. Pour surcroit de ma dangereuse situation je me

trouve aussy sans aucun secours d'argent qui devient tousiours plus incertain par voye de change, que les marchands ne payent plus, et si l'on n'envoye pas les especes en nature par la Suisse je ne peux plus faire fond sur rien ny supporter les fardeaux immenses que j'ay sur les bras. Il y a des marchands qui se veulent charger du transport des especes de Suisse en Bavière et le marquis de Puisieux doit avoir envoyé à la Cour les propositions qu'un de ces marchands luy a faites. Apres que vous aurez depeint ma situation au Roy, demandez luy positivement de ma part un ordre prompt et positive pour la ionction, tant du coté d'Italie que du Rhin, à fin que d'un coté ou autre elle ne puisse manquer : que l'on ne s'embarrasse pas du concert avec moy, il n'y a plus de temps à cela : ce sera asséz pour moy quand je scauray et verray les mouvements et les chemins que prendront les armées du Roy pour me secourir et me ioindre et selon cela je regleray les miens, et comme le marechal de Villars est à present maitre du fort de Keel, je ne vois rien qui puisse l'empecher avec la grande superiorité de forces qu'il a sur celles du prince de Bade, lesquelles sans le secours de douze battiments hollandois ne passent pas le nombre de huit mille hommes et sont meme en pitoyable etat, de gagner la plaine et venir iusqu'à portée d'Ulm en faisant suivre les provisions et les asseurer par des postes qu'il peut facilement etablir à mesure qu'il s'avance, car je ne puis pas répondre d'aller à Villingen comme je l'aurois fait à cette heure, puisque l'on m'attaque si vivement et qu'il vient tous les iours des renforts à mes ennemys : faites bien faire reflexion que l'Empereur oppose huit mille hommes à l'armée de France et fait agir trente mille contre moy. Puisque donc je fais ce que vous voyéz pour les deux couronnes, et que toutte l'Europe connoit, faitéz moy scavoir positivement iusques ou vous avéz porté l'affaire de la cession des Pays-Bas, la seureté qu'on me donne pour cela, et à quoy l'on a fixé la resolution afin que je puisse avoir l'esprit

en repos de ce coté là et me regler la dessus. Il est de la gloire du Roy de faire en sorte que l'allusion du prince de Bade sur le vers de Virgile *Sic vos non vobis* ne se verifie pas en moy, et que tous les alliéz de l'Empereur qui font le meme iugement ayent le dementy et reconnaissent le prix de l'alliance de Sa Majesté et le fruit des services considerables qu'on luy rend.

Orig. A. T.

47.

Villars à l'Électeur de Bavière.

A Strasbourg, le 26e mars 1703.

Je ne suis encore honoré d'aucune reponse sur la lettre que i'ay eu l'honneur d'ecrire à Votre Altesse Electorale par laquelle iavois celuy de l'informer que ie croyois necessaire d'attendre iusques au sept de may pour pouvoir ioindre les troupes du Roy a celles de Votre Altesse Electorale a Villingen par toutes les [raisons que] i'ai l'honneur de luy alleguer auxquelles mesme s'est ioint la quantité de neiges tombées depuis quelques iours et qui nous rendent le passage des montagnes entierement impossible. Cependant Sa Maiesté a tellement a cœur que l'on s'ébranle des ce moment ou pour passer s'il est possible ou pour aller chercher M. le prince de Bade, que i'ay l'honneur d'informer qu'avant qu'il soit cinq iours nous repassons le Rhin, il est certain qu'il manque beaucoup de choses a nostre armee laquelle ayant été en mouvement tout l'hyver na pas encore receu ses recreues; plusieurs officiers manquent, nos habillemens et beaucoup d'armes, mais l'ardeur d'executer les ordres du Roy et de servir Votre Altesse Electorale au hasard de voir l'armee manquer de la pluspart des choses qui luy sont necessaires nous fera negliger tout ce que la raison fait désirer a un general qui voudroit bien que l'armée quil a l'honneur de commander n'eust a craindre que les enne-

mis : ie supplie de donner les ordres autant quil sera possible pour que nous puissions [savoir ou] ils trouveront du drap, des souliers, des bottes, car enfin nous partons presque sans avoir receu rien de cela.

P. S. — J'ay l'honneur de reiterer encore a Votre Altesse Electorale les asseurances de la plus sensible joye que j'aye jamais ressentie de l'heureux succes de ses armes.

Orig. B. N.

48.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Strasbourg, 2 avril 1703.

(*Analyse.*)

Réponse à une lettre de l'Électeur du 24 mars, qui ne s'est pas retrouvée. Villars explique pourquoi il a été obligé de repasser le Rhin et anononce sa prochaine marche en avant. — Imprimée dans Pelet, t. III, p. 552.

49.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Straubing, 11 avril 1703.

Promet d'être à Villingen au commencement de mai. — Imprimée dans Pelet, t. III, p. 940.

50.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

Au camp devant Bhil, ce 21e avril 1703.

Il y a, Monsieur, trois iours que nous sommes icy en presence des ennemis qui sont retranchés iusques aux dents depuis Stolhoven et Bhil iusques au sommet de la montagne

qui ferme leur gauche; présque tout le front de leurs retranchemens est couvert par des innondations et des grandes flaques d'eaux, la gauche que l'on croyoit attacable par les montagnes est absolument impraticable, l'on y avoit envoyé 25 bataillons pour s'emparer de la creste de celle à laquelle abouttit le retranchement, mais pour y aller il faut descendre par des abysme, et les ennemys environnent cette montagne avec la plus grande partie de leur infanterie, de maniere que M. le marechal de Villars a fait revenir hier au soir au camp ce detachement, et l'on delibere dans ce moment la maniere de tenter une attaque par le front; l'on se cannone des deux costés, et nous occupons des postes à la portée du mousquet du retranchement. M. de Bade soutient fierement son fumier; il a environ 16m hommes à ce que nous raportent tous les deserteurs; s'il est forcé dans ce poste nous pouvons dire que l'Empire recevra une mortelle blessure, mais aussy ie crois qu'il valloit mieux s'ouvrir le chemin des gorges qui paroissoit immancable, et presenter M. de Tallard à M. de Bade pour le tenir en echec avec touttes ses trouppes et l'empecher de dettacher vers les vallées; M. de Tallard a hier passé le Rhyn à Kell et marche pour nous ioindre, ie crois que l'on fera tous les efforts pour en venir aux mains de ce cotés-cy, avant que d'entreprendre autre chose, le marechal disant pour ses raisons que s'il bat M. de Bade dans le poste ou il est qu'il ne se met plus en peine des vivres pour son armée, parcequ'il prendra sa marche par un pays ouvert, au lieu que par les montagnes il n'est point seur d'en pouvoir faire suivre assez pour tous les contre-temps qui luy peuvent survenir, et qu'il met l'armée au risque de perir faute de subsistance, que si Son Altesse Electorale luy en avoit assuré dez qu'il arrivera a Villinguen, qu'il n'auroit point hezité d'y marcher, mais que dans cette incertitude il ne trouve point a propos d'aller risquer cette avanture avant que d'avoir sondé de ce coté icy s'il peut forcer M. de

Bade: la iournée d'auiourd'huy et de demain en decideront; les trouppes ont de la volonté et sont assurement bonnes, ie souhaite de les voir aux mains avec les ennemys. Je suis tousiours parfaitement à vous, ie vous prie, Monsieur, d'en estre bien persuadé; mes compliments s'il vous plait a M. Bombarda.

Orig. autogr. A. T.

51.

Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière.

Ce 24e avril 1703.

Je ne doute pas que Votre Altesse Electorale n'aye esté informé par Malknecht que ie suis parti le 10e de ce mois pour ioindre le M. de Villars avec qui ie suis actuellement au camps devant Bihel; nous avons depuis six iours reconnu le poste de tous cotés autant que le pays le peut permetre : Lar. y est si bien etabli si fort retranché et a tellement innondé le terrain qui est devant luy depuis Bihel iusques à Stolhoven, qu'on ne scauroit approcher de sa droite et sa gauche est fortifiée de maniere iusques au sommet de la montagne qu'il y auroit de la temerité a vouloir entreprendre de l'y forcer si l'on fust seur qu'il eüt beaucoup de trouppes; l'on ne scait point au iuste ce qu'il a, mais les aparences sont que Lar n'a qu'aux environs de 16 mille hommes : cependant malgré toutes ces difficultés Villars avoit resolu d'attaquer et l'ordre du combat estoit donné pour ce matin, mais les lieutenans generaux ont fait tant de difficultés et trouvé tant d'obstacles que Villars s'est rebuté et a pris la resolution de marcher droit a Offenbourg pour enfiler la vallée de la Kinze et suivre le proiet de la ionction dont il a donné part a Votre Altesse Electorale pour le sept de may; il marchera d'icy apres demain pour le plus tard selon ce qu'il vient de m'asseurer, comptant solidement sur les subsistances que vous luy prometez de faire trouver à quatre ou

cinq lieues de Villinguen par vostre lettre du onzieme qu'il receut avant hier ; c'est ce qu'il m'a prié de vous escrire ; Villars vous menera soixante escadrons et cinquante bataillons : ie crois qu'il seroit a propos que le corps que Votre Altesse Electorale enverra au devant avance vers Villingue le quatre ou le cinq du mois prochain, quand ce ne seroit que pour donner de l'inquietude au corps que commande Prosper Furstemberg dans cette vallée.

Orig. autogr. A. T.

52.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Donaw Echingen, le 6e may 1703.

Je ne doutte pas que Vostre Altesse Electorale ne soit presentement informée que dez le premier de ce mois nous avons forcé le passage d'Horneberg et deffait quatre mil hommes qui le deffendoient ; la seulle opinion que les ennemis ont eu de nostre dessein l'a rendu possible puisque le travail de trente paysans exposoit l'armée du Roy a de tres fascheux accidens ; je me suis asseuré la teste des montagnes le mesme jour. Il a fallu cinq jours entiers pour traverser la montagne Horneberg bien que l'on n'ayt rien oublié pour faire une extreme diligence; je me suis avancé vers Villinghen ou j'esperois de recevoir des nouvelles de Vostre Altesse Electorale, mais n'en ayant pas receu ie m'avance le long du Danube pour trouver un bon pais a faire subsister une assez nombreuse armée composée de 50 bons bataillons et de 61 escadrons, d'un equipage de 50 pièces de canon, celuy-ci est a proportion de ce qu'il faut pour une aussy grosse armée; i'attens presentement avec extreme impatience les vivres que Vostre Altesse Electorale m'avoit fait esperer a 4 ou 5 lieues de Villingen et mesme plus prés de nous s'il estoit necessaire.

Il n'est pas en mon pouuoir d'exprimer a Vostre Altesse Elec-

torale mon extreme ardeur d'avoir l'honneur de l'asseurer moy mesme du profont respect, etc., etc.

Orig. B. N.

53.

Le même au même.

Au camp de Donau Eschingen, le 7e may 1703.

C'est avec une joye au-dessus de toutte expression que j'apprens par la lettre dont Vostre Altesse Electorale daigne m'honorer qu'Elle est satisfaitte de nos soins et de nostre diligence, elle estoit necessaire pour faire reüssir un dessein dont le succez n'a esté heureux que parce que les ennemis l'ont iugé impossible, car enfin, Monseigneur, aprés les avoir forcé dans deux retranchemens dont le premier est a Housa ou il y a un fort a cinq bastions qui tient tout le vallon, un chateau escarpé sur une roche, des redouttes sur les montagnes, nous avions encore les retranchemens d'Horneberg beaucoup plus difficiles, ceux la deffendus par quatre ou cinq mil hommes qui ont esté bien battus, beaucoup de gens tuez, pres de 150 prisonniers parmy lesquels est le commandant d'Horneberg et quatre capitaines; et tout cela, Monseigneur, estoit le plus aisé pour nous, mais ce qui estoit un obstacle insurmontable sont les deux lieües depuis Horneberg iusques au haut de la montagne; le chemin est toujours ou dans le fond d'un precipice, ou cinquante arbres abbatus arrestent sans autre difficulté, ou bien dans le penchant d'vne montagne escarpée ou il ny a qu'a couper les terres, il faudroit faire un chemin sur des echafauts; l'etoile heureuse de Vostre Altesse Electoralle nous a donné des secours miraculeux; et ou cette étoile ne la meinerat-elle point apres tout ce qu'Elle a fait d'extraordinaire cet hiver? son armée a volé et triomphé partout; j'ay l'honneur de luy en meiner une qui meurt d'envie de combattre sous ses

ordres, et Dieu m'a accordé enfin la grace que je luy demandois depuis si longtemps. Elle aura la bonté de se souvenir que ie la conjuray il y a treize ans a Munich de voulloir bien se mettre a la teste d'une armée de François au milieu de l'Empire : ho par ma foy nous y voicy ! et Dieu nous benira, je suis transporté d'avoir peu rendre a Sa Majesté le service qui luy tenoit le plus a cœur, et a Vostre Altesse Electoralle celuy de la mettre en estat d'imposer la loy a nos ennemis.

Je reviens, Monseigneur, a ce que Vostre Altesse Electoralle me fait lhonneur de me mander que ses trouppes ont un besoin extreme de repos. Cela pourroit il estre autrement apres touttes les fatigues qu'elles ont faittes, il n'est pas moins necessaire, Monseigneur, a celles du Roy : car il y en a icy qui sont en campagne depuis treize mois sans trois semaines de relasche.

Je crois, Monseigneur, qu'il convient que j'aille recevoir les ordres de Vostre Altesse Electoralle, et mesmes incessamment. Elle n'a qu'a m'ordonner ou Elle a pour agreable que je me rende. Si cette lettre la trouve encore a Ehingen, qu'Elle ayt la bonté de m'ordonner si Elle veut que j'aille a Riedling.

Je vois par ce que Vostre Altesse Electoralle me fait l'honneur de me mander que les fourrages sont rares vers ces endroits là : nous en trouvons un peu icy, et comme je n'ay receu que ce matin la lettre dont Elle m'honore, que jusques la j'ignorois ou estoient ses trouppes, et que le pain est une chose assés necessaire, je n'avois pas attendu les secours que Vostre Altesse Electoralle a la bonté de m'envoyer pour me mettre un peu au large sur cela, et i'ay commencé a faire travailler icy, j'espere mesme de pouvoir m'en donner, avec celuy que Vostre Altesse Electorale a fait voiturer a Dutlingen, pour le reste du mois.

Si j'ose dire ma pensée en attendant que i'aye l'honneur de prendre moy mesme ses ordres, ce qui sera incessamment, n'attendant que sa reponse sur cette lettre pour me rendre a Riedling, si j'ose donc dire ma pensée, il est egalement neces-

saire pour les trouppes du Roy et celles de Vostre Altesse Electorale que l'on passe le mois de may dans des lieux ou l'on trouve quelque subsistance, s'estendant depuis icy jusques a Ulm le long du Danube. Vostre Altesse Electorale me fera l'honneur de me dire jusqu'ou Elle desire que j'estende celles du Roy en descendant pour que le commerce soit entierement libre depuis Ulm jusqu'a Schaffouse. Nous avons beaucoup d'équipages de nos generaux et colonels qui, j'espere, sous le bon plaisir de MM. les cantons, passeront chez eux en bien payant; les cabarets depuis Schaffouse jusques a Huningue s'en trouveront bien : i'ay a renvoyer pres de mille chevaux de paysans d'Alsace, dont i'ay esté obligé de me servir outre l'equipage des vivres, beaucoup de drap d'habillemens desja achettés et arrivez a Huningue nous joindront, enfin, Monseigneur, pendant que nos chevaux tres maigres se retabliront un peu, et que nos hommes se delasseront, on retirera touttes ses commoditez d'Alsace; je crois, Monseigneur, qu'il est indifférent a Vostre Altesse Electorale que nous consommions presentement les fourrages d'un pays qu'Elle ne veut pas, ie crois, venir visiter cet esté, et je suis bien trompé, ou Elle ne voudra pas tourner ses forces vers les montagnes Noires.

Voilà, Monseigneur, ce que ie puis avoir l'honneur de dire a Vostre Altesse Electoralle, en attendant que i'aye l'honneur de recevoir ses ordres moy mesme, et par ma foy, Monseigneur, cest avec une impatience, que j'attends la permission de me rendre aupres d'Elle, qu'il n'est pas en mon pouvoir de luy exprimer. Elle me fait plus d'honneur que je n'en pouvois esperer dans sa derniere depesche. Elle connoist mon ancien zele, mon attachement pour Elle, combien je luy ay esté devoüé dez les premiers momens que i'ay eü l'honneur de la voir, je suis persuadé qu'Elle m'a toujours un peu aimé, et je vous asseure, Monseigneur, que je lay creu dans les temps mesmes que ceux de vostre Cour, vous voyant suivre un autre

party, le croyoient le moins; enfin, Monseigneur, je ne finirois jamais, qu'Elle me permette donc de me rendre a Riedling, et qu'Elle m'en prescrive le jour, le plustost est le mieux, et j'auray l'honneur de l'asseurer qu'Elle n'aura jamais parmy ses plus fideles sujets un homme qui luy soit devoüé avec plus de soumission, ny avec un plus profond respect.

Orig. B. N.

54.

L'Électeur de Bavière à Villars.

A Riedling, ce 8 de may 1703.

Peu de temps, Monsieur, après le départ de mon courrier d'aujourd'huy celuy que je vous ay envoyé il y a trois jours est revenu et m'a aporté votre lettre de hier qui a redoublé ma joye par le détail qu'il vous a plu de me faire de tout ce qui s'est passé à la grande expedition que vous venez de faire. Les difficultez que vous avez trouvé a votre passage ne font qu'augmenter votre gloire et montrent assez que rien n'est capable de resister à votre valeur et prudence. J'ay aussy fort bien compris, Monsieur, ce que vous me proposez touchant le cantonnement de l'armée le long du Danube jusques à la fin de ce mois icy pour donner aux trouppes le repos qui leur est si necessaire; j'espère que nous conviendrons aisément de tout, lorsque j'auray la satisfaction de vous embrasser, et puisque vous voulez bien prendre la peine de venir jusqu'icy j'accepte avec plaisir l'offre que vous me faites et vous y attends avec impatience, en me reservant de vous renouveller de bouche les asseurances de la plus parfaite estime avec laquelle je suis et seray toute ma vie, Monsieur, entièrement a vous.

Copie. D. G., vol. 1676, n° 76.

55.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Donauesching, le 9e may 1703.

Je receus hier a neuf heures du soir la lettre dont il a plu a Vostre Altesse Electoralle de m'honorer du 8, et je marche dez ce moment pour m'approcher d'Elle puisque Elle le désire. J'avois eü l'honneur de luy mander que je croyois indispensablement necessaire de me rendre incessamment aupres d'Elle pour recevoir ses ordres. Quant à la jonction, Vostre Altesse la croit bien entiere et seure du moment que i'ay passé les montagnes et le Danube, et iay bien de la peine à croire que M. le comte de Stirum quand mesme il seroit fortiffié des trouppes de Saxe et de celles que peut luy amener le général Tingen, fut assez mal conseillé pour s'avancer a Balingen. Je suis bien persuadé qu'en ce cas là Vostre Altesse Electoralle approveroit qu'on l'allast chercher bien viste.

J'ay commencé par suivre ses ordres auec l'exactitude que je dois, mais ie serois persuadé qu'il seroit du bien de son service que j'allasse les recevoir moy mesme avant toutes choses. Je m'approche toujours de Dutlingen, j'ay fait rompre les fours que j'avois fait construire icy ou je contois de pouvoir trouver des farines jusqu'a la fin du mois, me servant seullement du premier convoy qu'Elle a bien voulu faire avancer a Dutlingen.

Comme Vostre Altesse Electoralle m'a fait l'honneur de me mander que les fourrages estoient rares en descendant le Danube vers Ulm, si Elle a l'intention de donner quelque repos a ses trouppes que la mesme depesche dont Elle m'honore marque en avoir un grand besoin aussy bien que celles de Sa Majesté; selon mes médiocres lumieres, ma pensée seroit que

l'on examine les lieux ou elles peuvent prendre ce repos a moins que les ennemis ne se mettent a portée d'estre attaqués, auquel cas je tiens que cela vaudroit beaucoup mieux que de se reposer.

Orig. B. N.

56.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Mœskirk, du 18e may 1703.

Je reçois par un postillion la lettre dont il a plu a Votre Altesse Electoralle de m'honorer du 17 avec la copie du S. Pakinster laquelle asseurement meritte toutte l'attention possible que juge Votre Altesse Electorale. Elle doit voir avec une extreme satisfaction que la situation ou je suis oblige le general Styrum a se rapprocher du prince de Bade et rien n'est plus propre a concourir a l'accomplissement des mesures prises que d'augmenter l'inquietude que le Prince de Baden paroist avoir que nôtre premier objet ne soit d'establir une communication avec le fort Louis. Votre Altesse Electoralle voit parfaittement que plus j'eloigne leurs trouppes du Danube, plus je luy donne de temps pour la seureté de l'execution de nos desseins, et cette lettre interceptée du ministre de Wirtemberg, avec les avis qu'elle a par les deserteurs, me feroient prolonger mon sejour icy le plus longtemps qu'il seroit possible, mais le manque de subsistance m'oblige à marcher des demain a Merskirck. Je la suplie tres humblement de n'avoir nulle sorte d'impatience; son dessein formé est pour Passau ou Lintz, nos ennemis s'eloignent du Danube, que nous peut-il arriver de plus avantageux?

J'ose encore prendre la liberté de luy dire que je suis l'homme du monde le plus persuadé que la diligence et le secret sont les deux principales parties de la guerre. Qu'elle

ait donc la bonté de compter que j'agis uniquement sur ces deux principes la, mais je sais en même temps qu'il faut quelques fois reculer pour mieux sauter.

J'ay fait partir immediatement aprés le départ de Votre Altesse Electoralle M. de Chamarande avec trois mil hommes choisis, deux pieces de 24 et quatre autres pieces de petit canon. J'ay esté visiter hier moy même la situation d'Uberlingen. Elle nous est entierement inutile pour la communication parce qu'il faut toujours traverser le lac entier de Constance pour aller aborder à Rauchak, et que les ennemis n'ont qu'a avoir trois ou quatre batteaux a l'extrémité de la pointe de terre qui s'avance vers Constance pour qu'il nous fust impossible de passer. Il n'y a donc d'autre party a prendre pour establir une communication de lettre que de tascher de s'emparer du château de Bregents. Cest a quoy M. de Chamarande a ordre de ne perdre point de temps.

Je supplie Votre Altesse Electoralle si Elle avoit besoin de poudre et de boulets d'envoyer ordre, a celuy qui commande a Memmingen, de luy en donner. Le courrier que Votre Altesse Electorale m'avoit fait l'honeur de me depescher est demeuré en chemin a cause qu'il a rencontré quelques partis de housards et m'a envoyé son postillion, la crainte qu'il n'arrive a celuy cy quelque accident m'oblige a faire chiffrer la plus grande partie de cette lettre, et je prie Votre Altesse Electoralle d'ordonner la même precaution pour celles dont Elle m'honorera.

Quant au temps que je puis arriver sous Ulm j'espere bien que ce sera conformement au temps que j'ay eu l'honeur de dire a Votre Altesse Electoralle, mais je dois un peu regler ma marche sur les opérations de M. de Chamarande. Quatre jours de plus ou de moins ne font rien pour le gros de l'affaire, l'importance est de retarder, et cacher le plus longtemps qu'il sera possible, l'embarquement de l'infanterie; tout ce que l'on

gagne de jours sur cela confirme le Prince de Bade dans l'opinion, qu'il a desja, que je songe a le mettre entre le marechal de Tallard et moy, et que mon premier objet est d'asseurer une communication de trouppes plus tost que de lettres.

Nous avons un dessein actuel qui est de prendre Passau ou Lintz, il faut le suivre sans se laisser distraire par aucune autre veüe. Si les mouvemens que je feray pour oster à l'ennemy tout moyen de troubler ce projet, servent en même temps a reduire les Cercles, comme je n'en doutte pas, a la bonne heure, mais presentement nous faisons trois choses : la premiere de donner a la cavallerie de l'armée du Roy un repos indispensable qui n'est pourtant que de quinze jours tout au plus ; la seconde de tascher de prendre le chateau de Bregens pour que l'on soit asseuré d'un commerce certain avec Sa Majesté sans lequel on pourroit souvent prendre de fausses mesures, et pendant ce temps la Votre Altesse Electoralle dirige touttes choses pour faire infailliblement une conqueste tres importante et qui deconcerte la cour de Vienne au point qu'elle ne scaura plus de quel costé se tourner.

Sur ce fondement je croirois que rien ne convient mieux que de ne faire embarquer vôtre infanterie que le 27 ou le 28e ; que celle qui doit demeurer le plus tard qu'il sera possible a Riedling et vers Estlingen prenne ses mesures pour s'embarquer le même jour qu'elle arrivera a Ulm. Votre Altesse Electoralle voudra bien que je sois averty du jour que lon retirera les dernieres trouppes de Riedling pour envoyer en meme temps occuper ce poste, et je la supplie de me rendre la justice destre persuadée que je suis l'homme du monde le plus attentif a suivre un projet, et qui a le moins besoin d'estre excité a la diligence.

Copie P. V.

57.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Moerskirck, le 20 may 1703.

J'apprens en arrivant icy que le courrier que Vostre Altesse Électoralle m'avoit fait l'honneur de me depescher a esté pris par un party des ennemis entre Memmingen et Riedeling[1]. Heureusement toutte la depesche que j'ay eu l'honeur d'escrire a Vostre Altesse Electorale estoit en chiffre, et je prenois la liberté de la supplier tres humblemant que celles dont elle m'honoreroit fussent aussy chiffrées, puisque souvent le moindre manque de precaution peut deranger les plus grands desseins. Vostre Altesse Electoralle me pressoit encore de me rendre le plustost qu'il me seroit possible vers Ulm, et j'avois l'honeur de luy dire que le mouvement de M. le comte de Styrum pour s'approcher du Prince de Bade estoit la chose qui m'auroit engagé le plus à demeurer vers le haut du Danube si j'avois peu y trouver de la subsistance, d'autant que plus les ennemis s'éloignent du Danube, plus ils facilitent nos desseins, et si elle veut bien me faire l'honneur de m'en croire, Elle concertera la marche de son infanterie de maniere qu'elle s'embarque a Ulm le plus tard qu'il sera possible, puis qu'apres cet embarquement son dessein ne peut plus etre caché, ainsi ma pensée seroit qu'il faudroit gagner jusqu'au 28 ou 29 pour mettre la premiere infanterie dans les batteaux, et enfin de la faire aller jour et nuit puisque le clair de lune permet la diligence possible.

J'attens des nouvelles de la marche de M. de Chamarande vers Bregens; je l'ay fait partir immediatement après le depart

[1] C'est ce qui explique que l'original de la lettre précédente ne se trouve pas dans le recueil de la Bibliothèque nationale.

de Vostre Altesse Electorale; j'espere qu'elle aura la bonté de envoyer des ordres a Memmingen affin qu'on luy fournisse de la poudre et des boulets s'il en avoit besoin. Pour moy je conte toujours de m'ebranler d'ici avant la fin du mois conformement a ce que i'ay eu l'honneur de dire a Vostre Altesse Electoralle; je la supplie de vouloir bien ordonner que ie sois averti du iour quelle retirera ses trouppes de Riedeling affin que je fasse occuper ce poste.

Je supplie tres humblement Vostre Altesse Electoralle de ordonner a ceux de ses officiers qu'elle laisse a Ulm de m'informer de ce qu'ils pourroient apprendre des mouvements de Stirum. J'apprens que les trouppes de Vostre Altesse Electorale ont quitté Memmingen et Riedeling, je prens le party de y en envoyer pour garder ces postes la. J'espere que Vostre Altesse Electoralle aura bien volu faire occuper ceux qui sont entre Riedeling et Ulm pour la seureté de la communication.

Orig. B. N.

58.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Moeskirck, le 21e may 1703.

J'ay l'honneur d'escrire a Vostre Altesse Electoralle par M. le Comte d'Albert [1] qui meurt d'envie d'aller jouir des plaisirs de Munick. Comme je voulois envoyer un des premiers officiers generaux de cette armée presenter mes respects a Madame l'Electrice, j'ay creu, Monseigneur, qu'un volontaire

[1] Cadet de la maison d'Albert de Luynes, qui, étant colonel des dragons Dauphin, fut privé de sa charge et mis deux ans à la Conciergerie pour s'être battu en duel. Le Roi l'autorisa à aller prendre du service en Bavière: il ne quitta plus l'Électeur et épousa en 1715 une de ses maîtresses, Mlle de Montigny.

d'aussy bonne maison pouvoit fort bien avoir cette commission.

J'ay eü l'honneur d'escrire hier a Vostre Altesse Electoralle par un courrier : ie l'informois que celuy qu'Elle m'avoit depesché avoit esté pris par les ennemis, j'avois heureusement repondu en chiffre, et je la supplie de vouloir bien ordonner a ses secretaires d'user toujours de la mesme precaution. Elle sçait mieux que personne qu'une lettre interceptée peut deranger les plus sages projets.

J'avois esté ravy d'apprendre par les dernieres lettres de Vostre Altesse Electoralle que les ennemis prenoient le party de repasser le Necre, et se retirer vers Phortseim. Elle sçait bien que nulle situation ne convient mieux, et si j'avois peu les y retenir par faire un plus long sejour vers Dutling, ie n'y aurois pas manqué, mais le manque de subsistance m'a fait venir icy, ou ie suis avec toutte l'armée, i'y trouve toutte celle qui m'est necessaire pour raccommoder nos chevaux dont il demeura 20 de la Cavallerie dans la marche d'hier; il nous faut tout le mois, comme i'ay toujours eü lhonneur de luy dire, pour les mettre seullement en estant d'aller. Outre cela je dois attendre des nouvelles de M. de Chamarande, qui a marché vers Bregens quelques heures apres le depart de Vostre Altesse Electoralle; et puis Vostre Altesse Electoralle aura peine a le croire, au grand nombre d'officiers qu'Elle a veu dans l'armée, mais il m'en vient de Strasbourg plus de 300, pour lesquels i'ay menagé la liberté de passer par Schaffouse et par la Suisse. J'y ay envoyé vn brigadier de cavallerie allemand qui me mande par des lettres que je reçois dans ce moment qu'ils consentent qu'ils puissent traverser la ville de Schaffouse 15 a 15 et logent dans les villages autour en attendant. Ce n'est pas un renfort a laisser derriere quand il n'en couste que deux jours et d'un temps d'ailleurs que touttes les raisons du monde nous obligent a sejourner.

Je supplie Vostre Altesse Electoralle quand il luy plaira de

m'honnorer de ses ordres de les faire passer secrettement a Riedling dont les Commandans des troupes que i'y envoye me les envoyeront jcy.

Orig. B. N.

59.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au quartier general de Meskirch, ce 26e may 1703.

Je reçois dans ce moment des lettres de M. de Chamarande par lesquelles j'apprens qu'après avoir marché devant Bregentz il n'a pas trouvé apropos d'attaquer ce poste qui n'est qu'un retranchement du lac a la montagne : j'avoüe que j'en suis tres faché parceque quoyqu'il n'y ait, a ce qu'on prétend, qu'un vieux Château a Bregentz il me paroit par le plan qu'on m'en a envoyé que les murailles n'en sont pas trop abbattües, qu'il est dans une tres bonne situation et qu'en relevant les murailles dudit Château on en auroit pû faire un poste assuré pour une communication avec la Suisse pour faire passer les lettres avec sûreté, et que ie ne scay plus quel poste faire occuper pour cela, car j'ay fait reflection que quand même je tiendrois une ville sur le lac de Constance les ennemis qui en occupent tous les bords auront toujours trente barques contre une pour troubler la communication. Enfin, Monseigneur, veu lextreme consequence de ne negliger aucun moyen de recevoir des nouvelles de la Cour, j'ordonne a M. de Chamarande de rester a hauteur de Pfulendorff et d'examiner dans tout le pays s'il n'y a pas de Chateau ou l'on pust mettre cent chevaux et deux ou trois cens hommes de pied, parce que mettant un bon capitaine de chevaux qui partiroit le soir pour aller toutte la nuit sur la frontiere de Schaffausen, les ennemis qui ne peuvent couper ce commerce que par le Chateau d'Hohenveil auroient de la peine a nous empescher de rece-

voir nos lettres. Vostre Altesse Electoralle jugera aisement de quelle importance il est de sçavoir les intentions du Roy sur le projet du Tirol; ainsy M. de Chamarande demeurera a hauteur de Pfulendorff iusques a ce que le courrier que i'ay depesché sur cela soit repassé. Pour moy dés demain je mets les trouppes en marche pour descendre le Danube et m'approcher d'Ulm où je supplie tres humblement Votre Altesse Electoralle de m'honorer de ses ordres. Je n'ay eté honoré d'aucune de ses depéches depuis celle que m'apportoit un courrier qui a eté pris a son retour, et j'en depeschay un autre sur le champ à Votre Altesse Electoralle pour la supplier de n'etre point en peine de mes depesches lesquelles estoient touttes chiffrées. J'envoye M. de la Billarderie colonel de cavallerie, homme tres entendu, pour avoir lhonneur de servir Votre Altesse Electoralle dans ce qui regarde les contributions, et recevoir ses ordres sur tout ce qu'elle aura pour agreable de luy ordonner. Nos chevaux se sont un peu remis, et en avoient un tel besoin qu'il n'y a point de colonel de cavallerie qui ne m'ait assuré que si l'on avoit continüé a marcher l'on courroit risque de l'avoir ruinée en six jours.

Orig. B. N.

60.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Munich, 27 mai 1703.

Il annonce le changement de ses projets. Pelet, t. III, p. 606.

61.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Riedlingen, 30 mai 1703.

Il exprime sa douleur du changement. Pelet, t. III, p. 606.

62.

Villars au comte d'Arco et à M. de Ricous.

Au camp de Riedlingen, ce 1er juin 1703.

Vous m'avez paru trop approuver le bon et louable projet dont Son Altesse Electorale était convenue, pour n'etre pas bien persuadé que vous n'avez pas beaucoup de part au changement qu'on veut y apporter. Comme il est encore temps d'y rémédier et qu'il n'y a jusqu'a présent d'autre mal que quelques jours de perdus, je vous supplie, Monsieur, de faire en sorte qu'un dessein aussy considérable qu'est celui de l'expédition de Lintz et de Passau soit suivi. De là on devait repasser par le Tirol et je ne doute pas que Sa Majesté, qui en est informée et dont j'attends à tout moment les ordres sur ledit projet, n'ayt donné les siens asseurement a M. de Vendosme : Elle doit le desirer ardemment et seroit, je crois, trés fâchée si l'on y apportoit quelque changement. Je me remets à M. le comte du Bourg de tout cecy et je l'envoye exprès à Son Altesse Electorale pour lui-représenter de quelle importance il est de suivre ses premières vues et la différence qu'il y a entre attaquer l'Autriche ou Nuremberg. Vous scavés que quand les mesures sont une fois prises, rien n'est plus difficile que de les changer.

Orig. P. V.

63.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Munic, ce 2 de juin 1703.

J'ay eté surpris, Monsieur, de voir par vôtre reponse que vous avés pu penser que mon intention etoit d'abandonner le premier projet sur l'Autriche pour secourir le chateau de

Rottenberg..... ie ne le crois pas une operation pour le debut d'une armée de cinquante battaillons et soixante escadrons comme vous le faites entendre, Monsieur, ny digne de moy, j'y envoyay le comte de Monasterol avec un renfort de quelques battaillons et escadrons de mes trouppes, croyant que le 4 ou le 5 de ce mois cette place sera secourüe par luy.

J'ay envisagé le siege de Nuremberg comme le moyen le plus seur de reduire les Cercles et en meme temps comme une operation utille et tres importante en attendant le party qu'auront pris les alliés apres le siege de Bonn; ce qui m'a paru d'autant plus necessaire et d'une consequence d'autant plus grande que l'armée des dits alliés grossit desia par l'arrivée de plusieurs regimens du cercle de la haute et basse .....outre le detachement qui doit venir de l'armée de Bonn et que par la une separation si grande entre nous auroit pu devenir prejudiciable si le prince de Bade apres vn renfort si considérable prenoit le party de marcher vers le Danube ou qu'il augmentat le corps du comte de Stirum iusques a un nombre egal ou même superieur a celuy de votre armée, puisque, selon tous les avis, on peut compter que les alliés auront bientôt une armée de 50000 hommes et qu'avec un corps de 15000 hommes le prince Louis croit pouvoir deffendre les lignes. Voilà, Monsieur, la principale raison qui m'a porté a differer encore un peu l'operation sur l'Autriche et ietter les yeux sur le siege de Nuremberg que ie ne trouve pas d'une execution si difficille, si de vôtre coté vous faites ce que je vous ay demandé. Vous me disez, Monsieur, que nous sommes maitres du Danube depuis sa source jusqu'a Vienne et que ie ne dois avoir nulle inquietude pour tout ce que peut faire le comte de Stirum, il n'est pas question avec les forces que nous avons a present de deffendre une riviere qui passe au milieu de mes Etats, et pour vous dire, Monsieur, en peu de mots mes sentiments et mes resolutions sur les raisons que

vous m'avez alleguées dans votre lettre, ie suivray mon premier plan si vous prenez sur vous de faire, avec l'armée que vous avez, les operations dont nous sommes convenus malgré les forces que les ennemis pourroient mettre ensemble et de vous rendre maitre des deux cercles commenceant par prendre Norlingen; si vous ne m'assûrez pas positivement de cela, je marche tout droit vers Nuremberg, comme ie vous l'ay marqué par ma precedente, ne trouvant pas que sans cette assurance je puisse dès a cette heure aller en Autriche et m'eloigner si fort de vous qu'il faudroit un mois de tems pour nous rejoindre, ne pouvant pas concevoir comment en ce cas la vous me pouvez promettre de me joindre en tout temps. J'attends votre reponse au plustôt et suis, Monsieur, comme tousiours tout a vous.

P. S. — Je dois vous dire encore, Monsieur, que dés que je sauray les intentions du Roy sur l'affaire du Tirol et les mesures que le maréchal de Vendosme croit prendre pour cet effect, il n'y aura point de retardement de mon coté dans l'execution, puisque ie continue a faire les dispositions pour cela et ne perds de vue cette expedition que ie regarde tousiours comme la plus utille et la plus importante.

Orig. P. V.

64.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Keging, du 1er juin 1703.

Il m'a paru d'une si grande consequence de persister dans le tres sage et tres grand projet que Vostre Altesse Electoralle avoit résolu, qu'en ayant communiqué avec deux des meilleures testes que nous ayons icy, ie prens le party, Monseigneur, de depescher a Vostre Altesse Electoralle l'un des deux qui est M. le comte du Bourg lieutenant general.

Nous trouvons donc, Monseigneur, que le Roy sur les tres

fortes instances que ie luy ay faittes de la part de Vostre Altesse Electoralle laquelle se souviendra bien m'avoir fortement pressé d'insister sur la marche des trouppes d'Italie pour attaquer le Tirol, aura sans doute ordonné a M. le duc de Vendosme de conformer ses projets de la campagne sur celuy là. Ce qui est d'autant plus aisé que M. de Vendosme avoit passé le Mincio pour aller vers Ostiglia au lieu d'aller vers la source de la Secchia comme on l'avoit dit a Vostre Altesse Electoralle. Ainsy il est aportée de faire ce que l'on desire. D'ailleurs que Vostre Altesse Electoralle ayt la bonté de voir quel avantage c'est d'attaquer l'Autriche dénuée de tout secours marchant entre Passau et Lintz comme Vostre Altesse Electoralle l'a resolu.

Pour le chateau de Rotemberg, ie crois pouvoir le secourir. Enfin, Monseigneur, ie me remets de tout le reste a ce que M. le comte du Bourg aura l'honneur de dire a Vostre Altesse Electoralle, et je la supplie d'avoir en luy la mesme confiance qu'en ce que j'aurois l'honneur de lui dire moymesmo. Je ne seray jamais dans la moindre inquietude sur les representations que ie prendray la liberté de faire a Vostre Altesse Electoralle. Elle connoit le fond de mon cœur et je deffie personne du monde de pouvoir mieux prouver a Vostre Attesse Electoralle qu'Elle n'a pas un serviteur plus zelé pour ses intérests personels que moy.

65.

Le même au même.

Au camp de Keging, le 3e juin 1703.

Je reçois dans ce moment la lettre dont il a plù a Vostre Altesse Electoralle de m'honorer du 2e de ce mois. M. le comte du Bourg qui aura eu l'honneur de l'entretenir depuis, aura peut estre esté honoré de ses derniers ordres, pour moy, Monseigneur, ie suis soumis aux siens avec tout le respect et

l'attachement que je dois. J'avois pensé que sur les deux partis que l'on peut prendre presentement bien examinés, Vostre Altesse Electoralle auroit trouvé celuy d'attaquer l'Autriche desarmée, ensuite le Tirol, estoit le plus grand, le plus solide et le plus aisé et que celuy de se ietter sur Nuremberg et vers la Boheme n'estoit qu'au cas que M. le duc de Vendosme ne peust point attaquer le Tirol de son costé. Peut estre, Monseigneur, ay-ie mal entendu ? l'un des partis met l'Empereur dans un tres grand desordre et nous assure une ionction par l'Italie dont les secours dans deux mois nous seront peut etre bien necessaires, l'autre regarde Nuremberg et l'esperance de sousmettre les Cercles.

J'ose supplier Vostre Altesse Electoralle de me donner ses ordres sur celuy des deux partis qu'elle jugera le plus apropos de prendre. Ses profondes lumieres et la parfaitte connoissance qu'Elle a des affaires de l'Empire, luy donneront un discernement juste que je ne pourrois esperer que de mon attachement fidelle aux interests du Roy et aux siens. J'ose supplier tres humblement Vostre Altesse Electoralle de me rendre la justice qu'Elle me doit sur tout ce qui peut regarder l'honneur de son service, personne au monde ne luy estant si devoüé.

Origin. B. N.

66.

Le méme au méme.

Au camp de Gundelfingen, ce 10 juin 1703.

J'apprens par le retour de M. le comte du Bourg la resolution que prend Votre Altesse Electoralle d'ataquer le Tirol. Son juste discernement l'a porté au party certainement le plus convenable. J'avoüe, Monseigneur, que je voyois dans celuy du siege de Nuremberg tout a craindre, meme le succéz : ces

conquestes la, Monseigneur, sont d'une extreme consequence quand on est a la fin de septembre et qu'il n'est plus question que de songer aux quartiers d'hiver, mais quand il faut soutenir une campagne entiere, et que l'on commence par occuper une grande ville qu'il faut ou raser ou y laisser douze mille hommes de garnison, ou ne s'en pas ecarter de peur qu'on ne la reprenne, j'avoüe, Monseigneur, que ces conquestes la me paroissent assez dangereuses pour n'en pas faire son principal objet : d'ailleurs Votre Altesse Electoralle est elle bien persuadée que la prise en soit infaillible? elle a veu que les ennemis ont commencé par y faire marcher six à sept mille hommes : il est bien certain que toutes les troupes qui assiegeoient Rotemberg s'y seroient iettees. J'ai peine a croire que sa prise meme eut reduit le cercle de Franconie a desarmer. Votre Altesse Electoralle voit que le cercle de Suabe au milieu duquel il y a presentement deux assez grosses armées ne paroist pas encore prest a changer de party. C'est par l'impossibilité de soutenir leurs troupes et la seureté d'une ruine entiere que l'on commencera à faire crier les peuples, et qu'ensuitte les Princes seront forcés à se soumettre. A l'heure qu'il est ils ne voyent pas bien encore les perils qui les menacent. Votre Altesse Electoralle scait que ces Princes sont gouvernés par M. le prince de Bade; mais leurs troupes jusqu'a present mal payées, qui n'auront plus d'esperance de l'etre, se dissiperont et nos contributions s'etendant peu a peu leur feront connoitre que leur ruine entiere suivra leur opiniatreté, s'ils persistent à ne pas demander une neutralité, et telle que l'on voudra la leur prescrire.

Pour moy, Monseigneur, presentement selon mes foibles lumieres, je ne vois rien de si important que une communication et celle du Tirol nous produira des avantages infinis.

Origin. B. N.

67.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Ce 12 juin 1703.

J'aurois eu l'honneur d'ecrire a Votre Altesse Electoralle immediatement aprés le retour de M. le comte du Bourg si je n'avois eté informé par des lettres de M. de Massembach qui revient de Schaffouse qu'il me ramenoit le courrier que j'avois depesché a Sa Majesté sur les proiets de Votre Altesse Electoralle. Elle croit celuy du Tirol le meilleur de tout et par les lettres meme de M. de Vendosme ecrittes avant qu'il sceut les intentions de Votre Altesse Electoralle il assûre que si l'armée de l'Empereur s'ebranloit pour venir au secours du Tirol il la suivra. Elle luy ordonne de faire tous les efforts pour cela. Si comme Votre Altesse Electoralle me donne lieu de l'attendre de sa valeur, sa fortune, et de tous les moyens qu'Elle met en usage pour assurer cette conqueste, elle reussit, ie ne scay ou elle ne peut point porter ses esperances.

M. le comte du Bourg m'a trouvé marchant. J'ay pris le party de venir passer le Danube a Lauingen par les raisons suivantes : premierement la diligence de la marche pour venir occuper la riviere de la Brentz sur laquelle je suis presentement, en second lieu conserver le territoire d'Ulm que Votre Altesse Electoralle m'a fait l'honneur de me recommander. D'ailleurs les avis que j'avois des mouvemens des ennemis s'approchant d'Heydenheim m'ont porté a ne pas perdre un moment pour me mettre le plus prés d'eux qu'il me seroit possible, et le plus diligemment, ma marche étant plus promte et plus aisée par la route que j'ay prise.

Votre Altesse Electoralle sera bien persuadée que je n'ou-

blieray rien pour pouvoir faire le siege de Nortlingue : cela dependra de la situation de M. de Stirum.

Si j'en croy divers avis, ce que m'a mandé le comte de Stirum luy même par un trompete qu'il m'a envoyé il y a deux jours, le prince de Bade a deub joindre cette armée dés le sept.

Enfin, Monseigneur, s'ils s'aprochent ie les chercheray et du moins les tiendray tellement en echec que certainement ils ne troubleront pas les operations de Votre Altesse Electoralle sur le Tirol. J'ay peine a croire que ils osent envoyer des detachements et affoiblir leur armée quand ils ont tout a craindre de ces cotés ci.

Je supplie Votre Altesse Electoralle de me faire donner tous les eclaircissemens qui peuvent m'être necessaires sur Nortlingue, que je puisse en faire le siege, et même de m'envoyer ceux des officiers de Votre Altesse Electoralle qui pourront le plus parfaittement connoitre cette place; ce n'est pas que si l'ennemy se retiroit vers le Nekre et que n'osant pas se mettre a portée de moy il prit le party de me laisser faire le siege de Nortlingue pour marcher vers Memingue et s'aprocher du Tirol, il vaut mieux que je assure la conqueste qu'entreprend Votre Altesse Electoralle que toute autre chose, car de celles du Tirol elle marchera bien a de plus importantes, surtout apres la seconde ionction que i'espere. Enfin, Monseigneur, je suivray les ordres dont il plaira a Votre Altesse Electoralle de m'honorer, mais pour ne point courre comme l'on dit deux lievres a la fois, je croy devoir presentement tenir les ennemis de bien pres et les empecher par tous moyens de troubler les desseins presens, aprés cela s'ils sont assez foibles pour se tenir bien eloignés, se mettre en etat de profiter de leur foiblesse.

J'apprens que Votre Altesse Electoralle a pris la resolution d'envoyer commander M. Schelleberg dans Ulm, je puis l'assurer que c'est un tres bon et tres capable officier. Je dois me

loüer de M. le baron de Bettendorff lequel me paroit tres appliqué au service de Votre Altesse Electoralle.

L'armée est campée la droitte a Gondelfingen et la gauche au chateau de Brentz.

Origin. B. N.

68.

L'Électeur de Bavière au Roi.

Munich, ce 12 juin 1703.

Vostre Majesté est si accoutumée de récompenser les bons services qu'on lui rend, que je ne doute pas que le passage de la Forest Noire qué Monsieur le maréchal de Vilars a fait pour effectuer la jonction si importante, ne trouve auprès de Vostre Majesté le prix qu'il mérite; come j'ay tant de raison de marquer au dit marechal l'obligation que je luy ay de ce bon success, j'ose prendre la liberté de prier Vostre Majesté de luy accorder un brevet de Duc ce sera une grace particullière qu'elle me fera que je reguarderay come une nouvelle marque de ses bontés pour moy. Je dois aussy témoigner à Vostre Majesté la satisfaction que j'ai de M. de Ricousse et de la manière dont il s'aquitte auprè de moy des devoirs de son caractère je prie Vostre Majesté de l'avoir en considération et d'estre persuadée du profond respect avec lequel je suis...

Orig. autogr. A. E.

69.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Gundelfing, le 19e juin 1703.

J'apprens par divers avis, par des deserteurs et par gens mesme qui m'asseurent avoir veu M. le prince de Bade, qu'il est arrivé depuis trois jours au camp de M. de Stirum avec un

renfort assés considerable, cependant ie supplie Vostre Altesse Electoralle de n'avoir aucune inquiétude sur tout ce qu'il peut entreprendre.

J'escris a M. de Bettendorf pour luy recommander expressement de n'oublier aucune des précautions necessaires pour estre en seureté dans la ville d'Ulm. Ce poste est d'une extreme consequence et je luy conseille mesme d'user d'autorité pour le bien du service de Vostre Altesse Electoralle et de faire sortir de cette ville ceux dont la conduitte luy pourroit estre suspecte, le voisinage des ennemis luy donnant occasion d'être fort sur ses gardes, et pour cela de n'avoir aucun menagement pour les bourgeois de cette ville, et mesme de ne laisser pour l'ordinaire que deux portes ouvertes.

J'attends la reponse dont il plaira a Vostre Altesse Electoralle de m'honnorer sur tout ce que M. de Simeoni a eü l'honneur de luy mander depuis nostre entrevüe. Elle me permettra de luy dire que ie desirerois asséz de ne faire descendre les bataillons qu'Elle me demande vers Passau que je ne puisse voir plus clairement a quel party se determinera M. le prince de Bade, car bien que je n'aye aucun dessein de l'attaquer, je crois cependant necessaire de ne pas m'affoiblir de maniere a ne pouvoir l'attendre que dans des postes retranchez, auquel cas ne faisant de mouvement qu'avec de trop grandes precautions, je luy laisserois prendre un air d'avantage qui a quelquefois des suittes facheuses.

J'espere que Vostre Altesse Electoralle aura donné tous les ordres necessaires pour la seureté de Ratisbonne, c'est a dire qu'il ne puisse estre surpris, car de toutte entreprise qui iroit a quelque longueur, j'espere bien l'en pouvoir garantir.

J'envoye en poste a Vostre Altesse Electoralle encore un ingenieur, garçon tres entendu et tres hardy; je recommande a ceux qui ont l'honneur d'estre aupres de Vostre Altesse Electoralle de s'attacher moins aux regles pour avancer davantage.

J'ay escrit par diverses voyes a M. de Puisieulx pour estre informé par luy des premieres nouvelles que l'on pourra avoir de M. le duc de Vendosme. Je ne doutte point qu'il attaque le Tirol de son costé, mais quoyqu'il en soit, il me paroist toujours tres avantageux d'estre maistres de cette entrée du Tirol et de la ville d'Inspruck.

Orig. B. N.

70.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Gundelfingen, le 20e juin 1703.

J'ay receü ce matin des lettres de Sa Majesté du 9 de ce mois, par lesquelles ie vois que M. de Vendosme envoyera 20 battaillons et 24 escadrons, si Sa Majesté luy en donne l'ordre precis, que méme il les meinera luy méme iusqu'a Trente si cela est necessaire; il ne laisse pas d'y trouver quelques difficultés, mais il espere de les surmonter. M. de Vendosme croit que les trouppes que j'ay amenées, jointes a celles de Vostre Altesse Electorale, seront superieures en nombre a touttes celles de l'Empereur et de l'Empire; je vois qu'il se defait de ses trouppes avec peine; pour moy, Monseigneur, si je n'avois consideré que mon interest particulier, je serois demeuré sur le Rhin avec cent battaillons et 140 escadrons, mais celuy du Roy et de Votre Altesse Electorale vouloit a quelque prix que ce fust une jonction, et je l'ay faitte, grace a Dieu; le méme interest veut une communication, elle est certainement plus facile que la jonction. Cependant, je vois avec peine que M. le mareschal de Tallard marche vers Landau plustost que vers Fribourg, dont la prise est absolument necessaire, j'ay pris la liberté d'en mander ma pensée a Sa Majesté.

Origin. B. N.

71.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Gundelfing, 22 juin 1703.

Reproduite ci-dessus, t. I, p. 227.

Le même au même.

72.

Au camp de Dillingen, le 25e juin 1703.

J'attendois a me donner l'honneur d'escrire a Vostre Altesse Electorale que je fusse un peu mieux informé des mouvemens des ennemis, ce que nous sçavons positivement, c'est que toutte leur armée s'est ebranlée dez le 23 de son camp de Siessen et a poussée des testes en divers endroits qui ne decident pas encore quel peut estre le dessein de M. le prince de Bade, dez avant hier ils ont un poste a Albeck, et des partis a Langenau, vers Ulm il s'est avancé un corps asses considerable qui s'est retiré vers Keisling.

J'ay quelques avis qu'un detachement de 6 a 7000 hommes a marché comme pour aller vers Riedling, mais comme M. de Bettendorf ne m'en mande rien, je n'y adjoute pas foy; j'ay envoyé M. du Heron avec un lieutenant colonel des trouppes de Vostre Altesse Electorale a Ulm pour faire rompre les ponts sur le Danube, six ou 7 lieües au dessus d'Ulm, et M. de Legal mareschal de camp est avec 13 escadrons entre Leipeim et Ulm pour empescher que l'ennemi ne puisse passer le Danube vers Elching.

Comme le sieur de la Tour lieutenant colonel des trouppes du Roy, qui est depuis quelques iours à Donnavert, me mande par un courrier que 7 mille hommes des trouppes de

M. de Bareith devoient camper a Norlingue hier au soir, ie viens d'envoyer a Donavert 200 hommes destachez. Enfin, Monseigneur, ie vois que les ennemis songent a me donner de l'inquietude par divers endroits; dans cette situation i'ay creu devoir prendre celle que i'ay l'honneur d'expliquer a Vostre Altesse Electoralle; j'ay mis l'armée, la droitte a Dillingen, la gauche a Lawingen, le front de mon camp est couvert d'un ruisseau lequel je grossis autant que je le veux par des retenües; je couvre la gauche par une ligne; ce camp là fort seur me donne lieu d'envoyer des detachemens considerables pour garder le Danube depuis Ulm jusqua Donavert. Si l'ennemy marche avec le gros de ses forces au dessus d'Ulm, i'ay le temps d'aller deffendre l'Iller; sil veut attaquer Donavert, je puis aussy le soutenir; ce qui pourroit m'inquieter c'est s'il estoit possible a l'ennemy d'envoyer un corps leger a Augsbourg avec quelque intelligence qui luy en fit ouvrir les portes : c'est a Vostre Altesse Electoralle qui a une connoissance parfaite de cette ville a juger de ce qui convient pour n'en avoir rien a craindre, et si a tout evenement il ne conviendroit pas qu'ils laissassent les trouppes de Vostre Altesse Electoralle garder une de leurs portes.

Quant a Ulm, si j'en crois tous nos officiers, cette bourgeoisie est tres mal intentionnée, il ne faut pas en estre surpris, le changement de leur estat doit leur inspirer de tels sentimens. J'apprens qu'un trompette que M. le prince de Bade m'envoyoit avant hier pour m'apporter des lettres du sieur de la Billarderie, a esté tres accueilly des bourgeois, mesme avec des discours seditieux. M. de Bettendorf me paroist tres bien intentionné, mais il est du service de Vostre Altesse Electoralle qu'il y ait un officier general et tres entendu qui ayt dans cet intervalle le commandement qu'Elle avoit destiné au sieur de Chelberg, et qui ayt inspection depuis Memmingen jusqu'a Donavert.

Quant aux postes d'Ingolstat et Ratisbonne, i'ay ecrit a MM. les commandans et n'ay pas encore receu de leurs nouvelles, i'ay creu devoir prier M. de Santini de mettre dans Ratisbonne les deux bataillons dont Vostre Altesse Electoralle me permettoit de me servir, mais Vostre Altesse Electoralle doit je crois avoir aussy a Ratisbonne un officier general qui réponde de la frontiere depuis Donavert jusques vers Passau. C'est ainsy que nous avions disposé nos frontieres depuis la mer jusques au Rhin dans la derniere guerre.

Je suis bien asseuré que Vostre Altesse Electoralle me pardonnera mes libertez sur ce que j'ose luy dire mes sentimens.

J'escris, et tres fortement, a Sa Majesté sur la necessité d'establir une communication solide par Fribourg, car pour ne se pas flatter, M. le prince de Bade avec touttes les trouppes qu'il peut avoir joignant celles qui estoient vers Nuremberg formera une armée de 40 mille hommes.

J'envoye a Vostre Altesse Electoralle une lettre interceptée que M. de Bettendorf m'a envoyé. Je ne puis repondre des mouvemens de M. le duc de Vendosme iusques a ce que le Roy, informé du dessein qu'a pris Votre Altesse Electoralle d'attaquer le Tirol, ayt peû envoyer ses ordres convenables a ce dessein; jusqu'a present ie scay que les premiers, sur le premier projet, avoient esté de mander a M. de Vendosme d'envoyer 24 bataillons et 20 escadrons; mais sur celuy de marcher a Nuremberg, elle pourroit avoir changé de dessein. Je scais que ma lettre par laquelle j'avois l'honneur d'informer le Roy du retour de M. le comte du Bourg, a esté receüe a Schaffouse et envoyée de la a la Cour par un courrier, mais cela aura fait perdre du temps. Enfin, Monseigneur, il me paroist que Vostre Altesse Electoralle a ouvert la porte du Tirol de son costé, le reste est aisé a M. de Vendosme puisqu'il n'a a combattre que la seulle difficulté des chemins qui n'est rien quand aucun ennemy ne les garde.

J'ay fait chanter le *Te Deum* hier dans l'eglise des Jesuites de Dillingen, et les bons peres l'ont fait de tres bonne grace, nous fismes les saluts de rejoüissance ensuite ; en verité çà esté de tres bon cœur, et c'est une belle et prompte conqueste de Vostre Altesse Electoralle, et qui nous en facilitera bien d'autres.

Je vois par la lettre de M. de Ricous que Vostre Altesse Electoralle avoit l'intention de s'ouvrir le passage de..... en le prenant par les derrieres; il me semble que delà, Elle n'a pas bien loin a revenir sur Augsbourg d'ou Elle prend son party pour aller ou l'ennemy voudra tourner ses forces, je n'epargne ny soin ny peine pour le penetrer.

Origin. B. N.

73.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 26e juin 1703

(*Analyse.*)

Villars félicite l'Électeur de ses succès, lui apprend que l'ennemi s'approche du Danube, et l'engage à faire occuper Augsbourg.

Origin. B. N.

74.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 27e juin 1703.

J'ay renvoyé hier le courrier de Votre Altesse Electorale le plus dilligement qu'il m'a esté possible pour avoir l'honneur de l'informer de la marche de l'armée imperiale campée dans la plaine de Langenau, la droitte vers le Danube, et la gauche vers la source du ruisseau de Langenau, comme j'ay eû l'hon-

neur de l'expliquer a Votre Altesse Electoralle par ma derniere depesche. Je suis informé par le baron de Circenstein, lequel me paroist tres bien intentionné pour le service de Votre Altesse Electoralle, qu'hier, en arrivant dans le camp de Langenau, il y eut une conversation assés vive entre le prince Louis et plusieurs generaux de son armée sur la resolution qu'il paroissoit avoir prise, de m'attaquer, qu'enfin la resolution et le resultat avoit esté d'attendre les trouppes de M. de Bareith.

La lettre que ie recois dans ce moment du comte de Montfort, dont j'envoye la copie a Votre Altesse Electoralle, me confirme ce que le baron m'a dit. J'avoüe que j'ayme bien mieux que les ennemis prennent la resolution de m'attaquer avec touttes leurs forces unies que de songer a me derober un passage sur le Danube; j'ay toutte l'attention que ie dois pour l'empecher, mais souvent auec beaucoup d'attention on peut manquer. Ceux que j'ay commis pour y veiller et que j'ay choisis pour les plus entendus sans regarder a l'ancienneté de charge peuvent estre trompés, cependant ce que je iuge le plus important est la conservation de Ratisbonne. Pour cela, Monseigneur, je mande a M. de Santini ce qui me paroist necessaire, mais je prendray la liberté de demander a Votre Altesse Electoralle si Elle n'est pas maitresse de la ville aussy bien que du pont, car elle me permettra de luy dire que Sa lettre est équivoque, et la conservation d'un poste aussy important ne doit point l'estre asseurement; aprés cela je regarde Ulm, il faut un siege, pourveûque M. de Bettendorf soit bien sur ses gardes, pour eviter toutte surprise.

Le passage du Danube a Oberelchingen seroit dangereux; mais j'ay 4 bataillons et 20 escadrons chargés uniquement d'y veiller auec un de mes meilleurs marechaux de camps et trois brigadiers.

Je crois pouvoir estre tranquille pour mon camp; si les

ennemis ont 53 millhommes, comme ils le disent, je souhaitte seullement qu'ils viennnent m'y attaquer et je n'en seray pas embarrassé. Ainsy, que Votre Altesse Electorale ne soit pas inquiete, pour moy, je le suis beaucoup moins depuis que j'ay receu la lettre du comte de Montfort, car ce que je trouve le moins perilleux c'est de voir touttes leurs forces ensemble; ie craindrois bien plus sur des detachemens, et s'ils prennent le party de venir tous a moy, j'espere pouvoir donner à Votre Altesse Electorale tout le temps qu'elle voudra. Les passages sur le Danube, audessus ou audessous d'Ulm qui pourroient estre desolés malgré touttes les precautions, car ie n'en ay oublié aucune, me feroient le plus de peine. A cela il n'y a a craindre que pour Augsbourg, c'est a dire supposé que 2000 chevaux des imperiaux passent le Danube vers Ehingen et l'Iller au gué, allassent a Augsbourg qui leur ouurit les portes. Si Votre Altesse Electorale iuge a propos d'y mettre vn regiment de dragons, cela, je crois, suffiroit.

J'ay fait partir les escadrons de Volframsdorf pour descendre le Danube, mais ie charge le lieutenant collonel de se rapprocher, supposé qu'il apprenne que le M. de Bareüth marche vers Nortlingen comme la lettre du comte de Montfort le porte. J'ay envoyé 200 hommes de pied dans Donnauert pour n'avoir pas a craindre une surprise.

J'envoye ordre a Fontbeausard qui revient avec 600 chevaux et les 400 hommes qui estoyent a Ravensbourg de se mettre sous Ulm environ deux lieües audessus derriere l'Iller, M. de Legal est entre Gunzbourg et Ulm, et pour moy je croy pouvoir desirer, par la bonté du camp que j'ay pris, que lennemy y vienne auec touttes ses forces, il y aura quelques volées de canon a essuyer, mais on leur en tirera aussy.

Je reçois dans ce moment un courrier de M. de la Tour qui commande 180 cheuaux de nos trouppes a Donauert et il a eu une assés rude affaire avec les ennemis, dans laquelle il leur a

tué bien des gens et en a perdu aussy, mais enfin il s'est retiré auec 200 hommes devant 1500 cuirassiers et houssarts sans estre entamé.

Le 28e juin 1703, a 8 heures du matin.

J'ay attendu, Monseigneur, a faire partir mon courrier ce matin, ayant receû divers avis hier au soir et cette nuict, que les ennemis devoient venir camper sur la Brentz; ie ne vois pas encore paroistre la tête de leur armée. Votre Altesse Electorale peut estre tranquille sur ma situation, et si je n'estois retenu par croire que pendant que Votre Altesse Electorale agit si glorieusement et si utilement, il vaut mieux observer les ennemis, j'aurois esté les chercher dans la plaine de Langenau. Enfin, Monseigneur, ne vous contraignés point du tout pour moy, et Si Votre Altesse Electorale iuge a propos de faire attaquer Bregentz par les derrieres, je lui donneray tout le tems qu'Elle iugera apropos; je voudrois seulement qu'il ne fust point possible aux ennemis de faire entrer dans Augsbourg 2000 chevaux ou dragons qui pourroient prendre un fort grand tour et dont la marche ne me seroit connue du coté de Memingen.

Origin. B. N.

75.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le dernier juin 1703.

Je depeche ce courrier pour avoir l'honneur d'informer Votre Altesse Electorale que les ennemis sont en presence depuis hier, ayant le centre au chateau de Brentz, et la droite a Sontein. Ils n'ont pas marché aujourd'huy, et publient partout qu'ils viennent m'attaquer s'ils me trouvent encore endeçà du Danube, mais qu'ils sont bien asseurés que ie ne les attendray pas. Pour moy, Monseigneur, pour leur faire voir le contraire, des que leur armée a esté a la veüe de ce camp, j'ay

occupé le village de Hausen audela du petit ruisseau qui couvre le front de mon camp. Sans la regle generalle qui veut que l'armée d'observation soit sage, en verité, Monseigneur, je n'aurois pas resisté a la tentation de les aller chercher; mais ie n'oubliray rien, sans perdre l'avantage de mon poste qui est tres bon, pour les engager au combat s'ils m'approchent. Votre Altesse Electorale peut estre tranquille sur les bords du Danube au dessus de ce camp, qui est ce qui m'inquietoit le plus. Il faut voir presentement ce que M. le prince de Bade de concert auec M. de Bareith pourroient tenter sur Donnauert et le bas du Danube iusques a Ratisbonne. J'ay dans Donnauert 200 hommes de pied et 150 cheuaux, qui y sont depuis long-tems; outre cela une partie du regiment de Wolffframsdorff, suivant les ordres de Votre Altesse Electorale, suit le long du Danube; jls doivent se tenir entre Donnavert et Ingolstatt pour observer les mouvemens des trouppes de M. de Bareith. J'envoyeray des trouppes a Donnavert dés que ie scauray que les ennemys en approcheront, mais on dit que cette pettite ville est encore plus difficile a deffendre que Lauingen.

Dans le tems que ie depechois ce courrier, est arrivé celuy de Votre Altesse Electoralle : qu'elle rapidité de conquestes, Monseigneur! jamais Alexandre ny Cesar n'ont en si peu de jours emporté des provinces. Voila, Monseigneur, une bonne acquisition, quand méme M. de Vendosme n'envoyeroit pas sur le champ une armée, dont j'ay pris la liberté de presser bien fort Sa Majesté. Votre Altesse Electorale croit elle que l'on eust peù faire quelque chose de mieux, que ce qu'elle vient d'executer avec une promptitude incroyable. Mais Votre Altesse ne me parle point du tout d'Inspruck, et d'un toit d'or, qui est dans le milieu de la ville; en verité, Monseigneur, j'aime assés les villes dont les toits sont d'or.

Comme elle ne m'a honoré d'aucune responce et sur ma joye audessus de toutte expression de toutte la gloire qu'elle

acquiert, et sur la part que ie luy ay demandée dans les tresors d'Inspruck, je dois epargner sa modestie, ne pas montrer mon avidité, et traitter les matieres dont elle daigne me parler. Quand j'ay parlé de Bregentz c'est en soumettant sur cela comme sur toutte autre chose mes foibles lumieres aux connoissances solides de Votre Altesse Electorale, il m'a paru veritablement qu'il y avoit loin, mais j'ay regardé cette communication comme la plus aisée avec la France.

Je vois que Votre Altesse Electorale n'obmet rien de tout ce qui se peut imaginer pour aller viste et, sans vouloir la flatter, je vois avec ioye et admiration tout ce qu'elle fait et tout ce qu'elle pense; j'auray l'honneur de dire a Votre Altesse Electorale, que naturellement ie ne suis pas né admirateur, et que nulle raison ne m'obligeroit a me servir de ces termes, si ie ne voyois que certainement tout ce qui s'est passé en trois jours est surprenant, ie me tais pour ne pas fatiguer Votre Altesse Electorale de loüanges.

Elle a pris le meilleur party du monde en laissant M. de Maffei vers Augsbourg; comme l'ennemy paroist vouloir presentement m'attaquer il est hors de portée d'Augsbourg, si ie savois quand M. de Maffei s'en approchera, je luy manderois de se rendre prés de Donnauert le plus tost quil sera possible; pour la ville d'Augsbourg Votre Altesse Electorale scait mieux que personne quelle seureté il convient de prendre.

Quant a ce que Votre Altesse Electorale me fait l'honneur de me mander, qu'elle ne veut pas s'affoiblir davantage, ie suis surpris méme quelle ne garde pas un plus gros corps de trouppes auprés d'Elle, pour moy, Monseigneur, j'aimerois beaucoup mieux en manquer, que si Votre Altesse Electorale n'avoit pas tout ce qui peut luy estre necessaire; ie suis en estat par la bonté de mon poste d'envoyer vers Donnauvert le méme corps que j'avois detaché vers Ulm, j'envoye demain un de nos meilleurs lieutenants collonels d'infanterie audit

Donnauvert pour voir conjoinctement avec le gouverneur de Donnauvert tout ce qui se peut faire promptement pour soutenir cette place. Je fais ce que Votre Altesse Electorale m'ordonne a l'égard de M. le marquis du Heron, qui est asseurement un tres bon suiet; si Elle daigne m'honorer d'un mot de lettre de quatre lignes seulement sur cela, ie le mettray dans la depeche de Sa Majesté, car, comme l'on scait desja qu'il est de mes amys, l'on pourroit croire que j'ay pris la liberté de demander cette grace a Votre Altesse Electorale.

76.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Au camp de Mohla près d'Insprugg, ce 30 de juin 1703.

Vous avéz, Monsieur, si bien pourvû à touttes choses que ie ne m'embarrasse plus de vôtre situation, et la bonne confiance que vous y avéz ne me laisse la moindre inquietude : ie suis de votre sentiment qu'il vaut mieux que les forces des ennemys soient iointes que separées, vous seréz moins embarrassé. Par ma precedente vous auréz vû, Monsieur, le nombre des trouppes que j'ay resolu de faire mercher sur le Lech sous les ordres du marquis de Maffei, à fin qu'il puisse avoir l'oeil sur Ausbourg; ie crois que pour n'avoir rien a craindre de ce coté là, il est mieux de se servir de la voye de negociation. L'année passée le magistrat de la dite ville m'a asseuré par écrit qu'il ne seroit fait aucun changement dans la ville et qu'il ne recevroit pas de garnison estrangere; cette asseurance a eté fidelement observée, et malgré les menaces que pour lors le comte de Polly a faittes a la ditte ville pour l'obliger à recevoir quelques cents de ses houssars en garnison, il n'a pû rien obtenir; dans le temps que mes trouppes s'approcheront du Lech, l'envoyeray un de mes secretaires au magistrat d'Ausbourg

pour en tirer une nouvelle declaration conformement a celle de l'année passée ; pour caution d'icelle je leur féray demander des ostages ou une porte de la ville a garder par mes trouppes : i'espere qu'ils ne feront pas des difficultéz de m'accorder l'un ou l'autre, et en ce cas ie crois que nous pourrons être hors de toutte crainte de ce coté là. Pour ce qui est de la ville de Ratisbonne vous scauéz, Monsieur, que ie suis maitre du fort et d'une porte de la ville : il dependra de moy d'y faire entrer mes trouppes et de m'emparer des autres portes touttes les fois que ie voudray, mais, comme cela requiert plus de monde pour les garder, ie n'ay pas voulu le faire encore, i'en suis pourtant entierement le maître. J'ay reçu ce matin des lettres du baron de Lizelbourg par lesquelles il me mande de s'être emparé de tous les postes qui fermoient les avenües de Reitta, il compte d'arriver demain devant cette place, i'attends maintenant le succés de son expedition; si elle reussit, comme i'ay lieu d'esperer, ie verray ce que nous pourrons faire sur Bregentz. L'on m'assure que les chemins sont impraticables, surtout pour l'artillerie, cependant s'il y a moyen de passer et de l'attaquer par derriere, comptez que ie feray tout ce qui sera possible, mais comme le detachement du baron de Lizelbourg n'est pas suffisant pour cette entreprise, je luy ay ordonné, déz qu'il sera maitre de Reitta et trouvera moyen de percer jusques a Bregentz, de faire venir a lui par Reitta trois bataillons et cent dragons de ceux qui vont sur le Lech et qui ne seront pas fort esloignéz de Reitta, de quoy i'ay crû vous devoir prevenir, Monsieur. J'attends touiours des nouvelles de M. de Vendosme lesquelles i'espere ne pourront pas tarder longtemps à venir, en attendant i'ay étably un poste sur le Breyner pour être seur de ce passage en cas qu'il me fallût aller plus loin vers l'Italie. L'avantgarde de mes trouppes que i'ay envoyé pour prendre ce poste, consistant en 50 dragons et autant de hussars, a rencontré a Mattra, entre icy et le Brenner, 400 hommes

d'infanterie des ennemis postéz dans le dit village de Mattra, qu'ils ont attaqué, en ont tué 40 et fait 120 prisonniers, le reste ayant été dispersé.

Demain i'iray visiter la Scharnitz ou mes trouppes ont aussy pris poste. Les ennemys y ont laissé seize pieces de canon et une assez bonne quantité d'armes et de toutte sorte de munition de guerre et de bouche.

Orig. P. V.

77.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Au chatteau d'Inspruck, ce 2 de iuillet 1703.

Je vous advoue, Monsieur, que de vous scauoir en presence d'une armée si nombreuse comme celle du prince de Baade, seroit de quoy m'inquieter beaucoup, si ie ne connoissois pas ce que c'est que le maréchal de Villars; cela seul me rassure plus que le detail que vous auéz pris la peine de me faire de la bonté de vôtre poste, qui est pourtant excellent et tres reiouissant a lire. Comme vous ne marquéz, Monsieur, que vous pouvéz vous servir du coté de Donauwerth du même corps des trouppes que vous aviéz detaché vers le haut du Danube, et que les ennemys sont presentement hors de portée d'Ausbourg, ou l'on va agir par voye de negociation comme ie vous l'ay mandé, Monsieur, par ma precedente, vous ne trouveréz pas mauvais que ie fasse revenir le detachement du marquis de Maffei, sans lequel ie ne seray pas en etat d'avancer du costé de Brixen, comme il est necessaire pour effectuer la ionction. J'en parle a present auec plus de clarté puisque M. de Ricousse a recû aujourdhuy une lettre de M. de Vendosme qui marque ses dispositions pour marcher dans le Trentin. Ainsi que M. de Ricousse vous l'apprendra, ie ne

doutte pas qu'il ne se hâte quand il scaura més progrés en ce pays cy; ce qui me fait voir davantage que i'ay besoin de plus de trouppes, est que les paysans et tireurs de ce pays cy reprennent les armes du coté du Brenner, ou i'ay eté obligé d'envoyer auiourdhuy le brigadier de Bordet avec trois battaillons pour soutenir ce poste qui etoit attaqué par le haut des montagnes, et presque toutte mon armée est en detachements; il m'a fallu aussy envoyer deux bataillons de ceux qui sont avec le marquis de Maffei au general Weiquel qui demandoit du renfort a cors et a cris.

Orig. P. V.

78.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 6e juillet 1703.

(*Analyse.*)

Répond à la précédente : pense que la négociation avec Augsbourg eût dû être soutenue par des troupes. Il ne croit pas que l'ennemi l'attaque et suppose qu'il cherchera plutôt à passer le Danube sans être aperçu. Aussi fait-il surveiller le fleuve par Santini à Ratisbonne, par Duhéron à Donauvert, par Legall à hauteur d'Hochstett et par Fontbeausard à Ulm : ce dernier a fait une « violente course » en Wurtemberg et mis Mentzingen à contribution. Il demande l'autorisation de fortifier Lawingen. Il voit avec regret les délais de Vendôme et espère qu'au reçu des nouvelles que lui porte M. de Novion le maréchal se décidera à marcher sur Trente.

Orig. B. N.

79.

L'Électeur de Bavière au maréchal de Villars.

A Inspruck, ce 6 juillet 1703.

Je commenceray, Monsieur, par vous donner part de la prise de Reitta et de son chatteau d'Ehrenberg, qui selon la relation que m'en a faite le sieur de Tardif n'est pas moins fort que celuy de Kueffstein; vous coignoisséz l'importance de ce poste, qui est le grand passage par lequel les ennemys pouvoient encore secourir ce pays cy du coté de la Suabe.

L'on y a trouvé 24 pièces de canons de fonte et deux mortiers, un arsenal fourny de touttes sortes d'armes, beaucoup de bombes, grenades et autre munition de guerre, avec un magazin de grains et d'avoine fort considerable; cette prise est venu a propos, car tous les paysans de ce coté là et plusieurs baillages sur le haut de l'Inn et vers l'Adige avoient pris les armes au nombre de 8 à 10^{m} hommes; ils ne pouvoient avoir leur subsistance que du magazin de Reitta, j'espere qu'a present ils seront obligéz de se separer bientôt; ces memes gens sont tombés de tous cotéz sur l'escorte du marquis de Novion, qui consistoit en cent dragons et autant de grenadiers, il n'en est pas revenu un seul encore, et j'ay des nouvelles qu'ils ont été tous assomméz ou prisonniers; j'espere cependant que le marquis de Novion a passé puis que cecy ne peut être arrivé qu'au retour. J'attends à present le baron de Luzelbourg avec son detachement, et le corps du marquis de Maffei sans lesquels je ne suis pas en état de rien entreprendre. A la moindre nouvelle que je recevray que le duc de Vendosme s'ébranle pour venir à nous, j'auanceray autant que ie pourray pour faciliter la jonction. Si le bonheur nous veut de nous joindre, ce sera apres qu'on songera a la maniere de se rendre

maitre de Bregenz, et ie vous prieray à son temps de me dire vos sentiments sur le party a prendre apres la jonction. Il y en a trois que je vous proposeray, esperant tousjours que vous soutiendréz de vôtre côté aussy glorieusement que vous avéz commencé, iusques à ce que nous ayons achevé icy. Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de l'exactitude avec laquelle vous continuez de me donner part de ce qui passe de vôtre côté; aprés ce que vous me mandéz de vôtre poste et combien vous souhaittez d'y être attaqué, ie ne doutte point que le prince de Bade ne s'ennuye bientôt de vous regarder de si préz. Je vous envoye cy ioint l'ordre de battaille de son armée, M. le Margrave de Bareith la doit joindre avec quatre mille cinq cents hommes. Vous aurez deia vû, Monsieur, par ma precedente, que je ne puis me passer du detachement du marquis de Maffei. Touchant la ville de Donawert, ie connois ce poste là fort bien et ne l'ay iamais compté pour soutenable, ainsy ie ne suis point contraire, quand la nécessité le demandera, que vous le fassiez abandonner et rompre le pont. Puisque M. de Puisieux vous asseure, Monsieur, que vos lettres ont été envoyées a M. de Vendosme je suis persuadé qu'il ne nous laissera pas languir longtemps dans ces montagnes.

Orig. P. V.

80.

L'Électeur de Bavière à Villars.

A Inspruck, ce 9 de juillet, à 10 heures au soir 1703.

J'ay bien recû, Monsieur, vôtre lettre du 6 de ce mois. Je la trouve bien plus serieuse que la precedente, quoyque ie n'y vois rien qui puisse altérer ma tranquillité sur la situation ou vous avéz mis les choses de vôtre côté. La negotiation aupres de la ville d'Augsbourg a eû son effet, la dite ville m'a donné

unc asseurance fort ample et en bons termes par laquelle le magistrat aussy bien que tout le corps de la bourgeoisie s'oblige de ne recevoir aucunes trouppes ny garnison etrangere, sous quelque pretexte que ce puisse etre, et pour caution de cette asseurance elle m'a donné deux de la magistrature pour otages, qui sont actuellement arrivés à Munic; ie crois qu'avec cela on peut être en repos pour ce qui concerne la ville d'Augsbourg. Quant à celle de Ratisbonne ie vous ay desia marqué mes sentiments; toutte l'attention doit etre d'empecher que l'ennemy ne nous derobe son passage sur le Danube, et ie voudrois avoir asséz de trouppes pour pouvoir mettre un corps avec un general qui en eût soin depuis Donauwert iusqu'à Ratisbonne. L'on ne peut pas ôter tout à fait les dragons d'Amberg, tant qu'il y a un corps des ennemys à portée, tout ce que ie crois qu'on puisse faire, c'est d'en tirer deux escadrons, lesquels avec les quatre de Wollfframstorff et quatre que vous y vouléz envoyer pourroient veiller de ce coté là. Pour des generaux ie n'en peux donner aucun car ie n'en ay pas dont ie me puisse passer; mettéz y quelqu'un de votre armée que vous trouveréz propre pour cela.

Il est asseurement bien chagrinant que fautte de correspondance nous ne scachions pas encore ce que nous pouvons esperer du costé de M. de Vendosme. Je serois fort fâché de consommer icy avec mes trouppes un temps que ie pourrois employer plus utilement ailleurs. D'un autre côté si je sors avec une partie de mes trouppes d'icy il faut renoncer a la jonction et a toutte communication avec l'Italie, car il n'y a point des postes soutenables de Rattenberg en deça et M. de Vendosme avec toutte son armée ne pourroit penetrer jusque la si d'icy en avant ie ne facilitois pas son passage.

J'ay crû d'etablir une communication d'icy aux Grisons mais ie vous ay marqué ce qui est arrivé aux trouppes que i'avois envoyé à cette vallée là avec le marquis de Novion. Les pay-

sans sont encore tous sous les armes de ce coté là, ayant coupé les chemins de maniere qu'on n'y peut plus passer. Le marquis de Novion n'a pas passé non plus, j'ay des nouvelles qu'on l'a mené prisonnier à Constance; il y a aussy quelques trouppes reglées de ce coté là, qui ont mis garnison dans Landek. Il ne faut pas songer non plus a present a l'attaque de Bregenz avec les troupes que j'ay. Car si même le detachement du marquis de Maffei m'aura ioint, laissant ce qu'il faudra pour garder Insprugg et mes derrieres, il ne me restera que cinq mille hommes pour marcher en avant. Je vous laisser iuger, Monsieur, si cela n'est pas un peu embarrassant, attendu que le corps de Vaubonne est entre M. de Vendosme et vous, et que depuis le 4 de ce mois M. de Solari est en marche avec six battaillons detachez du corps du comte de Schlick, pour venir en ce pays-ci en prenant la route par la Styrie et la Carinthie, l'archeveque de Salzbourg luy ayant refusé le passage par ses États a ma requisition.

Les Danois et Brandenbourgeois qui estoient avec le marquis de Bareith doivent remplacer ce detachement au corps du comte de Schlick, et sont en marche pour cela.

La situation de Lawingen est asséz bonne, si vous croyéz, Monsieur, que le temps present permet d'y travailler et de le mettre en estat de defense, ie me remets a ce que vous trouveréz bon la dessus.

La course qu'a fait M. de Fonbeausard dans le pays de Wirtenberg ne peut faire qu'un tres bon effet, des pareilles visites ne laissent pas que d'inquieter beaucoup le prince de Bade. Je suis, Monsieur, tout à vous.

81.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 13e juillet 1703.

J'ay receu la lettre dont il a plû a Votre Altesse Electoralle de m'honorer du 9 de ce mois. Les nouvelles publiques nous avoient appris la prise de Reitte. Je comprens, Monseigneur, le juste chagrin qu'a Vostre Altesse Electoralle de n'avoir aucune nouvelle de M. de Vendosme et de ne pouvoir agir sur des mesures reglées pour la jonction des trouppes d'Italie. Mais quand tout ce qu'Elle vient de faire ne produiroit point cet avantage, Vostre Altesse Electoralle ne comptet-elle pas pour un bien considerable d'avoir pris avec si peu de perte d'hommes et de temps quatre places importantes. Elle voit bien que quatre mille hommes placés derriere ces postes mettoient toutte la Baviere en contribution, et qu'enfin par les partis qui pouvoient venir, ou par Kuffstein, ou par Mitterwald, Vostre Altesse Électoralle ne pouvoit pas aller de Munich a Schleisheimb sans escorte. Pour moy, Monseigneur, rien ne me paroist plus important, quand on a tout le Danube a deffendre que de n'avoir pas la moindre inquietude pour ses derrieres : et Votre Altesse Electoralle doit l'importance et la promptitude de cette conqueste au bonheur d'attaquer une province qui n'attendoit pas d'ennemis. A la guerre, le principal avantage, comme Vostre Altesse Electoralle le sçait mieux que moy, est de surprendre : et pour moy qui dois par mille raisons et par l'interest du roy mesme regarder ceux de Vostre Altesse Electoralle comme ceux de mon maistre, j'avoüe que je suis ravy touttes les fois que ie songe qu'Elle n'a plus rien a craindre par ses derrieres.

Voilà, Monseigneur, pour repondre a la premiere partie de

la lettre dont m'honore Vostre Altesse Electorale : je suis estonné qu'Elle n'apprenne pas, au moins par la voye publique, que M. de Vendosme attaque de son costé, car il a seurement receu dés le 20e juin une lettre que je lui ecrivois pour luy apprendre la marche de Vostre Altesse Electoralle en Tirol, et a esté informé aussy tres promptement de la prise de Kuffstein ayant receu reponse de M. de Puisieulx avec deux lettres par lesquelles ie luy mandois ces nouvelles, que M. de Puisieulx a fait partir par des courriers a M. de Vendosme.

La prise de M. de Novion est tres fascheuse, c'est un honneste homme, mais naturellement malheureux; et pour moy, j'avoüe que ie ne donne pas aisement de commissions aux gens malheureux. Ce qui me fait beaucoup de peine c'est de voir Vostre Altesse Electoralle marcher presentement au hasard, car du reste les conquestes qu'Elle a fait sont par elles mesmes trop importantes pour ne pas se rejouir de tant de succez, d'autant plus que certainement le dessein de Nuremberg me paroissoit remply de divers grands obstacles, par touttes les trouppes que l'on auroit trouvé dans cette place, et touttes celles qui marchoient au secours ou qui auroient pris la route d'Ausbourg dont la conservation nous est infiniment plus necessaire que la prise de Nuremberg. Cette matiere a desja esté assés traittée, et je n'ay l'honneur d'en parler encore a Vostre Altesse Electoralle que pour la convaincre qu'Elle n'a jamais pû prendre un meilleur party, quand mesme ses conquestes n'auroient pas esté si rapides, que d'attaquer le Tirol.

Vostre Altesse Electoralle ne me fait point l'honneur de me mander iusques ou Elle conte de s'avancer dans cette province pour faciliter la ionction de M. de Vendosme. Nous n'apprenons pas que M. le duc de Bourgogne fasse le siege de Landau, ce qui me fait esperer que Sa Majesté voudra bien se rendre a mes tres humbles et souvent reitérées representations sur la necessité indispensable de faire le siege de Fribourg; car enfin

il faut une communication solide avec le royaume, sans quoy l'on peut se trouver dans de grands embarras.

A l'egard d'Ausbourg, Monseigneur, ie suis bien plus tranquille sur la situation des ennemis que sur la seureté que peuvent donner deux otages; et si M. le prince de Bade trouvoit moyen de faire entrer un corps de trouppes dans cette grande ville, le peril des deux otages ne l'embarrasseroit pas; mais j'espere avec l'ayde de Dieu que nous l'en empescherons.

M. du Heron m'ecrit lettres sur lettres sur l'impossibilité de deffendre Donnawert; ie lui mande tousiours qu'il faut cependant le deffendre jusqu'a l'extremité. Jay deux raisons pour cela. La premiere c'est qu'un ennemy qui n'a peut estre pas beaucoup de grosses pieces, ny tout ce qu'il faut pour attaquer une place pour mauvaise qu'elle soit, mais soutenüe, peut se rebutter. D'ailleurs, je voudrois qu'il fut obligé de l'ouvrir de maniere qu'il eut peine a la refermer, car celuy qui sera maistre de la campagne l'est toujours de tous ces postes là. Cest ce qui me fait de la peine a commencer a travailler a Lawingen, et comme Vostre Altesse Electoralle le remarque, la crainte de n'avoir pas le temps de rien perfectionner, et de commencer des ouvrages peut estre pour l'ennemy.

J'ai fait travailler au chateau d'Ochstet parce que je le puis soutenir de l'autre costé de la rivière. Les retranchemens pour la communication sont faits et si l'ennemy s'obstinoit a l'attaquer peut estre luy feroit-on perdre bien des gens.

Quant a Donnauert j'ordonne que l'on se retranche tousiours sur les bords du Danube, non seullement pour retenir la garnison sans peril, mais même pour en deffendre les bords quand l'ennemy auroit occupé Donauert. Car je feray non seullement l'impossible pour deffendre le Danube, mais si l'ennemy surprenoit un passage en quelque endroit, je croirois ne devoir pas balancer un moment a l'aller attaquer.

Dès que j'auray quelques nouvelles ou du Roy ou de M. de

Vendosme j'auray l'honeur d'en informer tres diligemment Vostre Altesse Electorale.

Les presentes de nos ennemis sont qu'ils font diverses redouttes dans le front de leur camp dont nous approchons a la portée du mousquet assés souvent. Enfin nous pouvons compter les rües de leur cavallerie. Certainement leur camp est long et bien fourny, et pour ne se pas flatter on peut compter a M. le prince de Bade au moins 30 mille hommes, M. de Bareith en a huit au moins. Cela est bien au dessous des forces que les ennemis se donnent mais cependant c'est quelque chose et tousiours beaucoup plus que moy.....

Orig. B. N.

82.

L'Électeur de Bavière à Villars.

A Inspruk, ce 13 de juillet 1703.

J'ay vu avec deplaisir, Monsieur, par votre lettre du 9 de ce mois que le precedent courier que vous m'avez dépeché est tombé entre les mains des hussars à son retour, ie vous envoye cyioint un duplicata de la lettre dont il étoit chargé; puisque les ennemis commencent à se retrancher dans leur camp, ie ne doutte pas que ce ne soit pour pouvoir faire des detachements qui pourroient peut être regarder ma ville de Donauwert; ie vous ây dit, Monsieur, que ie n'etois pas contraire qu'on l'abandonnât et rompit le pont quand la necessité le demanderoit, sachant que ce n'est pas un poste soutenable, cependant ce que le marquis du Heron m'ecrit en datte du 10 de ce mois que si les ennemis s'estoient rendus maistres de Donauwert on ne pourroit pas empescher qu'ils ne retablissent le pont en peu d'heures ou d'en construire un nouveau ce qui donneroit au prince de Bade le moyen de se porter sur le Lech avant que vous le puissiez empescher ne laisse pas que de me donner de l'in-

quietude. Si cela arrivoit il en pourroit resulter des suittes fascheuses. Le marquis du Heron croit que le seul moyen d'empescher que Donawert ne tombe entre les mains des ennemis est de faire camper sur la montagne un corps d'infanterie avec de la cavallerie à la faveur de laquelle l'on y pourroit retablir un vieux fort dont on voit encore les vestiges, je trouverois ce proiet fort bon si l'avantage de votre poste vous permettoit de luy donner les moyens necessaires pour cela, car de mon coté je ne peux faire aucun detachement ny grand ny petit, bien au contraire i'ay plustot trop peu de trouppes pour garder six gorges des vallées entre icy et Brixen lorsquil faudra avancer jusques la. J'attendray ce que vous me diréz la dessus, Monsieur; ce qui me deplait le plus, est, que ie n'ay encore aucune nouvelle de l'approche de M. de Vendosme. J'ay envoyé quelques personnes à pied vers Bolzano et Trente pour s'informer de ce qu'on scait des mouvemens de M. de Vendosme i'espere que par là i'en apprendray bientot quelque chose.....

Orig. P. V.

83.

L'Electeur de Bavière à Villars.

A Inspruck, ce 17e de juillet 1703.

Je vous envoye, Monsieur, un extrait des dernieres lettres de Vienne qu'on a retenu à Munic, et que i'ay fait traduire en françois, par lesquelles vous verréz tant l'intention et les dispositions du prince de Bade, que celles qu'on fait vers ce coté icy; il est bien chagrinant d'etre reduit à ne recevoir d'autres nouvelles des mouvements de M. de Vendosme que par des lettres qui viennent de Vienne, et ce sont les plus fraiches que i'en ay malgré touttes les diligences possibles que i'ay faites pour en avoir. Ce que le prince Eugene ecrit au general de Thungen

des marches de M. le duc de Vendome au delà du Mincio et du Pò confirme qu'il a suivy le proiet dont il a donné part à M. de Ricous et sur lequel il attendoit les ordres du Roy, il est vray que le 20 de ce mois cy, quil a mis pour terme, s'approche et quoy que les ennemis ont le temps d'assembler leurs forces et de se fortifier davantage du coté de Brixe, si le duc de Vendosme avance de son costé, ils ne pourront pas tenir entre deux. S'il n'avance pas, tout ce que ie pourrois faire seroit inutile, l'affaire essentielle est de mettre les choses en seureté de vostre costé, je puis en laissant icy les postes gardés estre a Donnauert avec le reste de mes trouppes en neuf marches et i'ay donné ordre au general Weiquel de faire marcher presentement vers ledit Donnauert huit escadrons de cuirassiers et trois bataillons du corps qu'il commande auxquels vous pourriés faire joindre trois escadrons des dragons a Amberg, un bataillon de Ratisbonne et celuy qu'on a à Keilhem. J'ay crû qu'en vous envoyant ce renfort je pourrois differer a prendre mon party dicy jusques a vostre reponse. Vous connaisséz la situation ou vous vous trouvez, ie vous prie de me dire franchement vos sentiments, si nous ne risquons point d'attendre icy dans les montagnes a quoy se determinera M. de Vendosme, pendant que les ennemis se grossissent sur le Danube et fondent toute leur esperance sur les forces de M. le prince de Bade. Il n'y a aussy rien de si necessaire que de songer a une communication du moins de lettres. Vous scavéz vous même les maux que le deffaut de concert nous peut causer, mais ie vous advoue sincerement que ie ne pourray soustenir les depenses de payer mes troupes si je ne recois pas mieux mes remises qui sont arrestées faute de communication, je pourrois vous en faire vn detail qui vous feroit regarder avec horreur la situation ou ie me trouve a cet egard. Soyez persuadé, Monsieur, qu'on ne peut être plus veritablement que moy tout a vous.

Orig. P. V.

84.

Villars a l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 18e juillet 1703.

J'ay receu par le retour du courrier que j'avois eu l'honeur de depescher a Vostre Altesse Electoralle la lettre dont Elle veut bien m'honorer du 13 et le duplicata de celle du 6. Je ne puis avoir l'honeur de luy rendre un compte plus exact de tout ce que je crois devoir faire au sujet de Donauert qu'en lui envoyant la coppie cy jointe de la conduitte que je prescris a M. Duheron. J'espere que Votre Altesse Electoralle daignera l'approuver; car pour les petits camps retranchés j'avoue que je les tiens tres dangereux si une armée considérable n'est a portée de les soutenir. Je regarde a peu prés de même le grand nombre de postes que l'on occuppe. Ce qui est excellent ce sont les conquestes que vient de faire Votre Altesse Electoralle de places quasi imprenables, que l'on peut garder avec fort peu de gens, et qui ne peuvent plus estre reprises.

J'avoüe que je suis au desespoir quand je songe que j'ay trois lettres de M. de Puisieulx du 30 juin 6 et 10 juillet, sans qu'il me fasse un mot de reponse de ce qu'il a mandé de ma part a M. de Vendosme par un exprés, et de voir que les plus grands projets du monde puissent manquer faute de recevoir une lettre, car il y a plus de dix jours que je devrois scavoir si M. le duc de Vendosme viendra ou ne viendra pas, moyennant quoy Vostre Altesse Electoralle ayant fait la plus heureuse conqueste du monde on songeroit a d'autres partis. Je n'ay aucune nouvelle a luy apprendre de l'armée de M. le prince de Bade laquelle estant fortiffiée depuis quatre ou cinq jours du corps de M. de Bareith, n'a encore marqué aucun dessein. Cependant il est a presumer que cette armée agira

bientost puisque je scay par leurs deserteurs qu'ils ont plus de sept lieues aux fourages.

J'ay renvoyé M. de Legal auec le corps qu'il avoit derriere Hocstet, vers Leppheim; j'ai fait occuper le chateau de Tissen par M. de Fonbeausard afin d'asseurer tout le pays contre tous les hussarts.

Je n'ai receu aucune lettre de Sa Majesté depuis celle du 8 juin, et ne scay pas encore un mot de ce qu'Elle aura eu pour agreable d'ordonner sur ce que j'ay eu lhoneur de luy mander des desseins de Vostre Altesse Electoralle et encore moins de leur heureuse execution. Comme Vostre Altesse Electoralle connoist ma vivacité, Elle sera facilement persuadée que je jure un peu entre mes dents contre les difficultés du commerce. Ce que je scay seullement c'est que M. le duc de Bourgogne ne fait point le siege de Landau, et ainsy j'espere qu'ils en viendront a celuy de Fribourg qui nous est capitallement necessaire pour une communication.

Orig. B. N.

85.

L'Électeur au maréchal de Villars.

A Inspruk, ce 19 de juillet 1703.

Je vous envoye, Monsieur, le porteur de la presente le sieur de Docfort mon colonel d'infanterie pour vous informer plus particulierement de bouche des agreables nouvelles que ie viens de recevoir de Monsieur le duc de Vendosme par une lettre du 3e de ce mois, par laquelle il me donne part qu'il est en marche avec 33 battaillons et 29 escadrons vers le lac de Garde pour entrer dans le Tirol. Sur cette nouvelle i'ay resolu de marcher demain en avant, et quoy que les ennemys ont eû tout le temps de s'assembler et se retrancher en plusieurs postes entre icy et Brixen, ie feray neantmoins tout mon mieux

pour percer. Comme nous sommes convenu ensemble, Monsieur, que ie vous dois envoyer quelqu'un pour avoir soin de tout ce qui me pourroit regarder tant à l'egard des contributions que d'autres choses, j'ay donné cette commission au susdit sieur de Docfort, vous priant, Monsieur, de luy donner une entiere creance, il est assez bien instruit de mes affaires, et vous pouvéz vous fier a luy, ie l'ay chargé de vous asseurer particulierement de toutte mon amitié et de la parfaite estime auec laquelle ie suis et seray tousiours, Monsieur, entierement a vous.

Orig. B. N.

86.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 20 juillet 1703.

Je receus hier la lettre dont il a plu a Vostre Altesse Electoralle de m'honorer avec la copie des lettres interceptées. Il est certain par tous les avis que j'ay tant par les deserteurs que d'ailleurs que tous les jours les ennemis se fortiffient par l'arrivée de nouvelles trouppes, et que generallement toutes celles de l'Empire tant vieilles que nouvelles viennent fondre icy. A la fin il en viendroit tant que toute l'habileté du monde, laquelle même n'est pas en moy, n'y suffiroit pas.

Votre Altesse Electoralle prend un tres sage party d'avoir envoyé ordre au general Weiquel de faire marcher incessamment vers Donauert 8 escadrons de cuirassiers et trois bataillons car en tout évenement il est bon de fortiffier le haut du Danube. Si comme il y a tout lieu de le croire les trouppes de M. de Vendosme penetrent, Vostre Altesse Electoralle aura un si grand renfort par l'arrivée de 32 bataillons et 30 escadrons que les trouppes qu'Elle fait venir du costé de Passau ne luy seront pas necessaires. Si au contraire contre toutte esperance les trouppes de M. de Vendosme trouvoient des obstacles a une

jonction, il est bien certain que nous devons fortiffier le haut du Danube. Ainsy, Monseigneur, quoy qu'il arrive Vostre Altesse Electorale ne pouvoit jamais prendre un party plus sage que d'envoyer ordre a ces 8 escadrons et 3 bataillons de marcher incessamment vers Donauert. Il seroit tres apropos que ces trois escadrons de dragons qui sont a Augsbourg, fussent deja a Ratisbonne, il est certain que les ennemis sont tres forts en cavallerie.

Vostre Altesse Electoralle souffre impatiemment le manque de commerce. Pour moy j'en suis au desespoir, car enfin les dernieres lettres que j'ai de la Cour sont du 8 juin. J'ay si bien representé l'extreme consequence d'establir une communication, et solide, que je ne doutte point que le Roy n'ait donné ordre positif au marechal de Tallard d'attaquer Fribourg ; ce qu'il y a de plus facheux cest le temps qu'il a perdu depuis que j'ay passé les montagnes qui estoit le premier may, et celuy qu'a perdu aussy M. de Vendosme lequel a deu estre informé dés le 20 juin du dessein de Vostre Altesse Electoralle a moins que les courriers de M. de Puisieulx n'aillent bien lentement. Car enfin une lettre par laquelle je mandois que Vostre Altesse Electoralle marchoit en Tirol a este receu le 15 a Schaffouse, et je crois que de la elle peut aller en cinq jours a M. de Vendosme, puisque de Zurich a Milan on va en quatre jours sur le même cheval.

Enfin, Monseigneur, nous voila dans la crise, pour moy je crois y estre, et il est impossible que dans peu de jours M. le prince de Bade ne prenne un party. Le poste que j'occupe l'a fort embarrassé, puisqu'il protege egallement le costé d'Vlm et de Donauert et Ratisbonne, mais a la fin il pourroit venir une si grande quantité de trouppes aux ennemis qu'ils m'embarasseroient fort aussy. J'ay fait compter les estendarts au camp de M. de Bareith, dans celuy la seul il y en a 89 et de tres belles trouppes.

Il m'arrive un assés grand nombre de deserteurs, par tous lesquels j'apprends a peu prés les forces des ennemis. Les plus sensés et ceux qui leur en donnent le moins disent 40 mille hommes.

J'espere que j'apprendray par le retour du courrier que j'ay eu l'honeur de depescher a Vostre Altesse Electoralle qu'Elle sera informée au moins par la voix publique de l'entrée de M. de Vendosme dans le Trentin, comme il ne doit mener avec luy ny artillerie ny gros bagages je ne crois pas que rien doive arrester sa marche.

Je reçois dans ce moment des lettres de M. de Fabry qui me mande qu'un corps de 4 a 500 hommes s'assemble entre Bregentz et Kempten, certainement ce ne peut estre des trouppes reglées, et si ce ne sont que des paysans, ils ne sçauroient faire ny grand peur ny grand mal.

J'ay l'honeur d'envoyer encore a Vostre Altesse Electoralle une copie de la lettre de M. de Vendosme, quoyque je compte fort que le courrier que j'ay depesché avant hier sera seurement arrivé, par les ordres tres positifs que le luy ay donnés de prendre des escortes partout ou il y auroit le moindre peril. J'attends quel party aura pris Vostre Altesse Electoralle; j'ay desja eû l'honeur de luy dire que personne ne comprenoit mieux que moy l'horreur d'estre sans commerce de lettres, cest ce qui me fait croire que l'occupation de Bregentz est presque indispensablement necessaire, mais je crois qu'il faut auparavant touttes choses estre eclàircy de ce que fera ou pourra faire M. de Vendosme.

Orig. B. N.

87.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Au camp de Wilda, pres Inspruck, le 24e juillet 1703.

Je ne vous fais aucun detail, Monsieur, de ce qui s'est passé icy ces deux derniers iours, parce que ie ne scaurois vous faire encore une relation bien arrangée et il est important que vous scachiez aussytôt que Dieu mercy nous avons reouvert les passages, et sommes sortis d'une tres mauvaise situation. Je croyois d'attaquer les ennemys auprés de Sterzing le 22 a la pointe du iour, les dispositions étoient faites pour cela, mais a minuit i'ay reçû la nouvelle que les paysans tant du haut que du bas de l'Inn s'etoient assemblé en grand nombre, dont les uns d'intelligence auec les bourgeois de Hall s'estoient emparé de cette ville, et y avoient assommé le comte de Verita qui commande les trouppes que j'ay laissé icy, un lieutenant colonel et un capitaine ingenieur des miens, avec le peu de mes trouppes qui s'y trouvoient iusqu'aux malades, et que les autres qui estoient descendu du coté de Zierle avoient fait le même traittement a une garde des dragons qui etoit dans cet endroit là; l'on m'asseuroit en même temps que ces deux corps avancoient vers icy pour me couper les vivres et ôter toutte communication avec la ville d'Inspruk. Je vous laisse iuger, Monsieur, à quoy je devois m'attendre, i'ay donné ordre sur le champ que tout se mit en marche pour revenir icy, laissant M. du Bordet pour y garder le mont de Brenner avec cinq bataillons, les hussars et quelques dragons, j'envoyay le comte de Monasterol avec les autres dragons en toutte diligence pour occuper le passage du Schonberg entre icy et Mattra, et de se rendre immediatement maitre de la gorge de la vallée d'Inspruk, et de m'en donner aussytot des nouvelles;

il fit si bonne diligence qu'il y arriva a neuf heures du matin, le premier battaillon de Noailles, qui estoit resté a Mattra, le joignit bientot et fut suivy d'un des miens; j'étois a moitié chemin avec le reste des trouppes, quand le comte de Monasterol me fit dire que le lieutenant colonel Seefeld qui commandoit aprés le comte de Verita le corps que i'avois laissé icy, s'etoit si bien porté qu'il gardoit Inspruk et m'asseuroit la sortie du chemin du Brenner; cette nouvelle me fit respirer et donner un peu d'haleine a mon infanterie qui arriva pourtant a quatre heures apres midy quoique la marche etoit de sept lieües d'Allemagne. J'ay trouvé les ennemys retranchés des deux cotéz de la riviere de l'Inn a une heure demye au dessus d'Inspruk, et j'ay resolu de marcher a eux le lendemain à la pointe du iour, partageant mes trouppes en deux corps, l'un commandé par le comte de Sanfré, et l'autre par M. de Ricous qui fait service de lieutenant general; ce dernier ne trouva que des paysans, pourtant bien retranchés, occupant touttes les hauteurs et postés a merveille avec des abbatis d'arbre dans les endroits par ou il falloit aller a eux, malgré ces precautions on les chassa d'abord, il n'en fut pas de même de l'autre coté, car le poste que les ennemys y occupoient etoit bien meilleur que l'autre, outre qu'il y avoit une tête de trouppes réglées et des bons grenadiers, qui se sont tres bien defendu; aprés un combat de deux heures on les a forcé, et c'est au premier bataillon de Noailles qu'on doit ce succés, je ne peux pas asséz me loüer de la valeur de ce battaillon, et du lieutenant colonel qui le commandoit, aussy bien que du major et de tous les autres officiers : ils ont un capitaine de tué et trois lieutenants blesséz et environ trente soldats tués ou blessés, ie vous prie, Monsieur, d'en rendre compte a Sa Majesté a la premiere occasion et de le prier de ma part de vouloir bien avoir quelqu'égard particulier pour ce battaillon comme étant le premier qui a combattu sous mes ordres. Je crois que nous

aurons perdu en tout tuéz ou blesséz prés de cent hommes; le surplus de trente hommes du battaillon de Noailles est de mes trouppes. Aussytost aprés cette action i'ay detaché le comte de Sanfré vers la Scharniz que les ennemys avoient repris, je viens de recevoir la nouvelle auiourd'huy qu'il n'y a trouvé aucune resistence, les ennemys quoyque c'estoient des trouppes reglées s'en etant enfuy sans tirer un coup déz qu'ils l'ont veu paroitre; à mon retour icy, a peine etois-ie arrivé, cette canaille qui etoit du costé de Hall s'est avisé de vouloir attaquer les ponts sur l'Inn, mais cela se dissipa bientot a l'approche des trouppes; il y avoit un mystere la dessous que je tacheray de developper par des gens que i'ay fait arreter : l'affaire n'etoit pas mal conceüe, mais ils se sont un peu trop pressé; s'ils m'avoient laissé avancer plus loing, ie me serois trouvé en une mauvaise situation, graces a Dieu nous en sommes sorty, parlons de l'advenir. Vous voyéz bien, Monsieur, que je n'ay pas asséz de trouppes pour garder mes derrieres et aller plus loing que le Brenner, bien content si ie le puis soutenir iusqu'à l'arrivée du detachement de M. le duc de Vendosme, car ie ne crois pas que les ennemis demeurent là, quand Solar aura ioint, et que le secours qui vient du costé de Finsterminz que cette canaille attend au haut de l'Inn leur sera arrivé. Un lieutenant des Imperiaux qu'on fit hier prisonnier, est parti de Bolzan il y a neuf iours, il dit, qu'alors on y avoit l'allarme que des trouppes de M. de Vendome paroissoient sur le lac de Garde et que sur cette nouvelle un battaillon de Nigrellj, qui etoit en marche pour venir sur le Brenner, avoit eté contremandé vers ledit lac de Garde; ainsy puisque nous sçavons qu'il s'est ébranlé, il ne faut pas douter qu'il n'execute ce qu'il a marqué dans la lettre de M. de Puisieux que vous m'avéz envoyée, ie ne vois aucune difficulté aux trouppes de M. de Vendome de venir iusqu'a Brixen, de là le seul poste tenable que les ennemys ont nommé Clauzel et ou ils travaillent pour le mettre

en meilleur état de defense, pourra être attaqué des deux cotéz; car en renforcant le corps de M. du Bordet sur le Brenner, on est à portée d'y estre en deux marches. J'attends presentement de vos nouvelles, Monsieur, vôtre derniere lettre etoit sans datte, et m'a eté rendüe le 19 en marche par le porteur de celle cy, depuis ce temps là il se peut bien avoir passé des choses de vôtre coté, et vous iugeréz aisement par là de l'inquietude ou ie suis iusqu'à ce que i'aye des vos nouvelles. L'ordre que vous avéz donné a M. du Heron touchant Donawert, est excellent, i'espere que vous m'apprendréz bientot la certitude du siege de Fribourg, ou quelqu'autre diversion considerable. L'affaire qu'il y a eu auec ces cinq cents chevaux des ennemys dont vous me parléz dans vôtre lettre m'a fait beaucoup de plaisir d'apprendre, et ie suis bien aise que vous soyéz content des cuirassiers, je feray demain attaquer Hall, et tacheray de punir bientot la trahison de ces gens-là.

Orig. P. V.

88.

M. de Ricous à Villars.

Au camp d'Inspruck, 24 juillet 1703.

(*Extrait.*)

On fit le même jour les dispositions pour aller attaquer les paysans retranchéz des deux côtés de l'Inn. Le comte de Sanfré marcha d'un côté et moi de l'autre. L'attaque était à peu prés également difficile, mais on a connu la différence des postes gardés par des troupes reglées ou par des paysans. Ils ne firent de mon costé qu'une trés faible resistance aux premiers postes et abandonnèrent les derniers qui étaient inataquables sans coup tirer, mais la resistance fut trés vive de l'autre costé ou étaient trois à quatre cens hommes du régiment de Geschwind

postés dans un chemin très étroit ayant des retranchements devant eux, la rivière à leur droitte en précipice, et une montagne inaccessible à leur gauche; d'un roc vif, ou ils étaient placés comme en amphithéâtre sur trois retranchements naturels avec des abbatis terribles, ils étaient secondez par des chasseurs et des paysans et faisaient un feu continuel. On auroit tenté même inutilement d'aller à eux; mais heureusement les dragons de mon détachement se trouvant de l'autre costé vis à vis de cette attaque et les voyant en flanc, on leur fit faire une décharge qui ayant attiré l'attention de ces gens-là, le régiment de Noailles prit si a propos ce moment pour les charger qu'il les força avec un courage et une vigueur digne de toute sorte de louange; les régiments bavarois qui les soutenaient suivirent avec la même résolution. Tout ce qui était en bas fut tué ou prit la fuite; ceux qui étaient sur le rocher tiraient toujours, mais étant cannonez de l'autre costé de l'eau par deux pièces de canons de mon détachement qui les voyaient à revers, et leurs gens étant deffaits, ils se rendirent prisonniers et il fallait bien les recevoir car on ne pouvoit pas monter à eux. Son Altesse Electoralle a couru le plus grand danger du monde car en venant me joindre au pont de Czierlé qu'on faisait raccommoder et passant par un abbatis sur le bord de l'eau, ou a peine pouvoit on passer un a un, quelqu'un de ces coquins resté à my cote de la montagne laissant passer quatre ou cinq personnes prit le comte Ferdinand d'Arco pour l'Electeur, a cause d'un cheval et d'un habit de remarque, il marchait immédiatement devant ce Prince et il receut un coup de carabine dont il est mortellement blessé.

Orig. P. V.

89.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, ce 25e juillet 1703, au soir.

Je n'auray pas l'honneur d'escrire une bien longue lettre a Vostre Altesse Electoralle pour l'informer plus promptement des nouvelles que j'apprens par M. de Bettendorf dont Elle trouvera la lettre cy jointe. Je ne suis pas surpris que M. le prince de Bade, ne voyant aucune apparence a traverser les desseins de M. le duc de Bourgogne sur le Rhin, fasse son capital de rassembler generallement touttes les forces qui sont a ses ordres pour m'attaquer ou me resserrer, et, comme Vostre Altesse Electoralle l'a tres bien iugé en m'envoyant les dernieres lettres interceptées, l'unique ressource de l'Empereur est de faire un effort violent contre l'armée que ie commande. Il auroit esté a souhaitter que nostre armée du Rhin n'eust pas perdu trois mois, puisque depuis le premier may que j'avois passé les montagnes, elle n'a rien fait, et que M. de Vendosme se fust un peu plus pressé. Mais enfin, Monseigneur, il est inutile de raisonner sur le passé, il faut agir, il est absolument necessaire de deffendre l'Iler puisque si un corps d'armée se retranchoit sur cette riviere pouvant estre ioint d'un moment a l'autre par l'armée entiere de M. de Bade, Ulm se trouveroit tout d'un coup investy, et moy separé de cette place; je pense que mon principal objet a tout evenement doit estre de n'avoir rien a craindre pour Ulm, je ne quitteray cependant qu'a lextremité le poste de Dillingen qui est aussy tres important.

Pour remedier a tout, autant qu'il sera possible, j'envoye dans ce moment ordre a M. de Legall campé vers Leppheim de s'avancer vers Ulm pour deffendre l'Iler et proteger Memmingen autant qu'il se pourra. Je fais revenir M. Duheron de Donnauert pour suivre M. de Legall, ie fais rapprocher les

4 escadrons de Volframsdorf a Donnauert pour pouvoir m'en servir, j'envoye ordre aux 8 escadrons de cuirassiers que Votre Altesse Electorale fait remonter vers Munich de marcher vers Ulm diligemment.

Je mande a M. de Santinj d'envoyer, des 3 escadrons de dragons dont Vostre Altesse Electoralle m'a permis de me servir, 2 vers Donnauert, et d'en garder seullement un : ie crois devoir faire venir le bataillon qui estoit a Keilheim a Donnauert, ainsy, Monseigneur, ie fais tout ce qui depend de moy pour rassembler nos forces et tascher de traverser les desseins des ennemis.

J'ay ordonné a l'intendant de rendre un compte exact a M. le colonel Ocford de tout ce qui regarde nos contributions ; il est homme de merite et ie seray ravy que l'on puisse informer Vostre Altesse Electoralle de tout ce qui se passe icy. Je sçay qu'Elle m'honnore d'une confiance entiere, et Elle doit estre persuadée aussy que personne au monde ne luy est devoüé avec un attachement plus fidelle.

P. S. — Il nous est venu des nouvelles du poste de la Chernitz repris par les paysans du Tyrol, je ne sçaurois croire cette nouvelle, mais si les paysans que Vostre Altesse Electoralle a traitté dabord avec beaucoup de douceur, continuent a faire les mechans, je serois d'avis, Monseigneur, de leur imposer par les voyes contraires et de les menacer de bruler leurs habitations, et commencer un peu, car en cas de peuples et trouppes, ce que l'on ne peut tenir par amour, il faut s'en rendre maitre par force.

Si Vostre Altesse Electoralle a par l'Italie quelque voye pour escrire au Roy, j'ose la supplier de vouloir bien luy rendre compte de ma situation. Je ne manqueray d'application, vigilance, ny fermeté, mais avec tout cela l'on peut encore se trouver court.

Orig. B. N.

90.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 26e juillet 1703.

En vérité je tremble en lisant la lettre dont m'honnore Vostre Altesse Electoralle et celle de M. de Ricous. Au nom de Dieu qu'Elle ne s'expose plus. Que sa personne qui nous est plus précieuse que touttes les jonctions et touttes les trouppes du monde se conserve pour une grande bataille! j'avoüe que je ne lis point sans frissonner les perils qu'Elle a courus. La plus estonnante chose du monde, est une conspiration de peuples sitost formée et tenüe si secrette : et ou pouvoient estre demeurées ces trouppes reglées? Mais j'apprens par le sieur Aman commissaire de Vostre Altesse Electoralle que les habitans d'Ulm estoient avertis de ce dessein, et attendoient les nouvelles du succez avec la derniere impatience. Monseigneur, je prendray la liberté de vous dire que comme votre clemence n'a pas gagné leurs cœurs, il faut les soumettre par la severité et les traitter durement. Vostre Altesse Electoralle me dit : ne parlons plus du passé; j'en parleray longtemps moy de celuy la qui me fait horreur, et il n'y a rien qui puisse occuper si vivement que de songer aux perils que vous venez de courre personnellement. Au nom de Dieu conservez vous dauantage. Le Roy a qui j'ay mandé que vostre grand escuyer avoit esté blessé devant vous m'ordonne de representer a Vostre Altesse Electorale qu'il est de vostre dignité de ne vous pas commettre a tant de perils, et que vous vous devez au monde entier qui a besoin de vous.

Pour avoir l'honeur d'informer Vostre Altesse Electoralle de nostre situation, j'auray celuy de luy dire que les trouppes que commande M. de la Tour sont encore vers Münderking,

et qu'elles s'avancent plus lentement que les premieres nouvelles que l'on m'en a données ne marquoient.

J'espere que les 8 escadrons de cuirassiers auront le temps d'arriver. M. de Legall est desja audela d'Ulm pour deffendre le passage de l'Iler; veritablement il a peu de trouppes presentement, mais si une fois les cuirassiers luy arrivent, je luy composeray un corps capable de deffendre cette riviere. Je ne vois aucun changement dans l'armée ennemie, laquelle me paroist toujours dans la mêsme situation, les escarmouches fréquentes et toujours malheureuses pour les ennemis.

Vostre Altesse Electoralle aura veu dans le commencement de cette lettre que j'en ay enfin receu une de la Cour, elle est du 8 juillet. Le Roy me fait l'honeur de me mander avoir donné a M. de Vendosme les ordres necessaires pour faire passer son detachement dans le Tyrol. Oserois-ie prendre la liberté de dire a Vostre Altesse Electoralle que comme les ennemis n'epargnent pas les menteries, ils pourroient fort bien repandre ce qui vient de leur arriver comme heureux, et estonner M. de Vendosme. Comme tres sagement et tres heureusement encore Elle est revenüe sur ses pas, ils auront repandu qu'Elle abandonne le Tyrol. Je crois qu'il seroit apropos de faire avancer quelqu'un de ses generaux vers Brixen, mais pour sa personne, qu'Elle ne s'eloigne pas d'Inspruck ou de Hall; enfin qu'Elle ne s'avance point. J'avoüe que par un pressentiment je voiois avec peine qu'Elle allast Elle même audevant des trouppes de M. de Vendosme; je comprends bien que le peu de trouppes qu'Elle a fait que, n'en pouvant garder que tres peu aupres d'Elle, Elle a marché avec celles qui s'avançoient dans le Tyrol, mais, Monseigneur, si j'osois je la supplierois de demeurer plus tost a Rotemberg avec ce qui est necessaire pour sa seureté, et envoyer M. le comte d'Arco vers Brixen. Pour moy j'espere, Monseigneur, pouvoir attendre les secours qu'Elle pourra m'envoyer aprés la jonction, et traverser les

desseins des ennemis qui sont tres forts asseurement; mais les trouppes que j'ay lhoneur de commander sont excellentes, assés de confiance en moy, et ie tascheray de ne pas faire de fausse démarche.

Par mes lettres du Rhin je crois que M. le duc de Bourgogne n'a encore rien commencé; il estoit le 20 campé a Wilstet sur la Quinche, cela pouvoit encore regarder ou les retranchemens de Bihel ou Fribourg. Mais enfin que l'on fasse comme l'on voudra! il faut une communication solide. M. le marechal de Tallard qui doit avoir 60 bataillons et près de 100 escadrons agit un peu lentement. Quand ie songe que j'avois passé les montagnes le premier may, et qu'il y a 80 jours, sans que l'on ayt fait autre chose que razer les retranchemens de Wissembourg! la gazette d'Hollande s'en moque et a raison.

Enfin, Monseigneur, pour finir par les nouvelles de cette armée, je juge que le prince de Bade veut avoir encore un plus grand nombre de trouppes pour se flatter d'agir plus seurement, j'espere qu'en attendant celles qui luy viennent, il nous donnera le temps d'en recevoir aussy. M. le prince de Bade ne sera peut estre pas si entreprenant que je l'ay veu autrefois contre nos generaux. Enfin que Vostre Altesse Electoralle n'ayt pas d'jnquietude. Si Elle avoit des trouppes de reste, je trouverois bien a les placer, mais il ne faut pas manquer la jonction de celles d'Italie par trop de precipitation, ny laisser Votre Altesse Electoralle trop foible. Peut estre qu'un autre a ma place, ne regardant que luy, crieroit au secours, il m'en faudroit, mais il n'est question que de tres peu de jours pour attendre ceux d'Italie, je prendray patience.

Par ma foy ie pense continuellement a vostre avanture du Tyrol, et ce pauvre jeune comte d'Arco qui a payé pour vous. Je regretterois bien ce jeune homme la qui a une si belle et si heureuse phisionomie, il est certain que celuy qui l'a tiré en vouloit a Vostre Altesse Electoralle; Dieu vous conserve, mais

conservez vous aussy, Monseigneur : j'asseure que de tous ceux a qui vostre vie est precieuse, personne n'y est asseurement plus tendrement attaché que moy ; que Votre Altesse Electorale me pardonne la liberté de cette expression. J'ay ordonné a l'intendant de faire payer les trouppes de Votre Altesse Electorale qui sont icy. Elle peut conter que l'on ne luy fera pas de mauvaise finesse sur l'argent que nous tirons des contributions ; mais en verité il faut asseurer un commerce, afin que les lettres de change de Vostre Altesse Electoralle et les nostres viennent plus regulierement ; car les contributions ne sont bonnes a establir que pendant l'hyver, comme Vostre Altesse Electoralle le sçait beaucoup mieux que moy.

J'envoye a Vostre Altesse Electoralle une lettre que je reçois dans ce moment de M. de Fontbeausard, par laquelle Elle verra que le corps de M. de La Tour n'est pas encore si fort qu'on l'aurait publié.

Orig. B. N.

91.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le dernier juillet 1703.

Je suis dans une extreme inquietude d'estre si longtemps sans apprendre des nouvelles de Vostre Altesse Electoralle : Elle devoit faire attaquer Hall, le jour d'aprés, je ne suis pas en peine du succez de cette attaque, mais il n'est pas possible qu'Elle ne soit informée presentement de la marche de M. de Vendosme, et mesme si a lheure qu'il est ses trouppes n'avoient pas penetré, je ne scay ce que l'on en pourroit penser. M. le prince de Bade a presentement touttes les trouppes qu'il peut attendre, et ie ne doutte pas qu'il ne commence à agir presentement. Il luy est arrivé un renfort tres considerable depuis deux jours. Gens qui ont marché avec ses trouppes dont

quelques unes estoient employées au blocus de Gueldres, disent qu'il y a dix mille hommes. J'ay veu par une lettre du marechal de Tallard du 22 juillet que ce corps est composé de sept bataillons, deux régimens d'infanterie de Brandebourg et 4 regimens de cavallerie ou dragons, cela fait bien prés de dix mil hommes; ce qui joint a son armée, et au corps de M. de Bareith, fait comme Votre Altesse Electorale le verra bien, un grand nombre de trouppes. Pour moy, Monseigneur, je me prépare a traverser leurs desseins partout, comme i'ay eu l'honeur d'en informer Vostre Altesse Electoralle par mes dernieres depesches.

Je n'entends pas parler des 8 escadrons de cuirassiers qui ont deu marcher de Braunau, et qui devroient estre desja sous Ulm, et m'y seroient bien necessaires. M. de Legall est pres d'Ulm avec 22 escadrons : il battit hier un party des trouppes du comte de la Tour prés de l'abbaye de Vibling. On en a tué 12 ou 15, pris sept cuirassiers et sept chevaux; c'est des régimens d'Hannover et de Darmstat, les derniers venus du Rhin, et qui sont campés a Munderking.

J'attends des nouvelles de Vostre Altesse Electorale avec la derniere impatience, estant fort inquiet pour sa personne. Si j'avois osé prendre la liberté de luy dire ma pensée, la conqueste du Tyrol faitte, en sa place ie serois revenu a Munich, le reste ne merite pas l'honneur de sa presence, et ne serois retourné a l'armée que quand la jonction auroit esté faitte; et si Elle me fait lhoneur de m'en croire, Elle prendra ce party là et chargera M. le comte d'Arco du reste : qu'elle m'envoye ses cuirassiers le plustost qu'il se pourra, et ce qui ne sera pas precisement necessaire pour sa personne, car asseurement la compagnie est grosse presentement. Je suis ravy qu'Elle m'ait envoyé le colonel Ocford qui est homme de tres bon esprit et bon conseil, et je seray asseurement fort aise qu'il soit temoin de nos mouvemens.

Comme i'ay appris que M. le prince de Bade desiroit une sage femme d'Ulm j'ay envoyé sur le champ un passeport pour Elle. Je ne doutte pas qu'il n'ait envoyé le trompette de Vostre Altesse Electoralle chercher celle que demande Madame l'Electrice, cependant je n'en ay aucune nouvelle presentement; l'on ne demandoit qu'un passeport, mais peut estre que le prince de Bade aura esté bien aise d'envoyer sous ce pretexte un trompette sur le Rhin a Strasbourg pour estre plus precisement informé de ce qui se prépare en ce pays la; au moins je le juge ainsy, car pourquoy ne pas envoyer un passeport simple que l'on demande pour envoyer chercher une femme deja arrivée a Schaffouse, aprés avoir dit que l'on le renvoyeroit le jour d'aprés.

Orig. B. N.

92.

L'Électeur de Bavière à Villars.

De Mitterwald, le 31 juillet 1703.

Peu de temps, Monsieur, apres vous avoir depeché le dernier courier, M. du Bordet s'est retiré du Brenner parce qu'il voyoit des trouppes des tous côtéz qui se preparoient a l'attaquer, et qu'il avoit advis en meme temps que les paysans marchoient aux gorges des chemins sur ses derrieres. Je n'ay scû sa rettraite que quand il l'avoit faite; comme M. de Ricousse s'est chargé de vous faire un detail de ce qui s'est passé apres, je n'en diray pas davantage icy et me remets a sa lettre; cependant nous battaillons tousiours un peu; l'action d'hier a eté fort vive, car les ennemys ont eté renforcéz la nuit d'auparavant de cinq cents hommes que l'on ne comptoit pas d'y trouver, ils ont pourtant eté bien battus; nous avons quatre capitaines, deux lieutenans, un enseigne et prés de deux cents soldats imperiaux prisonniers; ie crois qu'il n'y en a

gueres moins de tuéz sur la place; vous iugerez bien, Monsieur, que des ennemys bien postéz, un chatteau et des hautteurs pour eux, le nombre des trouppes de part et d'autre presque égal, que cela ne se pouvoit forcer qu'avec quelque perte; il n'y a des tués qu'un lieutenant de mon regiment des gardes et douze officiers tant des trouppes du Roy que des miens blesséz, des soldats en tout tant tuéz que blesséz il y en aura soixante; cette action pourtant est fort avantageuse, car ce corps que les ennemis avoient avancé est entierement defait et quelques mille paysans qui paroissoient sur touttes les hautteurs prests à descendre et à fondre sur nos trouppes, si les ennemys avoient eü le dessus, se sauverent en grande confusion dans les montagnes. Le baron de Luzelbourg qui a commandé ce dettachement et le chevalier de Montmorency qui en etoit, ont fort bien conduit la chose, et l'infanterie a fait tout ce qu'on peut souhaitter, il faut neantmoins que je vous dise, Monsieur, que nos trouppes ont bien diminué, et il est incroyable combien elles sont fatiguées de ces grandes marches par les montagnes, et par les detachemens qu'on doit avoir de tous côtéz; j'occuperay demain le poste de Seefeld, ou je couvre le vallon du haut de l'Inn, vers Landek. J'ay mes derrieres assuréz et ie suis à portée d'aller à Inspruck, si M. de Vendome avance, ou de marcher vers le Danube quand la necessité le demandera. Les officiers prisonniers ne scavent rien d'asseuré de M. de Vendome; il y en a qui disent que le comte de Solar a marché avec une partie de ses trouppes vers les chemins d'Italie pour s'opposer a son passage, d'autres asseurent qu'il a esté repoussé a Rivoli; les simples soldats prisonniers qu'on a examiné disent que l'allarme est parmy eux de l'approche des Francois, ce qui me fait mal augurer; ie crois que peu de iours nous eclairciront de ce qui en est, voyez, Monsieur, si votre situation permet que sans s'exposer a quelque hazard de vôtre coté, nous puissions encore attendre icy la decision : j'ay cependant trouvé un moyen

seur de faire passer un homme à M. de Vendome, pour que les bruits que les ennemys pourroient repandre de ma retraitte ne le detournent pas de ses desseins : cet homme sera apres demain a Bolzan. Le general Weiquel qui a aussi entierement defait vn corps des paysans retranchéz prés de Kueffstein a ordre de faire marcher en toutte diligence vers l'Iller ses huit escadrons de cuirassiers et de vous faire advertir, Monsieur, lorsqu'ils s'approcheront du Lech, afin que vous en puissiéz disposer comme vous le trouverez à propos; je ne scais ce qui est de Rattenberg, car il n'y a plus de communication auec le bas de l'Inn, la voix publique dit qu'il est pris, Weiquel n'en mande rien, mais i'y envoyay hier un homme qui m'a promis d'y aller et revenir. Il ne me reste plus rien à repondre sur vos deux dernieres lettres, sinon de vous remercier du detail que vous me faitéz des ordres prudents que vous avéz donné partout, en attendant que l'approche de M. de Vendome ou les operations de M. le duc de Bourgogne fasse changer de face la situation ou nous nous trouvons tous deux, et quoyque ie voye que vous veilléz partout, il est ma foy temps qu'on donne sujet a la gazette d'Hollande de parler autrement qu'elle ne fait des operations sur le Rhin; le comte d'Arco que vous plaignéz, et qui depuis est mort de sa blessure, n'est pas le même que vous penséz, c'est le comte Ferdinand âgé de pres de soixante ans : s'il avoit esté plus jeune et plus beau on ne l'auroit pas pris pour moy, je vous suis cependant fort obligé de tout ce que vous me temoignéz à l'égard de ma personne, ce sont des hasards dont ie n'ay pas la faute, et pourveu que les grandes affaires se fassent ie ne m'embarasse pas du reste, les marques de vôtre amitié me sont fort cheres.

Orig. P. V.

93.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 1er aoust 1703.

J'espere que Vostre Altesse Electoralle apprendra avec une veritable joye que son deffunt et assés indigne general le comte de la Tour a esté battu a platte couture. Je dis assés indigne, puisque n'estant pas né suiet de l'Empereur il a quitté le service d'un grand prince aux bontés duquel il devoit sa fortune. Pour moy j'avoüe que i'ay esté d'autant plus sensible a sa disgrace que l'on ne peut rien adjouter a l'insolence et a la dureté dont il en a usé pour nos prisonniers, les menaçant de les faire bruler. Il a esté prisonnier pendant un quart d'heure et s'est échappé. En verité j'aurois achetté bien cher de le pouvoir envoyer a Munich. Mais il faut avoir l'honeur de rendre compte a Vostre Altesse Electoralle de cette victoire, qui a esté tres disputée, mais aussy tres complette. J'envoye le marquis de Bellefont pour avoir l'honneur de l'apprendre a Vostre Altesse Electoralle et j'auray l'honneur d'envoyer les etendards a Mme l'Electrice.

Vostre Altesse Electoralle a esté informée par mes precedentes que le comte de la Tour avoit assemblé un corps d'armée composé d'abord du regiment de Bareith, de hussars, de quelque infanterie tirée des places forestieres, et fortiffiée depuis des regimens de cuirassiers du vieux Hannover et Darmstat, et d'un detachement considerable de la cavallerie de M. le prince de Bade. Enfin, Monseigneur, c'estoit une teste d'armée laquelle ayant passé le Danube devoit aussy venir passer l'Iler. Pour moy j'avois eü l'honneur de mander a Vostre Altesse Electoralle que ne voyant pas Donnavert encore bien menacé, j'avois creu devoir envoyer sur l'Iler M. de

Legall tres sage et vaillant officier général, auquel i'ay connu beaucoup de sens, d'audace, et dans touttes les affaires dont il a esté question, pensant noblement, et voulant se faire du merite et se distinguer : qualités que ie cherche dans les officiers generaux, et qui me feront toujours preferer ceux en qui ie les trouve, a touttes les recommandations que la naissance ou les protections peuvent donner. M. le comte de Monasterol peut se souvenir que dans le conseil de guerre qui fut tenu pour attaquer les lignes de Bihel, M. de Legall opina conformement a la dignité de la nation et du bien de l'affaire. Enfin, Monseigneur, j'avois trouvé cet homme la capable de touttes les commissions que je luy avois données jusqu'a present, et dez que i'ay appris que le corps de M. de la Tour avoit passé le Danube a Munderking, j'avois fait avancer M. de Legall a Offenhausen pres d'Ulm. Il me manda le jour d'apres son arrivée la situation du comte de la Tour, me marquant un grand desir de pouvoir l'attaquer, je n'en avois pas une moindre envie par plusieurs raisons. La premiere venoit de la necessité d'arrester s'il estoit possible par un coup heureux les premiers mouvemens d'une armée qui fortiffiée presentement de tous les secours qu'elle attendoit passe pour estre de plus de cinquante mille hommes et publie depuis si longtemps qu'elle va m'accabler, qu'elle me tient enfermé, et enfin flatte l'Empire d'esperances assés mal fondées; en second lieu le peu de cas que je fais du comte de la Tour m'a toujours fait conter qu'il ne falloit que l'attaquer pour estre sur de le battre. Enfin, Monseigneur, ie recommanday seullement a M. de Legall sur ses premieres propositions d'observer deux choses : premierement que le camp des ennemis fut accessible, et en second lieu qu'il ne fut point soutenu par le voisinage de quelque autre corps d'armée, soit des trouppes hollandoises que l'on disoit le devoir joindre incessamment, soit de celles de Brandebourg qui sont depuis quatre jours a quatre ou cinq

lieues de l'armée imperialle, luy ordonnant moyennant que ces deux obstacles ne rendissent pas son dessein trop difficile, de ne perdre pas un moment a l'executer. L'on ne peut perdre moins de temps : j'envoyay a M. de Legall les neuf escadrons que commandoit M. du Heron, et luy permis de se servir des détachemens que nous avions dans Ulm et de la brigade d'infanterie de Poitou que j'avois fait avancer dans cette veüe a Guntzbourg. Il partit donc le soir du 30e juillet, et a trouvé le comte de la Tour campé la droitte a Munderking et la gauche au Danube ayant trois ou quatre ruisseaux qui couvroient le front de son camp. Le combat a duré prés de quatre heures, les ennemis se ralliant toujours, quelque fois mesme avec avantage. A la fin la fermeté des trouppes du Roy parmi lesquelles il y avoit un détachement de Volframsdorf de la garnison d'Ulm qui a fait des merveilles, a renversé les ennemis a une derniere charge, ils ont esté poussé au dela du Danube que plusieurs ont passé a nage. Un escadron de Choiseuil a passé le Danube peslemesle avec les ennemis qui ont perdu dans cette occasion onze estendars et nous pas un seul, j'auray l'honneur d'en envoyer sept a Vostre Altesse Electoralle qui sont parfaitement beaux. Le comte de la Tour a esté pris par deux cavaliers du regiment de Barantin qui l'ont fouillé et puis laissé aller, selon leur bonne coutume. Ils firent de mesme du prince de Zolern et du comte de Nassau a la bataille de Fridelingue. Le corps du comte de la Tour estoit composé des regimens entiers de cuirassiers du vieux Hannover, Darmstat, et Bareith dragons, 600 chevaux détachés de l'armée de M. le prince de Bade, 600 houssars. Enfin ils avoient 1200 cheuaux plus que nous.

Voila, Monscigneur, un succés entier. Il nous a cousté de braves officiers : le pauvre M. du Heron est tres dangereusement blessé dont je suis vivement touché, le marquis d'Aubusson blessé, deux lieutenans colonels tués, un blessé a mort. Je ne

scay pas combien de capitaines, il y en a peu, et pas un grand nombre de cavalliers, c'est a dire en tout 120 tués ou blessés. Les ennemis ont perdu plus de 800 hommes, tres peu de prisonniers, la vivacité du combat n'ayant pas permis d'en faire, plus de 200 noyez dans le Danube. Enfin l'affaire est complette, et imposera a cette armée formidable. J'espere que Vostre Altesse Electoralle sera satisfaitte de notre zele pour son service. Pour le mien elle le connoist.

Orig. B. N.

94.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 3e aoust 1703.

J'estois en verité fort en peine de Vostre Altesse Electoralle quand son courrier m'a apporté la depesche dont Elle a pour agreable de m'honorer du 31 juillet par laquelle et par celle de M. de Ricous je vois que les trouppes de Vostre Altesse Electoralle battent les ennemis en touttes occasions; mais cependant le Brenner et Inspruck sont quittés, ce qui m'afflige et sans avoir eu des nouvelles de M. de Vendosme lequel certainement a perdu bien du temps, je ne seay plus presentement ce que l'on peut esperer de ses efforts. Vostre Altesse Electoralle croit-Elle que ses trouppes puissent percer jusqu'a Inspruck? J'avoüe que ces reflections m'affligent, ainsy va le monde, le bien et le mal sont meslés, mais graces a Dieu le bien l'emporte puisque les ennemis sont battus de tous costés. Je ne doutte pas que Vostre Altesse Electoralle n'apprenne avec joye les nouvelles que le Mr de Bellefont est allé luy apprendre. Aprés cela je ne scaurois me réjouir de rien que je ne voye une communication asseurée au moins de lettres par Bregents, car d'estre incertain sur tout, c'est une peine insuportable. Je vois que Vostre Altesse Electoralle

attend encore des nouvelles de M. de Vendosme. Si les premieres ne sont pas portées par la teste de ses trouppes je ne scay qu'esperer. Vostre Altesse Electoralle sçaura parfaitement par les connoissances du pays qu'Elle a peu se donner, par les gens même du Tyrol ce qui peut arrestér les trouppes de M. de Vendosme. Il est plus que certain que s'il avoit marché dans le temps qu'il a sceu les conquestes de Vostre Altesse Electoralle les chemins luy auroient esté libres. Partout les troupes deffaites, les peuples étonnés auroient mis bas les armes de touttes parts, mais des que l'on leur a laissez reprendre leurs esprits, ce n'est plus la même chose.

Vostre Altesse Electoralle ne me fait point l'honeur de me mander jusqu'a quel temps elle pretend attendre des nouvelles de M. de Vendosme. Pour moy, Monseigneur, je ne vois point clair dans les desseins de M. de Bade. J'ay lieu d'esperer que l'avantage que nous avons remporté sur un de ses corps d'armée reculera au moins ses projets de quelques jours et c'est beaucoup dans la situation ou je me trouve que de gagner du temps. J'espere donner a Vostre Altesse Electoralle celuy qu'Elle croira necessaire pour sçauoir a quoy s'en tenir sur les secours d'Italie, aprés quoy cest a Elle a voir quel party elle veut nous prescrire ou de prendre Bregentz pour estre seur des lettres, et ce n'est ma foy pas celles de mes maitresses qui me pressent le plus, ou de s'estendre le long du Danube. Vostre Altesse Electoralle prend toujours un bon party de m'envoyer ces escadrons de cuirassiers, je les feray marcher vers Ulm.

Je ne suis point du tout etonné, Monseigneur, que vos trouppes s'affoiblissent par tant d'actions, cela ne se peut autrement, mais si Elle veut bien me faire l'honeur de m'en croire, Elle les rendra complettes dans l'instant par imposer des hommes par villages; il faut se maintenir le plus fort qu'on pourra pour disputer la campagne a l'ennemy et pouvoir s'es-

tendre pour les quartiers d'hyvert, ce qui nous pourra mener au combat; je crois estre seur des trouppes du Roy et je leur vois un ordre infini. Je ne doutte pas que Vostre Altesse Electoralle ne soit informée que les ennemis n'oublient rien pour pouvoir se saisir d'Ulm. Ils ont vainement tenté la fidelité de M. de Bettendorf par la promesse de 100 mille florins. Je ne suis pas estonné qu'un honneste homme et de caractère comme luy ait resisté, mais pour se rendre maistres de cette ville, il n'est pas necessaire d'avoir M. le Gouverneur; le premier capitaine peut livrer une porte, et il est certain que les bourgeois ont un commerce continuel avec les ennemis, qu'il ne sort pas une trouppe d'Ulm qu'ils n'en avertissent par des signaux. Je mande cependant que l'on en fasse sortir nos détachemens d'infanterie et de cavallerie, c'est 800 hommes. Pour M. de Fonbeausard je crois lui devoir laisser.

J'ay fait venir icy aujourd'huy M. de Legall, premierement pour estre informé par luy même des détails de son combat et sçavoir qui je dois recommander a Sa Majesté, ensuitte luy donner de nouveaux ordres pour la deffense de l'Iller, car il faut bien empescher que l'ennemy ne s'y avance, et même si une fois Vostre Altesse Electoralle s'approche, il faut tenir tout le Danube et que l'on puisse recevoir des secours par Fribourg dont je ne doutte pas qu'a la fin Mgr le duc de Bourgogne ne fasse le siege : il doit avoir 65 battaillons, que diable en font'ils? Dieu me le pardonne, ils trouveront mes lettres un peu vives asseurement mais je ne sçaurois me taire sur leur indolence. Seroit-il bien possible que ce beau comte d'Arco que je regrettois se portast bien, et que j'eusse esté affligé pour le mary de Mme la comtesse d'Arco. Je tascherois en ce cas la de me consoler, mais il n'y a qu'un mâtin de Tyrolois qui ait pu prendre un homme comme celuy la pour Vostre Altesse Electoralle et, au grand air que Dieu luy a donné, il n'y a personne qui ne fust trop heureux qu'on le pust prendre

pour Elle, a moins qu'il n'en coustast la vie, auquel cas, Monseigneur, j'avoüe que j'aimerois mieux moins d'honneur; la modestie sied bien en touttes choses aux grands princes, mais Vostre Altesse Electoralle en a trop dans cette occasion.

P. S. — J'auray l'honneur de dire a Vôstre Altesse Electoralle, que M. de Chamillart me répond en deux mots, sur les ordres quelle a eu la bonté de donner a M. le baron de Simeony, comme si la chose estoit faitte, et ie n'en ay iamais douté, Vostre Altesse Electoralle voulant bien m'honorer de sa protection; oserais ie prendre la liberté de luy demander si elle n'a receu aucune lettre de M. le baron Simeony, parceque selon les apparences le Roy voudra que i'apprenne cela par Votre Altesse Electoralle. Pour moy, Monseigneur, i'observe un profond silence sur tout cela, scachant bien que le secret est necessaire et n'en parleray que quand Vostre Altesse Electoralle m'aura fait l'honneur de me mander ce qu'elle en scayt [1].

Orig. B. N.

95.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Du 6e aoust 1703.

Je suis ravy, Monsieur, que vous ayez appris par M. de Chamillart que l'affaire en question est autant que faitte, je m'en rejouis par avance et n'ay jamais douté que le Roy ne vous fasse connoistre par tous les endroits les distinctions que vous mérités. Je n'ay receu aucune lettre de Simeony et n'ay

[1] Allusion à la demande du brevet de duc que Villars avait fait faire par Max-Emmanuel et appuyer par Siméoni, envoyé bavarois à la Cour de France. Le numéro suivant répond à ce *post-scriptum* : à la date du 22 août, Villars, n'ayant rien reçu, revint à la charge auprès de Reichart, le secrétaire de l'Électeur. Voyez ci-dessous, nos 103 et 104.

parlé à ame vivante de cette affaire, j'en attends des nouvelles avec impatience, pour vous en donner, et vous marquer que je suis avec toutte la vérité possible, Monsieur, etc.

Orig. P. V.

96.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 9e aoust 1703.

Je suis assés étonné que Vostre Altesse Electoralle n'ait encore aucune nouvelle de la marche des trouppes d'Italie, et je le serois encore plus si je n'apprenois par des lettres que des particuliers receurent hier de Paris du 30 juillet que les trouppes destinées a la jonction n'avoient deu se mettre en marche que le 20 juillet; j'en recois une de M. de Chamillart du 27 qui diminüe fort mes esperances par touttes les difficultés que trouvoit M. de Vendosme. Il est tres facheux, puisqu'il y trouve de si grandes difficultés, qu'il ne les ait pas declaré dès les commencemens, puisque l'on se seroit contenté d'asseurer les principales places du Tirol dont la conqueste auroit si peu cousté a Vostre Altesse Electoralle et que l'on auroit pas perdu le temps depuis que Vostre Altesse Electoralle est maitresse d'Inspruck jusques au 8 aoust ou nous sommes. Enfin j'ay deja eu l'honeur de le mander au Roy, le seul temps perdu depuis que l'on a manqué le dessein d'une jonction suffit pour la rendre impossible, et un ennemi n'est pas assés imbecile pour ne pas profitter de vingt-six jours pour rompre des chemins et preparer divers obstacles, auxquels peut estre n'auroit il pas songé dans les premiers jours. Pour moy je scay bien que si j'avois seullement perdu six heures, je ne passois plus, et M. de Monasterol sçait de quelle maniere il fallut determiner les esprits indolents et irrésolus.

Je laisse à Vostre Altesse Electoralle a juger du party qu'il faudra prendre sur les difficultés que M. de Chamillart luy même prévoit a la jonction des trouppes d'Italie, et ne puis prendre sur moy de la determiner a quitter le Tyrol, mais je crois que quand elle recevra cette lettre elle aura desja esté informée, par les gens qu'elle a envoyé, de ce que l'on peut attendre de ces costés la. Ce qu'il y a de certain, Monseigneur, c'est que cette jonction la manquée, ma pensée est que le premier objet doit estre une communication. J'ay envoyé un de mes aydes de camp a la Cour, j'ay prié M. de Legall de trouver avec M. de Focanj un officier des trouppes de Vostre Altesse Electoralle pour le conduire et tascher de rencontrer un courier de Son Altesse Electoralle de Cologne qui doit estre a Schaffouse depuis plus de quinze jours et qui a des depesches imperiales pour Vostre Altesse Electoralle; j'ecris sur le siege de Fribourg comme Vostre Altesse Electoralle le peut desirer et sur les secours d'argent et renforts de trouppes je n'oublie rien sur cela.

Je sçais que notre dernier combat a étonné le prince de Bade car ils ont esté bien battus et plus encore que mes dernieres lettres ne me l'avoient persuadé.

Je ne puis m'empescher d'avoir l'honeur de dire a Vostre Altesse Electoralle qu'ayant envoyé depuis quelques jours le munitionnaire général de cette armée a Ulm pour y faire emplette de grains, afin d'avoir un magazin tout prest en cas de necessité, le magistrat auquel j'avois écrit pour le prier de favoriser le sieur Aubert dans ses achapts, car c'est en argent comptant que nous les voulions, luy a dit pour toutte reponse, qu'il ne pouvoit y consentir de peur de deplaire a M. le prince Louis : il me revint tant de discours de cette nature dont je ne parle pas à Vostre Altesse Electoralle et qui marque la pernicieuse intention de cette Ulm, que je crois devoir prendre la liberté de dire a Vostre Altesse Electoralle qu'elle ne sçauroit

prendre de trop promptes mesures et trop justes pour les prevenir; je prendray la liberté de lui répéter encore l'importance dont il est d'avoir une des portes d'Augsbourg que l'on pourroit garder avec trois cents hommes. Alors les habitans ne seroient pas assez mal avisés d'introduire dans leur ville les trouppes de l'Empereur pour s'exposer a voir donner une bataille dans leur enceinte, mais jusques la tout est a craindre de leur part.

Orig. B. N.

97.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 11e aoust 1703.

J'ay receu la lettre dont il a plu a Vostre Altesse Electoralle de m'honnorer du 6e par le marquis de Bellefond je dois luy rendre mille tres humbles graces de touttes les bontés qu'elle a eu pour ce jeune homme fils d'un des premiers domestiques de madame la Dauphine, et du beau present dont elle l'a honnoré. J'ay esté tres aise de la joye que luy a causé le combat gagné sur les Imperiaux, en verité, Monseigneur, je voudrois bien luy en donner une plus sensible par quelque action plus considerable et qui decidat d'avantage. Celle la a donné un temps bien precieux, car certainement les ennemis marchoient le jour d'aprés sur l'Iller, mais il nous en faut presentement qui nous donnent du tems, du pays, des communications et par consequent de l'argent. Le temps que M. de Vendosme nous a fait perdre nous fait mourir de tristesse, car de songer que s'il avoit fait la diligence naturelle et possible, il y a dix jours que ses trouppes jointes a celles de Vostre Altesse Electoralle pouvoient marcher vers l'Autriche denuée de tout secours, estonnée d'ailleurs des revoltes de Hongrie : quand je songe dis-je a tous les avantages qu'une telle disposition nous permettoit, je

suis au desespoir. Aprés cela il faut laisser les vains regrets, et aller au solide. Vostre Altesse Electoralle a envoyé au devant des trouppes de M. de Vendosme, est-il possible que personne ne puisse venir luy dire a quoy l'on en est, et ce que l'on peut esperer : les momens sont precieux de tous costés. Je ne sçaurois comprendre pourquoy l'armée du Rhin n'agit pas encore, et je mettrois ma teste qu'elle agira avant qu'il soit trois jours, corrigé par le marechal, et qu'elle a meme deia commencé. J'ay montré a M. d'Ocford la derniere lettre que j'ay receu de Sa Majesté du 23 juillet, elle comprend qu'il faut absolument une communication, et je parierois Fribourg investy presentement, il faudra marcher avec tout pour attaquer Willinghen dans le méme temps et border le Danube. J'iray recevoir les ordres de Vostre Altesse Electoralle ou elle l'ordonnera. Pour moi j'avoüe que dans le chagrin ou je suis des contre temps bien qu'il ne faille jamais se battre de colere je crois que je combattray le prince de Bade; s'il veut passer comme touttes les nouvelles le disent, je n'y manqueray pas, car il ne faut pas qu'il puisse songer a mettre le pied audela du Danube entre Ulm et Lauingen.

Vostre Altesse Electoralle par la lettre dont elle m'honnore du 8e parle du peril du chateau de Rotenberg; est-il possible que secouru l'on n'y ait mis des vivres que pour six semaines, et pour une aussy petite garnison. J'ay peine a comprendre aussy comme la ville de Rotenberg et le chateau surtout, ayt pû estre pris sans canon par des paysans, cela est presque inconcevable. Enfin, Monseigneur, Vostre Altesse Electoralle attend avec grande impatience des nouvelles de M. de Vendosme, et moy avec une plus grande, celles qu'il luy plaira me donner de la resolution qu'elle prendra. Les troupes du Roy Dieu mercy sont dans un tres bon estat, mourant d'envie de combattre. Celles des ennemis souffrent beaucoup ayant bien des malades. Enfin, si Dieu nous donne un combat, j'espere

vn bon succés. Une petitte gagnée nous tireroit de bien des soins.

P. S. — Un capitaine de ses troupes qui arriva hier la nuit m'a dit que le prince de Bade avoit la goutte et qu'il luy avoit fait dire, car il ne la pas veu, que dans le moment il recevoit ordre de l'Empereur de faire un eschange general; i'en serois en verité bien aise pour tout ce que nous avons de prisonniers surtout les six ou sept derniers pris, qui nous seront necessaires, Schelleberg et nos ingénieurs.

Vostre Altesse Electoralle est informee il y a plusieurs iours que le passeport est donne pour la sage femme, quar i'en ay envoye un pour celle que demandoit le prince de Bade pour le piquer d'honneur, ma foy, Monseigneur, iay bien envie que nous puissions mettre les troupes bientost en estat de prendre des quartiers d'hivert bien tranquille, et un peu se resiouir a Munich, car l'attention continuelle et dans des circonstances difficiles, fatigue tout esprit, il faut du délassement.

Orig. B. N.

98.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 16e aoust 1703.

M. le comte de Monasterol rendra un meilleur compte à Vostre Altesse Electoralle de nostre situation, que tout ce que ie pourrois avoir l'honneur de luy dire. Il est certain que les troupes des ennemis sont encore fortiffiées par l'arrivée des huit bataillons hollandois qui joignirent hier, tout cela ensemble compose asseurement une puissante armée, laquelle n'est point toutte en front de bandiere, et nous ne voyons devant nous que le mesme camp qui s'est estably des le premier jour; mais le corps de M. de Barcith, les trouppes de Brandebourg, les huit bataillons hollandois arrivez seullement d'hier, sont a une et deux lieües de la grande armée.

M. de Monasterol m'asseure que par touttes les lettres interceptées la Cour de Vienne s'attend a voir bientost eclater le dessein du prince de Bade. Il n'est pas possible qu'il n'en ayt eü, peut estre mesme que celuy que touttes les apparences veullent qu'il avoit sur Donnauert, auroit eclaté desja sans touttes nos precautions pour luy rendre cette entreprise difficile. Le comte de la Tour bien battu nous a encore donné du temps, j'espere pouvoir empescher leur armée de passer le Danube entre Ulm et Donnauert; me charger, veu la supériorité en nombre, de les contenir au dela de ces deux endroits, pourroit estre, Monseigneur, un engagement temeraire.

La jonction du Tirol qui certainement a dependu de M. de Vendosme pendant le commencement du mois de juillet, et qui peut estre plus difficile presentement, seroit si importante que je ne voudrois pas avoir a me reprocher de l'avoir retardée, bien que je la croye tous les jours plus difficile; je ne sçay pas pourquoy M. de Vendosme auroit pû se borner a ne pas venir plus loin que Trente, car je n'ay jamais asseuré que Vostre Altesse Electoralle fist plus que s'emparer d'Inspruck, et occuper le Brenner. Si Vostre Altesse Electoralle juge qu'elle n'ayt plus rien a esperer de cette jonction, rien asseurement n'est plus important que de nous renvoyer touttes ses trouppes. Si elle croit que deux jours de plus ou de moins apres avoir fort attendu puissent la faciliter, je ne la contraindray pas : l'armée du Roy, Dieu mercy, est en tres bon estat. Nous avons donné ce matin a M. de Monasterol le divertissement de voir attaquer un fourage, il en a cousté plus de cinquante chevaux aux ennemis.

99.

Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière.

A Dillinguen, ce 16e aoust a sept heures du soir 1703.

Je croyois de partir dans ce moment, cependant M. le mareschal de Villars qui m'avoit deià remis la lettre qu'il a l'honneur d'escrire a Vostre Altesse Electoralle m'a prié de rester iusques a demain au matin, et d'envoyer en attendant le courier Abraham qui fera plus de diligence que moy.

Vostre Altesse Electoralle verra par la lettre cy iointe qu'il se fait fort de soutenir le Danube depuis Ulm iusques a Donawert sans parler de ce poste icy qu'il croit avec raison innatacable; il n'est donc question que du bas Danube depuis Donawert iusques a Ratisbonne, et de l'Iller : quant au bas Danube il me paroit que par ce poste icy l'on est tousiours a portée d'y accourir et de voir ce qui peut y marcher; ce n'est pas la mesme chose pour l'Iller. M. le mareschal m'a bien dit quil croyoit par l'activité et vigilence de M. de Legal pouvoir le garantir, mais qu'il n'osoit pas cependant l'assurer quant il faisoit reflexion a la force des ennemis; en un mot il souhaite fortement que Vostre Altesse Electoralle veuille enfin prendre le parti de faire marcher ses trouppes par le Leck et ensuitte devers Ulm pour s'opposer a l'Iller s'il en est besoin : bien entendu pourtant qu'elle n'aye point receu des nouvelles certaines de l'approche de M. le duc de Vendosme : car si Vostre Altesse Electoralle en avoit eü de positives depuis peu, en ce cas M. le mareschal est du mesme avis ou ie crois avoir laissé Vostre Altesse Electoralle, qui est de risquer quelque chose a attendre une ionction qui pourroit mettre Vostre Altesse Electoralle en estat d'imposer la loi aux ennemis. Voilà iusqu'ou s'estendent les explications de M. le mareschal sur les partis que Vostre Altesse

Electoralle peut prendre dans la conioncture presente; il souhaite fort, et je le vois bien, qu'on marche du costé d'Ulm, mais il craint aussy de marquer trop d'inquietude : il m'assure que les ennemis ont quarante-huit bataillons et cent sept escadrons, sans compter les huit bataillons hollandois qui doivent ioindre demain, selon le rapport du sieur de Locatelli qui vient d'arriver et qui assure les avoir vù hier a deux marches de l'armée ou ils ont ordre de se rendre, il dit aussy avoir vù proche de Gaiselinguen, sur le panchant de la montagne, environ cinquante grands batteaux qui n'estoient point chargé sur les chariots, ie n'ay, Monseigneur, que ces particularités là a mander a Vostre Altesse Electoralle; ce que ie puis y aiouter c'est que ces mesmes trouppes des ennemis sont foibles quoy que leur camp paroisse etendù : M. le prince de Bade est au lit depuis huit iours attaqué de la goutte, il ne voit qui que ce soit, sil veut agir il en est temps car il n'a plus de trouppes a attendre; l'on ne scait rien de positif de Monseigneur le duc de Bourgogne, les lettres particulieres de Strasbourg disent qu'il fera surement le siege de Fribourg, et M. de Chamillart escrit a M. le mareschal de Villars que le Roy connoit l'importance de soutenir son armée pendant l'expedition du Tirol, et que par consequent Sa Majesté feroit tout ce qui seroit possible de tenter pour la secourir : le sieur de Locatelli espere que Vostre Altesse Electoralle voudra consentir a l'echange proposé contre M. de Widman colonel saxon, les propositions qui avoient esté faites pour le sieur de Schelberg et les autres prisonniers ayant esté reiettées par M. le prince de Bade, ledit sieur de Locatelli n'a que six iours de terme pour attendre les ordres de Vostre Altesse Electoralle, apres quoy il doit sur la parole qu'il a donné se rendre de nouveau aupres des ennemis.

Orig. B. N.

100.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Do Mitterwaldt, du 20 aoust 1703.

A ce moment, Monsieur, ie reçois la nouvelle que le corps des ennemis du coté de Passau apres avoir eté renforcé des Danois, a attaqué et forcé les lignes et abbattis entre Scharding et Vilshofen; le comte de Tattenpach, qui y commandoit mes trouppes, a ietté l'infanterie dans Scharding, et s'est retiré avec la cavallerie consistant en cinq escadrons et un battaillon derriere la petite riviere de Vils; vous iugéz bien, Monsieur, que ie n'ay pas à balancer à prendre mon party pour opposer ce que ie puis au dessein des ennemis, avec une telle promptitude qu'ils n'ayent pas le temps de mettre les choses en Baviere en une plus dangereuse situation.

Du coté de Furth, aux frontieres de Baviere vers la Boheme, il s'assemble un corps composé des hussars, de quelqu'infanterie et des milices de Boheme, sous les ordres du general Herbeville, il est apparent qu'ils cherchent à s'asseurer de quelque passage sur le bas du Danube, et l'on m'advertit de plusieurs endroits, que le margrave de Bareith y doit aussy faire marcher un corps des trouppes : ce dernier me paroist eloigné, et si cela estoit vray, vous en seriez plus tost informé que moy; cependant ce qui est de plus mauvais, est que ie me trouve obligé presentement d'esloigner tellement mes trouppes de vôtre armée, que pour longtemps vous ne pourréz plus compter d'en recevoir du renfort.

Par les lettres de Vienne que j'ay recû aujourd'huy, je vois que M. de Vendôme est encore entre Roverlit et Trente, sans qu'on sçache s'il ira plus avant, sans avoir auparavant tous ses derrieres libres, n'ayant pas encore attaqué le chateau

d'Arco ou l'on fait etat de se bien deffendre, par là ie vois bien qu'il n'est pas à portée d'esperer sitôt la ionction pour laquelle i'aurois tout abandonné si ie l'avois crû seure et prompte.

Le party donc que i'ay pris est de faire marcher ma cavallerie droit a Braunau par terre et la plus grande partie de mon infanterie a Rosenheimb pour y estre embarquée et transportée par eau sur l'Iler vers Landtshut, et avec ce que le comte de Tattenpach a avec luy, et le battaillon de Docfort que i'ay fait embarquer à Ratisbonne et descendre le Danube, on pourra former un petit corps capable de deffendre l'Iler et en disputer le passage aux ennemis. Si pendant l'interval de cette marche i'ay nouvelle que les Imperiaux s'esloignent de Passau et montent le Danube, je feray attaquer Passau, ayant pour cela touttes choses prêtes et embarquées a Wasserbourg sur l'Inn; ou les ennemis laisseront prendre Passau, ou seront obligéz de se retirer et repasser de nouveau les abbatis de la même maniere que cela est arrivé le printemps passé, quand ie suis revenu du haut Palatinat; s'ils font le premier je les suivray, et pouvant les ioindre avant qu'ils ayent pû faire un pont sur le Danube ou passer l'Iler, i'espere qu'ils se trouveront embarrasséz. S'ils prennent le second party je laisseray un corps des trouppes a Scharding et aux abbatis, suffisant pour les contenir, et la teste pourra tourner du coté ou il conviendra alors. Je ne doutte pas que cette entreprise sur la Baviere ne soit un effet et commencement de l'execution du dessein du prince de Baden, et ie crois qu'il entreprendra aussy de vôtre coté. Comme vous ne pouvéz plus etre soutenu ny renforcé que par l'armée de M. le duc de Bourgogne, ie vous laisse penser a tous les moyens possibles pour l'informer de la situation ou nous sommes, et le determiner à ne plus tarder de vous soutenir puissamment, et a quelque prix que ce soit. Le comte de Monasterol arriva hier icy, et me rendit compte de tout ce dont vous l'avéz chargé, à quoy ie ne vous reponds pas puisque les choses ont changé

de face, et que i'ay pris le party que vous voyéz. Moy pour ma personne je vais demain a Munic pour donner les ordres necessaires pendant que les trouppes sont en marche, et selon que ie pourray iuger en quelques iours que ie seray là du dessein des ennemys, ie me rendray ou à vôtre armée ou au corps qui marche du coté de Passau. Je vous prie cependant d'avoir l'œil sur Ratisbonne en cas que le prince de Bade ou le margrave de Bareith fit quelque detachement de ce coté là.

Orig. P. V.

101.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 22e aoust 1703.

Je reçois la lettre dont il a plu a Vostre Altesse Electoralle de m'honnorer du 20, j'attendois a me donner l'honeur de luy escrire de pouvoir lui donner quelque nouvelle du costé du Rhin capable de luy faire oublier tout ce qu'Elle en a appris de penible de plusieurs endroits, lesquelles en verité m'ont outré de douleur, bien que ce ne soit que des pertes mediocres, mais que l'on ne devoit pas avoir a craindre dans la situation heureuse ou estoient les affaires de Vostre Altesse Electoralle de tous costez. Nous avons des lettres de Strasbourg du 13 qui asseurent que l'armée de Monseigneur le duc de Bourgogne a marché a Fribourg; j'espere en avoir la confirmation d'un moment a l'autre, et ne manqueray pas d'avoir l'honneur d'en informer Votre Altesse Electoralle par un exprès.

En attendant je ne trouve rien que de tres sage dans tous les partis que prend Vostre Altesse Electoralle : il est bien certain que, par les dispositions qu'Elle fait de ses trouppes, Elle sera bientost tranquille pour le bas Danube. Je n'oublieray rien pour luy asseurer la même tranquilité pour le haut, mais

certainement les ennemis ont encore touttes leurs troupes en trois corps et trois lieües de pays, le corps de Bareith ne s'estant non seullement ebranlé mais n'a mesme fait aucun détachement qui descende le Danube. Cependant voyant de quelle importance il est de n'avoir rien a craindre pour Ratisbonne, Vostre Altesse Electoralle sçaura que j'ay desjà envoyé le général Volframsdorf de ces costés là avec 6 escadrons, bien qu'en verité, comme Vostre Altesse Electoralle le sait, il s'en faut beaucoup que je n'aye assés de trouppes pour soutenir tout ce que le prince de Bade peut entreprendre. Je sçay que depuis deux jours il a commandé quantité de pionniers et de chariots du pays, et toutes les apparences sont que d'un moment a l'autre, il va commencer a agir. Pour moy, Monseigneur, j'ay toujours la même inquiétude pour l'Iler, et je crois que la fausse attaque estoit le bas Danube qui a cependant reussy et je crains que la veritable ne soit pour penetrer vers le Lech.

Il n'est plus temps de demander une porte à Augsbourg, j'aurois bien voulu que nous l'eussions, et Vostre Altesse Electoralle aura la bonté de se souvenir que, quand je pris la liberté de luy en parler, Elle croyoit estre comme maitresse de ladite ville.

J'envoye a Vostre Altesse Electoralle une lettre la plus fraische que nous ayons, et qui m'est rendüe dans l'instant, par laquelle Elle verra que l'on dit Fribourg attaqué. Je reçois des lettres de la cour du 6e aoust par lesquelles on croit les trouppes de M. de Vendosme desja jointes a celles de Votre Altesse Electoralle; il s'en faut bien, dont ie suis au desespoir, mais ce n'est la faute de personne de ces costés cy. Bercello est rendu, la garnison composée de quinze cents hommes prisonnière de guerre et beaucoup d'artillerie. Si M. de Vendosme avoit voulu marcher le premier juillet, dans quelle situation seroit presentement Vostre Altesse Electoralle! j'espere qu'elle

reviendra bientot aussy favorable que l'on peut le desirer. Je dois prendre la liberté de dire a Vostre Altesse Electoralle que quelques bataillons vers l'Iler auroient esté bien necessaires, car encore une fois je vois que le prince de Bade n'a rien envoyé jusqu'a present vers Ratisbonne, et a tout avec luy. Je supplie Vostre Altesse Electoralle de me faire l'honneur de m'ayder de ses ordres et conseils. Si un corps passoit le Danube et l'Iler et vouloit penetrer au Lech, qui peut ensuitte se rapprocher d'Augsbourg, que Vostre Altesse Electoralle ait la bonté de me dire ce qu'Elle croit le plus de son interest, car Elle voit bien que je n'en ay pas d'autre. Ne dois-je pas avoir pour premier objet Ulm et empescher de penetrer a Augsbourg? Vostre Altesse Electoralle aura seu par M. de Locatellj qu'il a veu les batteaux des ennemis qui sont en grand nombre. Le Danube est bien bas presentement; dès que M. le prince de Bade verra que je n'ay plus de secours a attendre de Vostre Altesse Electoralle il peut entreprendre, et ie me trouverois entre deux armées. Je n'oublieray rien pour trauerser tous leurs desseins, et sagement s'il est possible, ne voullant rien commettre que quand la necessité y sera absolument. Le prince de Bade augmente actuellement les fortifications de son camp; je ne doutte pas que ce ne soit pour pouvoir faire de gros detachemens. J'ay eu l'honneur de mander à Votre Altesse Electoralle que ie prenois la liberté d'escrire au Roy tres fortement. J'ay montré a M. de Monasterol des lettres de la cour, qui est bien persuadée que ses plus importantes affaires sont icy : avec cette pensée je ne sçaurois accorder l'inaction du Rhin. La voila Dieu mercy finie; j'en attend les premieres certitudes avec une grande impatience, et j'auray l'honeur d'en informer tre diligemment Votre Altesse Electoralle, etc.

102.

L'Électeur de Bavière à Villars.

A Munic, ce 22 d'aoust 1703.

Vous auréz vù, Monsieur, par ma precedente la nouvelle irruption que les Imperiaux ont faite du coté de Passau et le party que i'ay pris; auiourd'huy i'ay recû advis qu'ils ont poussé un detachement de cavallerie d'environ 1600 chevaux iusqu'à Landau sur l'Iler, ou ils sont actuellement entré, ce mouvement me fait croire que leur dessein regarde la ville de Ratisbonne, c'est pourquoy j'ay ordonné au chevalier de Santini d'occuper tous les postes de la dite ville et d'en desarmer les bourgeois, mais comme les trouppes qui luy restent apres le depart du battaillon de Docfort ne seront peut être pas suffisantes pour faire cette execution, je trouve indispensablement necessaire pour plus de seureté, de luy envoyer encore incessamment les deux escadrons des dragons du regiment de Santini que vous avéz fait marcher à Donauwerth et le battaillon de Tattenpach qui etoit de garnison à Kelheimb, et pour gagner du temps je leur envoye immediatement le porteur de la presente le comte Joseph de Tauffkirchen mon gentilhomme de la chambre et capitaine d'une compagnie d'infanterie de mes trouppes, avec les ordres necessaires concernant cette marche.

Il vous informera aussy, Monsieur, des autres dispositions que i'ay faites à l'egard de la marche de mes trouppes, vous priant, Monsieur, de luy donner une entiere creance, et d'être persuadé qu'on ne peut etre plus veritablement que moy, Monsieur, entierement à vous.

Copie P. V.

matieres de la guere ny de nos dessins et operations a faire car ie n'y en parleray plus, ne m'en trouvant que fort mal pour n'avoir fait aucun pas sans le consulter et nayant eu rien de caché pour luy; que cecy, Monsieur, vous soit une marque de ma confiance et de la verité auec laquelle ie me dis, Monsieur, tout a vous.

Orig. autogr. P. V.

105.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 24e aoust 1703.

J'ay receu par M. le comte de Tauffkirch la lettre dont il a plû a Vostre Altesse Electoralle de m'honnorer du 22e par laquelle je vois qu'au lieu de marcher vers Passau, Elle croit devoir commencer par chasser les ennemis de ses États; je ne puis que tres fort applaudir a la tres sage resolution que prend Vostre Altesse Electoralle, je dois seullement avoir l'honneur de luy representer que dans la situation actuelle, Elle a trois objets presque égallement importans. Estre hors de toute inquietude pour Ratisbonne, obliger la ville d'Augsbourg a nous donner une porte, moyennant quoy il est bien asseuré qu'ils n'ouvriroient pas l'autre aux ennemis pour rendre leur ville un champ de bataille, la troisieme, je ne sçay si je ne la mettray pas la premiere, cest d'asseurer une communication; je les mets par l'ordre des operations, et non par celuy de la consequence, je parle de Ratisbonne la premiere, puis que c'est la que Vostre Altesse Electoralle songe presentement; ensuitte il faut couvrir le Lech, car je suis bien trompé ou M. le prince de Bade, si tant est qu'il ayt quitté l'armée hier avec le gros detachement qui en a esté fait, marche pour gagner la teste de l'Iler. Nous sçavons qu'une partie du corps de la Tour a desja pris cette routte, et si une fois MM. d'Augsbourg

voyoient un corps d'imperiaux aportée d'eux, je laisse a Vostre Altesse Electoralle a juger s'ils lui ouvriroient leurs portes; ainsy, Monseigneur, je crois que dez que Votre Altesse Electorale aura chassé ces 1,500 chevaux et mis Ratisbonne en seureté, il est bien important que ses trouppes marchent vers le Lech audessus d'Augsbourg.

M. de Tauffkirch a trouvé que j'avois prevenu les ordres de Vostre Altesse Electoralle pour fortiffier Ratisbonne de trouppes, et Elle aura esté informée que les deux escadrons de Santinj avoient desja pris cette route ayant mesme mandé a M. le gouuerneur d'Ingolstat que je le priois d'envoyer cinq ou six petites pieces de canon a M. de Santinj lequel m'avoit mandé n'avoir ny artillerie ny poudre, ny balles, j'ay fait descendre en diligence tout ce qu'il me demandoit.

Je repeteray encore a Vostre Altesse Electoralle que bien que l'attaque du comte de Reventlau soit tres facheuse parce qu'il entre dans le cœur de la Baviere, celle que lon doit craindre du prince de Bade vers Augsbourg seroit la plus dangereuse. M. le comte de Tauffkirch a veu l'armée qui m'est opposée; elle est augmentée d'hier, ils ont certainement plus d'infanterie qu'ils n'en avoient, ils tiennent plus d'une lieüe, et ont presque partout deux lignes asséz fournies.

J'ay eü l'honneur de mander a Vostre Altesse Electoralle par M. le comte de Monastrol que je me promettois bien de deffendre le Danube depuis Ulm jusqu'a Ratisbonne, mais le haut du Danube et l'Iler, en verité je promettrois temerairement, si je voulois en mesme temps repondre de tout. Quoyque ce quy est devant moy soit bien plus nombreux, je voudrois bien qu'ils voulussent quitter leur poste pour combattre.

J'apprens dans ce moment par des avis que je ne puis conter encore pour bien certains, que le prince de Bade a marché la premiere journée a Gingen, que de la avec les trouppes hollandoises qu'il a prises en chemin, il tourne vers Ulm pour

matieres de la guere ny de nos dessins et operations a faire car ie n'y en parleray plus, ne m'en trouvant que fort mal pour n'avoir fait aucun pas sans le consulter et nayant eu rien de caché pour luy; que cecy, Monsieur, vous soit une marque de ma confiance et de la verité auec laquelle ie me dis, Monsieur, tout a vous.

Orig. autogr. P. V.

105.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 24e aoust 1703.

J'ay receu par M. le comte de Tauffkirch la lettre dont il a plû a Vostre Altesse Electoralle de m'honnorer du 22e par laquelle je vois qu'au lieu de marcher vers Passau, Elle croit devoir commencer par chasser les ennemis de ses États; je ne puis que tres fort applaudir a la tres sage resolution que prend Vostre Altesse Electoralle, je dois seullement avoir l'honneur de luy representer que dans la situation actuelle, Elle a trois objets presque égallement importans. Estre hors de toute inquietude pour Ratisbonne, obliger la ville d'Augsbourg a nous donner une porte, moyennant quoy il est bien asseuré qu'ils n'ouvriroient pas l'autre aux ennemis pour rendre leur ville un champ de bataille, la troisieme, je ne sçay si je ne la mettray pas la premiere, cest d'asseurer une communication; je les mets par l'ordre des operations, et non par celuy de la consequence, je parle de Ratisbonne la premiere, puis que c'est la que Vostre Altesse Electoralle songe presentement; ensuitte il faut couvrir le Lech, car je suis bien trompé ou M. le prince de Bade, si tant est qu'il ayt quitté l'armée hier avec le gros detachement qui en a esté fait, marche pour gagner la teste de l'Iler. Nous sçavons qu'une partie du corps de la Tour a desja pris cette routte, et si une fois MM. d'Augsbourg

voyoient un corps d'imperiaux aportée d'eux, je laisse a Vostre Altesse Electoralle a juger s'ils lui ouvriroient leurs portes; ainsy, Monseigneur, je crois que dez que Votre Altesse Electorale aura chassé ces 1,500 chevaux et mis Ratisbonne en seureté, il est bien important que ses trouppes marchent vers le Lech audessus d'Augsbourg.

M. de Tauffkirch a trouvé que j'avois prevenu les ordres de Vostre Altesse Electoralle pour fortiffier Ratisbonne de trouppes, et Elle aura esté informée que les deux escadrons de Santinj avoient desja pris cette route ayant mesme mandé a M. le gouverneur d'Ingolstat que je le priois d'envoyer cinq ou six petites pieces de canon a M. de Santinj lequel m'avoit mandé n'avoir ny artillerie ny poudre, ny balles, j'ay fait descendre en diligence tout ce qu'il me demandoit.

Je repeteray encore a Vostre Altesse Electoralle que bien que l'attaque du comte de Reventlau soit tres facheuse parce qu'il entre dans le cœur de la Baviere, celle que lon doit craindre du prince de Bade vers Augsbourg seroit la plus dangereuse. M. le comte de Tauffkirch a veu l'armée qui m'est opposée; elle est augmentée d'hier, ils ont certainement plus d'infanterie qu'ils n'en avoient, ils tiennent plus d'une lieüe, et ont presque partout deux lignes asséz fournies.

J'ay eü l'honneur de mander a Vostre Altesse Electoralle par M. le comte de Monastrol que je me promettois bien de deffendre le Danube depuis Ulm jusqu'a Ratisbonne, mais le haut du Danube et l'Iler, en verité je promettrois temerairement, si je voulois en mesme temps repondre de tout. Quoyque ce quy est devant moy soit bien plus nombreux, je voudrois bien qu'ils voulussent quitter leur poste pour combattre.

J'apprens dans ce moment par des avis que je ne puis conter encore pour bien certains, que le prince de Bade a marché la premiere journée a Gingen, que de la avec les trouppes hollandoises qu'il a prises en chemin, il tourne vers Ulm pour

aller joindre le corps du comte de la Tour dont une partie a desja pris le chemin de Bregentz. Ainsy, Monseigneur, je tiens capital que Vostre Altesse Electoralle aprés avoir envoyé ce qu'Elle croira suffisant de trouppes pour chasser ce qui est entré par Passau, fasse marcher diligemment le reste sur le Lech audessus d'Auxbourg, afin de pouvoir estre joint par ce que nous avons desja vers Ulm et empescher les desseins que le prince de Bade a je crois sur Augsbourg ou Memmingen, affin de nous oster les moyens d'une communication qui est essentielle pour se soutenir quand touttes les forces de l'Empire sont rassemblées. Voila, Monseigneur, suivant mes foibles lumieres ce que je crois le plus important si je pouvois engager icy les ennemis a un combat je n'y balancerois pas, mais j'ay peine a croire que quand M. le prince de Bade va agir, ils veuillent hazarder de perdre l'avantage de leur poste qui est aussy bon que le mien.

106.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 25e aoust 1703.

Nous avons enfin diverses confirmations de la marche du prince de Bade avec quelqu'uns de ses meilleurs regimens, et une partie des trouppes de Bareith, cela s'est joint aux Hollandois. Ce corps a marché le premier jour audela de Gingen: La nuit derniere la plus grande partie a campé a Versteten, et selon toutes les apparences cela va joindre le corps du comte de la Tour. M. le comte de Tauffkirch aura peu dire a Vostre Altesse Electoralle ce qui luy a paru de l'armée qui est campée devant nous, laquelle non seullement ne paroist point diminuée mais les tentes mesmes sont plus serrées : ce que nous voyons c'est qu'il y a plus d'infanterie et moins de cavallerie, je dois,

Monseigneur, avoir l'honneur d'expliquer à Vostre Altesse Electoralle nostre situation pour qu'Elle m'honnore de ses ordres de pouvoir prendre les partis les moins dangereux.

Selon touttes les apparences le prince de Bade veut passer le Danube et s'establir sur l'Iler. Si je luy en donne le temps, il se retranchera, et nous serons entre deux armées dont celle d'en haut se fortiffiera peu a peu, nous ostera peut estre a la fin les moyens d'une communication qui est nôtre affaire la plus importante; si je marche a M. de Bade il faut que je quitte ce poste, et l'ennemy en mesme temps s'emparera de Lawingen, Dillingen, Hochsteten. Vostre Altesse Electoralle dez les commencemens m'avoit fait dire par M. le baron de Simeonj que je pouvois faire bruler le pont de Lawingen : Elle contoit dans ce temps la que je serois obligé de passer le Danube : heureusement j'ay contenû les ennemis jusqu'a presant, mais leurs forces estant augmentées au point de pouvoir composer deux armées, je supplie Vostre Altesse Electoralle de voulloir bien examiner quel est le plus important.

Tout roule ou a se conserver la communication, ou le bas du Danube; je sçay bien qu'en remontant, le bas est exposé, en demeurant, le haut Danube et l'Iler. Si Vostre Altesse Electoralle pouvoit envoyer quelques trouppes vers ces endroits cy lesquelles jointes a quelques detachemens des nostres pourroient esperer de garder le Danube, je marcherois a M. de Bade : ma pensée est que nous irions au plus important en suivant ce party, car enfin, Monseigneur le duc de Bourgogne fait le siege de Brisac ou de Fribourg cela ne peut durer, apres quoy certainement son armée ou la plus grande partie percera les montagnes. En attendant il faut, je crois, soutenir le haut Danube : je sçay bien que nous aurons des inquietudes par le bas; je laisse a Vostre Altesse Electoralle à juger du plus important. Elle est bien persuadée que je ne dois avoir d'autre objet que ses interests, et je disputeray toujours a ses plus

fidelles serviteurs d'y estre plus attaché que moy. Je sacrifieray ma vie en touttes occasions pour luy faire connoistre mon zele et mon ardeur aussy bien que le profond respect et toute la veneration auec laquelle j'ay l'honneur d'estre.....

Le tresorier de l'armée du Roy revient d'Augsbourg : les bourgeois luy ont refusé le payement de lettres de change desja acceptées, l'on y laisse entrer les houssars armez, et l'on voit dans l'esprit de ce peuple qu'il n'attend que la premiere occasion de se declarer.

J'ay escrit par dix voyes differentes a M. le duc de Bourgogne l'estat actuel des affaires, je ne doutte pas qu'il ne fasse tous les efforts possibles pour envoyer des sccours considerables, je tascheray de faire passer quelqu'un qui parte, je supplie Vostre Altesse Electoralle de renvoyer M. le baron d'Ocfort au plus tost car le temps de prendre un party presse au point quil n'y a pas un jnstant a perdre, je trouve M. d'Ocfort d'un si bon sens et si bon esprit que ie suis bien aise qu'il reçoive luy mesme les ordres de Vostre Altesse Electoralle lesquels ie suivray avec autant d'ardeur que d'exactitude.

Dans ce moment il nous arrive vn deserteur des trouppes de Brandebourg nouvellement arrivées, cest adire il y a seullement quatre jours, aussy il est vraysemblable que M. le prince de Bade les attendoit pour avoir tout son monde, elles consistent en six bataillons fort complets nous les avons veus, et trois regimens de cavallerie ou dragons.

107.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le 25e aoust 1703.

Les lettres dont il a plû a Vostre Altesse Electoralle de m'honnorer du 24, m'ont esté rendües dans le temps que j'avois fait marcher une partie de l'armée pour tascher d'engager

celle des ennemis a une bataille et les obliger a sortir de leur poste; l'on a poussé leurs gardes jusques dans les chevaux de frise qui sont entre des redouttes qui bordent leur camp. Leur armée a pris les armes mais tout s'est tenu derriere les redouttes a la reserve de douze ou quinze trouppes de cavallerie qui sont seullement descendües dans le panchant de la hauteur; je n'ay trouvé personne, Monseigneur, qui creust possible d'attaquer une armée aussy avantageusement postée. Je crois donc (M. le prince de Bade remontant toujours le Danube), qu'il est a propos de commencer a fortiffier le corps de M. de Legall. Cependant avant que de quitter ce poste entierement, je crois devoir attendre les ordres de Vostre Altesse Electoralle auxquels je ne sçaurois mieux faire que de me conformer aveuglement, premierement par le profond respect que je luy dois, et en meme temps par le parfait discernement qui decide de ses veües. Il est bien constant, Monseigneur, que si nous étions maitres d'Augsbourg, nous serions toujours aportée de prendre les partis les plus convenables et les plus seurs, surtout : tant pour attendre tranquillement les efforts que fera Monseigneur le duc de Bourgogne aprés la prise de la place qu'il attaque presentement, pour envoyer une bonne partie de son armée sur le haut Danube, que pour pouvoir proteger plus facilement Ratisbonne, et reünir touttes ses forces pour marcher au secours d'Ulm et de Memmingen supposé que l'ennemy, rassemblant les siennes, voulut faire de telles entreprises. Je songe d'ailleurs, Monseigneur, que cette grande ville est remplie de grains, que, bordant le Lech, et touttes les trouppes de Vostre Altesse Electoralle reünies avec l'armée du Roy, nous pouvons tenter de nouveaux efforts dans le Tyrol pour une jonction par l'Italie; au lieu que si jamais il pouvoit arriver que l'ennemy trouvast moyen de jetter quelques corps de cavallerie ou dragons dans ladite ville, l'embarras ne seroit pas mediocre. Pour moy, Monseigneur, si je m'en croiois, supposé

que M. le prince de Bade se mette entre l'Iler et le Danube, je laisserois seullement quelques trouppes dans Lawingen et marcherois a luy pour le combattre. M. le baron d'Ocford est allé auprés de Vostre Altesse Electoralle luy representer les mesmes choses et demander ses ordres qu'Elle peut croire que personne n'executera jamais avec autant d'ardeur et de zele.

Si Vostre Altesse Electoralle envoyant des trouppes vers l'Iler, et qu'Elle veuille bien leur ordonner de demander a la ville d'Augsbourg une porte, la menacer mesme de la prendre par la force, peut estre la livreroit elle sur ces paroles un peu fermes, et faisant voir aussy quelque artillerie. Enfin, Monseigneur, je laisse a Vostre Altesse Electoralle a juger ce qu'il y a de mieux a faire sur cela j'ose seullement luy en representer l'extrême consequence, mais toujours il est necessaire qu'il vienne incessamment de ses trouppes sur l'Iler.

108.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, ce 25e aoust 1703, à 10 heures du soir.

La lettre dont il a pleu a Vostre Altesse Electoralle de m'honorer, me cause en mesme temps beaucoup de plaisir et de douleur, par les bontés quelle veut bien me monstrer et par voir que dans le temps qu'elle sacrifie sa personne, ses troupes, son crédit, ses Estats, pour les interests du roy, son ministre puisse luy faire quelque peyne; si Vostre Altesse Electoralle ne me le deffendoit, ie luy escrirois si fortement qu'il prendroit garde a ne iamais sortir du profond respect qui luy est deu; son naturel est un peu vain, et iauray lhoneur de dire a Vostre Altesse Electoralle que Monasterol tesmoigne quil estoit incertain du rang quil devait tenir a mon esgard. Le roy bien loing de consentir quil prit la main ma ordonné de ne la luy pas

donnér ches moy mesme et dans ma maison; si Vostre Altesse Electoralle continue a en estre mal satisfaitte ie le manderois au Roy, Sa Majeste ne m'ayant rien ordonne si exactement que de recommander a tous les Francois qui ont lhoneur de servir sous vos ordres de tascher a luy plaire, pour moy, Monseigneur, io suis pénétré de son conseil au point que ie chercheray auec ardeur a sacrifier ma vie pour ses interests et suis auec le plus profond respect et la plus parfaitte veneration.....

Orig. autogr. B. N.

109.

Villars a l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, ce 27e aoust 1703.

J'apprens auec vne tres sensible joye par M. le colonel Ocford que Vostre Altesse Electoralle a pris la tres sage resolution de venir se mettre a la teste de cette armée. J'avoue que c'est une des choses du monde que je desirois le plus ardemment. Je dois avoir l'honneur de l'informer de sa situation actuelle.

Sur les advis que j'ay eü que M. le prince de Bade avoit marché premierement a Gingen et ensuitte a Verstcten ou il doit avoir esté joint par les troupes hollandoises et qu'avec tous ces corps la il doit s'avancer vers le Danube et se faire joindre par le comte de la Tour, j'ay renvoyé a M. de Legall les dix escadrons que j'avois fait venir a Leppheim, et j'ay fait avancer a Guntzbourg M. le comte du Bourg avec onze escadrons et sept bataillons, et une brigade d'artillerie. Mon dessein estoit si M. le prince de Bade prend le party de passer le Danube et de marcher a l'Iler, de tascher de le combattre dans ce trajet de pays, et pour cela il faut avoir une teste de pont sur l'Iler bien asseurée vers l'abbaye de Wibling. C'est

de quoy M. de Legall est chargé, M. Dubourg de le soutenir, et moy préparé a marcher avec la plus grande diligence dés que je seray informé par ces messieurs des mouvemens certains de M. le prince de Bade dont le principal corps a séjourné hier a Versteten. Dans ce moment l'on me mande que l'on a entendu un assés grand bruit de tambours vers l'abbaye d'Elcinghen, mais il faut en attendre la confirmation.

Voila, Monseigneur, la situation ou nous sommes, l'ennemy continüe a s'accommoder dans son camp ou je n'ay pas trouvé qu'il convint de l'attaquer. Si l'on pouvoit rassembler icy touttes ses trouppes on essayeroit de le tourner.

Ce qui me paroist capital, Monseigneur, c'est d'estre maistre tost ou tard d'vne porte d'Augsbourg, moyennant quoy rien ne peut nous embarasser, car ou nous serons joints par les montagnes Noires aprés la prise de Brisac, ou tenant le Lech avec touttes les forces de Vostre Altesse Electoralle, rien au monde ne peut empescher de faire venir les trouppes d'Italie par le Tyrol, car on percera jusques a Trente en touttes saisons, fust ce mesme dans l'hivert, et aprés cela on est en estat de tenir en echec au moins touttes les forces que les ennemis peuvent rassembler : et comme j'avois l'honneur de l'expliquer a Vostre Altesse Electoralle, de marcher vers Ulm et Memmingen si les ennemis osoient les attaquer. C'est mon sentiment, l'on prendra pour cela le temps qu'il plaira a Vostre Altesse Electoralle mais le plustost est le mieux. J'attends avec une extreme impatience le moment d'avoir l'honeur de l'asseurer moy même.

110.

Le colonel d'Ocfort à l'Électeur de Bavière.

A Dillingen, ce 28 aoust 1703.

M. le marechal me vient de dire d'informer Vostre Altesse Electoralle qu'il fait faire le retranchement dont j'ay eu l'honneur de luy parlér pres de Lauvinguen, ou enfin, aprés avoir tenu ce matin un espece de conçeil ou il a voulu que je me sois trouvé, il s'est resolu de laisser 16 battaillons et 18 escadrons, et qu'avecq le reste des trouppes celon les advis quil recevra il marchera vers le corps du prince Louis qui marcha hier jusques a Blaubeirn. M. Dubourg et quelques brigades d'infanterie des meilleures sont desià marchés, et M. le marquis d'Usson reste au retranchement prés de Lauvinguen, les quatre escadrons de Wolfframbsdorff reste entre Donauert et Tillinguen pour couvrir la marche de Vostre Altesse Electoralle jusques a ce quelle soit passée.

Orig. autogr. B. N.

111.

L'Électeur de Bavière à Villars.

A Munic, ce 29 d'aoust 1703.

J'ay vû, Monsieur, par vos deux dernieres lettres et par celles que le colonel Docfort m'a ecrites par votre ordre, les tres sages dispositions que vous faites et l'estat ou les choses se trouvent de vôtre coté, sur quoy ie ne m'étendray pas icy puisque ie parts demain et fais etat de coucher a Rain et d'etre apres demain à Dillingen.

J'ay recû la nuit passée la nouvelle que l'expedition de Ratisbonne s'est faite sans aucun bruit, par ou nous voilà

entierement maitre de ladite ville et hors d'inquietude de ce coté là, je souhaitterois vous en pouvoir dire autant de la ville d'Augspourg mais il y a des difficultéz insurmontables a present dont ie vous informeray de bouche.

Les imperjaux qui bombardoient et canonoient actuellement la ville de Scharding s'en sont retiré, déz qu'ils ont seù la marche de mes trouppes de ce côté là, et comme ils se sont rapproché des abbattis au meme endroit ou ils les ont forcé, j'ay donné ordre au general Weiquel de faire son possible pour les faire rentrer dans leurs lignes de Passau, avec les trouppes que je luy ay envoyé par eau iointes aux cinq battaillons qui sont dans Scharding et deux qui sont à Vilshoven, et de remettre ensuite les abbattis et le retrenchement a pouvoir empecher une nouvelle irruption : si cela reussit ie feray marcher encore incessament sur le Lech quatre battaillons et les deux autres escadrons de mes gardes, de sorte qu'en ce cas là j'emmenerois sept battaillons outre la brigade de Condé, et trois escadrons. Les ennemys ont fait encore une nouvelle irruption en Baviere ayant forcé les lignes et postes qui gardent les frontieres vers le Tirol, ou il n'y avoit que cent hommes des trouppes reglées et le reste consistoit en milices, qui d'abord ont pris la fuite au premier coup de canon des ennemys, lesquels se sont avancé iusqu'à Miernau ou ils ont commencé à bruler : ils sont deux à trois mille hommes et campent encore par là, cela m'oblige aussy à leur opposer un corps de mes trouppes; ce qui me pique le plus, est qu'ils m'ont enlevé cent et trente-six chevaux de mon haras de Schleissheimb que l'on envoye tous les étés paturer sur les montagnes. Sur tout le reste nous nous entretiendrons de bouche, et je suis comme tousiours avec toute l'estime possible, Monsieur, entierement a vous.

Orig. P. V.

112.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, le dernier aoust 1703.

J'ay l'honneur d'envoyer cet exprez au devant de Vostre Altesse Electoralle pour luy communiquer les lettres cy jointes de MM. le comte du Bourg et de Bettendorf. Vostre Altesse Electoralle verra que sur les avis reiteres qu'il a de la marche des ennemis vers le Foederzée il me presse de me rendre a son camp, et si je ne m'attendois a l'honneur de voir Vostre Altesse Electoralle dans la journée je partirois dans ce moment. Cependant, Monseigneur, comme il se pourroit faire que Vostre Altesse Electoralle n'arriveroit icy que vers le soir, et qu'il me paroist assez necessaire de me rendre sur l'Iler j'ose la supplier tres humblement de vouloir bien me dire a quelle heure Elle conte positivement d'arriver pour que ie puisse juger s'il sera possible de l'attendre.

J'espere que Vostre Altesse Electoralle aura la bonté de ne pas remarquer que le canon ny l'armée ne tireront point a son arrivée par le peu de munitions de guerre que nous avons qu'il faut conserver contre l'ennemy.

J'attens avec beaucoup d'impatience le retour du courrier que jay l'honneur de luy depescher.

P. S. — J'ay prié M. le comte du Bourg d'envoyer toujours deux cent chevaux dans Memmingen.

Apres tout, Monseigneur, comme il est temps absolument de prendre un party, ie crois devoir attendre icy Vostre Altesse Electoralle, et la supplier tres humblement de vouloir bien diligenter sa marche.

On n'a point de nouvelles encore de la marche des huit bataillons de Vostre Altesse Electoralle vers Ulm ou je leur ay mandé de se rendre en toutte diligence.

Orig. B. N.

113.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Dillingen, du 1er septembre 1703.

La lettre cy jointe de M. le comte du Bourg fait voir a Vostre Altesse Electoralle combien il importe de prendre sur le champ un party. Cependant je voudrois bien ne pas abandonner Dillingen sans avoir eu l'honneur de conferer avec Vostre Altesse Electoralle puisqu'Elle arrive, et prendre ledit party de son consentement. J'ose donc supplier tres humblement et tres instamment Vostre Altesse Electoralle de ne pas perdre un moment de temps a se rendre icy pour qu'Elle puisse juger Elle même sur les lieux de ce qui sera le plus convenable. Cependant s'il m'arrive une lettre aussy pressante, considerant d'ailleurs que M. le prince de Bade passant brusquement l'Iler qui est guayable en plusieurs endroits, pourroit se mettre entre le camp de M. le comte Dubourg, et m'empescher de le joindre, je crois y devoir marcher sur le champ avec des trouppes. Il m'est tres penible de prendre un party decisif sur les affaires de Vostre Altesse Electoralle sans sçavoir ses intentions, mais Elle peut prevoir combien il est dangereux de ne pas se determiner. Comme ce sont affaires les plus importantes et que Vostre Altesse Electoralle est a six lieues de moy la raison veut que je recoive ses ordres, j'aurois desja pris mon party si Elle estoit a Munich. Je la conjure de venir icy avec toutte la diligence possible.

Orig. B. N.

114.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de Leipem (Leipheim), le 2e septembre 1703.

J'apprends par M. de Legall qui est venu me trouver icy que la teste de l'armée ennemie avoit passé l'Iler hier au matin, et je ne doutte pas que le reste ne l'ayt suivie. L'on n'entend point encore de canon. L'on pretend que le secours de cette place, supposé mesme qu'elle put donner le temps a Vostre Altesse Electoralle d'y arriver, est tres difficile par des marais qu'il faut traverser pour aller attaquer l'ennemy. Pour moy, Monseigneur, je regarde toujours le dessein de se rendre maistre d'Augsbourg comme le plus important pour Vostre Altesse Electoralle mais ma pensée est qu'il faut y marcher de maniere que le peuple comprenne d'abord que l'on ne veut pas en avoir le dementy, et j'avoüe, Monseigneur, que dans cette veüe, je seray toujours porté à croire que le meilleur seroit de laisser plus tost huit ou neuf cents hommes dans Lawingen commandés par un brave lieutenant colonel, lesquels joints aux troupes de Vostre Altesse Electoralle qui y sont desja, tiendront les ennemis asseurement plus longtemps qu'Augsbourg ne nous arrestera. Je suis persuadé qu'avec 15 escadrons derriere le Danube on empeschera les ennemis de le passer : je ne crois pas mesme que les 12 bataillons fussent nécessaires derriere le Danube, et Lawingen et Hocstet garny, laisser M. de Cheladet avec quinze ou vingt escadrons derriere le Danube : je suis persuadé qu'il disputera ses postes; l'on peut même faire de petits retranchemens sur les guéz; il n'y en a que trois ou quatre connus : il est vray qu'il s'en peut trouver d'autres, mais Cheladet est homme entendu et qui menera bien ce petit corps de cavalerie, car en vérité, Monseigneur, de se separer en trois et n'envoyer que peu de

trouppes sur Augsbourg, les habitants les mepriseront et croiront que l'on ne veut que leur faire peur; d'ailleurs, avec peu de troupes, qui peut repondre d'empescher un secours d'entrer; cela est dangereux. Pour moy, en toutte entreprise de guerre, je crois toujours qu'il faut marcher le plustost et avec le plus de précaution que l'on peut, et enfin estonner d'abord son ennemy et luy faire voir que l'on veut reussir couste que couste. J'envoye ordre que l'on tienne prest a Ulm, premierement les quatre pieces de 24 du Roy et ensuitte six ou du moins quatre que j'ay veües prestes à marcher dans l'arsenal d'Ulm, déz que j'y ai passé, que l'on prepare des mortiers, des bombes, enfin faire tout charger. Vostre Altesse Electoralle aura donné apparemment les mêmes ordres à Munich. Surtout la diligence est absolument necessaire pour faire réussir tous desseins de guerre, marcher forts, et agir promptement rendent les succès infaillibles, sans cela il faut douter de tout: c'est ce que je crois devoir prendre la liberté de dire à Vostre Altesse Electoralle.

Si Vostre Altesse Electoralle approuve ce que je prens la liberté de luy representer, il est absolument nécessaire que dans l'instant que ma lettre luy parviendra, elle ayt la bonté d'ordonner que tout se prepare a marcher demain des camps de Dillingen et Lawingen; qu'elle ordonne que l'on laisse huit ou neuf cents hommes de bonnes trouppes de Lawingen sous le commandement du sieur de Joreau lieutenant colonel de Béarn ou du sieur des Robert lieutenant colonel de Foix et qu'enfin des demain matin tout s'esbranle, marche et prenne la route d'Augsbourg. J'attends la reponse de Vostre Altesse Electoralle pour mettre en mouvement tout ce qu'il y a de troupes à portée de moy, et les faire avancer droit sur Augsbourg sans s'amuser a s'establir sur la Mindelle qui selon moy, Monseigneur, est un party faux dans la situation présente des ennemis qui ont desja passé l'Iler.

J'auray l'honneur d'envoyer demain a Vostre Altesse Electoralle M. de Chamarande.

Je supplie Vostre Altesse Electoralle de faire reflexion si Elle ne trouveroit pas a propos de mettre dans Ulm quelqu'un capable d'y soutenir un effort vigoureux des ennemis.

115.

Le comte de Monasterol à M. d'Usson.

Du camp de Norndorf, ce 10e septembre 1703.

Je n'ay, Monsieur, que le temps de vous faire des excuses sur la brieveté de ma lettre, le courrier part dans ce moment : il ne me reste que le temps de vous dire que j'auray bientost l'honneur de vous aller entretenir de bouche de bien des choses, j'avois eu celuy de repondre a vostre derniere lettre et de vous particulariser de la part de Son Altesse Electoralle quelque circonstance sur ce que vous aviez jugé à propos de me charger, mais M. le mareschal ayant cru que Son Altesse Electoralle m'avoit ordonné d'escrire, fit partir sur le champ l'officier malgré les ordres de Son Altesse Electoralle; ses extravagances vont trop loin; il ruine les affaires du Roy et desespère Son Altesse Electoralle. L'affaire d'Auxbourg manquée par ses menées fait ouvrir les yeux a ceux qui vouloient bien les tenir clos sur d'autres sujets. Enfin, Monsieur, nous avons tous levé le masque. Je vous en dirai d'avantage bientost lorsque j'auray l'honneur de vous assurer moy mesme de la passion extreme avec laquelle je suis...

Autog. D. G. — Vol. 1677, n. 6.

116.

M. d'Usson à Chamillart.

Au camp de Dilingen, le 11e septembre 1703.

Depuis la letre que j'ay eu l'honneur, Monseigneur, de vous escrire ce matin par un expres, je viens de rescevoir celle que je joins icy du comte de Monasterol par un gentilhomme que M. l'Electeur de Baviere envoye à la Cour, depuis qu'il a sceu que M. le mareschal de Villars y envoyoit le chevalier de Bissy qui a passé icy il y a environ une heure : comme j'espère que le sieur de Cusac que je vous ay depesché arrivera heureusement et plustost que le chevallier de Bissy, je me contenteray de vous tesmoigner l'extreme douleur que j'ay de la division de Son Altesse Electoralle avec M. le mareschal de Villars qui achevera peut estre de ruiner les affaires du Roy dans ce pays, auparavant que Sa Majesté aye peu y porter les remedes convenables. Si j'estois à leur armée j'employerois tous mes soins pour tacher de les reconcilier. Vous pouvez juger, Monseigneur, par ce que M. de Monasterol m'escrit, que le prince a de la confiance en moy, et vous verrès par la lettre que j'ay eu lhonneur de vous envoyer, de M. le mareschal de Villars, que je ne luy ay caché rien de ce qui estoit des véritables interests de M. l'Electeur, m'estant conduict depuis que je suis dans ce pays avec mon zèlle ordinaire pour le service du Roy; et quand M. le mareschal de Villars n'a pas voullu m'escoutter j'ay donné par escrit mes sentimens à M. Baudouin, comme l'homme du Roy, afin qu'il les communique à M. le mareschal de Villars dans le secret duquel il est, et qui peut vous rendre tesmoignage, Monseigneur, du peu de part que j'ay eu dans beaucoup de choses qui se sont faittes, qui estoient contraires au service du Roy, et d'autres qui ont extremement aigri Son

Altesse Electoralle que j'ay taché d'apaiser autant qu'il m'a esté possible par mes letres. Si vous voulez m'honorer de vos ordres, Monseigneur, le sieur de Cusac qui parle bien allemand, espere de revenir heureusement. Je suis tousjours avec le respect et l'attachement que je dois, Monseigneur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

La necessité de faire les petits paquets m'oblige de vous escrire en billet sans manquer au respect que je vous dois, Monseigneur.

Autog. D. G. — Vol. 1677, n. 5.

117.

Conseil de guerre du 12 *septembre* 1703.

Il est question de scavoir quel est le plus important pour le Roy et pour M. l'Electeur mesme de perdre la communication d'Ulm ou de s'esloigner de la Bavière.

(*De la main de Villars.*)

Il ne faut pas perdre la comunication d'Oul.

Le comte de Lannion.

Il ne faut pas absolument perdre la comunication d'Oulme.

Magnac Darnolpy.

Il est de l'interest de Sa Majesté et de Son Altesse Electoralle de conserver la communication de France ce qui ne se peut sans Ulm.

De Rozel.

Je crois qu'il faut tenir Ulm par une forte garnison et dans la dernière extrémité se jetter dans la Bavière plustost que de l'abandonner aux seules forces de M. l'Electeur.

Chamarande.

Je opine qu'il est de la dernière importance pour les interests du Roy et de Son Altesse Electoralle de conserver la comunication d'Ulm pour s'assurer de la jonction avec Monseigneur de Bourgone.

A. Lee.

Il est de la derniere consequensse de conserver Ulm pour la communication avec les trouppes du Rhin.

Du Bourg.

Mon advis est de ne pas perdre la comunication mais de ne pas s'esloigner de la Baviere que le plus tard qu'il se poura et pour cela que Son Altesse Electorale fasse fournir des subsistances dans son pais pour tenir l'armée plus longtemps pres de ses Estats et nous mettre en estat d'attendre un secours et se poster de manière que le prince Louis de Baden ne puisse nous oster la comunication d'Ulm.

De Druy.

Mon advis est de ne point hazarder la perte de la comunication d'Oulm pour l'eviter de la bien garnir de troupes et de munitions de bouche autant que faire ce poura de ne point quitter le Lecq de loin afin si l'armée des ennemis y entre di marcher.

Ce 12 septembre 1703.

Marivault.

Je croy qu'il est de la derniere consequence de ne point se mettre au hazard de perdre la communication d'Ulm qui nous donne celle de France et qu'il est a propos de se poster de maniere que les ennemys ne puissent pas nous empescher de tirer d'Ulm les munitions dont on aura besoing.

Le Gall.

Orig. autogr. P. V.

118.

M. d'Usson à Villars.

Au camp de Lawingen, le 13e septembre 1703.

J'ay releu, Monseigneur, la lettre dont vous m'avez honoré ce matin de votre main à messieurs les officiers generaux, qui trouvent tous une grande difficulté de vous representer qu'il y ayt de la necessité a raprocher votre armée d'Ulm dans la veüe que M. le prince Louis de Bade ne vous en ostat la communication, d'autant plus que pas un de nous ne connoit ses forces.

Ces messieurs croyent et moy aussy qu'il est plus apparent que si les ennemis pensent à se joindre, que c'est entre votre armée et ce camp. Ce sentiment est fortiffié par les visites fréquentes que leurs officiers généraux font endeça et endela de Hocstet des bords du Danube.

Vous verrez, Monseigneur, dans ma grande lettre, le mouvement qu'ils vouloient faire hier au soir qui peust avoir du rapport a cet objet, n'etant pas vraysemblable qu'ils voulussent se joindre entre Ulm et ce camp par la liberté que vous auriez, Monseigneur, d'assembler toutes vos trouppes pour marcher a eux, au lieu qu'en vous surprenant, une marche entre icy et Donavert, nous serions entierement separez et que le principal est dans la conjoncture presente de couvrir la Bavière.

Copie. D. G. — Vol. 1677, n. 9.

119.

M. d'Usson à Chamillart.

Au camp de Dillingen, le 14 septembre 1703, à 4 heures du matin.

Par les lettres que je reçois d'Ulm je crains, Monseigneur, que le sieur de Cusac que je vous ay depesché, n'aye voulleu profiter de l'escorte que M. le mareschal de Villars a ordonné qu'on donnat à M. le chevalier de Bissy qui y est encore n'ayant pas voullu partir qu'il ne sceut qu'il approuveroit que le sieur du Clau, vallet de chambre de M. l'Électeur de Bavière, s'en allast avec luy, que Son Altesse Electoralle envoye à la Cour, et qui est chargé des lettres de la part de ce prince pour vous, Monseigneur. J'apprens avec doulleur que l'aigreur qu'ils ont l'un contre l'autre ne fait qu'augmenter, jusques au point que M. l'Électeur voullant rester aux environs du Lech, et M. le mareschal de Villars voullant s'approcher d'Ulm, il m'a prié de luy escrire que c'etoit mon sentiment affin d'y faire consentir Son Altesse Electoralle : ce que je me suis bien gardé de faire. Je luy ay representé au contraire que sy le prince Louis de Bade quittoit son poste près d'Augsbourg, ce que je ne croy pas qu'il fasse, que ce ne pouvoit estre que pour se joindre avec le comte de Stirumb en surprenant un passage sur le Danube entre Hocstet et Lauingen. J'ay fait signer ma lettre par les officiers généraux qui sont icy pour tascher de l'empescher d'executter ce projet, sur le fondement qu'il est important de couvrir la Baviere autant qu'il sera possible, qu'on l'abandonne en s'approchant d'Ulm, que le prince Louis de Bade ne peut pas penser a attaquer cette place, parceque, par cette marche, il laisseroit la liberté de rejoindre toutes nos forces pour marcher à luy, auparavant que le comte de Stirumb le joignit à cause du grand tour qu'il seroit obligé de faire

pour aller passer le Danube au dessus d'Ulm, et s'il pouvoit surprendre une marche pour se joindre entre Hocstet et Lauingen, il nous sépareroit entièrement, et l'armée du Roy qui tire journellement sa subsistance d'Ulm, n'ayant aucun magasin à Donauert, souffriroit beaucoup par cette manœuvre. Mais je n'y vois aucune apparence d'y réussir, non que je puisse empescher le comte de passer le Danube, près d'Hocstet, n'ayant pas neuf mille hommes dans ce camp, et luy en ayant certainement près de vingt, mais l'armée du prince Louis de Bade pretteroit si longtemps le flanc pendant cette marche a celle du Roy, pour s'approcher d'Hocstet que je ne croy pas qu'il l'entreprenne.

Et affin que vous soyez plus certain, Monseigneur, de mes sentimens, je prens la liberté de joindre icy la coppie de deux lettres que j'ay escrit depuis hier à M. le mareschal de Villars, vous protestant avec la vérité que je dois à Dieu que je n'ay d'autre veüe en vous rendant compte de tout cecy que le service de Sa Majesté quy peust souffrir tres considérablement de la désunion qu'il y a entre M. l'Électeur et luy. Nos affaires ne sont pas encore sans remède. Mais le principal doit venir du Roy; en envoyant un grand secours d'hommes et d'argent en ce pays, il n'est pas hors d'apparence que nous puissions nous y maintenir en prennant des quartiers d'hyver dans la Baviere. Mais outre que Sa Majesté seroit obligée de dedomager Son Altesse Electoralle, il seroit a craindre que ses ministres ne se servissent de ce pretexte pour porter ce prince a s'accomoder avec l'Empereur, dont je juge pourtant fort bien les intentions, mais il est trés a plaindre de ce que la pluspart de ceux qui l'environnent ne sont pas dans les mesmes sentimens que luy. M. l'Électeur trouve bon que je le fortiffie, et sy je l'ose dire, que je le consolle par mes lettres. Il a esté tesmoing que sans la vigueur avec laquelle je parlay au conseil de guerre, on abandonnoit ce poste, et on voit par

experience que je le conserve avec un tiers moins de trouppes que je n'avois demandé il y a six semaines, affin de donner la liberté à M. le mareschal de Villars de se joindre aux trouppes de Son Altesse Electoralle et descendre le Danube. Le prince Louis de Bade ne seroit pas comme il est maitre d'Augsbourg et peut être ne se tiendroit il pas en seurreté derriere Lintz pour couvrir les foyers de l'Empereur. Pardonnez moi, Monseigneur, sy je parle sy souvent de cecy, mais je vous advoue que je ne me consolle point de voir l'etat ou sont les affaires du Roy, lorsqu'on pouvoit faire des choses sy grandes et sy utilles, car si au commencement de juin on eust marché à Passau, on auroit certainement porté la guerre dans le cœur de l'Autriche, que le prince Louis de Bade n'avoit pas vingt mille hommes ensemble, et on pouvoit l'y porter encore, en joignant une partie des trouppes du Roy avec celles de M. l'Électeur quand il eust abandonné le Tirol.

Orig. D. G. vol. 1677, n° 7.

120.

Villars à l'Électeur de Bavière.

A Donnauert, ce 19e septembre 1703,
à 3 heures du matin.

Des divers partis que l'on a envoyez pour sçavoir de quel costé avoient tourné les ennemis, il m'en arrive dans ce moment un qui asseure que toutte leur armée est campée a Schweningen sur le bord du Danube, qui est justement entre Hocstet et Donnavert : ainsy, Monseigneur, il me paroist que Vostre Altesse Electoralle ne scauroit mieux faire que de s'approcher toujours d'icy avec l'armée puisqu'elle est egalement la maitresse d'aller passer au pont de Rain en cas que le prince de Bade voulust entrer en Baviere, et que la marche de Vostre Altesse Electoralle jusqu'icy nous met a portée de pro-

fiter de celle du comte de Stirum. Ainsy je crois, si Vostre Altesse Electoralle me donne la liberté de le dire, qu'Elle ne scauroit mieux faire que de se venir camper entre Meringen et icy.

Orig. B. N.

121.

Villars à l'Électeur de Bavière.

A Donnauert, le 19e septembre 1703, à 9 heures du matin.

Un party que j'avois envoyé a trouvé les ennemis a Schweningen, et a ramené un houssart qui dit qu'ils ont quantité de batteaux sur des chariots et qu'ils veullent faire un pont, l'on peut marcher a eux de ce costé cy du Danube tres facilement, et s'ils ne marchent point cette nuit, je crois qu'il leur seroit impossible demain d'eviter un combat; ainsy, Monseigneur, je suis persuadé que Vostre Altesse Electoralle ne sçauroit mieux faire que de venir aujourd'huy avec toutte l'armée le plus prés de Donnavert qu'il sera possible.

Je suis obligé de dire a Vostre Altesse Electoralle qu'il n'y a pas icy 400 sacs de farine, j'ose la supplier de vouloir bien considerer dans quelle extremité l'armée peut estre reduitte.

Orig. B. N.

122.

Villars à Madame l'Électrice de Bavière.

Le 24e septembre 1703.

Je suis trop sensible aux bontés dont m'honore Vostre Altesse Electoralle pour n'avoir pas l'honneur de l'assurer de ma tres respectueuse reconnoissance. Elle est bien persuadée de la joye sincere que j'ay eu de pouvoir estre de quelque utilité a

Son Altesse Electoralle dans une bataille qui le couvre de gloire, trop heureux de pouvoir faire connoistre a ce grand prince pour lequel j'ay depuis longtemps le respectueux et fidelle attachement qu'il merite, qu'aucun de ses sujets n'a plus de zele que moy. Permettez moy d'esperer, Madame, que Votre Altesse Electoralle sera bien persuadée de ces sentimens aussy bien que de la veneration avec laquelle.....

Copie P. V.

123.

Madame l'Électrice de Bavière à Villars.

De Munich, le 5e octobre 1703.

Soyés persuadé, Monsieur, de la part que je prens a la gloire que vous vous estes acquise dans le gain de la derniere bataille. J'espere que cette grande victoire ne sera pas moins utile au bien commun que glorieuse aux armes du Roy si accoutumées de vaincre. J'ay d'autant plus d'obligation a vos soins qu'ils contribuent plus a la gloire de l'Électeur mon époux et aux avantages de toutte la maison Electoralle. Je ne suis pas moins sensible aux nouvelles marques d'attention que vous me donnés par vôtre lettre, et vous asseure, Monsieur, que je seray toujours ravy de vous marquer la parfaitte estime que j'ay pour vous.

Copie P. V.

124.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

Au camp de Gersthofen, près d'Augspourg,
ce 30 septembre 1730.

Cher comte de Monasterol, voicy le dixieme iour apres la battaille gagnée, en arrivant icy j'ay fait un proiet dont voicy la copie, le marechal de Villars, bien loing d'y don-

ner les mains, y mit tous les obstacles qu'il a pû trouver, a eludé mes desseins et trouvé moyen de trainer et rester icy dans l'inaction qui a donné le temps au prince de Bade de se retrancher dans son camp à son ordinaire et de faire un amas des fourrages, des grains et de betail pillés dans la Baviere qu'il ne peut plus etre question a present de mon proiet, le fruit de cette battaille est selon les intentions du marechal de Villars de m'abandonner; il a osé me proposer d'assembler touttes mes trouppes, me retrancher sous Munic et abandonner tout le reste du pays aux ennemys, dans le temps qu'il veut marcher avec touttes les trouppes du Roy du coté de la forrêt Noire, pour faciliter le passage du corps de M. de Tallard, etablir une communication, et puis revenir en Baviere et en chasser les ennemys; nous sommes au dernier iour de septembre, je vous laisse iuger si à son retour il seroit saison de recommencer une nouvelle campagne en Baviere, et si, par ce beau proiet je me trouverois obligé en retirant mes trouppes des frontieres d'Autriche d'ouvrir de tous cotéz passage aux ennemys, ie ne perirois pas à Munic avec mes trouppes et serois livré à l'esclavage avec toutte ma famille. Le marechal a negotié avec tous les generaux de cette armée pour les faire tomber dans son sentiment, mais il n'en a pû gagner aucun, car ils ont temoigné tous de l'horreur pour une pareille pensée, disant qu'apres un tel exemple la France ne doit plus compter à iamais d'avoir un prince de l'Empire pour Elle : l'Electeur de Cologne etoit desia chassé de ses États, que le Roy n'avoit pas de plus grands interets que celuy de me soutenir, sa gloire et celle de toutte la nation le vouloit; il n'y a que M. du Rosel qui a donné son advis par ecrit presque en conformité des intentions du marechal de Villars : pour M. du Bourg il n'en faut pas doutter, le premier vous scavéz comme il m'a parlé de luy même à Gablingen, qu'il falloit plustôt tous perir que de me quitter : à present il est venu chéz M. d'Usson dire qu'il

se repentoit d'avoir donné son sentiment au marechal de Villars de la maniere qu'il l'avoit fait. Je vous envoye ce courier icy pour que vous representiez au Roy l'etat ou sont les choses, et à quelle extremité je me vois reduit, pour m'être ietté aveuglement dans ses interêts : vous scavéz ce que j'ay fait depuis la prise d'Ulm iusques à la derniere battaille, ie ne crois pas avoir merité un pareil abandon, et que je doive servir pour exemple d'horreur à tous les princes de l'Empire qui iamais voudroient s'attacher aux interêts de la France : vous scavéz les discours que m'a tenu le marechal de Villars dans le temps que vous etiéz icy, encore dernierement pour me consoler m'a-t-il dit que j'ay eté bien hardy et precipité de me declarer dans le temps que je l'ay fait, que pour luy il ne me l'auroit iamais conseillé, que i'auray bien pû connoitre par la reponse que m'a faite le marechal de Cattinat par Docfort que je luy avois envoyé, qu'on n'etoit ny en etat ny en dessein de me soutenir, qu'ensuite c'est luy qui a tout fait, gagnant la battaille de Fridling, et passant apres la forrêt Noire, qu'il ne dependoit que de luy de representer encore une fois au Roy que ce passage etoit impossible, qu'on etoit desia pret à le croire; je luy dis la dessus que le Roy scavoit se faire obeir et que je scavois ce qu'il m'avoit promis et les ordres qu'il avoit donné en cette conformité, il me repliqua que le marechal de Lorge a fait tout le contraire de ce que le Roy luy avoit ordonné, et qu'il ne laissoit pas pour cela d'avoir touttes les dignitéz honeurs et bienfaits qu'il pouvoit souhaitter, que M. de Tallard en cette occasion n'en feroit pas davantage s'il ne vouloit; desia que ie suis sur le chapitre du marechal de Villars je vous dis de representer au Roy qu'il est bien sensible pour moy de souffrir les chagrins que je souffre à son egard, apres tant d'autres que j'ay dans la situation ou ie me vois, pour avoir agi avec tant de zele et d'affection pour les interêts du Roy. Quand ie propose une chose qui même est

approuvée de toutte l'armée, il me dit tout net que non, qu'il ne la fera pas, et il est impossible que je fasse la figure à cette armée comme M. de Villars voudroit, sans me perdre d'honeur et de reputation : l'on scait dans l'armée que ie suis d'un sentiment, c'est assez que le maréchal de Villars fasse faire le contraire, pour faire voir qu'on ne me doit conter pour rien : ce n'est pas imbecilité ou faiblesse qui m'a fait plier comme je l'ay fait au preiudice de ma gloire, mais la seule consideration que j'ay de ne pas en venir à des éclats qui pourroient chagriner le Roy, feroient un tres mauvais effet parmy nos ennemys, et seroient enfin preiudiciables à la cause commune. Il n'y a point de milieu à chercher entre le marechal de Villars et moy quand il s'agit de prendre un party que je connois pour le meilleur et approuvé des generaux, quand le marechal y est contraire par ses veues particulieres qui sont deux, la premiere de faire connoitre à toutte l'armée qu'on execute ce qu'il veut malgré mes sentiments au contraire, et la seconde son interêt et ses commoditéz; il en faudroit venir à l'extremité de commander aux lieutenants generaux à l'exclusion du marechal et je scais bien que personne refuseroit à m'obéir, ie ne me flatte pas sans raison que je suis consideré et estimé de toutte l'armée, et crois n'en être pas hay autant que le marechal de Villars, ils scavent aussy mes bonnes intentions et ma droitture, ils voyent ce qui se passe au preiudice du service et me disent tous les iours : commandéz, pourquoy ne le faites vous pas, il ne depend que de vous. En verité le Roy me devroit avoir meilleur gré de ma moderation iusqu'à cette heure que tout ce que j'aurois pû faire, mais ie vous dis bien expressement de luy representer que ie ne puis asseurement avoir patience plus longtemps, et que je le supplie tres instamment de vouloir rapeler le marechal de Villars de cette armée, ou de trouver bon que je luy abandonne tout, famille, États et armée, et que pour ma personne je passe avec une escorte en

Suisse, car tant que le marechal de Villars sera icy, ie ne puis absolument plus me mettre à la tête des affaires et de l'armée de ces pays cy ; ie suis fort faché aussy de la peine qu'il donne à M. de Ricousse qui veut demander son congé au Roy, à cause du traittement qu'il a reçû et reçoit tous les iours du marechal de Villars, pour rien que pour luy representer ce qu'il croit de la gloire et du service du Roy, sur tout par ce qu'il luy a dit qu'il ne convenoit pas, qu'on m'abandonne, ce sont des emportements du côté du marechal qui passent l'imagination : il me semble que l'envoyé du Roy, qui est informé des engagemens que son maitre a avec moy, est en droit avec le caractere qu'il a, de parler, et je vous asseure que j'ay connu en cette occasion que c'est un homme d'honeur et de droiture, qui sans autre consideration ne cherche que la gloire et les interêts de son maître. On pourroit dire sur les plaintes que je fais du maréchal de Villars que les lettres qu'il m'ecrit et lesquelles il aura sans doutte envoyées à la cour, sont pleines de respect et de soumission à mes ordres : i'en conviens, mais c'est iustement l'effet de sa mechante volonté pour moy, il fait cela pour montrer et avec tous ces compliments a t il en toutte cette campagne fait de plus ou de moins qu'il n'a voulu ? Il tient dans le public quelques fois des discours même du stile de ses lettres, comme il a fait avanthier pour avoir des temoins ; dez qu'il est entré avec moy dans ma chambre il m'a dit en propres termes : « Si l'armée des ennemys marche à Munic ie vous donne parole que j'y veux marcher, mais ie ne veux point separer mon armée : » je luy ay dit la dessus tres modestement : « C'est me parler en beaux termes. »

Ie viens à present au fait : il s'agit de faire passer un corps d'armée par la forêt Noire qui nous donne la superiorité et etablisse la communication, et si cela ne se fait pas, nous sommes reduit de retirer toutte l'armée en Baviere et l'y faire hyverner ou bien de m'abandonner ; quant au premier ie ne

vois rien qui l'empeche puisqu'il n'y a plus des trouppes ennemies ny dans la forrêt Noire ny dans tout le pays entre l'Iller et le Danube; touchant le second quoyque mes Etats en souffriroient infiniment je le prefere pourtant de beaucoup au malheur d'être livré à la fureur de mes ennemys, et mes pauvres suiets abandonnéz au saccage et touttes les horreurs et cruautéz que les ennemys ont commis dans les endroits ou ils ont pû mettre le pied; mais ie vous dois dire qu'en ce cas là la Baviere ne peut fournir autre chose que les vivres, et il faudroit trouver moyen dez à cette heure a y faire passer à la fois l'argent nécessaire pour le payement de l'armée; si l'un et l'autre ne se peut faire, il est certain qu'avec mes trouppes seules je ne puis soutenir la Baviere qui est ouverte par tout contre des forces si superieures; ainsy il ne me restera plus d'autre party que celuy de me ioindre avec mes trouppes et ma famille à l'armée du Roy, et d'abandonner mes Etats ou en y restant etre reduit à l'esclavage ou à subir les loix que mes ennemys me prescriront. J'attends sur cela la resolution, le conseil et assistence de Sa Majesté, m'estant attaché à ses interêts desquels ie ne me separeray iamais esperant que sa gloire, sa generosité et iustice ne permettront point que ie puisse etre abandonné. Vous scaurez vous servir de cet ordre de la maniere et dans les termes que vous iugeréz le plus à propos, mais sur tout l'essentiel est d'avoir une resolution claire et positive pour scavoir à quoy s'en tenir; vous scavéz quelle difficulté il y a à faire passer des couriers, l'on envoye celuy cy par une escorte de la même maniere que vous avéz passé et pour être asseuré de la reponse il faut fixer un iour pour que l'escorte vienne reprendre le courier à Schaffhousen : ainsy que ce soit le 20 d'octobre que le courier soit de retour à Schaffhousen, car c'est à ce iour la que l'escorte le viendra prendre, si l'on avoit de l'argent à faire passer en même temps on pourroit prendre ses mesures la dessus; j'ecris au marechal de Tallard pour luy faire connoitre

de quelle importance il est de nous envoyer du secours, et d'etablir là communication à fin que s'il en avoit l'ordre du Roy il ne tardat plus un moment de l'executer.

Orig. A. T.

125.

Le même au même.

Au camp de Wibling, pres d'Ulm, ce 12 d'octobre 1703.

Cher comte de Monasterol, apres ce que ie vous ay mandé par le dernier courier, notre situation est devenue bien plus dangereuse, et j'ay été enfin reduit à la necessité d'abandonner pour ainsy dire la Baviere pour faciliter le passage de M. le marechal de Tallard et etablir cette communication sans laquelle nous ne pouvons plus nous soutenir; j'ay laissé pour la defense de la Baviere le veldmarechal comte d'Arco avec mes seules trouppes et huit battaillons du Roy des plus foibles que le marechal de Villars m'a accordé comme par grace, apres une discussion bien sensible pour moy de laquelle ie parleray ensuite. J'ay pris le party de marcher avec l'armée de Sa Maiesté et suis venu iusqu'icy. M. de Legal s'avance avec un detachement pour scavoir enfin ce que nous pouvons esperer de l'armée de M. de Tallard auquel i'envoye Docfort pour luy remontrer la necessité de son passage, et luy faire scavoir que nous nous avancons pour lui donner les mains, et que pendant ce temps là mon pays reste abandonné à la fureur de mes ennemys. Le prince de Bade etant touiours à Augspourg et M. de Stirum ayant une nouvelle armée par les differents detachements qu'il a tiré à luy, il n'y a personne qui pendant cet interval de la ionction puisse empecher à ce dernier le passage du Danube et par consequent l'entrée en Baviere et la ionction avec le prince de Baden : le Rottenberg est perdu de

même que Cham, ainsy le comte d'Arco ne peut soutenir que la ville de Munic ou Madame l'Electrice, ma famille et ce que i'ay de plus pretieux est enfermé, dans le temps, comme i'ay dit, que ie reste à la tête de l'armée de France sans même avoir plus de correspondence en Baviere qu'avec beaucoup de peine et de hazard. Je ne peux pas donner des plus grandes marques d'attachement aux interêts des deux Roys, et ie crois qu'il y a peu d'exemples dans l'histoire de France des pareils alliéz, ie ne pretends par prôner par là ma droiture et ma fermeté, ie ne fais que ce que ie dois et le fais avec plaisir parceque mon affection m'y porte, mais ie dis cela pour vous faire bien comprendre que ie ne merite point les chagrins qu'on me donne ny les discours qu'on me tient, qui pourroient me faire connoitre de la mefiance, de peu de cas, et enfin de l'abandon de la part du Roy; cela seul m'afflige si sensiblement que i'en ay eu ces iours passéz la fievre.

Je vous diray donc que le marechal de Villars apres avoir receù des ordres du Roy, m'est venu dire, qu'il avoit des ordres de ne point rendre la ionction et la communication avec l'armée de M. de Tallard doutteuse, et que ce dernier etoit remis à luy, lequel avoit ordre de se conduire touchant son passage selon que le marechal de Villars le luy indiquerait; la nouvelle arriva en même temps que le comte de Stirum avait detaché les Saxons consistant en 3 à 4^{m} hommes qui montoient le Danube et marchoient à ce qu'on croyoit vers la forret Noire, ainsy me dit-il d'une maniere decisive, il faut que ie marche pour m'approcher d'Ulm, et ensuite plus avant, pour ne point laisser la ionction doutteuse, et Votre Altesse peut avec ses trouppes se retirer sous Munic iusqu'à temps que nous revenions, (il faut scavoir que nous etions campé à Gershoffen prés d'Augspourg quand il me tint ce discours là, et que le prince de Baden n'osoit pas grouiller devant nous, et le comte de Stirumb ne pouvoit songer à s'approcher du Danube sans qu'il courrût risque d'être battu

une seconde fois, et ie scavois de bonne part que le prince de Bade etoit fort embarrassé d'être en cette situation, et qu'à la longue il auroit manqué de fourrage plustôt que nous, sans parler qu'il ne tenoit qu'à nous de bombarder la ville et la bruler avec les magazins en y tirant des boulets rouges). J'ay dit donc au marechal de Villars, qu'un detachement ioint à treize escadrons et six battaillons qui sont à Ulm au surplus de la garnison pouvoit favoriser la ionction tant qu'il n'y a rien que les Saxons detachéz pour marcher à la forrêt Noire, que si une des deux armées ennemies s'ebranloit vers ces cotéz là, nous pouvions tousiours y marcher et gagner le devant, et que par ce meme detachement on pourroit scavoir des nouvelles de M. de Tallard, et ce qu'il falloit faire pour asseurer la ionction. Il me dit la dessus que non, qu'il ne le feroit pas et qu'il avoit ses ordres : ie luy repliquay qu'il m'etoit bien sensible de scavoir qu'il avoit des ordres pour abandonner la Baviere sans qu'il ecoute mes raisons, mais puisqu'il vouloit absolument sur le seul detachement des Saxons quitter le camp de Gershoffen et les environs d'Augspourg, que du moins il laisse un corps suffisant pour deffendre la Baviere ; il me dit, ie ne peux point separer mon armée ny laisser la ionction douteuse; ie repondis que ce ne seroit pas de mon consentement que i'abandonneray la Baviere et toutte ma famille à mes ennemys, que du moins je ferois la protestation devant tous les generaux de l'armée du Roy, qu'on m'abandonnoit de cette maniere, que ie voyois bien que ie n'avois plus rien à commander, et que ce n'etoit pas là l'armée que le Roy avoit envoyé à mon secours, et à mes ordres ; j'ay eté sur le point de faire entrer les generaux et leur tenir ce discours, le marechal de Villars me retint et me dit : Je vous donneray une brigade; ie luy dis en riant : C'est beaucoup d'honeur que vous me faites, ie vous en remercie, mais ie veux que l'envoyé de Sa Maiesté soit tesmoin de la conclusion de ce discours puisque c'est luy

qui m'a tant de fois asseuré de l'estime, de la bienveillance et de l'appuy infaillible du Roy, lequel aussy est informé du traitté que i'ay conclû avec Sa Majesté et de tout ce que i'ay fait de mon coté; je luy dis de plus : iusques à ce qu'il vienne ie ne demeureray plus tete à tete avec vous, ma patience est à bout, ie le sens, car personne ne m'a iamais traitté ny parlé de la maniere que vous le faites; il me dit que ie pouvois faire venir l'envoyé du Roy et que ce qu'il disoit n'etoit que pour mon interêt qu'il le connoissoit mieux que moy et que les ordres du Roy y etoient conformes; ie luy dis que i'etois trop vieux pour être mis à cette heure à la tutele et que ie ne croyois pas que le Roy l'avoit envoyé ici pour mon tuteur, et pour me traitter comme un enfant auquel on n'est pas obligé de dire aucune raison. De cette maniere ie sortis pour rompre la conversation et dez que l'envoyé de France vint, je rentray avec luy et le marechal, et repetay à l'envoyé de France en presence du marechal tout ce qu'il m'avoit dit, il en parut en verité fort scandalisé; le veldmarechal comte d'Arco survint en meme temps, ie me retiray avec luy et puis je dis au marechal de Villars en presence des tous les lieutenants generaux que pour la defense de la Baviere il falloit pour le moins huit battaillons françois avec touttes mes trouppes, il ne pût disconvenir de cela car tous les generaux se regardoient et trouvoient le nombre tres mediocre, et la chose resta là; le marechal s'attendoit que ie me renfermerois dans la Baviere avec les dites trouppes; mais dez que la separation fut reglée je dis en presence de tous les generaux, c'est le comte d'Arco qui sera chargé de la commission de deffendre la Baviere, pour moy ie ne quitteray point l'armée du Roy, et la veüe dans laquelle elle marche etant la principale et la plus importante, il est iuste que i'y sois, cela a eû une approbation generale de tous ceux qui y etoient presens, le marechal changea de couleur à ce coup imprevû, et dit à son tour : ce sera beaucoup

d'honeur que vous nous feréz. Cependant il m'a fait parler par touttes sortes des voyes pour me detourner de cette resolution et particulierement par l'envoyé de Savoye auquel il envoya son frere pour me faire insinuer que mon pays seroit dans une grande desolation de me voir prendre un tel party, et que même cela pourroit causer une revolte, que Madame l'Electrice en seroit aussy fort affligée, et qu'il ne pouvoit concevoir qui m'avoit donné un si pernicieux conseil, que si ie voulois rester en Baviere qu'il me donneroit plus des trouppes; par ce dernier voyéz quel homme.

Je n'ay pû me passer de vous faire ce detail, à fin que vous en fassiéz l'usage avec circonstances et fondement ou il convient, et j'en viens à present au plus sanglant, qui est ce qui m'a donné la fievre, c'est que depuis huit iours c'est auiourdhuy la troisieme fois que le marechal de Villars me parle, et en maniere persuasive, de traitter et de m'accomoder avec l'Empereur : je vous advoue que ces discours là reiterés me mettent le poignard dans le cœur, car il me semble presqu'impossible qu'un marechal de France venant à la tête d'une armée que le Roy envoye à mon secours puisse parler ainsy sans quelqu'ordre, d'autant plus qu'il fait sonner à tout moment que Dieu mercy il a ses ordres, ou pour le moins par quelques informations sinistres qu'il a données, tres naturelles à la noirceur de son ame, il se soit attiré quelque reponse sur ce pied là : ie vous advoue que i'en suis outré, quoyque l'envoyé du Roy et le marquis d'Usson auxquels i'en ay parlé me disent tout ce que l'on peut pour me tranquilliser la dessus, ie ne scaurois guerir mon inquietude, iusqu'à ce que i'en aye les marques du contraire par le Roy meme, moy qui iusques à cette heure ay fait au delà de ce que i'ay promis, gagné des combats et des battailles contre les armes de l'Empereur, pris des places appartenantes à luy et à ses alliéz, entré dans ses Etats iusqu'à sa capitale du Tirol, ce seroit à cette

heure le temps de me dire, accomodéz vous, ie veux retirer mon armée; moy qui d'aussy bonne foy suis touttes mes promesses dans les plus grands malheurs qui pourroient m'arriver, tout est enfin marqué dans le traitté, pourroit on songer à s'en ecarter. La seule iustice et droiture du Roy avec la persuasion que i'ay de son affection et de son estime est ce qui me persuade du contraire, mais il est tousiours bon que i'en reçoive des marques pour m'oter une inquietude qui me ronge l'ame. Vous demanderéz donc au Roy de ma part sur cela, qu'il fasse connoitre combien il desapprouve une pareille conduitte, et plus que tout ce que ie luy demande touchant mes interets, ie souhaitte qu'ayant l'honeur de commander son armée qu'il fasse voir que i'ay sa confiance toutte entiere, qu'on trouve moyen que sous le pretexte d'un detail que fait un marechal de France il ne dispose pas en effet de tout ce qu'il veut, que l'on ne me parle point : i'ay des ordres; comme si on avoit des instructions secretes que ie ne dois pas scavoir; et c'est de cela que le marechal de Villars se sert pour intimider tous les generaux et chefs de l'armée, les ayant fait assembler hier pour leur dire qu'ils ne doivent ny cabaler ny s'attacher à moy, que luy n'agit que par ordre du Roy, et qu'ils ne doivent considerer que luy, enfin il voudroit que ie fus icy un 0 en chiffre et me faire paroitre un volontaire, et par là me deshonorer; apres le chagrin que ie souffre et tout ce que ie sacrifie pour le service du Roy, il n'est pas iuste que ie n'aye pas les agreements que doit avoir un general d'armée; ie vous dis donc encore une fois, que ie demande que le Roy fasse connoitre cela à tous les chefs de l'armée et marque une confiance en moy aussi grande que si c'etoit un de ses suiets qui la commandoit : il n'y en a point qui soit en etat de luy donner des plus grandes marques de fidelité que ie luy en ay deià données : je ne puis manquer que de capacité, mais ie ne suis pas comme vous scavéz opiniatre dans mes sentimens,

quand on me dit des meilleures raisons, et i'aime à les entendre : il y a des gens capables à cette armée desquels ie prendray conseil avec plaisir, mais de voir que le marechal qui commande icy attire les gens chéz luy de gré ou de crainte, faisant de moy comme son party opposé, et par le detail qu'il fait, il se fasse le maitre d'obliger qui il veut, en leur donnant des commandements agreables, choisissant les gens qu'il veut pour les employer, cela fait qu'on me regarde comme un chef sans pouvoir. Vous devéz donc faire entendre que quand le Roy veut faire donner des ordres à son armée qu'il les addresse à moy, l'Empereur en faisoit de même, et qu'on me communique les ordres qu'on donne aux autres armées qui doivent agir de concert avec celle cy; comme par exemple rien ne m'est plus important au monde que de scavoir les ordres que le marechal de Tallard a pour le present, l'on ne m'en dit pas un mot, et on le remet au marechal de Villars, lequel me dit qu'il a tel et tel ordre selon ce qu'il veut que ie scache, car il ne me montre rien, et toutte l'armée est informée que c'est à luy à qui tout s'addresse et que M. de Tallard doit agir selon que le marechal de Villars le trouvera bon, sans qu'il soit parlé de moy, ce que le marechal de Villars a grand soin de publier : je souhaitte aussy qu'on me mande positivement que c'est moy qui dois nommer les detachemens et ceux qui les doivent commander, en un mot tout le detail de guerre doit sortir par mes ordres; je ne scais si vous ne croyéz pas qu'il seroit bien bon que le Roy fît une espece de reglement la dessus pour qu'on rendit la chose publique, car toutte l'armée croit qu'il y a une espece de reserve à mon egard; on pourroit faire cela en forme de patentes que le Roy m'enverroit; sans cet agreement ie ne pourrois asseurement pas resister aux chagrins que ie souffre, ny commander l'armée autrement, ainsy faitéz en sorte que je reçoive la satisfaction que ie demande le plus tôt qu'il est possible, sur tout pour que l'on m'ôte le marechal

de Villars incessamment, ie persiste à cet egard sur ce que ie vous ay dit par ma precedente avec plus de raison et vivacité que iamais; c'est aussy le service du Roy, car il est la perte de l'armée, et ie laisseray à d'autres d'informer le Roy de ce qui se passe touchant les sauvegardes et autres vilainies de cette façon, qui feront perir l'armée si l'on n'y remedie : j'en parleray auiourdhuy à l'intendant, il seroit bon que dans ce reglement dont il est parlé plus haut, on y reglât les sauvegardes. Scachéz qu'en Piemont le marechal de Cattinat ne les a iamais donné, et quand on luy en demandoit il les renvoyoit aux aides de camp du duc de Savoye, desquels l'envoyé le comte Briançon etoit un qui en rend temoignage; de mon authorité je l'aurois bien pû faire icy, mais ie n'ay rien voulu faire qui eût pû chagriner le marechal de Villars, mais comme vous voyéz cela m'a servy de rien. Je finis en vous recommendant encore une fois d'agir vivement, pour que i'obtienne la satisfaction que ie demande et sur tout d'etre bientot delivré du marechal de Villars, je ne vous parle point du plus important de tout, par ce que ie scais que vous le concevéz vous même, qui est le prompt passage du marechal de Tallard, car asseurement s'il ne passe bientot la perte de mes Etats est infaillible apres la presente marche que le marechal de Villars nous a fait faire avec les ordres precis qu'il dit avoir du Roy, et ie ne scais ce que cette armée deviendroit en ce cas là.

Orig. A. T.

126.

Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière.

A Fontainebleau, ce 14e octobre 1703.

J'ay receu avant hier au soir le courier par lequel il a plû a Vostre Altesse Electoralle me faire l'honneur de m'escrire la lettre du 30 du mois passé du camp de Gershoffen, i'avois deiâ

preparé les choses pour l'effet que Vostre Altesse Electoralle verra par la resolution que le Roy prit hier apres que i'eus l'honneur de l'informer du contenù de la despesche de Vostre Altesse Electoralle dont ie luy leûs les principaux articles.

Sa Majesté c'est trouvée, a ce qu'il m'a parû, tres offensée de la conduite de Vilars, si bien qu'elle m'assura qu'elle ne perdroit pas un moment de temps pour songer a donner a Son Altesse Electoralle la satisfaction qu'il pouroit desirer, estant d'ailleurs fort faschée des consequences fatales que ces contretemps de mesintelligence ont produites; pour y remedier Sa Majesté a resolù de retirer d'abord Vilars et d'envoyer a sa place le comte de Marsin qui doit passer a la faveur de l'escorte du 20e ainsy que les couriers comme Vostre Altesse Electoralle l'ordonne; ledit comte quoyque lieutenant general, moins ancien que d'autres qui sont a l'armée, sera muni d'une patente de commandant qui le met au dessus de ses anciens: c'est un homme d'un merite distingué, d'une valeur infinie, et d'un desinteressement peu ordinaire: ie suis persuadé, Monseigneur, par tout ce que l'on en dit que son caractère conviendra parfaitement a Vostre Altesse Electoralle, il a beaucoup d'esprit et de douceur, de l'élevation d'ame sans ostentation, il sera bien aise de meriter par ses bons services l'approbation de Vostre Altesse Electoralle, pour pouvoir ensuite parvenir au baton de mareschal de France; il sera entierement soumis aux ordres de Vostre Altesse Electoralle dans tout ce qui reguardera le bien commun du service, et lorsqu'il y auroit de la part de Vostre Altesse Electoralle quelque chose de proposé que ledit comte ne trouvasse pas executable, ledit comte en escrira icy en cour pour le remontrer a Sa Majesté et ne fera d'autre difficulté que celle de les representer a Vostre Altesse Electoralle; c'est une precaution inutile puisque Vostre Altesse Electoralle ne voudra rien qui ne convienne au bien commun: au reste ie crois qu'elle sera bien servie et contente

du choix que le Roy a fait : i'aurois beaucoup de choses a dire a Vostre Altesse Electoralle si ie voulois luy detailler tout ce que Sa Majesté m'a temoigné de contentement de la conduite et des bons services que Vostre Altesse Electoralle luy rend continuellement : le gain de la bataille d'Hocstet couvre Vostre Altesse Electoralle d'une gloire immortelle, on ne scauroit rien adiouter aux expressions du Roy. . . . . la lettre que Vostre Altesse Electoralle a escrite par le courier de M. d'Usson a beaucoup plù a Sa Majesté; elle la lüe en public a son souper; i'ay parlé aussy au Roy touchant M. de Ricousse, et ie luy ay temoigné que Vostre Altesse Electoralle estoit contente de luy : de Villars a escrit vivement pour le perdre et s'est servi par le dernier courier qu'il a envoyé de la lettre que Vostre Altesse Electoralle avoit escrite de Munich contre ce ministre, mais i'ay racommodé la chose ainsy que Vostre Altesse Electoralle le desiroit, Sa Majesté m'ayant dit qu'elle estoit bien aise que Vostre Altesse Electoralle fust satisfaite de la conduite de M. de Ricousse. . . . . .

Origin. A. T.

127.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

Au camp d'Erolzheim, ce 20 octobre 1703.

Je vous ay ecrit du camp de Wibling, près d'Ulm, le 12 de ce mois par Saint-Viktor que j'ay envoyé au marechal de Tallard à la place de Docfort qui est tombé malade, et par le retour de l'escorte qui a conduit Saint-Viktor à Schaffhausen, j'ay reçû deux lettres du Roy ecrites de sa propre main qui m'ont fait un plaisir infiny, par les asseurances qu'il me donne de son estime et amitié et du soin qu'il prendra a me soutenir regardant mes interêts comme les siens, enfin tout ce

qui se peut dire de plus gracieux, tant à ce suiet que sur la battaille dernierement gaignée; je n'ecris point au Roy pour le remercier de ses bontéz parce que ce sont deux lettres reponses aux miennes, mais ie crois vous devoir charger d'exprimer la dessus de bouche de ma part tout ce que vous croiréz pouvoir dire de plus fort pour temoigner au Roy combien j'ay été sensible à ces deux lettres. M. de Torcy m'a écrit aussy auquel vous feréz mes compliments selon que vous le iugeréz à propos. Simeony m'a aussy rendu compte de la maniere que le Roy a fait connoitre la satisfaction qu'il avait de ma premiere lettre avant votre arrivée et que M. le Dauphin, M. le duc de Bourgogne et M. le prince de Conty luy ont aussy parlé fort avantageusement de moy; j'attends avec impatience le recit que vous me feréz tant sur cela que sur l'affaire principale, ne douttant pas que l'escorte qui conduit celle cy à Schaffhausen ne me rapporte de vos lettres. Pour en venir à present à l'etat de nos affaires d'icy, vous scavéz ce que ie vous ay mandé par mes deux precedentes, l'une du proiet que i'avois formé d'abord apres le gain de la battaille pour agir contre le prince de Bade, et l'autre de quelle maniere le marechal de Villars m'a fait marcher pour nous approcher de la forrêt Noire laissant le comte d'Arco dans la Baviere et les deux armées des ennemys derriere nous; on voit à present clairement que si l'on avoit suivy mon proiet, que le prince de Bade seroit peut être battu ou auroit eté obligé d'abandonner Augspourg et sa retraitte luy auroit tousiours eté tres dangereuse et difficile; tant que nous avons marché, M. de Legal s'est avancé iusques à Meskirch et nous iusques à Laupheimb, bien loing de voir arriver l'armée de M. de Tallard vers Villingen comme le mareschal de Villars me l'avoit asseuré pour infaillible et que c'etoit à luy de marquer à M. de Tallard le iour qu'il devoit s'avancer vers le deboucher des montagnes, et ensuite de quoy il luy avoit nommé le 15 de ce mois, en un mot selon qu'il me

parloit avoir des ordres du Roy ie croyois que M. de Tallard avec toutte son armée etoit à sa disposition, bien loing de cela dis ie nous apprimes que le marechal de Tallard avoit repassé le Rhin et s'avancoit vers Weissenbourg : apres cette nouvelle on s'arreta, et pour la conservation de l'armée on fit mettre les trouppes dans plusieurs quartiers, parce qu'on vouloit scavoir positivement à quoy abouttiroit cette marche du marechal de Tallard. Je me suis laissé conduire en tout cecy aveuglement au bon plaisir du marechal de Villars pour luy faire voir que s'agissant de la communication et par là du bien de l'armée de Sa Majesté, que je sacrifiois tout pour cela, mais ce fut hier par le retour de l'escorte que j'ay dit, que nous avons appris avec etonnement la certitude du siege de Landau ; je vous laisse iuger ce que pendant ce temps là le prince de Bade est en etat de faire contre mes Etats, je vous advoue que ie suis etonné que iusques à cette heure il n'ayt fait que des ravages par courses et des envoys pour les contributions, de quoy Munic même n'a pas eté exempt, ayant demandé cent mille florins d'Allemagne de la dite ville. Le comte de Stirumb est encore aux environs de Nœrling : le detachement qu'il a fait et dont j'ay parlé dans ma precedente a marché vers Kempten, la garnison de Brisac y a ioint, et tout cela ensemble marche pour ioindre le prince de Bade; ie me suis approché auiourdhuy plus préz de l'Iller puisque nous ne pouvons plus rien faire de nôtre coté pour favoriser la ionction et que par tous les advis que i'ay aussy bien que par des lettres interceptées il paroit que le prince de Bade veut attaquer Memmingen et occuper ensuite tout ce qui est sur le haut du Lech, pour s'affranchir cette riviere entierement; à ce moment on m'advertit qu'il marche vers Mindelheimb avec du gros canon, ayant laissé 4m homes à Augspourg : cela veut dire qu'il en veut à Memmingen et ainsy la marche d'auiourd'huy a eté fort à propos, et ie tacheray de soutenir Meming le mieux qu'il me sera

possible; nous sommes icy entièrement separés du comte d'Arco et sans communication avec la Bavière; si le prince de Bade a le temps d'executer son dessein sur le Lech, ce que ie ne peux pas empecher encore qu'il ne prenne pas Memmingen, il s'y accomodera et fortifiera d'une maniere qu'il sera difficile de l'en deposter, à moins d'une superiorité considerable de laquelle nous sommes bien eloignéz etant separéz comme nous sommes et les trouppes du Roy diminuant beaucoup par la merode et par le désordre qu'ils font qui choque tellement les habitants du pays qu'ils ne payent plus rien à l'armée. Vous voyéz par là combien il est indispensable que la communication se fasse promptement et qu'on nous envoye le secours dont nous avons besoin; selon les nouvelles que nous avons, M. de Tallard doit avoir reçû des renforts de tous coteż, si cela est comme vous le scauréz mieux, faut il attendre la fin du siege de Landau pour passer une armée en deca du Rhin, redoubléz vos instances la dessus le plus fortement que vous pourréz.

Du coté de Passau le regiment de Hannovre et Schlick ont marché en Hongrie pour agir contre les rebelles, mais le corps d'Herbevillé les a remplacé et les trouppes que le general Heister à ramené des frontieres d'Italie doivent pareillement ioindre le corps des ennemys à Passau, ainsy je ne peux retirer aucunes trouppes de ces frontieres là.

Le marechal de Villars a eté fort faché et piqué de ce que M. d'Usson a envoyé un courier apres la bataille qui est arrivé le premier; il luy parla hier en presence de tout le monde avec hauteur et dureté : il est faché aussy que j'ay écrit par cette voye là : il est vray qu'il y a des lettres des particuliers qui marquent comme si l'on croyoit en France que M. d'Usson a la plus grande part au gain de cette battaille; il me paroit pourtant selon le discours de M. d'Usson qu'on luy a temoigné du coté de la cour comme si l'on n'approuvoit pas

trop l'envoy de ce courier, et qu'on luy a ordonné quelqu'espece de reparation à l'egard du marechal de Villars; M. d'Usson fait touiours paroistre beaucoup d'attachement pour moy, et ie suis avec les autres generaux de la maniere que vous l'avéz vû quand vous m'avéz quitté, ie serois pourtant bien aise de scavoir le vray de l'effet que ce courier a produit, et ce que les generaux et officiers principaux de cette armée mandent de moy, tachez de le penetrer afin que ie scache me conduire à leur egard.

L'affaire du desarmement des trouppes du duc de Savoye m'a beaucoup surpris; ie serois faché qu'on poussa ce prince a bout, il n'est point de l'interet commun de l'avoir pour ennemy, si on le peut avoir pour amy, voyéz ce qu'on peut faire la dedans, et s'il n'y a point des voyes de racomodement, pour moy j'y contribuerais volontiers si ie pouvois servir en quelque chose, iusques à cette heure nous ne scavons pas encore icy la verité du fait, i'espere l'apprendre par vos lettres. Priant Dieu qu'il vous aye en sa sainte et digne garde.

P. S. — J'ay aussy recû une lettre de M. de Torcy par cette même voye dans laquelle il y en avoit une du Roy touchant l'affaire des Pays-Bas, qu'on avoit donné plein pouvoir à M. de Ricousse, ie vous advoue que ie souhaitterois fort que cette affaire fut arretée, faitéz votre possible la dessus qu'on donne instruction et pouvoir à M. de Ricousse de se relacher de ce que vous scavéz; la ruine de mes Etats et ce que ie fais ne le merite-il pas, aussy bien qu'une conquête après l'autre que le Roy fait sur le Rhin, parce que i'ay touttes les forces sur le bras; ie puis montrer clairement que deux tiers de mes Etats sont ruinéz et perdus sans que j'en puisse plus rien tirer, c'est sur ce pied là que les Etats ont diminué leurs subsides accordéz : à Dieu ie suis tout à vous.

Orig. A T.

128.

M. d'Usson à Chamillart.

Au camp d'Erholseim, 22 octobre 1703.

J'ay resceu la letre dont vous m'avés honoré par le retour du courrier que j'avais pris la liberté de vous depescher. Je vous demande trés humblement pardon, Monseigneur, de m'estre chargé de celle que M. l'Electeur de Bavière escrivoit au Roy par la voye de M. le marquis de Torcy; ce n'est pas que j'ignorasse ce qui vous est deu dans ceste occasion, et que je n'aye renoncé de bonne foy et de bon cœur au mestier de negotiateur et a tout ce qui pourroit m'esloigner de vostre ministére, mais en vérité, Monseigneur, ce prince vous auroit faict pitié, comme il m'en faisoit, si je l'ose dire, tant il estoit affligé de la pensée qu'on luy retenoit les lettres du Roy, qu'on empechoit de passer celles qu'il avoit l'honneur d'escrire à Sa Majesté et en deux mots qu'on l'avoit prévenu qu'il estoit accomodé avec l'Empereur, lorsque Son Altesse Electorale donnoit les marques les plus effectives de sa fidélité envers le Roy. Je ne doute point, Monseigneur, que le comte de Monasterol ne vous ayt presentement informé que le prince est dans ces sentimens envers M. le mareschal de Villars et après cella vous jugerés facilement qu'il m'avoit defendu de luy dire qu'il se servoit de moy pour escrire au Roy. Je crus bien faire de luy donner cette satisfaction pour ne pas achever de l'accabler. Il se croyoit perdu dans l'esprit du Roy et je craignois que son desespoir ne le portat a prendre des partis contraires aux interests de Sa Majesté : ce dont je le croy incapable quand il n'y sera pas forcé.

Voila, Monseigneur, naturellement ce qui m'a faict charger de ceste lettre dont je continue a vous demander très humble-

ment pardon. Quand à la bonté que vous avés d'estre content du surplus de ma conduitte, je vous assure, Monseigneur, que je ne trouverois jamais rien de difficile ny de hazardeux pour vous prouver l'attachement sincère que j'ay pour vous et que vous me trouverés fidelle en toutes choses.

Si je n'avois pas creu, Monseigneur, que vous deussiez estre interessé des vérités que j'ay pris la liberté de vous escrire sur tout aprés l'ordre que vous m'aviés faict l'honneur de m'en donner, j'aurais pris le parti de me taire, n'ignorant pas combien il est dangereux de se brouiller avec son supérieur; mais avec la vérité que je vous dois, Monseigneur, j'ay faict tout mon possible pour bien vivre avec M. le mareschal de Villars dont M. son frère et M. Baudouin me servoient de tesmoins, et depuis que vous me l'avés ordonné, j'ay prié MM. les comtes de Druy et de Chamarande de le supplier de m'accorder ses bonnes graces et de l'assurer en mesme temps que j'irois au devant de tout ce qui pourra les meritter : leur probité et leur vertu vous est cognue et vous adjousterés foy, a ce que j'espère, au tesmoignage qu'ils vous rendront des demarches que je m'en va faire pour cella.

Je viens, Monseigneur, de voir M. le mareschal de Villars; je souhaitte que l'amitié qu'il m'a promise soit aussi sincère que le désir que j'ay de luy plaire et de bien exécuter ses ordres.

On vient d'avoir advis que le prince Louis de Bade est en marche depuis le 18 dans le dessein d'attaquer Lansberte (?) de le bien fortiffier ensuitte, pour soustenir les quartiers d'hiver qu'il veut prendre sur le haut du Leck : il intrigueroit en quelqué manière par là la Bavière, communiqueroit avec le Tirol, les Suisses et les villes du lac de Constance et maintiendroit sa communication avec la Suabe, sur tout s'il s'emparoit de Meminguen comme c'est son projet; mais voila ce qu'il n'est plus en estat de faire, l'armée du Roy estant dans

des quartiers qui n'en sont pas à plus de deux trois et quatre lieues.

Les Saxons vont le joindre et sont allés arrière à Kemhem; la garnison de Brisac les a joins en chemin. Le comte Stirum est tousjours pres de Norlinguen.

Si vous envoyés des troupes dans ce pays ce sera le seul moyen de troubler les ennemis dans leurs quartiers d'hiver et d'en faire donner de bons a ceste armée et a celle qui assiége Landau, et de tirer quantité d'argent pour bien racomoder les troupes dont elles ont grand besoin. Car si ceste armée n'est soustenue par une autre elle sera obligée de se resserrer si fort dans ses quartiers d'hiver que les subsistances seront très difficiles, et l'argent fort rares.

Orig. autogr. — D. G., vol. 1677, n° 52.

129.

Le comte de Monasterol au baron de Malknecht.

A Paris, ce 25e octobre 1703.

Je vous envoie, Monsieur, cy ioint une lettre que j'ay receu dans un paquet de Son Altesse Electoralle qui m'est venüe par un courier du mareschal de Villars, comme ledit paquet ne m'a esté rendu qu'apres que l'on a redepeché le courier, je n'y ay pû repondre; je m'en suis fortement plaint quoyque l'on m'en ait voulu faire des excuses; vous verrez par la lettre de M. Reichard la scituation ou estoient les armées, je condamne extremement la defference de Son Altesse Electoralle pour l'opinion du Mareschal, et dans cette occasion elle pourroit bien s'en repentir, car il ne falloit point s'eloigner de la Baviere pour suivre une idée fondée en l'air; M. de Tallard fait le siege de Landau, et M. de Villars se met en teste qu'il est vers la Forest noire pour s'aller ioindre a luy, et sur ce préiugé il abandonne pour ainsy dire la Baviere a M. de Bade

pour s'avancer a une ionction pour le present imaginaire; le comte d'Arco a un corps de trouppes pour soutenir Munich en cas que le prince Louïs repasse le Lech; vous voyez bien, Monsieur, que l'on a pris un parti tres dangereux, Son Altesse Electoralle s'en est deffendüe tres longtemps et n'y a consenti qu'apres avoir protesté qu'elle ne le faişoit qu'a son corps deffendant.

Orig. autogr. A. T.

130.

Villars au marquis de Poissy.

4 novembre 1703.

J'ay receu, Monsieur, par Messieurs de Tressemanes et de Fretteville plusieurs lettres que vous me faittes l'honneur de m'écrire; ils m'ont apporté la relation imprimée de M. Dusson, laquelle me donne plus de mépris que de colère, et je n'ay voulu prendre d'autre vengeance de luy que de la rendre publique dans l'armée comme elle l'a été dans le royaume. Les officiers généraux en ont été indignés, les bas officiers, le soldat; enfin cela est au point que ce misérable..... comme de la..... n'a pas osé mettre le pied hors de la maison. Je l'ay fait lire chez moy aux sons du murmure général dans lequel on distinguait les mots d'impudent, d'insolent, de fourbe, de menteur. Voilà tout ce que je vous apprendray sur ce sujet: j'auray un peu plus à vous dire sur celui de mon congé, lequel j'ay désiré ardemment, tant parce que ma santé est un peu affoiblie, que par me trouver inutile au service du Roy quand on ne croit pas mes conseils, car pour mal avec M. l'Electeur, je vous assure que cela n'a jamais été. Il m'a fait l'honneur de me venir voir encore hier : nous sommes quelquefois des jours entiers ensemble en conversations qui ne sont rien moins que sérieuses; c'est le meilleur prince du

monde, de tout ce qui se passe de luy à moy : je dois m'en louer infiniment : quant à son ministre à Paris, je dois m'en plaindre ; ce prince eut la bonté de m'offrir, en l'envoyant à la cour, d'en nommer un autre : c'était une honnêteté car je voyois bien en même tems qu'il avoit conté sur les grands services qu'il en attendait auprès du Roy. Ce M. de Monasterol seroit bien embarassé de dire les premiers sujets que je luy ay donnés de se plaindre de moy : il est vray que depuis que je l'ay reconnu un très malhonnête homme, et toujours opposé à mes conseils, je luy ay fait soutenir publiquement par M. le comte du Bourg qu'il avançoit des faussetés ; il n'a pas tenu à luy qu'il n'ait perdu son maître et l'armée du Roy plus d'une fois, mais surtout le jour de la bataille, s'étant opposé toute la journée, et jusqu'au dernier moment, à la marche des troupes, et enfin suspendant tellement la volonté de l'Electeur pour un mouvement si nécessaire, qu'aprés mes lettres je fus obligé d'envoyer le sieur de Verceil, maréchal des logis de l'armée, pour presser M. l'Electeur, ensuitte le chevalier de Tressemanes, aprés M. de Legall, M. le comte du Bourg, et d'aller moy-méme enfin au quartier de ce prince sur les six heures du soir pour le prier de ne pas perdre de temps, et de venir coucher à Donauert. Je pourrois dire que M. de Monasterol marchoit trés mollement à l'enemy, quoyque m'étant venu mettre à la tête de la gauche pour enfermer la droitte de l'armée de l'Empereur, je fusse obligé à de vives sollicitations pour faire aller les Bavarois un peu plus vite, ce qui m'obligea dans la chaleur du combat à m'en plaindre à l'Electeur. Voilà, Monsieur, ce que je puis vous dire sur cela. Mais pour mon congé il est vray que je l'ay voulu ; je ne doute point que je ne sois blasmé sur cela, et que beaucoup de gens ne disent : il faut savoir souffrir pour le service du Roy et rabattre un peu d'une hauteur, d'une opiniâtreté, d'une vivacité qui doivent être regardées comme de grands deffauts et même trés essen-

tiels s'ils rendent incompatibles avec un prince dont on a intérêt de ménager l'alliance et l'amitié. A cela je répons que si l'on est broüillé avec ce prince par ne savoir pas vivre avec luy avec tout le respect, la politesse et les égards qu'exigent son rang et sa naissance, l'on a le plus grand tort du monde ; mais que si l'on ne luy a jamais déplu que des instans, et pour soutenir des opinions lesquelles négligées étoient sa perte infaillible et celle de l'armée du Roy, comme il en est convenu luy-même publiquement, et j'en ai envoyé au Roy les certificats signés de la pluspart de nos officiers généraux, que ces mêmes partis auxquels je l'ay amené par fermeté ont été son unique salut, il n'y a plus qu'à examiner ce qui convient le mieux, ou une complaisance aveugle qui perd ce prince, sa famille, ses États, ses troupes et les notres, ou une fermeté qui les garantit.

Si l'on vous dit : mais M. le maréchal de Villars est (fou ?) de vouloir revenir : répondés je vous en supplie : il craint seulement que l'événement ne monstre qu'il a été trop sage. Je ne dis pas que par le party que l'on prend présentement tout soit perdu : il y a encore des ressources : mais si M. de Marcin ne suit pas avec une opiniâtreté inflexible le seul party qu'il y a à prendre et que je luy diray, avant qu'il soit trois mois l'Electeur, son pays et l'armée sont perdus, à moins qu'il ne subisse honteusement la loy de ses ennemis. Il n'est revenu icy que par force ; je suis assuré que son ministre Monasterol aura fait des plaintes cruelles sur ma violence : je vous l'ay dit, j'ay envoyé au Roy des certificats signés des officiers généraux qu'il a dit devant eux : Loüons Dieu du party que nous avons pris, sans lequel nous perdions Memmingue; j'ay éloigné le prince de Bade de ses États, je les mange le plus tard que je puis, et j'ay tous les jours à essuyer que l'on le déchaisne contre moy à la cour pendant des mois entiers, jusqu'à ce que l'on apprenne par l'événement que j'ay tout sauvé.

Qui peut tenir à cela ? et la première fois que je me laisseray aller, car on se lasse à la fin d'être opiniâtre, tout sera perdu, et j'auray la mortelle douleur de voir périr sous mes ordres une armée entière de François.

Non, Monsieur, ma gloire m'est plus chère que la vie, elle est inséparable du service du Roy; mais je ne puis satisfaire ny l'un ny l'autre quand mes conseils ne sont pas suivis : s'ils l'avoient été dés le commencement de la campagne, l'Empereur vous auroit déjà demandé la paix, et telle qu'il aurait plu au Roy de la donner, et je vous le prouveray bien clairement.

Voilà, Monsieur, une trop longue lettre; vous me ferez plaisir de la montrer à vos amis. S'il étoit possible qu'en suivant les ordres de Sa Majesté on pût faire des fautes, je sacrifierois ma réputation pour ne jamais rien imputer à mon maître ; mais il n'y a que mon maître seul à qui je puisse faire un tel sacrifice. Grâces à Dieu l'on est à l'abry d'une si dure loy par la profonde sagesse, la droiture et la vérité qui se trouvent toujours dans tout ce qui part du plus grand Roy du monde.

Minute P. V.

131.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

Au camp de Diedltmansriedt, ce 15 novembre 1703.

Cher comte de Monasterol, je suis tres sensible à la satisfaction que le Roy m'a voulu donner en rappellant si promptement le maréchal de Villars. Je vous advoüe qu'il ny avoit pas d'esperance de retablir une intelligence entre nous, ses manieres ne sauroient iamais me convenir, il s'est passé encore bien des scenes qui sont inutiles de compter icy, une chose qu'il a faite qui ne m'a pû être que tres desagreable, est, qu'il a fait passer ses ostentations iusques aux ennemys, en envoyant

deux trompettes au prince de Baden, par le premier il luy a fait dire, que de la maniere qu'il avoit attaqué et battu le comte de Stirumb, le prince de Bade voyoit que rien ne luy eschappoit, par le second il luy a fait dire aupres d'Augsbourg, que luy le prince de Baden ne croye pas qu'il avoit fait une pareille faute s'il avoit dependu de luy; le prince de Baden m'a fait informer de cela par le comte de Tauffkirchen qu'il m'a renvoyé en échange d'un lieutenant colonel Saxon et cela sur le pied de me mettre le traittement des Francois en horreur, disant qu'il me plaignoit de faire tant de service à la France, et de voir que leurs generaux s'attribuoient ce qui étoit d'avantageux, comme Villars se faisant le maitre de donner bataille, et que c'estoit luy qui l'avoit gaigné, sans parler un mot de moy, et que le mal il le reiettoit sur moy; pourtant le prince de Baden a été scandalisé de cette ostentation et a dit a Tauffkirchen qu'il ne l'estimoit point. Pour ce qui est de ce que nous avons operé depuis le retour de la derniere escorte il a fallu que ie prenne le dessus et l'authorité toutte entiere: le marechal de Villars depuis les lettres qu'il a recuës, a été si fort piqué qu'il n'a fait que me contrecarrer en tout ce que j'ay executé pourtant malgré luy, et Dieu mercy tout a reussy, et comme il scavoit qu'il devoit s'en aller, il a été d'un abandon entier, sans plus vouloir se mêler presque de rien que de ses sauvegardes qui ont continué avec la méme violence jusqu'aujourd'huy; il a été d'une impatience terrible pour partir, et me vouloit faire tout precipiter pour cela: il etoit impossible, l'armée de Stirumb étant encore à portée du Danube aux environs de Dunstorff, un corps qu'il avoit avancé jusqu'a Munderking, et le prince de Baden à Leütkirch, iugéz comme cette escorte auroit pû aller et revenir: je crois bien que le maréchal auroit pû passer en allant, mais nôtre argent et deux mille chevaux de l'armée étoient perdus sans ressource au retour; cependant j'ay sauvé Memingen, et en prennant

Kempten qui s'est rendu avant hier au soir et un chatteau entre ces deux places j'ay affranchi toutte l'Iller. Le comte de Stirumb a fait des detachements tant vers le Necker que vers la Franconie de sorte que i'espere qu'avec ce qui luy reste il n'osera se hazarder de passer le Danube, et se mettre fort avant en ce pays là, car ie passe demain l'Iller et m'approcheray si pres que ie pourray du prince de Bade, afin de le tenir en echec sans qu'il ose rien detacher pour tomber sur l'escorte, i'ay fait ioindre le comte d'Arco avec 20 escadrons et six battaillons de mes trouppes, le pays du côté de Leitkirch est fort couppé, mais m'approchant du prince de Bade, si ie trouve occasion de l'attaquer je ne la negligeray pas, quoy que le marechal de Villars ait deux mille chevaux avec luy. Je ne doute point que ledit marechal ne dise bien des choses à la cour; il nous en a bien menacé, car il dit qu'on le laisse seulement arriver qu'il a la langue bien pendue, et qu'on s'en ressentira bientost; je vous advertis qu'il a publié par tout que c'est moy, qui par vous, ay fait empecher que l'armée de M. de Tallard ne passe, et par là que la communication ne s'etablisse pas, affin de me mettre en horreur à toutte l'armée de France si elle le croyoit. Secondement il ne manquera pas de dire aussy que i'ay voulu que l'armée se retirat en Baviere et que c'est luy qui l'a empeché; il a deià parlé sur ce pied là icy, cela est faux : quand il vouloit aller avec toutte l'armée du Roy jusques dans la Forrêt noire, et peut être m'abandonner tout a fait, c'est contre cela que j'ai parlé, et j'ay lieu de croire que si ie n'estois pas venu avec cette armée, il l'auroit executé sous le pretexte de soupçon qu'il vouloit par force mettre sur moy; voyez en quel état cet homme vouloit me reduire, aussi bien que l'armée, et si ie n'ay pas pris une prudente resolution de me mettre à la tête de l'armée du Roy et laisser le comte d'Arco avec mes trouppes en Baviere, quand la premiere escorte est revenue avec son secretaire, il étoit étonné d'apprendre le

siege de Landau, et que l'on ne songeoit pas a passer; nous avions alors deià passé l'Iller aupres d'Ulm à Wiblingen, et c'est apres cela qu'il a êté convaincu d'avoir agi sur des faux principes; jusques là ie me suis abandonné à sa conduite sans oüvrir la bouche, mais depuis que j'ay pris le tymon et que ie mè suis opposé à ses sentimens, à cette heure que cela nous a mis en une bien meilleure situation, il a l'effronterie de dire que ce sont ses proiets qu'on a executé, devant les mêmes personnes qui scavoient le contraire; j'espere qu'il n'en sera pas de même avec le comte de Marzin par le portrait que vous m'en faites, ie ne dois augurer rien que des agreements de son coté, et ie vous asseure que i'auray soin de luy rendre la pareille, c'est de quoy vous pouvez asseurer Sa Majesté; il seroit pourtant tousiours bon d'avoir cette espece de reglement en forme de patente dont ie vous ay parlé la derniere fois, j'attends ce comte de Marzin avec mille impatiences, aussy bien que l'argent duquel on a grand besoin. . . . . .

Je suis bien aise que vous ayéz raccomodé le mal qu'auroit pû faire ma lettre à M. de Ricousse, il continue tousiours d'avoir une conduite reglée pour moy, et ie suis tousiours dans les mesmes sentiments comme lorsque vous estes party d'icy, ainsi vous feréz bien de parer les coups que M. de Villars luy va porter à son arrivée.

Orig. A. T.

132.

Le même au même.

Du camp de Dietmansried, ce 15 novembre 1703.

Cher comte de Monasterol, touchant les affaires de la guerre je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai marqué dans ma lettre de main de secretaire et en marge du projet, car j'ai tout dicté de mot à mot, je ne vous dirai ici autre chose si non que j'ai écrit

la lettre sur votre sujet au marquis de Torci, je vous en envoye ci-joint la copie; j'y ai mis un article touchant la comtesse d'Arco, et vous de votre côté ferez tout ce qui sera dans votre pouvoir pour l'assister et temoigner de ma part ou il conviendra ce que vous croirez être de son service; elle a pris un fort bon parti après la déclaration du duc de Savoye de s'en aller à Paris; elle est à présent en état de prendre des mesures solides; je lui ecris là-dessus avec toute la sincerité que je dois à une personne que j'estime toujours infinement et de laquelle je serai veritable ami toute ma vie. Si vous savez pénétrer á fond ses dessins et pensées, mandez le moi; je sais bien que vos conseils ne gâteront rien; si elle vous en demande, comme je n'en doute pas, donnez lui la lettre ci-jointe; je crains qu'après la lettre que cette escorte m'apportera je n'aurai plus guere de nouvelles de votre côté; il faudroit du moins trouver moyen de faire passer des lettres, croyez moi toujours tout à vous.

Memmingen, ce 16 novembre 1703.

P. S. — Il faut que je vous dise encore que j'ai trouvé dans la marche d'aujourd'hui la cavalerie en meilleur état qu'elle n'a été de toute la campagne, et les chevaux bien plus gras et en meilleur état que je les ai trouvés à Dilingen, car ils ont mangé du pain, ce qui recompense la saison où nous sommes. A Dilingen en faveur des sauvegardes la cavalerie a beaucoup pati; l'infanterie ce qu'il y a est leste et bon, et le soldat n'a jamais mieux été à ce qui disent tous les officiers. Il est bon que vous sachiez cette vérité, et vous pouvez l'annoncer. Verseille et Beaujeu m'ont aussi fait prier aujourd'hui pour que je m'intéresse afin qu'ils ayent la commission de colonel; ce sont des creatures du maréchal, mais servent bien; s'ils l'obtiennent, faites que cela vienne plus par moi que par le maréchal. J'espère que le Roi aura égard aux officiers que je recommande; j'en ai écrit aussi à M. de Chamillard, c'est-à-dire en

remettant sur vous, sans les nommer, seulement ceux pour lesquels vous parlerez. Si l'on fait une fois quelque chose pour... faitez aussi qu'on m'en ait quelque obligation. M. d'Usson a prié aussi que j'ecrive à Chamillard; il suffit que vous parliez selon que vous le trouverez à propos; il est fort piqué de ce que Marcin vient; je suis envieux de savoir l'affaire de son courier et comme il est en cour; Villars en fait grand bruit et le traite fort de haut en bas.

Autre Post-scriptum.

J'ai oublié de vous dire qu'outre l'argent que le maréchal emporte d'ici qui monte à 700,000 florins d'Allemagne pour le moins et a enervé tout le pays, ce qui est pour un mal irréparable, les munitionaires et l'intendant qui jusqu'à cette heure n'ont osé ouvrir la bouche, de crainte du maréchal, viennent de me dire que les envois qu'on a faits pour faire entrer des grains dans les magasins d'Ulm et de Memmingen ne produisent rien, et que cela c'est la seule cause des sauvegardes du maréchal qui ont empêché qu'on prenne les grains dans les endroits où ils étaient pour forcer à les vendre mieux à Augsbourg, où ils les ont laissé voiturer, afin de tirer tout l'argent pour le maréchal. Cela est criminel, car les magasins que j'ai fait faire avec tant de soin et de paine sont épuisez et l'on ne sait comment y faire entrer d'autres grains; car il n'y en a plus, ils sont vendus et le maréchal emporte l'argent. Sachez que cela me met dans les dernières inquiétudes pour les places et pour l'armée. Voilà donc pour ce vilain intérêt propre du maréchal, la première séparation de l'armée, toutes les mauvaises suites, la cavalerie en a été sur les dents; et à cette heure les places en danger, et à ne pouvoir plus fournir à l'armée. Je ferai mon possible pour y trouver remède, et la Bavière et où l'on pourra y fournira. Je vous dis aussi que Memmingen est d'une plus grande conséquence que nous ne l'avons jamais cru; on y travaille à force, et déjà à présent il y faut un siége

formel pour le prendre. M. de Chamarande y commande; je l'ai choisi pour cela; enfin l'on n'omettra rien, et je me défendrai tant que j'aurai un pouce de terre à me mettre; rien ne m'ébranlera, vous pouvez assurer de cela le Roi dans les mesmes termes; je ne sais s'il le fera. Imprimez bien que le secours selon le projet soit assuré et de bonne heure, car si les ennemis se lèvent plus matin que nous, et ont le temps de se remettre, comme ils feront puisque tout reste de ces côtés ici en quartier (je sais déjà leur répartition) Hollandais, Brandebourgois, Saxons, etc., personne ne s'en va, — enfin si cette jonction de recrues et de l'armée de trente bataillons et trente escadrons s'il le faut ne se fait pas, il est du tout impossible de se soutenir. Imprimez cela bien, c'est l'evangile. Je ferai tout de mon mieux cet hiver, si j'ai de l'argent, puisque je ne peux pas avoir de troupes; mais pour commencer la campagne il faut primer ou périr, et nous ne pouvons primer qu'avec le secours en question, de bonne heure, de bonne heure, de bonne heure, qu'ils passent; que ce soient tous vos soins, demain la paix et la tranquilité viendront en cette armée; le maréchal part; j'écris encore ceci à la hâte, et suis tout à vous.

La marche que j'ai faite vers Kempten a été contre le sentiment du maréchal; il a dit là-dessus cent sottises; il a dit publiquement que j'aurais trois peines, de marcher vers Kempten, de l'assiéger, et d'en lever le siège. Je l'ai fait parce qu'en ce temps-là on ne pouvait songer à faire passer une escorte par la situation des deux armées des ennemis, comme je le dis dans ma grande lettre; les aprêts pour le siège n'estoient et ne seront pas en état que vers la fin de ce mois; ainsi en cet intervalle j'ai pris le château de Gronenbach, qui est excellent, taillé dans le roc, entre Kempten et Memmingen, un très bon poste près Kempten, et par là occupé Kaufbeuren; c'est ce qui ferme l'Iller et nos quartiers; le maréchal a été véritablement faché

de ce succes ; à cette heure il voudrait qu'on crût que ce fût son sentiment, et je ne doute pas qu'il n'en parle ainsi à la cour. Si cette escorte réussit et qu'ensuite je puisse prendre Augsbourg, nous finirions bien la campagne et pourrons dire avoir fait et fait faire une belle campagne au Rhin; notre situation sera aussi très bonne, et aurons ce qu'il nous faut pour les contributions que nous donnent les postes de l'Iller et ce que nous donnera Augsbourg, jusqu'au printemps; mais alors je repete que le secours nous doit faire primer. Pour Augsbourg l'entreprise est grande, je l'avoue en cette saison, une grosse garnison, une armée des ennemis à portée, et je n'en pourrai pas faire la circonvallation. Villars dit, depuis que j'en ai formé le dessein, que c'est prendre la lune avec les dents et faire perir mon infanterie. Si je l'entreprends vous verrez ce qu'il en coutera de la manière que je veux m'y prendre et que j'ai fait faire des dispositions pour cela en Bavière. Ce que je viens de faire à l'Iller nous rend cette entreprise bien plus facile, car je base tout et couvre par là mon siège; il faut que le prince de Bade prenne une des places sur l'Iller avant d'avancer car il ne saurait y avoir du pain; avant qu'il fasse cela je menerai le siège bien loin, car vous connaissez que la place est très-mauvaise. Si cela réussit, que du moins cet homme ne s'en attribue rien.

Copie d'après l'autographe A. M.

133.

Le même au même.

26e novembre 1703.

Cher comte de Monasterol, l'escorte est heureusement passé et M. de Legal m'a ioint à Saulgen. Je ne fais pas de façon avec vous, quoyque i'escris moy même, de proner ma conduite

en cette occasion, mais il faut que vous en soyez informé, ainsy ie vous diray que i'ay fait une manœuvre que ie compte en ce métier m'avoir fait plus d'honneur qu'une battaille gagnée, car c'est par des marches et des postes, et des partys pris à propos, que ie suis venu à bout d'une chose que toutte l'armée croyoit desespérée; i'ay fait la guerre à l'œil; il n'y avoit presque pas d'heure dans le iour et dans la nuit qu'il ne falloit prendre des partys, car le prince de Baden marcha iour et nuit pour nous gagner de la main, quoy que il ne connaissoit pas parfaitement ce pays-là, et que mon armée étoit diminuée par des détachements considerables; j'ay marché sur luy avec une telle audace et l'ay serré de si pres observant les postes et le terrain de maniere qu'a la fin ie l'ay contraint de se mettre à la commanderie d'Alschausen en un camp entouré de marais et inaccessible, ou il s'est ietté marchant toutte la nuit, mais aussy ne pouvoit il sortir de là sans me prêter le collet, a quoy il ne s'est iamais voulu commettre; il n'a pas laissé que de faire des detachements considerables assez, le comte de Stirumb de l'autre coté du Danube en a fait de même passer cette riviere a une partie de ses trouppes : dez que i'ay seû M. de Legal a Meskirch, dont i'ay receu la nouvelle a onze heures de soir, i'ay pris le party sur le champ de detacher M. de Chamarante avec quinze cents grenadiers et trois cents chevaux avec ordre de marcher la même nuit en diligence a Mengen, i'ay fait pousser en meme temps un party pour en advertir M. de Legal afin qu'il marche de ce coté là, ce qu'il a fait, et M. de Chamarante est arrivé si à propos que M. de Legal alloit être attaqué dans le temps que M. de Chamarante a paru; les ennemis dont on voyoit deià trente escadrons n'ont osé se mettre entre deux : de cette facon M. de Legal s'est ioint à M. de Chamarante et nous a mené a bon port, M. le marechal de Marzin aussy bien que l'argent. J'espere que ceux qui ecriront sur cette manœuvre que je viens

de faire me rendront quelque iustice, ie vous escris ce fait tel quil est, pour vous en servir; M. de Legal a conduit les choses de son coté avec beaucoup de prudence, et s'il n'avoit pas en allant occupé Meskirchen, la chose auroit été presque impossible, car les ennemys avoient deïà ietté du monde dans Pfullendorff et Mengen et en vouloient faire de même à Meskirchen. Le marechal de Villars ne vouloit absolument point que M. de Legal le fit, mais Legal y a ietté des trouppes malgré luy; le dit marechal a fort preché et insisté aupres du comte de Marzin de ne se point charger de l'argent et voila l'adieu qu'il nous a voulu laisser de nous priver de l'argent et faire battre l'escorte en empechant d'occuper Meskirch : ils conviennent tous que c'est à ce dessein qu'il a donné ces conseils, cela est d'autant plus noir puisqu'en m'engageant à faire partir l'escorte, il m'a asseuré sur son honneur et sur sa parole qu'il me repondoit de faire revenir le comte de Marzin et l'argent, pourvû que ie voulus passer l'Iller, et m'avancer seulement iusqu'à Minchrott, voyéz si ie l'avois fait ou nous serions. Touchant le marechal de Marzin ie trouve ses manieres entierement conformes au portrait que vous m'en avéz fait, qui est tout dire, car ie ne doutte point que le reste ne soit conforme, et vous pouvez remercier le Roy de m'avoir voulu satisfaire a l'egard du marechal de Villars et de m'avoir envoyé un si digne sujet a sa place, c'est a present une paix et une union en cette armée qui charme tout le monde, et moy plus que personne; il y restoit encore une seule affaire qui a été accomodée aujourd'huy; c'est le service de mes generaux : ceux du Roy se sont tous declaréz qu'ils n'avoient aucune difficulté pourvû que M. de Ricousse ne serve pas et tous les marechaux de camp ensemble me sont venu trouver pour protester contre. M. de Ricousse y survint par hazard et quoyque M. de Marivaux porta la parolle avec beaucoup d'aigreur contre luy, il se declara avec beaucoup de moderation qu'il sacrifioit volontiers cet agrement de servir a

son tour en faveur du bien du service et du repos de l'armée, puisque cela donnoit tant d'inquietude jusques à la decision du Roy. Le marechal de Marzin demande que le Roy envoye un brevet de lieutenant general à ceux qui servent en cette qualité dans mes trouppes : ainsy on demande par consequence la mème chose pour M. de Ricousse; ie scais bien qu'il aura de la peine à l'obtenir, mais aussy il serait desagreable qu'il recût un affront dans le temps qu'il croyoit de recevoir un agrément quand il m'a demandé ce caractere : c'est pourquoy s'il ne peut obtenir ce brevet, tachéz du moins qu'on trouve un mezotermine à sa satisfaction.

La patente est en tres bons termes, i'en suis fort content, et vous le pouvéz temoigner de ma part; il m'a aussy fait beaucoup de plaisir de voir la maniere que le Roy s'est expliqué et envers vous M. de Chamillard sur l'authorité que ie devois prendre à l'egard de M. de Villars : cette marche et separation d'armée, qui assurement a paru alors à tout le monde fort scabreuse, a reussy tant parce que la battaille a mis le corps de Stirumb bien plus bas que nous ne l'avons crû, et que le prince de Baden a quitté Augsbourg pour assieger Memingen, en quoy ie l'ay prevenu malgré les sentiments du marechal de Villars et c'est ce qui l'a obligé de repasser l'Iller; le prince de Baden aussy est bien plus foible de ce qu'on s'en étoit imaginé, parce qu'a force des fatigues il a fort ruiné et diminué son armée. Landau pris et la battaille gagnée par M. de Tallard, notre argent arrivé, toutte l'Iller a nous, nous fera faire un plan bien different de celuy que vous m'avéz envoyé; i'espere de couronner la campagne par la prise d'Augspourg, j'y marche tout droit et compte d'y être le 4 du mois qui vient.

Orig. A. T.

134.

L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol.

Au camp de Wiblingen, 16 aout 1704.

Cher conte de Monasterol, il est aussy surprenant que douloureux de vous dire qu'une armée aussi belle et si accoutumée de vaincre comme celle du Roy aye esté batue; cela est pourtant arivé le 13 de ce mois : le poste ou nous estions estoit bon, la disposition qu'ont fait les deux marechaux ne pouvoit estre meilleure, nous avons eu tout le loisir pour cela, la victoyre a esté disputée et la derniere heure je la croyois encore gagnée, car notre gauche qui estoit l'armée que comande le marechal de Marcin ou mes trouppes fermoyent l'aile batoyent la droite des ennemis et la metoient en deroute, quand notre droitte plia, par plusieurs fois, et abandona un vilage qui fermoit et couvroit le flanc de notre droitte contre le Dannube; le marechal de Tallart y mit vingt-deux battallons qui combatoient sans estre forcés iusques a la nuit et se rendirent enfin prisoniers de guère; de toutte l'infanterie de l'armée de M. de Tallard il ne s'en est presque pas sauvé, c'est une perte de trente-sept battallons tous les meilleurs, le marechal luy meme est pris et d'autres generaux dont ie ne fais pas icy le detail non plus que des morts et blessés; apré la deroutte de la droitte, le centre suivit et nous de la gauche fûmes obligé de nous retirer, ce que nous fimes en bon ordre, toutte l'armée qui a passé icy l'hiver est encore en estat, il ny manque que ce qui a esté tué ou blessé : il ny a pas de prisoniers, ny perdus; la cavallerie de M. de Talard y eut aussi une quantité prodigieuse d'officiers tuez et blessez, le fort de la battalle dura six heures, et on comansa a se cannonner a neuf heures du matin; le poste est le mésme marais ou nous attacames la premiere fois M. de

Stirumb l'année passée; vous le connoissez, le marais avoit devant nous le vilage de Blindheim a la droitte qui est celuy ou le marechal de Tallard y ieta les vingt-deux battaillons, le vilage de. . . . . presque au centre, notre gauche alloit iusques a la montagne apuiée contre le bois, qui ne fut iamais forcée; c'est assés de details en confusion pour vous en donner quelque légère idée dans la hate que ie vous escris. Ce qui est la cause de la perte de cette battalle sont trois choses : la premiere que les ennemis estoyent beaucoup plus forts que nous et au dela que nous l'avons iamais creu; ils ne pouvoyent pas nous deborder car le terin ne le permetait pas : mais contre nos deux lignes ils en avoyent trois, et en des androits iusques a quatre : deriere la ligne de cavallerie une d'infanterie soutenue d'une autre de cavallerie; la seconde raison a esté que l'on avoit mis tant d'infanterie dans ce village de la droitte que le corp de battaille estoit desguarny, et la troisieme que sans mentir la cavallerie n'a fait rien qui valle, c'esta dire celle de M. de Tallard, je ne veus pas nomer les corps on le devinera assé; mais c'est chose estonnante, et a ce qu'ils disent iamais veue en cette cavallerie la qui paroit estre invincible. Le conte Sanfre est tué, Blainville se meurt sans ressource, l'envoyé[1] est blessé sans danger. J'en viens a present a la facheuse suitte qui est l'essentiel de ma lettre; c'est que le marechal de Marcin et tous les generaux francois unanimement disent qu'on ne peut plus continuer la guerre icy, que ce seroit commettre la courronne du Roy en y perdant encor une armée; ils ne se contentent point de marcher vers le marechal de Villeroy, mais a ce que ie m'appercois, ils ont grande envie de repasser le Rhin et sont tous, commencant par M. de Marcin, d'une inquietude incroyable; ils m'ont donné aujourd'huy leur sentiment par escrit qui est conforme a ce que ie viens de dire : c'est assez que ie

[1] M. de Ricous.

marche en la forest Noire comme je suis obligé, pour estre depouillé de mes Estats; i'ay envoyé chercher l'electrice et mes deux fils ainés pour les emmener avec moy et fais le signe de croix sur la Baviere avec tout ce qui me reste; iugez si cet abandon ne me doit pas estre sensible, ie ne doutte point de la parole, de lequité et de la iustice du Roy, aiant rempli de mon costé tout ce que i'ay promis et au dela : faitez la dessus les devoirs que votre attachement et zele vous peuvent suggerer, afin que de me pouvoir bientost donner des nouvelles qui puissent me consoler dans le triste état ou ie me trouve. Je crois pouvoir en peu de temps vous voir puisque ie marche vers là; il est tres necessaire que le marechal de Villeroy s'avance et sorte des gorges, car si les ennemis nous suivent, comme il est apparant, nous aurons de la peine a nous retirer. Je ne scais si le Roy consentira qu'on quitte tout a fait l'Allemagne comme tous ces generaux le veulent et m'y entrainent. A grande peine ay ie pû obtenir qu'on n'aye pas quitté Ulm; M. de Marcin a donné ordre a la guarnison d'accomoder, de l'abandonnér, sans m'en rien dire. Je vous advoue que tout cela m'a fort touché : ie ne vous le dis pas cependant pour en faire des plaintes si le Roy veut soutenir la guerre en deca du Rhin, il faut des resolutions et des ordres bien forts pour ôter aux generaux d'icy l'inquietude et l'avidité d'estre de l'autre costé du Rhin. Encore une fois veillez à mes interests. Vous scavez ce qu'on m'a promis, il est temps a present d'en faire voir les effets. Voicy la lettre pour le Roy sur la perte de la battaille que vous accompagneréz des expressions convenables.

Orig. autogr. — Bibl. royale de Munich.

135.

L'Électeur de Bavière au comte de Bergeyck.

23 mai 1706[1].

Nous sommes battus! Apres avoir posté à merveille la plus belle armée du monde. Enfin le bon Dieu l'a disposé ainsi. J'arrive en ce moment icy à 2 heures après minuit, en meme tems que le mareschal de Villeroy avec les debris de l'armée que nous ferons passer par la ville de l'autre costé de la Dyle : mais la defaitte est grande et la terreur dans les troupes si horrible que je ne scais ce qui en sera demain. Préparez nous du pain à Bruxelles et ce dont nous pourrons avoir besoin, des ponts aussy sur le canal doivent estre prets.

Orig. autogr. A. M.

136.

Chamillart à l'Électeur de Bavière.

Versailles, 26 mai 1706.

Il eut été à desirer pour la gloire de Votre Altesse Electorale et la satisfaction de Sa Majesté que l'armée que vous commandiez vous eut vengé de la malheureuse journée d'Hochstet : il faut dans l'adversité se soutenir par son courage et faire de nouveaux efforts pour arrester les progrès des ennemis : j'y contribueray en ce qui dépendra de mes soins et de mon ministére et n'oublieray rien pour faire connaitre le profond respect avec lequel, etc.

Orig. A. M.

[1] Le soir de la fatale bataille de Ramillies; Bergeick gouvernait les Pays-Bas au nom de Philippe V.

137.

L'Électeur de Bavière à Chamillart.

18 juin 1706.

(*Extrait.*)

Je vous prie de vous informer de généraux et officiers du Roy qui etoient sous mes ordres dans le temps que M. le maréchal de Villars a quitté l'armée et a passé le Rhin, en attendant M. le marechal de Marsin, de quelle maniere j'ay mené M. le prince de Bade et conduit le tout pour ensuite faire le siège d'Ausbourg.

Minute A. M.

138.

Pièces satiriques faites à l'occasion de la défaite de Ramillies.

C'est à ce coup que Villeroy,
Ce général si redoutable,
Pour avoir bien servi le Roy
Aura l'épée de connétable :
Pour un pareil événement
Tallard eut un gouvernement.

Réjouis-toi, cher Feuilladin,
Tu seras maréchal de France,
Car tu prends bien le chemin
De ces généraux d'importance :
Villeroy, Tallard et Tessé
Sont-ils pas bien récompensés ?

LETTRE DE CHANGE TIRÉE PAR M. DE VILLARS SUR M. DE VILLEROY.

Maréchal de Villeroy, payés à veue et sans autre avis à Milord Marleborough ou à son ordre, 50 pièces de canon valeur receüe du prince Louis de Baden.

MARÉCHAL DE VILLARS.

Copies A. M.

139.

L'Électeur de Bavière à la comtesse d'Arco.

Camp de Langen Candel, 26 juillet 1708.

(*Extrait.*)

Les Français me regardent comme un commandant passager et le maréchal de France pour fixe qui a cent moyens de faire du bien et du mal. C'est la vérité et c'est pourquoi il est difficile et impossible de répondre des événements : l'expérience le montre ; à moy à Hochstätt et Ramilly, à M. d'Orléans à Turin, à M. le duc de Bourgogne à Oudenarde. Si nous princes avions fait ce que nous voulions, aucun de ces malheurs ne seroit arrivé.

Orig. autogr. A. M.

140.

Villars à l'Électeur de Bavière.

Au camp de la prevoté St Michel, ce 5e juillet 1711.

M. le marquis de Montviel brigadier et mareschal des logis general de l'armée, aura l'honneur de presenter mes respects a Vôtre Altesse Electoralle, et de l'assurer de la sensible joye avec laquelle je l'ay veu rentrer enfin dans une souveraineté[1] petite a la verité, mais tres susceptible ou d'augmentation considerable, ou d'assurer a Vôtre Altesse Electoralle un retour

[1] L'art. 17 du traité conclu en 1702 entre Max-Emmanuel et les deux couronnes stipulait qu'en cas de perte de ses États, l'Électeur recevrait la souveraineté des Pays-Bas espagnols : quelques jours après la défaite d'Hochstædt, Max-Emmanuel avait réclamé l'exécution de cet engagement : Louis XIV avait fait la sourde oreille, offert une patente de vicaire général, fait traîner les négociations jusqu'en 1711 ; à cette époque, Philippe V consentit à céder à l'Électeur ce qui lui restait des Pays-Bas. Max-Emmanuel s'était hâté de transporter sa petite cour à Namur, où Villars s'empressait de le féliciter et lui envoyait les gardes bavaroises placées depuis deux ans sous son commandement.

dans ses Estats tel qu'elle le peut desirer, il ne peut rien arriver d'agreable a votre Altesse Electoralle a quoy je ne prénne un tres vif interest, je la supplie de m'honorer de ses ordres et pendant le séjour qu'elle fera dans ses nouveaux États et en son absence, elle jugera par mon extréme attention a les executer de l'attachement et du profond respect avec lesquels je seray toûjours, etc.

Orig. B. N.

141.

L'Électeur de Bavière à Villars.

Namur, ce 7e juillet 1711.

Je suis tres sensible, Monsieur, au compliment obligeant que vous avez bien voulu me faire par M. le marquis de Montviel et par votre lettre au sujet de la cession des Pays Bas, que le roy d'Espagne m'a faite; ce souvenir, Monsieur, que vous me temoignez en cette occasion, est une marque de vos attentions envers moy. Je vous en ay bien de l'obligation, et je vous prie d'etre persuadé, qu'en quel etat que je sois, je me feray toujours un vray plaisir de vous faire connoitre que je suis tres parfaitement, Monsieur, tout à vous.

Orig. P. V.

142.

Les archives de Munich renferment un très-grand nombre de pièces, desquelles il résulte que Max-Emmanuel ne cessa, depuis 1704 jusqu'en 1713, de rester en communication avec l'ennemi et de négocier secrètement avec lui. Aussitôt après la défaite d'Hochstædt, Malknecht écrit que la précipitation de la retraite a seule empêché l'Électeur de profiter de l'autorisation donnée par le Roi (?) de faire des accommodements particuliers avec l'Empereur. Mais une fois en Belgique, Max-Emmanuel se met en rapport avec les Hollandais par l'inter-

médiaire du baron d'Haverskerke : la base de la négociation était la souveraineté des Pays-Bas pour lui, et le partage de la monarchie espagnole entre la France et l'Autriche. Rouillé, mis au courant, conseille à l'Électeur de ne pas continuer ses démarches, et Torcy décline tout commerce avec Haverskerke. En 1706, Max-Emmanuel s'abouche avec Marlborough par l'intermédiaire d'un M. de Sersanders : il renoncerait à la souveraineté des Pays-Bas, contre une patente de gouverneur à vie et une compensation territoriale soit dans le Palatinat, soit dans le Milanais : les négociations n'aboutissent pas; Max-Emmanuel les reprend en 1709 avec Albermarle, par l'intermédiaire de Pesters, l'intendant hollandais, et d'une demoiselle de R... qui porte les lettres de l'un à l'autre : elles n'ont pas plus de succès; l'ennemi l'écoute, se sert de lui, et pousse ses conquêtes. Il a fallu les victoires de Villars pour faire rendre à l'Électeur ses États héréditaires. Rentré à Munich, Max-Emmanuel n'oublia pas ce service; il écrivit quelquefois à Villars, nous en avons la preuve par le billet suivant, qui clôt la correspondance connue des deux personnages.

Paris, 20 décembre 1715.

La lettre dont Vostre Altesse Electoralle m'honore en faveur du sieur de Blay, commissaire des guerres, est une tres seure protection pour luy, et Son Altesse Royale a la premiere connoissance le garentira des craintes de reforme; il est vray que nous diminuons encore le nombre de ceux qui sont actuellement employés, pour moy, Monseigneur, il me suffit de sçavoir que Vostre Altesse Electoralle desire quelque chose de celles ou je puis avoir quelque crédit, pour qu'elle doive estre bien persuadée qu'elle sera promptement executée, personne n'ayant l'honneur de luy estre plus devoüé, ny avec un attachement plus respectueux, etc.

Orig. B. N.

II

LA COUR DE VIENNE

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE VILLARS EN 1699.

143.

Villars au Roi.

A Vienne, le 19 novembre 1698.

(*Extrait.*)

Il y a eu une feste à la cour dont j'avois eu l'honneur de parler à Vostre Majesté; elle m'a paru asses nouvelle pour oser luy en rendre compte. Le Roy des Romains, les archiduchesses, l'archiduc, le prince de Lorraine, plusieurs dames de l'Impératrice et cavaliers de la cour avoient concerté une musique pour la feste de l'Empereur. L'Impératrice, toutes les dames, et un assés petit nombre d'hommes entrèrent dans une chambre dont une partie estoit occupée par plusieurs tables de toutes sortes de jeux; autour desquelles estoit tout ce qui devoit composer cette musique. Personne ne se leva à l'arrivée de l'Empereur, et tout ce qui le suivoit s'estant assis, une conversation concertée entre toutes les personnes qui paroissoient jouer commença par le Roy des Romains lequel, sur les échecs, tint des propos de guerre et de politique, et parla de très-bonne grâce. L'archiduc, les archiduchesses et tout ce qui faisoit semblant de jouer tour à tour dit son mot.

Ils furent interrompus par la plus jeune des archiduchesses, qui entrant au milieu de tous les joueurs, leur demanda s'ils avoient oublié qu'ils estoient devant l'Empereur et s'il ne convenoit pas mieux de célébrer sa feste par tout ce qui seroit plus propre à le divertir. Tout se leva ; les tables de jeu furent couvertes d'instruments et la musique commença dont la composition estoit bonne, et l'exécution telle qu'elle peut s'attendre de gens qui ne sont pas musiciens. Le Roy des Romains joue très-bien de la flûte : gens qui estoient auprès de moy me demandèrent si Vostre Majesté ne jouoit pas de quelque instrument. Je ne pus m'empescher de répondre en deux mots que dès sa première jeunesse elle s'estoit amusée à faire jouer des flutes (elles signifient artillerie en ces pays-cy) ; je pouvois adjouter dont l'harmonie avoit ouvert un nombre infini de Jericho ; mais il y a une inutilité à vouloir publier la gloire de Votre Majesté qui mortiffie ses ennemys autant qu'elle charme ses plus fidèles sujets...

Orig. A. E.

144.

Villars à Torcy.

A Vienne, le 15 aoust 1699.

(*Extrait.*)

Je n'ay esté honnoré d'aucune de vos lettres cet ordinaire. La seulle nouvelle que l'on puisse avoir l'honneur de vous apprendre de Vienne est la mort du père Marc d'Aniano à laquelle l'Empereur et l'Impératrice ont assisté l'ayant veillé depuis 4 jusqu'à 7 heures du matin. C'estoit asseurément un très-bon religieux, fort éloigné de l'esprit d'intrigue et d'ambition que les moines ont plus dans cette cour que dans toutte autre et auquel donne lieu la confiance que l'Empereur prend assés aisément dans ces sortes de gens. Celui-cy ne vouloit pas se mesler d'affaires peut estre autant manque de génie

que par saincteté. Il vaut mieux l'attribuer à ce dernier motif. Cette saincteté est fort reconnüe icy. Je scay par moy mesme qu'elle ne luy avoit pas attiré le don de prophétie car estant avec M. l'Électeur de Bavière en Hongrie, il vint avec tout l'air et le ton de prophète nous annoncer une bataille qui ne se donna point et nous promettoit la victoire, mais qué les généraux de l'armée chrestienne devoient estre avertis que les Turcs avoient miné le champ de bataille et qu'ainsy il falloit marcher en avant d'abord pour éviter le malheur de voir saulter en l'air l'armée victorieuse. Ce stratagène de guerre fort nouveau de miner un champ de bataille, ne nous empescha pas de la donner; il s'y trouva des obstacles plus solides, mais M. le duc de Lorraine et M. l'Électeur de Bavière le remercièrent très-sérieusement de cet avertissement. J'ay assisté à deux de ses sermons en dernier lieu qui ne meritoient de considération que par l'air de saincteté avec lequel il les prononcoit et finissoit toujours par plusieurs questions qu'il faisoit à l'assemblée, demandant qu'on luy repondit tout haut, ensuitte des marques de pénitence : soufflets ou coups de poing à la discrétion de l'auditoire et puis suivoit sa benediction. A la grande envie que l'on a de voir de ses miracles je ne doute pas qu'il n'en arrive quelqu'un. C'est une si grande nouvelle icy que j'ay creu, Monsieur, me devoir donner l'honneur de vous en entretenir.

Orig. A. E.

145.

Villars au Roi.

A Vienne, le 30 septembre 1699.

(*Extrait.*)

Votre Majesté m'a fait l'honneur de me commander dans sa précédente depesche de l'informer de l'etat du conseil de l'Empereur et du caractère des comtes d'Harrack et de Kaunitz

qui ont seuls la principale part aux affaires. J'auray l'honneur de luy dire que le comte d'Harrack est un galant homme, poly, aussy propre à bien s'acquitter de cette partie de la charge de grand maistre qui l'oblige a en faire les honneurs que peu capable de ce qu'il y a de plus important dans cet emploi par lequel on est proprement premier ministre sans en avoir le titre; par cette charge il est à la tête de tous les conseils, rien ne se fait dans les finances que par ses ordres; il doit signer generallement touttes les ordonnances, et quand un grand maistre sera accredité, le président de la Chambre n'est proprement que son premier commis dans la distribution des finances. Le comte d'Harrack satisfait la considération naturellement attachés à sa charge. Il se passeroit de celle que donne la réputation de ministre ardent, laborieux, appliqué, sur la teste duquel roullent les plus importantes décisions, occupé de la gloire de son maistre, en faisant la sienne et toujours remply de desseins qui fassent juger de la profondeur et de l'elevation de son esprit. Aucune de toutes les grandes qualités qui font un grand ministre ne paroissent dans le comte d'Harrack, et Vostre Majesté en sera pleinement persuadée quand Elle fera reflexion qu'estant depuis sa première jeunesse mieux auprès de l'Empereur que personne, plus ancien conseiller d'Estat que tout ce qui a gouverné depuis vingt ans, il n'a jamais aspiré a entrer dans les affaires. Un homme qui avec une telle modération a passé la plus grande partie, ne se recueille guère à soixante quatre ans et la considération que s'attire le comte Kaunitz excite son envie sans changer son temperament qui n'est pas porté à la peine.

Le comte de Kaunitz, je dois mieux le connoistre que les autres, ayant esté près de deux ans à luy disputer la confiance de M. l'Électeur de Bavière en quoy les ordres dont Vostre Majesté avoit pour agréable de m'honorer et la profonde sagesse des instructions que j'avois receues me donnèrent un

avantage si marqué sur le comte de Kaunitz, qu'il alla jusqu'à luy faire quitter la cour d'un Prince qu'il gouvernoit despotiquement depuis quatre ou cinq années et à luy faire mesme recevoir un ordre de ne pas séjourner à Munich.

Le comte de Kaunits a beaucoup de sagesse et de bon sens, ces deux qualités l'ont porté a fermer les yeux sur certaines choses de la conduite de sa femme qui, étant assez galante naturellement et habile d'ailleurs, a plus contribué à la fortune de son mari que ses services. Il a mieux aimé croire sa femme habile que coquette, et ayant ces deux qualités dans la perfection il a voulu uniquement connoistre celle qui lui étoit avantageuse, et ignorer celle qui ne donne pour l'ordinaire que de vaines et inutiles douleurs. Cette femme a gouverné l'Électeur de Bavière avec une telle autorité qu'elle changea d'abord toute sa cour, éloigna les ministres et les généraux qui étoient devoués à la France, mit en leur place gens qui lui devoient leur fortune, et ne se contentant pas de sa seule considération elle a raccommodé les affaires de sa maison, et demeuré maistresse absolue jusqu'a ce qu'arriva auprès de l'Électeur une Demoiselle qui crut m'avoir quelqu'obligation, et rendit à ce Prince un peu plus de liberté, me donnant les moyens de luy faire ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts, remettre les ministres chassés dans la confiance de l'Électeur et donner au party attaché à Vostre Majesté la force de se relever; dont on auroit veu des suites assez favorables si le prompt retour de la guerre n'avoit dérangé des mesures qu'un peu plus de temps auroit immanquablement rendues plus solides.

Le comte de Kaunitz a toujours esté employé depuis ce temps là et la mesme habileté de sa femme luy rendit l'Électeur de Mayence favorable. La charge de vice chancelier de l'Empire vaqua; l'Empereur et cet Électeur ne pouvoient convenir pour remplir cette place : la comtesse de Kaunitz en passant à Mayence determina l'Électeur et ainsy l'Empereur ne

pouvant avoir celuy qu'il desiroit, aima mieux le comte de Kaunitz que celui que l'Électeur avoit d'abord destiné. L'esprit souple et complaisant du comte de Kaunitz luy rendit le comte de Kinsky favorable, lequel voyant tous les anciens ministres ouvertement déclarés contre luy, voulut s'ayder de luy. Depuis la mort de Kinsky qui gouvernoit absolument et pour dire la vérité avec beaucoup plus d'etendue d'esprit, d'élevation et de génie que tout ce qui approche presentement l'Empereur, le comte de Kaunitz a trouvé que touttes les affaires luy venoient naturellement. Le comte d'Harrack est paresseux. Le chancelier de cour est un très pauvre homme; le chambellan de mesme; le président de guerre ne sort pas de sa sphère, et d'ailleurs accablé de maladies. L'Empereur hait Mansfeld et estime médiocrement le prince de Salm. Le cardinal Colonits d'un esprit très borné gouverne mesme fort mal les affaires d'Hongrie dont il est chargé. Ainsy tout revient presqu'au comte de Kaunitz, lequel paroit éviter les affaires comme Vostre Majesté en peut juger puisque pour son seul divertissement il va passer quinze jours présentement dans ses terres : cependant il en a plus que tous les autres ensemble, car comme je l'ay desja dit la consideration qu'il s'attire excite bien l'envie du comte d'Harrack mais ne change pas son tempérament. Je n'ay pas parlé du président de la Chambre : cette charge est exercée par un vice president, jeune homme dont les gens d'affaires m'ont dit du bien.

Le comte de Kaunitz se sert d'un nommé Palma qui avoit la première part à la confiancce de Kinski, homme de beaucoup d'esprit, entreprenant et qui brilleroit dans le conseil ou on l'empeschera bien d'entrer n'estant pas mesme a portée d'un tel honneur. Ce Palma avoit été secrétaire de Caraffa et dressé tous les mémoires qui regardoient les desseins de ce général sur l'Italie. Il suggeroit ces mesmes desseins à Kinski qui en

estoit tout remply et n'attendoit que l'occasion de les mettre à execution. Je crois, Sire, ces desseins entièrement rompus par sa mort, l'Empereur laissoit faire le comte de Kinsky. J'ay eu l'honneur de mander à Vostre Majesté que ce Prince craint les affaires et passe plus de temps qu'il n'a fait de sa vie à la chasse et dans les couvens : des gens qui connoissent bien l'Empereur m'ont dit qu'autrefois c'estoit par goût, et presentement pour éviter les fréquentes audiences que luy demandent ses ministres, et l'on remarque que ce sont les plus importantes affaires qui le contraignent le plus, c'est à dire les siennes, lorsqu'il s'amuse de celles des particuliers.

Orig. A. E.

FIN DE L'APPENDICE.

EXPLICATION DES PLANCHES

TOME PREMIER

1. — En tête du volume : Portrait de Villars, d'après l'original peint par Rigaud en 1704. Villars était alors maréchal de France; les insignes du Saint-Esprit et de la Toison d'or ont été rajoutés successivement. A la mort de Villars, le tableau fut donné au maréchal de Richelieu, qui le laissa par testament à son filleul, Armand de Beaufort, fils d'Antoine Ermans, baron de Beaufort, maréchal de camp, mort en 1790. Armand de Beaufort est mort en 1858. Ses héritiers ont bien voulu se dessaisir du tableau en notre faveur. Nous n'avons fait reproduire par l'héliogravure que la tête : le tableau représente Villars jusqu'aux genoux et dans le fond une charge de cavalerie qui rappelle Friedlingen : il a été gravé par Drevet. Plusieurs copies du tableau se trouvent dans des collections publiques et privées; deux ont été faites dans l'atelier de Rigaud et sans doute retouchées par lui. (Voir les comptes de Rigaud conservés à la Bibliothèque de l'Institut.)

2. — En tête du chapitre III : Portrait de l'électeur Max-Emmanuel. Réduction héliographique d'une gravure de Vermeulen, d'après le tableau de Vivien qui est conservé à Munich.

3. — En regard de la page 162 : Vue du champ de bataille de Friedlingen, d'après nature. Les numéros sont figurés par des oiseaux gravés dans le ciel.
   1. Vallée de la Wicse.
   2. Village de Tulingen.
   3. Fort de Friedlingen dans la plaine, au point nommé aujourd'hui Leopoldshöhe.
   4. Village d'Haltingen au pied de la montagne.

4. — En regard de la page 176 : Fac-simile du billet écrit par Villars à l'électeur de Bavière du champ de bataille de Friedlingen. L'original se trouve à la Bibliothèque nationale, *Nouv. acq. fr.*, n° 496, f° 54.

5. — En regard de la page 212 : Vallée de la Gutach, d'après nature. Au-

jourd'hui une route, prise dans le lit du torrent, contourne le rocher par la droite.

6. — En regard de la page 376 : Plan de la bataille de Malplaquet. Les renvois sont expliqués à cette même page.

TOME SECOND

1. — En tête du volume : Médailles de Villars et du prince Eugène. Voyez l'explication page 123.

2. — En regard de la page 42 : Carte des environs de Denain. La lettre bleue A indique les positions prises par Villars les 22 et 23 juillet 1712.

3. — En regard de la page 48 : Reproduction d'une gravure de la collection Mailling, à Munich, et qui sans doute avait été distribuée dans les États bavarois pendant le siége de Landau. Elle fait allusion aux succès des *trois* alliés : le roi de France, l'électeur de Bavière et l'électeur de Cologne, désignés par leurs couronnes et les initiales de leurs noms ; Louis, Clément, Emmanuel. Les drapeaux sont bavarois, ainsi que l'écusson supporté par le lion. Voici la traduction de la légende allemande :

Dessin de ce que le général français de Villars a fait afficher sur les poteaux de douane du Palatinat inférieur, après en avoir arraché les armes de l'Électeur palatin, 1713.

Le nombre trois seul est parfait.

Quoique Dieu dans sa puissance m'ait enlevé un royaume, quoique dans ses desseins impénétrables il m'ait presque détruit, je mets toujours en lui mon espérance, et rien ne me fera renoncer à mes résolutions. Qu'importe si la fortune cesse un instant de sourire? c'est quand tout est perdu que souvent on devient sage. Quand cette flamme s'allume, les couronnes étincellent. Encore un peu de patience, Dieu récompensera la persévérance.

4. — En regard de la page 149 : Hôtel de Villars. Réduction par l'héliogravure de deux des planches gravées par Blondel d'après les dessins de Leroux et représentant, l'une un des trumeaux de la face latérale, l'autre la face terminale de la galerie des fêtes.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX PERSONNAGES

Albani (Cardinal), II, 148.
Albergotti (Marquis d'), I, 359, 362, 368, 382, 384; II, 12, 24, 34, 35, 40.
Albermarle (Duc d'), II, 38, 40, 42, 428.
Albert (Comte d'), II, 270.
Alègre (Marquis d'), II, 51.
Anhalt (Prince d'), II, 42.
Anspach (Margrave d'), I, 170.
Arco (Maréchal comte d'), I, 157-159, 164, 215; II, 193-195, 215, 342, 393, 400-412.
Arco (Comte Ferdinand d'), II, 326, 331, 336.
Arco (Marie Popuel, comtesse d'), I, 219; II, 342, 414, 426.
Arenberg (Duc d'), II, 57, 140.
Argyle (Duc d'), I, 360, 366.
Arneth (Chevalier d'), II, 50.
Artagnan (Pierre de Montesquiou, comte d'), maréchal de France, I, 304, 312, 315, 353, 364, 376-391; II, 24, 31, 33, 36, 39-43.
Aspeldt (Marquis d'), II, 51.
Aubigné (Comte d'), I, 338.
Aubusson (Marquis d'), II, 339.
Auvergne (Prince d'), I, 360-372.
Aven (Comte d'), II, 207, 213.
Avgalliers (Rossel, baron d'), I, 271, 281.

Bade (Louis, prince de), I, 22, 84, 92, 153-179, 190, 199-208, 239-246, 251, 253, 259, 292; II, 56, 186, 201-227, 241, 242, 253-256, 262-275, 284, 305-425 *passim*.
Bade (Sibylle, princesse de), II, 55, 56.
Barreith. Voy. Bayreuth.
Basnage, II, 148.
Basville (Nicolas de Lamoignon de), I, 269, 272, 279-285.
Bavière (Ferdinand-Marie, électeur de), I, 8, 16.
Bavière (Adélaïde de Savoie, électrice de), I, 9.
Bavière (Max-Emmanuel, électeur de), I, chap. I, III et IV *passim*, 284, 295-303, 388, 389; II, 63, 65-80, 99, 431, 433.
Bavière (Cunégonde Sobieska, Électrice de), II, 337, 383, 384, 390, 423.
Bavière (Princes de), fils du précédent.
1° Joseph-Ferdinand, I, 100, 133.
2° Charles-Albert et Ferdinand, II, 143.
Bavière (Marie-Anne de), dauphine, I, 5, 7, 15.
Bavière (Yolande de), I, 26.
Bayreuth (Marquis de), II, 298-301, 308, 314-320, 333, 352, 354.
Beaujeu (M. de), II, 34, 414.
Beauvau (Marquis de), I, 9.
Beckers, II, 48, 52.
Bellefonds (Gigault, marquis de), maréchal de France, I, 291.
Bellefonds (Marquis de), II, 337, 340, 346.

Belle-Isle (Comte de), II, 56.
Benfati (Le R. P.), I, 35, 41.
Berkheim, I, 16, 17.
Bernières (M. de), I, 323, 330.
Berwick (Duc de), I, 303, 306, 307; II, 172, 177.
Bettendorf, II, 342, 371.
Bezons (Bazin, maréchal de), I, 331, 332; II, 47, 51.
Biron (Armand-Charles de Gontaut, marquis de), I, 161, 166, 176; II, 199, 203, 211.
Bissy (Cardinal de), II, 125.
Bissy (Chevalier de), II, 376, 380.
Blainville (Jules-Armand Colbert, marquis de), I, 209, 210; II, 422.
Blanchefort (Marquis de), I, 4.
Blécourt (M. de), I, 106, 118, 119, 124.
Boffrand, architecte, II, 149.
Bongars (M. de), II, 34.
Bonneval (Comte de), II, 136.
Bordet (M. du), II, 306, 322, 325, 334.
Boufflers (Maréchal duc de), I, 69, 306, 311, 321-331, 348, 363-375, 399.
Bouillon (Cardinal de), I, 317.
Bouillon (Duchesse de), II, 46.
Bourg (Dumaine, comte du), I, 161, 235, 236; II, 56, 283, 367-385, 408.
Bourgogne (Duc de), I, 139, 189, 307-311, 322; II, 312, 318, 327, 331, 336, 342, 351-359.
Bournonville (Chevalier de), II, 212.
Brendlé (M. de), II, 41.
Brionne (Comte de), I, 4.
Broglie (Comte de), I, 269, 271
Broglie (Comte, depuis duc de), I, 354, 355, 369; II, 28, 29, 37, 39, 175.
Bucelini (Comte), I, 91, 108.
Bulau (Comte), I, 372.
Bussy (M. de), I, 366.

Camisards, I, 281.
Catinat (Maréchal de), I, 131, 135, 151-159; II, 192-196.
Cavalier (Jean), I, 269, 273, 279-284.
Chaise (Le Père de la), I, 301.
Chamarande (M. de), I, 161, 172; II, 207, 211, 276, 281, 377, 405, 418.
Chamillart, I, 154, 168, 192, 274-335 *passim*; II, 192-196, 203, 224, 253-259, 343 et suiv., *passim*.
Chamilly (Chevalier de), II, 207.
Chamlay (Marquis de), I, 54, 233.
Charles II, roi d'Espagne, I, 74-127 *passim*.
Charles VI, roi des Romains, puis empereur, I, 88, 95, 108, 129; II, 64, 84-119 *passim*, 429.
Charles XII, roi de Suède, I, 300, 342; II, 125.
Charolais (Comte de), II, 141.
Charost (Duc de), I, 359.
Chateaurenaud (Chatillon, marquis de), II, 56.
Chavagnes (M. de), II, 207.
Chemerault (Comte de), I, 359, 367, 368.
Choiseul-Traves (Comte de), II, 205, 210.
Cholier (Le président de), II, 43.
Clément XI, Pape, II, 147.
Coatquin (Marquis de), II, 211.
Coigny (Marquis de), II, 37.
Cologne (Clément de Bavière, électeur de), I, 342; II, 63, 224.
Colonie (M. de la), I, 176, 177; II, 216, 221.
Colonitz (Cardinal), II, 434.
Conflans (Marquis de), I, 359.
Contades (Marquis de), I, 397; II, 34, 40, 56, 102-114.
Conti (Prince de), I, 4, 278.
Crécy (Verjus, marquis de), I, 18.
Croissy (Colbert, marquis de), I, 19.
Cusac (Chevalier de), II, 376, 380.

Damas (Comte de), II, 19.
Damigny, I, 166.
Delafonds, I, 337, 343.
Del Po, peintre italien, II, 148.

Desbordes, I, 161, 171; II, 199, 207.
Desmarets, I, 319-322, 324-327, 344.
Dietrichstein (Prince), I, 89.
Doxbes (Prince de), II, 141.
Dreux (Marquis de), II, 41.
Druy (Comte de), II, 378, 405.
Duclos, I, 164; II, 200, 380.
Dumontet, II, 43.
Durlach (Prince de), I, 170; II, 57, 171.

Elbeuf (Duc d'), II, 148.
Elbeuf (Duchesse d'), II, 149, 155.
Erpva (Général), I, 172.
Estrées (Maréchal duc d'), I, 317.

Falkenstein (Général), II, 57.
Fervacques (Marquis de), I, 359.
Fruquières (Marquis de), I, 55.
Finetti, I, 35.
Fleury (Cardinal de), II, 165, 174.
Fontbeausard (Marquis de), II, 299, 318, 332, 342.
Fouquet, II, 150.
Frettevill (Chevalier de), I, 253, 255.
Furstenberg (Cardinal de), I, 25.
Furstenberg (Comte de), I, 170, 172.
Furstenberg (Comte Prosper de), I, 210.

Gassion (Comte de), I, 375, 391.
Gassion (Marquis de), I, 364.
Geoffreville (Marquis de), II, 24, 34.
Goesbriant (Marquis de), I, 359, 368.
Grignan (Françoise de Sévigné, comtesse de), I, 192.
Gronsfeld (Général), I, 201.
Guiche (A. de Gramont, duc de), I, 358.
Guillaume III, d'Orange, I, 76-81, 93, 100-104, 117, 136.
Guiscard (Comte), I, 167; II, 203, 207.

Harcourt (duc d'), I, 77-81, 92, 105, 106, 122, 130, 321-325.
Harrach (Ferdinand-Bonaventure, comte), I, 80, 90-100; II, 432.
Harrach (Comte), fils du précédent, I, 120-126.
Harsch (Baron de), II, 51.
Hatzel, II, 52.
Hautefort (Marquis de), I, 359.
Hautval (M. d'), I, 171; II, 88, 124.
Haverskerke (Baron d'), II, 428.
Hérister (Général), I, 235.
Herbeville (Général), II, 352.
Héron (Marquis du), II, 303, 314-317, 327, 339.
Hesse (Prince de), I, 373.
Holstein (Prince de), II, 42.
Hop, ambassadeur, I, 95, 102, 107.
Humières (Maréchal duc d'), I, 291.
Hundheim (Baron de), II, 48, 52-54, 71-75, 81.

Innocent XI, pape, I, 49.
Isenghien (Prince d'), II, 41.

Jacques III Stuart, prétendant, I, 329, 330, 335, 342.
Jarnac (Comte de), II, 19.
Jerger (Comte), I, 86, 125.
Jorreau (Lieutenant-colonel), I, 166; II, 374.
Joseph, archiduc, puis empereur, I, 27, 88.

Kaunitz (Comte de), I, 24, 33-45, 58, 66, 90, 100-145.
Kaunitz (Éléonore de Sternberg, comtesse de), I, 7, 10, 13, 23, 90; II, 432, 433.
Kinsky (Comte Ulrich), I, 85, 89, 94, 97; II, 434.
Koenigseck (Comte de), II, 57.

Labadie (M. de), II, 19.
Laboulaye (M. de), I, 310.
Lacouture, I, 332, 335.
Lamberg (Cardinal), I, 86, 179-181; II, 225-237.
Lannion (Comte de), II, 317.

La Rose, Camisard, I, 281.
Latour (Général de), I, 234; II, 337, 349, 360, 367.
Laubanie (M. de), I, 166; II, 203.
Lee, I, 367; II, 378.
Legall, I, 176, 234, 236, 372, 376; II, 299, 318, 327, 333-419 *passim*.
Lenglet du Fresnoy, II, 148.
Le Nôtre, II, 150.
Léopold I, empereur, I, 87, 108 et suiv., 121-129, 178-181.
Le Peletier de la Houssaye, II, 48, 88, 116.
Le Raistre, fondeur, II, 149.
Leroux, architecte, II, 149.
Levau, architecte, II, 150.
Leyde (Marquise de), II, 241.
Leydel, I, 16, 17, 32, 35, 44, 66.
Liancourt (Marquis de), I, 4.
Liechtenstein (Prince Antoine), I, 89, 96-99.
Lisle (Comte de), I, 328, 333.
Listenois (Marquis de), I, 325, 333.
Locatelli, I, 16, 158; II, 193, 356.
Longe (Duc de), II, 386.
Lorraine (Duc de), I, 23, 37, 42, 84; II, 431.
Lorraine (Prince Charles de), II, 41, 211.
Lorraine (Chevalier de), II, 141.
Lottum (Comte de), I, 363-368.
Louis XIV, *passim*.
Louvois, I, 3, 25, 50, 68, 154.
Luc (Comte du), II, 116, 128.
Lusignan (Marquis de), 1, 67.
Luttens (Comte de), I, 158, 163, 176, 177; II, 216-221.
Luxembourg (Chevalier de), I, 353, 354.

Maffei, II, 305, 310.
Magnac (M. de), I, 161, 169-173, 372; II, 31, 377.
Maintenon (Marquise de), I, 4, 47, 51, 75, 255, ch. v et vi *passim*; II, 9, 35, 64, 91, 102, 119, 122, 132.
Malknecht (Baron de), I, 16, 134, 138, 144, 176, 183, Appendice *passim*.
Mansfeldt (Comte de), I, 91, 108, 110, 117; II, 434.
Mantoue (Duchesse de), II, 89, 155.
Marc d'Aviano (Le Père), II, 430.
Maréchal, chirurgien, I, 381.
Mariette, II, 148.
Marivault (Marquis de), II, 378.
Marlborough (Duc de), I, 257, 292-295, 328, 337-340, 352-382, 396, 402; II, 3, 4, 12, 425.
Marsin (Maréchal de), I, 258-260, 290, 299; II, 398, 409-423.
Matignon (Maréchal de), I, 332.
Mayr, I, 16, 32, 58.
Mélac (M. de), I, 156.
Mercy (Comte de), I, 164.
Meuse (Marquis de), II, 41.
Monasterol (Comte de), I, 15, 134-152, 172-176, 183-207, 254, 288 II, Appendice *passim*.
Moxchy (Marquis de), I, 359; II, 41.
Montesquiou (Maréchal de). Voy. Artagnan.
Montmorency (Chevalier de), II, 335.
Montsoreau (Comte de), I, 359.
Montviel (Marquise de), II, 34, 426.
Mortemart (Duc de), I, 359.

Nangis (Marquis de), I, 359; II, 41, 211.
Noailles (Duchesse de), I, 385; II, 212.
Noailles (Cardinal de), I, 301.
Novion (Marquis de), II, 306-312.

O'Brien, I, 367.
Ocfort (Colonel d'), II, 318, 328, 333, 347, 364, 386-399.
Oëttingen (Comte d'), II, 159.
Orange (Prince d'), I, 360-373.
Orkney, I, 360, 369-371.
Orléans (Duc d'), I, 295, 321; II, 113 et suiv., 148.
Orléans (Mademoiselle d'), abbesse de Chelles, I, 302.
Ormond (Duc d'), II, 12-20, 23.

Paar (Comtesse de), I, 34, 38, 41.
Palma, II, 434.
Parrocel, peintre, II, 148.
Pechmann, I, 157.
Penterriedter, II, 88, 109, 124, 160.
Perroser, sculpteur allemand, II, 148.
Pesters, II, 428.
Petitière (M. de la), I, 166, 167.
Pierre le Grand, II, 153.
Pineau, sculpteur, II, 149.
Pointis (Amiral de), I, 289.
Polignac (Marquis de), II, 207, 211.
Pons (Ch. de Lorraine, prince de), II, 141.
Porto Carrero (Cardinal), I, 80, 106, 119-122.
Puységur (Marquis de), I, 359, 376; II, 24, 34.
Puysieux (Roger Brulard, marquis de), II, 193, 293, 308, 312, 317, 324.

Raffetot (M. de), II, 211.
Rakoczy, I, 217; II, 49, 63.
Ravanel, Camisard, I, 273, 282.
Reichardt, I, 16, 144, 177, 183, 185; II, 212, 225-237, 358.
Reventlau (Comte de), I, 235; II, 361.
Richelieu (Duc de), II, 156-158, 161.
Ricous (*alias* Ricousse), I, 134, 150, 164-188 *passim*, 214, 242 et suiv.; II, 187, 305-419 *passim*.
Rochegüyon (Duc de la), I, 4.
Rohan (Duc de), II, 56.
Rolland, Camisard, I, 273, 276.
Rosel (Chevalier de ou du), I, 372, 377, 395; II, 41.
Rousseau (Jean-Baptiste), II, 148.

Saint-Frémont (M. de), II, 36, 56.
Saint-Georges (Chevalier de). Voy. Jacques III.
Saint-Géran (Comtesse de), I, 267, 268, 385.
Saint-John (Bolingbroke), II, 3, 17, 18.
Saint-Maurice (M. de), I, 161.
Saint-Pierre (Duc de), II, 89.
Saint-Pierre (Abbé de), I, 287.
Saint-Simon (Duc de), I, 285, 312, 314, 319, 380, 381; II, 15, 24, 30.
Saint-Victor (M. de), II, 399.
Sainte-Croix (Marquis de), II, 89.
Salm (Prince de), I, 91; II, 434.
Sanfré (Comte de), I, 16, 17, 47; II, 422.
Santini (Chevalier de), I, 158, 159, 163; II, 194, 357.
Savoie (Charles-Emmanuel, duc de), I, 303, 306, 310; II, 100, 101, 172, 176, 403, 414.
Savoie (Prince Eugène de), I, 7, 92, 129, 235, 297, 324, 328, 340, 352-388; II, chap. vii, viii, ix, *passim*.
Saxe (Maréchal de), II, 38.
Schlick (Comte de), I, 141, 149, 190, 201.
Schmidt (Gaspard), I, 16, 44, 55, 59.
Schulenbourg (Comte de), I, 360-368.
Schwarzenberg (Prince de), I, 85.
Seignelay (Colbert, marquis de), II, 211.
Sersanders, II, 428.
Sévigné (Marquise de), I, 48.
Shelton, I, 333.
Silly (Marquis de), II, 24.
Simoni, I, 16; II, 197, 343, 358, 359, 363.
Sinzendorf (Comte de), I, 110-118; II, 160, 162.
Sinzendorf (Mademoiselle de), I, 33.
Solimena, peintre italien, II, 148.
Stahrenberg (Comte Rudiger), I, 91, 125.
Steckenberg, I, 373.
Strattmann (Comte de), I, 45, 89.
Styrum (Comte de), I, 163, 169, 190, 201, 246-251; II, 219, 235, 263, 273-284, 380-422.
Surville (Comte de), I, 345-350.

Tallard (Maréchal de), I, 77-79, 92, 130, 209, 217, 232, 235, 251-

254, 261, 284, 297, 339; II, 186, 267, 293, 331, 385-425.
Tarente (Prince de), II, 211.
Taufkirchen (Comte de), II, 357, 360, 411.
Tessé (Maréchal de), II, 425.
Thun (Comte de), I, 13, 18, 35.
Thungen, II, 219.
Tingry (Prince de), II, 28, 29, 42.
Torcy (Colbert, marquis de), I, 98, 110-118, 137, 255; II, 3, 16-19, 49, 64-115 *passim*, 184-188, 223, 259, 322-326, 400 et suiv.
Toscane (Grand-duc de), I, 35.
Tour (Comte de la), II, 184, 209.
Tourville (Marquis de), II, 41.
Tremoille (Duc de la), I, 328.
Tressemanes (Chevalier de), II, 407, 408.
Tullibardine (Marquis de), I, 365.
Turenne (Comte de), I, 4.
Turpin, docteur, II, 149.

Ursins (Princesse des), II, 49, 63, 86, 97, 99, 104.
Usson (Dusson, marquis d'), I, 236, 247-250; II, 31, 49, 63, 86, 97-104, 369-385, 394, 399-407, 415.

Vallière (Marquis de la), I, 372; II, 41.
Vandi, peintre italien, II, 148.
Vauban (Maréchal de), I, 198, 232.
Vaubonne (Comte de), II, 50.
Vehlen (Comte de), I, 372.
Vendome (Maréchal de), I, 156, 164, 216, 230, 286-310; II, 305-330, 336, 340-349, 352, 355.
Verceil (M. de), II, 408, 414.
Verjus. Voy. Crécy.
Vieux-Pont (Marquis de), II, 28, 37, 39.
Villars (Pierre, marquis de), surn. *Orondate*, I, 3, 14, 19, 265.
Villars (Angélique Roques de Varengeville, maréchale de), I, 153, 187, 192, 193, 220-223, 228, 381; II, 152 et suiv.
Villars (Agnès de), abbesse de Chelles, I, 302.
Villars (Charlotte de). Voy. Vogué.
Villars (Amable de Noailles, marquise de), II, 154.
Villeroy (Maréchal de), I, 135, 152, 290, 295, 299; II, 119, 423-425.
Vivans (Marquis de), I, 372.
Vogué (Charlotte de Villars, comtesse de), I, 193.
Voltaire, II, 153.
Voysin, I, 329-398 *passim*; II, 21-31, 64-96 *passim*.
Vrillière (Phélipeaux, marquis de la), I, 271-278.

Waldstein (Comte de), I, 91, 108.
Weigel (Général), II, 306, 316, 319, 336, 370.
Welen (Mademoiselle de), I, 10, 24, 32, 34, 433.
Wilsdorff (Baron de), I, 212.
Withers (Général), I, 361, 369, 375.
Wurtenberg (Duc de), I, 372.

Zinth (Baron de), I, 180; II, 236, 237, 253.
Zollern (Comte de), I, 170; II, 339.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

CHAPITRE VII

VILLARS ET LE PRINCE EUGÈNE

Gravité de la situation au commencement de l'année 1712. — Adieux de Villars à Louis XIV. — Eugène commande seul les forces alliées. — Coup d'œil sur les relations du prince avec Villars. — Négociations avec les Anglais. — Siége et prise du Quesnoy. — Hésitations de Villars. — Le duc d'Ormond se retire avec le contingent anglais. — Eugène met le siége devant Landrecies. — Villars feint de vouloir débloquer la place et se porte sur Denain. — Combat de Denain (24 juillet). — Prise de Marchiennes, de Douai, du Quesnoy, de Bouchain. — Eugène évacue le territoire français. — Paix d'Utrecht. 1

CHAPITRE VIII

VILLARS ET LE PRINCE EUGÈNE

Villars reçoit le commandement de l'armée d'Allemagne, investit Landau, reçoit des ouvertures de paix de l'Électeur palatin. — Prise de Landau. — Louis XIV donne à Villars ses pleins pouvoirs. — Siége et prise de Fribourg. — Entrevue de Villars et de Hundheim. — Le prince Eugène reçoit les pleins pouvoirs de l'Empereur. — Villars et Eugène se rencontrent à Rastadt. — Lenteur des négociations. — Ténacité de Charles VI et modération de Louis XIV. — Rupture apparente. — Mission de Contades. — La paix est signée le 6 mars 1714. — Villars reçoit à la cour un brillant accueil. — Congrès de Bade. — Villars et Eugène signent ensemble la paix générale, le 10 septembre. — Les relations de Villars et d'Eugène se continuent par correspondance. 46

CHAPITRE IX

VILLARS ET LE PRINCE EUGÈNE

Villars entre au conseil de régence. — Préside le conseil de la guerre. — Se rend dans son gouvernement de Provence. — Reste en correspondance amicale avec le prince Eugène. — Campagnes de 1716 et de 1717

du prince Eugène contre les Turcs. — Victoires de Peterwardein et de Belgrade. — Eugène s'installe magnifiquement à Vienne. — Villars, mécontent de la politique du Régent, s'adonne à la vie mondaine. — Fêtes de Vaux. — Voltaire. — A la mort du Régent, Villars entre dans tous les conseils (1723). — Est consulté sur les éventualités de la guerre. — Le traité de Vienne rapproche l'Espagne de l'Autriche. — Les préliminaires de Paris la réconcilient avec la France et l'Angleterre. — Nouvelles fêtes à Vaux. — Le traité de Séville (1729) semble devoir de nouveau brouiller la France et l'Autriche. — Irritation d'Eugène et activité de Villars. — Le second traité de Vienne (1731) écarte encore les chances de conflit. — La succession de Pologne rallume la guerre (1733). — Villars et Eugène reçoivent le commandement des armées. — Leur dernière correspondance. — Campagne de Villars en Italie et d'Eugène sur le Rhin. — Villars meurt à Turin le 17 juin 1734. 131

APPENDICE

I

CORRESPONDANCE DE VILLARS ET DE L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE MAX-EMMANUEL, AUGMENTÉE D'EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DU COMTE DE MONASTEROL ET D'AUTRES PIÈCES INÉDITES

1. L'Électeur de Bavière à Villars, 12 septembre 1688. 183
2. Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière, 10 mai 1702. 184
3. M. de Ricous à Torcy, 22 mai 1702. 185
4. M. des Alleurs à Villars, 30 juillet 1702. 186
5. Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière, 12 août 1702. 187
6. L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol, 21 août 1702.. 190
7. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 2 septembre 1702. 191
8. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 29 septembre 1702. 192
9. Villars à l'Électeur de Bavière, 28 septembre 1702 196
10. L'Électeur de Bavière à Villars, 7 octobre 1702. 198
11. Villars à l'Électeur de Bavière, 12 octobre 1702. 198
12. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 5 octobre 1702. 198
13. — — — — 12 octobre 1702. 200
14. — — — — 15 octobre 1702. 202
15. Villars à l'Électeur de Bavière, 13 octobre 1702. 204
16. — — 14 octobre 1702. 205
17. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 17 octobre 1702. 205
18. — — — — 20 octobre 1702. 207
19. — — à l'Électeur de Bavière, 21 octobre 1702. 209
20. — — au baron de Malknecht, 23 octobre 1702. 212
21. Villars à l'Électeur de Bavière, 21 octobre 1702. 214
22. — — 25 octobre 1702. 214

23. L'Électeur de Bavière à Villars, 25 octobre 1702 215
24. Villars à l'Électeur de Bavière, 1er novembre 1702 216
25. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 31 octobre 1702. 223
26. — — — — 8 novembre 1702. 224
27. Négociations secrètes de l'Électeur Max-Emmanuel avec l'Empereur Léopold, par l'intermédiaire du cardinal Lamberg. . . 225
28. L'Électeur de Bavière à Villars, 8 novembre 1702. 238
29. — — au comte de Monasterol, 9 novemb. 1702. 238
30. — — à Villars, 19 novembre 1702 240
31. — — au comte de Monasterol, 19 novembre 1702. 241
32. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 18 novembre 1702. 245
33. Le comte de Monasterol à Torcy, 20 novembre 1702 246
34. Villars à l'Électeur de Bavière, 12 décembre 1702. 248
35. L'Électeur de Bavière à Villars, 6 janvier 1703 251
36. Villars à l'Électeur de Bavière, 31 janvier 1703 251
37. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 3 février 1703. 252
38. Villars à l'Électeur de Bavière, 4 février 1703. 254
39. — — 10 février 1703. 255
40. L'Électeur de Bavière à Villars, 20 février 1703. 255
41. Villars à l'Électeur de Bavière, 21 février 1703 256
42. L'Électeur de Bavière à Villars, 25 février 1703. 257
43. Villars à l'Électeur de Bavière, 26 février 1703. 257
44. — — 12 mars 1703 258
45. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 23 mars 1703. 258
46. L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol, 24 mars 1703. 261
47. Villars à l'Électeur de Bavière, 26 mars 1703. 265
48. — — 2 avril 1703. 266
49. L'Électeur de Bavière à Villars, 11 avril 1703. 266
50. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 21 avril 1703. 266
51. — — à l'Électeur de Bavière, 24 avril 1703. 268
52. Villars à l'Électeur de Bavière, 6 mai 1703. 269
53. — — 7 mai 1703. 270
54. L'Électeur de Bavière à Villars, 8 mai 1703. 273
55. Villars à l'Électeur de Bavière, 9 mai 1703. 274
56. — — 18 mai 1703. 275
57. — — 20 mai 1703. 278
58. — — 21 mai 1703. 279
59. — — 26 mai 1703. 281
60. — — 27 mai 1703 282
61. L'Électeur de Bavière à Villars, 30 mai 1703 282
62. Villars au comte d'Arco et à M. Ricous, 1er juin 1703 283
63. L'Électeur de Bavière à Villars, 2 juin 1703. 283
64. Villars à l'Électeur de Bavière, 1er juin 1703 285
65. — — 3 juin 1703 286
66. — — 10 juin 1703. 287
67. — — 12 juin 1703. 289

68. L'Électeur de Bavière au Roi, 12 juin 1703. 291
69. Villars à l'Électeur de Bavière, 19 juin 1703. 291
70. — — 20 juin 1703. 293
71. — — 22 juin 1703. 294
72. — — 25 juin 1703. 294
73. — — 26 juin 1703. 297
74. — — 27 juin 1703. 297
75. — — 30 juin 1703. 300
76. L'Électeur de Bavière à Villars, 30 juin 1703. 303
77. — — — 2 juillet 1703. 305
78. Villars à l'Électeur de Bavière, 6 juillet 1703. 306
79. L'Électeur de Bavière à Villars, 6 juillet 1703 307
80. — — — 9 juillet 1703 308
81. Villars à l'Électeur de Bavière, 13 juillet 1703 311
82. L'Électeur de Bavière à Villars, 13 juillet 1703 314
83. — — — 17 juillet 1703 315
84. Villars à l'Électeur de Bavière, 18 juillet 1703 317
85. L'Électeur de Bavière à Villars, 19 juillet 1703 318
86. Villars à l'Électeur de Bavière, 20 juillet 1703 319
87. L'Électeur de Bavière à Villars, 24 juillet 1703 322
88. M. de Ricous à Villars, 24 juillet 1703 325
89. Villars à l'Électeur de Bavière, 25 juillet 1703 327
90. — — 26 juillet 1703 329
91. — — 30 juillet 1703 332
92. L'Électeur de Bavière à Villars, 31 juillet 1703 334
93. Villars à l'Électeur de Bavière, 1er août 1703 337
94. — — 3 août 1703. 340
95. L'Électeur de Bavière à Villars, 6 août 1703. 343
96. Villars à l'Électeur de Bavière, 9 août 1703 344
97. — — 11 août 1703 346
98. — — 16 août 1703 348
99. Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière, 16 août 1703. 350
100. L'Électeur de Bavière à Villars, 20 août 1703 352
101. Villars à l'Électeur de Bavière, 22 août 1703 354
102. L'Électeur de Bavière à Villars, 22 août 1703 357
103. Villars à Reichardt, 22 août 1703. 358
104. L'Électeur de Bavière à Villars, 24 août 1703 359
105. Villars à l'Électeur de Bavière, 24 août 1703 360
106. — — 25 août 1703 362
107. — — 25 août 1703 364
108. — — 25 août 1703 366
109. — — 27 août 1703 367
110. D'Ocfort à l'Électeur de Bavière, 28 août 1703 369
111. L'Électeur de Bavière à Villars, 29 août 1703 369
112. Villars à l'Électeur de Bavière, 31 août 1703 371
113. — — 1er septembre 1703 372
114. — — 2 septembre 1703 373
115. Le comte de Monasterol à M. d'Usson, 10 septembre 1703 . . 375

116. M. d'Usson à Chamillart, 11 septembre 1703 376
117. Conseil de guerre du 12 septembre 1703 377
118. M. d'Usson à Villars, 13 septembre 1703 379
119. — à Chamillart, 14 septembre 1703. 380
120. Villars à l'Électeur de Bavière, 19 septembre 1703. 382
121. — — 19 septembre 1703. 383
122. — à madame l'Électrice de Bavière, 24 septembre 1703. 383
123. Madame l'Électrice de Bavière à Villars, 5 octobre 1703 384
124. L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol, 30 septembre 1703. 384
125. L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol, 12 octobre 1703. 390
126. Le comte de Monasterol à l'Électeur de Bavière, 14 octobre 1703. 397
127. L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol, 20 octobre 1703. 399
128. M. d'Usson à Chamillart, 22 octobre 1703 404
129. Le comte de Monasterol au baron de Malknecht, 25 octobre 1703. 406
130. Villars au marquis de Poissy, 4 novembre 1703 407
131. L'Électeur de Bavière au comte de Monasterol, 15 novemb. 1703. 410
132. — — — — 15 novembre 1703. 413
133. — — — — 26 novembre 1703. 417
134. — — — — 16 août 1704. . . . 421
135. L'Électeur de Bavière au comte de Bergeyck, 23 mai 1706. . . 424
136. Chamillart à l'Électeur de Bavière, 26 mai 1706 424
137. L'Électeur de Bavière à Chamillart, 18 juin 1706 425
138. Pièces satiriques faites à l'occasion de la défaite de Ramillies . . 425
139. L'Électeur de Bavière à la comtesse d'Arco, 26 juillet 1708. . . 426
140. Villars à l'Électeur de Bavière, 5 juillet 1711 426
141. L'Électeur de Bavière à Villars, 7 juillet 1711 427
142. Villars à l'Électeur de Bavière, 20 décembre 1715 428

II

LA COUR DE VIENNE EN 1699.

143. Villars au Roi, 19 novembre 1698. 429
144. — à Torcy, 15 août 1699 430
145. — au Roi, 30 septembre 1699. 431

EXPLICATION DES PLANCHES CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES 437

INDEX ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX PERSONNAGES 439

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 450

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Tome I, page XI, *au lieu de :* Wodhull, *lisez :* Woodhull.

Pages 154-192. Le nom de Chamillart a été fautivement corrigé en Chamillard, contrairement à l'orthographe constante de la signature même du ministre de Louis XIV.

Page 193, ligne 2, *au lieu de :* accommodé, *lisez :* accommodée.

Page 250, note, avant-dernière ligne, *au lieu de :* Varaillor, *lisez :* Varaillon.

Page 385, note, *au lieu de :* Ministère de l'Instruction publique, *lisez :* Mairie du VIIe arrondissement. Seule la galerie construite par Villars à droite de son hôtel s'étendait sur les terrains occupés aujourd'hui par les dépendances du Ministère de l'Instruction publique. Voyez t. II, p. 149.

Tome II, page 2, ligne 1, supprimer la virgule après orgueil.

Page 30, note, *au lieu de :* t. IX, *lisez :* t. XI.

Page 34, ligne 4 à partir d'en bas, *au lieu de :* Monteviel, *lisez :* Montviel.

Page 36, dernière ligne, *au lieu de :* marchent, *lisez :* marche.

Page 99, note, *au lieu de :* P. V., *lisez :* A. V.

Page 29, ligne 13, et page 33, ligne 18. — Bataille de Denain. — J'ai écrit que Broglie prévenu par Tingry de l'impossibilité où il était de sortir de Valenciennes avait renoncé à l'expédition de Denain et y avait fait renoncer Villars. J'ai retrouvé depuis, au Dépôt de la guerre, trois lettres de Broglie à Voysin des 21, 22 et 23 juillet qui montrent que les choses se sont passées un peu différemment, mais qui confirment ce que nous avons dit des rôles respectifs de Villars et de Montesquiou; on en trouvera le texte à l'appendice du tome III des *Mémoires de Villars*. Voici ce qui résulte de ces documents :

Le 21 juillet, en revenant d'une reconnaissance faite en commun sur l'Écaillon, près Solesmes, Villars exposa à Broglie, en présence de Montesquiou et d'autres officiers généraux, son projet sur Denain : faire une diversion sur la Sambre, à Catillon, et pendant ce temps envoyer un fort détachement passer l'Escaut à Lourches[1], et tomber sur le camp d'Albermarle. Broglie combattit ce projet de son mieux, le déclara impraticable, et supplia Villars de ne pas lui en confier l'exécution : il proposa une marche par Cambrai et le bac Aubencheul, celle même que Montesquiou, douze ans plus

[1] Petit village sur l'Escaut, près de Neuville, omis sur la carte de la page 42.

tard, prétend avoir conseillée (voy. la note de la page 31). Ni Villars ni Montesquiou n'acceptèrent les objections de Broglie. « Quoiqu'il arrive rarement, écrit-il, que MM. les maréchaux soient du même avis, ils en sont dans cette occasion. Cependant *M. de Montesquiou ne veut pas être de cette expédition :* pour moi, je vous assure que je ne l'envie point. » Broglie accepta pourtant d'y commander son corps sous les ordres de Vieuxpont : il rentra le soir à son quartier, au château de Clermont.

Le 22, il y reçut de Villars l'ordre de faire faire cinquante fascines par escadron, de se tenir prêt à marcher et de venir au Cateau chercher ses dernières instructions. Broglie se rendit immédiatement à cet appel, sans doute dans la soirée du 22 mai; en arrivant au Cateau, il trouva toutes les dispositions changées : Villars lui déclara « que M. de Tingry, dont il venoit de recevoir un courrier, trouvoit beaucoup de difficulté à faire une attaque de son côté, et que, depuis qu'il y avoit fait réflexion, il regardoit aussi la chose comme très-difficile, et qu'ainsi il n'y falloit plus songer ». En écrivant ces détails à Voysin le 23, Broglie ajoute qu'on marche sur Landrecies, mais que l'attaque des positions retranchées de l'ennemi lui semble bien difficile, ainsi qu'à Villars, et qu'il vaudrait mieux, à son sens, faire un mouvement par Maubeuge et Valenciennes.

Ainsi le projet de marche sur Denain par Lourches, en trompant l'ennemi par une fausse attaque sur la Sambre, est bien de Villars : Montesquiou l'approuve, tout en refusant de le diriger : les autres généraux le blâment; c'est sur l'initiative de Villars qu'il est ajourné le 21; mais il n'est qu'ajourné; Villars, le jugeant difficile à exécuter par un détachement, y emploiera toute son armée : mais pour éviter les indiscrétions et déjouer les mauvaises volontés, il affecte d'y renoncer le 22, en annonçant hautement des intentions différentes, le prépare silencieusement le 23 et l'accomplit victorieusement le 24.

Le récit de la bataille de Denain, par le maréchal de Saxe, dont nous avons donné des extraits à la page 38, est d'une grande importance; c'est le seul que nous ayons émanant de l'ennemi : il rend hommage à l'habileté de Villars et constate les grands résultats de la victoire. « Les effets que produisit cette affaire sont inconcevables », écrit-il. Le récit est suivi d'une anecdote que nous croyons devoir reproduire :

« Le combat fini, la cavalerie française mit pied à terre : le maréchal de Villars passant le long de la ligne, comme il était toujours gai, parlant à des soldats d'un régiment qui était sur sa droite, il leur dit : « Eh bien, « mes enfants, nous les avons battus! » Quelques-uns se mirent à crier : *Vive le Roi!* à jeter les chapeaux en l'air et à tirer; la cavalerie s'en mêla : cela effraya tellement les chevaux qu'ils s'arrachèrent des mains des cavaliers et s'enfuirent tous : s'il y avait eu quatre hommes qui eussent couru devant eux, ils les auraient menés à l'ennemi. Cela fit un désordre considérable, il y eut beaucoup de monde de blessé et quantité d'armes perdues. » (*Rêveries du maréchal de Saxe,* t. II, p. 43.)

Page 149, dernière ligne. — Hôtel de Villars. — Lors de la fête de 1721, la galerie n'était pas encore bâtie. Elle ne fut commencée par Villars que quelques années plus tard; quand le maréchal mourut, en 1734, les travaux étaient achevés depuis peu et les comptes des ouvriers n'étaient

pas tous complétement réglés; c'est à cette circonstance que nous devons de savoir les noms d'un certain nombre d'entre eux : ceux que nous avons cités figurent à l'inventaire après décès pour une créance de 17,572 livres. La liste est incomplète : elle ne renferme pas le nom des artistes qui avaient été soldés. M. de Champeaux suppose qu'Antoine Vassé aura travaillé avec Pineau : les comptes portent « Bernard et Pineau, sculpteurs sur bois ». Ce Bernard est inconnu jusqu'à présent. Quant à Pineau, M. de Champeaux l'appelle le meilleur des ornemanistes du dix-huitième siècle : ses œuvres sont innombrables : il mourut en 1754. Vassé est le principal auteur des sculptures de Rambouillet et de l'hôtel de Toulouse (Banque de France), exécutées sous la direction de Boffrand et de Cotte.

Turpin doreur : M. de Champeaux se demande s'il ne serait pas le père d'un Turpin qui fut un célèbre ciseleur-fondeur sous Louis XVI et dont on connaît plusieurs ouvrages. Quant à Leraistre, il est inconnu de M. de Champeaux, qui se demande si le copiste de l'inventaire ne s'est pas trompé et n'a pas écrit ce nom au lieu de celui de Lenerve, habile fondeur-ciseleur qui travailla beaucoup pour le Roi et avait son atelier dans la maison des Gobelins, à Paris.

Page 149, note, ligne 3, *au lieu de :* Maréchale de Forbin, *lisez :* Marquise de Forbin.

Page 219, ligne 6, à partir d'en bas, *au lieu de :* anisi, *lisez :* avis.

Page 228, pièce *f*, ligne 9, *au lieu de :* 20,000, *lisez :* 10,000.

Page 358, ligne 2, *au lieu de :* aoust 17, *lisez :* aoust 1703.

Quelques-unes des sources des pièces imprimées à l'Appendice ont été omises : il faut rétablir les suivantes : les nos 43, 64, 75, 98, 101, 105, 106, 107, 109, 134, se trouvent en original dans le recueil de la Bibliothèque nationale; le no 80, dans les *Papiers de Villars*.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

This preservation photocopy
was made and hand bound at BookLab, Inc.
in compliance with copyright law. The paper,
Weyerhaeuser Cougar Opaque Natural,
meets the requirements of ANSI/NISO
Z39.48-1992 (Permanence of Paper).

Austin 1994

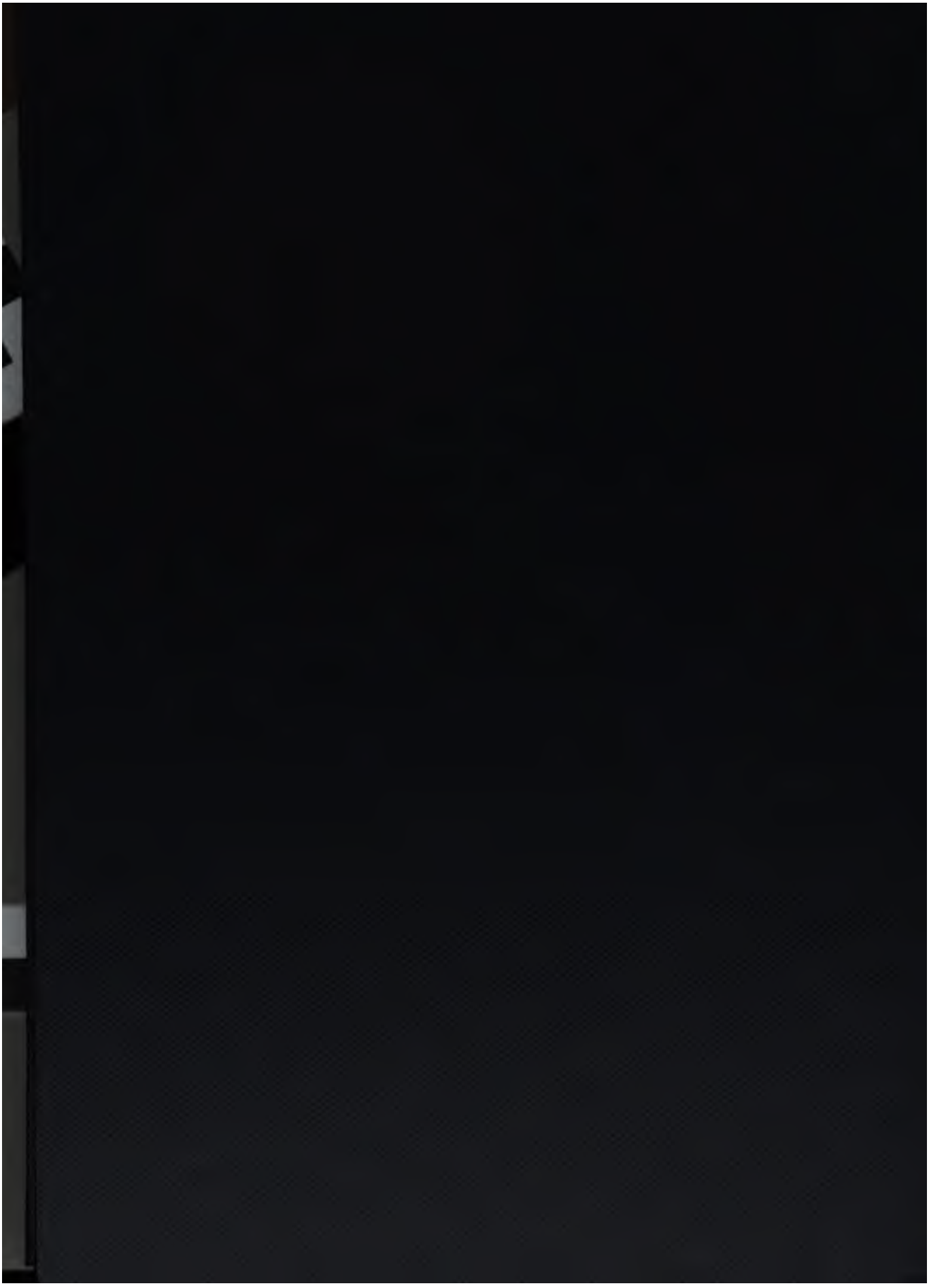

Abriß
Deßen was der franzt. General de Villars
anstatt der von den Zollstöcken in der untern Pfaltz
abgerissenen Churpfälzische Wappen hinwider
affigiren — lasset. A° 1713

OMNE TRINVM PERFECTVM.

Etsi Dominus Regnum abstulerit,
etsi me penitus occiderit;
in hoc ego sperabo, Consilia non mutabo,
non obsunt adversa, sed custodiunt,
non nocent perversa, sed erudiunt
Hac Flamma dum cremat, Coronam exornat.
sustinete modicum, Deus reddet premium.

Die dritte Zahl allein kan recht vollkom̄en seyn.
Ob ich durch Gottes Macht ein Reich entbehren muß,
ja ob mich fast gestürtzt sein unerforschter Schluß,
so soll die Hoffnung doch zu Ihm noch weiter bleiben,
und nichts soll mich von dem was ich beschlossen treiben.
Was schadts wan̄ schon das Glück nicht stets nach Wünsche lacht,
wan̄ öffters alls verspilt, wird man erst klug gemacht.
Wan̄ diese Flam̄e brent, dan̄ funckeln recht die Kronen
nur kurtze Zeit gedult Gott wird das warten lohnen.

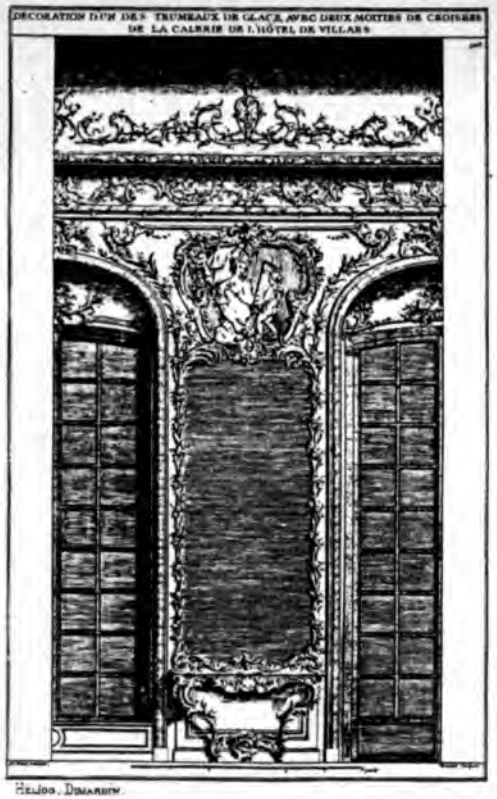
DECORATION D'UN DES TRUMEAUX DE GLACE AVEC DEUX MOITIES DE CROISEES DE LA GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLARS

HELIOG. DUMARDIN.

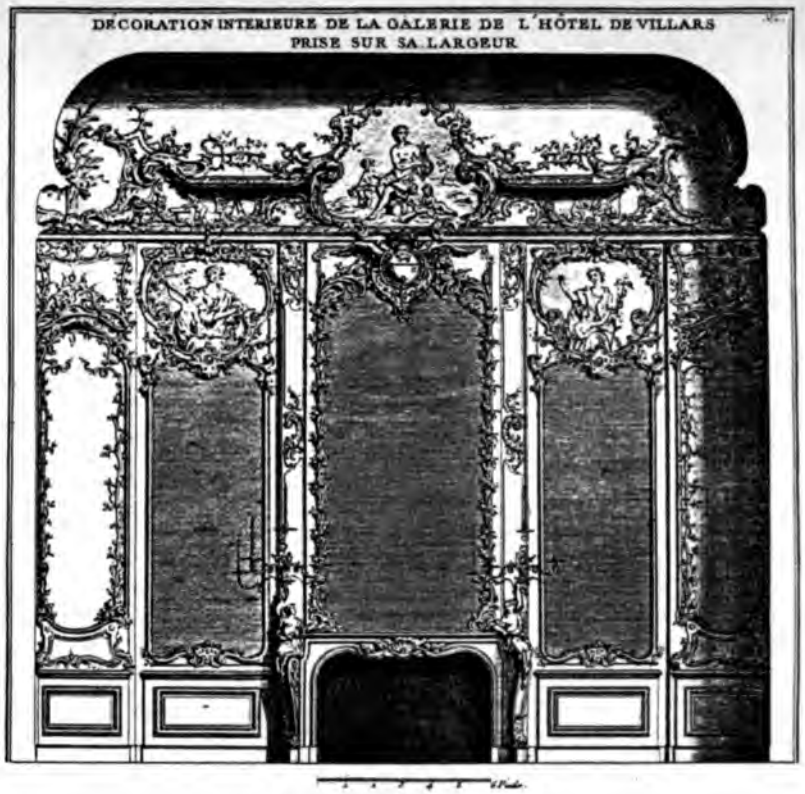
DÉCORATION INTERIEURE DE LA GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLARS PRISE SUR SA LARGEUR

suis pas Diable pour y passer! Monseigneur, je suis plus votre serviteur que tout ce qui vous environne, je n'en veux pour temoin que Votre Altesse Electoralle même, je suis bon serviteur du Roy, et j'y suis bien obligé, mais quand je me donnerois au Diable je ne pourrois faire passer des troupes par cet endroit la.

Je vous demande pardon, Monseigneur, vous connoissez le fond de mon coëur, mais ceux qui vous font de tels projets ne veulent pas la jonction assurement.

Je croy, Monseigneur, que jusqu'au printems il faut donner quelque repos aux troupes, aucune de celles du Roy n'est encore en quartier d'hyver, pendant ce tems la on peut prendre de bonnes mesures. Je défie tous les hommes du monde de faire plus que nous avons fait pour joindre Votre Altesse Electoralle et nous serions tous au milieu de l'Empire si de Memingue, suivant ce qu'Elle avoit eu pour agreable de me mander, Elle avoit envoyé ses troupes de mon coté. Nous avons eu pour la joindre huit bons jours bien libres, mais dés le 20 octobre j'ay seu par les lettres du 11 de M. de Ricous que Votre Altesse Electorale ne vouloit plus s'approcher de nous, et peu aprés qu'Elle marchoit vers Donauert. Ces meprises n'arriveront plus, et dés que l'on sera convenu des lieux et du tems de la jonction, elle sera assurée par les armées formidables que nous aurons en ces pays cy. Je scay que Sa Maiesté n'oublie rien pour faire passer des sommes considérables a Votre Altesse Electoralle, et l'on ramasse toutes les especes d'or; enfin les intentions de Sa Maiesté sont de ne rien oublier au monde pour soutenir Votre Altesse Electoralle, bien persuadée que vous estes le prince du monde le plus fidele a vos engagements....

Orig. B N.

gueres moins de tuéz sur la place; vous iugerez bien, Monsieur, que des ennemys bien postéz, un chatteau et des hautteurs pour eux, le nombre des trouppes de part et d'autre presque égal, que cela ne se pouvoit forcer qu'avec quelque perte; il n'y a des tués qu'un lieutenant de mon regiment des gardes et douze officiers tant des trouppes du Roy que des miens blessés, des soldats en tout tant tuéz que blessés il y en aura soixante; cette action pourtant est fort avantageuse, car ce corps que les ennemis avoient avancé est entierement defait et quelques mille paysans qui paroissoient sur touttes les hautteurs prests à descendre et à fondre sur nos trouppes, si les ennemys avoient eü le dessus, se sauverent en grande confusion dans les montagnes. Le baron de Luzelbourg qui a commandé ce dettachement et le chevalier de Montmorency qui en etoit, ont fort bien conduit la chose, et l'infanterie a fait tout ce qu'on peut souhaitter, il faut neantmoins que je vous dise, Monsieur, que nos trouppes ont bien diminué, et il est incroyable combien elles sont fatiguées de ces grandes marches par les montagnes, et par les detachemens qu'on doit avoir de tous côtéz; j'occuperay demain le poste de Seefeld, ou je couvre le vallon du haut de l'Inn, vers Landek. J'ay mes derrieres assuréz et ie suis à portée d'aller à Inspruck, si M. de Vendome avance, ou de marcher vers le Danube quand la necessité le demandera. Les officiers prisonniers ne scavent rien d'asseuré de M. de Vendome; il y en a qui disent que le comte de Solar a marché avec une partie de ses trouppes vers les chemins d'Italie pour s'opposer a son passage, d'autres asseurent qu'il a esté repoussé a Rivoli; les simples soldats prisonniers qu'on a examiné disent que l'allarme est parmy eux de l'approche des Francois, ce qui me fait mal augurer; ie crois que peu de iours nous eclairciront de ce qui en est, voyez, Monsieur, si votre situation permet que sans s'exposer a quelque hazard de vôtre coté, nous puissions encore attendre icy la decision : j'ay cependant trouvé un moyen

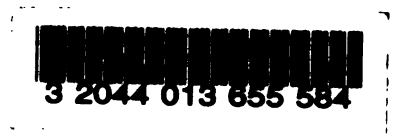
3 2044 013 655 584

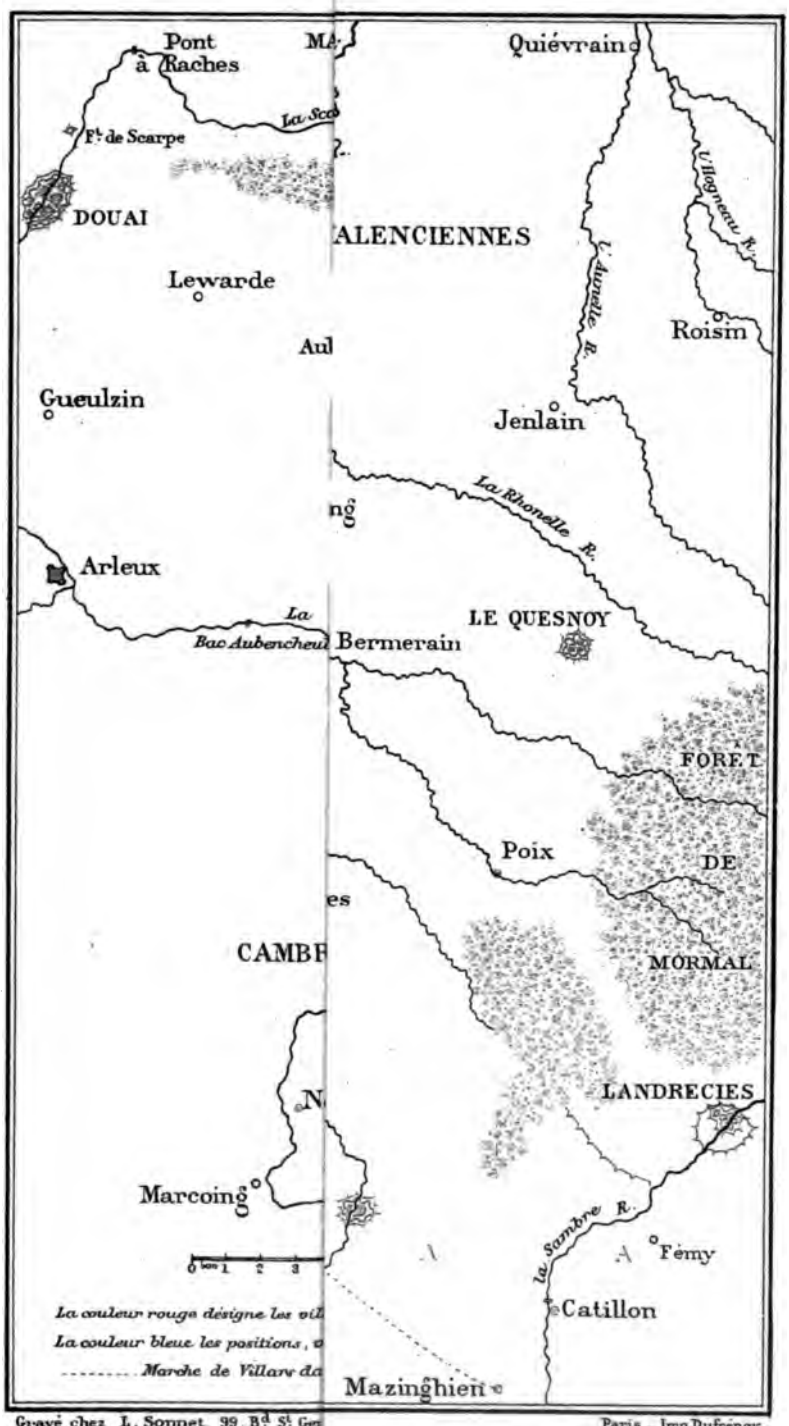

Gravé chez L. Sonnet, 99, Bd St Ger
Paris_ Imp. Dufrenoy.

Abriß
Deßen was der franzt. General de Villars
anstatt der von den Zollstöcken in der untern Pfaltz
abgerissenen Churpfälzl. Wappen hinwider
affigiren — lasset. A° 1713

OMNE TRINVM PERFECTVM.

Etsi Dominus Regnum abstulerit,
etsi me penitus occiderit;
in hoc ego sperabo, Consilia non mutabo,
non obsunt adversa, sed custodiunt,
non nocent perversa, sed erudiunt
Hæc Flamma dum cremat, Coronam exornat.
sustinete modicum, Deus reddet præmium.

Die dritte Zahl allein kan recht vollkom̄en seyn.
Ob ich durch Gottes Macht ein Reich entbehren muß,
ja ob mich fast gestürtzt sein unerforschter Schluß,
so soll die Hoffnung doch zu Ihm noch weiter bleiben,
und nichts soll mich von dem was ich beschlossen treiben.
Was schadts wan̄ schon das Glück nicht stets nach Wünsche lacht,
wan̄ öffters alls verspilt, wird man erst klug gemacht.
Wan̄ diese Flam̄e brent, dan̄ fünckeln recht die Kronen
nur kurtze Zeit gedult Gott wird das warten lohnen.

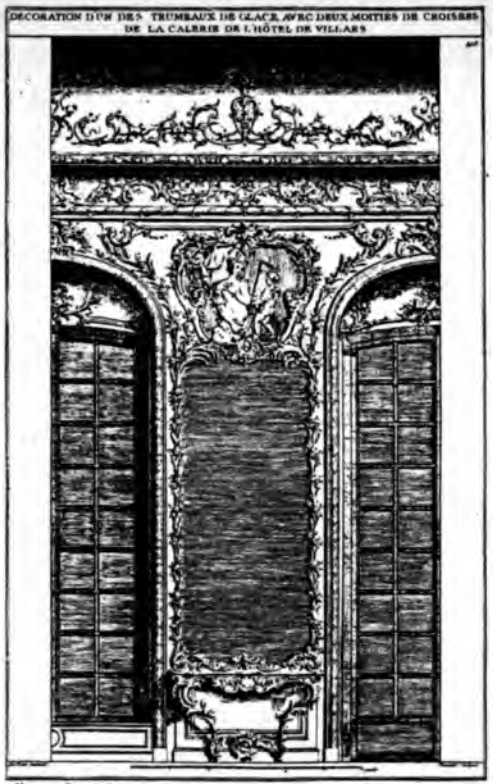

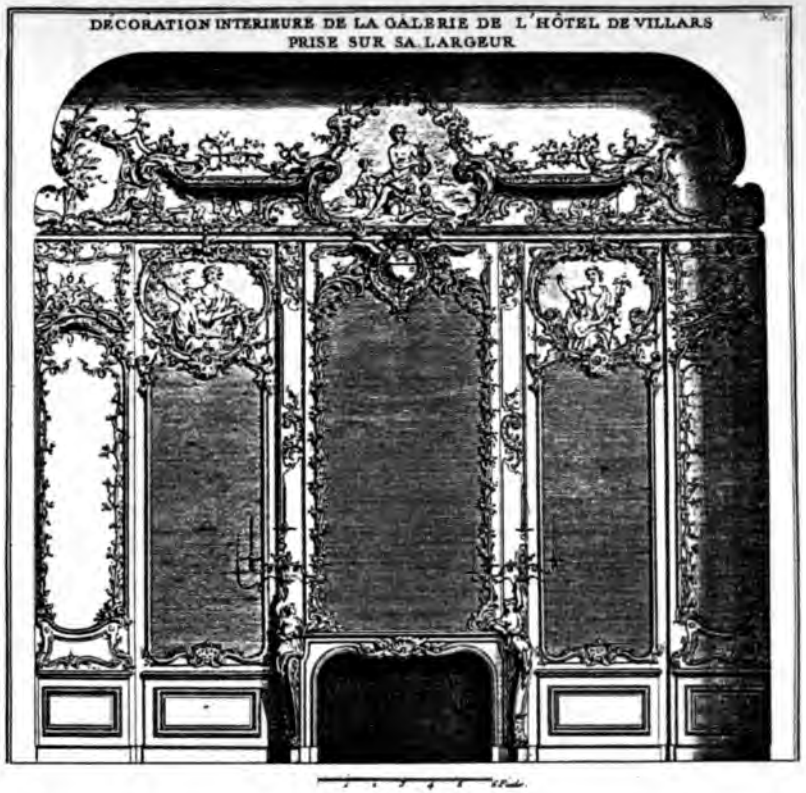

HELIOG. DUJARDIN.